

VIE

DE

SAINT HUGUES

DÉCLARATION DE L'AUTEUR.

Dans les qualifications données à des personnages qui n'ont pas été béatifiés ou canonisés, et dans les récits ou appréciations des faits extraordinaires qui n'ont pas été soumis au jugement de Saint-Siège, nous n'avons aucunement l'intention de prévenir ce jugement, mais seulement de nous appuyer sur des témoignages d'une autorité purement privée. Nous effaçons à l'avance toute proposition ou toute expression qui serait désapprouvée par Notre Saint Père le Pape dont nous faisons profession de suivre avec une entière obéissance tous les enseignements infaillibles et toutes les décisions.

VIE
DE
SAINT HUGUES

CHARTREUX

ÉVÊQUE DE LINCOLN

(1140 — 1200)

PAR UN RELIGIEUX
DE
LA GRANDE CHARTREUSE



MONTREUIL
TYPOGRAPHIE NOTRE-DAME DES PRÉS
1890

TYPIS MANDÉTUR,

FR. ANSELMUS-MARIA, Prior Cart.

Nonis Junii, in solemn. Corporis Christi, 1890.

IMPRIMATUR.

CAR. LELEUX, Vic. Gen.

Atrebati, 15 Junii 1890.

In festo SS. Cordis JESU.

PRÉFACE

Trois noms célèbres suffisent pour caractériser le temps où vécut le Saint dont nous essayons par obéissance d'écrire la vie. Il naquit au moment où saint Bernard remuait le monde chrétien par sa puissante éloquence ; il fut appelé en Angleterre quelques années après le martyre de saint Thomas de Cantorbéry, et il mourut sous le pontificat d'Innocent III. Dans une sphère plus restreinte et avec moins de retentissement que ces trois héros du moyen-âge, saint Hugues de Lincoln a déployé un courage et un zèle non moins remarquables. Il a été, lui aussi, au poste que la Providence lui a désigné, un grand moine, un grand évêque, un grand défenseur de l'Église et de la Papauté.

Bien connu et très populaire en Angleterre où les protestants eux-mêmes publient ses louanges, il est peut-être trop oublié dans notre pays où il est né et où il a passé les deux premiers tiers de son existence. Les histoires générales de l'Église et les recueils hagiographiques lui ont, il est vrai, accordé une place qui semble de plus en plus étendue ; mais il y a loin de ces fragments à l'étude complète que réclame une telle mémoire et que facilite l'abondance des documents.

Si l'attention n'a pas été davantage attirée de ce côté, on peut en partie l'attribuer, croyons-nous, soit aux habitudes silencieuses et réservées de l'Ordre dont notre Saint est l'une des gloires les plus éclatantes, soit

aussi à ce simple fait que les Bollandistes n'en sont pas encore arrivés dans leur immense travail à la date du 17 Novembre où ils auront à s'occuper de notre sujet.

Nous aurions été heureux de nous aider de leurs lumières si justement estimées et de leurs recherches auxquelles il n'est pas aisé de suppléer. A défaut de ce précieux concours, nous devons déclarer que nous avons eu celui de notre vénérable et savant confrère qui a écrit entre autres ouvrages, le livre intitulé : La Grande Chartreuse par un Chartreux. *Un grand nombre des matériaux dont se compose notre biographie, ont été recueillis ou vérifiés par lui ; et son érudition, dont nous n'avons pas à faire l'éloge, a très efficacement rassuré notre faiblesse et abrégé notre tâche.*

Avant d'indiquer les sources principales où notre récit est puisé, il est bon d'en faire ressortir l'importance au double point de vue de l'histoire des Chartreux et de l'histoire de l'Église. Nous révèlerons par là-même les leçons que l'évêque du moyen-âge donne à notre époque si agitée.

I.

Saint Hugues de Lincoln appartient au premier siècle de l'Ordre des Chartreux (1084-1184), et sa biographie renferme des renseignements du plus haut intérêt sur les origines de la famille religieuse de saint Bruno. On peut s'en rendre compte en parcourant les Annales récemment imprimées de Dom Le Couteulx [1],

[1] Annales Ordinis Cartusiensis, ab anno 1084 ad annum 1429, auctore D. Carolo Le Couteulx, Cartusiano, nunc primum a monachis ejusdem Ordinis in lucem editi. — Monstrolii, typis Cartusiæ S. Mariæ de Pratis, 1887.

qui a su tirer un grand profit de ces informations. Le lecteur ne sera donc pas étonné de nous voir un peu joindre l'histoire de notre Saint à celle de son Ordre. Nous ne le ferons toutefois qu'avec réserve et sans entrer dans beaucoup de développements, voulant avant tout mettre en relief le portrait que nous avons à tracer. Ce portrait est, d'ailleurs, à lui seul, digne de fixer l'attention de tous ceux qui désirent savoir ce que c'est qu'un moine, et un moine Chartreux.

A l'heure actuelle, autant que jamais, les préjugés les plus absurdes sont répandus contre la vie religieuse et ceux qui en font profession. La meilleure réponse à ces calomnies consiste à placer en lumière une vraie figure de moine, comme celle de notre Saint. Entré au couvent dès son enfance, élevé par des religieux, épris de la vie du cloître au point de quitter les fonctions actives des chanoines réguliers pour la solitude austère des fils de saint Bruno, attaché jusqu'à la mort, et malgré son élévation à la dignité épiscopale, aux plus rigoureuses observances du désert, personne ne saurait mieux que lui représenter l'état monastique et en démontrer la fécondité si méconnue de nos jours. Au lieu du sombre fantôme qu'évoque, dans une multitude d'imaginations égarées, le seul nom de moine et surtout de moine du moyen-âge, nous sommes en face de la figure la plus souriante et la plus aimable. Toutes les beautés capables de conquérir l'admiration et l'affection s'y trouvent réunies : beautés d'une intelligence vive et pénétrante, d'une sagesse qu'aucune difficulté ne déconcerte, d'une parole spirituelle et franche qui abonde en heureuses reparties et en sentences mémorables ; beautés d'un caractère viril et énergique, dont la droiture ne fléchit ni devant les menaces des rois ni

devant la pression populaire, d'une volonté toujours forte et sûre d'elle-même, toujours tournée vers le devoir et le dévouement ; beautés d'un cœur à qui s'applique à juste titre la magnifique expression des saints Livres, splendidum cor et bonum (*Eccli. 30*), *d'un cœur rayonnant de sérénité et de bonté, largement ouvert à toutes les misères et à toutes les infortunes, d'un cœur qui est le foyer des plus charmantes inspirations, qui centuple les bienfaits de la charité et du zèle par ses effusions inimitables, d'un cœur qu'on sent encore palpiter à travers les siècles et vers lequel on est attiré comme les petits enfants et les pauvres qui se pressaient autour de notre Saint. Un témoin oculaire qui avait subi cette attraction résumait sa pensée en ces termes : « Une continuelle gaité de cœur et sécurité d'esprit, voilà ce qui le rend aimable.* Quasi continua cordis hilaritate et mentis securitate jocundus [1]. » *Tel apparaissait saint Hugues lorsqu'il avait à entrer en relations avec ses frères ; mais toutes ces qualités, il les acquérait ou les entretenait dans sa chère solitude qu'il ne quittait qu'avec un extrême regret et à laquelle il revenait le plus souvent possible comme le poisson revient à l'eau. Sa vie entière rend donc témoignage à la fécondité du désert et de la règle de saint Bruno.*

*Avec de telles vertus notre moine se trouvait armé de toutes pièces pour entrer dans la lutte si vivement engagée au XII*ᵉ *siècle entre le pouvoir civil et le pouvoir ecclésiastique. « Dieu n'aime rien tant que la liberté de son Église, » disait saint Anselme, appelé à soutenir en Angleterre cette grande cause. Sa fière de-*

[1] Sylvestre Girald de Cambrie (ou Giraud le Gallois), Vita S. Remigii, c. XXIX.

vise est aussi celle de saint Thomas de Cantorbéry, dont on connait les souffrances et le glorieux martyre. Saint Hugues de Lincoln est désigné par la Providence pour continuer le même combat, et il sait se montrer digne de ses devanciers au point de mériter le surnom de marteau des rois. *Il se rencontre d'abord avec le persécuteur repentant mais encore redoutable de saint Thomas Becket. C'est Henri II lui-même qui, sur la renommée de notre Chartreux, le demande à ses supérieurs et le fait venir en Angleterre pour gouverner d'abord la Chartreuse de Witham et ensuite le vaste diocèse de Lincoln. Gagné par sa douceur et par sa fermeté, le roi devient l'ami du saint, mais quand il essaie d'exiger de lui des concessions serviles, il rencontre en lui un évêque incapable de faiblesse, et il se voit obligé de reculer. Pareil sort échoit à son fils, Richard Cœur de Lion, le héros de la troisième croisade, qui s'écrie un jour, après une entrevue avec saint Hugues : « Vraiment, si tous les évêques étaient comme celui-là, aucun prince, aucun roi n'oserait lever la tête en leur présence. »*

Il faut bien l'avouer, quelques prélats n'étaient pas aussi courageux et aussi intègres : leur conduite obséquieuse préludait malheureusement de loin aux tristes défections qui consommèrent le schisme décrété par Henri VIII. Si notre récit nous amène à réveiller ces regrettables souvenirs, il fera d'autant mieux ressortir la magnanimité de notre pontife, dont la mémoire doit être associée, non seulement à celle de ses devanciers, mais aussi à celle des martyrs du XVIe siècle, honorés d'un culte qui a été approuvé par un récent décret du Saint-Siège. On n'ignore pas que parmi ces martyrs, dix-huit Chartreux se sont montrés les vaillants hé-

ritiers de la foi et de la constance de l'évêque de Lincoln, qui exposa plus d'une fois sa vie pour la défense du règne de Jésus-Christ, représenté sur la terre par le Souverain Pontife.

Le Pape, voilà, en effet, le vrai chef de la lutte pour la liberté de l'Église. Partout où son autorité est reconnue, les évêques se sentent protégés contre les envahissements du pouvoir civil, ils osent revendiquer avec intrépidité les droits des consciences et stigmatiser l'oppression. Partout, au contraire, où l'on refuse d'obéir au Vicaire de Jésus-Christ, les ministres de la religion deviennent des fonctionnaires asservis au gouvernement qui change à son gré leurs croyances et leur culte. Saint Hugues de Lincoln a travaillé énergiquement pour sa part à retenir l'Angleterre dans la soumission au Saint-Siège. Honoré de la confiance des Papes qui se succédèrent, pendant son épiscopat, sur la chaire de saint Pierre, il représenta leur autorité dans les affaires les plus difficiles, et la fit respecter par l'héroïsme de ses vertus et par l'éclat de ses miracles. Sa vie offre un puissant encouragement aux catholiques de nos jours, dont le premier devoir est de se rallier étroitement autour de leur Pasteur suprême, et de lui témoigner, au milieu de ses épreuves prolongées, la plus filiale obéissance et le plus profond attachement.

II.

Cette vie, d'un intérêt si élevé, a été écrite par plusieurs des contemporains de notre Saint. La plus considérable de ces biographies est l'œuvre d'un moine anglais qui fut le chapelain du grand évêque de Lin-

coln pendant les trois dernières années de sa vie. Sous le titre de : Magna Vita S. Hugonis Episcopi Lincolniensis, *elle a été publiée avec beaucoup de soin à Londres, en 1864, d'après des manuscrits de la bibliothèque Bodléienne à Oxford et de la bibliothèque nationale à Paris, par un ministre anglican qui l'a enrichie d'une Préface et de notes pleines d'érudition*[1]. *Le docte éditeur parait cependant avoir ignoré le texte reproduit vers la fin du XVIIe siècle par Dom Le Vasseur dans ses* Éphémérides, *et par Dom Le Couteulx dans ses* Annales. *Ce texte diffère peu de celui qui a été imprimé à Londres, mais il contient des pages qui comblent les lacunes de l'édition anglaise particulièrement en ce qui concerne les miracles opérés par l'intercession du Saint.*

[1] *Magna Vita S. Hugonis Episcopi Lincolniensis,* edited by the Rev. James. F. Dimock, M. A., rector of Barnburgh, Yorskire — London, Longman, Green, Longman, Roborts, and Green, 1864. — Le même auteur avait édité précédemment une Vie du même Saint composée en vers hexamètres (au nombre de 1308) vers l'année 1220. Voici le titre de cet ouvrage, accompagné aussi d'une Introduction et de notes en anglais : *Metrical Life of St. Hugh, Bishop of Lincoln,* edited, with Introduction and Notes, by the Rev. J. F. Dimock, M. A., Minor canon of Southwell — Lincoln, printed by W. and B. Brooke, 1860. — Enfin, en 1877, M. Dimock a complété ses travaux antérieurs par la publication du VII[e] volume des Œuvres de Gérald de Cambrie (Giraldi Cambrensis *Vita S. Remigii et Vita S. Hugonis,* edited by James F. Dimock, M. A. rector of Barnburgh, Yorkshire-London, Longmann, etc. — Ce qui est le travail personnel du savant éditeur ne doit être lu par un catholique qu'avec les précautions voulues et ne peut être approuvé sans réserves. Mais il est juste de dire qu'on y rencontre, avec des renseignements puisés aux meilleures sources, une sincère admiration pour le saint évêque de Lincoln.

L'auteur de cette précieuse biographie, que nous avons surtout suivi dans notre narration, est un Bénédictin anglais nommé Adam. Il écrivit son ouvrage à la prière des Chartreux de Witham, comme on le voit dans la dédicace qu'il leur en fit, et il le termina vers l'année 1212, mais en le complétant quelques années après, à l'époque de la canonisation de saint Hugues. Il nous apprend lui-même quelles furent ses relations avec son héros : « Hugues, dit-il, était évêque de Lincoln depuis 12 ans et 53 jours, lorsqu'il plut à sa Sainteté de tirer ma misère des douceurs de la vie du cloître pour lui être de quelque secours et consolation au milieu de ses travaux et de ses peines. Depuis mon entrée à son service jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant l'espace de trois ans et cinq jours, jamais à l'exception d'une seule nuit, je n'ai quitté sa compagnie. Tout ce qu'on lira en ce récit, je l'ai, pendant ce laps de temps, ou bien vu de mes propres yeux ou bien appris des lèvres du Saint lui-même. J'ai su de lui, et de ceux qui se sont employés à le faire venir dans notre pays, la cause de son départ de la Grande-Chartreuse, la manière dont il construisit son monastère de Witham et le remplit de sujets excellents, et ce qui se passa lors de sa nomination à l'épiscopat [1]. »

En lisant le long travail du chapelain, on voit qu'il a eu des informations aussi exactes sur toutes les phases de la vie de son évêque. Il a visité ou habité les divers lieux qui en ont été le théâtre. Il a fait avec saint Hugues le voyage de la Grande-Chartreuse; il l'a suivi au château d'Avalon, à Villard-Benoît, à Saint-Maximin, où s'étaient écoulées ses années d'enfance

[1] Magna Vita. etc. l. II, procemium.

et de jeunesse. Surtout il a eu le bonheur d'être l'ami et le confident intime du grand évêque qui, avec son caractère tout spontané et plein d'abandon, ne lui marchandait pas les communications et les récits que lui seul pouvait faire. De là vient le grand charme de ces pages où revit la parole même de saint Hugues, non pas toujours peut-être avec cet accent d'heureuse vivacité que les périodes trop longues et trop embarrassées du narrateur n'ont pas bien conservé, mais du moins avec une incontestable fidélité qui offre à l'histoire la base la plus solide.

Notre ancien biographe est aussi sincère que bien informé. Il suffit de parcourir son ouvrage pour s'assurer que l'admiration de son héros ne l'entraîne jamais à méconnaître les exigences d'une saine critique au profit d'un panégyrique exagéré. Lorsqu'il s'agit de faits extraordinaires, il est particulièrement attentif à ne rien affirmer de plus que ce qu'il sait, et il met en pratique les conseils qu'il donnait lui-même dans la cathédrale de Lincoln, le jour des funérailles de saint Hugues, à ceux qui s'empressaient d'annoncer un miracle opéré près de son corps : « Je dis, raconte le chapelain, qu'il fallait faire une enquête approfondie sur la vérité de ce fait et des autres prodiges qu'on apprendrait, car on devait publier seulement des miracles certains[1]*. » Quand on rencontre un historien animé de ces dispositions, ce serait lui faire une injustice que de suspecter son témoignage même au sujet des évènements extraordinaires.*

La confiance que saint Hugues accorda à son chapelain en le choisissant pour l'inséparable compagnon

[1] Voir plus loin, l. IV, c. VIII.

de ses dernières années et aussi pour le directeur de sa conscience[1]*, est un éclatant hommage rendu à ses lumières et à l'intégrité de son caractère. On vit bien que cette confiance n'avait pas été illusoire, lorsque, pendant l'interdit jeté sur l'Angleterre par le pape Innocent III, le chapelain préféra l'exil à la rébellion commandée par Jean sans Terre. Proscrit pour une noble cause, il écrivit alors la vie du saint évêque qui lui avait donné l'exemple de cette courageuse résistance à la tyrannie. La France, qui lui avait fourni un asile, était un séjour bien choisi pour tracer le portrait d'un Saint dont le caractère est si français.*

Ce portrait peut être comparé avec celui que nous ont laissé les autres biographes et historiens contemporains de saint Hugues. La Magna Vita *est confirmée en beaucoup de points par Sylvestre Girald, par l'auteur de la* Vita.metrica, *et par Étienne de Longothona, archidiacre de Lincoln*[2]*. Elle est d'accord avec les chroniqueurs anglais de l'époque, à la tête desquels il faut placer Roger de Hoveden. Enfin elle a été reproduite en partie ou abrégée diversement par les écrivains Chartreux, par Surius, le célèbre précurseur des Bollandistes, par Dorland, par Pierre Sutor, par Tromby,*

[1] D. Le Couteulx pense qu'il porta aussi le titre d'archidiacre, et l'éditeur anglais de la *Magna Vita* nous apprend que dans la suite il fut nommé abbé d'Eynsham, et figura en cette qualité comme témoin dans l'examen des miracles de saint Hugues, à l'époque de sa canonisation.

[2] Le manuscrit de cette biographie fut découvert par Dom Bohic, écrivain estimé, dans la bibliothèque de la Chartreuse du Parc près du Mans. Comme *la Vita metrica,* (nous désignerons ainsi la Vie en vers dont il est question dans une Note précédente,) cet ouvrage a été composé à l'époque de la canonisation de saint Hugues, et d'après le rapport des

par Morocurtius[1]*, et par l'auteur anonyme d'une Vie écrite en italien*[2].

Une mention spéciale est due à un abrégé du XIVe siècle. Adam le Chartreux qui a laissé plusieurs ouvrages estimés, entreprit de reproduire l'œuvre du chapelain de saint Hugues, en retranchant seulement les passages qui paraissaient des hors-d'œuvre. Son travail a été publié au XVIIIe siècle dans la bibliothèque ascétique de Pez, et de nos jours dans la Patrologie latine de Migne (tome CLIII.) Il est accompagné des notes savantes de Dom Widemann, vicaire de la Chartreuse de Gemnitz en Autriche.

Sans négliger aucune des ressources mises à notre disposition, nous avons eu surtout sous les yeux le texte même de la Magna Vita, *tel qu'il se trouve dans l'édition de Londres et dans les Annales de Dom Le Couteulx. Nous avons tantôt abrégé, tantôt complété, tantôt ordonné, d'une manière qui nous a paru plus*

délégués du Souverain Pontife, rapport qui se trouve en partie au British Museum.

On trouve à la même bibliothèque la « Légende de Saint Hugues » c'est-à-dire l'abrégé de sa vie et de ses miracles qui était lu chaque année, le jour de sa fête, dans la cathédrale de Lincoln. Elle est tirée en partie, est-il dit « ex Adamo, auctore coævo. » Elle a été reproduite à l'appendice du VIIe volume des Œuvres de Girald de Cambrie. Remarquons aussi qu'un certain nombre des faits contenus dans la Vie de Saint Hugues par Girald se retrouvent dans la *Vita metrica* qui paraît s'être inspirée de cette biographie en même temps que du procès de canonisation

[1] Auteur d'un poème intitulé *Hugonias,* imprimé à Anvers en 1540, et daté de la Chartreuse de Valenciennes.

[2] Vita di S. Ugone, Monaco Cartusiano, e Vescovo di Lincolne, nell' Inghilterra, descritta dal P. D. H. H. Monaco e Professo della Certosa di Ferrara. 1720 — Manuscrit de la Grande-Chartreuse.

claire et plus opportune, la narration du chapelain de saint Hugues. Nous y avons joint, autant qu'il nous a été possible, le cadre historique que l'auteur du moyen-âge supposait assez connu de ses lecteurs, et nous y avons entremêlé quelques courtes et sobres réflexions. Ainsi conçue, notre œuvre est avant tout une œuvre d'édification, destinée à nourrir la piété plutôt qu'à satisfaire la curiosité.

L'auteur de la Magna Vita *déclare avec insistance qu'il n'a pas prétendu élever le monument définitif dont son héros était digne, mais seulement en fournir les matériaux à des mains plus habiles. Nous avons beaucoup de raisons pour nous approprier cette pensée. D'autres, nous l'espérons, auront l'honneur de construire, à la mémoire de saint Hugues, un édifice comparable à la magnifique cathédrale de Notre-Dame de Lincoln. Notre essai, malgré ses défauts et ses lacunes, leur sera peut-être de quelque utilité, mais, en attendant, il rappellera plutôt le souvenir de Notre-Dame de* Casalibus, *sanctuaire bien humble mais bien cher au cœur d'un Chartreux. Que la Reine du désert, sous la protection de laquelle ces pages ont été écrites, daigne en agréer le rustique hommage, qu'elle les anime de ses bénédictions et leur fasse produire des fruits de sanctification et de salut.*



SAINT HUGUES

ÉVÊQUE DE LINCOLN

LIVRE PREMIER

DEPUIS LA NAISSANCE DE SAINT HUGUES
JUSQU'A SON ÉLECTION AU SIÈGE DE LINCOLN

1140—1186

CHAPITRE I.

NAISSANCE ET PREMIÈRES ANNÉES DE SAINT HUGUES.

Le château d'Avalon. — Deux héros dauphinois. — Caractère et vertus des parents de saint Hugues. — Première éducation. — Un foyer chrétien. — Échos du dehors : les croisés et les moines. — Anecdote locale. — Hugues commence ses études. — Il perd sa mère à huit ans. — Il suit son père au prieuré de Villard-Benoît.

Vers les limites du Dauphiné et de la Savoie, la belle et riche vallée du Graisivaudan s'élargit et se termine, autour de Pontcharra et de Saint-Maximin, en offrant aux regards un spectacle ravissant. Soit que l'on parcoure les rives pittoresques de l'Isère, soit que l'on gravisse les coteaux chargés de vignes et superposés comme autant de degrés pour conduire peu à peu vers les hauteurs, les tableaux les plus gracieux et les plus variés s'encadrent dans les

grands et majestueux horizons formés par les rochers gigantesques et les sommets neigeux des Alpes.

A l'intérêt du site s'ajoute celui des souvenirs historiques, dont les ruines, parsemées çà et là au milieu de cette végétation florissante, conservent la trace à travers les âges. On remarque surtout les restes de deux châteaux, qui ont servi de berceaux à deux héros, nés à trois siècles de distance, et devenus, bien qu'à des titres divers, la gloire de leur pays. L'un déploya au service de l'Église un courage non moins admirable que l'autre au service de la France. Si l'un d'eux est admiré à bon droit comme « le chevalier sans peur et sans reproche, » l'autre peut très justement aussi s'appeler « l'évêque sans peur et sans reproche, » ainsi que sa vie le montrera. Le nom de Bayard a une plus éclatante célébrité dans l'histoire profane qui s'occupe de préférence des exploits guerriers ; le nom de saint Hugues brille avec plus d'honneur dans l'histoire de l'Église, et il est entouré de cette auréole incomparable qui n'appartient qu'aux serviteurs de Dieu, placés sur les autels et entourés du culte de l'univers catholique.

Le château d'Avalon [1] où s'écoulèrent les premières années de notre Saint, était, au commencement du douzième siècle, la propriété d'une famille dont les armoiries attestaient l'antique noblesse. D'après Chorier, « elle portait d'or à l'aigle de l'Empire de sable. De telles armes montrent assez qu'elle n'avait point une origine médiocre [2]. » Le terri-

[1] Le château d'Avalon est situé sur le territoire actuel de la commune de Saint-Maximin ; le château de Bayard, sur celui de la commune de Pontcharra.

[2] Chorier, II, 74.

toire sur lequel s'étendait sa domination était relativement fort vaste, et comprenait même peut-être plusieurs autres châteaux feudataires, si l'on en juge par les indications que donne le biographe contemporain [1], et par celles que fournit le rapport des commissaires du Dauphin, envoyés en 1339 pour évaluer les possessions et les revenus du « mandement » d'Avalon [2].

Saint Hugues naquit en 1140 [3], de Guillaume d'Avalon et d'Anna, son épouse. Avant lui deux fils, Guillaume et Pierre, avaient déjà été les fruits de cette union.

Le nom qu'il reçut au saint Baptême était alors fort répandu, mais il avait été récemment illustré par saint Hugues, évêque de Grenoble. Le généreux ami et défenseur de saint Bruno et de l'Ordre naissant des Chartreux, était mort le 1er avril 1132, vénéré de tous ses diocésains, après cinquante-deux ans d'un épiscopat fécond en œuvres non moins qu'en tribulations. Deux ans seulement plus tard, il avait été canonisé par Innocent II, qui confirma ainsi le culte déjà populaire que lui avaient mérité sa sainteté et ses miracles. L'évêque de Lincoln aimera dans la suite à louer les vertus de ce glorieux patron et particulièrement son angélique pureté. Il ne faut pas douter que la protection du saint évêque de

[1] Magna Vita S. H. l. I. c. I, *suis castellis et terris.* — L. V, c. XIV, *non modicam dominationem.*

[2] Cf. Crozet, *Description topographique, etc., des cantons formant le département de l'Isère.* — Canton de Goucelin, p. 9 et 10. — Voir l'appendice II.

[3] Voir sur la chronologie de la vie de saint Hugues l'appendice I.

Grenoble n'ait puissamment aidé le nouveau baptisé à garder intacte la robe de son innocence.

Ses parents étaient dignes de travailler à préserver son âme du mal et à l'élever en conformité avec les hautes destinées que la Providence lui réservait. A la noblesse du sang ils joignaient celle d'une vertu peu commune et inspirée par une foi ardente.

Guillaume d'Avalon avait un cœur profondément religieux en même temps qu'un caractère vraiment chevaleresque. Pendant sa jeunesse, il avait eu la pensée de quitter le monde pour entrer dans un monastère, et il n'avait pas cessé de regretter cette vie supérieure et d'y aspirer secrètement au milieu des obstacles que les circonstances lui avaient suscités. Le tumulte des camps ne l'empêchait pas de garder le souci de la perfection, et il domptait sa chair par des chaînes de fer cachées sous ses vêtements et par des jeûnes souvent réitérés [1]. Tout en devenant un intrépide guerrier, renommé pour sa bravoure au milieu des preux de son âge, il avait conquis par ses qualités l'affection unanime de tous ceux qui l'approchaient. On se disputait le plaisir de jouir de sa société. On admirait la modestie charmante qui rehaussait ses belles actions, la douceur et la courtoisie qui tempéraient son mâle courage, la bonté et l'affabilité qui lui gagnaient tous les cœurs, particulièrement ceux de ses compagnons d'armes. Ce qu'on ne savait pas assez, c'était le travail secret et perpétuel au prix duquel avait été conquis cet aimable ascendant. La piété qui est « utile à tout » avait produit là une de ses œuvres de choix, et, passée en hérita-

[1] Giraldus Cambrensis, Vita S. Hugonis, Distinc. I, c. I.

ge, elle devait modeler le fils à l'image du père, non sans faire fructifier largement le capital ainsi transmis.

Si le seigneur d'Avalon pouvait être regardé comme « la fleur de la chevalerie, *flos militiæ* [1], » son épouse Anna était « l'honneur des dames de son temps, *matronale decus* [2]. » Il y avait entre ces deux âmes une étroite conformité de sentiments. Pleine de mansuétude et de tendresse, la noble châtelaine s'était vouée à l'exercice de la charité chrétienne dans ce qu'elle a de plus pénible et de plus méritoire. Elle secourait et consolait les pauvres avec empressement ; elle allait jusqu'à soigner les lépreux et à leur laver les pieds, sans redouter pour elle ni pour ses enfants le contact de ces infortunés. Nous verrons comment saint Hugues sut mettre à profit plus tard l'exemple de sa mère. C'était le divin Sauveur qu'Anna vénérait ainsi dans ses membres souffrants, et qu'elle habituait ses fils à voir en toutes leurs actions et à servir sans félonie. Sa grande maxime d'éducation, nous n'en doutons pas, était celle que Blanche de Castille [3] exprimait plus tard dans ces paroles adressées à saint Louis : « Mon fils, j'aimerais mieux vous voir mourir que de vous voir commettre un péché mortel. »

Qu'un langage semblable ait souvent trouvé place dans les entretiens des parents de saint Hugues, nous en avons pour preuve non seulement la magna-

[1] Vita met. v. 45.
[2] Ibid. v. 46.
[3] Saint Hugues eut une entrevue avec Blanche de Castille pendant son dernier voyage en France. — Voir plus loin l. IV, c. II.

nimité de l'évêque de Lincoln, mais celle de ses frères qui, pénétrés des mêmes leçons que lui, ne cessèrent de l'encourager dans sa résistance à l'oppression. Ils disaient souvent « qu'ils aimeraient mieux qu'il ne fût pas né, s'il devait faillir un instant dans la défense de la liberté de l'Église [1]. »

Il n'est pas nécessaire d'avoir des renseignements plus précis pour se représenter la pure et fortifiante atmosphère au sein de laquelle s'éveillèrent le cœur et l'intelligence du petit Hugues d'Avalon. Sa mère étudiait avec un tendre intérêt les premières manifestations de la grâce dans son enfant consacré à Dieu par le caractère baptismal, et, vivement pénétrée des enseignements de la foi au sujet de la dignité du chrétien, elle méritait qu'on lui appliquât l'éloge décerné par saint Jean Chrysostôme à la mère de Samuel. « Anne, dit le saint Docteur, ne voyait pas seulement en Samuel un enfant, mais un être consacré au Seigneur ; et elle l'entourait d'une double tendresse, l'une inspirée par la grâce, l'autre par la nature. Pour moi, il me semble la voir pénétrée de respect pour son enfant. Elle avait bien raison. Les personnes qui se proposent d'offrir à Dieu quelques vases ou coupes d'or, se gardent de les employer à des usages profanes, lorsqu'on les leur a remis et qu'elles ont à les conserver chez elles avant le jour de la consécration : elles les considèrent comme des objets marqués d'un caractère de sainteté, et elles n'oseraient aucunement les manier avec indifférence comme des vases ordinaires. Tels étaient les sentiments d'Anne à l'égard de son enfant, avant

[1] Magna Vita, l. V, c. XIV.

même qu'elle l'eût introduit dans le temple. Elle l'aimait plus qu'on aime un enfant, elle le vénérait comme la propriété du Seigneur : il était pour elle un principe de sainteté, et en effet sa maison était vraiment un temple, puisqu'elle renfermait un prophète et un prêtre [1]. »

La mère de notre Saint avait-elle, comme celle de Samuel, consacré spécialement, de concert avec son époux, son nouveau-né au service de Dieu? Nous l'ignorons, mais il est à croire qu'elle s'aperçut bientôt avec joie des dispositions qui laissaient entrevoir l'avenir du petit Hugues. Si la consécration opérée aux fonts baptismaux suffisait pour exciter en elle les sentiments les plus élevés à l'égard de son enfant, elle pouvait aussi penser à une consécration plus spéciale et préparer à l'Église un digne ministre.

Quoi qu'il en soit, c'était bien un vase d'élection qui se façonnait entre ses pieuses mains, et il fut éloigné avec soin de tout ce qui pouvait le profaner, ou seulement diminuer sa beauté. Saint Hugues aimait à remarquer plus tard jusqu'à quel degré d'austérité avaient été poussées les précautions prises pour sauvegarder son enfance. « En vérité, disait-il, je n'ai jamais touché aux joies de ce monde, je n'ai jamais appris aucun jeu, et je n'en ai senti aucun désir. » Si ses parents respectèrent ainsi la gravité précoce qu'ils apercevaient en lui, et ne songèrent pas à réagir contre le dégoût que lui inspiraient les délassements vulgaires, c'était assurément afin de seconder les vues de la Providence qui appelait leur fils à une haute sainteté.

[1] Discours sur Anne, 3.

Après le temps de plus en plus long donné à la prière, après les entretiens sur les vérités de la religion et sur les vertus chrétiennes, les exercices de charité envers les pauvres étaient les récréations dont le petit Hugues ne se lassait pas.

Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, qu'un grand courant de sacrifice et d'héroïsme traversait alors le monde et soulevait puissamment les âmes. Les souvenirs de la première croisade étaient encore très vivants : ils faisaient l'objet de mille récits attachants qui n'éveillaient pas moins l'attention des enfants que des personnes plus âgées. Leur conclusion pratique était facile à tirer : elle se résumait dans ce cri de fidélité qui doit se répéter souvent lorsque retentissent les appels de la conscience, aussi bien que lorsqu'on prêchait la guerre sainte : « Dieu le veut ! » Les chrétiens qui ne pouvaient se croiser étaient aussi fortement invités à contribuer par leurs prières et leurs pénitences à la délivrance des Saints-Lieux. Les grands résultats obtenus, la conquête de Jérusalem et du Saint-Sépulcre, la fondation d'un royaume latin en Palestine, n'avaient pas mis fin à la lutte contre le croissant, et des nouvelles alarmantes arrivées d'Orient remuaient déjà l'Europe que la voix ardente de saint Bernard allait entraîner bientôt à une seconde croisade.

La vie elle-même du saint abbé de Clairvaux et celle des moines fervents des divers Ordres qui marchaient avec lui dans la voie étroite du renoncement, étaient une exhortation non moins éloquente dont le petit Hugues pouvait de plus en plus profiter. Il était facile de lui montrer les énormes murailles de rocher derrière lesquelles se cachaient les solitaires

de la Grande-Chartreuse, ces imitateurs déjà renommés des Pères du désert, que saint Bernard était venu voir avec vénération. Sans essayer encore d'accomplir ce même pèlerinage, il avait tout près du domaine de son père, à Villard-Benoît, le voisinage d'un prieuré de chanoines réguliers qui, sous une règle moins austère que celle des Chartreux, édifiaient beaucoup la contrée environnante, et attiraient spécialement à eux le seigneur d'Avalon.

A côté du bien qui s'affirmait si hautement, le mal ne laissait pas à cette époque d'avoir sa place toujours trop large; mais dans le sanctuaire domestique où vivait notre saint enfant, les exemples pernicieux n'avaient pas d'entrée, ou bien si parfois le récit en était toléré, avec les précautions désirables, c'était pour inspirer l'horreur la plus profonde, et avec des explications qui mettaient en lumière la justice divine, attentive à sévir tôt ou tard contre les criminels.

Un fait de ce genre était resté gravé dans la mémoire de saint Hugues, et il aimait à le raconter, même devant les personnages les plus distingués.

Lorsqu'il était enfant, il avait connu particulièrement un marchand qui demeurait sur l'un des domaines de son père. Ce marchand faisait de fréquents voyages pour son commerce qui consistait surtout à vendre les produits des pays éloignés. Pendant son absence, le seigneur d'Avalon se chargeait avec bonté de veiller sur sa famille; et à son retour, le vassal ainsi protégé se hâtait d'aller trouver son châtelain pour le remercier de sa bienveillante charité, et pour lui offrir en présent quelques objets rares. D'un caractère gracieux et libéral, il avait

facilement conquis l'affection de son bienfaiteur, toujours prêt à ouvrir son cœur à ceux qui le voyaient.

Or la nouvelle de son retour arriva un jour au château sans qu'on le vît paraître lui-même, selon sa coutume. Plein d'inquiétude, le seigneur d'Avalon se rendit avec une escorte armée à la demeure du marchand. La femme de celui-ci se présenta au-devant de lui et se plaignit du départ subit de son mari qui, à l'entendre, ne serait resté qu'une nuit au logis, et aurait entrepris immédiatement une nouvelle excursion dont le terme était incertain.

Après un moment d'hésitation, ne voyant aucun indice manifestement contraire à cette déclaration, le chevalier reprit avec ses hommes d'armes le chemin du château. Mais aussitôt le chien du marchand s'attacha à ses pas et fit tant de cris et de signes insolites qu'il l'obligea à revenir jusqu'à un champ fraîchement labouré. Là le fidèle animal se mit à creuser l'un des sillons : on poursuivit alors ce travail et l'on vit apparaître le corps de l'infortuné marchand, qui avait été étranglé par sa propre femme avec l'aide d'un complice des désordres de cette misérable créature. Le crime fut bientôt prouvé et put recevoir le châtiment qu'il méritait.

L'éducation du petit Hugues se poursuivait donc depuis son berceau, à travers les évènements, d'un intérêt général ou local, que savaient heureusement commenter ses parents, quand arriva le moment de commencer son instruction proprement dite. Selon les usages de l'époque, c'était vers l'âge de sept ans que l'enfant était remis entre les mains d'un précepteur ou envoyé à une école pour commencer ses études. Un trait que nous recueillons

dans l'histoire des derniers jours de notre Saint, nous servira à comprendre l'importance qu'on attachait alors à cette première initiation aux connaissances humaines.

Le chapelain-biographe du saint évêque de Lincoln a soin de consigner dans son récit qu'il eut l'honneur de donner une première leçon de lecture au jeune neveu du prélat. Ce début n'eut rien de vulgaire. L'élève, âgé de sept ans, et nommé Jean, avait suivi son oncle à Belley. C'est dans la cathédrale de cette ville, sur l'autel dédié à saint Jean-Baptiste, que l'alphabet fut déposé et montré pour la première fois à cet enfant [1].

En ce siècle de foi, on savait estimer hautement la culture de l'intelligence, mais on prouvait cette estime en mettant à la base comme au couronnement des travaux de l'esprit l'invocation du Père des lumières qu'il s'agissait avant tout d'apprendre à connaître et à aimer. Assurément les premières études du jeune Hugues furent pénétrées de cette forte sève religieuse qui, loin de nuire à ses progrès, fit croître rapidement et mûrir ses talents naturels. On remarqua bientôt en lui une application et une attention supérieures à son âge, en même temps qu'une prompte ouverture de l'entendement et une grande facilité à s'assimiler l'enseignement qu'il recevait. Il recueillait déjà les fruits de son éloignement des dissipations mondaines. Son âme, dégagée de ce que la sainte Écriture appelle « la fascination des bagatelles [2], » s'élançait avec joie vers tout ce qui pouvait l'élever et l'éclairer.

[1] Magna Vita, l. V, c. XIV.
[2] Sap. IV, 12.

Dieu le préparait par là à comprendre la leçon terrible mais salutaire que la mort allait bientôt lui donner. Il n'avait que huit ans lorsqu'il perdit sa mère. L'impression qu'il reçut alors acheva de tourner son cœur vers le ciel et de le fermer pour toujours aux séductions terrestres.

Il lui restait un père qui, au lieu de disputer son fils à la grâce, eut l'inspiration de le diriger lui-même vers la vie religieuse, et sut accomplir ce dessein avec une admirable délicatesse. Soutenu par l'intercession de la noble épouse qu'il venait de perdre, il prit le parti d'exécuter l'ancien projet qu'il avait eu de se consacrer à Dieu, et voulut associer son plus jeune enfant à ce grand acte. Il ne tarda pas à manifester ses intentions en faisant le partage de ses biens. Après avoir assigné à ses fils Guillaume et Pierre l'héritage qui leur revenait, il annonça que la portion d'Hugues allait être remise aux chanoines réguliers de Villard-Benoît, chez qui il était résolu de se retirer avec son dernier fils. Il n'eut pas de peine à persuader celui-ci de le suivre. Son propre exemple confirmait assez ses paroles qui n'étaient d'ailleurs qu'une conclusion de l'éducation antérieure qu'il avait donnée à son enfant. Celui-ci, racontant plus tard ce qui s'était passé alors, faisait remarquer ce que son père avait sacrifié pour entrer au couvent : « Il renonça complètement, disait-il, à tout ce qu'il avait au monde pour s'enrôler dans la milice de Jésus-Christ, et ne craignit pas de devenir tout à coup jeune soldat dans les camps du ciel, lui qui était un vétéran des armées de la terre. Il aurait pu se reposer avec honneur comme les chevaliers de son âge ; mais il ne tenait pas à ce repos

qui est loin de garantir celui de l'autre vie. Il prit donc l'habit religieux, lui qui était animé depuis longtemps de l'esprit religieux. Comme il regrettait profondément de n'avoir pas quitté le monde au moment d'y entrer, il voulut, du moins, que j'eusse ce bonheur : il me persuada facilement d'abandonner des plaisirs que j'ignorais, et me prit pour compagnon d'armes dans la milice spirituelle[1]. »

Hugues, comme on le voit, était déjà capable, malgré son jeune âge, de comprendre, sinon les biens du monde qu'il laissait, du moins ceux de la vie religieuse qu'il allait embrasser. Ce fut volontairement qu'il accéda aux vues et aux conseils de son père.

Ceux qui s'étonneraient de la conduite du seigneur d'Avalon et qui songeraient à l'accuser d'avoir violé la liberté de conscience, n'auraient qu'à réfléchir un peu pour échapper aux préjugés rationalistes. Que penseraient-ils si le père du jeune Hugues avait voué d'aussi bonne heure son fils à la carrière des armes et l'avait fait entrer en qualité de page à la cour de quelque prince ? Ils n'auraient certainement aucun reproche à lui adresser. Pourquoi donc ne pas admettre qu'il avait le droit d'agir de même, lorsqu'il était question de la carrière monastique, où l'on fait profession de servir et d'entourer le Roi des rois ? Envisagée à ce point de vue, qui est le seul vrai, et qui était celui de Guillaume d'Avalon et de ses contemporains, la vocation religieuse est le plus grand honneur qu'un père puisse procurer à ses enfants, et s'il ne doit pas les y pousser malgré eux, il est obligé non seulement de ne pas les en détourner,

[1] Magna Vita, l. I. c. 1.

mais de leur donner les plus sincères et les plus efficaces encouragements, dès qu'il s'aperçoit de l'appel de Dieu.

Au moment fixé pour répondre à cet appel, Hugues s'éloigna avec son père du château d'Avalon, et prit le chemin du prieuré où les chanoines attendaient avec émotion ces deux nouveaux frères, l'un rajeuni par son sacrifice, l'autre portant sur son front le rayonnement d'une sagesse déjà avancée, tous deux unis non moins par les liens de la divine charité que par ceux du sang, ravis de ne pas se séparer en disant adieu au monde, prêts à se signaler dans le bon combat et à marcher vaillamment à la conquête de la perfection.

CHAPITRE II.

HUGUES AU PRIEURÉ DE VILLARD-BENOIT.

Les chanoines réguliers de Villard-Benoît. — L'aurore de la vie d'un saint. — L'oblation du petit Hugues. — Une école monastique au xIIe siècle : son maître, ses élèves, son programme d'études, son esprit chrétien. — Vertus du jeune chanoine. — Il est chargé de soigner son père. — Bénédictions qui récompensent son dévouement filial.

« Il y a dans le territoire de Grenoble une église desservie par des clercs appartenant à l'ordre des chanoines réguliers, et réunis au moins au nombre de sept. Ce lieu dépend, avec ses habitants, de l'église mère et cathédrale de Grenoble, où se trouve aussi une communauté du même ordre.

« Mon père eut toujours une affection spéciale pour ce prieuré qui était situé sur les limites de ses châteaux et de ses terres ; en fils dévoué, il honorait l'église mère dans celle qui en était issue[1]. »

C'est ainsi que Villard-Benoît nous est décrit par saint Hugues lui-même.

Sans avoir la prétention de résoudre tous les problèmes historiques soulevés par ces quelques lignes, et sans rechercher la première origine des chanoines réguliers, nous nous contenterons de constater que cet ordre dut ses principaux développements à une grande pensée qui eut pour propagateurs saint Chro-

[1] Magna Vita, l. I, c. I.

degand, évêque de Metz, puis saint Pierre Damien, le B. Yves de Chartres, saint Norbert, et qui fut sanctionnée à plusieurs reprises par l'autorité des Souverains Pontifes. Il s'agissait de réformer le clergé en commençant par ses membres les plus distingués après les évêques, c'est-à-dire par les chanoines. Au commencement du XIIe siècle, il se fit un effort plus général pour atteindre ce but, et les communautés de chanoines réguliers, fondées sur la règle de saint Augustin, s'établirent dans beaucoup de diocèses, pendant que quelques-unes d'entre elles, comme celle de Saint-Victor et surtout celle des Prémontrés, fils de saint Norbert, prenaient assez d'extension pour devenir de florissantes congrégations.

Saint Hugues, évêque de Grenoble, n'avait pu rester étranger à ce mouvement de réforme, qui répondait à ses plus ardents désirs. Il avait introduit la vie commune dans son chapitre, mais ce fut son successeur, appelé aussi Hugues[1], et religieux de la Grande-Chartreuse, qui acheva cette transformation, approuvée par une bulle du pape Innocent II, datée de Pise, le 31 Mai 1136[2].

Les chanoines de Villard-Benoît étaient devenus, comme ceux de la cathédrale de Grenoble auxquels ils se rattachaient, des religieux pleins de ferveur et animés du désir de faire honorer le sacerdoce par leurs œuvres. Au moment où ils reçurent Guillaume d'Avalon et son fils, ils avaient encore leur première flamme et pratiquaient leur règle avec cette fidélité qui

[1] Voir sur ce prélat, qui devint archevêque de Vienne, la Notice publiée à la suite de la vie de saint Hugues de Grenoble, par M. Albert de Boys.

[2] D. Le Couteulx, Ann. Ord. Cart. ad an. 1136, vol. I, p. 398.

distingue les communautés naissantes. Pour récompenser et stimuler leurs efforts vers la sainteté, la Providence les fit assister à l'aurore de la vie d'un saint, spectacle ravissant dont on ne peut se faire une juste idée qu'en se rappelant ces paroles de l'Évangile : « Jésus croissait en sagesse, en âge et en grâce devant Dieu et devant les hommes (Luc, II, 52). »

N'est-ce pas, en effet, Jésus-Christ lui-même, qui se plaît à se faire admirer dans ses saints, qui grandit en eux, et qui éclaire progressivement de sa lumière les sommets et les profondeurs de leurs âmes ? N'est-ce pas un reflet de la divine beauté de son enfance et de sa jeunesse que nous contemplons dans l'adolescence de ses amis de prédilection ?

Une gracieuse cérémonie mit en scène le jeune Hugues peu après son arrivée à Villard-Benoît. Son père l'offrit à la communauté, tout en s'offrant lui-même avec lui. Voici, d'après un recueil du moyen-âge, comment s'accomplissait cette oblation, qui était unie à celle des saints mystères. Le petit récipiendaire, après qu'on lui avait fait la couronne monacale, portait en ses mains une hostie et un calice dans lequel il y avait du vin. Après l'Évangile, ses parents l'offraient au prêtre qui célébrait la Messe. Ils enveloppaient la main de leur enfant dans la nappe de l'autel, et l'abbé ou le prieur le recevait. Les parents promettaient qu'ils ne porteraient jamais l'enfant à quitter l'Ordre et qu'ils ne lui donnerait jamais rien qui pût l'engager à sa perte. Cette promesse étant écrite en présence de témoins, ils devaient la lire tout haut et la mettre ensuite sur l'autel. Après cela, le supérieur faisait habiller l'enfant

d'après la coutume de l'Ordre[1]. Les chanoines de Villard-Benoît portaient la soutane blanche et le surplis ; au chœur, ils avaient une chape noire en hiver et l'aumusse en été.

La promesse faite par le père de saint Hugues fut probablement rédigée dans les mêmes termes que celle dont nous trouvons la teneur au Cartulaire de Domène, avec la signature de Romestang d'Avalon, appelé comme témoin[2]. Ce seigneur était, croyons-nous, le grand-père de notre saint.

Il y avait parmi les chanoines présents à l'oblation du petit novice un spectateur plus attentif et plus attendri que les autres. C'était le vénérable religieux auquel devait être confiée l'éducation monastique du jeune Hugues, et la préparation à l'émission des vœux qui ne pouvaient se prononcer, d'après la discipline alors en vigueur, avant l'âge de quatorze ans accomplis.

Laissons l'élève peindre lui-même son maître et nous donner un aperçu de la mâle et tendre affection qu'il trouva en lui. « Au nombre de ces chanoines, dit-il, se trouvait un vieillard qui se distinguait

[1] Statuts de Lanfranc, archevêque de Cantorbéry. — Voir Hélyot, Hist. des Ordres monastiques.

[2] *Carta Richardi Esmerudis de decimo de Tedesio.*

Sciant omnes quod ego Richardus Esmerudis obtuli filium meum nomine Oddonem Domino Deo et sanctis apostolis ejus Petro et Paulo, necnon et sancto Benedicto ad locum Cluniacensem, scilicet ad suscipiendum habitum religionis, et dedimus pro eo et uxor mea Aldegardis, et filius meus Morardus, et alii filii mei duodecimam partem decimarum ecclesiæ de Tedesio et plus aliquid :

S. Pontii Aynardi, et fratris sui ; S. Eustachii qui hoc donum laudavit ; *Romestagni de Avalone*, Petri Bruni.

Cartulaire *de Domina*, n° 171.

entre ses confrères par sa vertu et par sa science. Les gentilshommes du voisinage lui confiaient avec empressement leurs fils pour leur enseigner les lettres profanes et ecclésiastiques, et pour les former aux bonnes mœurs. Il ne manqua pas de m'inspirer surtout le goût des saintes Lettres, même pendant mes études rudimentaires. Il s'efforçait par ses caresses paternelles et par ses avis d'enflammer mon jeune cœur de l'amour de la doctrine la plus solide et la plus élevée. Pour détourner mon attention des jeux et des puérilités, il s'ingéniait à me tenir occupé par des exercices variés. Tandis que les enfants de mon âge qui m'entouraient se livraient fréquemment à leurs amusements, il m'adressait avec une douceur paternelle des exhortations comme celle-ci : « Mon bien cher fils, ne vous abandonnez pas « à la folle et inconstante légèreté de vos compa« gnons ; laissez-les faire ; leurs goûts ne sont pas « ceux qui conviennent à votre vocation. » Puis il ajoutait : — « Mon cher petit Hugues, mon cher « petit Hugues, c'est pour Jésus-Christ que je vous « élève, le jeu n'est pas votre affaire [1]. »

Grâce à ces précieuses indications, nous pouvons entrevoir l'école monastique de Villard-Benoît, avec son maître vénérable, ses élèves, son programme d'études, et son esprit profondément chrétien.

Le maître était de la race de ces moines qui joignaient à leurs pratiques de pénitence et de piété une étude assidue et infatigable, et qui ont rendu de si grands services à la science. Content de se dé-

[1] Hugonete, Hugonete; ego te Christo nutrio ; jocari non est tuum. — Magna Vita, loc. cit.

vouer aux enfants qui lui étaient confiés, il travaillait pour eux avec la conscience de remplir un noble ministère, et sans se soucier des succès plus brillants qu'il aurait peut-être obtenus dans le monde. Tels étaient, à la même époque, ces nombreux professeurs qui honoraient partout les écoles monastiques si florissantes. « Le bienfait de l'instruction, dit M. de Montalembert, fut à peu près exclusivement répandu par leurs soins, depuis le neuvième jusqu'au quatorzième siècle, c'est-à-dire pendant l'époque de la plus grande splendeur et de la plus grande puissance de l'Église [1]. » Ils ne faisaient, d'ailleurs, que suivre la tradition de leurs ancêtres, tradition qui remontait jusqu'aux solitaires de la Thébaïde, et qui est attestée par un livre éloquent de saint Jean Chrysostome en faveur de ces généreux instituteurs déjà calomniés et persécutés [2].

Les élèves qui fréquentaient les écoles monastiques se divisaient en deux classes : il y avait les novices ou les petits oblats, destinés à la vie claustrale, et les écoliers laïques, qui devaient rentrer dans le siècle. Les plus nobles seigneurs envoyaient leurs fils à ces institutions, où étaient élevés parfois des enfants royaux tels que ceux qui devinrent, sur le trône de France, Robert le Pieux et Louis le Gros. Si le contact de ces deux catégories d'étudiants avait de grands avantages pour les jeunes laïques, il n'était pas sans dangers pour les jeunes religieux, et il y avait eu même au concile d'Aix-la-Chapelle, en

[1] Les Moines d'Occident, t. VI, l. XVIII, c. III.

[2] S. J. Chrys... *Adversus oppugnatores vitæ monasticæ*, l. III.

817, une décision prise contre cet usage. Mais l'attraction exercée par les écoles monastiques était trop puissante pour qu'une semblable prohibition fût respectée, et il fallut s'en tenir à des précautions pareilles à celles que nous voyons pratiquées à Villard-Benoît. Notre petit chanoine avait bien avec ses condisciples laïques certains rapports indispensables, mais son maître veillait soigneusement à le séparer d'eux au moment des récréations. Les divertissements bruyants qu'on était obligé d'accorder à de futurs chevaliers, ne convenaient pas à la formation d'un novice. Hugues, nous le savons, n'avait jamais eu d'attrait pour les jeux, et il suivit, par conséquent, sans aucune peine, la direction austère du bon religieux, qui n'épargnait rien pour lui procurer les distractions compatibles avec la vie du cloître. De petits travaux manuels aussi variés que possible, des entretiens familiers, des promenades intéressantes, tels étaient sans doute les exercices qui suppléaient aux autres délassements.

Mais l'étude elle-même était pour le jeune Hugues le plus doux des délassements. Le programme qu'on suivait dans les écoles monastiques était plus riche et plus étendu qu'on ne le supposerait à première vue : il offrait à l'intelligence des aliments très solides et très attrayants. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à parcourir le *Traité des Études* de l'époque *(Eruditionis didascalicæ libri septem,)* ouvrage composé par un célèbre chanoine régulier, Hugues de Saint-Victor, mort en 1142. Nous ignorons si l'on enseignait à Villard-Benoît toute l'encyclopédie résumée dans ces pages remarquables et plus vaste que celle des sept arts libéraux ; mais nous ne doutons

pas du tact avec lequel furent choisies de préférence les connaissances les plus propres à former ce qu'un penseur illustre nomme « une tête bien faite plutôt que bien pleine. » Les lettres profanes n'étaient pas bannies ; elles avaient leur place à côté mais au-dessous des lettres sacrées et ecclésiastiques. On ne méconnaissait ni leur utilité ni leurs dangers, et on se tenait à égale distance d'un enthousiasme semblable à celui qui signala plus tard la Renaissance, et de cette défiance excessive qui avait porté certains esprits à repousser complètement les auteurs païens des écoles chrétiennes. La règle pratique que l'Église a toujours approuvée est celle que saint Pierre Damien formule ainsi, après d'autres Pères de l'Église, en parlant des études mêmes que saint Grégoire VII avait faites sur les anciens : « C'est enlever aux Égyptiens leurs trésors, dit-il, pour en construire un tabernacle à Dieu, que d'étudier les poètes et les philosophes, afin de se faire un esprit plus pénétrant et plus propre à méditer les mystères de la parole divine [1]. »

Hugues pouvait donc lire les chefs-d'œuvre de l'antiquité païenne, mais avec les précautions voulues, que son maître lui faisait prendre, et surtout avec le soin de préférer à toutes les beautés littéraires la sublime doctrine contenue dans l'Écriture sainte et dans les Pères de l'Église.

L'enseignement qu'il recevait, avait pour mérite principal, d'être animé par un esprit profondément chrétien. Rien ne caractérise mieux cet esprit que la belle parole du vieux chanoine à son élève :

[1] Opusc. XXXII, c. IX.

« *Christo te nutrio.* — C'est pour Jésus-Christ que je vous élève. » Diriger vers le divin Maître toutes les pensées et les affections; remonter de toute clarté vers le Père des lumières; transformer chaque progrès de l'intelligence en progrès de la volonté; s'appliquer à voir de plus en plus resplendir l'idéal du chrétien, qui doit être un autre Jésus-Christ; travailler avec tout l'élan de la jeunesse à se rapprocher constamment de cet idéal; s'élever au-dessus de la science qui enfle pour arriver à la charité qui édifie : tel était le but proposé aux efforts de l'étudiant qui ne devait pas oublier qu'il était en même temps novice. Si son maître le lui rappelait avec une insistance particulière, ce n'était pas qu'il négligeât de faire entrer dans la même voie ses autres élèves, mais c'était parce qu'il voyait dans son cher Hugues un religieux, c'est-à-dire un chrétien plus parfait à former et à conduire vers les sommets de la sainteté. Il savait ennoblir et adoucir par les mêmes pensées les corrections, parfois assez rudes, qu'il croyait utiles pour réprimer certaines petites saillies ou vivacités de son élève. Si celui-ci se mettait à pleurer, lui-même fondait aussitôt en larmes, et consolait l'enfant avec une tendresse paternelle. « Mon fils, lui disait-il, ne pleurez pas et ne faites pas pleurer un vieillard. » Puis il le félicitait de ses belles qualités et lui répétait sous diverses formes sa maxime de prédilection : « C'est vers Dieu que je dirige vos pas; soyez-en certain, vous irez à Dieu[1]. »

[1] Girald. Cambrens. De Vita S. Hugonis, D. I, c. 1. — « Ad Deum enim desuper te mitto; et ad Deum ibis sine dubio. »

Le jeune chanoine fut fidèle à se pénétrer de cet esprit, et marcha à grands pas dans la carrière qui lui était ouverte. N'oublions pas qu'il y trouva pour guide le divin Pasteur lui-même, avec lequel le mettaient en relation directe la prière et les sacrements. Pendant l'office canonial comme pendant la sainte Messe, dans le secret de l'oraison privée comme dans les exercices publics de piété, il s'unissait à son Dieu, dont il se nourrissait réellement au banquet eucharistique. Quiconque a la foi et réfléchit à cette éducation surnaturelle donnée par Jésus-Christ lui-même, ne s'étonnera pas des fruits merveilleux qu'elle produit dans une âme bien disposée.

Le plus beau et le plus doux de ces fruits, c'est la charité, cet amour pur et profond qui va de Dieu aux hommes, pour revenir des hommes à Dieu. Hugues ne négligea rien pour pratiquer cette grande vertu dans toute sa féconde expansion. S'il se fit remarquer par sa régularité constante et par son application au culte divin, s'il s'attacha à ne rien refuser à Jésus-Christ et à devancer même ses désirs, il n'eut pas moins de soin à ne rien omettre de ce qui pouvait être agréable à ses frères en religion. En rendant à Dieu ce qu'il devait à Dieu, il n'était jamais en retard pour rendre au prochain tous les services dont il était capable, se faisant un devoir de soulager et de consoler chacun de ceux qui l'entouraient. Son amabilité n'avait d'ailleurs aucune ressemblance avec celle du monde qui cache sous des sourires et des empressements affectés tant de retours égoïstes : elle avait pour compagnes une simplicité ennemie de toute dissimulation, une franchise et une loyauté qui s'unissaient à une remarquable

prudence, prompte à discerner la limite où la condescendance devient faiblesse et respect humain.

Ces qualités brillèrent de plus en plus, surtout lorsqu'arrivé à sa quinzième année, Hugues put faire ses vœux de religion [1] et vivre complètement avec ses confrères, non plus sous le régime de l'école mais sous celui du cloître.

Une occasion lui fut ménagée délicatement par la Providence, pour faire ressortir et en même temps pour développer tout ce que son cœur renfermait déjà de dévouement et de tendresse.

Son père, heureux témoin de sa vertu croissante, devait en bénéficier particulièrement, grâce à la chaude affection qu'il avait su conquérir lui-même au prieuré, comme autrefois dans le monde. Parvenu à une vieillesse avancée, et accablé par les infirmités de cet âge, il inspirait aux autres chanoines le plus vif intérêt. Le prieur, voulant l'assister comme il le méritait, eut la touchante attention de lui donner son propre fils comme infirmier : « Vous ne sauriez, dit-il au jeune Hugues, nous faire un plus grand plaisir, à nos confrères et à moi, qu'en soignant avec tous les égards imaginables votre père pour qui nous avons tant d'estime. Personne parmi nous n'a un dévouement plus actif, une humilité plus profonde, une dextérité plus prompte que vous n'en avez montré : c'est donc à vous que doit être confiée une charge aussi importante. » Hugues reçut avec joie et accomplit avec empresse-

[1] Depuis le concile de Trente, la profession religieuse ne peut être validement faite avant l'âge de seize ans accomplis.

ment l'ordre de son père spirituel qui le fixait auprès de son père selon la chair. Il vénérait et aimait celui-ci doublement ; à cause des liens que la nature avait formés, et à cause de ceux que la grâce avait surajoutés. Guillaume d'Avalon en effet, était aussi un père spirituel pour son fils qu'il avait enfanté à la vie religieuse, bienfait dont Hugues lui était plus reconnaissant que de celui de l'existence terrestre.

Le pauvre vieillard eut donc tous les soins qu'il pouvait désirer. Son fils ne le quitta point jusqu'à sa mort : il lui servait de guide lorsque le malade avait encore la force de faire quelques pas, il le portait au besoin, il lui préparait ses aliments, et l'aidait à les prendre. Surtout il mettait tout son cœur et toute sa piété filiale dans chacun de ces services qu'il se rappelait plus tard avec un grand plaisir. Il savait témoigner de mille manières à son vieux père cette affection qui était le meilleur des remèdes et la consolation la plus précieuse.

Sa récompense était de recevoir en retour de chacun de ses services la bénédiction paternelle, faveur qu'il estimait et désirait toujours avec ardeur. Semblable au patriarche Isaac, Guillaume d'Avalon respirait à l'approche de son fils comme « l'odeur d'un champ couvert de fleurs, sur lequel s'est répandue la bénédiction de Dieu (Gen. XXVII, 27.) » Son cœur de père s'ouvrait alors et se fondait en bénédictions, qui ne devaient pas être moins exaucées que celles du père de Jacob.

Hugues, à cette école de la charité, prit des entrailles de miséricorde, des entrailles paternelles pour les âmes qu'il eut dans la suite à diriger. Tout en achevant et complétant ses études aux mo-

ments libres que lui laissaient ses fonctions d'infirmier, il s'initiait pratiquement au ministère de consolation qu'il allait remplir avec tant de succès. Lorsque son père mourut entre ses bras, il sentit son cœur se briser sans doute, mais en même temps se dilater sans mesure. Riche des bénédictions sans nombre qu'il avait reçues, il se prépara à les transmettre autour de lui, et à être le digne représentant de la bonté infinie de Dieu.

CHAPITRE III.

PRÉDICATION ET MINISTÈRE PAROISSIAL.

Hugues est ordonné diacre. — Il prêche dans l'église de Villard-Benoît. — L'éloquence sacrée, d'après saint Augustin. — Succès du jeune prédicateur, qui devient ensuite prieur et curé de Saint-Maximin. — Heureux résultats de son administration et de son ministère. — Il fait cesser un grand scandale. — Il se sent attiré vers une vie plus parfaite. — La solitude, d'après saint Bruno. — Hugues obtient de visiter avec son prieur la Grande-Chartreuse.

Lorsqu'il fut entré dans sa dix-neuvième année, Hugues reçut de ses confrères un éclatant témoignage d'estime. Les chanoines de Villard-Benoît demandèrent unanimement à l'évêque de Grenoble, Geoffroy ou Gaufrid[1], de l'ordonner diacre. Une telle dignité était alors assez appréciée pour que beaucoup de personnages vénérables, à l'exemple des diacres des premiers siècles de l'Église, n'en voulussent pas d'autre pendant leur vie tout entière. Pierre de Blois, écrivain du XII[e] siècle, qui atteste cet usage de son temps, en rapporte un exemple remarquable. Il avait appris de la bouche même de Célestin III, que ce

[1] Ce prélat était Chartreux, et ami de saint Anthelme. Sous le prieur Basile, il confirma les dispositions du premier Chapitre général de l'Ordre.

pape, avant de monter sur le trône pontifical, était resté soixante-cinq ans dans l'ordre lévitique [1].

Hugues eut bien conscience de l'honneur qu'on faisait à sa vertu, et il en fut effrayé.

Il désirait avec ardeur, comme nous le verrons plus tard, le sacerdoce et par conséquent le diaconat, mais il se trouvait alors trop jeune et trop peu préparé pour approcher si près de l'autel. Cependant il eut beau manifester les répugnances de son humilité, on n'en tint pas compte, et l'on se fit une joie de lui voir exercer, après son ordination, les fonctions de diacre avec une dévotion angélique. On n'hésita pas même à le faire prêcher, et l'on s'aperçut vite qu'il était mûr pour ce grand ministère.

Saint Augustin, que les chanoines réguliers regardaient comme leur patriarche et leur législateur, lui offrait à la fois les meilleurs modèles et les préceptes les plus solides de l'éloquence sacrée. D'après le saint Docteur, « avant d'entreprendre d'instruire, de plaire, ou d'émouvoir, un orateur chrétien doit plus recourir à Dieu dans la prière qu'aux artifices de la parole, afin que gémissant aux pieds du Seigneur pour lui-même et pour ceux qui l'entendront, il n'exerce le ministère de prédicateur qu'après avoir fait celui de suppliant. L'heure étant venue de parler, qu'il élève à Dieu son âme altérée des eaux de la sagesse, pour les répandre après les avoir reçues, et faire part aux autres des biens dont il est rempli... Si la beauté du langage se présente à lui, il s'en sert non par recherche des ornements, mais pour suivre

[1] Petrus Blesens. epist. 123. — Célestin III fut élu pape à l'âge de 85 ans et gouverna l'Église de 1191 à 1198.

le mouvement de la pensée qui l'entraîne... Ainsi un homme qui combat très courageusement avec une épée enrichie d'or et de pierreries, emploie cette arme parce qu'elle est propre au combat, sans songer à son prix... L'orateur véritable ne dépend point des paroles, mais les paroles de lui [1]. »

Hugues, avec son noble caractère, ne pouvait comprendre autrement son devoir de prédicateur. D'un esprit naturellement vif et ouvert, d'un cœur accessible à toutes les saintes émotions, il lui suffisait d'aimer les âmes pour les remuer et les gagner à Dieu. Sa parole véhémente était un glaive auquel rien ne résistait. Soit qu'il s'efforçât de réveiller la torpeur des indifférents, soit qu'il dénonçât avec intrépidité les désordres des pécheurs scandaleux, soit qu'il distribuât sous des formes variées la science du salut à ses auditeurs, personne n'était tenté de « mépriser sa jeunesse », mais il apparaissait à tous comme « le modèle des fidèles (I Tim. IV, 12), » comme un autre Étienne, « plein de grâce et de force. (Act. VI, 8). »

Le succès du jeune prédicateur soutint victorieusement l'épreuve du temps, qui est souvent fatale pour l'orateur obligé de s'adresser au même auditoire. Les jours et les mois s'écoulèrent sans lasser l'admiration de ses confrères et du peuple rassemblé dans l'église de Villard-Benoît. Celui qui s'en réjouissait le plus vivement c'était le bon et vénérable chanoine qui avait formé Hugues à la vie religieuse et à la science. Devenu prieur, il n'avait pas cessé d'aimer son élève avec tendresse. Quelle con-

[1] *De Doctrina christiana,* l. IV, passim.

solation pour lui de voir ses efforts si bien récompensés, et de n'avoir qu'à encourager ce fils de son âme, qui s'élevait de jour en jour vers une perfection plus haute!

Le moment vint où il lui fut permis de montrer toute la confiance qu'il avait en son cher Hugues, en lui donnant l'administration de la *Celle* de Saint-Maxime (aujourd'hui Saint-Maximin). C'était un prieuré dépendant de celui de Villard-Benoît, et auquel était jointe une petite paroisse. Les chanoines réguliers pouvaient devenir curés, tout en restant fidèles à l'esprit de leur vocation apostolique : le concile de Poitiers, tenu en 1100, sous la présidence des légats de Pascal II, leur avait reconnu expressément ce privilège, sans vouloir encore l'étendre aux autres moines [1]. Mais il fallait choisir pour ces fonctions, selon la recommandation du B. Yves de Chartres [2], ceux dont la conduite et la doctrine étaient les plus estimées, attendu que « personne ne doit être constitué le gardien de la vie d'autrui, s'il n'a su d'abord être le gardien de sa propre vie. »

L'obéissance seule décida le jeune chanoine à se charger du fardeau honorable qu'on lui imposait. Lorsqu'il s'installa dans son petit prieuré, situé non loin du château d'Avalon, il le trouva dépourvu même du nécessaire. Loin de se décourager à la vue de ce dénuement que faisait ressortir le voisinage de l'opulente demeure de ses ancêtres, il se félicita de mieux pratiquer la pauvreté et mit toute sa confiance en la Providence divine. A peine si les

[1] Thomassin, Discipline de l'Église, l. III, c. XXII.
[2] Lettre 93.

faibles revenus du prieuré suffisaient pour l'entretien d'un seul chanoine et de la petite famille des serviteurs qui devaient habiter avec lui. Hugues n'en voulut pas moins avoir auprès de lui un de ses confrères qui, étant prêtre, pût célébrer l'office divin et administrer les sacrements à ses paroissiens, pendant qu'il se chargerait lui-même des autres labeurs du ministère pastoral. Il eut l'attention de choisir et de demander pour compagnon un chanoine âgé et plein de gravité, préférant les solides avantages de sa société aux agréments qu'aurait pu lui procurer un confrère plus jeune.

Quant aux terres et aux vignes du prieuré, il en confia le soin à d'honnêtes paysans cultivateurs qui ne tardèrent pas à leur faire rendre beaucoup plus qu'auparavant. Pour le jeune curé, il se mit peu en peine du lendemain, mais il s'appliqua à faire chaque jour ce que Dieu désirait de lui, en jetant dans son sein toutes les préoccupations de l'avenir. L'oraison et les études ecclésiastiques remplissaient son temps, en dehors des moments que lui prenait son ministère paroissial. On vit bientôt le prieuré changer de face. Tandis que ses revenus s'augmentaient, les tenanciers voyaient aussi leur avoir s'accroître, et surtout ils profitaient des exemples de leur pasteur pour mener une vie pleine de sobriété, de piété et de justice. Les pauvres trouvaient auprès d'eux d'abondants secours, et les riches se félicitaient de leur respectueux accueil. Leur bonne renommée s'étendit au loin, et attira de nombreux visiteurs à Saint-Maximin.

Hugues profita du concours qui se formait pour répandre plus largement la semence évangélique. Il

prêchait assidûment dans sa petite église, et chacun de ses auditeurs recevait de lui les conseils les plus propres à le maintenir dans la pureté de la foi catholique et dans l'intégrité des mœurs [1].

Si l'on se rappelle que Pierre de Bruys avait commencé par le Dauphiné sa propagande manichéenne, poursuivie après sa mort tragique, en 1147, jusqu'à nécessiter au siècle suivant la croisade contre les Albigeois, on sentira mieux les périls qui pouvaient menacer le troupeau du jeune pasteur et qui enflammaient son éloquence.

Hugues ne se contentait pas de la parole publique : il veillait attentivement sur ses brebis, malgré leur excellente réputation, et ne négligeait aucun moyen « de chercher celles qui étaient égarées, de relever celles qui étaient tombées, de panser celles qui étaient blessées, de fortifier celles qui étaient faibles, de conserver celles qui étaient robustes et fortes, et de les conduire toutes dans les pâturages de la justice (Ez. xxxiv, 16). » En un mot, il se montrait non seulement prédicateur, mais pasteur, aussi versé dans l'art de régir les âmes que dans celui de les instruire et de les toucher.

Un fait nous montrera qu'il avait raison d'être vigilant, et avec quelle prudence et quelle énergie il savait agir lorsqu'il se trouvait en face des plus graves difficultés. Hugues, devenu évêque de Lincoln, le raconta un jour au milieu d'une assemblée d'élite où les avis étaient partagés sur l'interprétation de ces paroles du divin Sauveur à Pierre : « Si votre frère a péché contre vous, allez lui représenter sa

[1] Magna Vita, l. I, c. vi.

faute en particulier, seul à seul. S'il vous écoute, vous aurez gagné votre frère. S'il ne vous écoute pas, prenez avec vous une ou deux personnes, afin que tout soit confirmé par l'autorité de deux ou trois témoins. Que s'il ne les écoute pas non plus, dites-le à l'Église ; et s'il n'écoute pas même l'Église, qu'il soit à votre égard comme un païen et un publicain (Matth. XVIII, 15-18). »

Après avoir laissé chacun émettre son opinion sur la manière d'exercer la correction fraternelle conformément à ce précepte évangélique, Hugues se prononça en dernier lieu et confirma sa décision par l'exemple suivant :

« Pendant ma jeunesse, dit-il, alors que, simple diacre, j'étais chargé de l'administration d'une paroisse, aidé par un prêtre qui remplissait les fonctions de son ministère, il arriva qu'un de mes paroissiens fut accusé, et, ce qui est pire, fut réellement souillé du crime d'adultère. Cette triste nouvelle m'affligea beaucoup, et je me mis à faire une sérieuse enquête à ce sujet. Ayant découvert la vérité du fait, voici comment, à l'aide de la grâce de Notre-Seigneur, j'en obtins la réparation. Je fis d'abord appeler le coupable, et j'eus avec lui, seul à seul, un entretien tel que l'exigeaient les circonstances. Mais loin d'avouer son crime, il se mit à le nier obstinément ; il s'emporta même, et, dans l'endurcissement de son âme aveuglée, il alla jusqu'à proférer contre moi des injures et des menaces ; après quoi, il se retira me laissant profondément attristé de le voir ainsi incorrigible. Je me souvins alors du précepte évangélique dont vous parlez, et en présence de deux, puis de trois témoins qui con-

naissaient l'affaire, je fis une nouvelle correction, employant encore la persuasion et promettant le pardon à mon paroissien pourvu qu'il s'amendât et qu'il fît pénitence. Mais il ne voulut encore s'engager à rien ; il ne consentit même pas à écarter de lui la cause des légitimes soupçons qu'il inspirait. Enfin, un jour de solennité je le dénonçai à tous en pleine église, et je flétris l'infamie de sa conduite. Puis je le menaçai, s'il ne venait au plus tôt à résipiscence, de le livrer à Satan pour châtier son corps, *in interitum carnis* [1]. Alors le coupable, terrifié et couvert de confusion, accourut au milieu des assistants, et déplora son péché avec beaucoup de gémissements et de larmes. Après qu'il en eut fait pénitence, il fut admis au pardon et à la réconciliation [2]. »

Hugues s'exerçait ainsi à ne pas se laisser vaincre par le mal, mais à vaincre le mal par le bien. Il ne songeait cependant point aux luttes semblables mais plus glorieuses que l'avenir lui réservait. Loin de penser à l'épiscopat, il aspirait à une vie plus retirée, où débarrassé de tout autre souci, il pourrait rechercher uniquement l'unique nécessaire. La solitude relative dont il jouissait dans son prieuré ne lui suffisait plus : il sentait le besoin de se séparer plus complètement du monde et de faire à Dieu un nou-

[1] C'est la formule d'excommunication employée par saint Paul (I, Cor. v, 5). Le droit coutumier du XII[e] siècle accordait aux curés des pouvoirs qui leur ont été retirés dans la suite. Néanmoins, ils ne devaient excommunier personne sans l'approbation formelle ou tacite de leur évêque, approbation dont saint Hugues s'était sans doute assuré avant de menacer ainsi le pécheur scandaleux.

[2] Magna Vita, l. I, c. vi.

veau et plus méritoire sacrifice. Il ne croyait pas pour cela abandonner les âmes auxquelles il s'intéressait. Le zèle, il le savait, n'est pas seulement le partage de la vie active ; il trouve aussi dans la vie contemplative son aliment et sa fécondité. Se sanctifier pour sanctifier ses frères, prêcher l'Évangile en le pratiquant dans ce qu'il a de plus austère et de plus pénible à la nature, s'appliquer jour et nuit à l'apostolat de la prière, marcher autant que possible sur les traces des grands anachorètes, si puissants pour convertir les pécheurs par le seul spectacle de leurs vertus ; sauver les âmes en leur montrant le chemin du salut, en travaillant de toutes ses forces à se sauver soi-même ; rien ne paraissait à notre chanoine plus digne d'ambition, plus capable de satisfaire l'énergie virile de son âge et les ardeurs surnaturelles dont il était dévoré.

A la fin du siècle précédent, de semblables aspirations avaient détaché du monde un chanoine de Reims, qui était sur le point de monter aux premières dignités de l'Église, et qui devint, en récompense de son immolation, le patriarche de l'Ordre des Chartreux. Saint Bruno nous a décrit lui-même la solitude telle qu'il l'avait cherchée et trouvée pour lui et pour sa longue postérité. Dans sa lettre à son ami Raoul le Verd, prévôt et plus tard archevêque de Reims, nous lisons ces paroles qui méritent bien d'être méditées : « Quant aux biens et aux douceurs que la solitude et le silence du désert procurent à ceux qui en ont fait leur partage, il faut en avoir l'expérience pour les connaître. Là des hommes généreux peuvent rentrer en eux-mêmes, autant qu'ils le souhaitent, habiter avec eux-mêmes, cultiver

activement en leurs âmes les germes des vertus, et jouir à l'avance des fruits du paradis. Là s'acquiert cette pureté et cette sérénité du regard, qui blessent le cœur de l'Époux divin, ce pur amour qui contemple Dieu. Là le repos s'unit au travail, et l'action ne nuit pas à la tranquillité. Là en retour de leurs laborieux combats Dieu accorde à ses athlètes la récompense qu'ils désirent, à savoir, la paix que le monde ignore, et la joie du Saint-Esprit. Là se trouve la belle Rachel, qui se fait plus aimer de Jacob que Lia, malgré la fécondité plus grande de celle-ci. Je veux parler de la vie contemplative dont les fils, moins nombreux que ceux de la vie active, sont, comme Joseph et Benjamin, plus chers à leur Père. Là est la meilleure part, que Marie a choisie et qui ne lui sera pas enlevée... Fuyez donc, mon frère, fuyez les tracas et les misères du monde, laissez les orages du siècle pour venir vous abriter et vous reposer dans ce port du salut. Vous savez ce que nous dit la Sagesse : Si quelqu'un ne renonce à tout ce qu'il possède, il ne peut être mon disciple. — N'est-il pas beau, utile et doux de se mettre à l'école de la Sagesse, sous la discipline du Saint-Esprit, pour acquérir la divine philosophie, qui seule peut donner la vraie béatitude ? »

Les enfants de saint Bruno continuaient à faire entendre autour d'eux l'éloquent appel de leur père, en suivant ses exemples et en montrant par leur sainteté les avantages de la vie solitaire. Hugues pensait souvent à eux, et prenait plaisir à entendre les récits de ceux qui avaient visité la Grande-Chartreuse. Son prieur de Villard-Benoît profitait lui-même de la proximité de ce saint désert pour y retrem-

per de temps en temps sa ferveur. Les impressions qu'il en rapportait et qu'il communiquait à ses chanoines contribuèrent sans doute à exciter de plus en plus les désirs du jeune curé, qui se sentait attiré vers ces moines si unanimement vénérés.

L'heure arriva où la crise salutaire, qui s'était déclarée dans l'âme de notre Saint, dut avoir son dénouement. Hugues voulut à tout prix se rendre compte par lui-même de la solitude qu'il jugeait digne de tant d'estime. Il demanda et obtint d'accompagner à la Grande-Chartreuse son prieur, qui était loin de soupçonner ses intentions, et de prévoir la vocation nouvelle que ce voyage allait mettre au grand jour.

CHAPITRE IV.

LA GRANDE-CHARTREUSE.

Le désert de Chartreuse et ses solitaires. — Hugues est ravi de ce spectacle. — Il visite le monastère. — Il en admire la riche bibliothèque. — Esprit des Chartreux. — Le prieur dom Basile. — Réponse faite au postulant. — Hugues persiste dans son dessein. — Opposition du prieur de Villard-Benoît. — Serment demandé et prêté. — Angoisses du jeune chanoine. — La grâce l'éclaire et il repart pour la Chartreuse. —Ses sentiments à l'égard de ceux dont il se sépare.

En tête du récit où le biographe contemporain de saint Hugues le suit au désert, on trouve ce titre plein d'expression : « Il visite la Chartreuse, et dès qu'il la voit, il se prend aussi à l'aimer [1]. » Noble et sainte passion qui sera comprise des âmes éclairées par Dieu d'une semblable lumière en présence du double spectacle offert par la célèbre solitude et par ses habitants. On nous permettra de nous arrêter un instant pour essayer de pénétrer avec notre Saint le secret de cette séduction mystérieuse, ou du moins pour participer en quelque manière à des émotions qu'il est plus facile de sentir que de décrire.

A la vue du désert de Chartreuse, séparé du reste

[1] Ubi cum priore suo Cartusiam inviserit, et visam dilexerit. — Magna Vita, l. I. c. I.

du monde par une enceinte de montagnes escarpées et sauvages, jonché des débris des avalanches, couvert de neige et de glace à peu près les deux tiers de l'année, semé de précipices et de sombres forêts, deux impressions différentes se déclarent et se révèlent spécialement dans les descriptions nombreuses que ce séjour a inspirées. « C'est effrayant ! » disent les uns. « C'est sublime ! » disent les autres. Ils sont moins en opposition qu'il ne semble tout d'abord. Le sublime, en effet, n'a-t-il pas, de sa nature, un côté effrayant pour notre petitesse et notre impuissance ? Il s'agit de savoir si l'âme est assez forte pour sortir d'elle-même, oublier ses terreurs, et s'élancer vers la beauté infinie qui se manifeste avec éclat dans ce spectacle grandiose. Dès que ce pas est franchi, le désert prend un autre aspect et ses charmes l'emportent sur ceux des plaines les plus riantes. Son hiver lui-même, si rude et si long, réserve de ravissantes surprises à ceux qui en bravent les rigueurs. Rien ne saurait faire oublier la splendeur du désert, complètement recouvert de neige, lorsque le soleil fait étinceler sous un ciel d'azur les sapins chargés de fleurs d'une blancheur éblouissante, et les rochers ornés de mille cristaux limpides.

Ce qui se passe en présence de la solitude, se reproduit aussi en face des solitaires.

Au dehors, la vie de ceux-ci n'est pas moins étrange que leur séjour : leurs vêtements pauvres et grossiers, leur silence profond, leur abstinence perpétuelle, leurs jeûnes et leurs macérations, leurs cellules isolées qui entourent un cimetière ; tout rebute les regards qui sont habitués aux délices du

siècle. Mais que la grâce divine vienne à saisir le cœur et à éclairer ce spectacle, tout change d'aspect, et au lieu de dire : « Quelle triste vie ! » ou bien : « Quelle folie ! » on reconnaît la sublime folie de la Croix, et l'on s'écrie : « Il fait bon rester ici ! »

Ainsi envisagé à son point de vue le plus complet et le plus élevé, le désert de Chartreuse, peut être comparé, selon la pensée du R. P. D. Le Masson[1], à un amphithéâtre magnifique, dont les montagnes forment les murailles et les gradins ; dont les prairies et les bois composent la décoration et les tentures ; dont l'arène inclinée et accidentée remonte de hauteurs en hauteurs depuis le torrent rapide qui en arrose la pente inférieure jusqu'au monastère où se groupent les athlètes du Christ, et jusqu'au roc perdu dans la forêt, du haut duquel saint Bruno paraît encore diriger, comme un général toujours consulté et obéi, la lutte pacifique mais infatigable dont il a donné le signal. Il est bien permis d'appliquer à la Grande-Chartreuse ces paroles si éloquentes de la Sainte-Écriture : « Les montagnes l'environnent de toutes parts, et le Seigneur lui-même entoure son peuple de sa protection (Ps. cxxiv) ... Il l'a trouvé dans une terre déserte, ce peuple chéri, dans une vaste et effrayante solitude. Il l'a conduit et instruit ; il l'a gardé comme la pupille de son œil. De même que l'aigle, qui provoque ses petits à prendre leur vol, et qui voltige doucement au-dessus d'eux, il a étendu ses ailes, et l'a pris avec lui, il l'a porté sur ses épaules. (Deut. 32). » C'est à l'un de ces divins coups d'aile que le chanoine Hugues

[1] Annales, p. I. I, c. II.

d'Avalon dut de s'élever sans retard à la hauteur du grand spectacle qu'il avait sous les yeux, et de s'attacher aussitôt pour toujours à la vie solitaire.

Après s'être pénétré d'admiration pour le désert, « si près du ciel et si loin des agitations de la terre, » il visita le monastère, construit dès lors sur l'emplacement actuel. L'ermitage de saint Bruno et de ses premiers compagnons avait été réduit presque complètement en ruines en 1132 par une terrible avalanche qui coûta la vie à sept religieux. Dom Guigues, qui était alors prieur, le transporta plus bas, pour le mettre à l'abri d'une semblable catastrophe. Ses travaux, complétés après lui par son successeur saint Anthelme, portaient ce cachet de simplicité qui convenait à une maison de solitaires, mais sans exclure ce que réclamait l'honneur dû au culte divin ni ce que conseillait l'esprit de modération et de discrétion.

Le cloître et les cellules n'étaient encore qu'en bois, mais celles-ci étaient déjà spacieuses et aménagées de manière à rendre la solitude fort supportable. Au milieu de ces constructions rustiques, la petite église bâtie en pierres, ne manquait pas d'art ni d'élégance. Elle avait un autel formé d'un seul bloc de belle pierre, qui n'avait pu être amené sur la montagne sans des efforts prodigieux[1].

Il y avait aussi dans le monastère, une riche bibliothèque sur laquelle se porta particulièrement l'attention de notre visiteur. « Il voyait dans cette grande abondance de livres (prædives librorum abundantia) un puissant secours pour arriver à s'entrete-

[1] D. Le Masson, Annales, p. 295.

nir avec Dieu seul [1]. » Avant lui, Guibert, abbé de Nogent, avait fait en 1104 la même remarque, et il écrivait des premiers Chartreux : « Bien qu'ils soient pauvres, ils ont cependant une très riche bibliothèque, de telle sorte qu'ils semblent travailler avec d'autant plus d'ardeur à acquérir la nourriture qui ne périt point, qu'ils ont moins de celle qui est périssable. Le comte de Nevers étant allé les visiter par dévotion, eut pitié de leur pauvreté, et leur envoya à son retour de l'argenterie d'un grand prix, mais ils la lui renvoyèrent, et le comte, édifié de ce refus, leur fit donner des cuirs et des parchemins qu'il savait leur être tout à fait nécessaires pour transcrire et relier des livres [2].

Hugues ne se contenta pas de cette vue du monastère, il s'appliqua surtout à examiner l'esprit des Chartreux, et il le trouva tel qu'il le souhaitait. « Les habitants lui plaisaient plus encore que l'habitation ; il voyait en eux la mortification de la chair, la sérénité du cœur, la liberté de l'esprit, un front toujours gai et une conversation sans reproche. Leurs Statuts leur recommandent la solitude, mais non pas la singularité ; si leurs cellules sont séparées, leurs cœurs sont unis. Chacun habite à part, et personne n'a rien à part, ne fait rien de lui-même. Tous vivent isolément, et chacun néanmoins, agit de concert avec la communauté. On est seul, et l'on évite ainsi les inconvénients de la société ; mais on vit assez en commun pour n'être point privé des avantages et du soulagement que procure la charité fraternelle. Sur-

[1] Magna Vita, loc. cit.
[2] Guibert de Nogent, *de Vita sua,* l. I, c. xi.

tout on est protégé par le sûr rempart de l'obéissance, en dehors de laquelle beaucoup de solitaires, livrés à eux-mêmes, sont exposés aux plus grands périls. Voilà ce qui charmait Hugues, ce qui le ravissait, ce qui le mettait comme hors de lui-même, tellement il se sentait captivé par ce genre de vie[1] ».

Hugues voulut confier ses aspirations au successeur de saint Bruno, qui était alors, depuis 1151, Dom Basile, le huitième prieur de Chartreuse. Ce vénérable religieux, qui avait eu un grand nom dans le monde, et qui était regardé comme un saint[2], suivait les traditions de saint Anthelme qu'il avait remplacé et de ses autres prédécesseurs. Aussi l'Ordre des Chartreux se fortifia et se développa de plus en plus sous son administration. Le Chapitre général, qui s'était déjà rassemblé auparavant, commença pendant son gouvernement à se réunir chaque année : Dom Basile eut la principale part dans cette importante ordonnance dont l'exécution a maintenu les Chartreux depuis plus de sept siècles dans la régularité primitive. Ami de Pierre-le-Vénérable et de Pierre de Celle, auteur de plusieurs traités estimés, spécialement de celui qui a pour titre : *Éloge de la vie solitaire,* le saint prieur joignit à tous ces mérites celui que rappellent ordinairement les au-

[1] Magna Vita, loc. cit.

[2] Basile est appelé par l'auteur contemporain de la Vie de saint Anthelme, vir miræ sanctitatis et devotionis. — Saussaye dit au supplément de son Martyrologe gallican : Pridie nonas Junii in Cart. M. depositio Sti Basilii confes. ejusdem ordinis generalis, cujus sacris institutionibus et exemplis idem ordo mirifice floruit. — Les Bollandistes font mention de Basile, inter prætermissos, au 4 et 14 juin.

teurs chartreux qui traitent de lui : « Ce fut lui, disent-ils, qui reçut dans l'Ordre saint Hugues, évêque de Lincoln. »

Lorsqu'il vit arriver le jeune chanoine et qu'il l'entendit demander avec larmes, la faveur d'entrer au plus tôt dans la solitude, il voulut d'abord éprouver sa vocation. Le postulant était noble, d'apparence délicate, et peu avancé en âge : ne pouvait-on pas mettre en doute sa persévérance ? D'ailleurs, les *Coutumes* de Dom Guigues[1], qui étaient les Statuts de l'Ordre, commandaient formellement de présenter aux aspirants la vie du cloître sous son aspect le plus rigide. Dom Basile exécuta cette prescription sans chercher à en atténuer la force, et avec l'accent des anciens solitaires qui faisaient subir de si rudes épreuves à leurs novices : « Mon cher enfant, dit-il, comment une telle pensée vous est-elle venue ? Les religieux qui vivent au milieu de ces rochers doivent être plus durs que les rochers eux-mêmes. Ils ne savent point s'épargner ni épargner les autres. Ce pays est affreux à voir, et notre règle est des plus austères. Notre cilice seul vous écorcherait jusqu'aux os, et vous êtes tellement délicat que les rigueurs de notre règle vous épuiseraient tout à fait. »

Hugues s'attendait à une autre réponse. Il ne fut pas déconcerté cependant par les considérations effrayantes qu'on lui opposait. Avec saint Laurent, notre diacre pouvait répéter à l'annonce des peines que la nature redoute mais que la grâce rend légères et aimables : « J'ai toujours souhaité ce festin. » Les obstacles ne faisaient qu'enflammer ses saints

[1] C. 22, De Novitio.

désirs, semblables à un foyer incandescent dont l'eau elle-même n'éteint pas, mais active l'ardeur.

Il s'adressa à quelques autres moines et leur confia les angoisses de son cœur. Ceux-ci, qui n'avaient pas comme leur prieur à sonder les vocations, se firent une joie de l'encourager, de l'exhorter à la persévérance, et de lui promettre leur appui pour la réalisation de son dessein. Hugues se réjouit beaucoup de leur accueil et comprit le sens véritable des paroles de Dom Basile. L'obstacle n'était pas de ce côté, mais du côté du bon prieur de Villard-Benoît.

En vain, Hugues s'était-il efforcé de cacher ses démarches à ce dernier, et avait-il prié les Chartreux de garder le silence sur son projet ; le vieux chanoine avait tout compris, son cœur de père lui avait révélé le grand coup qui le menaçait et auquel il ne sut pas se résigner.

Il se hâta de repartir avec ce cher fils qu'il ne voulait pas laisser au désert, et, de retour à Villard-Benoît il eut avec lui un entretien entrecoupé par des larmes abondantes. « O mon enfant bien-aimé, lui dit-il, je le vois bien, c'est pour mon malheur et pour celui de mon église, que je vous ai conduit à la Chartreuse. Cette solitude vous a ravi, elle s'est emparée de vous. C'est à peine si nous possédons encore votre corps parmi nous ; votre âme est ailleurs. Bientôt, je le crains, le corps suivra l'âme, et le bâton de ma vieillesse me fera défaut, hélas ! au moment où j'en aurai le plus besoin. Est-il possible qu'après m'avoir donné tant de consolation, vous me causiez une telle amertume, et que vous abandonniez votre père dont vous étiez la gloire ? Ayez pitié de moi, mon fils ; ayez pitié de mes cheveux blancs,

pendant le peu de jours que j'ai encore à vivre. Vous avez trop de cœur pour me laisser. Si vous n'êtes pas arrêté par l'amour de notre église qui vous a engendré à Dieu, ni par l'attachement de vos confrères, accordez au moins à votre vieux père la faveur de vous garder jusqu'à son dernier soupir ! »

Ce langage était dicté par une affection trop humaine, qui n'était plus en harmonie avec la belle parole autrefois adressée au jeune Hugues par son maître : « Je vous élève pour Jésus-Christ. » Il est vrai qu'il s'agissait seulement d'un délai à obtenir et non pas absolument de l'anéantissement du projet conçu par Hugues : mais quand l'appel de Dieu a retenti, il faut le suivre sans délai, et ne pas manquer l'heure de la grâce. Il est vrai encore que le vieux prieur considérait son cher diacre comme nécessaire à son église, à sa communauté, et à la paroisse de Saint-Maximin : mais il aurait dû se rappeler que Dieu seul est l'Être nécessaire, et que la Providence ménage d'amples compensations à toute famille, à toute société qui fait généreusement le sacrifice d'un de ses membres.

L'affliction qui l'accablait lui fit perdre de vue ces considérations supérieures à toutes les réclamations de la nature. Dans l'excès de sa tristesse, voyant que le jeune chanoine pleurait avec lui, il profita de son émotion pour lui faire une demande ou plutôt un ordre que sa douleur ne saurait excuser : « Mon fils bien-aimé est si bon qu'il m'a déjà exaucé, j'en ai la confiance. Qu'il fasse donc, au nom du Seigneur son Dieu, le serment de ne jamais m'abandonner, tant que je vivrai, pour s'enrôler parmi les

Chartreux. Autrement l'affreuse crainte qui déchire mes entrailles ne me laissera plus de repos. »

A ces mots Hugues est profondément troublé. Il se voit dans l'alternative de désobéir à la voix intérieure de Dieu qui l'appelle à une vie plus parfaite, ou de désobéir à la voix de son supérieur qu'il s'est habitué depuis si longtemps à écouter sans réplique comme la voix même de Dieu. Sa vocation est-elle assez évidente pour lui imposer une résistance qui coûtera si cher à son bon prieur? Il n'en aurait peut-être pas douté dans un moment de calme, mais sous l'empire de l'émotion, il croit pouvoir céder à une injonction dont il ne voit pas clairement l'injustice, et il prête le serment demandé.

Nous n'hésiterions pas à reconnaître là une défaillance coupable, si notre Saint, qui n'était pas et ne se croyait pas impeccable, s'en était lui-même accusé, et si son historien et confident ne nous affirmait pas, au contraire, « qu'il agit de bonne foi et avec une entière pureté d'intention, sous les regards de Dieu de qui il attendait l'heureuse solution de cette crise. »

Il n'en fut pas moins agité, et, malgré les témoignages d'ardente affection que lui prodiguèrent son prieur et ses confrères, il ne put retrouver la paix dans ses fonctions antérieures. Sans cesse il songeait aux profits spirituels qu'il perdait en ne suivant pas sa nouvelle vocation, dont l'évidence était redevenue irrésistible. Mais pour échanger son prieuré contre la cellule qu'il souhaitait, il fallait manquer à ce serment fatal dont le souvenir l'obsédait. Le pouvait-il? Qui l'en assurerait? A qui confierait-il ses angoisses, sinon à Dieu, témoin de la droiture de sa volonté?

Dieu n'abandonna pas, en effet, son serviteur, et après avoir permis qu'il achetât par une cruelle épreuve la grâce de la vie solitaire, il dissipa enfin tous ses doutes. Sa conscience, éclairée d'une vive lumière, se rassura et fut pleinement convaincue de la nullité d'un serment « qui lui avait été arraché par surprise, au détriment de sa perfection et de son salut[1]. »

Aussitôt qu'il vit son devoir nettement tracé, il ne pensa qu'à l'accomplir. Il mit ordre aux affaires de son prieuré, et reprit secrètement, sans que personne s'en doutât, le chemin de la Chartreuse. Loin de se repentir de cet acte viril, il s'en félicitait toujours et répondait à son confident qui l'interrogeait sur cette apparente transgression d'un serment : « Jamais je ne m'en suis fait scrupule, ou plutôt je m'en suis réjoui, puisque j'en ai retiré un si grand profit. »

Il ne put cependant dire adieu à Villard-Benott, à Saint-Maximin et au château d'Avalon sans ressentir vivement le sacrifice qu'il faisait de son passé si heureux et si honorable pour un avenir d'abnégation et de pénitence. Lorsque plus tard il devint

[1] Sacramentum non esse observandum, inconsideratius extortum contra utilitatem animæ aut in detrimentum veræ salutis. — Magna Vita, l. I. c. VIII. — L'auteur de la *Vita metrica,* attribue le départ de saint Hugues à une grande tentation, dont l'auteur de la *Magna Vita* ne dit absolument rien. D'après le premier de ces biographes (v. 147-281), le jeune chanoine, sollicité au mal avec une perfidie et une impudence diaboliques, remporta une héroïque victoire, mais résolut définitivement de mettre sa vertu à l'abri de toutes les occasions dangereuses dans la paix et le silence du désert.

prieur de la Chartreuse de Witham, puis évêque de Lincoln, il voulut revoir ces lieux chéris qui lui rappelaient de si doux souvenirs, et, comme nous le dirons, il prouva la constante affection qu'il avait gardée pour la famille religieuse où son enfance et sa jeunesse avaient trouvé tant d'édification et de sympathie. Quand Dieu appelle une âme à une vie plus austère, il ne lui ordonne pas de renier les bienfaits qu'il lui a accordés dans une institution moins parfaite, ni de cesser d'avoir en grande estime les vertus qu'elle y a vu pratiquer.

Nous regrettons d'ignorer le nom du vénérable prieur de Villard-Benoît, et de n'avoir aucun renseignement sur sa mort ; mais nous ne doutons pas qu'il n'ait largement réparé son excès momentané de tendresse, en bénissant la nouvelle vocation de son cher Hugues, vocation à laquelle, avant de l'en détourner un instant, il l'avait si bien préparé lui-même par ses leçons et par ses exemples.

CHAPITRE V.

DIX ANS DE CELLULE.

1163-1173.

Hugues est admis comme novice à la Grande-Chartreuse. — Aspect de sa cellule. — Son genre de vie. — La prière mentale et vocale : l'Office divin. — La mortification réglée par l'obéissance. — Le travail intellectuel et manuel : transcription des livres. — Tentations et consolations du solitaire. — Profession : Vœux de stabilité, d'obéissance et de conversion des mœurs.

Hugues, de retour à la Grande-Chartreuse, y trouva un accueil plein de joie et de bienveillance. Sa vocation venait d'être éprouvée aussi fortement que possible, et ne pouvait plus paraître douteuse à personne. Dom Basile fit succéder à son apparente froideur les témoignages d'une tendresse paternelle qui ne fut pas inférieure à celle du prieur de Villard-Benoît. Il se hâta d'admettre le jeune chanoine à faire son noviciat et de l'introduire dans sa cellule avec les cérémonies en usage.

Nous ne relèverons qu'un détail de ces touchantes cérémonies. Alors comme aujourd'hui, le postulant, au moment de faire sa demande publique, se prosternait devant toute la communauté assemblée au chapitre. « Que demandez-vous, » disait le prieur. — Miséricorde ! » répondait le récipiendaire. Hugues

était profondément pénétré des sentiments d'humilité et de reconnaissance qu'exprime cette parole. Il s'estimait très heureux d'être accepté, comme le dernier serviteur de tous, au nombre de ces moines qu'il avait en si grande vénération. Il regardait comme un insigne bienfait de Dieu cette initiation à une vie nouvelle, et, oubliant les efforts constants qu'il avait faits pour parvenir à la sainteté, il ne songeait qu'à commencer enfin à répondre à la grâce. Ainsi se réalisait en lui cette sentence des saints Livres : « Lorsque l'homme aura atteint une perfection consommée, alors il recommencera (Eccli. 18). »

D'après D. Le Couteulx [1], le Chapitre général de 1163 rendit une ordonnance qui paraît se rapporter à l'admission de saint Hugues. Il y est dit : « Quand un chanoine régulier est reçu dans notre Ordre, on lui laisse son habit jusqu'au jour de sa profession ; tandis que pour les autres moines, ils sont revêtus de notre cuculle dès qu'ils sont reçus. » On peut conclure de là que notre Saint fit son noviciat avec l'habit blanc et le surplis de chanoine, ce qui ne l'empêchait pas de porter le cilice.

Une vieille tradition montre encore, au fond du cloître gothique de la Grande-Chartreuse, la cellule qui aurait été habitée par l'homme de Dieu [2]. A part les murailles qui ont remplacé la solide char-

[1] Annal. ad an. 1163.

[2] C'est la cellule qui porte la lettre F, et à l'entrée de laquelle on lit ce texte évangélique, dont la vie de notre Saint est l'éloquent commentaire : « Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam quoniam ipsi saturabuntur. — Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice parce qu'ils seront rassasiés (Matth. v.) ».

pente du douzième siècle, et sauf quelques modifications peu importantes, l'aspect actuel de cette cellule est celui qu'elle pouvait présenter aux regards de saint Hugues.

Du cloître on arrive dans un couloir qui sert de promenoir et par lequel on entre dans le petit jardin, ou, un peu plus loin, dans le bûcher et l'atelier destiné aux travaux manuels, tels que les ouvrages de tour et de menuiserie. Au fond du couloir un petit escalier conduit d'abord à une pièce qui servait de cuisine au temps de notre Saint, puis à la chambre principale où se trouvent d'un côté l'oratoire garni d'une stalle et d'un prie-Dieu, de l'autre côté le lit, en forme d'armoire, qui contient seulement une paillasse avec des couvertures de laine. Une petite table, adaptée à l'embrasure de la fenêtre, sert à prendre les repas solitaires. Un crucifix et quelques images de piété forment l'ornementation de cette pièce, à laquelle se joint un petit cabinet de travail, avec quelques rayons qui portent les livres mis à la disposition du religieux.

Du petit jardin de la cellule, on aperçoit, au-dessus de l'enclos, dans un cadre restreint, tout ce qui fait la beauté sauvage du désert. Les forêts de sapins dont la verdure éternelle est nuancée par le feuillage des hêtres, conduisent le regard jusqu'aux murailles colossales de rochers qui servent de contre-forts au Grand-Som. La cime elle-même de cette montagne apparaît, en haut de ce tableau, dominant à peu près à pic, d'une hauteur de plus de mille mètres, le solitaire et son petit ermitage. Il y a là, aux moments de relâche, nécessaires aux Chartreux comme au reste des humains, une source inépuisa-

ble d'impressions élevées et de pures jouissances. L'âme habituée à remonter sans cesse de la créature au Créateur, n'a pas de peine, en face de ce spectacle, à s'élancer vers Celui « qui fait jaillir une admirable lumière du sommet des montagnes éternelles (Ps. LXXV). »

Il est plus facile de donner une idée de ce séjour que de révéler la vie qu'on y mène, et au sujet de laquelle tant d'illusions sont possibles. Nous ne saurions cependant laisser sans réponse cette question : Que faisait saint Hugues dans sa solitude, pendant les dix ans qu'il y demeura, jusqu'à ce qu'il fût nommé procureur ? En trois mots que nous essayerons d'expliquer, nous dirons simplement : il priait, il se mortifiait, il travaillait.

La prière est la principale occupation du Chartreux, qui s'efforce de pratiquer spécialement cette parole de l'Évangile : « Il faut toujours prier, et ne jamais s'en lasser (Luc, 18). » S'il se renferme dans la solitude, ce n'est pas pour s'y livrer à de vagues rêveries ni pour employer son temps selon les mobiles attraits de la nature, c'est pour chercher incessamment cette union à Dieu, dont le grand moyen est la prière, soit mentale soit vocale.

Tout est organisé dans la vie cartusienne en vue de porter le religieux au recueillement, à la méditation, et, si la grâce l'y appelle, à cette oraison supérieure que la théologie mystique nomme la *contemplation,* et dans laquelle l'âme prélude mystérieusement à la vision des bienheureux. Dom Guigues, en terminant son livre des *Coutumes* de l'Ordre, attire l'attention de ses lecteurs vers cette fin suprême des institutions qu'il leur transmet, et leur demande de

se rappeler à ce sujet les exemples des Paul, des Antoine, des Hilarion, des Benoît et des autres anachorètes. « Voyez, dit-il, les progrès qu'ils ont faits dans la solitude, et vous reconnaîtrez que nul séjour n'est plus favorable aux psalmodies pleines de suavité, aux lectures approfondies, aux oraisons ferventes, aux méditations élevées, aux saints excès des contemplations, aux baptêmes des larmes [1]. »

Remarquons-le toutefois, la vie contemplative ne confère pas nécessairement et n'exige pas le don de la contemplation proprement dite : elle y dispose ceux que Dieu choisit, et fait tendre vers le même but ceux qui doivent l'atteindre seulement dans le ciel. Aux uns et aux autres elle offre la Psalmodie de l'Office divin comme le substantiel et délicieux aliment de l'esprit de prière.

L'Office canonial introduit une heureuse variété dans la vie du solitaire qui, sans parler des changements d'exercices qu'imposent les fêtes et les solennités, voit se dérouler successivement devant lui les drames et les enseignements de l'année liturgique, les mystères de l'Homme-Dieu et les vertus des saints. Pour exprimer ses sentiments en présence de ces merveilles de la grâce, et pour se pénétrer des dispositions qui doivent l'unir à son Sauveur, il trouve un trésor inépuisable dans le Psautier, ce livre d'une poésie et d'une profondeur divines, que Bossuet appelle « un Évangile de Jésus-Christ tourné en chant, en affection, en actions de grâces, en pieux désirs. » Des cérémonies graves et simples, soutiennent son attention non seulement au chœur où il se

[1] Consuetud. c. LXXX.

retrouve chaque jour avec ses confrères, mais encore en cellule, où il doit se comporter pendant l'Office comme s'il était à l'église.

S'il a besoin d'exciter sa ferveur, la Mère du pur et noble amour vient l'encourager par son doux sourire. L'Office de la Sainte Vierge qu'il récite quotidiennement, loin d'être pour lui une surcharge fatigante, lui réserve d'ineffables consolations. Rien ne repose et ne fortifie le Chartreux comme ce commerce intime avec Marie, la Reine de la solitude, comme cette continuelle participation à son oraison sublime, à son ravissement si bien exprimé dans le *Magnificat*.

L'Office des Morts, souvent joint aux deux précédents dans la liturgie cartusienne, est aussi un vif stimulant pour la piété en même temps qu'un acte de charité envers les âmes du purgatoire. En réveillant la pensée de la mort, et celle de la pureté parfaite qui est exigée pour entrer au ciel, il met l'âme dans la nécessité de se préparer, à chaque instant, à l'arrivée de l'Époux, et d'entretenir soigneusement sa lampe avec l'huile de la charité.

Hugues, dès son entrée en cellule, apprit à réciter ces divers Offices et à observer les prescriptions liturgiques de l'Ordre, sous la direction d'un ancien religieux, qui remplissait le rôle de maître des novices, sans préjudice des visites fréquentes que le prieur devait faire à son nouveau solitaire [1]. » Il profita si rapidement de ses leçons qu'il pouvait plus tard dire à ses clercs surpris en défaut de ponctualité ou d'exactitude : « Depuis que j'ai été admis

[1] Consuetud. c. XXII.

en Chartreuse, je ne me souviens pas d'avoir été une seule fois en retard pour accomplir les fonctions qui m'incombaient. » Il s'agissait des offices célébrés au chœur et des charges qu'un religieux doit y remplir, par exemple comme lecteur ou comme chantre. Mais il est aisé de juger par là avec quelle parfaite régularité et avec quelle ardeur de zèle notre Saint s'acquittait de tous les exercices de piété commandés ou conseillés dans sa communauté.

Les pratiques de mortification ne lui étaient pas moins chères, et servaient d'assaisonnement à ses prières et à sa contemplation. Si la solitude paraît fade et insipide à tant de personnes qui pourraient jusqu'à un certain point en jouir même au milieu du monde, c'est qu'il leur manque ce condiment, ce sel de l'austérité et de la pénitence. Des veilles prolongées, des jeûnes si fréquents qu'ils devenaient le régime ordinaire, l'abstinence continuelle des aliments gras, les flagellations rigoureuses de la discipline, le cilice constamment porté, même pendant le repos de la nuit : telles étaient avec la solitude et le silence les principales mortifications imposées par la règle. Hugues ne voulait aucun adoucissement et ne reculait pas devant les plus dures privations. « Chaque semaine du Carême, dit son historien, il jeûnait trois jours au pain et à l'eau, et la Semaine-Sainte, il passait en plus le samedi dans les mêmes conditions ; ce qu'il observa fidèlement sans tenir compte de ses infirmités, jusqu'à son épiscopat [1]. » Ce jeûne rigoureux, connu dans l'Ordre sous le nom d'*abstinence*, est encore prescrit par la règle un jour par

[1] M. V., l. I, c. XII.

semaine, à moins d'une dispense qui doit être renouvelée chaque fois. Dans ses *Coutumes* (c. xxxiii), Dom Guigues dit qu'il était pratiqué tous les lundis, mercredis et vendredis ; mais d'après ce que faisait saint Hugues « conformément à la règle et aux exemples des anciens [1] », on voit que la triple abstinence avait bientôt été réservée pour les temps spécialement consacrés à la pénitence. Cet adoucissement, d'ailleurs, fut compensé par d'autres charges, notamment par l'introduction du chant qui fut substitué à la simple psalmodie, sous l'administration du R. P. Dom Basile, et qui rendit les veilles plus longues et plus pénibles. L'obéissance, cette mortification de la volonté propre, sans laquelle toutes les macérations corporelles sont inutiles, guidait notre solitaire et lui expliquait suffisamment les modifications accessoires du règlement. L'auteur des *Coutumes* avait eu soin lui-même de mettre au-dessus de toutes les observances cette vertu capitale du religieux. Après avoir dit qu'il n'est pas permis au Chartreux de faire aucune pénitence extraordinaire sans l'autorisation du prieur, il ajoute : « Bien plus, si le prieur veut qu'un de ses religieux prenne plus de nourriture ou de sommeil, ou bien, au contraire, s'il lui impose des obligations plus lourdes à porter, il ne nous est pas licite de lui résister, de peur de désobéir non pas seulement à lui, mais à Dieu dont il tient la place à notre égard. Nos observances si nombreuses et si variées n'auraient aucun fruit sans le

[1] Ibid. Voir D. Le Couteulx, ad an. 1120, et D. Le Masson, Ann., f. 68.

mérite de l'obéissance, qui seule, nous fait espérer la récompense de nos actions [1]. »

Plein de cet esprit, Hugues, tout en châtiant son corps, n'oubliait pas de plier sa volonté et de se soumettre en tout aux conseils de ses supérieurs, qui le tinrent à égale distance des excès de rigueur et des excès de modération. Il obtint de faire quelques pénitences, en dehors de celles de la règle, comme de prolonger ses prières à genoux ou prosterné ; il put aller jusqu'au bout mais pas au delà de ses forces, et il fut maintenu dans les limites de cette parfaite discrétion dont saint Antoine faisait un si grand éloge, et dont l'Ordre des Chartreux a toujours eu à cœur de ne pas s'éloigner.

C'est encore l'obéissance qui marquait à notre solitaire les heures du travail et l'emploi qu'il en devait faire. Une partie de ce temps devait être donnée à la lecture et à l'étude, l'autre partie aux ouvrages manuels parmi lesquels se plaçait au premier rang la transcription des manuscrits, qui occupait à la fois l'esprit et le corps, mettait le religieux en rapports constants avec les meilleurs auteurs de l'antiquité, suppléait à l'absence de l'imprimerie pour enrichir les bibliothèques et conserver à la postérité les plus précieux trésors des lettres sacrées et même profanes. Dom Guigues énumère soigneusement, en parlant du petit mobilier de la cellule, les instruments nécessaires à cet art si merveilleusement perfectionné dans les cloîtres du moyen-âge. Il fait ensuite mention des livres prêtés à chaque solitaire, et conservés avec le plus grand soin. « Nous

[1] Consuetud. c. xxxv.

voulons, dit-il, que les livres, cet impérissable aliment de nos âmes, soient gardés avec toutes les précautions possibles, et copiés avec le zèle le plus actif, afin que nos mains, à défaut de notre langue, servent à prêcher la parole de Dieu. Autant de livres nous écrivons, autant de prédicateurs de la vérité nous faisons surgir; et nous espérons que le Seigneur nous récompensera du bien opéré par eux, soit qu'ils dissipent les erreurs, soit qu'ils propagent la vérité catholique, soit qu'ils excitent le repentir et la componction, soit qu'ils tournent les désirs vers la patrie céleste [1]. » Dom Guigues avait lui-même donné une forte impulsion à ce travail si bien approprié à la vie des Chartreux. Loin de le borner à un exercice de simple calligraphie, il encouragea l'intelligente révision des textes, et publia une édition savante des Lettres de saint Jérôme. Il ne s'interdit pas non plus de composer quelques ouvrages, spécialement les *Méditations sur la Vérité,* à l'exemple de saint Bruno, qui a laissé de pieux et solides commentaires sur les Psaumes et les Épîtres de saint Paul.

Une telle tradition ne pouvait que sourire à notre nouveau Chartreux dont nous connaissons l'esprit cultivé et dont nous avons raconté les impressions à la vue de la bibliothèque du monastère. Il travailla donc avec ardeur à enrichir à son tour le trésor amassé par ses devanciers, et, s'il ne composa aucun écrit qui soit parvenu jusqu'à nous, il orna de plus en plus son intelligence de ces connaissances sûres et variées qui devaient faire l'admiration de ses diocésains et des savants de son siècle.

[1] Consuetud. c. XXVIII.

La prière, la mortification et le travail qui remplissaient sa vie, furent aussi ses armes puissantes dans les luttes intérieures qu'il eut à soutenir dès son entrée en cellule.

Ces luttes furent terribles. Le démon mit aussitôt en œuvre toutes ses inventions perfides pour troubler la paix d'une âme si chère à Dieu, et pour la dégoûter de la solitude. Il lui suscita mille tentations mais surtout il se servit de l'aiguillon de la chair et en fit l'instrument du plus affreux supplice. Jour et nuit Hugues eut à subir, comme autrefois l'apôtre saint Paul, les soufflets de Satan. En vain il résistait de tout son pouvoir, multipliant ses prières et ses gémissements, fondant en larmes et se meurtrissant de coups, la tentation continuait à le torturer jusqu'à ce que le Dieu de toute consolation vînt apporter quelque trêve à cette lutte déchirante. Il s'étonnait alors, comme il le raconta lui-même à son confident [1], de voir avec quelle promptitude le calme renaissait dans son cœur, et, sans pouvoir comprendre ces états si contraires, il passait en un instant du sein des ténèbres au jour serein de la lumière divine. « O mon Dieu, s'écriait-il à ce souvenir, pendant que je maudissais le vice, et que je m'humiliais à vos pieds, pendant que je me regardais comme cendre et poussière, tout à coup vous preniez en pitié votre serviteur, et vous éclairiez ses yeux pour qu'il pût contempler les merveilles de votre loi. De temps en temps, au milieu des peines qui me fatiguaient et m'accablaient, vous m'accordiez de goûter un peu de la manne cachée de vos consolations. Ce peu que j'en

[1] M. V., l. I, c. IX.

pouvais savourer était si délicieux et d'un tel prix qu'il m'était facile pour l'obtenir de mépriser tout ce que le monde appelle doux ou amer, agréable ou pénible. Mais ces moments étaient bien rares et bien courts. De nouveau il fallait lutter, de nouveau il fallait soutenir les assauts de l'enfer. Jamais pourtant, malgré mon indignité, la tendre bonté de mon Rédempteur ne m'a délaissé ; toujours sa voix se faisait entendre d'une certaine manière au fond de mon cœur pour m'instruire et me consoler; toujours sa main était avec moi, pour m'arracher au mal et me fortifier [1] ! »

Dieu a ses desseins miséricordieux quand il laisse ainsi tenter ses élus : il les humilie pour les élever, il leur montre leur néant pour les faire sortir d'eux-mêmes et entrer dans ses secrets. Hugues, appelé, comme nous venons de le voir, à une contemplation d'autant plus haute que ses afflictions avaient été plus profondes, vit se confirmer sa vocation à la vie solitaire, et s'empressa, après l'année de son noviciat, de solliciter la faveur de prononcer ses vœux, selon le cérémonial encore usité maintenant en Chartreuse.

Au jour fixé, pendant l'Offertoire de la Messe conventuelle, le Novice s'avance au pied de l'autel pour unir son immolation à celle de l'adorable Victime. Le Psalmiste lui fournit cet acte d'offrande et de confiance qu'il chante par trois fois : « *Suscipe me, Domine, secundum eloquium tuum et vivam, et non confundas me ab expectatione mea.* — Seigneur, recevez-moi selon votre parole, et je vivrai : ne per-

[1] Ibid.

mettez pas que mon attente soit confondue (Ps. cxviii). » Le chœur fait écho à sa voix et répète aussi à trois reprises les paroles sacrées dont les anciens du cloître peuvent attester la pleine réalisation. Ils ont fait une longue expérience de cette vie que Dieu leur a donnée en échange de leur oblation, et ils savent qu'ils n'ont pas été trompés dans leur espoir, et qu'au sein de leur solitude se trouve la source de l'eau jaillissante jusqu'à la vie éternelle. Plein de vénération pour ces serviteurs de Dieu dont il va devenir le frère, le Novice vient se prosterner tour à tour devant chacun d'eux, en disant : « Priez pour moi, mon Père. » Il retourne ensuite à l'entrée du sanctuaire où le Prieur le revêt de la cuculle qu'il vient de bénir « comme un symbole d'innocence et d'humilité. » Vient alors le moment solennel de la profession dont la formule signée d'une simple croix, est ainsi rédigée : « Moi, frère Hugues d'Avalon, je promets stabilité, obéissance et conversion de mes mœurs, devant Dieu et ses Saints et les Reliques de cet ermitage qui est construit en l'honneur de Dieu, de la bienheureuse Marie toujours Vierge, et de saint Jean-Baptiste, en présence de Dom Basile, prieur. » Après avoir chanté cette formule, le nouveau profès la dépose sur l'autel qu'il a baisé auparavant, puis il se prosterne pour recevoir la bénédiction du célébrant qui supplie Jésus-Christ, la seule Voie qui mène au Père céleste, « de conduire dans le chemin de la discipline monastique le Religieux qui a renoncé aux jouissances du monde [1]. »

[1] D. Guigues. Consuetud. c. xxiii, xxiv, xxv. — Voir la *Grande-Chartreuse* par un Chartreux, c. iv.

Hugues se relève alors ne songeant plus qu'à cette grâce si ardemment désirée dont il remercie avec effusion le Père des miséricordes et dont il veut se montrer digne. Il est Chartreux, et c'est pour toujours. Nul autre titre ne lui fera oublier ce nom que sa vie contribuera puissamment à rendre de plus en plus vénérable. Fidèle à son vœu de stabilité, il ne sollicitera que le bonheur de rester dans sa chère cellule, et ne s'en éloignera qu'avec la plus grande peine ; fidèle à son vœu d'obéissance, il n'agira que par l'ordre de ses supérieurs, même pour accepter l'épiscopat, et il observera toujours, et partout, autant qu'il lui sera possible, les prescriptions de sa règle ; fidèle à son vœu de conversion des mœurs, il ne s'arrêtera jamais dans sa marche ascendante vers la perfection, et par l'expansion de sa sainteté croissante il répandra au loin les parfums de la solitude.

CHAPITRE VI.

HUGUES EST ORDONNÉ PRÊTRE. — SES RAPPORTS AVEC SAINT PIERRE DE TARENTAISE.

Les entretiens des Chartreux. — Hugues y fait remarquer sa charité. — Il est chargé de soigner un vieux moine. — Celui-ci éprouve son infirmier à l'approche de l'ordination sacerdotale, puis il lui prédit qu'il sera évêque. — La consécration du prêtre et la consécration du religieux. — Deux cérémonies cartusiennes. – Ferveur du nouveau Célébrant. — Saint Pierre, archevêque de Tarentaise. — Son amitié pour les Chartreux qui défendent avec lui la cause du pape Alexandre III. — Pendant son séjour à la Grande-Chartreuse, il est entouré des soins de saint Hugues.

Après sa profession, Hugues put voir de plus près ses confrères du cloître avec lesquels la règle lui accordait un entretien les dimanches, les jours de fête et au passage de visiteurs honorables, admis par le prieur à jouir de la conversation des religieux. Si la nature trouvait dans ces occasions un soulagement légitime, et un préservatif contre les dangers d'une reclusion absolue, la piété ne savait pas moins y faire de nombreux profits. Les trésors de charité et de ferveur accumulés en cellule étaient alors mis en commun, et sans ombre d'affectation les âmes se révélaient à leur insu, même dans les plus simples paroles. Ce qu'étaient ces âmes et leurs saints épanchements, nous l'apprenons de notre biographe qui nous dit : « Il y avait dans cette assemblée de justes, des hommes d'une sainteté et d'une gravité

5

admirables, au point de leur attirer la vénération des plus grands princes et des prélats ecclésiastiques. Le prieur de la maison, dont le nom était Basile, à cause de l'éminence de ses mérites et de la perfection de ses vertus, n'était pas autrement appelé que *le saint* par tous ceux qui le connaissaient. Ses moines le suivaient de près sur les sommets de la vie religieuse, et il n'était pas facile de distinguer parmi eux le plus fervent ou le plus parfait... Tous s'appliquaient avec zèle à garder une stricte pauvreté, ennemie du superflu, et économe du nécessaire ; à oublier ce qui passe pour désirer ce qui est éternel ; à pratiquer l'humilité et la contrition du cœur ; à s'abaisser eux-mêmes et à mettre au-dessus d'eux leurs confrères [1]. »

Hugues rendit avec usure à ses pieux interlocuteurs l'édification qu'il en recevait. Il savait témoigner à tous, à ses supérieurs, à ses égaux, et même à ses inférieurs, une grande déférence et une vive charité [2]. Aussi voulut-on, comme à Villard-Benoît, lui donner le moyen de dépenser plus souvent les richesses de son âme. On le fit infirmier d'un religieux avancé en âge, homme de grande vertu, que son état d'infirmité ne laissait plus sortir de sa cellule. Hugues allait réciter l'office avec lui, et lui rendait tous les services possibles, comme il l'avait fait autrefois à son propre père. Il révérait en lui le divin Sauveur ; fortifié par cette pensée ainsi que par l'admirable patience de son malade, il ne donnait point de bornes à son dévouement.

[1] M. V. l. I. c. x.
[2] Ibid. c. xi.

Soit qu'il en eût été expressément chargé, soit que son zèle lui en eût seul inspiré le dessein, le saint vieillard s'occupait de préparer son infirmier à la grande grâce du sacerdoce, et lui payait en bienfaits spirituels sa dette de reconnaissance, devenant ainsi « le maître de celui qui le soignait comme une mère soigne son enfant[1]. »

Nous pensons que ce fut vers sa trentième année que notre Saint reçut la prêtrise. Son biographe nous dit, en effet, qu'il avait déjà passé quelques années en Chartreuse, et nous savons d'ailleurs, que tel était l'âge anciennement requis par les canons.

Lorsque le jour de l'ordination approcha, l'homme de Dieu que servait Hugues voulut l'éprouver : « Mon fils, lui dit-il, voici le moment où vous pouvez devenir prêtre, si vous le voulez. Il vous suffit d'y consentir, pour être bientôt promu à cette dignité. » Hugues tressaillit à cette annonce : il n'avait pas de joie plus douce que celle de servir à l'autel et de se nourrir des divins mystères. Comment n'aurait-il pas aspiré à célébrer lui-même le saint sacrifice, et à entrer ainsi en rapports plus fréquents et plus intimes avec l'Agneau de Dieu ? Il ne cacha pas ses sentiments et dit avec simplicité et candeur : « Quant à moi, mon Père, il n'est rien ici-bas que je désire davantage. » — « Que venez-vous de dire ? reprit le vieillard ? Y songez-vous ? Qui aurait pu vous croire capable d'une telle hardiesse ? Quoi de plus étonnant ! Vous avez lu souvent cette parole : Celui qui ne refuse pas le sacerdoce, n'est pas digne de le recevoir. Et vous, loin de le refuser, vous ne craignez pas, comme

[1] *Hugonis pariter institutor et alumnus.*

vous l'avouez vous-même, de le rechercher avec passion ! »

Épouvanté et comme foudroyé par ces reproches, Hugues se prosterne aux pieds du vieux moine, et fondant en larmes, il demande humblement pardon de sa présomption. A cette vue, le vénérable malade est touché jusqu'au fond de l'âme, et, après avoir contemplé un instant cet acte de profonde humilité, il reprend la parole en pleurant à son tour : « Levez-vous, dit-il, levez-vous. » Hugues se lève. L'homme de Dieu le fait asseoir et, rempli de l'Esprit des prophètes; lui adresse ces paroles mémorables : « Ne vous troublez point, vous que je ne veux plus appeler mon fils, mais mon seigneur. Je sais, oui, je sais quel esprit vous a fait tenir votre langage de tout à l'heure. Je vous le dis donc en toute vérité, bientôt vous serez prêtre, et, au jour fixé par Dieu, vous serez même évêque. »

Hugues, pleinement rassuré, se prépara saintement à son ordination. Quant à l'épiscopat qui venait de lui être annoncé, loin de le désirer comme le sacerdoce, il le redoutait tellement qu'il fit tous ses efforts plus tard pour empêcher l'accomplissement de la prophétie. D'après la parole citée par le vieux moine, « il sut s'en montrer digne en le refusant. »

Il est assez aisé de comprendre que la prêtrise ne lui ait pas inspiré les mêmes craintes et qu'elle ait pu être l'objet de ses plus ardents désirs.

Sans cesser de rendre hommage à l'admirable humilité qui éloigna de cette dignité tant d'illustres solitaires, il est permis de reconnaître que la consécration sacerdotale complète merveilleusement la

consécration religieuse. Privé de celle-ci, le prêtre est moins disposé à comprendre et à pratiquer ce solennel avertissement du Pontifical : « Sachez ce que vous faites, imitez ce que vous touchez ; et puisque c'est la mort du Seigneur que vous célébrez à l'autel, ayez soin de mortifier votre propre corps. » Mais aussi sans le sacerdoce, le religieux n'a pas les mêmes ressources pour donner à son immolation toute la portée dont elle est capable, toute la fécondité et toute la puissance qu'elle peut déployer pour le salut des âmes. De même que le prêtre doit se faire victime, et trouve à cet effet des grâces abondantes dans l'état religieux, de même la victime du sacrifice monastique gagne beaucoup à devenir prêtre, et à ressembler ainsi plus parfaitement au divin Crucifié, à la fois Prêtre et Victime, qui continue de s'offrir sur l'autel.

Deux cérémonies caractéristiques de la liturgie cartusienne symbolisent cette double transformation.

Avant de commencer la sainte Messe, le Chartreux se prosterne sur le côté, au pied de l'autel. A le voir ainsi, la tête à demi inclinée comme pour reposer sur le sein de Jésus, et à demi relevée comme pour mieux écouter la céleste parole, on reconnaît la victime sanctifiée par la vie contemplative, le religieux uni par son oblation volontaire à l'Agneau divin. Mais voilà que le prosterné se lève et revêt les ornements sacerdotaux. Il commence le sacrifice eucharistique, et, pendant la plus grande partie du canon, il étend les bras en croix comme pour embrasser le monde, à l'exemple du Pontife éternel selon l'ordre de Melchisédech. Alors ce n'est plus seulement le

religieux, c'est le prêtre qui a conscience de pouvoir soulever l'univers en portant le Créateur même de l'univers ; c'est le sacrificateur qui du haut de l'autel où il renouvelle sa propre immolation avec celle de l'Homme-Dieu, découvre clairement la grandeur de son rôle de victime, et se sent dévoré d'un nouveau désir de souffrir pour tant d'âmes à relever et à régénérer.

Tel fut saint Hugues lorsqu'il eut reçu la consécration sacerdotale et qu'il put offrir le divin sacrifice. Autant que l'obéissance lui en laissa la liberté, il redoubla ses mortifications de tout genre. Rien ne lui coûtait à la pensée du grand acte qu'il allait accomplir à l'autel. Sa foi vive, après avoir rendu sa préparation si fervente, éclatait aux regards de tous ceux qui assistaient à sa messe. On aurait dit qu'il voyait de ses yeux le divin Sauveur caché sous l'hostie et peut-être, en effet, jouissait-il déjà, de temps en temps, de la vision que nous aurons à raconter plus tard. Cette ardente dévotion au mystère de l'autel se soutint sans affaiblissement et sans interruption dans l'âme du nouveau prêtre, qui aurait pu dire à chaque instant : « Je me dispose à célébrer la sainte Messe ; » ou bien : « Je continue mon action de grâces. »

Pour le confirmer dans cet esprit vraiment sacerdotal, et pour le préparer à en recevoir la plénitude, avec la consécration épiscopale, la divine Providence le rapprocha d'un saint archevêque dont nous devons tracer rapidement le portrait.

Saint Pierre (1102-1174) était le fondateur et le premier abbé du couvent cistercien de Tanné, lorsqu'il devint archevêque de Tarentaise. Il fallut les instances

des abbés de son Ordre et particulièrement de saint Bernard pour vaincre son humilité et le forcer à recevoir cette dignité. Son diocèse ne fut pas seul à jouir de son zèle et de sa charité : l'Église entière le connut et l'admira comme un grand thaumaturge et l'un des plus ardents défenseurs de la Papauté.

Les populations qu'il visitait s'empressaient d'accourir autour de lui, et voyaient leur foi récompensée par de nombreux prodiges. A Saint-Claude, où l'enthousiasme des pèlerins le retint assez longtemps, la foule était si pressée qu'il dut se retirer dans la tour de l'église dont les deux escaliers servirent à régulariser le passage des malades et des autres visiteurs. Effrayé d'une renommée qu'il voyait croître de plus en plus, le saint archevêque s'enfuit et alla se cacher dans un couvent de l'Allemagne. Il y fut bientôt découvert, et on le ramena en triomphe dans son diocèse. Peu après, en 1159, éclatait le schisme d'Octavien. Les partisans de l'empereur Frédéric Barberousse opposèrent au pape Alexandre III qui venait d'être intrônisé, le cardinal Octavien, décoré du nom de Victor IV. Malgré le manifeste impérial qui menaçait de bannissement les évêques fidèles à leur devoir, saint Pierre de Tarentaise n'hésita pas à prendre hautement la défense du pontife légitime. Il parcourut l'Alsace, la Bourgogne, la Lorraine, l'Italie, pour défendre la liberté de l'Église et faire cesser le schisme qui la désolait. Il eut même le courage d'aller trouver le puissant protecteur de l'antipape et de lui dire : « Cessez de persécuter l'Église et son chef, les prêtres et les religieux, les peuples et les cités qui se montrent favorables au pape légitime. Il est un Roi qui gouverne les rois eux-mê-

mes et à qui vous rendrez un compte rigoureux de votre conduite. »

Frédéric reçut avec respect les remontrances de l'homme de Dieu dont les miracles confirmaient l'autorité. A ceux qui s'étonnaient de cette condescendance, il répondit : « Je m'oppose aux hommes, il est vrai, parce qu'ils le méritent ; mais voulez-vous que je me déclare ouvertement contre Dieu [1] ? »

Ce saint pontife avait pour les Chartreux une affection particulière qu'il tenait de ses parents, et le schisme n'avait fait que le rapprocher davantage de ces religieux, devenus aussi les défenseurs d'Alexandre III.

Fidèle, en effet, à l'esprit de son fondateur, qui avait sacrifié même sa solitude pour assister le B. Urbain II, l'Ordre des Chartreux n'avait pas cessé de témoigner son attachement au chef de l'Église. Landuin, le premier successeur de saint Bruno à la Grande-Chartreuse, était mort, victime des mauvais traitements que lui avaient infligés les sicaires d'un antipape. Plus tard, l'adhésion des Chartreux à la cause d'Innocent II, avait été citée par saint Bernard comme un argument décisif en faveur de ce pontife ; et le R. P. Dom Guigues écrivit au même pape une belle lettre où il proclame « la constance de la chaire apostolique, qui doit, non seulement ne jamais faillir, mais encore confirmer les autres, d'après la prédiction de Celui qui l'a établie, prédiction qui emportait avec elle la force nécessaire à cet effet [2]. »

[1] Les Bollandistes, *Acta Sanctorum*, 8 Mai. — Voir aussi la vie de saint Pierre de Tarentaise, par M. l'abbé Chevray.

[2] Epist. Guigonis. — Œuvres de saint Bernard, t. VII, p. 591. Traduction des abbés Dion et Charpentier.

Saint Anthelme ne fit que maintenir cette noble tradition, en déployant tous ses efforts pour faire reconnaître Alexandre III par les maisons de son Ordre. Bien qu'il eût déjà donné sa démission de Général des Chartreux, il atteignit facilement son but, avec l'aide d'un autre saint religieux, appelé Dom Geoffroy, ancien prieur du Mont-Dieu[1]. Aussi eut-il l'honneur d'être frappé par l'antipape d'une dérisoire sentence d'excommunication.

Saint Pierre de Tarentaise fit pour l'Ordre de Cîteaux ce que saint Anthelme avait fait pour l'Ordre des Chartreux, et ce fut à cette noble coalition que la cause d'Alexandre III dut surtout son triomphe.

Il n'est donc pas étonnant que le saint archevêque, surtout vers la fin de son illustre carrière, ait multiplié ses visites à la Grande-Chartreuse, où, renfermé dans une cellule, il passait jusqu'à plusieurs mois. Il était heureux de trouver là, en compagnie des religieux qui partageaient tous ses sentiments, un repos bien précieux au milieu des fatigues et des soucis de son ministère. Il traitait Dom Basile comme son ami, et le consultait au besoin ainsi que ses religieux sur les affaires dont il était chargé.

Nous avons de lui une Charte, écrite à la Grande-Chartreuse, vers l'année 1170, dans laquelle l'archevêque de Tarentaise règle les partages qu'il fait entre les chanoines de son église, « ayant pris sa décision, dit-il, d'après les conseils des Chartreux. »

[1] D. Le Couteulx. Annales Ord. Cartus. IIe vol. p. 189, ad an. 1159. Voir dans le même auteur ce que firent pour la cessation du schisme saint Artaud, alors prieur d'Arvières, (ad an. 1165), et un frère convers Chartreux, ami ou parent de l'empereur Frédéric (ad an. 1168.)

L'acte a été lu dans le cloître de la Grande-Chartreuse, en présence du prieur et de ses moines : il a été approuvé par Amédée, procureur de Chartreuse, et par Guillaume, son neveu, l'un et l'autre anciens chanoines de Tarentaise[1].

A la même époque, sinon déjà auparavant, Hugues fut choisi pour entourer des soins les plus délicats le saint archevêque, dont la vieillesse avancée et les austérités continuelles avaient ruiné les forces. Exercé, comme nous le savons, à ce service charitable, notre Chartreux se trouvait digne d'entrer dans l'intimité de ce glorieux pontife. C'étaient deux saints qui se rencontraient pour s'édifier et s'encourager.

Le religieux lavait humblement les pieds de l'archevêque et les aurait baisés avec respect si la permission ne lui en avait été refusée par celui-ci, qui, d'ailleurs, aimait à reconnaître le grand soulagement apporté à ses infirmités par cette simple ablution.

Hugues ne négligeait aucun des services qui pouvaient marquer sa vénération ou être agréables au saint vieillard. Grâce à son érudition, il faisait succéder aux soins du corps les satisfactions procurées à l'intelligence. « Fallait-il faire une lecture ou chercher un texte dans l'immense bibliothèque du couvent, il était toujours prêt, et ses recherches n'étaient jamais inutiles. Qu'il fût question de l'Ancien ou du Nouveau Testament, des Vies des saints ou

[1] Besson, Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarentaise et Maurienne. — Nouvelle édition, p. 353-355.

des Traités des Pères, rien ne lui était inconnu. Quand il écoutait le saint archevêque, c'était avec la plus charmante docilité ; quand il devait parler à son tour, c'était avec une vive intelligence, et une convenance admirable ... Chaque jour il recevait la bénédiction et l'absolution du pontife, qui se plaisait à lui faire part de ses richesses spirituelles n'omettant aucun des avis ou des enseignements propres à le sanctifier et par lui à sanctifier un grand nombre d'âmes[1]. »

Ces pieux entretiens pouvaient parfois se prolonger à l'extérieur du monastère, dans les promenades que saint Pierre de Tarentaise faisait en descendant à la maison des Convers, appelée plus tard la Correrie.

Longtemps après, on montrait le siège rustique où il se reposait, lorsqu'il remontait au couvent. C'était une simple planche placée entre deux sapins élevés et très rapprochés l'un de l'autre.

Les journées ainsi remplies passaient vite et se terminaient saintement. Saint Hugues racontait dans la suite comment, lorsqu'il aidait saint Pierre à se mettre au lit, et qu'il arrangeait ses couvertures, il l'entendait toujours réciter cette oraison : « Accordez-nous, Seigneur, nous vous en supplions, en retour des actions de grâces que nous vous offrons pour vos bienfaits, une plus abondante effusion de vos faveurs. »

Saint Pierre de Tarentaise mourut en 1174, en venant de travailler, sur l'ordre du pape, à la réconciliation des rois de France et d'Angleterre. Lors-

[1] M. V. l. I, c. XIII.

qu'il fut canonisé par Célestin III, en 1191, saint Hugues mettait en pratique sur un siège épiscopal les leçons du saint pontife. Comme lui, il savait se faire écouter et respecter des princes ; et il luttait victorieusement pour la liberté de l'Église.

CHAPITRE VII.

IL DEVIENT PROCUREUR DE LA GRANDE-CHARTREUSE.

1173-1180.

Hugues est nommé Procureur par Guigues II. — Les Frères Convers. — Éloges que leur adressait saint Bruno. — Le Frère Aynard. — Un exemple de discipline. — Qualités et vertus de saint Hugues dans ses rapports avec les Frères, avec les visiteurs, avec les pauvres. — Il ne perd pas son recueillement. — Il éprouve une nouvelle et terrible tentation. — Il en est délivré par une apparition de Dom Basile. — Il est demandé par le roi d'Angleterre pour prieur de la Chartreuse de Witham.

Après les sorties momentanées que lui imposait l'obéissance, Hugues était heureux de reprendre sa vie de cellule. Partagés entre la lecture, la méditation et la prière, ses jours s'écoulaient avec une rapidité qu'il eût voulu ralentir[1]. Il y avait environ dix ans qu'il était entré en Chartreuse lorsqu'il lui fallut sacrifier ce repos si bien rempli et accepter la charge importante de procureur. Cette charge avait été confiée pendant les dernières années de l'administration de Dom Basile, à un saint religieux appelé Guigues, qui fut élu prieur lorsque Dom Basile donna sa démission (1173) sans doute afin de mieux se préparer à la mort dans la solitude. Guigues II (qu'il faut ainsi dé-

[1] M. V. l. I, c. x.

signer pour le distinguer de l'auteur des *Coutumes*), choisit saint Hugues pour exercer les fonctions de procureur. Cette nomination fut agréable à toute la communauté qui avait apprécié le mérite de notre Chartreux, et la confiance sans bornes que le nouveau prieur témoigna à son procureur fut pour celui-ci un honneur dont nous devons relever le prix.

Guigues II, surnommé l'Ange, à cause de son éminente piété, était digne de succéder à Dom Basile et de donner à ses religieux si fervents l'exemple de la perfection. Il s'occupait le moins possible des affaires du monde, et s'adonnait assidûment à la contemplation. Aussi voulut-il se démettre de sa charge de Général, en 1180. Il vécut encore huit ans après, pour l'édification de ses confrères, et mourut comme un saint en 1188. Les miracles opérés à son tombeau attirèrent tant de malades que la solitude du Monastère en était troublée. On raconte qu'alors son successeur Dom Jancelin lui ordonna de ne plus faire de prodiges, commandement qui fut aussitôt exécuté.

Avec une si haute vertu, Guigues II n'avait pu se déterminer à choisir Hugues pour procureur, sans avoir conçu la plus grande estime de sa sainteté, qu'il mettait bien au-dessus de ses qualités naturelles et de ses remarquables talents. Telle fut aussi la raison de l'affection qu'il lui voua et dont nous aurons à parler plus tard.

Après sa nomination, Hugues dut habiter la maison basse, qui servait de couvent aux Frères Convers dont sa charge lui donnait la direction.

Dès son origine, l'Ordre des Chartreux avait compté dans son sein des clercs et des laïques, ou selon

une autre dénomination, des moines et des frères convers. Parmi les six premiers compagnons de saint Bruno, se trouvaient deux laïques, André et Guérin, auxquels s'adjoignirent bientôt d'autres frères, appelés à une vie moins contemplative que les religieux du chœur. Ils rendirent de grands services à ceux-ci en prenant soin des terres et des troupeaux qui composaient les ressources de la communauté. Sous une règle adaptée à leurs occupations extérieures, ils partageaient autant que possible les austérités et la solitude des moines proprement dits. Leur régularité et leur piété sont constatées dans une lettre adressée par saint Bruno, alors retiré en Calabre, aux solitaires de la Grande-Chartreuse. Après avoir adressé des félicitations générales à toute la communauté, le saint patriarche ajoute : « Voici maintenant ce que j'ai à vous dire, mes bien-aimés Frères laïques. Mon âme glorifie le Seigneur quand je considère l'immensité de sa miséricorde envers vous, qui êtes les dignes imitateurs de votre prieur. Ce père très aimant est heureux de pouvoir faire de vous un grand éloge. Avec lui réjouissons-nous donc de ce que, sans avoir été initiés à la connaissance des lettres, vos cœurs possèdent, gravés par le doigt du Dieu tout-puissant, non seulement l'amour, mais l'intelligence de sa loi sainte. Vos œuvres, en effet, démontrent ce que vous aimez et ce que vous connaissez. Vous gardez l'obéissance avec le plus grand soin et le zèle le plus ardent. Or, l'obéissance, qui est l'accomplissement des ordres de Dieu, est la clef et le sceau de toute la discipline religieuse ; elle ne se sépare jamais d'une profonde humilité et d'une inaltérable patience ; elle est toujours accompagnée de l'amour

du Seigneur et de la vraie charité. Puisque vous pratiquez cette vertu, il est évident que vous savez recueillir le fruit le plus doux et le plus utile de la sainte Écriture. »

Parmi ceux à qui s'adressaient de si précieux éloges, se trouvait peut-être un jeune Frère qui survécut plus d'un siècle à saint Bruno, et ne mourut que vers l'an 1204. Le biographe de saint Hugues en parle assez longuement à cause des rapports qu'il eut avec notre Saint, soit à la Grande-Chartreuse, soit à la Chartreuse de Witham. Nous résumons ici ce qu'il en dit. Rien ne saurait fournir un aperçu plus vivant des premières générations des Convers Chartreux.

Le Frère Aynard [1], — tel était le nom de ce vénérable religieux, — eut une part très active dans la fondation de plusieurs Chartreuses, et fit admirer en divers royaumes son zèle et son courage en même temps que sa foi et sa charité. Un trait suffira pour en juger. Lorsqu'il était occupé en Espagne à établir la Chartreuse de *Scala Dei* (diocèse de Tarragone), il avait pris en grande affection deux ermites du voisinage. Survint une invasion subite des Sarrasins qui, après un affreux carnage, firent beaucoup de captifs,au nombre desquels se trouvèrent les deux amis du frère Aynard. Celui-ci ne se donna pas de repos avant d'avoir obtenu, à force d'instances et de larmes, la permission d'aller en Afrique à la recherche de ses ermites. Il les découvrit enfin, et sut telle-

[1] Le Cartulaire *de Domina* contient de nombreux renseignements sur la noble famille des Aynard, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom de Monteynard.



ment s'emparer de l'esprit de leur maître, homme riche et puissant, qu'il en obtint sans rançon la liberté des deux religieux espagnols. Pendant le séjour qu'il fit alors au milieu des Musulmans, il ne craignit pas de confondre leur erreur, et d'annoncer autour de lui la doctrine catholique. « Il le faisait avec tant d'autorité, que personne n'osait le mépriser, et que, dès ses premières paroles, il voyait ses auditeurs saisis de crainte et de respect. Ses cheveux blancs, sa voix forte, ses yeux qui étincelaient d'un feu divin, ses accents terribles lorsqu'il faisait éclater son indignation, son affabilité et sa douceur dans les autres occasions [1], » tout contribuait à le faire vénérer, même des ennemis de sa foi.

Vers l'époque où saint Hugues fut nommé procureur, le frère Aynard se trouvait à la Grande-Chartreuse, heureux de se reposer des fatigues de ses nombreux voyages. Il était déjà presque centenaire, mais sa vigueur s'était si bien conservée qu'il fut encore désigné, vers l'an 1174, pour aller en Danemark travailler à l'affermissement de la Chartreuse de Lunden [2]. C'est alors qu'arriva le fait suivant, bien propre à caractériser la rigoureuse discipline sous laquelle vivaient les fils de saint Bruno.

L'ordre de départ fut notifié en plein Chapitre au frère Aynard, qui, nous ignorons pourquoi, s'était fait une affreuse idée de la barbarie des Danois. Consterné par ce commandement imprévu, le vieillard se jeta aux pieds du Prieur et des autres moines

[1] M. V., l. IV, c. XIII.
[2] D. Le Couteulx, *Annales Ord. Cartus.* ad an. 1174. — IIe vol., p. 401.

pour obtenir de rester avec eux. Son concours paraissait tellement nécessaire à la Chartreuse de Lunden qu'il ne put être exaucé. Il eut alors un moment de faiblesse et préféra résister à l'obéissance plutôt que de surmonter ses répugnances si vives. Bien qu'il accompagnât son refus de l'expression de ses regrets, il n'en fut pas moins considéré comme rebelle, et, à ce titre, malgré son grand âge et ses innombrables services, il fut impitoyablement expulsé du monastère. Pour rentrer en grâce, il lui fallut braver les rigueurs de la saison, et aller de Chartreuse en Chartreuse quêter des lettres de recommandation auprès des Prieurs de l'Ordre. Il dut néanmoins à son retour faire la pénitence qui lui était imposée, et quelque temps après partir, non plus pour le Danemark, mais pour l'Angleterre, où nous le retrouverons à la Chartreuse de Witham [1].

Cet incident n'empêcha pas saint Hugues d'avoir une respectueuse vénération pour le frère Aynard qu'il appelait même son père, et dont il se considérait comme l'élève, ainsi que nous le lui entendrons dire dans la suite. Une faute si bien réparée servit à la sanctification de celui qui l'avait commise, et à l'édification de sa communauté.

Le nouveau procureur put s'en servir pour accroître son autorité au milieu de ses Convers, dont un certain nombre, sortis des rangs de la noblesse, avaient à lutter contre eux-mêmes pour se soumettre au lieu de commander. Il avait pris pour maxime d'administration ce qui est dit de saint Honorat, archevêque d'Arles : « D'un côté, il forçait les tièdes à

[1] M. V., loc. cit.

secouer leur torpeur ; de l'autre, il obligeait les fervents à se tenir en paix. » C'était d'ailleurs dans cette dernière catégorie que se rangeaient ses religieux. « Ils marchaient sur les traces des solitaires du cloître, et savaient profiter de leurs exemples. Sans avoir de connaissances littéraires, ils arrivaient cependant à saisir le sens des leçons de l'office... La plupart possédaient si bien l'Ancien et le Nouveau Testament que si le lecteur venait à se tromper, ils s'en apercevaient aussitôt et l'indiquaient à leur manière par l'un des signes qu'ils croyaient pouvoir employer [1]. »

Tout en regrettant beaucoup le calme de sa cellule qu'il n'avait quittée que par obéissance, saint Hugues appliqua tous ses soins à l'accomplissement de ses fonctions. Ayant souvent à traiter des affaires temporelles, il le faisait avec une rare prudence, et une sûreté de jugement qui faisait rechercher ses conseils. Il découvrait vite ce qu'il y avait de plus opportun, et ceux qui le consultaient ne se repentaient pas de suivre son avis. Mais il avait soin de parler des affaires de l'éternité après avoir traité de celles du temps. En quelques paroles sorties de son âme, il élevait ses interlocuteurs des intérêts de la terre à ceux du ciel.

Il mettait fidèlement en pratique les recommandations adressées au procureur par les Coutumes de Dom Guigues. « Bien qu'à l'exemple de Marthe dont il a reçu la charge, le procureur soit partagé entre des soucis multiples, il se garde cependant de renoncer complètement au silence et au repos de la cellule.

[1] M. V., l. I, c. x.

Au contraire, c'est là, autant que les affaires de la maison le lui permettent, qu'il revient comme dans un refuge sûr et paisible, pour lire, prier, méditer, mettre fin à l'agitation des occupations extérieures, et aussi préparer dans le secret de son cœur les conseils salutaires qu'il doit donner avec douceur et sagesse aux Frères assemblés au Chapitre [1]. »

Parmi les devanciers de saint Hugues dans les fonctions de procureur, saint Anthelme lui offrait particulièrement le modèle de cette union de la vie active et de la vie contemplative, union qu'il avait su maintenir ensuite lorsqu'il était devenu Général de l'Ordre, et plus tard évêque de Belley. La Providence préparait le futur évêque de Lincoln comme elle avait préparé auparavant saint Anthelme : et pendant que celui-ci achevait saintement sa carrière (il mourut en 1178), celui-là révélait de plus en plus les qualités qui le rendaient digne des mêmes honneurs.

Outre le soin des Frères convers et des serviteurs du couvent, le Père procureur avait encore la charge d'accueillir les visiteurs, déjà nombreux, qui se présentaient d'abord à la Maison-basse. C'était à lui d'aller à leur rencontre, de les saluer, et de leur donner une place à l'hôtellerie, à moins qu'il ne les jugeât dignes d'être logés au monastère, faveur qui fut longtemps réservée aux évêques et aux religieux. Les étrangers recevaient la meilleure impression de sa courtoisie et de sa bonté dont la réputation se répandit ainsi au loin. Mais, plein de l'esprit évangélique, il avait une prédilection touchante pour les

[1] Consuetud. Guig., c. XVI.

pauvres qui, dès lors, connaissaient bien le chemin de la Grande-Chartreuse. Il leur distribuait avec joie les aumônes que la règle lui permettait de faire, et lorsqu'il ne pouvait subvenir à tous leurs besoins, il savait trouver un langage si ému et si consolant, qu'on voyait se vérifier cette sentence des saints Livres : « La rosée ne rafraîchit-elle pas les ardeurs de la température? Ainsi la parole douce vaut mieux que le don (Eccli. XVIII, 16). » La bonté de saint Hugues se manifestait même envers les oiseaux et les écureuils de la forêt. Il savait les apprivoiser par sa douceur et prenait plaisir à leur offrir de sa main quelque nourriture et à les voir autour de lui pendant ses repas. Ce ne fut pas sans quelque peine qu'il renonça à cet usage, lorsqu'il en reçut l'ordre de son Prieur, attentif à ne tolérer aucune distraction quelque peu contraire à l'esprit de solitude [1].

Malgré ses occupations multiples et son expansion au dehors, notre saint Procureur savait tellement se dominer qu'il rentrait à volonté dans le plus profond recueillement. Lorsqu'il remontait de la Maison-basse au monastère pour les offices des Dimanches et des principales Fêtes, il ôtait sa chape avant d'entrer au chœur, et, comme s'il eût déposé en même temps toutes ses préoccupations, il leur disait agréablement : « Restez ici avec mon manteau : après l'office je vous reprendrai [2]. »

Il aurait bien voulu être déchargé de ses fonctions afin de reprendre la vie de cellule, mais il avait trop de succès pour obtenir cette grâce. Tous s'accor-

[1] Girald, II, 1. — *Vita Metrica*, v. 344-351.
[2] Sutor, De Vita Cartusiana, l. II, tr. III, c. V.

daient à proclamer ses mérites éminents. Le R. Père Dom Guigues II se félicitait constamment d'avoir un tel collaborateur, et se déchargeait sur lui d'une grande partie de son administration. Les moines et les convers se réjouissaient d'entendre ses instructions pleines de feu, d'onction et d'à-propos. Les riches visiteurs redisaient partout ses louanges : les pauvres le nommaient assidûment dans leurs prières, que saint Hugues mettait bien au-dessus de l'estime du monde[1].

L'homme de Dieu avait passé ainsi environ sept ans dans la charge de procureur, et il avait à peu près quarante ans, lorsqu'il fut éprouvé de nouveau par la tentation qui l'avait tourmenté pendant son noviciat. L'enfer lui livra des assauts encore plus terribles qu'auparavant. Son âge déjà mûr, son corps dompté par la mortification, son cœur sanctifié par une prière continuelle, ne prêtaient aucune ouverture à ces violentes révoltes de la chair. L'action du démon fut alors entièrement visible. Notre Saint eut tellement à souffrir de cette persécution diabolique qu'il faillit en mourir. Néanmoins il ne perdit pas confiance, et s'appuya sur la grâce pour résister virilement aux attaques redoublées de la tentation. Il implorait avec larmes le secours du ciel, il multipliait ses confessions et ses flagellations, il ne négligeait aucun moyen d'obtenir la délivrance qu'il souhaitait si ardemment et que Dieu lui accorda enfin de la manière suivante.

Une nuit, saint Hugues, retiré dans sa cellule, n'avait presque pas eu un instant de sommeil. En

[1] M. V. l. I., c. XIV.

lutte avec l'ange des ténèbres, il faisait tous ses efforts pour ne pas tomber dans l'abîme que son ennemi ouvrait devant lui. L'horrible vertige persistait toujours, lorsqu'à l'approche de l'aurore, il jeta ce cri de détresse : « Seigneur, je vous en conjure, par votre Passion, par votre Croix, par votre Mort, délivrez-moi ! » Puis il se prosterna sur le sol de la cellule en disant : « Mon âme est couchée à terre, rendez-moi la vie selon votre parole, vous, ô Seigneur qui êtes mort pour moi. » A ces mots, épuisé de fatigue, mais non vaincu, il s'endort d'un sommeil léger. Aussitôt il voit apparaître son ancien prieur Dom Basile, qui était mort peu de jours auparavant. Le saint religieux a l'aspect et l'éclat radieux d'un ange [1] ; d'une voix douce il dit à Hugues : « Mon fils bien-aimé, que faites-vous là prosterné à terre ? Levez-vous, et dites-moi avec confiance ce que vous désirez. » — « O bon Père, répond notre Saint, ô vous qui m'avez élevé avec tant d'affection, voyez, la loi du péché qui est dans mes membres m'afflige jusqu'à me faire mourir ; si vous ne venez pas à mon secours selon votre habitude, votre enfant va expirer ! » — Oui, dit le glorieux défunt, oui je vais vous secourir. » Alors, sous l'action de ce médecin envoyé du ciel, saint Hugues sent que son mal disparaît. Lorsqu'il se réveille, il se trouve guéri :

[1] Vidit virum Dei... sanctum quondam priorem Cartusiæ Basilium, vultu et amictu angelico radiantem astitisse sibi. M. V. l. II, c. II. — Dom Le Couteulx rapporte, d'après Dorland, qu'un Chartreux, qui était probablement Dom Basile, se vit entouré en célébrant la sainte messe d'une multitude d'anges, au moment de l'élévation. — Annales Cartus., ad an. 1179, IIe vol., p. 466.

un apaisement merveilleux s'est opéré dans son cœur et dans son corps ; il est désormais délivré de ces affreuses obsessions dont il avait tant souffert, et la chair ne lui fera plus éprouver, comme il le dira à son confident, que des tentations très légères « aussi faciles à mépriser qu'à comprimer [1]. »

Peu de jours après cette crise si heureusement terminée, on vit arriver à la Grande-Chartreuse de nobles ambassadeurs conduits par l'évêque de Bath, auquel s'était joint l'évêque de Grenoble. Ils étaient porteurs des lettres d'Henri II, roi d'Angleterre, qui demandait notre Saint pour prieur de la Chartreuse de Witham.

Dieu n'avait humilié son serviteur que pour l'exalter : il l'avait convaincu de son néant, afin d'en faire l'instrument de ses miséricordes. « Heureux l'homme qui supporte la tentation; car lorsqu'il aura été éprouvé, il recevra la couronne de vie. (Jac. I, 12). »

[1] M. V. l. II, c. II. — Le chapelain de saint Hugues rappelle à la fin de ce récit que d'autres écrivains ont attribué la même guérison miraculeuse à une apparition de la sainte Vierge. Mais il affirme qu'il a entendu le saint évêque de Lincoln lui raconter longuement à lui-même tous les détails qu'il a donnés et qu'il a le devoir de maintenir comme conformes à l'exacte vérité. *Quæ ab ore illius de curatione et curatore ejus audivi, verissime expressi.*

CHAPITRE VIII.

HENRI II, ROI D'ANGLETERRE, FONDE LA CHARTREUSE DE WITHAM.

Les Chartreux se font les défenseurs de saint Thomas Becket. — Lettre qu'ils écrivent à Henri II. — Alexandre III choisit deux d'entre eux pour négociateurs auprès du roi d'Angleterre. — Mort du saint martyr. — Henri II fait pénitence, et, ne pouvant aller en Terre-Sainte, fonde les Chartreuses de Liget et de Witham. — Charte royale de fondation. — Souffrances des premiers Chartreux envoyés en Angleterre. — Départ du prieur et mort de son successeur. — Un seigneur de Maurienne engage Henri II à demander saint Hugues pour prieur de Witham. — Le roi met ce conseil à exécution.

La Providence, qui s'était déjà manifestée de diverses manières dans la fondation de plus de trente Chartreuses en France, en Italie, en Suisse, en Espagne, en Autriche, en Danemark, choisit, pour introduire l'Ordre de saint Bruno en Angleterre, le monarque persécuteur de saint Thomas Becket. La fondation de Witham se rattache, comme nous allons le voir, à la mort du grand martyr de la liberté de l'Église, qui suscita ainsi, par la puissante intercession de son sang, des héritiers de son sacrifice et de son inviolable attachement à la cause de Jésus-Christ.

Tandis qu'il luttait avec un courage héroïque contre les prétentions de son royal adversaire, le

saint archevêque de Cantorbéry vit se déclarer ouvertement pour lui l'Ordre des Chartreux, peu soucieux de se ménager la protection des princes dès qu'il s'agissait de défendre la vérité et le droit opprimé. Le Rév. Père Dom Basile écrivit en son nom et au nom de ses religieux, parmi lesquels se trouvait saint Hugues, la Lettre suivante qui mérite d'être recueillie par l'histoire :

« A Henri, roi d'Angleterre, les Frères de Chartreuse.

« Au très excellent et très vaillant roi des Anglais qu'ils désirent embrasser dans les entrailles du Christ, les Frères de Chartreuse, qui aspirent à être des pauvres en esprit, souhaitent de régner de telle sorte en ce monde qu'ils puissent obtenir la couronne éternelle.

« Le saint homme Job, tout en siégeant comme un roi au milieu de son armée, se faisait néanmoins le consolateur des affligés. Pour vous, ô prince, le Roi des Rois et le Seigneur des Seigneurs a ouvert sa main et a multiplié vos possessions. Il faut donc que vous ayez toujours devant les yeux cette terrible menace de l'Écriture Sainte : Les puissants seront puissamment tourmentés, et les plus forts subiront un plus fort châtiment (Sap. VI, 7). Gloire au Dieu terrible, s'écrie le Psalmiste, gloire à Celui qui renverse l'esprit des princes, au Dieu terrible pour les rois de la terre (Ps. LXXV, 13) !

« La renommée publie, de l'Orient à l'Occident, que vous faites peser un joug intolérable sur les Églises de votre royaume, et que vous exigez d'elles des choses inouïes, sans précédent, ou du moins telles que les Rois vos prédécesseurs n'auraient jamais dû

y prétendre, si de fait ils les ont parfois réclamées [1].
Il peut se faire aussi, que, de votre temps, à cause de la grande sagesse que Dieu vous a donnée, une si désolante affliction puisse jusqu'à un certain point être tempérée, mais peut-être qu'après votre mort vous aurez des successeurs qui dévoreront l'Église à pleine bouche, et qui s'endurciront avec Pharaon en disant : Nous ne connaissons pas le Seigneur et nous ne laisserons point partir Israël.

« Épargnez, nous vous en supplions, épargnez votre dignité, épargnez votre noblesse, épargnez votre race, épargnez la gloire de votre nom. Vous à qui rien ne fait défaut et dont la puissance est si vaste, ne laissez pas à vos descendants l'exemple de la tyrannie; regardez d'un œil attendri la douleur et la tristesse de la sainte Église, qui est presque partout foulée aux pieds, et consolez-la en roi, ne cessant de la défendre et de la protéger. »

Ce noble langage et cette généreuse démarche rappellent le zèle des premiers solitaires qui, à l'annonce des persécutions infligées aux catholiques, se hâtaient de quitter leurs déserts pour prendre la défense de la vérité et faire aux empereurs eux-mêmes d'éloquentes et fortes remontrances.

Ceux qui savaient ainsi écrire furent jugés dignes de plaider de vive voix devant le roi d'Angleterre la cause de son illustre proscrit. Alexandre III, après avoir envoyé inutilement deux cardinaux pour apai-

[1] Ecclesias regni vestri intolerabiliter affligitis, et exigitis ab eis inaudita quædam et inconsueta, quæ, si quæsierunt, quærere tamen non debuissent antiqui Reges.— Inter Epist. S. Thom. Cantuar., l. II, ep. 70. — Les griefs de saint Thomas Becket sont très bien résumés dans ces lignes.

ser la colère du monarque, crut qu'il ferait mieux d'essayer une autre sorte de médiation, fondée principalement sur la sainteté reconnue des négociateurs. Il s'adressa donc à saint Anthelme, alors évêque de Belley, et au Général des Chartreux, Dom Basile, et leur confia la mission de remettre à Henri II deux lettres dont l'une était conçue en termes plus indulgents, tandis que l'autre contenait la menace formelle de laisser l'archevêque de Cantorbéry user de toutes les peines canoniques contre le roi et ses complices. Cette dernière lettre ne devait être donnée que dans le cas où la première resterait sans effet.

Toutefois le Souverain Pontife, craignant que cette députation ne fût retardée ou empêchée par les circonstances, fit parvenir les mêmes lettres et les mêmes instructions à deux autres Chartreux, Dom Simon, prieur du Mont-Dieu [1], et Dom Engelbert, prieur de Val-Saint-Pierre [2]. Ce furent ces deux religieux, dont le premier surtout s'attira la plus grande vénération, qui exécutèrent les ordres du Pape, avec autant de fermeté que de prudence. Ils informèrent Alexandre III du résultat de leurs efforts, dans une lettre où nous lisons : « Conformément aux ordres de Votre Sainteté, nous avons remis vos lettres d'admonition à l'illustre roi d'Angleterre,

[1] Chartreuse située sur la rivière de Bar, au diocèse de Reims. — Saint Thomas de Cantorbéry y passa quelque temps avant ces négociations et y connut le prieur Dom Simon. — Voir la *Chartreuse du Mont-Dieu,* par l'abbé J. Gillet, p. 150. — Reims, 1889.

[2] Chartreuse bâtie dans la forêt de Thiérache, au diocèse de Soissons.

l'engageant de toutes nos forces à se conformer à vos instructions, à recevoir dans ses bonnes grâces l'archevêque de Cantorbéry, à lui rendre son siège avec la paix, et à lui laisser le libre gouvernement de son Église. Nous avons longtemps attendu avec espérance, priant Dieu de toucher son cœur. Cette attente restant vaine, nous avons exécuté vos ordres, et dans une entrevue des deux monarques [1], nous avons présenté à celui d'Angleterre vos lettres comminatoires [2]. » Henri II ne fit que des réponses évasives aux instances des envoyés du Saint-Siège, mais il ne s'offensa point de leur courageuse attitude et prit en haute estime l'Ordre auquel ils appartenaient.

On connaît le sanglant dénouement de ces débats. Saint Thomas Becket obtint enfin du roi la permission de revenir en Angleterre, après sept ans d'exil. Mais à la nouvelle des premières mesures énergiques du grand archevêque, Henri II, saisi d'un de ces accès de fureur qui lui étaient trop habituels, s'écria en présence de ses courtisans : « Honte et malheur à ces lâches valets que j'ai gardés autour de moi et qui m'ont laissé si longtemps exposé à l'insolence d'un prêtre, sans entreprendre de m'en délivrer ! » Sur ces paroles quatre chevaliers de la cour se décidèrent aussitôt à satisfaire ce qu'ils croyaient le désir du prince, et quelques jours après, le soir du 29 Décembre 1170, le saint archevêque de Cantorbéry tombait sous leurs coups, après avoir dit : « Je suis prêt à mourir pour le Seigneur ; puisse

[1] Le roi de France et le roi d'Angleterre.
[2] S. Thomæ Cantuar. Epist. l. IV, ep. 10.

mon sang donner à l'Église la liberté et la paix ! »

Le tombeau du martyr devint si glorieux par les nombreux miracles qui s'y opérèrent, et la réprobation de l'Europe se manifesta si hautement contre les meurtriers, que le roi d'Angleterre n'eut pas de repos avant d'avoir fait en personne une solennelle amende honorable devant le corps de l'illustre victime. L'évêque de Londres, qui parla en son nom, protesta devant la foule assemblée que le monarque n'avait pas voulu la mort du martyr, mais qu'il en avait donné l'occasion par ses paroles violentes et imprudentes. On vit ensuite le roi pénitent recevoir publiquement la discipline des mains des évêques et des moines présents (11 juillet 1174).

Avant cet acte spontané, les légats du Pape avaient exigé plusieurs conditions pour réconcilier le roi d'Angleterre avec Dieu et avec l'Église. Henri II avait eu surtout à révoquer les trop fameuses Constitutions ou Coutumes de Clarendon, qui avaient été l'objet principal de sa querelle avec saint Thomas Becket. Mais il s'était obligé aussi à prendre la croix pour trois années. Voyant qu'il ne pouvait tenir cette dernière promesse, il la fit commuer et fonda, pour suppléer à l'expédition en Terre-Sainte, les deux Chartreuses de Liget, en Touraine, et de Witham, en Angleterre [1].

Le domaine de Witham, situé sur le territoire du diocèse de Bath, dans le comté de Somerset, avait des dépendances assez étendues. Il fut octroyé aux Chartreux, selon le choix qu'ils avaient fait eux-

[1] D. Le Couteulx, *Annales Cartus.*, ad an. 1170 et 1178. IIe vol., p. 325, 449 et seqq.

mêmes, avec ses terres et ses forêts, ses pâturages et ses viviers, ses possessions et ses privilèges de toute espèce. Nous avons encore la Charte royale qui énumère ces dons et qui affranchit le monastère de toute redevance payable au souverain, et de toute intervention des Forestiers ou de leurs gardes. Henri II y déclare que « pour le bien de son âme, et pour celui de ses prédécesseurs et de ses successeurs, il construit dans son domaine de Witham une maison de l'Ordre des Chartreux, en l'honneur de la Bienheureuse Vierge Marie, du bienheureux Jean-Baptiste et de *Tous les Saints* [1]. » Ce dernier vocable fut celui qui distingua le nouveau monastère des Chartreuses déjà fondées.

Sur la demande du roi d'Angleterre, la Grande-Chartreuse lui envoya en 1178 une première colonie de religieux qui avait à sa tête Dom Norbert, et qui comprenait le Frère Aynard et le Frère Gérard, de Nevers.

De rudes souffrances les attendaient à Witham, où rien n'avait été préparé pour les recevoir et leur faciliter la tâche si laborieuse qui leur incombait. Ils eurent mille privations inattendues qui aggravaient considérablement les austérités de leur règle. Pour

[1] Voir cette pièce à l'Appendice IV. — Le sceau de la Chartreuse de Witham représentait le divin Sauveur en croix entre la Sainte Vierge et sainte Madeleine. Un riche dais se voyait au-dessus de ces personnages ; et au bas apparaissait dans une *niche* un abbé avec sa crosse. La légende était celle-ci : S. COE-DOMUS BE. MARIÆ D'WITHAM ORDINIS. CARTHUS. — Sur Witham, voir : Monasticon Anglicanum, t. I, 959 ; — Pandectæ monasteriorum Angliæ : — Pitsœus et Balæus, de Scriptoribus Britanniæ, Cent. 2, cap. LXIII.

comble de malheur, ils se virent accueillis avec une sourde malveillance par les voisins de leurs possessions qui craignaient de leur part des empiètements fâcheux. L'emplacement même, où devait se construire le monastère avec ses dépendances, était occupé par les maisons des serfs ou tenanciers, chargés d'exploiter le domaine royal. Aucune mesure n'avait été prise pour les indemniser et les congédier. Les solitaires, pour trouver un peu de silence et de calme, se bâtirent dans la forêt des cabanes en bois qu'ils entourèrent d'une simple palissade de planches. Cette installation trop provisoire dura longtemps sans qu'on pût songer à entreprendre sérieusement les constructions nécessaires.

A toutes ces difficultés se joignait celle des relations avec des gens d'une nation étrangère, dont les habitudes choquaient en beaucoup de points les nouveaux venus, et dont les préventions intéressées aveuglaient le jugement.

Dom Norbert, accoutumé au repos de la cellule, fut accablé par tant de tracas et d'ennuis. Il retourna bientôt à la Grande-Chartreuse, d'après l'avis de ses religieux qui espéraient le voir revenir plein d'un courage nouveau, du moins le faire remplacer par un prieur plus capable d'une telle entreprise. Ce fut à ce dernier parti que se rangèrent les moines de la Grande-Chartreuse. Tandis que Dom Norbert était destiné à gouverner une autre maison de l'Ordre, un autre prieur vint en Angleterre pour continuer son œuvre, mais il eut les mêmes déboires, et au bout de peu de temps il fit une sainte mort qui mit un heureux terme à ses travaux mais qui laissa la Chartreuse naissante de Witham dans la plus grande désolation.

Le roi d'Angleterre en fut informé, et ressentit un vif chagrin de voir sa fondation ainsi compromise. Il craignait d'être obligé d'abandonner honteusement une œuvre que d'autres princes avaient su mener à bonne fin. Un conseil inattendu vint alors le tirer d'embarras.

Se trouvant dans ses possessions continentales, il eut l'occasion de s'entretenir avec un seigneur de Maurienne[1] qu'il interrogea longuement sur les Chartreux, et sur les moyens de poursuivre la fondation entreprise en leur faveur. « Seigneur Roi, répondit le gentilhomme, il n'y a qu'un seul moyen, mais il sera certainement efficace. A la Grande-Chartreuse il réside un moine de noble famille, mais d'un caractère encore plus noble que sa naissance : il se nomme Hugues d'Avalon. Orné de toutes sortes de vertus, il se fait aimer de tous ceux qui le connaissent, et il suffit de le voir pour s'attacher à lui. Quand on a le bonheur de l'entretenir, on recueille ses paroles comme si elles venaient de Dieu ou des Anges. Voilà celui qui doit cultiver et garder l'arbre naissant de votre fondation, celui qui le fera bientôt grandir et fructifier. Toute l'Église d'Angleterre, j'en suis certain, s'honorera de la sainteté de ce religieux. Mais, je vous en préviens, ses confrères le laisseront difficilement partir, et lui-même n'y

[1] En 1173, Humbert III, comte de Maurienne, fut choisi comme arbitre entre Henri II et le comte de Saint-Gilles, frère de Raymond de Toulouse. A cette occasion, fut négocié un mariage entre Jean-Sans-Terre et Agnès, fille d'Humbert, mais celle-ci mourut en 1174. Il n'est pas étonnant, à la suite de ces faits, de voir des seigneurs de Maurienne venir à la cour du roi d'Angleterre.

consentira que malgré lui et contraint par l'obéissance. Il faut donc envoyer des négociateurs habiles et énergiques, il faut user des plus pressantes instances pour obtenir ce moine qui vous délivrera des soucis dont vous me parlez, qui propagera son saint Ordre dans votre royaume, et augmentera ainsi la gloire de Votre Excellence. Vous trouverez en lui à un rare degré la longanimité et la douceur, la magnanimité et la bonté. Personne ne se plaindra de l'avoir pour voisin; personne ne l'évitera comme un étranger; mais chacun le traitera comme un compatriote, comme un parent, comme un frère, comme un ami intime. Lui-même, en effet, porte tout le genre humain dans les entrailles de sa charité; il embrasse tous les hommes dans son ardente et généreuse affection[1]. »

Ainsi parla le seigneur de Maurienne. Le roi entra tout à fait dans ses vues et le remercia vivement. Sans perdre de temps, il mit à exécution le conseil qu'il avait reçu, et il envoya à la Grande-Chartreuse Renaud, surnommé le Lombard, évêque de Bath[2], avec plusieurs autres personnages honorables, d'une fermeté et d'une prudence éprouvées.

[1] M. V. l. II, c. I.

[2] Renaud fut nommé évêque en 1173, et sacré l'année suivante par Richard, archevêque de Cantorbéry, en présence de saint Pierre, archevêque de Tarentaise, dans l'église de Saint-Jean-de-Maurienne (Raoul de Diceto, De episcopis Angliæ). Il était surnommé le Lombard, parce qu'il avait été élevé dans son enfance en Lombardie. Il fut en 1178 légat du pape contre les hérétiques de Toulouse, et mourut en 1192, au moment où il venait d'être élu archevêque de Cantorbéry.

CHAPITRE IX.

SAINT HUGUES EST NOMMÉ PRIEUR DE WITHAM.

1180.

Les ambassadeurs anglais à la Grande-Chartreuse. — Délibération capitulaire. — Refus du prieur. — Opinion de Dom Bovon. — Hugues décline l'honneur qu'on veut lui faire. — Le prieur remet la décision de l'affaire à l'évêque de Grenoble. — Paroles du prélat, qui donne l'ordre du départ. — Hugues est obligé de consentir, et de prendre le chemin de Witham.

Les députés du roi d'Angleterre eurent soin de s'assurer le concours du vénérable évêque de Grenoble, Jean de Sassenage, qui appartenait à l'Ordre des Chartreux[1]. Ils lui persuadèrent de les accompagner à la Grande-Chartreuse et d'appuyer la demande qu'ils étaient chargés de faire.

Arrivés au monastère, ils présentent au prieur et à ses religieux les lettres royales qui sollicitent le départ de saint Hugues pour l'Angleterre. A la lecture de ce message, ils ajoutent les paroles les plus persuasives et les plus fortes. Mais malgré leur éloquence, ils s'aperçoivent que leur requête plonge

[1] D'après D. Le Couteulx (Annales Ord. Cartus. III° vol. p. 436), Jean de Sassenage fut nommé évêque vers 1156 et mourut en 1219. Il se montra toujours plein de cette piété, de cet esprit religieux, et de cette douceur, que loue en lui le biographe de saint Hugues. *Erat piissimus, et monachus valde honestus et mansuetus*. M. V. l. II, c. IV.

toute la communauté dans la tristesse. Le prieur surtout est tout à fait troublé, il demande du temps pour réfléchir à ce qu'il doit répondre.

Alors s'ouvre une délibération capitulaire où l'avis de chacun est demandé. Le prieur, Dom Guigues, qui parle le premier, s'oppose formellement à l'accomplissement de la requête royale. Quant aux moines, ils se partagent en sens divers ; les uns ne veulent pas qu'on envoie au loin un homme de ce mérite, qui peut être si utile à l'Ordre tout entier ; les autres affirment que la demande du roi a été inspirée par Dieu, et qu'il n'est pas prudent de l'accueillir par un refus. Au nombre de ces derniers se trouve Dom Bovon, qui succédera plus tard à saint Hugues dans la charge de prieur de Witham, et qui fournira tous ces renseignements au biographe de l'évêque de Lincoln[1].

« Vous ne voyez donc pas, disait-il, que la Providence dispose ainsi toutes choses pour faire éclater jusqu'aux extrémités du monde, en la personne de notre confrère, la sainteté de notre Ordre. D'ailleurs, ne pensez pas qu'il soit possible de le tenir encore longtemps caché sous le boisseau de notre obscurité. Croyez-moi, sous peu vous apprendrez qu'il est placé sur le chandelier et qu'il brille parmi les plus lumineux flambeaux de la sainte Église. Les vertus de Dom Hugues m'ont habitué depuis longtemps à voir en lui un évêque encore plus qu'un moine. »

[1] Dom Bovon fut prieur de Witham jusqu'en 1200. Il se retira ensuite à la Grande-Chartreuse, et y mourut peu après, le 10 décembre. Il vécut plus de cinquante ans dans l'Ordre. Son nom figure dans une pièce signée à l'époque où saint Anthelme était Général des Chartreux.

Hugues lui-même est enfin interrogé et mis en demeure de donner son avis. Il le fait en ces termes : « J'ai appris à renoncer à ma volonté, et à n'en tenir aucun compte ; mais puisque vous désirez savoir ce que je pense, je le dirai franchement. Depuis que je suis dans cette sainte maison, où vos avertissements et vos exemples me sont d'un si grand secours, je n'ai pas su, même un seul jour, gouverner mon âme. Je m'étonne donc beaucoup lorsque des hommes sages forment le dessein de m'envoyer au loin gouverner d'autres âmes. Comment pourrais-je fonder une nouvelle Chartreuse, moi qui n'ai pas su garder les préceptes de nos pères ? Si vous me permettez de le dire avec tout le respect que je vous dois, un tel projet n'offre absolument rien de sérieux, rien qui motive une délibération aussi prolongée. Qu'il n'en soit plus question. Ne songez qu'à terminer heureusement cette affaire urgente et à empêcher que l'entreprise du roi d'Angleterre ne reste encore en souffrance, au détriment des âmes et de l'honneur de notre saint Ordre. Choisissez parmi vous, ou parmi nos confrères des autres maisons, un homme capable d'accomplir l'œuvre proposée, et envoyez-le avec les ambassadeurs. Faites une sage réponse à ces envoyés pleins de sagesse ; dites-leur que vous voulez leur accorder plus qu'ils demandent. Au lieu de celui qu'ils désignent par erreur, offrez-leur celui qu'ils souhaitent réellement, et qu'ils s'efforceraient d'obtenir s'ils le connaissaient. Leurs vœux seront ainsi exaucés, et ils se réjouiront de cet échange. »

Cette humble réponse, loin d'atteindre son but, ne fait que mettre en relief le mérite de notre Saint.

Les deux évêques et leurs conseillers redoublent leurs instances, et parviennent enfin à persuader tous les religieux, à l'exception du prieur.

On presse vivement Hugues de consentir à la demande du roi d'Angleterre. Le serviteur de Dieu n'a plus qu'un moyen de se dérober à tant de sollicitations : il s'abandonne à la décision de son prieur, qui l'aime d'une si tendre affection et qu'il sait tout à fait opposé à son départ. L'évêque de Grenoble prie alors Dom Guigues de donner l'ordre désiré par les ambassadeurs anglais et par la communauté elle-même. « Dieu en est témoin, répond le prieur, jamais semblable parole ne sortira de mes lèvres, jamais je ne commanderai à Dom Hugues d'abandonner ma vieillesse, et de plonger la Chartreuse dans le deuil en la privant de sa présence si agréable et si nécessaire ! » A la fin, cependant, accablé par les réclamations unanimes de l'assemblée, il a recours à l'évêque de Grenoble et lui dit : « Ce que j'ai affirmé, je le maintiens : jamais je n'éloignerai Hugues de moi. Mais je vous remets la décision de cette affaire. Vous êtes notre évêque, vous êtes notre père et notre frère. Si vous lui commandez de partir, je ne résiste plus. » Il ne peut en dire davantage : les larmes étouffent sa voix et témoignent sa profonde angoisse.

Tous les assistants sont gagnés par la même émotion ; des pleurs jaillissent de tous les yeux. Mais il faut en finir, et l'on supplie l'évêque de Grenoble d'user du pouvoir que le prieur vient de lui transmettre. « Frères bien-aimés, dit le vénérable prélat, ce n'est pas à nous, qui nous sentons si inférieurs à votre sainteté, de vous apprendre les voies de Dieu,

ni de vous exhorter à conformer vos actes à vos lumières. Toute votre vie démontre que vous ne cherchez pas vos intérêts, mais ceux de Jésus-Christ. Je veux seulement rappeler au souvenir de Dom prieur et de toute la communauté, un fait qui met en évidence la pratique de vos devanciers dans les cas semblables à celui que nous agitons. Le bienheureux Bertichramn, évêque du Mans, ayant obtenu que saint Benoît lui envoyât son disciple chéri saint Maur, pour fonder un monastère, il se produisit à cette occasion une affliction semblable à celle dont nous sommes les témoins. Mais saint Benoît apaisa cette émotion en remontrant à ses frères qu'il ne convenait pas à des serviteurs de Dieu de s'attrister au sujet de ce qu'ordonnait la volonté du Maître. — Prenons garde, dit-il, qu'en nous affligeant ainsi, nous n'ayons le malheur de nous opposer à Dieu lui-même[1].

« Pour vous, Hugues, mon frère bien-aimé, le moment est venu d'imiter Celui que vous avez toujours suivi avec amour. Le Fils unique du Père éternel a quitté la profonde retraite dont il jouissait au sein de sa divinité, et il s'est revêtu de la nature humaine pour le salut du monde. Vous aussi, vous devez laisser pour un temps vos frères du cloître, et vous arracher au silence et au repos de la solitude. N'hésitez pas à faire ce sacrifice pour Jésus Notre-Seigneur ; il vous en récompensera après cet exil, dans le royaume de la parfaite béatitude. C'est en son nom, que moi, son indigne représentant, je vous donne cet ordre, pour la rémission de vos péchés,

[1] Cf. Boll. *Acta Sanctorum*, 15 janvier.

et pour votre félicité éternelle. En vertu de la sainte obéissance, je vous commande formellement d'accepter la charge qui vous est offerte. Allez donc en paix avec les vénérables ambassadeurs qui sont venus vous chercher ; allez en Angleterre, construire et gouverner la maison de Witham. »

Hugues, voyant que l'arrêt de l'évêque était irrévocable, ne put refuser son consentement. Il se recommanda aux prières de tous ceux qui étaient présents à cette scène, il embrassa ses frères, et se mit à la disposition des ambassadeurs anglais.

Quelques jours après il était présenté au roi d'Angleterre qui l'accueillit avec la plus grande faveur, et le fit conduire avec honneur à Witham. Là, son arrivée combla de joie les religieux qui reçurent leur nouveau prieur comme un Ange envoyé de Dieu. Dès lors, Witham, d'après la remarque du biographe contemporain, allait être tout à fait ce que désignait son nom, « la demeure de la sagesse. » Celui qui en prenait la direction était en effet « un vrai sage chrétien, et il devait y attirer de tous les côtés d'autres sages dont les désirs seraient uniquement tournés vers le ciel [1]. »

[1] M. V. l. II, c. v.

CHAPITRE X.

CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE CHARTREUSE.

Hugues rend compte au roi de ce qu'il a vu à Witham. — Il obtient d'abondantes indemnités pour les tenanciers qui doivent être congédiés.—Ingénieux stratagème de sa charité. — La construction est entreprise mais reste inachevée, faute de secours promis par le roi. — Découragement des religieux. — Paroles du frère Gérard de Nevers à son prieur. — Il accompagne saint Hugues à la cour, et fait entendre de vifs reproches au monarque. — La douceur du Saint lui gagne le cœur du roi. — Le monastère est enfin achevé.

Le prieur de Witham avait d'abord à construire son monastère, en surmontant les obstacles qui avaient arrêté ses deux prédécesseurs. Non seulement les travaux n'étaient pas commencés, mais le plan même n'en avait pas encore été fixé. On ne savait où s'élèveraient les deux églises, la maison haute avec le cloître et les cellules des moines, la maison basse avec le logement des frères et l'hôtellerie des visiteurs, en un mot, les divers bâtiments nécessaires pour reproduire, autant que possible, le modèle de la Grande-Chartreuse.

Hugues étudia attentivement le pays et ses habitants, il se rendit compte de toutes les dispositions à prendre et, avec cette sûreté de coup d'œil qui le distinguait, il dressa son plan qu'il alla soumettre, comme il avait été convenu, à l'approbation du royal

fondateur. Henri II admira sa prudence et sa modestie, il adopta ses projets et lui accorda gracieusement tout ce qu'il demandait.

Avant tout, le saint prieur fit rassembler les tenanciers des terrains dont les Chartreux avaient besoin soit pour élever leurs constructions, soit pour mettre leur solitude à l'abri de tout ce qui pourrait en troubler le silence et le repos. De la part du roi, on offrit à ceux qu'il fallait congédier le choix entre deux compensations : ou bien ils retrouveraient, dans d'autres domaines de la couronne, des possessions semblables à celles dont ils jouissaient à Witham ; ou bien ils seraient affranchis de toute servitude et libres de s'établir où bon leur semblerait. Les uns demandèrent d'autres terrains, les autres choisirent la liberté.

Hugues voulut les faire indemniser plus complètement, afin de ne leur laisser aucun sujet de plainte. « Seigneur Roi, dit-il à Henri II, il reste encore à payer à ces pauvres gens les dépenses qu'ils ont faites et les travaux qu'ils ont exécutés, pour construire ou entretenir leurs demeures et leurs autres petits bâtiments, ainsi que pour fertiliser leurs terres. Il faut qu'ils n'aient absolument aucun dommage à subir à notre occasion. Alors ils partiront contents, et nous pourrons les remplacer avec plaisir. »

Le roi commença à soulever des difficultés, mais son interlocuteur ne se laissa pas intimider, et fit preuve d'une fermeté égale à sa douceur. « Monseigneur, dit-il, je vous l'assure, tant qu'on n'aura pas soldé jusqu'à la dernière obole de ces indemnités nécessaires, nous ne pourrons pas prendre possession de Witham. » Le roi se rendit, bien que peu charmé

d'acheter des chaumières ou des granges qui ne devaient être d'aucune utilité pour augmenter ses revenus. Quant à ceux qui bénéficiaient de cette vente, on devine leur joie et les bénédictions dont ils comblaient leur souverain et son conseiller.

Hugues, cependant, n'était pas encore satisfait. C'était peu pour lui d'avoir fait triompher la justice, son cœur avait besoin de donner une preuve éclatante de bonté. Un innocent stratagème lui valut une nouvelle victoire. — « Eh bien ! Seigneur Roi, dit-il en plaisantant, voilà que je vous enrichis, tout étranger et pauvre que je suis. Grâce à moi, vous avez acquis beaucoup de maisons dans votre propre domaine. » — « C'est vrai, répond le roi en souriant, mais je ne tenais guère à m'enrichir de cette manière. De telles richesses m'ont beaucoup appauvri, et je ne sais trop à quoi elles peuvent m'être utiles. » — « Allons, reprend Hugues, je vois bien que vous estimez assez peu votre achat. Que votre Grandeur en fasse donc un usage qui l'honore, et qu'il lui plaise de me donner ces maisons, à moi, qui n'ai rien pour reposer ma tête. » Plein d'étonnement, le roi fixe ses regards sur le solliciteur. — « Quel singulier personnage j'ai devant moi ! s'écrie-t-il. Pensez-vous que nous ne puissions pas vous faire construire des bâtiments tout neufs ? Dites-moi donc à quoi vous destinez ces masures. » — « Un grand roi, répond le prieur, ne saurait convenablement s'abaisser à d'aussi petits détails. C'est la première demande que je vous fais pour moi ; elle est assez modérée ; comment se fait-il que vous ne l'exauciez pas sans retard ? » — « Quel homme ! dit alors le monarque. Vraiment cet étranger me fait violence. Il lui suffit de parler pour

m'arracher ce qu'il veut. Que serait-ce s'il usait de toutes ses forces? Faisons ce qu'il exige, de peur d'avoir à subir des conditions encore plus dures. »

Notre saint diplomate s'applaudit de son succès. Aussitôt qu'il eut obtenu les maisons de Witham, il les rendit à leurs premiers possesseurs, qui en avaient déjà reçu le prix et qui purent les revendre ou en utiliser les matériaux. Il était difficile d'avoir pour eux une charité plus ingénieuse et plus délicate, comme aussi d'écarter plus efficacement les préventions qui avaient fait obstacle à l'établissement des Chartreux.

La construction du monastère fut donc enfin entreprise et poursuivie avec activité. Déjà les principaux bâtiments étaient convenablement terminés, et il ne restait plus qu'à les compléter par d'autres moins importants mais cependant indispensables, quand les ressources manquèrent de nouveau. L'attention du souverain s'était portée ailleurs, et les affaires de son règne toujours plus ou moins agité lui faisaient oublier l'achèvement de son œuvre. L'argent manquait à Witham pour payer les ouvriers qui fatiguaient le prieur et ses religieux de leurs plaintes multipliées.

Hugues envoya quelques-uns de ses frères informer le roi de cette situation critique, et solliciter des secours. Henri II promit de s'occuper de la Chartreuse de Witham, et de fournir bientôt tout ce qui serait nécessaire pour l'achever. Mais les religieux revinrent au monastère sans rapporter autre chose que des paroles. Comme les secours attendus n'arrivèrent pas, il fallut tout à fait suspendre les travaux.

Le saint prieur garda quelque temps le silence, espérant que le roi retrouverait de lui-même le souvenir de sa promesse et qu'il la mettrait enfin à exé-

cution. Puis il envoya une nouvelle députation de Chartreux qui reçurent du roi le même accueil et la même réponse que les premiers, mais rien de plus.

Alors le découragement s'empara des religieux, comme aux débuts de la fondation de Witham. Quelques-uns d'entre eux s'en prirent même à leur prieur du retard qui les faisait souffrir. Ils l'accusèrent en termes assez vifs de négligence et d'apathie, et lui reprochèrent de ne pas être allé lui-même, malgré la longueur du voyage, parler au roi d'une affaire si urgente.

Le plus hardi de ces censeurs était le frère Gérard de Nevers, homme d'une grande austérité, et religieux très fervent, qui ne craignait pas de parler librement aux puissants de la terre, mais qui ne savait pas assez modérer son langage et son zèle. Il s'était persuadé que le roi d'Angleterre, bien connu pour manquer facilement à sa parole, n'accorderait rien sans des réclamations énergiques. Il était prêt, d'ailleurs, à se charger lui-même de les faire entendre au monarque.

On s'étonnera moins de ces dispositions, si l'on se rappelle le noble sang qui coulait dans les veines de ce religieux. L'un de ses parents, Guillaume II, comte de Nevers, avait été l'oracle de la cour du roi de France, Louis VII, avant de mourir sous l'habit de Convers à la Grande-Chartreuse. Un trait, que saint Hugues aimait à raconter, nous donnera la mesure de l'influence qu'exerçait sa haute vertu. Louis VII suivait un jour avec attention une partie d'échecs, lorsqu'on annonça l'arrivée du comte de Nevers. Aussitôt le roi fit enlever le jeu pour échapper à la réprimande qu'il craignait. Mais c'était trop tard.

Guillaume s'était aperçu de tout, et il dit à son souverain : « Comment un grand prince, chargé de pourvoir aux besoins du peuple de Dieu, peut-il ainsi énerver son âme royale par de telles inepties ? Tandis que tous les moments de votre vie vous suffisent à peine pour réfléchir à ce qu'exige le bien de votre royaume, comment perdez-vous le temps à ces vaines combinaisons du jeu, comment n'avez-vous pas honte d'y dépenser la vigueur de votre esprit ? » Louis VII ne s'offensa pas de cette verte leçon. Il était subjugué par la sainteté de ce digne conseiller, qui ne craignait pas de se mettre en prières à ses heures accoutumées, devant tous les courtisans. Lorsqu'il partit pour la Terre-Sainte, il le désigna comme régent du royaume avec l'illustre abbé Suger, mais Guillaume de Nevers préféra à ces honneurs les abaissements de la vie monastique, et vint s'enfermer dans le désert de la Grande-Chartreuse. C'est là que son fils aîné, Guillaume III, le vit descendre des hauteurs de Bovinant, la tête chargée de la laine des brebis, et le corps dévoré par une fourmilière d'insectes. Comme il s'empressait de délivrer son père d'un tel supplice, l'humble et austère Convers l'en empêcha : « Laissez, dit-il, mon cher fils, laissez ces vers s'emparer de leur proie et l'enlever au ver qui ne meurt pas. Leur morsure m'est agréable, car, je l'espère de la miséricorde divine, elle me préservera des tourments de l'enfer [1]. »

[1] M. V. l. IV, c. XII. — Le biographe de saint Hugues, qui nous a transmis ces détails, fait une erreur quand il appelle Gérard le conseiller de Louis VII. Son nom est Guillaume, et il faut le distinguer avec soin de son fils Guillaume, et de Gérard qui, d'après une opinion, serait son dernier fils.

Le frère Gérard de Nevers était de la famille de cet héroïque chrétien. A son exemple, il avait renoncé aux grandeurs du monde pour les austérités de la vie religieuse. Ses vertus exemplaires l'avaient fait choisir avec un autre Chartreux de race noble, le frère Aymon, pour assister saint Anthelme, spécialement dans sa dernière maladie. Les deux Convers avaient procuré à l'évêque de Belley une suprême consolation en lui amenant le comte de Maurienne, Humbert III, pleinement désabusé de ses prétentions, grâce à leurs instances, et offrant tous les témoignages d'un humble et durable repentir. Après la mort de saint Anthelme (1178), le frère Gérard de Nevers avait été envoyé en Angleterre où il souffrait beaucoup, comme nous l'avons dit, de l'interruption des travaux de la nouvelle Chartreuse.

Ses doléances, que son caractère excuse jusqu'à un certain point, s'exhalaient en termes assez amers. « Mais enfin, disait-il à saint Hugues, jusques à quand, Dom prieur, voulez-vous ménager le roi ? Pourquoi ne pas lui déclarer ouvertement que s'il diffère encore d'achever notre monastère avec tout ce qu'exige notre règle, nous nous hâterons de retourner dans notre patrie ? Ne remarquez-vous pas que la réputation de notre Ordre est en jeu, et que nous devenons un sujet de dérision pour tous ceux qui nous entourent, et qui voient l'impuissance où nous sommes, après un si long séjour, de terminer nos modestes constructions ? Si votre timidité naturelle vous empêche de dire à cet homme ce qu'il doit entendre, prenez-moi avec vous, et il vous suffira d'écouter les paroles que je lui adresserai. »

Le bon prieur, connaissant les excellentes intentions cachées sous cette rude apostrophe, la reçut avec calme et convoqua tous ses religieux pour tenir conseil. Il fut résolu à l'unanimité que le frère Gérad accompagnerait saint Hugues chez le roi. « Puisque tel est votre avis, dit notre Saint, je l'adopte volontiers. Mais faites attention, frère Gérard ; si vous parlez franchement, n'oubliez pas la modération nécessaire dans votre discours. Le roi, comme j'en ai fait l'expérience, a un esprit très pénétrant, et il n'est pas facile de savoir ce qu'il pense. Peut-être veut-il nous éprouver, en différant d'exaucer nos désirs. Il sait fort bien que notre profession nous oblige à mettre spécialement en pratique cette recommandation du divin Sauveur : « C'est par la patience que vous posséderez vos âmes (Luc xxi) ; » et cette parole du bienheureux Paul : « Montrons de toutes manières que nous sommes les ministres de Dieu, montrons-le par une grande patience (III Cor. 6). » Or c'est en supportant longtemps et paisiblement beaucoup de contrariétés et d'adversités qu'on fait preuve de cette vertu. Sans longanimité la patience n'est pas grande, mais petite et courte ; sans douceur, elle ne peut exister. »

Hugues partit donc avec le frère Gérard auquel il adjoignit le frère Aynard, toujours plein de courage malgré son extrême vieillesse. Le monarque anglais reçut les trois religieux comme des anges venus du ciel ; il les combla de témoignages de vénération, et lorsqu'il fut question de Witham, il donna les meilleures assurances, s'excusant de son retard et promettant de faire promptement achever le monastère. Mais il oublia encore de remettre immé-

diatement les subsides nécessaires; il ne fixa pas même avec précision l'époque où ils seraient envoyés.

Le frère Gérard ne peut alors contenir son indignation. « Seigneur Roi, dit-il, faites désormais ce que bon vous semblera : abandonnez ou terminez votre fondation; pour moi, je vous laisse votre royaume et je vous dis adieu. Je vais retourner au désert de Chartreuse. Croyez-vous peut-être nous faire une grâce en nous faisant partager votre pain dont nous n'avons certes aucun besoin. Vraiment il vaut beaucoup mieux que nous reprenions le chemin de nos rochers des Alpes, et que nous laissions un homme qui regarde comme perdu tout ce que l'on fait pour le salut de son âme. Qu'il garde cet argent auquel il est si attaché, jusqu'à ce qu'il le perde et le lègue à je ne sais quel ingrat : ni Jésus-Christ ni ses serviteurs ne daigneront y toucher. »

Voilà les compliments que le frère Gérard offre à un souverain aussi puissant qu'Henri II. Pendant qu'il parle avec tant d'audace, Hugues cherche vainement à le rappeler à la modération ou à lui imposer silence. L'ancien gentilhomme, fort de la sainteté de sa cause, se laisse aller à toute l'impétuosité de son caractère, et redouble ses reproches au lieu de les adoucir. Plein de confusion, le saint prieur éprouve une angoisse extrême, dont il ne pourra se souvenir longtemps après sans frémir. Quant au roi, il reste complètement impassible, ne réplique rien, et écoute tranquillement la dure leçon qui lui est donnée, jusqu'à ce qu'elle soit complètement terminée. Le frère Gérard s'arrête enfin. Un silence glacial s'établit et dure quelques moments, pendant

lesquels Henri II observe le saint prieur qui baisse la tête et n'ose prendre la parole. Puis il dit : — « Et vous, saint homme, à quoi pensez-vous ? Voulez-vous aussi vous éloigner et me laisser mon royaume ? » — « Non, Seigneur, répond Hugues, non, je ne désespère pas de vous. Je compatis plutôt à vos peines. Vous avez tant de soucis, tant d'affaires qui vous empêchent de réaliser les pieux desseins de votre âme. D'autres occupations vous absorbent ; mais quand le Seigneur vous en donnera le loisir, vous mènerez à bonne fin ce que vous avez commencé. » — « Par le salut de mon âme, dit le roi en embrassant le prieur, je jure que vous ne quitterez jamais mon royaume, tant que j'aurai un souffle de vie. C'est de vous que je veux recevoir les conseils utiles à mon salut, c'est avec vous que je prendrai les résolutions dont mon âme a besoin. »

A l'instant même, le monarque fait remettre les secours nécessaires, et ordonne de compléter avec la plus grande promptitude les constructions du monastère.

La douceur de saint Hugues avait ainsi remporté une victoire d'autant plus signalée que le roi, naturellement irritable, avait été provoqué avec plus de véhémence par le zèle du frère Gérard. Lorsqu'il s'agira, non pas de solliciter des secours, mais de défendre les droits de l'Église, nous verrons notre Saint prendre une autre attitude, et, sans manquer de modération, déployer une indomptable fermeté.

Le monastère de Witham fut donc enfin achevé et les Chartreux purent jouir en paix d'une solitude semblable à celle qu'ils avaient quittée en partant

pour l'Angleterre. Il reste aujourd'hui peu de vestiges de cette Chartreuse. Cependant, l'église actuelle du bourg de Witham paraît bien être l'une des deux églises bâties par saint Hugues. Elle est petite, de forme oblongue, d'un style sévère et sans ornements [1], tel qu'il convenait à des solitaires. L'abside est du côté de l'orient, et la voûte est en pierres. Près de cette église se trouvaient encore au siècle dernier des bâtiments conservés par les premiers possesseurs du monastère, après la spoliation ordonnée par Henri VIII [2]. On en retrouve quelques restes dans les murs de la ferme située sur cet emplacement. Les ruines abattues en 1764 permettaient de constater combien le monastère était considérable et d'apprécier en même temps que l'œuvre de saint Hugues, celle du roi schismatique, du XVI[e] siècle qui n'eut pas honte de détruire ce qu'avait fondé l'un de ses prédécesseurs.

[1] C'est le style de transition de l'époque (1176-1186.) Comme la *Vita metrica* (v. 448) parle de colonnes, on peut en conclure que l'église principale, celle des moines, avait des bas-côtés et que, par conséquent, c'est l'église des Convers qui a été conservée. La Vita metrica parle aussi de la voûte en pierre que fit élever saint Hugues.

Nam testudo riget sursum, pariesque deorsum
Non putrescibili ligno, sed perpeti saxo.

[2] Monasticon anglic. II, 3. — Préface de l'édition anglaise de la *Magna Vita,* p. XXII.

CHAPITRE XI.

CONFIANCE QUE SAINT HUGUES INSPIRE A HENRI II.

Hugues devient le conseiller de prédilection du roi. — Causes de cette faveur. — Conseils donnés à Henri II. — Réclamations contre les atteintes portées à la liberté de l'Église. — Résultats obtenus par le prieur de Witham. — Les forestiers reçoivent une sévère leçon. — Malheurs d'Henri II. — Le roi, sur le point de faire naufrage, se recommande à Dieu par l'intercession de saint Hugues. — Trait analogue de Philippe-Auguste. — La prière des moines protège et sauve la société.

« Les possessions de Henri II étaient fort étendues, dit le biographe de saint Hugues ; il avait sous sa puissance, outre l'Angleterre et la plus grande partie de l'Irlande, la Normandie, l'Anjou, l'Aquitaine et de nombreux domaines autour de ces contrées. Or, sur tout cet immense territoire, il n'y avait personne qu'il écoutât avec plus de faveur que le prieur de Witham[1]. »

Le roi d'Angleterre avait tenu sa parole en donnant toute sa confiance à saint Hugues. Depuis l'entrevue où il lui avait déclaré qu'il le prenait pour son conseiller de prédilection, il voulut jouir fréquemment de son entretien, et profiter de ses lumières. Il lui faisait part de ses secrets avec tant d'abandon, et il lui témoignait une affection si particulière que les courtisans en étaient stupéfaits. Ne

[1] M. V. l. II, c. VII.

sachant comment s'expliquer cette conduite, ils allèrent jusqu'à répandre les bruits les plus absurdes. D'après quelques-uns d'entre eux, le prieur de Witham était l'un des enfants que le roi avait eus en dehors du mariage. Longtemps après, à la mort de Richard Cœur-de-Lion, le chapelain de saint Hugues était encore obligé de désabuser à ce sujet les visiteurs de son évêque. Nous ignorons si le serviteur de Dieu prit lui-même la peine de réfuter cette invention, mais nous verrons dans la suite comment il sut montrer les sentiments qu'une telle naissance lui inspirait, et l'horreur qu'il avait pour les vices des rois comme pour ceux des autres hommes.

La confiance d'Henri II avait une cause bien plus noble que celle dont les courtisans avaient eu la pensée. Instruit par la triste expérience de ses démêlés avec saint Thomas de Cantorbéry, averti par l'âge de sa fin qui approchait, désireux de trouver des consolations et des conseils au milieu des épreuves qu'il avait à subir surtout de la part de ses fils presque toujours en révolte, le roi songeait sérieusement au salut de son âme. S'il avait été persécuteur, il n'était pas incrédule, et, à certaines heures surtout, il sentait le besoin d'avoir auprès de lui un homme de Dieu, capable de lui montrer et de lui faire aimer son devoir. Voilà pourquoi il recherchait les entretiens de saint Hugues[1]. Il n'y trouvait point les flatteries et les adulations dont le rassasiaient ses courtisans, mais il y goûtait le char-

[1] La chartreuse de Witham était située près de la forêt de Selwood, où Henri II venait souvent chasser. On s'explique ainsi les fréquentes entrevues de notre Saint avec le monarque.

me d'une parole élevée, pleine de sens et de droiture, habile non pas à déguiser mais à faire resplendir la vérité. Le prieur de Witham ne se lassait pas d'offrir au monarque les conseils les plus sages, et de leur donner la forme la plus propre à les rendre acceptables. Il lui parlait de son âme, de sa famille, de ses sujets, de tout ce qui pouvait tourner à la gloire de Dieu, au bonheur des peuples, au maintien ou au rétablissement de la paix. Il savait choisir le moment opportun pour obtenir une décision salutaire, « il pressait, il priait, il reprenait en toute patience et sagesse (II Tim. 4). » Tantôt il développait avec force les raisons de la détermination qu'il suggérait, tantôt il s'appuyait sur les exemples des hommes célèbres, tantôt il usait d'une modeste circonspection, tantôt il devenait incisif et véhément. Le roi avait beau se défendre contre son éloquence, il devait s'avouer vaincu.

Hugues ne profitait pas de son influence pour se mêler des questions étrangères à la mission qu'il avait acceptée. Se tenant à l'écart des intrigues politiques, il abandonnait aux esprits terrestres le souci des intérêts de la terre, mais il n'était indifférent à rien de ce qui tendait à l'oppression de l'Église ou des pauvres.

Les abus qui avaient excité les intrépides réclamations de saint Thomas Becket, n'avaient pas entièrement disparu. Si l'Église d'Angleterre jouissait de quelque paix, selon le vœu de l'illustre martyr, elle était loin d'avoir recouvré toute sa liberté. Les funestes coutumes de Clarendon avaient bien été désavouées solennellement par Henri II, mais elles étaient encore trop souvent mises en pratique.

Deux criants excès de pouvoir affligeaient surtout le saint prieur de Witham. Le roi continuait à mettre la main sur les évêchés et les autres bénéfices vacants, il les gardait longtemps et les spoliait indignement par les mains de ses officiers. Après avoir ainsi prolongé et aggravé le veuvage de ces églises, il s'arrogeait le pouvoir de leur nommer des pasteurs, contrairement au droit des élections canoniques. Hugues s'élevait fortement contre cette usurpation, et prouvait qu'elle ne se justifiait aucunement par la conduite semblable des prédécesseurs d'Henri II. Il en faisait aussi ressortir les désastreuses conséquences et affirmait que tous les maux du peuple de Dieu avaient presque pour unique source le choix des pasteurs indignes qui trop souvent bénéficiaient des nominations royales. Il parlait des châtiments terribles que la vengeance du ciel réservait aux auteurs de ces promotions criminelles. « O prince, disait-il, vous qui avez tant de sagesse, comment se fait-il que pour accorder une vaine faveur à un sujet sans mérite, vous n'hésitiez pas à devenir le meurtrier de tant d'âmes, rachetées par Jésus-Christ, à outrager si gravement la majesté divine, et à vous attirer des supplices si épouvantables dans l'enfer ? Pour échapper à cet abîme de maux, il faut laisser libres les élections ecclésiastiques, selon la teneur des canons. Votre intervention doit se borner à soutenir et à défendre les droits de celui qui a été légitimement élu. »

Si le monarque anglais n'avait pas eu d'autres conseillers, il est permis de croire qu'il aurait totalement fait disparaître les déplorables abus qui lui étaient reprochés. Mais au saint religieux succédaient dans le cabinet du roi les courtisans intéressés au

maintien des spoliations et des nominations sacrilèges, comme aussi des autres décrets tyranniques contre lesquels Hugues avait fait entendre ses réclamations. La bonne semence était souvent piétinée et étouffée par ces odieux flatteurs ; mais cependant elle germait d'autres fois, malgré tous les obstacles, et apparaissait dans les actes de réparation, de générosité ou de clémence qu'Henri II accomplissait sous l'inspiration de notre Saint. Beaucoup d'églises ou de monastères reçurent ainsi les secours qui leur manquaient ; beaucoup d'ennemis du roi obtinrent leur pardon ; beaucoup de mesures violentes furent heureusement écartées. Si l'on tient compte de la rudesse des mœurs de l'époque, si l'on se souvient des passions funestes qui dominaient ordinairement le monarque et paralysaient ses qualités, on se fera une idée plus juste de la valeur de ces résultats, et l'on s'étonnera moins de ce qu'ils eurent d'incomplet.

Lorsque le prieur de Witham ne pouvait obtenir les réformes qu'il désirait, il ne laissait pas échapper l'occasion de protester contre le mal. Comme il joignait l'amour du peuple à celui de la sainte Église, il était vivement indigné des vexations infligées aux pauvres habitants de la campagne. Il manifestait l'horreur qu'il avait pour les lois forestières et pour les cruautés des forestiers, dont nous aurons à parler plus tard. « Forestier, disait-il, cela signifie rester dehors (*forestarius, foris stare*) : oui c'est bien leur nom, car ces gens-là resteront hors du royaume de Dieu. » Ce jeu de mots ne déplut pas au roi. Un jour que le saint prieur s'était rendu au palais, il trouva dans l'antichambre quelques forestiers à qui l'on venait de refuser audience. Ils en étaient furieux, et par-

laient de leur maître avec une insolence extrême. — « Qui êtes-vous donc ? » leur demanda Hugues, tout surpris d'un tel langage. — « Nous sommes forestiers, » répondirent-ils. — « Donc, reprit l'homme de Dieu, restez dehors. » Henri II entendit cette spirituelle réplique, se prit à rire, et sortit de son cabinet pour aller au-devant de l'intrépide Chartreux qui lui dit aussitôt : « Ce que vous venez d'entendre vous concerne aussi vous-même. Les pauvres que torturent ces gardes de vos forêts entreront au ciel, et vous avec vos forestiers vous resterez dehors[1]. » Il fallait bien tout l'esprit de saint Hugues avec tout l'ascendant de sa vertu pour faire accepter d'aussi sévères leçons.

La Providence, il est vrai, les confirmait en livrant le vieux monarque à de cruelles tribulations. On peut en juger par le triste spectacle que donnèrent spécialement en 1183 les fils d'Henri II. L'aîné de ces princes, appelé aussi Henri, et associé à la couronne, mourut au milieu de la guerre qu'il avait déclarée à son père. Voyant approcher ses derniers moments, il envoya un messager à Henri II pour lui demander pardon et solliciter la faveur de le revoir. Le roi craignit un piège, et se contenta de faire porter au mourant une bague qu'il avait à son doigt. Il apprit bientôt que son fils était mort en témoignant un sincère repentir et après avoir reçu les sacrements sur un lit de cendres[2]. Une telle fin devait nécessairement ramener aux pensées sérieusement chrétiennes le roi si cruellement éprouvé. Il n'est

[1] Walter Mapes, de Nugis Curialium (Cainden Soc.), p. 7.
[2] Lingard, H. d'Angleterre, c. XII.

pas douteux que saint Hugues n'ait su profiter de cette occasion et de toutes les circonstances semblables pour faire entendre, avec les consolations désirables, les vérités qui se dégageaient de ces douloureux évènements.

Le monarque attachait le plus grand prix à ses prières non moins qu'à ses conseils, et il était persuadé que son intercession le délivrait de mille périls et lui obtenait d'être traité avec plus de miséricorde par le Tout-Puissant. Cette confiance se manifesta surtout pendant une nuit terrible où Henri II se vit en danger de faire naufrage.

A la tête d'une flotte assez considérable, il s'était mis en mer pour revenir de Normandie en Angleterre, malgré les observations des marins qui craignaient une tempête. Dès la première veille de la nuit, un vent furieux soulève la mer, les vaisseaux deviennent le jouet des vagues, les passagers essaient en vain de lutter contre les éléments déchaînés et d'échapper à une mort imminente. Il n'y a plus d'espoir qu'en l'intervention de la Providence. Telle est l'horreur de la tourmente que les plus braves sont en proie à une angoisse suprême. Les uns font leur confession et se préparent à périr; les autres implorent à grands cris l'assistance du ciel et la protection des saints les plus vénérés.

Au milieu de ce tumulte, le roi s'écrie tout à coup : « Oh ! si mon chartreux Hugues veillait maintenant, s'il priait dans sa cellule ou s'il assistait avec ses frères à l'office divin, Dieu ne m'oublierait pas si longtemps ! » Puis il ajoute en gémissant : « O Dieu que le prieur de Witham sert en toute sincérité, ayez égard à son intercession et à ses mérites, prenez

pitié de notre détresse malgré les péchés qui nous attirent ce fléau, et faites-nous miséricorde ! » D'après le récit de quelques-uns, il fait aussi le vœu de procurer le plus tôt possible la dignité épiscopale au saint religieux, s'il obtient d'arriver au port.

A l'instant le calme succède à la tempête, le vent tombe, la mer s'apaise, et tous les vaisseaux peuvent gagner le rivage désiré. Tandis que retentissent de tous côtés les actions de grâces adressées à Dieu par les passagers échappés à la mort, le roi se confirme dans la confiance qu'il a en saint Hugues et qu'il vient de voir si merveilleusement justifiée[1].

On trouve dans l'histoire de Philippe-Auguste un trait analogue, qu'il est bon de rappeler ici. Le roi de France voguait vers la Terre-Sainte quand il fut surpris par une horrible tempête. Il ranima la confiance des matelots en leur disant : « Il est minuit ; c'est l'heure où la communauté de Clairvaux se lève pour chanter Matines. Ces saints moines ne nous oublient jamais. Ils vont apaiser le Christ ; ils vont prier pour nous, et leurs prières nous arracheront au péril. » Aussitôt, en effet, la tempête se calma, et le ciel devint si pur qu'on vit briller la lune et les étoiles[2].

Dans ces deux scènes émouvantes apparaît la foi vive du moyen-âge qui, au milieu de ses crises et de ses tribulations, appelait à son secours la prière des moines. On comprenait alors ces paroles de saint Jean-Chrysostome : « La bienfaisance du moine est plus que royale : le roi, s'il est bon, peut soulager

[1] M. V. l. II, c. VIII. — Cf. *Vita metrica,* v. 611-668.
[2] Guillelm. Bretonis *Philippidos,* IV, 44.

l'indigence du corps ; mais le moine par ses prières affranchit les âmes de la tyrannie du démon. L'homme atteint d'une douleur morale passe devant un roi comme devant un corps sans vie, et court à la demeure des moines, comme le paysan effrayé par la vue d'un loup se réfugie auprès du veneur armé du glaive. Ce qu'est le glaive pour le veneur, la prière l'est pour le moine... Et ce n'est pas nous seulement qui cherchons ce refuge dans nos besoins, les rois eux-mêmes les invoquent dans leurs dangers, tout comme les mendiants courent dans les temps de famine aux maisons des riches[1] ».

Les générations qui méprisent ou repoussent cette planche de salut, s'exposent aux plus terribles naufrages. Elles ont beau vanter l'habileté de leurs pilotes : vient la tempête qui déconcerte leur sagesse et bouleverse tous les soutiens fragiles sur lesquels s'appuyait leur espoir. Puissent-elles alors se tourner enfin du côté de Dieu et de ses serviteurs !

« Je crois, écrivait un illustre penseur de notre siècle, je crois que ceux qui prient font plus pour le monde que ceux qui combattent, et que si le monde va de mal en pis, c'est qu'il y a plus de batailles que de prières. Si nous pouvions pénétrer dans les secrets de Dieu et de l'histoire, je tiens pour certain que nous serions saisis d'admiration devant les prodigieux effets de la prière, même dans les choses humaines. Pour que la société soit en repos, il faut qu'il y ait un certain équilibre, que Dieu seul connaît, entre les prières et les actions, entre la vie contemplative et la vie active. Je crois, tant ma conviction

[1] *Comparatio regis et monachi*, c. IV.

sur ce point est forte, que s'il y avait une seule heure d'un seul jour où la terre n'envoyât aucune prière au ciel, ce jour et cette heure seraient le dernier jour et la dernière heure de l'univers[1]. »

[1] Donoso Cortès, t. II, p. 124.

CHAPITRE XII.

LE PRIEUR DE WITHAM A L'INTÉRIEUR DE SA CHARTREUSE.

Saint Hugues fait fleurir la régularité dans son monastère. — Il en donne le modèle. — Comment il sanctifie son sommeil. — Son amour pour la lecture. — Belle parole sur les livres. — Il restitue aux moines de Saint-Swithun une Bible qu'Henri II leur avait demandée pour la donner aux Chartreux. — Il attire à Witham des religieux savants et vertueux. — Sa conduite à l'égard de deux moines qui veulent quitter le cloître. — Lettre de Pierre de Blois à l'un de ces moines. — Saint Hugues a pour maxime de ne pas recevoir de nouveau les transfuges de son Ordre.

Tout en rendant au roi d'Angleterre les services que son zèle lui inspirait, saint Hugues ne négligeait pas la direction de ses religieux. Arrivé, à force de constance et d'activité, à terminer l'édifice matériel de son monastère, il s'appliquait à en élever chaque jour plus haut l'édifice spirituel, et à reproduire aussi sous ce dernier rapport ce qu'il avait vu à la Grande-Chartreuse. Il mit tous ses soins à faire fleurir la régularité, et il en donna lui-même l'exemple non moins que le précepte. Faire ponctuellement ce que prescrit à chaque instant la volonté de Dieu, dont la règle est l'organe ; ne se passionner que pour être fidèle à cette obéissance simple et aveugle ; ne négliger aucune des prescriptions de l'Ordre, même les moins importantes ou les plus étrangères en apparence au travail de la perfection : tel était l'esprit

que le saint prieur ne cessait d'inculquer à ses solitaires. Lui-même s'était fait une telle habitude de cette vie régulière, qu'elle était devenue vraiment en lui une seconde nature.

Ainsi, dès qu'il se mettait au lit à l'heure fixée, il s'endormait immédiatement, et s'il était réveillé à contre-temps, ou bien il se levait pour prier, ou bien il retrouvait aussitôt son sommeil. Il est vrai qu'il avait admirablement préparé ce repos et qu'à l'exemple de l'Épouse des Cantiques, il aurait pu dire : « Quand je dors, mon cœur reste éveillé (Cant. v, 2). » Ceux qui approchaient de lui à ce moment l'entendaient redire souvent : *Amen, Amen.* Cette parole, la seule qui sortît de sa bouche pendant son sommeil, paraissait être la conclusion de ses prières que rien ne pouvait interrompre. Il est permis d'y voir aussi la disposition habituelle de son âme, toujours prête à dire *Amen* aux manifestations de la volonté divine, toujours pleine de cette foi vivante et énergique dont l'*Amen* est la solennelle affirmation. Dieu se plaisait à lui révéler ses secrets dans des songes dont le biographe de notre Saint obtint plus tard le récit : « En recueillant ces confidences, dit le pieux historien, nous pensions qu'il fallait appliquer à l'homme de Dieu ces paroles liturgiques qu'il chantait lui-même avec une grande attention dans son Office :

Exuta sensu lubrico
Te cordis alta somnient[1] !

[1] « O mon Dieu, que délivré de toute impression dangereuse, notre cœur se plonge en vous, et ne voie que vous dans ses songes. » *Breviarium Cartusiense*, Hymne des Vêpres du Dimanche.

Il ne faut pas s'étonner si pendant son sommeil il jouissait de cette sérénité intérieure, de cette clarté intime, de cette sainte suavité, lui qui, lorsqu'il était éveillé, ne se laissait jamais captiver par les charmes de la vanité, de la curiosité et de la volupté[1]. »

Tout le temps que saint Hugues ne laissait pas à un sommeil si fécond, il le consacrait à la prière, à la méditation, à la lecture ou aux entretiens spirituels. Pendant qu'il prenait la nourriture du corps, il avait soin de fournir à son âme les aliments qui lui convenaient. Les dimanches et les jours de fête, il allait au réfectoire, comme le voulait la règle, et dès qu'il y était entré, il observait ce qu'il enseignait à ses religieux : « il avait les yeux baissés vers la table, les mains à son écuelle, les oreilles à la lecture et le cœur tout à Dieu[2]. » Lorsqu'il mangeait seul en cellule, il avait sur sa petite table un livre ouvert. La parole de Dieu servait d'assaisonnement délicieux à ses austères repas qui souvent ne se composaient que de pain et d'eau. Il ne cherchait pas alors à satisfaire son goût pour l'étude, mais d'un regard rapide il s'appropriait ce qui pouvait alimenter ses réflexions et son recueillement.

Personne n'avait plus d'estime que lui pour les livres. Il voulait que son monastère comme celui de la Grande-Chartreuse possédât au sein de sa pauvreté une riche bibliothèque, et il s'efforçait d'arriver à ce but en faisant transcrire, ou en acquérant de nombreux manuscrits. Rien ne lui paraissait plus nécessaire pour répandre dans le cloître un souffle puissant

[1] M. V. l. II, c. IX.
[2] Ibid.

d'édification et de vie religieuse. « Lorsque nous sommes en paix, disait-il, les livres sont nos trésors et nos délices ; lorsque nous combattons, ils sont nos armes ; lorsque nous avons faim, ils nous servent de nourriture ; lorsque nous sommes malades, ils sont nos remèdes. Tous les religieux doivent user de ce secours ; mais ceux qui en ont le plus besoin, ce sont ceux qui vivent dans la solitude[1]. »

Un trait assez curieux nous montrera comment il aimait les livres et comment il préférait à tout les délicatesses de la charité fraternelle.

Un jour qu'il avait un entretien familier avec le roi Henri II, il parla de l'indigence de sa bibliothèque. — « Il faut, dit le prince, vous adresser à des copistes qui transcriront les livres dont vous avez besoin. — Mais ce sont les parchemins qui me manquent, reprit le saint prieur. — Combien vous faudrait-il, poursuivit le monarque, pour faire cette acquisition ? — Un marc d'argent, répondit saint Hugues, suffira pour longtemps. » — Le roi sourit : « Comme vous êtes exigeant ! » dit-il. Puis il ordonna de remettre immédiatement dix marcs d'argent au frère qui accompagnait le prieur de Witham. De plus, il promit de faire don au monastère d'une Bible complète renfermant l'Ancien et le Nouveau Testament. Il n'oublia pas sa promesse et fit des recherches pour l'accomplir. On lui apprit que les moines de Saint-Swithun [2], dont la résidence était à Winchester, venaient d'achever une très belle Bible qui

[1] M. V. l. II, c. XIII.
[2] Ce saint est honoré le 2 ou le 15 juillet. — Voir les Bollandistes et Mabillon, Annal. tom. III, p. 98.

était destinée à leur réfectoire. Aussitôt il fit venir le prieur de ce monastère, et obtint de lui la cession de ce chef-d'œuvre de calligraphie, non sans faire espérer une ample compensation. Le présent royal ainsi trouvé fut envoyé à Witham. Les solitaires, qui en ignoraient la première origine, se réjouirent beaucoup d'un tel don. Ils admiraient à la fois l'élégante main du copiste et l'intelligente révision du correcteur qui s'étaient réunies pour la perfection de ce travail.

Quelque temps après, un moine de Winchester vint à Witham pour s'édifier. Selon sa coutume, Hugues le reçut avec la plus grande affabilité. Dans le cours de l'entretien, son hôte lui apprit comment le roi s'était procuré la Bible dont il avait enrichi les Chartreux. « Nous nous félicitons, ajouta le visiteur, de ce que votre monastère a reçu ce livre. Puisse-t-il vous convenir de tout point ! S'il n'est pas distribué d'après vos usages, nous en ferons un autre sur vos indications. » Plein d'étonnement, le saint prieur répondit : « Comment le Seigneur Roi a-t-il privé votre maison d'un ouvrage qui lui était si nécessaire? Croyez-moi, mon cher Frère, votre Bible va vous être restituée à l'instant. Veuillez présenter nos excuses à votre communauté : qu'elle nous pardonne le dommage qu'elle a éprouvé à notre occasion, bien qu'à notre insu. » Le moine fut effrayé de cette proposition et conjura saint Hugues de ne pas donner suite à son projet, qui exposerait son couvent à perdre les bonnes grâces du roi. « Est-il bien vrai, reprit l'homme de Dieu, que vous pouvez compter sur la faveur royale plus que par le passé ; et ne regrettez-vous pas d'avoir ainsi acheté cet avantage? »

Le religieux affirma que tous ses confrères se réjouissaient de ce qui était arrivé. « Eh bien ! conclut saint Hugues, pour rendre votre joie entièrement durable, il faut tenir secrète la restitution que je veux vous faire de votre précieux travail. Prenez votre Bible, sinon je la renverrai à celui qui me l'a envoyée. Emportez-la maintenant, et soyez sûr que nous ne lui en dirons rien. » La Bible revint donc à ses premiers possesseurs qui la reçurent comme un présent du prieur de Witham : s'ils furent heureux de recouvrer leur beau manuscrit, ils furent encore plus sensibles à la charité si gracieuse qui leur procurait ce bonheur.

A dater de ce jour, des relations affectueuses s'établirent entre les cénobites de Saint-Swithun et les ermites de Witham. Dans la suite on vit deux religieux de Winchester entrer dans la Chartreuse anglaise et devenir d'excellents solitaires : c'étaient Robert, prieur de la cathédrale, et Raoul, sacristain, qui racontèrent au biographe de saint Hugues le fait dont nous venons de parler.

Ce ne furent pas les seules recrues qu'attira l'homme de Dieu. Sa réputation de bonté et de sainteté s'était promptement répandue dans toute l'Angleterre, et beaucoup de visiteurs distingués venaient à Witham chercher des conseils ou des consolations qui ne leur faisaient jamais défaut. Parmi eux des hommes de grande science, et pourvus de riches bénéfices, se laissèrent totalement captiver par le spectacle de tant de vertus. Ils renoncèrent à la gloire du siècle pour se faire les humbles disciples de cette école d'abnégation.

Saint Hugues, toujours prudent et circonspect,

n'ouvrait pas facilement les portes du cloître. Il examinait attentivement les motifs qui amenaient les postulants, et savait faire preuve d'une sage sévérité non moins que d'une inépuisable douceur. Mais, après de sérieuses épreuves il était heureux d'introduire dans la solitude ceux qui avaient persévéré à solliciter cette faveur. Un Chartreux de plus, n'est-ce pas une bénédiction de plus pour l'Église et pour les âmes ?

Il est vrai que sans la ferveur la vie du cloître ne porte plus ses fruits de salut, et que sans des efforts constamment renouvelés la ferveur n'est possible nulle part. Le saint prieur, qui en était bien persuadé, ne se contentait pas de diriger les premiers essais de ses nouveaux religieux, il les suivait et les stimulait toujours autant que la discrétion le lui permettait. Le plus grand nombre répondaient à ses soins, mais il faut avouer qu'il y avait des exceptions, et que saint Hugues eut cruellement à souffrir surtout au sujet de deux de ses religieux.

Est-il nécessaire de faire remarquer ici que l'on ne saurait justement imputer à toute une société les fautes de quelques-uns de ses membres? Si l'Ordre de saint Bruno n'a jamais eu besoin de réforme, il ne faut pas en conclure que tous les Chartreux ont joui du même privilège. C'est au contraire parce que les branches infirmes ont été soigneusement émondées ou retranchées que l'arbre s'est conservé dans son ensemble plein de vigueur et de sève.

Saint Hugues n'avait pas d'ailleurs à déplorer les désordres les plus scandaleux, mais il se voyait aux prises avec ce mal insaisissable et trop souvent incurable qui s'appelle l'inconstance. Les deux moines

qui en étaient atteints, André, ancien religieux et sacristain du couvent de Muchelney [1], et Alexandre de Lewes, ancien chanoine séculier, jouissaient d'une assez bonne réputation, et avaient fait un sérieux sacrifice en entrant dans le cloître. Mais ils se mirent à regretter leur démarche et prirent en dégoût leur solitude. Ils s'emportèrent devant le saint prieur en murmures et en plaintes contre lui et contre l'Ordre qu'il représentait. Le premier y mettait une certaine retenue ; mais le second, fier de la science qu'il avait acquise dans le monde, donnait libre carrière à ses invectives. Il reprochait à l'homme de Dieu de l'avoir séduit et trompé en le faisant rester dans un séjour si austère, où il fallait subir la privation de toute consolation humaine, et vivre ordinairement séparé de la présence même des religieux. Saint Hugues s'efforçait avec une inépuisable douceur de calmer ces esprits inquiets, et de leur montrer les avantages et l'excellence de leur profession. Mais il eut la douleur de voir toutes ses exhortations rejetées, et de ne pouvoir empêcher le malheur qui le menaçait. Les deux religieux infidèles avaient en effet résolu de quitter leur monastère. Leur projet ne tarda pas à être connu de leurs confrères et même des personnes du dehors. C'était une grande occasion de trouble pour la communauté, et particulièrement pour les solitaires entrés récemment dans le cloître. Hugues en fut extrêmement affligé : son cœur se déchirait en voyant ainsi compromises la paix de sa Chartreuse et la persévérance de ses religieux. Il eut

[1] Michemiense ou Micelniense, ou Muchelneia. — Monast. Anglic. t. I, p. 194, 197.

pourtant la consolation de trouver un auxiliaire très honorable qui donna à son Ordre un précieux témoignage d'estime et d'admiration.

Pierre de Blois, archidiacre de Bath, c'est-à-dire du diocèse où était située la Chartreuse de Witham, écrivain ecclésiastique dont la science et la vertu étaient très appréciées en France et en Angleterre, avait eu le moine Alexandre pour condisciple dans l'étude du droit. Il apprit son funeste projet, et il voulut l'en dissuader dans une longue lettre où nous relevons les lignes suivantes : « Pourquoi déshonorer par une telle prévarication le saint Ordre des Chartreux, dont la gloire est si bien établie ? N'y a-t-il donc plus de résine en Galaad, et n'y trouve-t-on point de médecin ? Là vous aviez trouvé l'asile de pénitence, la solitude cachée, la paix de l'âme, le sanctuaire de la contemplation, la joie du Saint-Esprit, le don du salut, et le traitement efficace de vos maladies. Mais vous rejetez avec dégoût la manne céleste pour rechercher les festins de chair, vous songez à entrer dans une maison où le régime est plus délicat et plus indulgent... Réfléchissez bien à ce que vous quittez et à ce que vous cherchez. Vous abandonnez Jérusalem pour Babylone, la terre promise pour l'Égypte, la patrie pour l'exil, le ciel pour l'enfer, le repos et la paix pour l'agitation et le malheur. Si le monastère des Chartreux est situé au milieu des montagnes et des rochers, c'est qu'il est l'habitation des anges plutôt que des hommes, et qu'il doit retentir des louanges du Très-Haut. Car il est écrit (Ps. CIII) : C'est dans ces lieux que les oiseaux du ciel feront leur demeure, et leurs concerts résonneront au milieu des rochers. La colombe aussi

fait son nid dans les trous de la pierre, et l'homme prudent bâtit sa maison sur la pierre, où il ne redoute ni les flots de la mer, ni l'impétuosité du vent, ni l'inondation et le débordement de la pluie. Vraiment ce lieu est terrible, ce n'est pas autre chose que la Maison de Dieu et la porte du ciel. Bien que cet Ordre habite au sein de la plus grande solitude, son nom est connu au loin à cause de ses vertus religieuses. Sa renommée par la grâce de Dieu s'est répandue par toute la terre, avec une odeur de suavité. Dieu a planté lui-même cette vigne, qui est celle du Seigneur des armées. Aussi elle a pris déjà un étonnant accroissement, et elle a multiplié ses fruits. Voyez si son ombre n'a pas déjà couvert les montagnes, et si elle n'a pas étendu ses rameaux jusqu'à la mer, puisqu'elle a pris racine en Angleterre[1]. »

Pierre de Blois reprochait ensuite à son ancien condisciple d'avoir abusé de la charité et de l'indulgence du prieur de Witham, puis il terminait en l'exhortant instamment à renoncer à son dessein.

Le moine Alexandre ne céda pas à cette éloquente admonestation. Son parti était pris, et rien ne put le retenir. Tandis qu'André, le complice de sa révolte, se retirait à son premier monastère, l'ancien chanoine entra dans l'abbaye de Reading, qui appartenait aux moines de Cluny. Il y obtint la faveur de l'abbé qui s'appelait Hugues et qui, grâce à sa réputation de science, l'admit à sa table et dans son entourage intime. Mais l'abbé de Reading ayant été

[1] Petri Blesens. Epist. 86.

LIVRE DEUXIÈME

PREMIÈRES ANNÉES D'ÉPISCOPAT

1186-1189

CHAPITRE I.

SAINT HUGUES EST ÉLU ÉVÊQUE DE LINCOLN.

1186.

Longue vacance de l'évêché de Lincoln. — Assemblée d'Eynsham. — Les chanoines de Lincoln viennent élire leur pasteur. — Ils se partagent d'abord, mais ensuite ils choisissent à l'unanimité saint Hugues, qui est aussi le candidat du roi et du primat. — Première députation à Witham. — Hugues refuse de regarder l'élection comme libre et canonique. — Il est élu une seconde fois dans la cathédrale de Lincoln. — Deuxième députation. — Le prieur ne consentira que sur l'ordre du Général des Chartreux. — Des chanoines se rendent à la Grande-Chartreuse et obtiennent cet ordre. — Troisième députation qui reçoit le consentement de l'élu. — Grande leçon donnée au sujet de la fuite des honneurs ecclésiastiques.

Au nombre des évêchés qui avaient eu le plus à souffrir des abus de pouvoir si justement reprochés à Henri II par saint Hugues, se trouvait celui de Lincoln, l'un des plus vastes et des plus populeux

de l'Angleterre. L'attention de saint Thomas de Cantorbéry s'était déjà portée sur la situation de ce diocèse laissé vacant depuis la mort de son quatrième pasteur, Robert de Chesney (1167) ; et le grand archevêque avait fait remarquer, dans une de ses lettres, ce triste veuvage qui devait se prolonger fort longtemps[1].

En 1173, c'est-à-dire après six ans de vacance, Henri II avait bien fait nommer un évêque de Lincoln ; mais c'était son fils naturel, Geoffroy, homme de guerre, peu façonné à la vie ecclésiastique, et qui ne reçut la consécration épiscopale qu'après la mort de son père, lorsqu'il fut élu archevêque d'York. On comprend que le diocèse de Lincoln recueillit peu de secours de cette nomination. Il fallut même que le pape intervînt en 1181 pour obliger Geoffroy à recevoir les ordres, ou à résigner son siège. Celui-ci s'étant rangé à ce dernier parti, Gauthier de Coutances fut enfin consacré évêque de Lincoln en juillet 1183, mais en février 1185 il fut intrônisé sur le siège archiépiscopal de Rouen, vacant par la mort de Rotrou [2].

Le court passage de ce prélat à Lincoln, fut à peine une interruption du veuvage de cette Église, qui se prolongeait ainsi depuis près de dix-huit ans, lorsque l'élection de saint Hugues y mit un heureux terme.

Au mois de mai 1186, Henri II, pendant près de huit jours consécutifs, réunit à l'abbaye d'Eynsham, près d'Oxford, un certain nombre d'évêques et des principaux seigneurs d'Angleterre, pour délibérer

[1] S. Thom. Cantuar. Epist. tom. I, p. 120, ed. J.-A. Giles.
[2] Voir la Chronique de Rouen, publiée par Labbe, au tome Ier de la Bibliot. nouvelle, p. 369 ; — Martène, tome III, Anecd. ; — R. de Diceto, 615, 692 et 726.

sur les affaires du royaume. Baudoin, alors archevêque de Cantorbéry, avec plusieurs de ses suffragants, avait reçu l'hospitalité dans le monastère même, tandis que le roi s'y rendait chaque matin de son palais de Woodstock, où il retournait après les séances de l'assemblée. Alors se firent quelques élections d'évêques et d'abbés. Les chanoines de Lincoln se transportèrent auprès du roi pour se choisir un pasteur. Malgré la présence des évêques qui formaient une sorte de concile, on voyait encore l'application d'un des articles les plus abusifs de Clarendon. « Quand il faudra pourvoir à l'église vacante, était-il dit à l'article 12, le roi en fera venir les principales personnes, et l'élection aura lieu dans sa chapelle, de son consentement, et par le conseil des personnes qu'il y aura mandées. »

Les candidats ne manquaient pas pour le siège de Lincoln. Parmi les chanoines de ce diocèse, se trouvaient des personnages distingués qui avaient place au conseil du roi, ou qui exerçaient des emplois dans son palais. On estimait beaucoup leur science, et leurs riches revenus ne leur attiraient pas moins de considération. Bien qu'ils n'eussent pas à espérer un accroissement de fortune dans les fonctions épiscopales, ils n'auraient pas tous refusé la mitre si on les avait sollicités de l'accepter. Mais Dieu avait son candidat, et il avait disposé en sa faveur le roi, vivement intéressé à réparer autant que possible les maux occasionnés par la longue vacance du siège de Lincoln. Ce candidat providentiel était le saint prieur de Witham. L'archevêque de Cantorbéry s'associa pleinement sur ce point aux désirs du monarque : et l'évêque de Bath, Renaud, qui avait cherché Hugues

à la Grande-Chartreuse et qui avait été le témoin de ses vertus et de ses succès à Witham, faisait les plus vives instances pour affermir Henri II dans son choix.

Les électeurs en vinrent aux voix, mais ne purent s'accorder à cause des vues intéressées d'un certain nombre d'entre eux. C'est alors qu'on leur parla du prieur de Witham, dont la sainteté, la prudence et la bonté étaient bien connues. On leur dit que personne n'était plus digne de l'épiscopat et de leurs suffrages.

Une telle proposition jeta d'abord un grand effroi dans l'âme de ceux qui cherchaient moins les intérêts de Dieu que les leurs. Ils essayèrent d'écarter cette nomination en prétendant que notre Saint ignorait la langue et les usages du pays et que sa vie solitaire l'avait peu disposé à l'administration d'un diocèse. Mais on n'eut pas de peine à réfuter leurs objections qu'ils abandonnèrent tout à coup pour se ranger du côté de celui qu'ils avaient combattu. La pensée du roi mieux connue et plus clairement affirmée fut assurément l'un des motifs de ce changement, mais on peut croire aussi que le mérite du saint candidat, défendu avec chaleur par ses partisans, brilla enfin avec une telle force qu'il fut victorieux de toute opposition. Le prieur de Witham fut élu à l'unanimité évêque de Lincoln, à la grande joie du monarque anglais et de sa cour. L'archevêque de Cantorbéry confirma l'élection, et se hâta de la faire notifier au saint prieur qui, retiré dans sa solitude, ne se doutait nullement du bruit fait autour de son nom [1].

[1] M. V. l. III, c. I. — Cf. Godwin, p. 345; — Raoul de Diceto, p. 631; — Roger de Hoveden, p. 63.

Quelques-uns des électeurs se présentèrent à Witham de la part du primat. Ils remirent à Hugues ses lettres avec celles du roi, et ils l'informèrent de tout ce qui s'était passé à Eynsham. Sans perdre son calme, le prieur ouvrit les lettres. Il y lut l'invitation pressante qui lui était adressée de se rendre au plus tôt auprès du roi et de l'archevêque, afin de fixer le jour de sa consécration.

Il y avait de quoi éblouir une âme moins détachée des honneurs. L'âge même où l'élu était arrivé ne le préservait pas nécessairement des séductions d'un tel avenir. L'ambition n'est pas seulement le partage des jeunes gens ; elle exerce surtout son empire sur l'âge mûr et parfois sur la vieillesse. Au déclin de la vie, outre le besoin qu'on ressent de communiquer autour de soi les fruits d'une longue expérience, il est facile de s'apercevoir qu'on risque de n'être bientôt plus compté pour rien, à moins d'être compté pour beaucoup et de jouir d'une autorité à laquelle s'attache une grande considération, telle que l'autorité épiscopale. Au moyen-âge spécialement les prérogatives temporelles les plus recherchées étaient accordées aux pontifes de l'Église : en Angleterre, ils marchaient de pair avec les premiers seigneurs et avaient fréquemment les plus hautes charges du royaume. L'amour-propre si délicieusement captivé par un pareil appât ne manque pas, dans ces occasions, de spécieux prétextes pour se déguiser sous l'apparence du désir du bien. Ne faut-il pas employer les talents donnés par Dieu au lieu de les enfouir ? La carrière épiscopale n'est-elle pas le dénouement logique d'une vie exemplaire, et n'offre-t-elle pas au zèle sacerdotal le champ

le plus vaste et les plus abondantes satisfactions?

Toutes ces considérations purent bien traverser comme un éclair l'esprit de saint Hugues, mais elles ne firent aucune impression sur lui. Il entrevit sans doute que la prophétie du vieux Chartreux dont il avait été l'infirmier, allait recevoir son accomplissement, mais il résolut immédiatement de retarder par tous les moyens l'évènement qu'il redoutait.

La réponse qu'il fit aux chanoines de Lincoln est vraiment digne d'un fils de saint Bruno, qui se souvient comment le fondateur de son Ordre s'est retiré au désert pour fuir les honneurs ecclésiastiques. « Il n'est pas étonnant, dit-il, que le seigneur archevêque, et le seigneur roi lui-même me voient avec plaisir promu à une charge dont je suis indigne. Pour le roi, c'est tout naturel : il est heureux de ce témoignage d'estime donné aux religieux qu'il a fait venir de si loin ; quant au seigneur archevêque, il voit bien peu de ses collègues et coadjuteurs revêtus comme lui de l'habit religieux [1] : il n'est donc pas surprenant qu'il désire en augmenter le nombre, et s'associer des prélats élevés sous la discipline monastique. Mais vous ne devez pas vous régler d'après ces désirs. A vous seuls appartient le droit d'élire librement le pasteur dont vous aurez à suivre la direction. D'ailleurs, ce n'est pas dans le palais du roi, ni même dans un concile d'évêques, mais dans le chapitre de la cathédrale de chaque diocèse

[1] Baudoin était Cistercien, il avait été abbé de Ford, dans le Devonshire. Il y avait aussi à ce moment dans l'épiscopat anglais Gilbert, abbé de Glocester, évêque d'Hereford, puis de Londres ; Jean, de l'ordre de Cîteaux, évêque de Norwich ; et peut-être d'autres encore.



que doit être faite régulièrement l'élection d'un pontife. Pour agir autrement, il faut qu'il y ait un schisme déclaré, ou d'autres obstacles de cette gravité. Voici donc mon humble sentiment sur ce qui s'est passé. Tout ce qui a été fait dans cette élection, je le tiens pour nul et non avenu. Croyez-moi, n'y attachez pas plus d'importance et, avec la bénédiction de Dieu, retournez à votre église. Là faites une élection vraiment canonique, en appelant à votre secours les lumières de l'Esprit-Saint. Ne consultez point pour cela la volonté du roi, ni celle de l'archevêque ou de quelque autre personnage humain, mais celle du Dieu tout-puissant. Voilà tout ce que je puis vous dire. Que l'Ange du Seigneur vous accompagne dans votre retour à Lincoln ! »

Fort édifiés, mais peu satisfaits de cette réponse, les chanoines employèrent toute leur éloquence pour persuader au prieur de Witham de se présenter au moins devant le roi ou devant l'archevêque. Ils échouèrent complètement, et retournèrent en hâte auprès de ceux qui les avaient envoyés. Le récit de leur entrevue avec saint Hugues excita l'admiration de tous leurs confrères qui se félicitèrent d'apprendre ainsi à connaître leur nouveau pasteur. Ils louaient à l'envi sa franchise, sa discrétion, sa sagesse, son zèle pour la liberté de l'Église, toutes les vertus dont saint Hugues venait de leur donner le gage. Les restes des anciens préjugés de quelques-uns d'entre eux disparurent tout à fait. Le chapitre de Lincoln, conformément aux avis de notre Saint, s'assembla dans l'église cathédrale, et l'élut de nouveau à l'unanimité.

Une nouvelle députation se rendit à la Chartreuse

de Witham. Elle était munie des lettres du chapitre qui suppliait le saint prieur d'accepter le siège épiscopal. Le roi et l'archevêque renouvelaient aussi leurs instances. Il semblait que cette fois nulle résistance n'était possible, et ce fut avec une joie pleine d'assurance, que les députés, plus nombreux que les premiers, s'acquittèrent de leur mandat. Hugues les écouta tranquillement, après avoir lu les lettres qu'ils lui apportaient; puis il leur parla en ces termes : « Il est surprenant que des hommes aussi sages et aussi cultivés que vous l'êtes, portent leur choix sur un ignorant et un sauvage comme moi. Pourquoi vouloir m'arracher à la solitude qui m'est si douce et si chère depuis mon enfance? Pourquoi me jeter au milieu des assemblées publiques et dans le dédale des affaires qui me sont tout à fait étrangères et inconnues? Mais je vois bien que mes raisons ne vous persuadent point. Sachez donc qu'il n'est pas en mon pouvoir de consentir à ce que vous me proposez. Je suis moine, et je dois obéissance jusqu'à la mort au prieur qui m'a envoyé dans ce royaume. C'est lui qui m'a confié cette maison : il ne m'est pas permis de l'abandonner pour un autre séjour. Je sais que le seigneur archevêque de Cantorbéry est le primat de l'Église d'Angleterre sous l'autorité du souverain Pontife; mais en cette affaire, il y a un autre supérieur auquel je suis soumis. Il vous faut donc renoncer à votre projet, ou bien entreprendre le long voyage de la Grande-Chartreuse. Sans l'ordre de mon prieur, personne ne chargera mes épaules du fardeau si lourd de l'épiscopat. »

Les députés durent donc encore s'en retourner sans le consentement désiré, mais ils emportèrent

une estime croissante des vertus de leur futur pasteur. Sur leur rapport, quelques membres notables du chapitre de Lincoln furent envoyés à la Grande-Chartreuse, où ils présentèrent la requête des chanoines, appuyée par les prières du roi et par les instances du primat.

C'était alors le R. P. Dom Jancelyn qui gouvernait l'Ordre des Chartreux. Il avait connu le prieur de Witham avant son départ, et il l'avait revu depuis à l'occasion du Chapitre général[1]. Il n'ignorait pas les rares aptitudes dont notre Saint était doué pour les fonctions épiscopales, la faveur que lui témoignait Henri II, et le grand bien qui pouvait résulter du sacrifice demandé aux Chartreux. Ce sacrifice était loin d'être sans précédent. Malgré son attachement pour la vie solitaire, l'Ordre de saint Bruno avait déjà cédé un certain nombre de ses religieux aux Églises qui désiraient se placer sous leur houlette pastorale. Pendant plus d'un siècle (1132-1248), tous les évêques qui se succédèrent sur le siège de Grenoble furent tirés du cloître des Chartreux ; et à la mort de saint Hugues, on comptera un cardinal et trente-deux archevêques ou évêques, sortis de la même retraite. Ces religieux ne cessaient pas de vivre en Chartreux autant que le permettaient leur nouveau ministère : ils continuaient donc à honorer leur Ordre et pouvaient même efficacement contribuer à sa propagation. Ce dernier motif devait particulièrement sourire à Dom Jancelyn, sous l'administration et sous l'impulsion duquel la famille de saint Bruno prit un grand accroissement.

[1] M. V. l. III, c. XIV.

On comprend dès lors que les chanoines anglais aient eu plus de succès à la Grande-Chartreuse qu'à Witham. Ils furent accueillis avec honneur et eurent bientôt obtenu ce qu'ils souhaitaient. C'était l'ordre adressé à Hugues, par son Général et ses anciens confrères, d'obéir sans hésitation à l'archevêque de Cantorbéry et d'accepter une charge qui s'offrait à lui comme le joug du Seigneur. Les députés se hâtèrent de retourner en Angleterre et de présenter cet ordre à leur élu qui n'eut plus qu'à se soumettre et à se préparer à la consécration épiscopale.

L'humble résistance de notre Saint, comparée à l'avide empressement de quelques-uns de ses contemporains, inspire à son biographe des accents pleins de noblesse et d'éloquence. « Quelle leçon, s'écrie-t-il, pour ceux qui veulent à tout prix arriver à l'épiscopat, qui par des chemins tortueux veulent s'élever au faîte des honneurs ecclésiastiques ! Ah ! qu'ils examinent donc s'ils valent mieux que ce saint homme, s'ils ont plus de vertus, s'ils sont plus riches en sainteté, plus ornés de mérites ! Il était parfaitement versé dans l'art de se préserver des atteintes du péché et d'en guérir les autres ; il possédait avec la plus grande abondance la doctrine du salut ; et pourtant il ne savait que s'appliquer ces paroles du prophète (Jérém. 3) : Je ne suis pas médecin, et je n'ai pas de pain dans ma maison ; gardez-vous de m'établir prince du peuple. — Mais plus il considérait son néant et son impuissance, plus il méritait la plénitude de l'esprit de Dieu[1]. »

[1] M. V. l. III, c. IV.

CHAPITRE II.

SACRE ET INTRONISATION.

1186.

Préparation providentielle à l'épiscopat. — Hugues y ajoute une préparation prochaine. — Il part pour Londres avec les députés. — Son bagage de Chartreux. — Sacre à Westminster. — L'évêque, d'après la liturgie. — Un songe prophétique. — Intronisation à Lincoln. — Refus du présent demandé par l'archidiacre de Cantorbéry. — Naïve prodigalité.

Le divin Pontife, selon l'ordre de Melchisédech s'était chargé lui-même de préparer son serviteur à l'onction épiscopale. S'il l'avait fait naître dans une famille non moins distinguée par sa foi et sa piété que par la noblesse du sang, c'était pour lui donner cette élévation de pensées et de sentiments qui doit caractériser un prince de l'Église. S'il l'avait dès son enfance retiré du monde et caché dans le paisible prieuré de Villard-Benoît, c'était pour le soustraire à tous les dangers qui auraient compromis son innocence et pour l'initier auprès des chanoines réguliers à la vie cléricale, puis au ministère ecclésiastique. S'il l'avait détaché de ses fonctions pastorales à Saint-Maximin en l'envoyant dans le désert de la Grande-Chartreuse, ce n'était pas pour stériliser les talents qu'il lui avait confiés, mais pour les féconder et les multiplier ; c'était pour le faire prélu-

der, par la recherche de la plus haute perfection, à la sainteté nécessaire aux pontifes. Enfin s'il l'avait éprouvé par diverses tentations, s'il avait déjà exigé de lui le sacrifice d'une partie de la vie solitaire en l'appelant aux charges extérieures de son Ordre, c'était pour le disposer peu à peu aux luttes et aux agitations au milieu desquelles devait s'écouler son épiscopat.

En jetant derrière lui un regard attentif, saint Hugues ne pouvait se dissimuler cette préparation providentielle, mais il ne s'en croyait pas moins obligé à des efforts nouveaux dans l'attente d'une vie si nouvelle et si pleine de périls. « Pendant les divers voyages des députés du chapitre de Lincoln, dit son biographe, Hugues était loin de rester oisif. Avec toute l'énergie dont il était capable, il travaillait nuit et jour à faire des progrès dans la componction du cœur et dans la pureté qui est le fruit d'une prière incessante. Il faisait ainsi ses préparatifs, non point en se procurant des vêtements précieux ou des vases splendides, mais en disposant son âme à la tentation. A la pensée de son prochain changement d'existence, il avait les mêmes impressions que le matelot à l'approche de la tempête, ou le guerrier au signal du combat. Il s'occupait d'amasser avec l'aide de Dieu les ressources nécessaires pour le jour où il devait être oint d'une huile de joie, ne songeant pas au festin extérieur qu'il aurait à présider, mais au banquet qui devait rassasier son âme. Rien ne lui paraissait plus misérable qu'un évêque qui aurait été tout inondé au dehors, pendant son sacre, de l'huile sacramentelle, et tout desséché à l'intérieur par les plaies de sa conscience. Pour prévenir cet

immense malheur que son humilité lui faisait redouter, il préparait son âme comme s'il n'avait encore rien fait pour la sanctifier. Au lieu de se représenter les honneurs dont il allait être entouré, il songeait à la solitude qu'il allait perdre, au calme de l'oraison qu'il lui fallait abandonner. Ainsi qu'il nous le racontait souvent en gémissant, personne ne saurait exprimer l'angoisse qui lui mordait le cœur, à la vue de cette cellule si paisible qu'il lui faudrait bientôt quitter pour un palais rempli du tumulte des affaires. La psalmodie allait donc céder le pas aux procès, les études sacrées aux vaines rumeurs ; ce qui lui faisait craindre de voir aussi les fantômes de l'enfer succéder à la contemplation des choses célestes. Enfin, lorsqu'il apprit le retour des députés, qu'il aurait mieux aimé savoir encore au commencement de leur voyage, il ne cessait de fortifier ses religieux par ses exhortations paternelles, et, leur faisant part de son angoisse, il se recommandait vivement à leurs prières[1]. »

Le jour du départ arriva. On vit alors sortir de Witham, dans la direction de Londres, une troupe de cavaliers montés sur des chevaux magnifiques, aux harnais dorés. Un seul d'entre eux avait une monture sans ornements, et même surchargée d'un ballot de forme singulière. Celui qu'on aurait pu prendre aisément pour le valet des autres, était cependant leur chef et leur seigneur : c'était l'évêque élu de Lincoln au milieu de ses chanoines. Au moment où il montait en dignité, il ne voulait pas abandonner l'humilité de sa vie antérieure, et il

[1] M. V., l. III, c. IV.

s'efforçait de mettre en pratique ce conseil du Sage : « Plus vous êtes appelé aux grandeurs, plus vous devez vous humilier (Eccli. III, 20). » Il se plaisait donc à se distinguer de son brillant cortège par le plus simple appareil. Il ne rougissait pas même de porter, attachées à sa selle, les peaux et pelisses dont il se servait selon l'usage des Chartreux de son temps. Ses compagnons de voyage s'empressèrent de lui offrir de se charger eux-mêmes de ce pauvre et volumineux bagage. Ni leurs observations ni leurs plaisanteries ne purent ébranler la résolution que notre Saint avait prise de ne rien changer à ses usages monastiques avant son sacre. Ils étaient tout confus d'une telle simplicité, qui faisait trop contraste avec leur riche équipement.

Comme on approchait de Winchester, leur embarras s'accrut à la nouvelle que plusieurs membres de la famille royale et une grande foule de peuple devaient se porter à la rencontre du nouvel élu. Alors l'un des clercs de la suite n'y tint plus : il coupa secrètement les courroies qui serraient ces fâcheuses peaux de mouton, et s'en empara sans la permission de l'homme de Dieu, absorbé dans ses saintes pensées. Cela n'empêcha pas notre Chartreux de s'humilier au milieu des ovations que lui firent décerner ses vertus.

Avant son sacre, il fut appelé à siéger au concile de Marlborough (14 septembre), où se trouvait avec le roi l'archevêque de Cantorbéry[1]. Henri II l'accueillit avec une grande joie et lui prodigua ses présents avec une munificence vraiment royale. Il lui

[1] Benedict. Abbas, p. 453.

donna des vases précieux en or et en argent : il lui fournit les divers objets nécessaires à son service, et voulut même se charger de la majeure partie des frais du sacre.

L'imposante cérémonie eut lieu le 21 septembre 1186, jour de la fête de saint Matthieu, dans l'une des chapelles de Westminster, à Londres[1]. Ce fut l'archevêque de Cantorbéry, Baudoin, moine et successeur du moine italien, saint Augustin, qui donna l'onction épiscopale à notre saint prieur, dans la célèbre abbaye où se faisait le couronnement des rois et où reposaient les restes de saint Édouard le Confesseur[2]. Les ornements pontificaux dont se servit le nouvel évêque pendant son sacre étaient fort simples et sans luxe, depuis les sandales jusqu'à la mitre. Saint Hugues les avait choisis ainsi par humilité et les destinait à revêtir son corps au jour de ses funérailles[3]. Cette grande pensée de la mort dominait son âme au milieu des splendeurs liturgiques qui l'entouraient. N'était-ce pas le meilleur moyen d'envisager l'épiscopat, non comme un honneur séduisant, mais comme une charge redoutable dont il faudrait bientôt rendre compte ? N'était-ce pas le secret de se pénétrer profondément de toutes les admirables leçons qui sont adressées à l'évêque pendant sa consécration, et de sentir ruisseler, non seulement au dehors, mais surtout au centre le plus intime du cœur, l'onction de l'Esprit-Saint ?

Quelle que fût la perfection antérieure de notre

[1] Ibid.

[2] En même temps que l'évêque de Lincoln fut sacré Guillaume de Horehalle, évêque de Worcester.

[3] M. V., l. V, c. XVI.

Saint, une transformation nouvelle s'opéra en lui en ce moment solennel où il devint Pontife. Quand il reçut l'imposition des mains, ce fut avec la ferme résolution de ressusciter sans cesse en lui cette grâce insigne, et d'être tout à fait un apôtre. Quand l'huile sainte coula sur sa tête et sur ses mains, une effusion abondante de la charité divine élargit son âme et lui donna des entrailles paternelles pour le troupeau confié à ses soins. Quand il prit la crosse, il se sentit la force de la porter avec une invincible fermeté, et de faire au besoin courber devant elle le sceptre des plus fiers monarques. Quand l'anneau pastoral lui fut mis au doigt, il s'éprit d'une indissoluble affection pour l'Église avec laquelle il contractait alliance au nom de l'Époux divin. Quand la mitre ceignit sa tête, il prit la plus haute idée de la majesté pontificale, et des vertus sublimes qui doivent en former la couronne. Vers la fin de la cérémonie, quand revêtu de tous ses ornements, il donna sa première bénédiction épiscopale, on pouvait lui appliquer déjà ces paroles de l'Écriture et de la Liturgie qui se chantent maintenant en son honneur : « Voici le grand prêtre, qui a plu à Dieu, et qui s'est trouvé juste... Dieu l'a fait grandir pour le mettre à la tête de son peuple. Il lui a confié le pouvoir de bénir toutes les nations, et il a confirmé son alliance sur sa tête. Il l'a entouré de ses bénédictions, il l'a fortifié dans sa miséricorde ; il l'a exalté en présence des rois, et il lui a donné une couronne de gloire [1]. »

Après sa consécration, l'évêque de Lincoln se mit

[1] *Commun des Confesseurs Pontifes*, Épître.

en route sans tarder pour se rendre dans son diocèse et se faire installer dans sa cathédrale. Il était d'usage [1] que le nouveau prélat, la veille de son entrée solennelle, se retirât dans le prieuré de Sainte-Catherine-lès-Lincoln pour y passer la nuit. Hugues fut heureux de se préparer dans le silence et la prière à la prise de possession de son siège. Il prolongeait son oraison, même après l'Office de Matines, lorsque le sommeil le gagna. C'est alors qu'il entendit en songe une voix céleste qui lui adressait ces paroles du prophète : « Tu es en marche pour sauver ton peuple, pour le sauver avec l'aide de ton Christ [2]. » Le saint évêque se réveilla aussitôt et se réjouit de l'encouragement mystérieux qui venait de lui être accordé par le Dieu tout-puissant, dont l'Écriture décrit au même endroit l'éternel triomphe.

Le jour venu, il se rendit à pied à la cathédrale, au milieu des habitants de Lincoln, empressés de voir et de bénir celui qui venait à eux au nom du Seigneur. La bonté paternelle qui se manifestait sur le visage du nouvel évêque lui gagna tous les cœurs, mais on vit bientôt que la fermeté la plus énergique ne lui ferait pas défaut dès qu'il verrait un abus à réprimer. L'archidiacre de Cantorbéry, chargé de l'introniser de la part du primat, fut le premier à en faire l'expérience. Il s'attendait, d'après la coutume, à recevoir un présent assez considérable [3].

[1] On le voit dans un *Consuetudinarium* conservé à la bibliothèque de l'évêché de Lincoln.

[2] *Egressus es in salutem populi tui, in salutem, cum Christo tuo*. Habacuc, III, 13. — *Vita metrica*, v. 714-724.

[3] Antiquités de Cantorbéry, par Sommer et Battely. Appendice XXVIII.

Lorsqu'il en fit la demande, il reçut cette brève réponse : « Je donnerai pour le trône ce que j'ai donné pour la mitre, rien de plus. » L'archidiacre, tout confus, dut se contenter de l'honneur d'avoir installé un évêque aussi intègre, et de la leçon qu'il reçut, leçon qui valait plus qu'un riche présent.

Ceux qui auraient pu être tentés, en cette circonstance, d'accuser notre Saint d'avarice ou de mesquine parcimonie, furent le même jour témoins de sa grande libéralité. Comme on préparait un festin solennel à l'occasion de son entrée à Lincoln, le majordome que le roi avait voulu lui choisir lui-même, vint prendre les ordres de son maître. Il fit remarquer qu'il était convenable de tuer quelques-uns des daims enfermés dans le parc de l'évêché, et il ajouta que c'était au seigneur évêque à en fixer le nombre. « Mais, dit notre Saint, vous pouvez en prendre trois cents ; et si ce n'est pas assez, ajoutez ce qu'il faudra. » Cette naïve prodigalité vint aux oreilles du roi et des courtisans qui étaient habitués à faire plus de cas d'un tel gibier. Ils s'en égayèrent beaucoup, et les daims de l'évêque de Lincoln passèrent en proverbe.

Un autre fait plus poétique et plus mémorable, mais non moins authentique, appela l'attention sur les débuts de l'épiscopat de notre Saint, et se prolongea ensuite jusqu'à la fin de ses jours. On nous permettra d'en relever la haute signification, et de l'exposer avec les détails donnés par les témoins contemporains. Nous expliquerons ainsi l'impression qu'il a produite dans la mémoire du peuple ; nous montrerons pour quelle raison saint Hugues est ordinairement représenté avec un cygne à ses pieds.

CHAPITRE III.

LE CYGNE DE SAINT HUGUES.

La poésie divine dans les Vies des Saints. — Relations merveilleuses des animaux, des oiseaux en particulier, avec les serviteurs de Dieu. — Les hirondelles de saint Guthlac. — Les plongeons de saint Martin. — L'oie sauvage du prieur de Witham. — Le cygne de saint Hugues. — Son arrivée à Stow. — Son attachement au saint évêque qu'il défend contre tous. — Sa joie au retour de son maître. — Sa tristesse la dernière fois qu'il le voit. — Signification de ces rapports. — Le cygne représenté à côté de saint Hugues.

Sans rien perdre de leur valeur historique, les Vies des Saints forment dans leur ensemble un poème aussi varié que ravissant, écrit par la grâce dans les actions des serviteurs de Dieu, avant d'être traduit plus ou moins imparfaitement par la main des hommes. Les pages les plus gracieuses de ce chef-d'œuvre sont celles qui nous décrivent les rapports des créatures inférieures avec ces âmes régénérées auxquelles fut souvent accordée une partie des privilèges de nos premiers parents dans l'état d'innocence. Il faudrait plaindre ceux qui, à la lecture de tels récits, se renfermeraient froidement dans un scepticisme moqueur. On pourrait leur rappeler à bon droit la sentence, pleine de profondeur, de saint Cadoc, moine et barde anglais du VIe siècle. « Nul n'est fils de la science, disait-il, s'il n'est fils de la poésie. » C'est mutiler l'histoire, en effet, que d'en

retrancher sans examen les faits qui portent le cachet du merveilleux et du surnaturel, faute de savoir s'élever à la connaissance de cette poésie divine dont les règles sont en dehors des lois ordinaires de la nature. « Il ne faut pas s'étonner, écrivait le vénérable Bède, si celui qui obéit loyalement et fidèlement au Créateur de l'univers, voit à son tour les créatures obéir à ses ordres et à ses désirs [1]. »

C'est ce que nous remarquons dans la vie d'une foule de saints et en particulier dans celle de saint François d'Assise, qui à l'époque où nous a conduit notre récit, était encore dans sa première enfance [2].

Les oiseaux, qui jouent un beau rôle dans son histoire, avaient eu avant lui des rapports non moins gracieux avec d'autres ascètes. On se rappelle le corbeau qui apportait chaque jour un demi-pain à saint Paul l'ermite, et qui ne manqua pas de fournir un pain entier lors de la visite de saint Antoine. Un autre corbeau venait, au contraire, à Subiaco, demander à saint Benoît une part dans chacun de ses repas. A ces faits attestés l'un par saint Jérôme et l'autre par saint Grégoire le Grand, joignons ce qui est dit de saint Guthlac, ermite anglais mort au commencement du VIII[e] siècle. Les hirondelles venaient en gazouillant se poser sur ses épaules ou sur ses genoux, sur sa tête ou sur sa poitrine ; et lui, de son côté, leur bâtissait de ses propres mains des nids dans de petites corbelles de joncs et de brins de paille, qu'il posait sous le chaume de sa cellule, où chaque année ses aimables hôtesses venaient retrou-

[1] Vita S. Cuthberti, c. XIII.
[2] Il naquit en 1182.

ver leur gîte accoutumé. « O mon père, lui disait un visiteur étonné, comment avez-vous inspiré tant de confiance à ces filles de la solitude ? — Ne savez-vous pas, répondit l'ermite, que celui qui s'unit à Dieu dans la pureté de son cœur voit à son tour les êtres de la création s'unir à lui ? Les oiseaux du ciel comme les anges peuvent fréquenter ceux qui ne fréquentent pas la société des hommes [1]. »

Qu'on nous permette de citer encore ce que Sulpice Sévère raconte de saint Martin de Tours. Le grand évêque du IVe siècle, visitant son diocèse et marchant sur les bords de la Loire, suivi d'une foule nombreuse, y aperçut des oiseaux aquatiques, nommés *plongeons,* qui poursuivaient et avalaient le poisson. « Voilà, dit-il, voilà l'image du démon : voilà comment il tend ses pièges aux imprudents, comment il les dévore et comment il n'est jamais rassasié. » Et aussitôt il ordonne à ces oiseaux aquatiques de quitter les eaux où ils nageaient, et d'aller demeurer désormais au désert. A sa voix, dit l'histoire, et à la grande admiration de la multitude, les oiseaux pour lui obéir, sortirent du fleuve et gagnèrent en troupe les coteaux et les forêts voisines [2].

Le saint évêque de Lincoln, qui avait beaucoup de dévotion pour le thaumaturge des Gaules, jouit, bien que sous une autre forme, d'un pouvoir semblable.

[1] Vita *S. Guthlaci* — Moines d'Occident, t. V, p. 124.

[2] Sulp. Sev. Epist. III. — Moines d'Occident, l. VI, c. v. — M. de Montalembert à qui nous avons emprunté la traduction de ce récit, et qui cite au même endroit d'autres traits semblables mais moins certains, croit que le nom de Martins-pêcheurs, donné aux *plongeons*, a son origine dans ce qui vient d'être rapporté.

Nous savons déjà qu'à la Grande-Chartreuse, il captivait par sa douceur les oiseaux et les écureuils. A Witham, il avait conservé le même empire, et l'on avait vu pendant trois ans une *barnache (burneta* ou *berneca)*, sorte d'oie sauvage, fréquenter avec confiance la cellule du bon prieur et manger dans sa main les miettes qu'il lui présentait. Elle ne quittait l'homme de Dieu qu'au moment de la couvée, et elle reparaissait ensuite suivie de ses petits [1]. Son souvenir, toutefois, est resté beaucoup moins vivant que celui du cygne dont nous avons à retracer les relations avec notre saint évêque.

Il fit sa première apparition, le jour même ou le lendemain de l'intronisation du Saint, dans l'un des domaines épiscopaux, appelé Stow, situé à huit milles environ de la ville de Lincoln, et agréablement entouré de forêts et d'étangs. Il fit preuve d'abord de l'humeur la plus sauvage en exterminant les oiseaux de son espèce qui nageaient en grand nombre autour de lui. Beaucoup plus grand qu'eux, il les dépassait en force et en prestance, « autant qu'un cygne ordinaire l'emporte sur une oie. » Lorsque saint Hugues vint pour la première fois dans cette résidence, on voulut lui amener le noble oiseau. Au lieu de résister, comme on s'y attendait, le cygne se laissa aussitôt prendre et conduire dans la chambre de l'évêque ; il prit immédiatement et mangea le pain que lui offrait notre Saint dans sa main ; et dès lors comme l'animal le plus doux et le plus apprivoisé,

[1] Girald, I, c. I. — *Vita metric.* v, 604-610. — La barnache est appelée aussi oie nonette. Voir Du Cange, à l'article Bernaca.

il s'attacha à lui, ne craignant pas de se laisser caresser par lui, et ne redoutant pas auprès de lui le bruit et la présence des nombreux visiteurs qui survenaient. Bien plus, on le voyait parfois plonger sa tête et son long cou dans les larges manches de l'évêque, comme dans une eau limpide, et s'y baigner pour ainsi dire en manifestant son contentement par le son de sa voix. Il prévoyait et annonçait trois ou quatre jours à l'avance le retour de saint Hugues : il s'agitait alors, frappait l'eau de ses ailes, voltigeait en poussant des cris joyeux ; puis, sortant de son lac, comme pour s'élancer à la rencontre de son maître, il parcourait à grands pas la cour intérieure ou se rendait jusqu'à la première porte. Au reste, personne autre n'obtenait la familiarité de ce cygne, qui même cherchait à défendre le saint évêque contre ses visiteurs ou les clercs de sa suite, allant jusqu'à les menacer de son bec et de ses ailes.

L'un des écrivains estimés de ce temps, Girald de Cambrie, qui passa plusieurs années à Lincoln sous l'épiscopat de saint Hugues, fut témoin oculaire de ces faits, et les consigna du vivant même de notre Saint dans son ouvrage intitulé : *Vita S. Remigii* (c. xxix). En observateur éclairé il examina attentivement le cygne, et la description qu'il en a laissée répond à peu près à celle que les naturalistes donnent du cygne sauvage dont le bec, la tête et le cou sont nuancés de jaune[1].

[1] Voici cette description : « Olor novus et nunquam antea ibi visus advolavit. Qui, infra paucos dies, cignos quos ibidem reperit plures mole suæ magnitudinis omnes oppressit et interemit ; uno tamen feminei sexus, ad societatis solatium, non fecunditatis augmentum, reservato. Erat enim tanto

Le chapelain de saint Hugues, qui a recueilli ce témoignage dans son récit, y ajoute les détails fournis par sa propre expérience. « Nous avons constaté par nous-même, dit-il, qu'en présence du cygne, il n'était pas possible de s'approcher de l'évêque, sans être attaqué par le fier oiseau. Lorsqu'il veillait près du lit où dormait son maître, il nous mettait souvent dans un grand embarras. Si l'on avait besoin de passer devant le lit, on voyait aussitôt se dresser le cygne qui s'opposait avec acharnement à cette démarche. Essayait-on de l'intimider et d'employer la force, il poussait aussitôt des cris affreux. Il fallait bien céder, sous peine de troubler le repos de l'évêque. Ni flatteries, ni caresses ne pouvaient fléchir son zèle qui lui faisait poursuivre tous les hommes qu'il voyait pour la défense d'un seul.

« Pendant l'absence du prélat, le gardien du manoir lui portait sa nourriture : le cygne daignait alors avancer vers le bord de son étang ; mais aus-

fere cigno robustior, quanto cignus ansere major ; cigno tamen in omnibus, et præcipue in colore et candore simillimus. Præter quantitatem etiam hoc distante, quod tumorem in rostro atque nigredinem more cignorum non præferebat ; quinimo locum eumdem rostri planum, croceoque decenter colore, una cum capite et colli parte superiore distinctum habebat. » — Sylvestre Girald, archidiacre de Menewith ou Saint-David, dont les travaux historiques sont souvent cités par les annalistes de l'Angleterre, vint habiter Lincoln en 1192, et y resta jusqu'au 30 juin 1199. Il parle d'une de ses visites à Stow dans une lettre adressée à saint Hugues au sujet d'un bénéfice que l'écrivain gallois possédait alors dans le diocèse de Lincoln. Cette lettre fait partie du recueil intitulé *Symbolum Electorum* (Ep. XXII) et publié dans le tome Ier (p. 259) de la nouvelle édition des Œuvres de Girald.

sitôt qu'il s'était rassasié, il se retirait en pleine eau. Dès que l'évêque était de retour, le serviteur n'était pas traité plus doucement que ses compagnons par l'oiseau qui le repoussait comme s'il ne l'avait jamais vu. Il n'oubliait pas ainsi son maître. Lorsque celui-ci restait près de deux ans sans revenir à Stow, le cygne allait au-devant de lui avec de si vives démonstrations de joie qu'il rendait évidente son impatience de le revoir. D'après le témoignage des serviteurs et des voisins, nous savons qu'il annonçait par ses gestes et ses cris l'arrivée de l'évêque au moment où personne ne s'y attendait. Il fallait le voir aussitôt que les voitures approchaient. Dès qu'il entendait la voix de son maître, il jetait un grand cri, et, les ailes étendues, s'élançait vers lui. Il le suivait sous le péristyle, dans le cloître intérieur [1], montait les escaliers avec lui, et entrait dans sa chambre à coucher, d'où il ne s'écartait plus que si on l'en chassait. Hugues le nourrissait lui-même de sa main : il lui donnait en quantité des tranches de pain de la longueur et de la grosseur du doigt.

« Un jour cependant le cygne ne se montra pas à l'arrivée de l'évêque. Il ne voulait même aucunement se laisser conduire vers lui, mais il restait morne et triste dans son étang, et il s'enfuit lorsqu'on s'approcha pour le prendre. Dès qu'on put le saisir, après une chasse qui ne dura pas moins de trois jours, on l'emporta malgré lui dans la chambre de son maître. A la grande stupéfaction des assistants, le cygne

[1] Stow ou Marie-Stow était un ancien couvent, restauré par l'évêque Rémy, et transféré par Robert, son successeur, à Eynsham. Monast. anglic., tom. I, p. 262.

resta la tête pendante, ne donnant que des signes d'abattement et d'affliction. Six mois après, Hugues était mort, sans être revenu à Stow. On comprit alors le chagrin du cygne qui faisait ses derniers adieux à son maître bien-aimé, et qui lui survécut ensuite assez longtemps [1]. »

Les contemporains de notre évêque n'hésitèrent pas à reconnaître dans ces faits le doigt de Dieu qui voulait manifester la sainteté de son serviteur. Le poète du commencement du XIII[e] siècle, qui a écrit en vers une Vie abrégée de saint Hugues, a exprimé ainsi la signification qu'on attachait à cette mystérieuse amitié du cygne pour l'évêque de Lincoln :

Hæc avis, in vita candens, in funere cantans,
Sancti pontificis vitam mortemque figurat;
Candens dum vivit, notat hunc vixisse pudicum;
Cantans dum moritur, notat hunc decedere tutum.

« Cet oiseau par la blancheur de son plumage, et par la beauté de son chant suprême, figure la vie et la mort du saint pontife. La blancheur symbolise la pureté de sa vie ; le chant du cygne représente la tranquillité de sa mort [2]. »

Nous comprenons maintenant pourquoi les peintres et les sculpteurs, qui aiment à caractériser les saints par quelque emblème spécial, n'ont pas manqué de placer le cygne de saint Hugues à côté de son maître. Nulle inscription, nulle devise n'aurait

[1] M. V. l. III, c. v.

[2] *Vita metrica*, v. 1132-1135. Tout en admettant l'arrêt contradictoire de la science qui rejette l'opinion des anciens rappelée par notre poète, on ne continue pas moins à désigner sous le nom de *chant du cygne* le dernier effort ou le dernier chef-d'œuvre d'un héros ou d'un génie.

valu ce rapprochement qui résume de la manière la plus sensible et la plus populaire les grands souvenirs de l'épiscopat dont nous avons à retracer les œuvres, et dont toute la fécondité doit être attribuée à la sainteté si bien exprimée par ce gracieux et véridique symbole, emprunté non pas à la légende mais à l'histoire la plus authentique.

CHAPITRE IV.

L'ÉVÊQUE ET SON CLERGÉ.

Le clergé de Lincoln. — Saint Hugues demande des auxiliaires à son primat. — Il met le plus grand soin à choisir de dignes bénéficiers. — Il impose la résidence à ses chanoines. — L'école de théologie de Lincoln. — Amour de la paix. — L'évêque et son chapitre. — Fermeté et bonté du Saint. — Conflit entre l'archevêque et les moines de Cantorbéry. — L'évêque de Lincoln, consulté par son primat, lui conseille de céder. — L'évènement réalise ses prédictions.

Divisé en huit archidiaconés, qui s'étendaient sur plus de neuf comtés, le diocèse de Lincoln renfermait un nombreux clergé dont la direction fut le premier objet des sollicitudes du saint évêque. De la sanctification des prêtres dépend, en effet, la sanctification de tout le peuple chrétien, et s'ils ne sont plus qu'un sel affadi, la corruption ne met point de bornes à ses ravages.

Il suffit de se rappeler la longue vacance du siège de Lincoln pour se faire une idée de l'état déplorable où se trouvait ce grand diocèse, et des abus qui déshonoraient trop souvent le ministère ecclésiastique. La réforme nécessaire n'était possible qu'à la condition de trouver des auxiliaires prudents et zélés pour remplir les places les plus importantes. Hugues ne négligea rien pour les connaître et pour se les attacher.

Il eut l'heureuse inspiration de s'adresser à son

primat, Baudoin, archevêque de Cantorbéry, qui était digne de sa confiance, et il lui fit part de ses désirs dans un entretien plein d'abandon. « Vous êtes trop sage, lui dit-il, Père vénéré, pour ne pas comprendre combien il importe à mon âme, à l'Église dont j'ai reçu la garde malgré mon indignité, et spécialement à vous-même, que je m'efforce de n'être pas un pasteur inutile. Grâce à Dieu, j'ai la volonté de bien faire, mais c'est à vous de m'en indiquer les moyens. J'ai besoin en particulier de m'entourer de conseillers qui suppléent à mon insuffisance. Comment les distinguer et les choisir, moi qui suis étranger en ce pays? Votre longue expérience peut venir au secours de celui que vous n'avez pas craint de charger du fardeau de l'épiscopat. Vous n'avez qu'à me donner pour coopérateurs quelques-uns de ceux que vous avez formés vous-même par vos paroles et surtout par vos exemples. »

Le primat fut très édifié et très satisfait d'une telle démarche. Il admira en même temps l'humilité qui rendait notre Saint si défiant à l'égard de ses propres lumières, le zèle qui lui faisait chercher si activement la réforme de son diocèse, et la soumission qu'il savait témoigner à son métropolitain avec autant de simplicité que de délicatesse. Il lui envoya deux des prêtres les plus distingués et les plus vertueux du clergé d'Angleterre : maître Robert de Bedford, et maître Roger de Roldeston. Le premier fut bientôt enlevé par la mort à l'estime de ses confrères. Le second était encore doyen du chapitre de Lincoln, au moment où écrivait le biographe de saint Hugues[1].

M. V. l. III, c. VIII.

D'autres ecclésiastiques d'un semblable mérite furent attirés par notre Saint qui les cherchait non seulement en Angleterre, mais même dans les universités du continent. Avec leur concours il prit d'une main ferme le gouvernement de son clergé dont il s'appliqua à connaître tous les membres, surtout ceux qu'il avait à pourvoir d'un bénéfice ou à mettre à la tête d'une paroisse. On ne saurait exprimer combien ces nominations lui coûtaient de temps et de sollicitude. « Je ne comprends pas, disait-il souvent, que des prélats puissent se réjouir de voir vaquer les prébendes, afin de les donner à de nouveaux bénéficiers. Pour moi, je n'éprouve jamais d'angoisse plus poignante que lorsqu'il faut choisir des titulaires pourvus de toutes les qualités exigées pour les dignités ecclésiastiques. Rien ne m'est plus amer que de voir certains clercs tromper mon espoir et démentir les nombreuses et chaudes recommandations qui m'avaient été adressées à leur sujet, en se montrant après leur promotion sans énergie et sans conduite. » La pénétration du saint évêque ne pouvait le mettre à l'abri de toutes les surprises de ce genre. Quelques-uns de ses conseillers, qui paraissaient animés de la crainte de Dieu, se laissaient parfois séduire par des considérations humaines, par l'attachement à leur famille ou à leurs amis. Au lieu d'éclairer leur évêque, comme ils en étaient chargés, ils lui proposaient des sujets indignes. Saint Hugues, dès qu'il s'apercevait de leur infidélité, manifestait la plus vive indignation et les écartait, autant qu'il le pouvait, de son conseil. Pour prévenir ces funestes erreurs, il avait confié à l'un de ses familiers, dont il connaissait l'entière franchise, le soin de lui rap-

porter tout ce qu'il saurait ou apprendrait sur le compte des candidats aux bénéfices. Il n'entendait pas, pour cela, admettre à la légère toutes les rumeurs, mais opposer les bruits défavorables aux éloges trop peu mérités, arriver à la vérité par un examen sérieux des faits allégués de part et d'autre, et prononcer enfin un jugement impartial et fondé.

S'il conférait le titre de chanoine à un ecclésiastique étranger à son diocèse, c'était à condition de résider sur le territoire de l'évêché de Lincoln. « C'est à bon droit, disait-il, que ceux qui servent à l'autel vivent de l'autel : mais ceux qui n'exercent pas le saint ministère ne doivent pas en recueillir les fruits. Il y aurait là un vol fait à l'Église, privée ainsi des services sur lesquels elle comptait. A cet abus s'applique la parole de l'Apôtre, d'après lequel *celui qui ne travaille pas* dans le sanctuaire, *ne doit pas manger* les revenus du sanctuaire (II Thessal. III, 10). Alors que le Docteur des Gentils se fait gloire d'avoir annoncé l'Évangile sans demander aucune rétribution (I Cor. IX, 18), quelle honte de s'emparer des secours destinés aux ministres de l'Évangile, sans contribuer aucunement à leur saint labeur [1] ! »

L'évêque de Lincoln portait cette élévation d'esprit et cette fermeté apostolique dans tous les détails de son administration. Il n'était pas de ces dignitaires inutiles qu'il stigmatisait si justement. Il travaillait de toutes ses forces à mettre en honneur la science ecclésiastique et la piété sacerdotale, à faire de cha-

[1] M. V. l. III, c. XI. — Voir plus loin l'entrevue du saint évêque avec un des membres les plus distingués de l'Académie de Paris, l. IV, c. II.

cun de ses prêtres ce flambeau ardent et lumineux, dont parle l'Évangile.

Son goût pour les études théologiques se manifesta par la création d'une école qui jouit bientôt de la plus grande réputation, et qui attira à Lincoln des esprits d'élite, tels que Girald de Cambrie[1]. Le professeur de cette école de théologie était William du Mont[2] (ou de Leicester), savant de grande valeur, qui remplissait aussi les fonctions de chancelier de l'évêché. Nous ignorons les divers moyens que le saint évêque prenait pour répandre cet enseignement, mais nous savons que les encouragements de toutes sortes accordés aux institutions de ce genre, et les lumineuses réponses faites aux consultations des professeurs ou des étudiants, valurent à notre Saint le beau titre d'*oracle des écoles, scholarum consultor*.

La science, toutefois, lui paraissait de peu de prix si elle n'était accompagnée de la piété, cette sagesse d'en haut qui a pour principaux caractères la pureté et l'amour de la paix (Jac. III, 17). Il ne se laissait pas éblouir par l'érudition de ceux qui ne savaient pas mener une conduite irréprochable ou qui se faisaient les agents de la discorde. Il les éloignait impitoyablement de lui, dès qu'il s'apercevait de ce qui leur manquait. Il témoignait au contraire la plus grande estime pour les ecclésiastiques vertueux et pacifiques.

[1] Saint Hugues, dit cet auteur, était fort savant, *litteratissimus*.

[2] Girald dit qu'il était ainsi nommé parce qu'il avait auparavant donné des leçons sur le mont Sainte-Geneviève à Paris. *De rebus a se gestis,* l. III, c. III, tome Ier des Œuvres complètes, p. 93.

La paix des âmes confiées à ses soins, la paix des âmes sacerdotales, surtout, par leur union étroite au premier pasteur du diocèse : voilà ce qu'il désirait et ce qu'il cherchait avec une infatigable persévérance. « Rien en cette vie, disait-il, ne doit être préféré au bien que procure la paix, rien ne doit être évité comme le fléau des séditions et des troubles. » Aussi recommandait-il instamment la fuite de tous ceux qui sèment le schisme et la division parmi leurs frères.

Avec cette franche liberté de langage qu'il n'abandonna jamais, il exhortait ses collègues dans l'épiscopat à entrer résolûment dans cette voie de la paix. Il ne craignait pas alors de parler de l'étroite union qui régnait entre lui et son clergé. « J'ai compris, disait-il, qu'il me fallait soigneusement conserver la paix et l'union avec ceux qui sont soumis à mon autorité. De cette sorte, je ne crains aucun mortel, pas même le roi, et je conserve la paix de mon âme, ce gage et ce prélude de l'éternel repos. » Il se félicitait spécialement des relations qu'il avait avec ses chanoines. « Mes seigneurs, disait-il en parlant d'eux, n'ont jamais troublé ma tranquillité. Il ne faut pas croire cependant qu'ils me trouvent trop bon et trop doux. Je suis, au contraire, plus vif et plus mordant que le poivre, et lorsque je préside les séances capitulaires, un rien suffit pour me faire prendre feu. Ils font de nécessité vertu ; en me prenant tel que je suis, et tel qu'ils m'ont choisi en pleine liberté. Je leur dois de grandes actions de grâces pour leur obéissance parfaite. Depuis que je suis au milieu d'eux, jamais ils ne m'ont résisté en quoi que ce soit. Lorsque la séance est finie, et que tous sortent du chapitre, il

n'est aucun d'eux, j'en suis persuadé, qui doute de ma sincère affection pour lui, et de mon côté, j'ai la conviction d'être aimé de tous. »

Quelle charmante peinture du caractère de notre Saint qui se révélait ainsi lui-même avec autant d'humilité que d'abandon! On voit que ce n'était point par des concessions compromettantes qu'il arrivait à la paix si désirée. La vivacité dont il s'accusait avec trop de modestie, n'était que l'indice d'une sensibilité exquise et d'une énergie incapable de faiblesse. Elle s'unissait harmonieusement à cette bonté séduisante et triomphante qui captivait tous les cœurs. Le saint évêque avait l'art si difficile de se faire en même temps respecter et aimer, de reprendre sans mollesse et sans aigreur, de mêler l'huile au vin dans les remèdes qu'il opposait au mal, de joindre à la force cette douceur à laquelle est promise la conquête de la terre.

Deux Lettres ou Ordonnances de saint Hugues en faveur de ses chanoines sont parvenues jusqu'à nous. Dans la première, le serviteur de Dieu s'exprime ainsi : « Hugues, par la grâce de Dieu évêque de Lincoln, à tous les archidiacres et à tous leurs officiers établis dans le diocèse de Lincoln, salut et bénédiction de Dieu.

« Le soin de l'Église de Lincoln, dont Dieu nous a confié l'administration, nous invite à nous occuper de ce qui a été jusqu'à présent laissé en souffrance afin d'y appliquer les réformes convenables. Nous sommes particulièrement tenu de veiller aux intérêts présents et futurs des chanoines qui servent Dieu dans notre cathédrale. Aussi voyons-nous avec peine un abus sur lequel nous ne voulons plus désormais fermer les yeux, et dont vous devriez aussi vous at-

trister, vous à qui appartient plus spécialement la garde de l'Église de Lincoln. Elle, qui a une si grande multitude d'enfants, est méprisée par eux, puisqu'ils négligent de la visiter au moins une fois par an, selon la coutume de notre diocèse, qui est célèbre dans les autres diocèses, soit en se rendant personnellement à la cathédrale, soit en y envoyant une offrande proportionnée à leurs ressources. Nous savons qu'il faut attribuer cette omission à la négligence des clercs plutôt qu'à la simplicité des laïques. En conséquence, voici ce que nous vous ordonnons à tous, au nom de l'autorité dont nous sommes revêtu, d'enjoindre en vertu de l'obéissance aux doyens, dignitaires et prêtres établis dans notre diocèse. Dans chaque paroisse les chapelains, appuyés sur notre autorité, doivent obtenir des fidèles qui leur sont confiés, que toutes les années à la fête de la Pentecôte chaque famille envoie quelques-uns de ses membres au lieu ordinairement destiné aux processions, avec des offrandes convenables qu'ils donneront pour la rémission de leurs péchés, en signe d'obéissance et en témoignage de leur souvenir pour leur mère, l'Église de Lincoln. Prescrivez aussi à tous les doyens de commander en notre nom aux dignitaires et prêtres soumis à leur juridiction, de prendre avec la plus grande vigilance des informations exactes sur chacun de leurs paroissiens dont ils inscriront séparément les noms sur leur rapport. Lorsqu'à la Pentecôte ils recevront les doyens avec les clercs envoyés par nous, qu'ils sachent leur indiquer quels sont ceux qui se seront conformés à notre ordonnance comme des fils obéissants, et quels sont ceux qui ont négligé d'accomplir ce devoir. »

Une autre Ordonnance, rendue encore en faveur de chanoines de Lincoln, est conçue dans les termes suivants :

« Hugues, par la grâce de Dieu évêque de Lincoln, à ses fils bien-aimés dans le Christ, le doyen et le chapitre de l'Église de Lincoln, salut et bénédiction de Dieu.

« Notre ardent désir est de voir les offices divins célébrés en tout temps avec la solennité convenable dans l'église de Lincoln, à la gloire de Dieu, et de la bienheureuse Vierge Marie sa Mère. Pour atteindre ce but, et pour veiller sur les intérêts des chanoines et de leurs vicaires qui résident ici, voici le pouvoir que nous vous concédons, à vous, doyen et aux chanoines résidants, ou, en l'absence du doyen, à vous, sous-doyen et aux chanoines résidants. En vertu de notre autorité il vous est permis de contraindre, en retenant leur prébende, les chanoines qui ne gardent pas la résidence, à établir à leur place des vicaires capables de les représenter et à leur assigner des ressources honnêtes et suffisantes d'après le conseil commun des chanoines résidants. En outre nous vous accordons le pouvoir de frapper des censures ecclésiastiques et de contraindre par la justice canonique à une entière réparation de leurs torts, tous les injustes détenteurs de vos biens communs, et tous ceux qui auraient porté quelque dommage aux hommes ou aux possessions relevant de votre domaine; sauf en tout le droit de l'évêque et son autorité. Qu'il ne soit pas permis aux archidiacres, doyens, ou autres officiers de l'évêché de Lincoln, d'absoudre ceux que vous aurez excommuniés ou interdits, sans le mandat de l'évêque ou sans votre permission. Nous

ordonnons que la sentence portée par vous soit mise à exécution par les archidiacres, les doyens, ou les autres officiers de l'évêché[1]. »

Outre les renseignements qu'elles donnent sur la discipline ecclésiastique au XII[e] siècle, ces deux Lettres ou Ordonnances attestent éloquemment le zèle avec lequel saint Hugues rappelait tous les membres de son clergé à l'observation de leurs devoirs, rétablissait les bonnes coutumes tombées en désuétude, faisait sentir son action dans les plus petites paroisses comme dans sa cathédrale, et maintenait partout dans leur intégrité les droits de l'autorité épiscopale.

Ainsi gouverné, le diocèse de Lincoln eut bientôt changé de face, au point d'appeler au loin l'attention et l'admiration des observateurs sérieux. Les évêques les plus considérés étaient frappés des succès obtenus par notre Saint, et se sentaient le désir d'apprendre le secret de l'imiter. Baudoin, archevêque de Cantorbéry, eut recours lui-même aux conseils de son suffragant dans une affaire difficile qui troublait la paix de l'antique métropole.

Il s'agissait d'une église collégiale que le primat faisait construire, sur le territoire de sa ville archiépiscopale, en l'honneur de saint Étienne et de saint Thomas de Cantorbéry. Les moines de la cathédrale, gardiens des reliques de l'illustre martyr anglais, virent dans cette entreprise une lésion de leurs privilèges et de leurs droits, et s'y opposèrent de toutes leurs forces. En vain le primat qui venait de recevoir du pape Urbain III le pallium et le titre de légat, avait-il obtenu du même pontife la permission de

[1] Voir l'Appendice.

poursuivre son projet[1] : on n'ignorait pas que la cause pouvait être de nouveau portée à Rome, et recevoir, après de plus amples informations, une solution contraire à la première. C'est sur cette éventualité redoutable que l'évêque de Lincoln attira spécialement l'attention de son métropolitain. Voici sa réponse à la consultation qui lui était faite. « Seigneur archevêque, dit-il, si l'œuvre que vous commencez est la cause d'un schisme funeste entre vous et votre chapitre, il en résultera pour les moines un affaiblissement de la discipline religieuse, et pour votre autorité un échec déplorable. Les âmes en souffriront beaucoup, comme il est facile de le prévoir. Le roi voudra intervenir, et l'on verra votre pouvoir plier devant le sien. Le souverain Pontife changera de sentiment lorsqu'il aura pris connaissance des plaintes portées contre vous, et, il vous ordonnera de démolir votre église, même après son achèvement complet. »

Le primat, qui tenait à son dessein, fit observer que saint Thomas Becket lui-même avait eu l'intention de construire cette église en l'honneur de saint Étienne. « Oui, répondit l'évêque, mais qu'il vous suffise d'avoir eu la même pensée que le saint martyr. Si vous en croyez mon humble avis, vous vous en tiendrez là, et vous arrêterez les travaux commencés. »

D'autres conseils prévalurent auprès du primat, qui continua son œuvre avec activité, au lieu de faire l'application de ces paroles de la Sagesse divine : « L'âme d'un saint découvre mieux la vérité que sept

[1] Voir Baronius, Annal. ad annum 1186, n. 16.

sentinelles vigilantes placées sur les hauteurs (Eccli. xxxvii, 18). » Tout ce que l'homme de Dieu avait annoncé, se réalisa de point en point[1]. Un décret pontifical ordonna la démolition de l'édifice en litige, et le primat dut obéir, à sa grande honte, regrettant trop tard de n'avoir pas écouté les avertissements de l'évêque de Lincoln, qui se confirma de plus en plus dans ses vues pacifiques. Nous verrons plus loin notre Saint appelé à terminer au nom du pape un conflit semblable entre les mêmes moines et le successeur de Baudoin. Il devait auparavant soutenir lui-même plus d'un combat ; mais ce ne fut pas contre son clergé, ce fut au contraire pour la défense de sa famille ecclésiastique, qu'il se vit obligé de lutter. S'il fit la guerre, ce fut toujours pour arriver à la paix.

[1] Pierre de Blois, qui fut délégué par le primat pour défendre sa cause auprès du Saint-Siège, nous a laissé (let. 211) des détails intéressants sur cette affaire. — Migne, Patrol. lat. vol. 207, col. 492.

CHAPITRE V.

AFFAIRE DU GRAND-FORESTIER.

Code forestier de la conquête normande. — Plaintes des contemporains. — Hugues excommunie le grand-forestier. — Colère du roi. — L'évêque refuse d'accorder un bénéfice à un courtisan recommandé par Henri II. — Nouvelle émotion du roi, qui mande auprès de lui l'évêque de Lincoln. — Une réception humiliante est faite à celui-ci. — Parole piquante du prélat. — Hilarité du prince. — Explications et victoire complète de l'évêque. — Le grand-forestier se soumet à la discipline avant de recevoir l'absolution. — Hugues s'attire son amitié et celle de plusieurs courtisans.

Depuis la conquête de l'Angleterre par les Normands, un nouveau code forestier avait été imposé aux vaincus. « La chasse, dit un historien anglais, formait le principal amusement de nos rois normands, qui, à cet effet, retinrent en leur possession des forêts dans toutes les parties du royaume, et semblèrent veiller avec plus de sollicitude à la conservation de leurs bêtes fauves qu'à l'existence de leurs sujets. Les forêts royales avaient leurs officiers et leurs magistrats ; elles étaient régies d'après un code particulier ; et leurs immunités étaient maintenues avec un soin jaloux à la cour du grand-forestier, tribunal sanglant dans lequel le plus léger délit était puni de la perte des yeux ou de quelque membre[1]. » Il est peut-être juste de faire remarquer

[1] Lingard. Hist. d'Angleterre, t. I, c. XII.

que de telles pénalités n'avaient pas seulement pour but de favoriser les plaisirs des monarques normands, mais pouvaient aussi être destinées à prévenir les soulèvements des Anglo-Saxons et à leur enlever le dernier asile offert à leur hostilité contre les vainqueurs de leur race[1].

A son avènement, Henri II abolit les barbares ordonnances de ses prédécesseurs, et il y substitua les peines de l'amende et de l'emprisonnement[2]. Le joug ainsi mitigé restait encore très lourd et très odieux, comme on peut le voir dans une lettre où Pierre de Blois se fait l'écho des plaintes soulevées de toutes parts. L'éloquent écrivain y dit à Henri II : «Les innombrables agents des forestiers et des gouverneurs, avides de satisfaire leur avarice et leur cupidité, spolient les pauvres, dressent des pièges aux simples, favorisent les méchants, oppriment les innocents, se réjouissent et se félicitent de faire le mal... Ils vont à la chasse des pauvres, et les

[1] C'est la pensée de M. Augustin Thierry, dans son *Histoire de la Conquête de l'Angleterre par les Normands* (t. I, l. VI, p. 392). S'il est permis de s'associer sur ce point aux vues du célèbre historien, il ne faut pas oublier qu'il a souvent exagéré les conséquences de cet antagonisme persistant de la race conquérante et de la race vaincue. Il a été amené ainsi à défigurer notablement l'histoire du conflit de saint Thomas Becket avec Henri II. Son ouvrage renferme encore d'autres erreurs regrettables, et de nombreuses appréciations dictées par les préjugés rationalistes.

[2] Lingard, loco cit. L'historien anglais ajoute qu'à la mort de Thomas Fitz-Bernard, grand-maître des forêts, Henri saisit l'occasion de supprimer cette charge, et remit en vigueur les châtiments sanguinaires des règnes précédents. Ce ne put être que vers la fin de son règne, et après l'épisode que nous avons à raconter.

dévorent comme leur proie[1]. » Le chapelain de saint Hugues n'exprime pas son indignation en termes moins énergiques. « Parmi les fléaux de l'Angleterre, dit-il, il faut mettre au premier rang la tyrannie des forestiers, tyrannie qui ravage les provinces. La violence est leur loi, la rapine fait leur gloire. Ils ont l'équité en horreur, et regardent l'innocence comme un délit. Nulle condition, nulle noblesse, nulle dignité, à l'exception de celle du roi, ne met à l'abri de leur acharnement et de leur cruauté. Hugues livra son premier combat contre cette tyrannie, qui fut aussi l'occasion de son premier triomphe[2]. »

Comme nous l'avons vu, le serviteur de Dieu, lorsqu'il était prieur de la Chartreuse de Witham, avait déjà manifesté son indignation contre les forestiers. Devenu par la dignité épiscopale le défenseur du peuple confié à ses soins, il ne pouvait fermer les yeux sur les vexations de ces fonctionnaires, et il avait résolu d'employer, pour leur résister, non seulement la parole, mais aussi le glaive des censures ecclésiastiques. Un autre prélat moins intrépide aurait au moins jugé prudent d'attendre que le temps eût affermi son influence. Les souvenirs récents du saint martyr de Cantorbéry montraient clairement les dangers auxquels s'exposait un évêque assez hardi pour excommunier les officiers du roi.

Hugues n'en saisit pas moins la première occasion d'entrer en lutte avec les forestiers. Comme ceux-ci avaient tourné leur fureur contre des sujets de l'É-

[1] Petri Bles. Epist. 95 — Migne, Patrol. t. 207, col. 298.
[2] M. V. l. III, c. IX.

glise de Lincoln, protégés par les immunités ecclésiastiques, le saint évêque, intronisé depuis peu, s'en prit à leur chef, et excommunia le grand-forestier lui-même, nommé Galfrid. A cette nouvelle, Henri II entra dans une grande colère. Cet acte était la violation directe d'un privilège qu'il avait revendiqué à Clarendon pour sa couronne. « Nul tenancier du roi en chef, avait-il déclaré, nul de ses officiers ne sera excommunié, aucune de leurs terres ne sera mise en interdit, qu'on ne se soit préalablement adressé au roi, s'il est dans le royaume, ou à ses officiers, s'il n'y est pas, afin qu'il fasse justice[1] » Bien qu'il eût rétracté cette ordonnance avec les autres *Coutumes* de Clarendon, le monarque n'en tenait pas moins à la voir observée dans la pratique. Toutefois il sut contenir son ressentiment, et attendit qu'une circonstance favorable lui permît de manifester son mécontentement à l'évêque, et d'obtenir de lui une réparation satisfaisante.

Sur ces entrefaites, un chanoine de Lincoln vint à mourir et laissa vacante une prébende dont il jouissait. Les courtisans en furent informés et trouvèrent ingénieux de conseiller au roi d'écrire à l'évêque pour obtenir à l'un d'entre eux ce bénéfice important. Ils crurent ainsi, tout en suivant leurs vues intéressées, rendre service au prélat compromis et lui fournir le moyen de rentrer en grâce auprès du monarque. Henri II n'hésita pas à exécuter ce qu'on lui proposait : il était bien aise de mettre à l'épreuve le nouvel évêque dont il voulait sonder les véritables dispositions à son égard.

[1] *Constitutions ou Coutumes* de Clarendon, art. 7.

Les messagers du prince n'eurent pas à faire un bien long voyage. Le souverain était alors dans son château de Woodstock, et l'évêque dans la ville de Dorchester, éloignée de treize milles de la résidence royale.

Hugues parcourut la lettre qui lui était adressée, et, sans méconnaître la gravité de la situation, prit aussitôt son parti. Au lieu d'exaucer la demande du roi, ou au moins de se mettre en route pour lui expliquer de vive voix les motifs de son refus et de sa conduite à l'égard du grand-forestier, il se contenta de répondre aux envoyés : « Ce n'est pas aux courtisans mais aux ecclésiastiques qu'il faut conférer les bénéfices ecclésiastiques. La sainte Écriture ne dit pas que leurs possesseurs doivent être des gens du palais, du fisc ou de l'Échiquier, mais qu'ils doivent servir à l'autel. Le seigneur roi ne manque pas de récompenses à donner à ceux qu'il emploie ; il a des biens temporels à leur accorder en échange de services temporels. Le salut de son âme demande qu'il laisse la milice du Roi des rois jouir des ressources qui lui sont nécessaires, sans permettre qu'elle en soit dépouillée. » Ce furent là tous les compliments et toutes les excuses que les messagers du roi eurent à lui transmettre de la part de l'évêque de Lincoln. Hugues ne prit pas même la peine d'écrire au monarque, et congédia les envoyés sans plus de cérémonies.

Quand on apprit à Woodstock la noble réponse de l'évêque, Henri II ne put cacher son émotion et il trouva autour de lui des courtisans assez perfides pour attiser le feu de sa colère. « Seigneur, lui disaient-ils, vous voyez clairement l'ingratitude de cet

homme que vous avez comblé de tant de bienfaits ; vous voyez à quoi ont abouti vos efforts, vous qui avez tant travaillé à sa promotion à l'épiscopat. Encore s'il se contentait de manquer de reconnaissance, on pourrait moins s'en étonner. Mais voilà qu'il vous fait injure en récompense de l'honneur que vous lui avez procuré. On prévoit facilement ce qu'il sera plus tard pour vous, et les services qu'il vous rendra, lui qui, à peine devenu évêque, et plein du souvenir de vos faveurs récentes, n'a pas craint de traiter votre Excellence avec tant de mépris, après avoir frappé d'une si dure sentence l'un des premiers officiers de votre couronne. »

Il n'en fallait pas tant pour exciter l'irascible monarque, qui cependant sut contenir sa colère et rester dans les bornes d'une apparente modération. Un nouveau messager eut ordre d'aller trouver l'évêque pour le mander à la cour royale. Hugues obéit et prit le chemin de Woodstock avec une sereine confiance. Quelle crainte aurait pu troubler un cœur aussi magnanime, aussi résolu à tout sacrifier pour accomplir son devoir? L'évêque de Lincoln n'aurait pas plus hésité que saint Thomas Becket, à verser son sang pour la liberté de l'Église. Il marchait donc avec assurance au-devant des épreuves qui lui étaient réservées.

Henri II n'avait peut-être pas encore l'intention de le persécuter, mais il voulait au moins l'humilier et l'obliger à une réparation publique des prétendus outrages qu'il lui reprochait. Lorsqu'il apprit son arrivée aux portes du château, le roi entouré des seigneurs de sa cour, monta à cheval et se retira dans un bois voisin. Là il s'arrête, s'assied dans une

agréable clairière, fait asseoir ses courtisans en cercle autour de lui, et leur défend de se lever devant l'évêque disgrâcié, et de lui rendre son salut.

Hugues se présente bientôt après; il salue le roi et les seigneurs de son entourage ; mais personne ne lui répond. Alors, sans s'émouvoir de ce silence glacial, il s'approche tout près du roi, touche légérement l'épaule de son voisin pour se faire une place et s'assied tranquillement auprès du monarque. Le silence persiste, et le roi tient les yeux fixés à terre. Au bout de quelques moments, il sent le besoin de se donner une attitude moins gênante. Il demande une aiguille et du fil à l'un de ses courtisans : puis il se met à coudre lui-même un petit linge autour d'un de ses doigts qui avait une coupure. Il continue cependant à se taire, à la manière des hommes trop émus de colère pour pouvoir parler.

L'évêque comprend bien le but de cette scène théâtrale, mais il ne se laisse aucunement pénétrer par la crainte qu'on veut lui inspirer. Il se tourne vers le roi, et, loin de prendre le ton d'un accusé, il lui dit avec la familiarité qu'autorisaient ses anciens rapports : « Comme vous ressemblez actuellement à vos ancêtres de Falaise ! » A ce trait inattendu dont il sent toute la finesse, Henri II est pris d'une hilarité qu'il lui est impossible de maîtriser pendant assez longtemps. Autour de lui, la stupéfaction fut générale. Ceux qui avaient compris le mot de l'évêque le trouvaient fort audacieux en de telles circonstances, et c'est à peine s'ils osaient en sourire. Les autres, qui n'avaient pas saisi l'allusion attendaient, pleins d'étonnement, l'explication de cette

énigme. Le roi se chargea lui-même de la donner. Ses dispositions avaient subitement changé, et la confiance du serviteur de Dieu avait complètement calmé son ressentiment. « Vous ne comprenez pas, dit-il en plaisantant, l'outrage que vient de me faire cet étranger. Je vais vous expliquer sa parole. On sait que la mère de mon aïeul Guillaume, le conquérant de l'Angleterre, était originaire d'une famille du peuple, et qu'elle était de Falaise, ville normande renommée surtout par ses tanneries[1]. Me voyant donc occupé à coudre ce linge autour de mon doigt, on a osé me rappeler ce fait et me comparer aux tanneurs de Falaise. »

Le roi avait ri, il était désarmé. Néanmoins, après avoir accepté avec la meilleure grâce un compliment qui était certes plus piquant que flatteur, il voulut interroger l'évêque de Lincoln sur sa conduite. Il le fit avec franchise mais aussi avec bienveillance. « Maintenant, lui dit-il, apprenez-nous, saint homme, pour quelles raisons vous avez frappé d'excommunication notre grand-forestier, et vous avez ensuite refusé d'accéder à une petite demande que nous vous adressions, sans vous inquiéter de venir nous trouver, ni même de nous faire porter quelque excuse par nos messagers. » L'évêque répondit : « Seigneur roi, je sais tout ce que vous avez fait pour me procurer la dignité épiscopale. Il s'ensuit que votre âme serait en grand danger si je ne remplissais pas les devoirs de ma charge et si je ne

[1] Guillaume le Conquérant, grand-père d'Henri II, était fils naturel de Robert, duc de Normandie, et d'Hervele ou Harbotte, fille d'un tanneur de Falaise.

défendais pas les intérêts du diocèse qui m'est confié. J'ai voulu vous épargner cette responsabilité, et voilà pourquoi j'ai dû punir un oppresseur de mon Église par les censures ecclésiastiques, voilà pourquoi je n'ai pu aucunement accorder une prébende à un sujet dépourvu de titre canonique. Fallait-il me présenter à Votre Excellence pour régler ces deux affaires? Je ne l'ai pas cru utile ni même convenable, attendu que votre sagesse sait d'elle-même promptement discerner le bien, et qu'il est facile à votre volonté de l'approuver. »

Ce ferme et digne langage eut un plein succès. Le roi ne trouva rien à répliquer à une telle défense : il laissa tomber toutes ses préventions, et embrassa cordialement l'homme de Dieu en se recommandant à ses prières. Il ne fut plus question de la prébende sollicitée, et l'absolution du grand-forestier fut pleinement laissée à la décision de l'évêque. Celui-ci exigea les conditions ordinairement prescrites à cette époque. Il fallut que le superbe dignitaire, après avoir donné les marques d'un sincère repentir, se soumît avec ses complices à une flagellation publique. Après avoir reçu la discipline, il fut absous et béni par le prélat, qui sut montrer son cœur de père autant que son autorité de Pontife. Il comprit si bien la droiture des intentions de notre Saint qu'il devint un de ses plus grands amis, au point de lui rendre dans la suite tous les services possibles. On vit alors se réaliser cette sentence des saints Livres : « Celui qui reprend un homme gagnera mieux son affection, que celui qui le trompe par ses flatteries (Prov. XXVIII,23). » On reconnut aussi que l'évêque de Lincoln était décidé à tout affronter

pour faire son devoir, tel que le retrace admirablemen le *Pontifical* romain dans cette admonition qui accompagne la remise de la crosse pendant la cérémonie du sacre : « Recevez le bâton de la charge pastorale, afin de sévir avec amour dans la correction des vices, *pie sæviens*, de rendre la justice sans colère, d'attirer doucement les âmes qui vous écoutent à la pratique des vertus, de rester calme dans votre sévérité sans cesser de censurer le mal, *in tranquillitate severitatis censuram non deserens.* »

Les censures du saint évêque furent dès lors grandement redoutées, et son autorité, bien affirmée dès le commencement de son administration, n'eut pas de peine à se fortifier soit dans le diocèse de Lincoln soit même à la cour royale. Par cette première victoire il se délivra des importunes sollicitations que les courtisans n'auraient pas manqué de multiplier afin d'obtenir les biens de son Église ; il acquit en même temps leur estime et leur vénération. Plusieurs lui furent entièrement dévoués, comme il aimait lui-même à le reconnaître, ajoutant que, sans les liens qui les attachaient à la cour, il aurait aimé à leur accorder d'importants bénéfices.

Délivré, au moins pour un certain temps, des embarras qui pouvaient lui venir de la cour, Hugues se consacra tout entier à l'administration de son diocèse, et aux œuvres que lui inspirait son zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, œuvres dont la plus célèbre fut la reconstruction de la cathédrale de Lincoln.

CHAPITRE VI.

LA CATHÉDRALE DE LINCOLN.

La première église de Lincoln. — Fondation de la cathédrale par l'évêque Remi. — Notre-Dame de Lincoln et saint Bruno. — Un tremblement de terre occasionne la reconstruction de l'édifice. — Saint Hugues choisit le style ogival. — Élan du peuple chrétien qui crée les cathédrales. — L'évêque se fait manœuvre. — Guérison d'un boiteux. — Le luminaire de la cathédrale. — Aperçu du monument. — Ruines du palais épiscopal. — Appel à un avenir réparateur.

D'après le témoignage du vénérable Bède, l'une des premières églises en pierre qu'ait possédées l'Angleterre fut élevée à Lincoln au VII[e] siècle, par saint Paulin, évêque de York, qui commença la conversion de la cité par celle de son gouverneur[1]. Cette église, d'une beauté remarquable pour l'époque où elle fut construite[2], devint un lieu de pèlerinage illustré par des miracles. Elle n'était pas néanmoins une cathédrale et devait s'effacer devant le monument grandiose qui est l'une des gloires du moyen-âge.

L'histoire de ce monument est aussi celle du diocèse de Lincoln. Nous l'esquisserons à grands traits en faisant surtout ressortir le rôle de saint Hugues dans cette immortelle création.

Sous sa forme primitive, la cathédrale de Lincoln

[1] V. Bède, Hist. ecclésiast. l. II, c. XVI.

[2] « Ecclesiam operis egregii de lapide fecit » Ibid.

fut bâtie par le premier évêque de ce diocèse, Remi, ancien abbé de Fécamp, venu en Angleterre à la suite de Guillaume le Conquérant. Il avait été nommé évêque de Dorchester en 1070. Cinq ans plus tard, un concile de Londres ordonna de transférer dans des villes fortifiées les sièges épiscopaux qui se trouvaient exposés, dans des villes ouvertes, à l'invasion des insurgés. Ce fut vers ce temps, et d'après la décision du pape Alexandre, de ses légats, et de l'archevêque Lanfranc[1], que Remi transporta son siège à Lincoln, dont le château construit depuis quelques années, devait protéger sa résidence et bientôt sa cathédrale. Plein d'élan et d'activité autant que de piété et de charité envers les pauvres, ce digne prédécesseur de saint Hugues jeta les fondements d'un imposant édifice romano-byzantin, en conformité avec le style qui prévalait alors, notamment en Normandie. Les travaux furent poursuivis avec vigueur, et l'évêque se préparait à faire la consécration solennelle de sa cathédrale lorsqu'il mourut le 8 Mai 1092, veille du jour où devait avoir lieu la grande cérémonie[2]. Son successeur, Robert Bloet, ancien chapelain de Guillaume le Conquérant, eut la consolation d'ouvrir l'édifice à la piété des fidèles et de le dédier sous l'invocation de la Sainte-Vierge. N'oublions pas de mentionner que sous l'administration de ce prélat, Sainte-Marie ou Notre-Dame de Lincoln fut l'une des églises qui envoyèrent à la mort de saint Bruno ces *Titres funèbres* en vers

[1] Monast. anglic. III, 258.

[2] GIRALD, qui a écrit sa Vie, lui donne le titre de Saint et raconte plusieurs miracles opérés par son intercession.

latins où sont éloquemment résumées et célébrées les vertus du fondateur des Chartreux. Il était juste que plus tard un fils de saint Bruno, devenu évêque de Lincoln, s'appliquât à restaurer avec amour la cathédrale qui lui rappelait ce cher souvenir.

Avant lui, cependant, d'importantes réparations furent faites à cet édifice par l'évêque Alexandre, à la suite d'un incendie arrivé en 1124. Quelques auteurs attribuent à ce dernier prélat la construction des voûtes en pierre. Il laissa peu à faire à ses successeurs Robert de Chesney et Gauthier de Coutances, mais l'année même où celui-ci quitta son siège pour l'archevêché de Rouen, c'est-à-dire en 1185, un tremblement de terre renversa les voûtes et lézarda les murs de la cathédrale de Lincoln.

Ce fut dans cet état ruineux que saint Hugues la trouva lorsqu'il en prit possession. Il n'hésita pas à entreprendre de la reconstruire sur un plan nouveau. Tout en conservant quelques beaux restes de l'édifice précédent, il adopta le style nouveau dont on pouvait déjà voir de remarquables modèles, par exemple à Angers, à Poitiers et à Tours. Il devint ainsi le second fondateur de sa cathédrale, et fut l'un des évêques qui se mirent à la tête du mouvement prodigieux auquel nous devons les grands chefs-d'œuvre de l'architecture religieuse.

Après l'héroïque enthousiasme qui provoqua les croisades, le moyen-âge ne présente rien de plus admirable que la création de ses cathédrales. La foi vivante de cette époque s'est incarnée dans ces monuments aux vastes proportions, aux voûtes aériennes, aux colonnes élancées, aux tours colossales, aux verrières splendides, aux innombrables ornements de

pierre, dont l'ogive forme le caractère distinctif. Quelles que soient les opinions des archéologues sur l'origine de l'ogive elle-même, il est certain que le style ogival prit naissance au XIIe siècle sous le souffle ardent d'une piété qui voulait affirmer par des manifestations extraordinaires le règne croissant du catholicisme. Dans une page bien connue mais qu'on aime toujours à relire, M. de Montalembert a éloquemment déclaré le vrai secret de l'architecture gothique. Bien qu'il parle spécialement du XIIIe siècle, ses considérations s'appliquent tout à fait à la fin du XIIe siècle, qui est comme l'aurore du suivant. « Il semble, dit l'illustre écrivain, que cet immense mouvement des âmes que représentent saint Dominique, saint François et saint Louis, ne pouvait avoir d'autre expression que ces gigantesques cathédrales qui paraissent vouloir porter jusqu'au ciel, au sommet de leurs tours et de leurs flèches, l'hommage universel de l'amour et de la foi victorieuse des chrétiens. Les vastes basiliques des siècles précédents leur paraissent trop nues, trop lourdes, trop vides, pour les nouvelles émotions de leur piété, pour l'élan rajeuni de leur foi. Il faut à cette vive flamme de la foi le moyen de se transformer en pierre et de se léguer ainsi à la postérité. Il faut aux pontifes et aux architectes quelque conbinaison nouvelle qui se prête et s'adapte à toutes les nouvelles richesses de l'esprit catholique ; ils la trouvent en suivant ces colonnes qui s'élèvent vis-à-vis l'une de l'autre dans la basilique chrétienne, comme des prières qui, en se rencontrant devant Dieu, s'inclinent et s'embrassent comme des sœurs : dans cet embrassement ils trouvent l'ogive. Par son apparition qui ne devient un

fait général qu'au treizième siècle, tout est modifié, non pas dans le sens intime et mystérieux des édifices religieux, mais dans leur forme extérieure. Au lieu de s'étendre sur la terre, comme de vastes toits, destinés à abriter les fidèles, il faut que tout jaillisse et s'élance vers le Très-Haut.. D'innombrables beautés fleurissent de toutes parts dans cette germination de la terre fécondée par le catholicisme, et qui semble reproduite dans chaque église par la merveilleuse végétation des chapiteaux, des clochetons et des fenestrages[1]. »

Pour entreprendre et mener à bonne fin la construction de ces cathédrales, il fallait le concours unanime de toutes les ressources, de tous les talents, de toutes les forces. Riches et pauvres, clercs et moines, ouvriers et artistes, confréries et associations diverses, unissaient leurs efforts et marchaient au travail comme les croisés marchaient au combat.

On vit au milieu du XII[e] siècle se former des légions de manœuvres volontaires qui s'attelaient aux chars destinés à transporter les matériaux de l'église de Notre-Dame de Chartres. Cet exemple fut suivi en Normandie, ainsi que l'atteste Hugues d'Amiens, archevêque de Rouen, dans une lettre datée de 1145, où nous lisons au sujet de ces associés recrutés dans tous les rangs du peuple chrétien: « Ils n'admettent personne en leur compagnie qu'auparavant il ne se soit confessé et soumis à la pénitence, n'ait renoncé à toute animosité et à tout désir de vengeance, et ne se soit véritablement réconcilié avec ses ennemis.

[1] Sainte Élisabeth de Hongrie, par M. de Montalembert, Introduction.

Cela étant fait, les associés élisent entre eux un chef, sous la conduite duquel ils tirent eux-mêmes leurs chars avec silence et humilité, et présentent leurs offrandes en se donnant la discipline et en versant des larmes... Il arrive souvent que leur foi est récompensée par des miracles que Dieu opère, principalement dans nos églises, à l'égard des malades qu'ils amènent avec eux, lesquels ont la joie de retourner dans leur pays en pleine santé [1]. » Vers le même temps, Aimon, abbé de Saint-Pierre-sur-Dive, au diocèse de Séez, écrivit un récit semblable aux religieux de Tuttebery en Angleterre. Son église dut son achèvement à une de ces admirables associations de constructeurs qui s'étaient répandues dans toute la Normandie. Il fait les plus grands éloges de la foi et de la piété qui éclataient dans ces réunions, où le culte de Marie était surtout en honneur. « Arrivés, dit-il, à l'endroit où l'église doit être bâtie, ils forment une enceinte avec les chars pour établir une sorte de camp spirituel, où pendant toute la nuit suivante l'armée est en faction, chantant des hymnes et des cantiques. Sur chacun des chars on allume des cierges et des lampes, après y avoir placé les infirmes et les malades, auprès desquels on apporte les reliques des saints afin de leur procurer du soulagement. On prie pour eux, on fait des processions présidées par le clergé, pour demander leur guérison à Notre-Seigneur et à sa Bienheureuse Mère [2]. » A la fin de sa relation, Aimon assure que ces faits se pro-

[1] Migne, Patrol. lat. t. 192, col. 1127.
[2] Mabillon, Annales Bénéd. l. 78, n. 67 — Migne, Patrol. t. 181, col. 1707.

duisirent surtout dans la construction des églises destinées à la Très-Sainte Vierge.

De tels exemples ne pouvaient manquer d'avoir un grand retentissement en Angleterre, et il est à croire que le saint évêque de Lincoln s'en servit pour exciter une religieuse émulation parmi ses diocésains. La radieuse image de Marie planait sur ses travaux comme le plus doux et le plus puissant des encouragements. Autour de ce nom si populaire, il était plus facile de grouper les hommes de bonne volonté, et de leur faire entendre que rien n'était trop beau pour exprimer la beauté immaculée de la Mère de Dieu, et pour honorer par elle la beauté infinie dont elle est le reflet. Hugues n'eut qu'à confirmer le vocable déjà donné à sa cathédrale, mais jamais le nom de Notre-Dame de Lincoln n'avait été prononcé avec tant de filiale tendresse, jamais il n'avait été entouré d'hommages aussi éclatants.

Pour élever un monument digne de Celle qu'il aimait à nommer sa souveraine et celle de son diocèse il ne craignit pas de payer non seulement de ses revenus, mais de sa personne. Il se fit manœuvre, comme un général se fait parfois simple soldat afin d'exciter ses troupes. On vit l'évêque de Lincoln porter ou charrier les pierres et le mortier au milieu de la foule des travailleurs. Son dévouement fut récompensé par un miracle qui en a perpétué la mémoire. Un vendredi-saint, un boiteux, obligé de s'appuyer sur deux béquilles, fut saisi du spectacle donné par l'humilité de l'évêque, et sollicita la faveur de se servir de l'instrument grossier que notre Saint avait porté sur ses épaules. Il s'en chargea avec foi comme d'un gage de guérison. Sa confiance

ne fut pas trompée ; peu de temps après s'être courbé sous le poids de ce fardeau salutaire, il se redressa complètement et jeta ses béquilles pour marcher avec une pleine assurance[1].

Nous voudrions avoir sous les yeux tout le tableau dont ce fait apparaît comme le point central. N'y verrions-nous pas la reproduction des grandes manifestations dont il est parlé plus haut? Autour de l'évêque devenu manœuvre, ne peut-on pas apercevoir les fidèles de toute condition saisis de cet exemple, et réunis en grand nombre dans le chantier devenu comme le campement d'une armée pacifique d'ouvriers volontaires ? Si les renseignements nous manquent pour affirmer ce qui paraît si vraisemblable, il est bien permis du moins de constater que le saint évêque était un chef digne de mettre en mouvement une telle armée.

Tout en pressant vivement l'exécution de son œuvre, il ne négligeait pas d'y imprimer sa pensée. Il avait choisi un architecte digne de le comprendre et de suivre ses inspirations. Nous verrons cet artiste, nommé Geoffroy de Noiers, mandé encore auprès du lit de mort de notre Saint, pour recevoir ses dernières instructions[2].

La reconstruction de la cathédrale, se fit partie par partie, et l'office divin put y être célébré, sans attendre la fin des travaux qui ne furent achevés qu'après la mort de saint Hugues. Une fondation spéciale de l'homme de Dieu avait considérablement augmenté

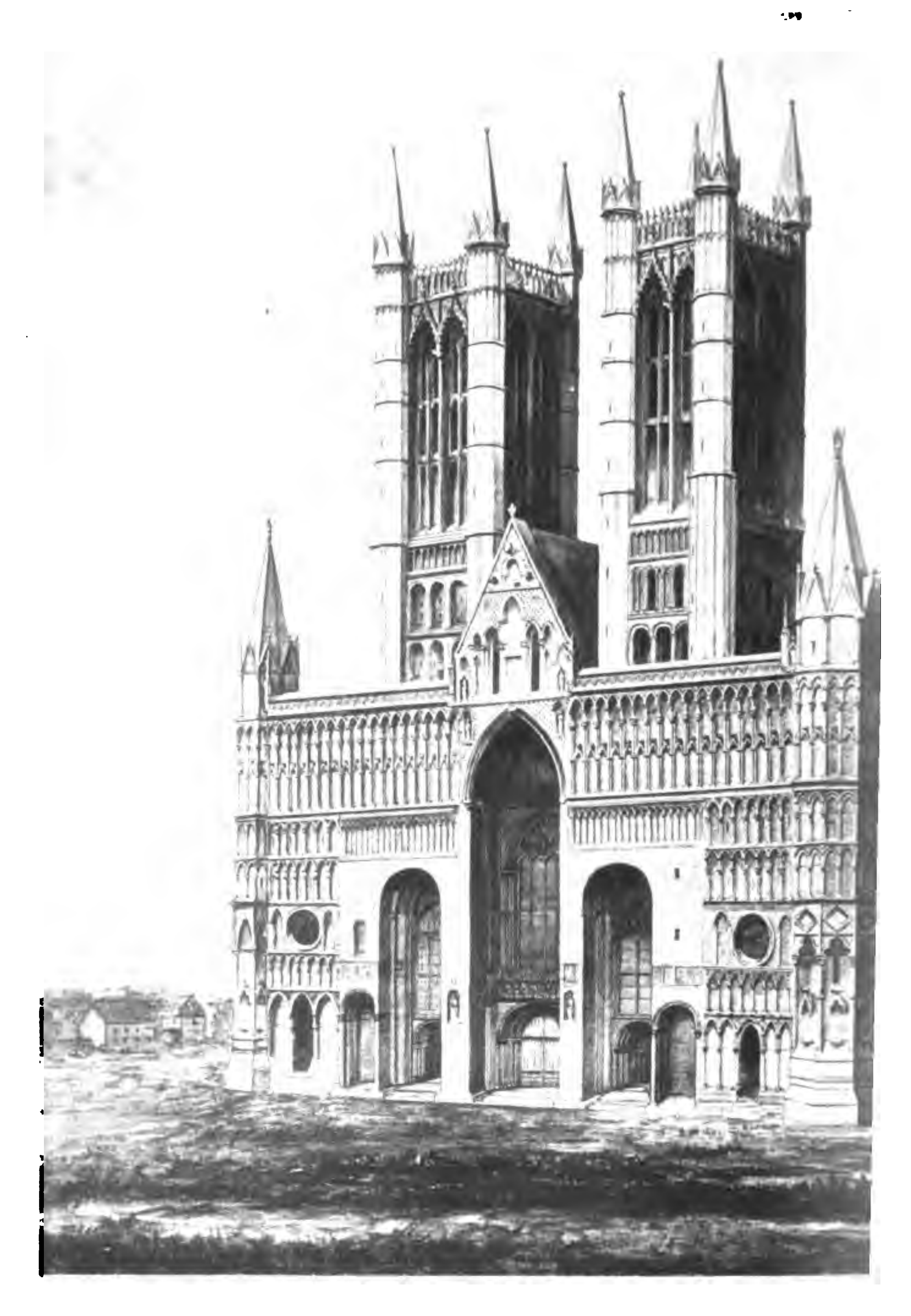
[1] Vita Metrica, v. 836-846. Magna Vita, l. III, c. xv. — Annal. Ord. Cartus. tom. III, p. 79.
[2] M. V. l. v, c. xvi.

le luminaire destiné à éclairer le vaste édifice pendant la nuit. La clarté des cierges pouvait alors lutter avec celle du jour [1].

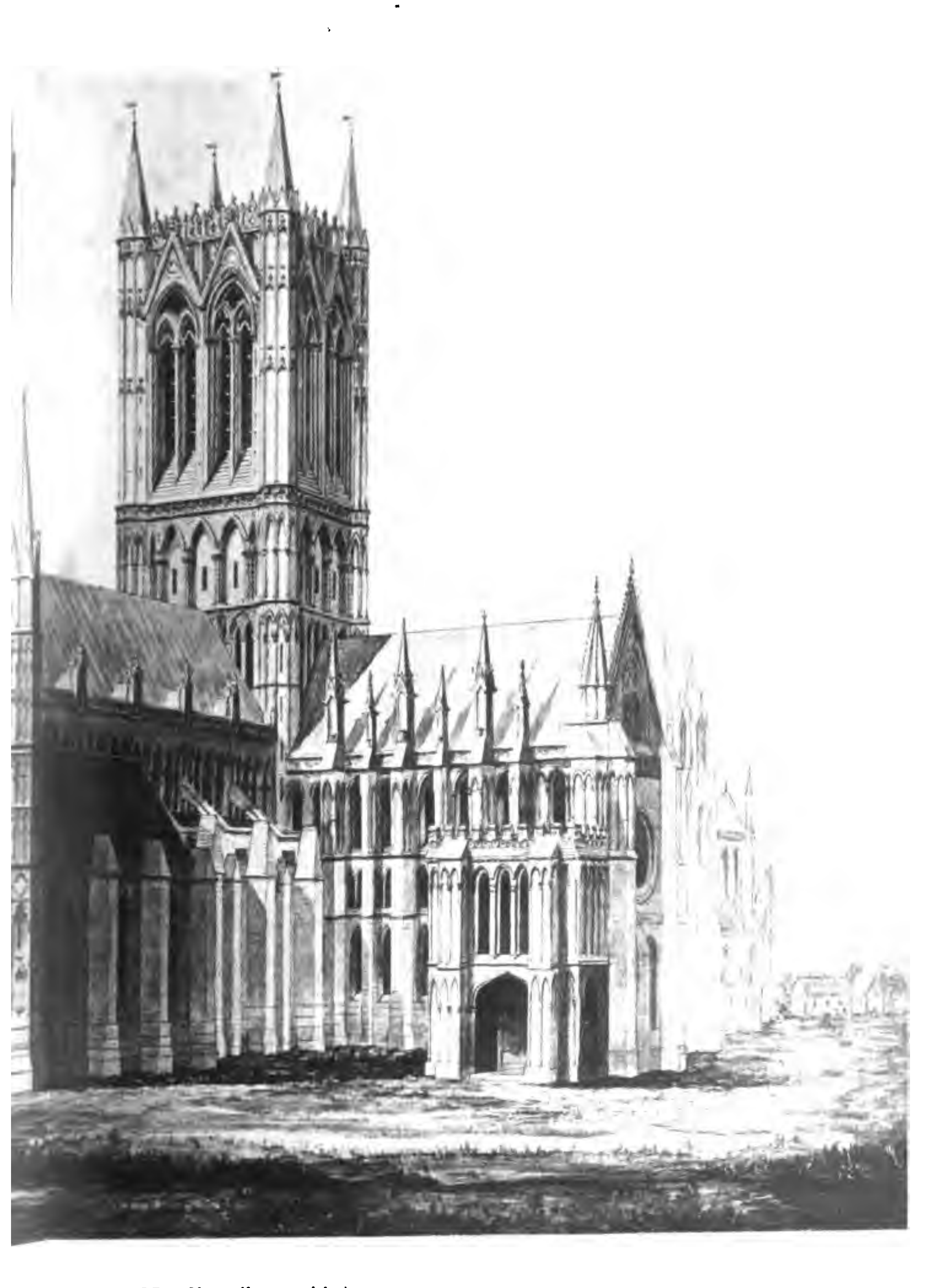
D'après une Notice anglaise imprimée à Lincoln [2], la cathédrale actuelle doit à notre saint évêque le transept de l'est, le chœur tout entier, la salle du chapitre, le côté oriental du transept de l'ouest, avec une partie des additions faites à la façade occidentale dont les grands arceaux appartiennent au style romano-byzantin de l'école normande, et remontent à la première construction de l'édifice. Si Hugues n'eut pas le temps de terminer son œuvre, ce fut grâce à son initiative qu'elle prit ses principaux développements. Son deuxième successeur, Hugues de Wels, prélat d'un grand mérite, s'appliqua particulièrement à suivre ses traces. On croit qu'il acheva avec la nef ce que les connaisseurs appellent encore « l'église de saint Hugues », c'est-à-dire les trois quarts du monument actuel. Le style ogival à *lancettes* caractérise l'œuvre ainsi complétée de notre Saint, et la distingue soit des travaux antérieurs du style normand, soit des agrandissements postérieurs du style ogival rayonnant. Mais considérée dans son ensemble la cathédrale de Lincoln a vraiment pour principal fondateur celui qui en a commencé et poursuivi activement la reconstruction. A l'angle méridional de la grande et magnifique façade de l'ouest se trouve encore une statue qui, d'après la tradition, représente saint Hugues, dont la mémoire n'a pas

[1] Ibid. c. XIX.
[2] An historical account of Lincoln cathedral. — Lincoln, W. and B. Brooke.





CATHÉDRALE de L



LINCOLN (Vue d'ensemble).

été anéantie par la Réforme au sein d'une population entraînée loin de la foi catholique.

Le voyageur qui approche de Lincoln est frappé au loin par la vue de l'antique cathédrale dont les trois tours dominent du haut d'une colline toute la cité et les plaines environnantes à une grande distance. Même après avoir vu les plus beaux monuents religieux de France et d'Angleterre, il peut encore admirer un édifice qui mérite d'être cité à côté des églises de Chartres, d'Amiens, de Bourges, ou de celles de Cantorbéry, de York, de Salisbury, et des autres chefs-d'œuvre du moyen-âge. Bâtie en forme de croix archiépiscopale c'est-à-dire avec un double transept, la cathédrale de Notre-Dame de Lincoln se compose dans sa longueur de dix-huit larges travées, et elle est soutenue par une multitude de colonnes et de colonnettes, vraie forêt de pierre et de marbre qui forme la perspective la plus animée[1]. « Rien dans les églises de la Grande-Bretagne, dit un auteur compétent de nos jours, n'est supérieur à la hardiesse et à l'élégance de la tour centrale ; l'architecture y a déployé toutes les ressources d'un art ingénieux. Cette tour est carrée, ayant les angles soutenus et décorés en même temps par des contre-forts surmontés de clochetons ; les faces sont percées de fenêtres à ogives, où sont prodiguées les plus fines sculptures ; le couronnement enfin est formé de moulures et de feuillages artistement combi-

[1] L'auteur de la Vita Metrica, qui fait une description poétique et symbolique de la cathédrale de Lincoln, dit au sujet des colonnes.

Inde columnellæ, quæ sic cinxere columnas,
Ut videantur ibi quamdam celebrare choream.

Vita Met. v. 882-883. — Voir l'Appendice.

nés ; elle a environ 73 mètres d'élévation. Nous ne connaissons que la tour centrale de l'église Saint-Ouen de Rouen qui l'emporte sur celle de Lincoln. Les deux tours de la façade occidentale sont également d'un bel aspect [1]. » Grandeur des dimensions, régularité du plan, délicatesse des détails, fusion harmonieuse des divers styles, noblesse et imposante majesté de l'ensemble : voilà, dans ses principaux traits, la beauté de la vieille cathédrale dont s'enorgueillit une ville qui fut autrefois l'une des plus considérables du royaume.

Près de là se dressent les ruines de l'ancien palais épiscopal, commencé par l'évêque Robert de Chesney, et continué par saint Hugues qui entreprit spécialement la construction de la grande et magnifique salle, achevée sous Hugues de Wels. Pendant que ses regards se portent de ces débris couverts de lierre aux tours de la cathédrale pour s'étendre ensuite sur la ville et ses environs, le visiteur catholique ne peut s'enpêcher d'être profondément ému à la pensée des ruines accumulées dans l'Église d'Angleterre depuis le XVI[e] siècle. Quand se fera la grande restauration si ardemment désirée par tous ceux qui s'intéressent aux progrès du royaume de Dieu ? Quand Notre-Dame de Lincoln sera-t-elle de nouveau l'objet d'un culte ardent et filial dans cet édifice élevé en son honneur, et rempli autrefois des plus riches offrandes déposées à ses pieds [2] ? Quand les portes

[1] M. l'abbé Bourassé, *Les plus belles églises du Monde,* p. 353. — On trouve aussi dans le *Monasticon Anglicanum* le plan et diverses vues de la cathédrale de Lincoln.

[2] Ces offrandes furent confisquées en 1540 par Henri VIII, qui s'empara aussi de la châsse où se trouvaient les reliques de saint Hugues.

de la cathédrale s'ouvriront-elles pour recevoir un évêque catholique, un héritier de la foi et des vertus de saint Hugues, en communion avec les successeurs de saint Pierre, qui ont envoyé à l'Angleterre ses premiers apôtres ? Quand l'Église romaine reprendra-t-elle possession de ce monument qu'elle a bâti et qui rappelle l'antiquité et l'immutabilité de ses croyances et de son enseignement ? Quand la messe pontificale, célébrée de nouveau comme au XII[e] siècle, rassemblera-t-elle le peuple fidèle dans cette vaste enceinte dont toutes les lignes convergent vers l'autel et dont toutes les splendeurs appellent la présence du Dieu de l'Eucharistie ? On ne saurait trop prier pour hâter ce jour de justice et de victorieuse réparation qui assurerait le salut de tant d'âmes et réjouirait si vivement la sainte Église.

CHAPITRE VII.

MINISTÈRE ÉPISCOPAL.

Construction de l'édifice spirituel. — Cérémonies épiscopales. — Dédicaces d'églises. — Confirmations. — Hugues, impitoyable pour lui-même, ménage les forces de ses clercs. — Malades guéris. — Trait de patience. — Lutte contre les superstitions, — Abondantes aumônes. — Le bœuf de la veuve. — L'évêque. défenseur du peuple. — Le pasteur gagne la confiance de son troupeau.

Tout en construisant sa cathédrale, l'évêque de Lincoln n'avait garde d'oublier l'édifice spirituel, représenté par ce monument visible, et il savait appliquer à ses diocésains les belles paroles de l'Apôtre aux Éphésiens (II, 19-22) : « Vous n'êtes point des hôtes et des étrangers, mais vous êtes les concitoyens des Saints, vous faites partie de la maison de Dieu, de l'édifice construit sur le fondement des Apôtres et des Prophètes, avec le Christ Jésus pour pierre angulaire. Voilà sur qui repose et s'élève le temple saint, construit en l'honneur du Seigneur. Voilà sur qui vous avez été bâtis pour devenir la demeure de Dieu dans l'Esprit-Saint. »

A l'évêque, représentant de Jésus-Christ et successeur des Apôtres, appartient le rôle d'architecte de cette église formée par les âmes qui lui sont confiées. Il doit lui-même en cimenter les éléments divers par toutes ses sueurs et au besoin par tout

son sang. Hugues l'avait compris, et avec une infatigable ardeur il travaillait chaque jour à évangéliser quelque portion de son troupeau.

Les grandes fonctions du ministère épiscopal lui offraient l'occasion ordinaire de son apostolat. Il s'en acquittait avec cette haute dignité, cette attention et cette exactitude, cette piété et cette onction qui captivent le peuple et l'instruisent mieux qu'une éloquente prédication. Voir officier un évêque, c'est toujours un spectacle plein d'intérêt ; mais voir un Saint donner aux cérémonies pontificales tout leur sens profond et toute leur majestueuse grandeur, c'est assurément une grâce insigne qui peut transformer les âmes. Les diocésains de saint Hugues jouirent de cette faveur. Ils remarquèrent avec admiration que « ni les mouvements tumultueux de la foule, ni les émotions des affaires difficiles qui venaient d'être traitées ou qui étaient encore en suspens, ni aucun accident imprévu, ne faisaient sortir leur évêque de son recueillement, et ne l'empêchaient d'accomplir sans erreur et sans distraction toutes les prescriptions de la liturgie[1].

On s'étonnait aussi de le voir avec une santé très affaiblie par ses austérités soutenir les fatigues des plus longues cérémonies, comme des consécrations des églises, des ordinations, et des confirmations. Malgré de fréquentes et violentes douleurs d'estomac et d'entrailles que les médecins attribuaient particulièrement à ses jeûnes multipliés au pain et à l'eau, il se montrait plus fort que ceux qui l'entouraient. Tandis que ses assistants, non seulement lassés, mais

[1] M. V. l. I, c. II.

épuisés, s'éloignaient l'un après l'autre pour se reposer et se relayaient successivement dans leur service, l'évêque continuait ses fonctions et ne reculait jamais devant la tâche souvent effrayante qui se présentait à lui. Il lui arrivait parfois d'être obligé de se lever avant l'aurore, et d'officier à jeun jusqu'au soir, ne prenant même son repas que pendant la nuit suivante.

Un jour, il avait fait une consécration d'église par un fort mauvais temps. Les ombres du crépuscule l'invitaient à un repos bien mérité, lorsqu'il s'aperçut que des enfants venaient recevoir la confirmation. Aussitôt, sans s'inquiéter des murmures de sa suite ni des réclamations de son estomac, il se mit à ce nouveau labeur avec sa gravité ordinaire, comme s'il n'avait eu aucun autre souci. Tous les enfants furent confirmés malgré leur nombre assez considérable pour retenir l'évêque jusqu'à la nuit close[1].

Aussi compatissant, quand il le pouvait, pour ses clercs, que sévère pour lui-même, Hugues les obligeait souvent, surtout pendant les fortes chaleurs de l'été, à prendre un peu de pain et de vin lorsqu'ils devaient l'accompagner dans la consécration d'une église. Il craignait que sans ce soulagement ils ne fussent incapables de supporter la fatigue des longues cérémonies et de l'assister ensuite à la messe pontificale. Plusieurs ecclésiastiques, après avoir profité de cette condescendance, n'osaient plus pendant le saint sacrifice toucher au calice ou prendre les linges sacrés. Hugues les blâmait alors de leur peu de foi et de discrétion ; il leur reprochait de ne savoir ni

[1] Vita Metrica, 736-745.

obéir sans hésitation à leur évêque, ni comprendre la raison de l'ordre qu'il leur donnait[1].

Ses tournées de confirmation, surtout, manifestaient dans toutes les parties du diocèse de Lincoln son inépuisable bonté, son zèle de feu, sa patience qui n'excluait pas à l'occasion une sainte vivacité.

Selon l'usage du temps, il était souvent arrêté sur sa route par des fidèles qui lui demandaient pour eux ou pour leurs enfants le sacrement de confirmation. Il descendait aussitôt de cheval, et accomplissait toutes les cérémonies voulues avec la plus grande piété, comme s'il avait été dans le sanctuaire de sa cathédrale. Lorsqu'il était malade ou fatigué, lorsque la route était mauvaise, le temps affreux, l'heure avancée, il ne prenait pas plus de liberté et n'hésitait pas à laisser sa monture pour exercer avec dignité ses saintes fonctions[2]. Il donnait ensuite sa bénédiction à tous ceux qui se pressaient autour de lui, et il faisait une prière spéciale pour les malades présents qu'il remplissait ainsi de joie et d'espérance. Puis, à son tour béni de tous, il reprenait sa route pour recommencer plus loin une semblable station. « Un grand nombre de guérisons, dit le biographe contemporain, furent les fruits de la prière et de la bénédiction de l'évêque. Nous l'avons appris par des témoignages qui ne permettent aucun doute[3]. »

Un jour, Hugues venait de confirmer une foule nombreuse et se rendait en toute hâte à une église

[1] M. V. l. III. c. XIII.
[2] Ses contemporains remarquaient ce fait, parce que d'autres prélats de cette époque montraient moins de délicatesse. M. V. l. III, c. XIII.
[3] Ibid.

où beaucoup de fidèles attendaient encore la même grâce. Voilà qu'un paysan, déjà âgé sans être impotent, se met à le suivre en criant qu'il désire aussi être confirmé. L'évêque, voyant l'église à une faible distance, invite le vieillard à s'y rendre, afin de ne pas retarder pour lui seul la cérémonie à laquelle devaient prendre part tant de personnes. Mais celui-ci ne l'entend pas ainsi ; il répond qu'il ne veut pas et qu'il ne peut pas faire ce court trajet. Puis il s'assied à terre, lève les deux bras, et le regard fixé vers le ciel, il ose prendre Dieu à témoin du tort que son évêque cause à son âme. Hugues ne s'offense pas de cette grossièreté, il ne songe qu'aux besoins spirituels du vieillard, qui aurait dû être confirmé depuis si longtemps. Il cède donc à cet entêté dont il a pitié, il s'arrête, revient sur ses pas, et accorde la faveur si étrangement sollicitée[1].

On peut juger par ce trait des épreuves rebutantes qui rendaient plus méritoire le zèle de notre bon pasteur. Il trouva même des traces d'idolâtrie parmi les gens de la campagne. On rendait en quelques endroits[2] un culte aux fontaines et on se livrait à d'autres superstitions. Le saint évêque mit tout en œuvre pour détruire ces funestes coutumes, et il y réussit. Voici l'un des épisodes de cette lutte qui dut coûter beaucoup de fatigues à notre Saint. Il aperçut un jour un paysan qui portait sur ses bras un petit enfant et courait après lui. L'homme de Dieu crut qu'il s'agissait de donner la confirmation. Il s'arrête

[1] Vita Metrica, v. 746-765. — Girald, Vita S. Hugonis, I, c. III.
[2] Particulièrement à Berkhampstead et à Wycombe. M. V. l. V. c. XVII.

donc, met pied à terre, ouvre la boîte au saint-chrême, passe son étole et attend. Peine inutile : l'enfant était déjà confirmé. Ce que demande pour lui son père, c'est le changement de son nom de baptême. Il croit que par là même les destinées de son fils seront changées. A cette proposition, qui indique un esprit encore païen, l'évêque est saisi d'indignation. — « Comment s'appelle-t-il, cet enfant ? » dit-il. — « Jean », répond le père. — « O grossière folie ! s'écrie alors l'apôtre. Quel nom plus beau souhaitez-vous pour votre fils ? Jean, en hébreu, signifie la grâce divine. Comment voulez-vous l'appeler ? Fourche ou râteau ?... Vous voyez que votre demande m'a ému ; aussi ne restera-t-elle pas sans effet. » Une forte pénitence imposée à ce superstitieux fut la conclusion de l'admonestation épiscopale[1].

On ne pouvait attribuer cette sévérité à un défaut de condescendance pour les gens du peuple. Hugues savait manifester assez hautement son amour pour eux. Il faisait rechercher les pauvres afin de pouvoir les assister, et leur distribuait régulièrement le tiers de ses revenus, sans parler des nombreuses aumônes extraordinaires et cachées. Dans ses rapports avec les tenanciers de son évêché, il se montrait plein de générosité, ne craignant pas de renoncer à certaines redevances abusives qui aggravaient outre mesure les charges de ses sujets.

Un laboureur de ses domaines vint à mourir. D'après la coutume, c'était au seigneur du lieu que revenait le bœuf du défunt. Mais la veuve avait confiance en la bonté de l'évêque : elle vint à sa rencontre

[1] Vita Metrica, v. 765-793.

en pleurant, et le supplia de lui laisser l'animal qui lui était grandement utile pour gagner sa vie et celle de ses enfants. Hugues s'empressa de lui accorder cette faveur, sans tenir compte des conséquences qu'on pourrait en tirer. Son sénéchal, qui l'accompagnait, lui dit aussitôt : « Si vous renoncez ainsi à vos droits, vous vous ruinerez et il vous faudra abandonner vos terres. » L'évêque alors descend de cheval et ramasse de la terre avec sa main. « De la terre, dit-il, en voici. Je puis la garder tout en rendant son bœuf à cette pauvre femme. A quoi sert de posséder beaucoup de terre, si l'on perd le ciel? Exiger rigoureusement le paiement de nos dettes, n'est-ce pas nous exposer à être insolvables devant Dieu? La mort qui a ravi à cette veuve son principal soutien, lui a cependant laissé quelques ressources. Vous voulez donc que je sois plus cruel que la mort ! Non, je ne veux pas enlever ce qu'elle a épargné. » La pauvre veuve témoigna avec effusion sa reconnaissance à celui qui se conduisait envers elle non comme un seigneur mais comme un père[1].

Une autre fois un homme d'armes, par le seul fait de sa mort, avait mis son fils dans l'obligation de payer un certain tribut. Hugues l'en exempta, « ne trouvant pas juste que la perte des parents entraînât la perte de l'argent, et que la douleur des survivants fût si tristement aggravée[2]. » De telles concessions valaient encore mieux que des aumônes pour apprendre au peuple de Lincoln à chercher en son évêque le premier défenseur de ses intérêts. Elles confirmaient efficacement la vérité de

[1] Vita Metrica, v. 793-813. — [2] Ibid. v. 814-822.

ce vieil adage : « Il fait bon vivre sous la crosse. »

Précédé de la réputation que lui méritaient sa bonté et sa sainteté, l'homme de Dieu voyait ses ouailles aller au-devant de lui avec une pleine confiance. On savait qu'en toute occasion il voulait agir en évêque, c'est-à-dire en représentant du divin Pontife qui disait : « Je suis le bon Pasteur : je connais mes brebis, et mes brebis me connaissent, comme mon Père me connaît, et comme je connais mon Père ; et je donne ma vie pour mes brebis (Jean X, 15) ». Plus notre Saint avançait dans la connaissance de son troupeau, plus il se faisait connaître et apprécier de tous ceux qui l'approchaient. Les plus étroites et les plus salutaires relations unissaient progressivement les membres de la nombreuse famille qui avait le bonheur de posséder un tel père. Hugues sentait son influence grandir de jour en jour, et il s'en servait pour répandre les trésors de vie dont la grâce le remplissait. Il s'oubliait et se dépensait sans mesure, amplement récompensé par les conversions et les transformations qu'il opérait au sein de son diocèse.

CHAPITRE VIII.

L'AMI DES PETITS ENFANTS ET DES LÉPREUX.

Consolations des anges gardiens de l'enfance. — Attrait de l'évêque de Lincoln pour les petits enfants et de ceux-ci pour l'évêque. — Scène charmante. — Souvenir d'une visite au château d'Avalon. — Hugues choisit des enfants pour les faire élever. — Le petit Robert et le petit Benoît. — Ce dernier est sauvé de la mort par l'intercession du Saint. — L'évêque guérit un autre petit enfant. — Les lépreux chéris par amour pour le Dieu de la Croix. — L'évêque leur lave les pieds. — Il les visite dans leurs hospices, les embrasse, les exhorte paternellement. — Effusions de tendre charité et d'amour pour Jésus. — Les baisers de saint Martin et les baisers des lépreux.

Largement ouvert à tous, le cœur de notre Saint avait pourtant ses prédilections : il se livrait avec plus de tendresse aux petits enfants et aux lépreux qui lui représentaient les uns le Dieu de la Crèche, et les autres le Dieu du Calvaire.

« L'avantage des anges gardiens de l'enfance, a dit un grand évêque de notre temps, c'est que leurs fonctions extérieures, au lieu d'être une diversion à leur occupation essentielle de voir Dieu, doublent en quelque sorte le bonheur de la vision divine. Car, en même temps qu'ils contemplent Dieu face à face et dans sa propre lumière, ils le retrouvent encore dans l'âme de ces petits où son visage se reflète comme en un miroir fidèle. Députés auprès de l'adulte, trop souvent, hélas ! les esprits célestes sont condamnés à voir en lui l'injustice, le péché, la corruption de

l'esprit et du cœur, la dépravation de la volonté, l'impureté des pensées et des actions ; triste spectacle dont ils ne se consolent qu'en retournant leurs yeux pour les tenir attachés sur la splendeur immaculée de l'éternelle beauté. Les anges des enfants, au contraire, de quelque côté qu'ils portent leurs regards, ou en haut ou en bas, ne sont point partagés entre la vue du ciel et la vue de l'enfer ; ici et là, c'est toujours la même présence du Père céleste. *Videte ne contemnatis unum de pusillis istis : Angeli enim eorum semper vident faciem Patris mei qui in cœlis est*[1]. »

Ange gardien de toutes les âmes de son diocèse, l'évêque de Lincoln se félicitait de pouvoir reposer son attention sur celles qui l'élevaient le plus vers Dieu. Les petits enfants, avec leur candeur naïve, leur innocence baptismale, leurs purs et doux regards, le consolaient des inévitables misères qu'il avait tous les jours à sonder et à guérir. Ses rapports avec eux, au lieu de le détourner de la sainte contemplation par laquelle il s'efforçait de préluder à la vision céleste, rafraîchissaient délicieusement son cœur et lui communiquaient un élan plus vif vers les sommets invisibles qu'il ne voulait jamais perdre de vue.

L'une de ses grandes joies était de confirmer les petits enfants. Il ne souffrait point que ses serviteurs eussent pour eux des procédés trop rudes, et les reprenait très sévèrement quand il s'apercevait que ses recommandations n'avaient pas été observées. Dès qu'il rencontrait quelques-uns de ces petits, il se sentait doucement attiré vers eux, il prenait plaisir à les caresser et savait avec une grâce charmante tirer

[1] Œuvres du cardinal Pie, t. I, p. 516.

quelque parole à demi formée de ces lèvres qui n'avaient encore su que balbutier. Il traçait sur leur front le signe de la Croix, leur souhaitait toutes sortes de prospérités et leur donnait avec amour sa bénédiction.

A cet attrait de l'homme de Dieu répondait celui des petits enfants pour leur saint ami. Ils se mettaient immédiatement à jouer avec lui. Les plus timides d'entre eux, ceux qui s'effrayaient à la vue de toute autre personne étrangère, s'attachaient à notre évêque et le préféraient même à leurs propres parents. Son chapelain fut témoin d'une de ces gracieuses scènes et l'a décrite avec âme : « J'ai vu moi-même, dit-il, un petit enfant de six mois que l'évêque venait de confirmer, manifester aussitôt une telle joie qu'on l'aurait pris pour un autre Jean-Baptiste tressaillant d'allégresse. Il riait avec tant d'expansion et d'éclat qu'on s'étonnait d'entendre sortir de tels accents de ces lèvres habituées jusqu'alors à de simples vagissements. Il étendait et rapprochait tour à tour ses petits bras, comme s'il eût voulu s'envoler. Il balançait sa tête de côté et d'autre, et il semblait qu'il ne pouvait supporter l'excès de sa joie. Prenant entre ses deux mains celle du prélat, il la garda longtemps pour la couvrir de baisers. L'évêque charmait l'enfant, et l'enfant charmait l'évêque, à la grande admiration des spectateurs qui voyaient se réaliser dans l'un et dans l'autre cette promesse de l'Évangile : « Bienheureux les cœurs purs, parce qu'ils verront Dieu (Matt. v, 8). » N'était-ce pas Dieu, en effet, que l'enfant apercevait dans son représentant? N'était-ce pas Dieu aussi que l'évêque discernait dans le miroir de cette âme innocente? Les témoins de cette scène

ne sauraient l'oublier et en méconnaître le caractère merveilleux. Il faut ajouter que l'évêque présenta à l'enfant des fruits et des friandises que celui-ci refusa comme s'il en était dégoûté. Hugues lui suffisait et le captivait tout entier. La nourrice qui le portait voulut le caresser à son tour, mais il repoussa ses mains avec un air de dédain et fixa ses yeux sur l'évêque, en recommençant ses démonstrations d'étonnante allégresse. Il fallut enfin l'emporter pour mettre fin à cette ovation qui se passa à Newark-Castle, lieu soumis à la juridiction des évêques de Lincoln, bien que situé sur le territoire du diocèse de York. L'enfant était né d'une famille du peuple dans un bourg voisin, au delà de la rivière qui s'appelle le Trent[1]. »

Hugues, ravi de ce qu'il venait de voir, raconta avec abandon à ceux qui l'entouraient une faveur semblable dont il avait joui assez longtemps auparavant. « Lorsque j'étais encore prieur de Witham, leur dit-il, il m'arriva d'aller à la Grande-Chartreuse à l'époque du Chapitre général[2]. Le château d'Avalon qui appartient à mon frère Guillaume, se trouvant sur mon chemin, j'y fis une visite. On me présenta alors le dernier de mes neveux, tout petit enfant qui ne parlait pas encore. Il me traita tout à fait comme je viens de l'être devant vous. Sa nourrice le plaça sur un lit et s'éloigna. Le cher petit entra alors dans des transports incroyables de joie qui paraissaient bien au-dessus des forces de son âge[3]. »

[1] M. V. l. III, c. XIV.

[2] Probablement les prieurs des Chartreuses éloignées ne venaient dès lors au Chapitre général que les années bissextiles, ce qui placerait le fait en 1180 ou 1184.

[3] M. V. Ibid.

L'évêque de Lincoln ne se contentait pas de ces rapports passagers avec les enfants : il en choisissait quelques-uns qu'il faisait élever dans son palais, et qu'il envoyait ensuite aux écoles. Il avait soin de ne plus les traiter avec autant de familiarité, dès qu'ils avaient atteint l'âge de raison, et qu'ils pouvaient abuser de ces témoignages de tendresse. Presque tous ces privilégiés entrèrent dans la cléricature et furent pourvus de bénéfices par leur protecteur. Deux d'entre eux surtout se firent remarquer par une intelligence précoce : l'un était un petit Normand, né à Caen, et nommé Benoît ; l'autre était un Français, né à Noyon, et s'appelait Robert.

Ce dernier avait cinq ou six ans lorsqu'il fut rencontré près de Senlis, par Hubert, archevêque de Cantorbéry, dont nous aurons à parler dans la suite. Le primat remarqua la gentillesse de son babil et crut faire plaisir à l'évêque de Lincoln en lui procurant ce nouveau petit compagnon. Il l'obtint à peu de frais et l'emmena avec lui jusqu'à Lambeth. Là débarqua bientôt notre Saint pour faire hommage à son métropolitain. Dès que l'enfant l'eut aperçu, il laissa joyeusement l'archevêque pour courir dans les bras de celui qu'il regarda dès lors comme son père. Hugues, après l'avoir gardé quelque temps auprès de lui, lui fit faire ses études à Elstow.

Quant au petit Benoît, il eut le bonheur d'être trouvé avant Robert à Caen, probablement par l'évêque lui-même, qui le retint assez longtemps dans son palais, jusqu'au commencement de ses études, et qui lui assigna ensuite des revenus perpétuels. Pendant que cet enfant était encore très jeune, il lui arriva de monter sur le même cheval que Roger, alors archi-

diacre de Leicester, et plus tard, doyen du chapitre de Lincoln. Tout à coup il tomba dans un torrent rapide qui l'entraîna à une grande distance. Il fut néanmoins sauvé par l'intercession de nôtre saint évêque, comme autrefois le jeune Placide par la puissance de saint Benoît [1].

D'autres miracles attestent l'intervention divine en faveur de l'ami des petits enfants. Un habitant d'Alconbury, près de Huntingdon, eut l'imprudence de laisser entre les mains de son jeune fils une lame de fer. L'enfant la porta à sa bouche, et la fit malheureusement entrer dans sa gorge où elle resta, ne laissant plus aucune issue aux aliments, sinon aux liquides. A moitié suffoqué, le petit malade souffrait horriblement lorsque l'évêque de Lincoln se trouva de passage dans la localité. Le père infortuné, qui s'accusait des tortures de son fils, vint, avec son épouse toute en larmes, trouver l'homme de Dieu pour lui demander conseil et secours. Au témoignage de la mère, un songe prophétique avait annoncé à l'oncle du petit malade que celui-ci serait guéri par notre Saint. « Le Seigneur vous a donc envoyé, ajouta-t-elle après ce récit, pour rendre la vie à notre fils qui est sur le point d'expirer. » Voyant la foi et la désolation de ces bonnes gens, Hugues bénit la gorge de l'enfant, la toucha et souffla sur elle. Peu après, le fer sortit tout sanglant, et le pauvre petit fut guéri [2].

[1] M. V. l. III, c. xiv.
[2] M. V. l. III, c. xv. — Annal. O. Cartus. t. III, p. 80. — *Vita Metrica,* v. 1064-1079. — Le même miracle est relaté dans le Rapport de la commission pontificale au sujet de la canonisation de saint Hugues.

A Lincoln même, une autre mère obtint la guérison de ses deux fils en s'adressant à son évêque. L'un de ces enfants avait au côté droit une grosse tumeur qui mettait sa vie en danger. L'homme de Dieu toucha sa plaie et le renvoya avec sa bénédiction. La tumeur ne tarda pas à disparaître et l'enfant revint à la santé. Son frère, ayant été dans la suite atteint d'une grave maladie, fut encore présenté par la pieuse mère à la bénédiction de l'évêque. Trois jours après, il était aussi pleinement guéri [1].

On ne s'étonnera pas, après ces faits, du culte populaire qui fut rendu à saint Hugues, honoré spécialement comme le patron et le protecteur des petits enfants, ainsi que nous le verrons plus loin.

Mais comment le saint évêque pouvait-il leur associer dans ses prédilections des êtres aussi disgraciés et repoussants que les lépreux ? D'un côté, c'est l'humanité dans sa fleur la plus fraîche et la plus embaumée : de l'autre, c'est le rebut de la terre, l'effrayante laideur de ceux que la société bannissait de son sein. La charité chrétienne a seule le don de rapprocher de tels extrêmes, en regardant le divin Sauveur, non moins aimable sur la Croix que dans son berceau.

Pénétré de cette charité, Hugues chérissait tendrement les lépreux par amour pour Celui qui, selon l'expression d'Isaïe (LIII, 4), s'est montré en mourant « comme un lépreux ». Son bonheur était de faire venir en secret dans sa chambre treize de ces infortunés. Il leur lavait et essuyait les pieds qu'il baisait pieusement ; puis il leur faisait prendre un bon repas

[1] M. V., *ubi supra*. — Annal. Ord. Cartus. loc. cit.

et les renvoyait avec une large aumône. Il y avait plusieurs léproseries dans son diocèse. Sans compter les revenus assignés par ses prédécesseurs à ces établissements, il les soutenait par d'abondants secours de tout genre. Lui-même, accompagné de quelques-uns de ses clercs les plus pieux, venait visiter souvent ces asiles. Il s'asseyait au milieu de ses chers lépreux, les encourageait par de bonnes paroles, les consolait avec une douceur toute maternelle, et montrait à ces déshérités du monde la récompense éternelle qui devait les dédommager de leurs maux. Aux consolations il joignait des avis salutaires et, au besoin, de justes réprimandes qui avaient pour but d'écarter tout désordre dès qu'il était signalé.

Avant l'exhortation qu'il adressait en commun aux lépreux, l'évêque de Lincoln faisait pour un moment éloigner les femmes, et il embrassait alors tous les hommes, s'inclinant devant chacun d'eux, et serrant plus longtemps et plus affectueusement dans ses bras ceux que l'horrible maladie avait le plus défigurés.

Des paroles d'une touchante délicatesse suivaient ces témoignages d'affection. « Je vous félicite, leur disait-il : vous êtes les fleurs du paradis, les perles précieuses de la couronne du divin Roi. Ayez confiance, attendez en paix votre Sauveur, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui transformera votre corps humilié pour le rendre semblable à son corps glorieux, tandis qu'il jugera sévèrement ceux qui s'enorgueillissent de leur beauté et refusent de prendre part à ses abaissements. »

Lorsque l'homme de Dieu se retrouvait ensuite seul avec ses intimes, il épanchait devant eux toute son âme et parlait avec feu de la bonté infinie de Jésus

qui a tant de fois, dans l'Évangile, béatifié la pauvreté et la souffrance. Il rappelait le pauvre Lazare porté par les anges dans le sein d'Abraham, et ne tarissait pas de louanges au souvenir de Celui qui s'est fait infirme pour guérir les infirmes. « Oh ! qu'ils furent heureux, s'écriait-il, ceux qui virent de près la bonté de l'Homme-Dieu ! Oh ! qu'il m'aurait été doux de baiser seulement les traces de ses pieds ! Combien sont malheureux ceux qui craignent autre chose que d'offenser un Maître si aimant ! Combien sont à plaindre ceux qui ne font pas leurs délices de s'attacher à ce délicieux Ami ! Quand on médite continuellement sur sa bonté, aucune amertume ne saurait affaiblir la douceur d'un tel festin[1]. »

Un jour, son chancelier William voulut éprouver son humilité et lui fournit l'occasion de montrer encore plus clairement avec quelle foi ardente il servait Jésus lui-même dans la personne des lépreux. « Monseigneur, dit le chancelier, lorsque saint Martin baisait les lépreux, il les guérissait. » L'évêque répondit aussitôt : « Oui, les baisers de saint Martin guérissaient le corps des lépreux : ce sont, au contraire, les baisers des lépreux qui guérissent mon âme. » Il était difficile de s'abaisser davantage et de mieux affirmer le mystère de la présence du divin Médecin dans les membres souffrants de son corps mystique. Si l'âme de saint Hugues n'avait pas besoin d'être guérie à ce contact, elle y était du moins rajeunie de plus en plus, et elle retirait du spectacle même de ces effrayantes misères une intuition plus claire de la céleste beauté du Dieu crucifié.

[1] M. V. l. IV, c. III.

CHAPITRE IX.

CHARITÉ ENVERS LES MORTS.

Pensées du saint évêque sur les funérailles catholiques. — Il ne manque aucune occasion de faire ces cérémonies, soit dans son diocèse, soit pendant ses voyages. — Deux repas du roi retardés. — Sépulture d'un mendiant. — Enterrements à Lincoln. — Récompense de sa charité à Bermondsey. — Mort du frère Morin. — La paix rendue à un défunt et à sa famille.

Lorsque Dieu nous ordonne de respecter les droits de notre prochain, il ne fait pas de distinction entre les vivants et les morts : il nous prescrit d'exécuter les dernières volontés de ceux que nous avons perdus, et de ne pas porter atteinte à leur réputation, de même que s'ils étaient encore auprès de nous. Le précepte de la charité fraternelle s'étend aussi aux défunts, comme l'Église le rappelle souvent dans ses offices, et en particulier dans les cérémonies de la sépulture catholique. Notre saint évêque profitait de ces cérémonies pour témoigner sa charité envers les morts. Il se plaisait dans ses entretiens à relever la haute signification des funérailles chrétiennes, et il indiquait par là les motifs du zèle infatigable qui le poussait à les présider en personne le plus souvent possible. Il disait à ce sujet :

« Parmi les preuves innombrables de l'immense charité de Dieu envers les hommes, on doit surtout remarquer ce qu'il fait pour eux avant leur naissance

et après leur mort. Avant qu'un homme vienne au monde, Dieu le Fils a déjà offert pour lui le prix de sa mort, Dieu le Père a envoyé pour lui son Fils à la Croix, Dieu le Saint-Esprit est descendu pour le remplir de ses grâces. La Très Sainte Trinité a d'avance institué les sacrements qui doivent le purifier, l'entretenir et le fortifier; elle lui a donné les secours de sa loi sainte pour le guider et l'instruire, elle a multiplié à son usage les moyens de salut. Lorsque l'homme vient à mourir, tandis que ses amis les plus chers ont de la peine à rester près de son cadavre, tandis que ses parents même et ses enfants se hâtent de l'éloigner de sa propre demeure, Dieu dans sa tendresse ineffable l'entoure des plus délicates attentions. Aussitôt, en effet, il envoie ses Anges au secours de cette âme qui retourne à son Créateur, et c'est à ses représentants sur la terre, aux prêtres et aux clercs, qu'il commet le soin d'ensevelir le corps du défunt. »

Le saint évêque développait admirablement cette pensée en prêtant à Dieu l'exhortation suivante :

« Voyez, ô mes prêtres, et vous qui êtes les hôtes de mon sanctuaire, voyez cette créature qui est mon ouvrage, je l'ai toujours aimée, je n'ai pas épargné pour elle mon propre Fils unique qui l'a fait participer à ses mérites et à sa mort. Voilà que cet homme est devenu à charge à ses amis et à ses proches, qui le rejettent loin d'eux avec empressement. Allons ! hâtez-vous de vous rendre au-devant de celui qui n'a plus de refuge qu'en moi. Prenez l'image de mon Fils crucifié pour lui ; portez des parfums et des cierges ; faites retentir solennellement les cloches de l'église ; ouvrez les portes et l'intérieur de la basili-

que ; non loin de l'autel où repose le Corps de mon Fils, placez les restes de votre frère défunt ; à la pensée de son triomphe, couvrez de précieuses draperies son lit funèbre ; entourez-le de lampes et de flambeaux, et qu'une nombreuse assistance se presse autour de lui. Par l'oblation du sacrifice eucharistique, préparez un festin délicieux à cette âme encore haletante à la suite des combats qu'elle a livrés ici-bas, afin qu'elle trouve le repos, et que son corps lui-même descende en terre arrosé par une grâce féconde. Ainsi, lorsqu'arrivera le dernier jour, le corps retrouvera de nouveau avec bonheur l'âme qui l'avait habité, et refleurira au souffle de l'éternel printemps. »

Avec des pensées aussi élevées, l'évêque de Lincoln trouvait un puissant attrait dans ces cérémonies funèbres que trop souvent l'on s'habitue à suivre machinalement et sans dévotion. Loin de décliner l'honneur de les présider ou d'y assister, il le recherchait avec une étonnante insistance, au prix de son repos et au risque de manquer à des convenances que d'autres eussent estimées inviolables.

Les curés de son diocèse avaient reçu l'ordre de n'enterrer personne, surtout un adulte, dans les localités où l'évêque était présent, sans l'avoir prévenu. Il tenait à s'acquitter lui-même de ce ministère, et ne s'en dispensait que dans le cas d'un obstacle sérieux. C'était surtout à l'égard des défunts adultes qu'il agissait ainsi, pensant que si leur vie avait été bonne, ils méritaient cet honneur, et que si elle avait été répréhensible, ils avaient besoin de plus abondantes prières. Il se mettait donc à la disposition de tous, et lorsqu'il devait enterrer des pauvres, son

aumônier était chargé de fournir le luminaire et de pourvoir largement aux autres frais des obsèques. Pendant ses voyages, rencontrait-il un convoi funèbre, aussitôt il mettait pied à terre, s'approchait du cercueil et se mettait en prière. S'il n'avait pas de livre écrit en gros caractères, tel que sa vue l'exigeait vers la fin de sa vie, il se plaçait à côté du prêtre, chantait avec lui les psaumes et répondait aux oraisons comme l'aurait fait un simple clerc. S'il avait un livre à sa convenance, il faisait lui-même les fonctions de célébrant, disait les oraisons, donnait l'eau bénite, encensait, jetait la terre, et accomplissait tout le reste avec la plus grande attention. Après avoir terminé, il donnait sa bénédiction aux assistants, et poursuivait sa route.

Dans les grandes villes où il se trouvait, souvent après un enterrement on venait lui annoncer successivement plusieurs autres cérémonies semblables. Il allait immédiatement dans les diverses églises qui lui étaient indiquées, et rendait à tous les défunts le même devoir de charité. Il ne s'arrêtait que lorsqu'il avait épuisé la liste de ces invitations, auxquelles il sacrifiait avec joie toutes les autres. En vain les nobles personnages qu'il avait conviés à sa table ou par qui lui-même avait été convié, se plaignaient des retards interminables de l'évêque. Rien ne primait à ses yeux l'importance de ses pieuses occupations, et nul ne sut mieux mettre en pratique cette maxime des saints Livres : « Il vaut mieux aller à la maison du deuil qu'à la maison du festin (Eccles. VII, 3). »

Un jour, Henri II l'attendait à dîner. Avant de se rendre au palais, Hugues voulut faire tous les enterrements qui se présentèrent, sans se mettre en peine



CHŒUR DE LA CATH
(État



ATHÉDRALE DE LINCOLN

Etat actuel.)

de laisser à jeun le roi avec toute sa cour. On vint lui dire que le prince s'impatientait et qu'il ne fallait plus tarder. Sans s'émouvoir, l'évêque poursuivit tranquillement ses saintes fonctions, se contentant de répondre : « Il n'est pas nécessaire que le roi nous attende ; qu'il prenne son repas au nom du Seigneur. » Il expliquait ensuite sa conduite aux clercs de son entourage, en leur disant : « Il vaut mieux laisser un roi de la terre dîner sans nous, que d'enfreindre le commandement du Roi de l'éternité. »

Plus tard, il agit de même à l'égard du roi Richard Cœur-de-Lion, dans la ville de Rouen[1].

Nous prenons la liberté de devancer l'ordre chronologique, comme nous l'avons déjà fait, pour grouper ensemble quelques récits qui se rapportent au sujet de ce chapitre.

Dans l'un de ses derniers voyages en Normandie, notre saint évêque cheminait aux environs d'Argentan, lorsqu'il aperçoit près de la voie publique un tertre fraîchement remué qui ressemblait à une tombe. Surpris et inquiet, il s'informe auprès des laboureurs qui travaillaient non loin de là. On lui dit qu'il a en effet devant les yeux la tombe d'un pauvre mendiant, mort dans une cabane voisine, et délaissé au point d'être enseveli non dans le cimetière mais en pleine campagne. Hugues, vivement ému, pousse un long gémissement ; puis il descend de cheval, prend son livre, et se met à réciter avec la plus grande dévotion

[1] Est-ce aussi à Rouen que se passa le fait précédent ? On ne peut pas l'affirmer en lisant la Magna Vita (L. V, c. I), et l'on trouve dans Girald (V. S. Hugonis, I, c. VI), et dans la *Vita Metrica* (v. 985-990) un récit analogue qui reporte au Mans la scène dont il est question.

les prières de la sépulture pour cet infortuné. Il répare ainsi, autant qu'il le peut, la coupable incurie du pasteur de la localité qu'il dénonce ensuite à son évêque comme passible d'une sévère punition.

La ville de Lincoln devait être le théâtre privilégié de ces manifestations de la charité de notre saint envers les morts. Un soir de Carême, Hugues y arriva après l'heure de None. Il était temps de rompre le jeûne, et le repas était prêt, lorsque l'évêque eut avis de deux enterrements à faire. Sans hésiter, il les fit l'un après l'autre, et ne prit la réfection du corps qu'après avoir donné à son âme cette substantielle nourriture.

Une autre fois, dans la même cité, le lendemain de la fête de Noël, Hugues, après avoir célébré pieusement la messe en l'honneur de saint Étienne, vit arriver à lui l'un des ouvriers qui étaient employés à la construction de la cathédrale. Avec la confiance qu'autorisait la bonté du saint évêque, le maçon venait lui apprendre la mort de son frère, décédé la nuit précédente, et il sollicitait pour lui « l'absolution pontificale » avec une prière spéciale. La demande est aussitôt exaucée, puis le prélat veut savoir si l'enterrement est déjà fait. On lui répond que le corps est encore exposé mais dans une église fort éloignée. Il ordonne sur-le-champ de seller des chevaux, et se met en marche accompagné seulement de son chapelain et de deux serviteurs. Arrivé au lieu indiqué, il procède aux funérailles avec sa piété ordinaire. Mais sa tâche n'est pas achevée ; plusieurs autres enterrements [1] lui sont annoncés, et il tient à n'en

[1] Cinq, au souvenir du biographe qui paraît cependant se défier un peu de sa mémoire à ce sujet.

manquer aucun. Il est cependant invité ce même jour à dîner avec une grande partie du clergé chez l'archidiacre de Bedford. L'heure du repas est passée depuis longtemps. On vient lui faire observer qu'il serait temps de mettre fin à l'attente des convives. Les parents eux-mêmes du défunt qui reste à enterrer se joignent à ces sollicitations ; ils prient l'évêque de se contenter de donner l'absoute et d'intercéder pour l'âme qui leur est chère. Hugues ferme la bouche à tous en répondant : « Ne vous souvenez-vous donc plus de cette parole du Seigneur : Ma nourriture consiste à faire la volonté de mon Père qui est dans les cieux (Joan, IV, 34)? » Sans ajouter autre chose, il imite une fois de plus l'admirable Tobie, et laisse encore son repas pour le soin des morts, à la grande édification et consolation de la famille dont il partage le deuil.

Dans trois circonstances surtout cette insigne charité fut récompensée visiblement par le ciel.

Comme l'évêque de Lincoln se trouvait à Londres pour assister à une grande assemblée des prélats et des seigneurs du royaume, il arriva que l'un des abbés convoqués à cette réunion mourut subitement la veille de l'ouverture des conférences. Hugues le connaissait à peine ; il n'en fut pas moins touché de son trépas, recommanda immédiatement cette âme à la miséricorde divine, et fit prendre des informations sur le lieu et les circonstances des funérailles. Il apprit que la cérémonie funèbre aurait lieu le lendemain à Bermondsey, dans l'église de Saint-Sauveur, mais qu'on ne comptait sur la présence d'aucun des prélats même les plus liés au défunt. Personne, en effet, ne voulait ou n'osait manquer à l'ouverture

solennelle de l'assemblée. « A Dieu ne plaise, s'écria notre Saint, que cet abbé soit ainsi abandonné par tous les nombreux prélats réunis dans cette ville ! Nous ne traiterons pas de cette manière l'un de nos frères, car personne ne voudrait être semblablement traité. » Il chargea donc quelques-uns des siens de présenter ses excuses à l'assemblée, et il se rendit aux funérailles, sans se laisser retenir par les graves affaires qu'il était venu régler. Un incident inattendu vint rendre plus mémorable son dévouement. A cause des fortes chaleurs et aussi de la maladie qui avait occasionné le décès, le cadavre se trouvait dans un état de décomposition avancée et répandait autour de lui une odeur insupportable. On ne s'en approchait qu'en prenant toutes sortes de précautions, et en se munissant de quelque parfum. Seul, notre évêque, dont l'odorat était cependant très fin, ne donna aucun signe d'incommodité. Sans user de préservatif, il allait et venait, selon les indications du cérémonial, autour de ce cercueil redouté par ses clercs, « comme une mère circule autour du berceau de son enfant ». Lorsqu'il fut de retour à son logis, quelques-uns de ses familiers, craignant qu'avec un air aussi corrompu il n'eût aspiré quelque germe funeste, commencèrent à l'interroger à ce sujet. Il s'étonna de leurs questions; il n'avait rien senti d'extraordinaire et croyait qu'ils étaient eux-mêmes dans l'erreur. Son âme était restée si haut, avec l'assistance divine, que les impressions des sens avaient été totalement vaincues par celles de la piété[1].

Une autre faveur extraordinaire signala sa sainteté

[1] M. V. l. V, c. II.

à l'époque de la mort de son aumônier, qui appartenait à l'Ordre des chevaliers du Temple, et se nommait le frère Morin. Digne auxiliaire de son maître, ce religieux se montra plein de prudence et de fidélité dans la dispensation des secours aux indigents. Outre la charge de fournir ce qui était nécessaire pour les funérailles des pauvres, il avait aussi celle d'avertir exactement l'évêque des enterrements à faire. Il devait même jeûner au pain et à l'eau chaque fois qu'il aurait omis ce dernier devoir [1]. On peut croire qu'il ne mérita pas souvent cette pénitence, et qu'il imita de son mieux les beaux exemples de charité dont il était le témoin journalier. Atteint au manoir de Stow par une grave maladie, il reçut les derniers sacrements des mains de son maître qui partit ensuite pour son domaine de Sleaford, situé à une distance d'environ vingt milles. Là, quelques jours après, l'homme de Dieu se vit en songe auprès de la cellule du mourant et aperçut une blanche colombe qui volait de côté et d'autre dans le manoir, cherchant une issue pour s'enfuir. A son réveil, il ordonna aussitôt de préparer des chevaux pour aller à la rencontre du cercueil du frère Morin qu'on devait transporter de Stow à Bruer, commanderie de l'Ordre du Temple. Puis il se mit à réciter l'office de Prime avec ses clercs, quand arriva tout à coup un messager annonçant la mort de l'aumônier, qui avait rendu le dernier soupir au milieu de la nuit. Hugues raconta alors sa vision qui l'avait déjà informé de cette mort. Il se rendit ensuite aux funérailles du Templier qui eurent lieu à l'endroit déjà désigné par lui [2].

[1] Vita Metrica, v. 990.—Girald, loco cit.—[2] M.V. l. V, c. XVIII.

Un troisième fait peut se rapprocher des deux précédents. Aux environs de Buckingam, un défunt se mit à faire de sinistres apparitions, pendant un grand nombre de nuits, d'abord à son épouse, ensuite à ses frères, enfin à ses amis et à ses voisins. Ceux qu'il tourmentait ainsi, s'adressèrent dans leur épouvante à l'un des archidiacres de saint Hugues, nommé Étienne, qui présidait en ce lieu une assemblée de prêtres. L'archidiacre écrivit aussitôt à son évêque qui se trouvait à Londres pour lui demander une décision. Hugues tint conseil. A entendre quelques-uns de ceux qu'il consulta, les apparitions de ce genre n'étaient pas rares en Angleterre, et le moyen d'y mettre un terme, c'était, comme on l'avait déjà fait d'autres fois, d'exhumer et de brûler le corps du défunt. Le saint évêque trouva ce procédé absolument injuste et contraire au respect dû aux dépouilles mortelles d'un chrétien. Il envoya d'autres instructions à son archidiacre qui, d'après ses ordres, fit ouvrir le sépulcre, constata que le corps était resté dans l'état où il avait été enseveli, et déposa sur la poitrine du cadavre le rescrit d'absolution que l'homme de Dieu avait rédigé de sa main. La tombe fut ensuite refermée et depuis lors les apparitions cessèrent [1]. Quelques lignes de l'évêque de Lincoln avaient suffi pour rendre la paix au défunt et à sa famille [2].

[1] L'archidiacre Étienne fit lui-même ce récit au chroniqueur anglais qui nous l'a conservé. Voir *Historia rerum anglic.* Newbrigensis, l. III, c. 22. — Annales Cartus. t. III, p. 115.

[2] L'absolution dont il est question ici et plus haut n'est pas l'absolution sacramentelle qui n'est aucunement applica-

A tous ces faits attestés par les témoins contemporains, nous aurons plus tard à joindre ceux qui glorifièrent les funérailles et le sépulcre de notre saint évêque. Après sa mort, encore plus que de son vivant, la Providence réservait les plus magnifiques récompenses à sa piété envers les fidèles défunts.

ble aux défunts : c'est ou bien l'absolution des censures qui était parfois donnée aux morts, ou bien l'*absoute*, formule de prière en usage pour implorer la miséricorde divine sur les âmes des trépassés.

CHAPITRE X.

UN ÉVÊQUE CHARTREUX.

Hugues garde les vêtements de son Ordre. — Son recueillement en voyage. — Ses exercices de piété. — Ses pratiques de pénitence. — Son aimable simplicité. — Charité au cœur, vérité sur les lèvres, pureté dans le corps. — Rapports avec les personnes du sexe. — Rapports avec les communautés religieuses. — Trait de discrétion et de désintéressement. — D. Guigues I[er] et saint Étienne d'Obazine. — Constitutions données à des religieuses par saint Hugues. — Chartes de donation. — Saint Gilbert de Sempringham.

L'infatigable activité que déployait notre saint évêque ne l'empêchait pas de songer toujours à sa propre perfection. Arraché malgré lui à la vie du cloître, il s'efforçait de s'en rapprocher autant que le lui permettaient les fonctions de son ministère. Comme il l'avait montré le jour où il avait quitté Witham, chargé de son bagage de moine, il entendait rester Chartreux, il voulait être un évêque chartreux.

A part le manteau de cérémonie qu'il mettait en public comme marque de sa dignité, il avait conservé la blanche livrée de son Ordre, et il ne quittait jamais le cilice de règle. Son recueillement perpétuel aurait d'ailleurs suffi à lui seul pour montrer qu'il était un fils de la solitude. Aussitôt que son attention n'était plus absolument nécessaire au dehors, il se retirait promptement dans cette cellule intérieure qu'il s'était bâtie par l'oraison et la contemplation. En voyage

même, il contenait tellement ses yeux qu'il ne voyait rien au delà du cheval qui le portait. A l'exemple de saint Bernard, qui avait pu chevaucher presque tout un jour auprès d'un lac sans l'apercevoir, notre Saint ne donnait aucune satisfaction à sa curiosité et ne se souciait nullement de ce qui se rencontrait sur son chemin. Il fallait lui faire remarquer expressément ce qu'on voulait ne pas lui laisser ignorer. Il avait même besoin de se faire précéder par un cavalier qui devait montrer à son cheval la route à suivre. Sans cette précaution, l'homme de Dieu se serait constamment égaré. Arrivait-il qu'un voyageur s'interposât fortuitement entre l'évêque et son guide, Hugues ne s'en apercevait pas et laissait sa monture se mettre à la suite de ce nouveau conducteur qui l'entraînait hors de la bonne voie. Lorsque le guide, trop distrait un moment, s'apercevait de cette mésaventure, il était obligé de se mettre à la recherche de son maître, et ne le faisait pas sans maugréer. « Allons ! disait-il, encore une mauvaise aventure ! On m'a volé mon évêque [1]. » Il trouvait ensuite le pontife chartreux aussi plongé dans ses méditations, aussi étranger aux évènements extérieurs que s'il avait encore parcouru les sentiers du désert de Chartreuse ou ceux des forêts de Witham. Hugues ne se départait pas de cette modestie religieuse lorsqu'il résidait à la campagne dans ses divers manoirs. Il ne faisait pas de promenade d'agrément et de curiosité, pas même sous prétexte de surveiller l'emploi de ses revenus, mais il restait chez lui appliqué à la lecture, à l'oraison, ou bien aux entretiens nécessaires, et accomplissait

[1] M. V. l. V, c. XVII.

parfaitement cette recommandation évangélique : « Quelle que soit la demeure où vous entriez, demeurez-y et n'en sortez pas (Matt. x, 11). »

A cet esprit de solitude il joignait la fidélité aux pratiques de piété en usage dans son Ordre. Ainsi, à moins d'empêchement, il célébrait régulièrement le samedi la messe votive en l'honneur de la Sainte Vierge ; il se confessait aussi ce jour-là, et parfois plus souvent encore ; il avait distribué les lectures de l'Office et celles des repas de manière à parcourir la Bible entière chaque année, à l'exception des quatre Évangiles qu'il faisait lire après Prime ; il tenait aussi à ce qu'il y eût toujours alternativement pendant la psalmodie une partie de ses clercs debout, tandis que les autres s'asseyaient pour se reposer ; et lui-même se conformait à cette pratique « par respect pour la présence de Dieu et des saints Anges. » Autant de coutumes du cloître qui rappelaient à notre saint évêque son passé toujours regretté. Il y joignait une ponctualité et une gravité, dignes du moine le plus fervent. Lorsque sonnait l'heure de l'Office, il se retirait même des grandes assemblées, ou des tribunaux où il siégeait, pour vaquer à la louange de Dieu. Il ne pouvait souffrir aucune négligence ni aucune précipitation irrévérencieuse dans l'accomplissement de ce devoir, et ceux de ses clercs qui venaient à s'oublier sur ce point recevaient de terribles réprimandes [1]. Il n'omettait jamais la lecture quotidienne de l'Évangile, et il la faisait même à cheval, lorsqu'il se trouvait en voyage. En un mot il pratiquait avec toute la régularité possible les exercices de piété qui avaient

[1] M. V. l. V, c. xvi.

alimenté sa vie religieuse et qui lui semblaient fort nécessaires pour le soutenir au milieu de son ministère épiscopal.

Il n'était pas moins fidèle à ses anciennes pratiques de pénitence et de mortification, tout en les accommodant à ses nouveaux devoirs et en les tempérant avec cette sage discrétion qui était aussi le fruit de son éducation monastique. Il continuait à observer l'abstinence perpétuelle, mais, pour réparer les forces d'un corps exténué qui avait à supporter tant de fatigues, et aussi pour témoigner à ses commensaux une honnête condescendance, il se faisait souvent servir des poissons, et usait modérément du vin. Pendant ses repas, il se faisait lire, comme en Chartreuse, avec l'Écriture-Sainte, les Actes des martyrs, les Vies des Saints et les homélies des plus célèbres Docteurs sur les grandes solennités. Lorsqu'il devait rompre le silence, il se montrait plein de gaîté et d'affabilité, mais sans manquer à la gravité et à la modestie. « Réjouissons-nous à la manière des Saints[1] », disait-il à ceux qui l'entouraient, et il donnait en effet l'exemple de cette joie douce et sereine dont les âmes pures ont seules le secret. A certains jours extraordinaires, quand il assistait à des festins plus bruyants, il prenait de manifestes précautions pour se tenir dans la réserve et le recueillement, comme un religieux doit toujours le faire. Il était d'usage de réjouir certains banquets par les concerts des musiciens : on remarquait alors que le saint évêque ne levait pres-

[1] Au livre de Judith (xvi, 24) on lit que le peuple se réjouissait *secundum faciem sanctorum*. C'est à cette parole que notre Saint faisait allusion.

que jamais les yeux de la table, et on lisait sur son visage l'expression des pensées les plus sérieuses et les plus élevées dont il s'armait contre les séductions des sens. Aussitôt que le repas était fini, il ne s'attardait point dans la salle où il l'avait pris, mais il se retirait aussitôt dans sa chambre avec les principaux de ses convives auxquels il servait une splendide réfection spirituelle. Il entremêlait ses pieuses réflexions de traits ou de sentences empruntés à la vie des hommes les plus illustres, et savait admirablement adapter ses exemples aux besoins de ses auditeurs. Non content d'exercer largement l'hospitalité dans son évêché, il avait soin en voyage d'inviter toujours à sa table le curé du lieu où il se trouvait avec le clergé de son église. A ce propos, il répétait souvent à son majordome cette parole de l'Écriture : « N'abandonnez pas les Lévites, qui sont à l'intérieur des murs de votre cité (Deut. XIV, 27). »

Une aimable simplicité, bien conforme à l'esprit de l'Évangile et aux coutumes de son Ordre, le préservait de toute affectation d'austérité et donnait un grand charme à sa société. Sans aucun effort apparent, il se faisait tout à tous, trouvant pour chacun et pour chaque circonstance les paroles les plus opportunes.

Un jour plusieurs laïques se mirent à louer devant lui la vie des Chartreux qu'ils comparaient à celle des anges, tandis qu'ils se plaignaient des obstacles semés sous leurs pas au milieu du siècle. Le saint évêque, sachant qu'ils ne voulaient ni ne pouvaient se retirer dans le cloître, leur tint ce langage : «Il n'y a pas que les moines ou les ermites qui posséderont le royaume des cieux. Lorsque Dieu jugera les hom-

mes, il ne reprochera pas à chacun des réprouvés de n'avoir pas été cénobite ou reclus, mais il lui reprochera de n'avoir pas été un vrai chrétien. Or trois choses sont nécessaires pour être un vrai chrétien. Si l'une des trois vient à manquer, l'on n'est chrétien que de nom et l'on s'expose à une sentence d'autant plus rigoureuse que l'on simule une plus grande perfection. *Charité au cœur, vérité sur les lèvres, pureté dans le corps :* sans ces conditions, nous ne méritons pas notre beau nom, nous ne sommes que de faux chrétiens[1]. »

Hugues aimait souvent à répéter cette profonde maxime et à la développer selon la portée de ses divers auditeurs. N'est-elle pas, en effet, un abrégé de la morale évangélique en même temps qu'une heureuse révélation de l'âme du saint évêque ? Ce triple rayon de la charité, de la vérité et de la pureté, n'est-ce pas ce qui constitue la beauté d'un disciple de Jésus-Christ et ce qui resplendit avec éclat au front de notre apôtre ? Rien n'est plus commun et plus déplorable que de vouloir honorer l'une de ces trois vertus à l'exclusion des autres. Quoi qu'en puissent dire et penser les ennemis des institutions monastiques, le cloître est la meilleure école pour apprendre à ne séparer la charité ni de la vérité ni de la pureté. Si la loyauté et la franchise étaient bannies du reste du monde, elles trouveraient encore un asile dans la demeure de ceux qui ont foulé aux pieds tout respect humain pour conquérir le règne de la vérité. Si l'on avait perdu entièrement le secret de cette

[1] M. V. l. IV, c. IX, Teneatur caritas in corde, veritas in ore, castitas quoque in corpore non fallaciter Christiani.

admirable union de la vérité et de la miséricorde qui doivent, selon le langage de l'Écriture, se rencontrer et s'embrasser, il faudrait le demander à ces moines pleins de charité qui mettent en pratique cette sentence d'un des premiers écrivains chartreux: « La vérité est amère et désagréable à vos frères, non par sa faute, mais par la leur : de même qu'une lumière éclatante blesse des yeux malades. Prenez donc garde de la rendre encore plus amère, en ne la disant pas comme vous le devez, c'est-à-dire avec charité[1]. »

L'exemple de notre Saint est là pour confirmer, après tant d'autres faits dont l'histoire est remplie, la féconde influence de la solitude religieuse. Ce moine devenu évêque, nous l'avons vu et nous le verrons encore non moins intrépide dans la défense du droit et de la vérité que plein de condescendance à l'égard des pauvres, des ignorants et des petits, non moins ferme que bon, non moins grand par le caractère que par le cœur.

Quant à l'union de la charité et de la pureté, il en avait aussi appris les conditions pendant sa vie religieuse. Il savait qu'on ne pourrait prendre trop de précautions pour préserver de toute atteinte funeste la plus délicate des fleurs, mais il n'ignorait pas non plus que ces précautions ne doivent point empêcher d'aller là où le service des âmes nous réclame et d'avoir les relations prescrites par un zèle bien ordonné, c'est-à-dire réglé par les fonctions diverses de chacun. Il était persuadé que ses efforts devaient tendre surtout à traduire à sa manière et à faire ré-

[1] D. Guigues I, Meditationes, c. 1.

péter autour de lui cette exclamation familière à saint Bruno : « *O Bonitas !* O Bonté ! » Sa conduite à l'égard des personnes du sexe était particulièrement inspirée par cette bonté toute paternelle, à la fois éloignée d'une présomption dangereuse et d'une crainte excessive. Il avait avec elles les rapports exigés par les devoirs et par les bienséances de son état. Avec un tact parfait, il les engageait à suivre les traces des saintes femmes dont il leur rappelait les exemples. Il aimait surtout à leur montrer pour modèle Celle qui est bénie entre toutes les femmes, et il avait coutume de leur dire : « Votre sexe doit à Dieu un amour tout spécial, puisqu'il a voulu naître d'une femme. Ce privilège si beau honore toutes les femmes. Nul homme n'a pu dire qu'il était le père de Dieu ; mais Marie est vraiment la Mère de Dieu [1]. » Il était facile de tirer de ces réflexions les conséquences les plus salutaires, et le saint évêque le faisait avec la même douceur et la même onction.

Ce qu'il prêchait d'ailleurs avant tout et devant tous, c'était l'accomplissement des devoirs d'état. « Faire en tout temps et en tout lieu ce qu'on doit faire, et le faire avec toute la perfection possible [2]» ; telle était sa recommandation incessante, qu'il confirmait par sa conduite. On y retrouve cet esprit de régularité qui est le partage du moine, et qui à des degrés divers et sous des formes multiples doit animer toute vie sérieusement chrétienne. Là sont appelés à s'unir tous les fidèles qui peuvent, comme le disait notre Saint, par les voies les plus différentes,

[1] M. V. l. IV, c. IX.
[2] Ibid. l. III, c. XIII.

dans l'état du mariage comme dans la virginité, s'acheminer ensemble vers la récompense éternelle.

Avec cette largeur et cette rectitude de vue, il n'est pas étonnant que notre évêque chartreux ait mis en pratique, à l'égard des religieux de son diocèse les belles maximes de saint Bernard qui disait : « Tous tant que nous sommes, Clunistes, Cisterciens, Clercs réguliers, simples fidèles même, tout ordre quel qu'il soit, toute langue, tout sexe, tout âge, toute condition, en tout lieu et en tout temps, depuis le premier homme jusqu'au dernier, tous, dis-je, nous sommes pourvus de dons différents, tous nous formons ainsi la tunique du Christ... Me demandera-t-on pourquoi je n'embrasse pas tous les Ordres, puisque je les loue tous ? Voici ma réponse. Je les loue et les aime tous, j'approuve tous ceux qui vivent pieusement et saintement dans l'Église. Je n'appartiens qu'à un seul par la règle, mais j'embrasse tous les autres par la charité. Or cette charité, j'en ai la confiance, me fera participer même aux fruits des observances que je ne pratique pas[1]. »

Les nombreuses communautés de l'un et de l'autre sexe qui se trouvaient dans le diocèse de Lincoln s'aperçurent bientôt de l'intérêt que leur portait notre Saint. Elles reconnurent en lui un protecteur de leurs droits et un soutien de leurs règles et de leurs usages. Sans reculer devant les réformes nécessaires, l'évêque de Lincoln était loin de vouloir propager toutes les austérités particulières à son Ordre, et de les imposer ou même de les conseiller aux con-

[1] S. Bernardi Apologia ad Guillelmum S. Theodorici Abbatem, 3 et 4.

grégations qui suivaient d'autres coutumes. Il lui arrivait même de blâmer les abbés ou supérieurs qui voulaient introduire l'abstinence perpétuelle dans les couvents où elle n'était pas pratiquée. Comme il l'exposait un jour à l'un d'eux, une telle innovation pouvait avoir de graves inconvénients, surtout lorsque la table de l'abbé était servie plus délicatement que celle des simples religieux. « Vous devez être l'exemple et la consolation de vos moines, disait notre Saint, et voilà qu'en introduisant une pénitence non prévue par votre règle, vous n'édifiez pas et vous gênez votre communauté... Si pour mon compte je pratique l'abstinence perpétuelle, c'est que j'appartiens à un Ordre où elle est prescrite. Mais il faut remarquer que les Chartreux sont peu nombreux, et que leurs austérités ne conviennent pas à tous les tempéraments. Votre Ordre, au contraire, s'efforce de réunir un grand nombre de sujets : il doit par là-même user de condescendance à l'égard de leurs infirmités multiples et de leurs nécessités de tout genre[1]. »

En d'autres circonstances, notre saint évêque aurait sans doute ajouté qu'il ne manque pas de santés faibles qui s'accommodent très bien du régime d'une Chartreuse, mais le langage qu'il tenait alors était entièrement conforme aux traditions de son Ordre, signalé dès ses premières années par un désintéressement parfait. En 1132, Dom Guigues, l'auteur du livre des Coutumes, avait conseillé au bienheureux Étienne d'Obazine d'adopter non pas les observances des Chartreux mais celles des Cisterciens : « Les Cis-

[1] M. V. l. V, c. XVI.

terciens, disait-il, tiennent la voie royale. Leurs statuts peuvent conduire à toute perfection. Chez nous le nombre des personnes que nous pouvons admettre est fixé comme la quantité des fonds que nous pouvons posséder. Pour vous qui avez déjà plusieurs moines sous votre gouvernement et qui êtes résolu d'en recevoir beaucoup d'autres, vous devez préférer la vie cénobitique dont le mérite ne dépend ni du nombre de ceux qui la pratiquent, ni des possessions dont ils jouissent, mais de la religion et de l'exercice des vertus qu'elle prescrit[1]. »

Dans ces deux réponses, inspirées par le même esprit, on trouve un modèle de l'équité et de la charité qui doivent présider non seulement aux relations des individus mais aussi à celles des sociétés. Sans cesser de chérir de préférence l'Ordre auquel on appartient, il faut reconnaître à l'occasion les mérites des autres Ordres ou Congrégations et se réjouir de leur prospérité.

Notre évêque chartreux faisait mieux que de parler dans ce sens ; il agissait, et son heureuse influence renouvelait la régularité dans les monastères soumis à sa juridiction.

Il nous reste un souvenir de ses visites canoniques. Ce sont les Constitutions données par lui à la congrégation des servantes du Christ, à Cotun [2]. Voici la traduction des principaux passages de ce précieux document.

« A tous les fidèles du Christ qui verront le présent

[1] Mabillon, Annal. LXXXVI, n. 72 — Hist. Littéraire de la France, t. XI.
[2] Voir l'Appendice.

écrit, Hugues, par la grâce de Dieu évêque de Lincoln, salut dans le Seigneur.

« Le devoir de notre charge nous ayant conduit à Cotun pour visiter la congrégation des servantes du Christ, nous nous sommes efforcé d'apporter un remède à ce qui nous y a paru défectueux. Comme le nombre des religieuses dépasse les ressources de la maison, nous statuons, avec le consentement du premier chapelain, de la prieure et de la communauté, que désormais il n'y aura pas plus de trente religieuses, dix sœurs, et douze frères convers. Le service divin sera confié à un chapelain en chef, assisté de deux autres chapelains seulement... Le renoncement à la propriété étant une conséquence de la profession religieuse, nous défendons expressément qu'aucun des habitants de cette maison possède quelque chose en propre après avoir pris l'habit religieux. Tout doit être commun entre eux. Que les religieuses, les chapelains, les frères et les sœurs, et les hôtes eux-mêmes, se nourrissent du même pain et prennent la même boisson, à l'exception des infirmes que l'on pourra traiter plus délicatement selon leurs besoins. Comme la fréquentation des séculiers trouble la paix des religieux, nous voulons qu'aucune personne revêtue de l'habit séculier ne séjourne dans cette maison, si ce n'est pour un jour et une nuit quand il y a lieu de pratiquer l'hospitalité. Nous ordonnons aussi qu'aucune personne du monde, ou d'un autre Ordre religieux ne soit admise à parler seule à seule avec une religieuse... Les visites aux parents sont interdites aux religieuses, à moins d'une permission spéciale du premier chapelain et de la prieure, permission qui ne doit pas être accordée

pour un léger motif, mais seulement dans le cas d'une nécessité grave et évidente. Afin de prévenir le crime de simonie qui précipite beaucoup d'âmes dans l'erreur et dans la damnation, nous défendons expressément d'admettre aucune personne dans la congrégation par suite d'un pacte et en échange d'une somme d'argent ou de quelque bien temporel. Nous enjoignons sous peine d'excommunication à toutes les personnes de l'un et de l'autre sexe qui habitent cette maison d'observer fidèlement et perpétuellement les constitutions que nous avons établies pour le bien de leur congrégation[1]. »

D'après les diverses dispositions de cet acte épiscopal, on peut juger du zèle que déployait l'homme de Dieu en faveur des vertus religieuses, de la pauvreté, de la solitude, de la liberté des vocations.

D'autres documents nous montrent comment il protégeait les biens et défendait les privilèges des congrégations de son diocèse. Ce sont des Chartes de donation dans lesquelles, selon les motifs indiqués, « il a voulu satisfaire les justes demandes des religieux, et empêcher par l'autorité épiscopale l'aliénation des dons faits aux pauvres du Christ. » Deux de ces pièces nous attestent les rapports de saint Hugues avec les religieuses de Saint-Michel, près de Stamford, et avec celles du couvent de Genefeld. Cinq autres nous le font voir en communication avec les religieux de l'hôpital de Brackley, avec

[1] On pourrait faire plus d'un rapprochement entre ces constitutions et celles que le Bienheureux Jean d'Espagne, sur l'invitation de saint Anthelme, avait écrites pour les Moniales Chartreuses.

ceux du monastère de Saint-Oswald de Bardeney, avec ceux de Saint-André de Northampton, avec les moines de Luffeld, et avec les chanoines réguliers de Sempringham à Malton[1].

Le fondateur de ces derniers religieux, saint Gilbert de Sempringham, vivait encore pendant les premières années de l'épiscopat de saint Hugues. Tout porte à croire que ces deux serviteurs de Dieu eurent des relations personnelles, et nous ne pouvons nous dispenser de nous arrêter un instant devant l'illustre ascète qui était alors, avec notre Saint, la gloire du diocèse de Lincoln.

Né dans la province de Lincoln en 1083, il fut ordonné prêtre par l'évêque Alexandre qui voulut le nommer archidiacre. Gilbert refusa d'entrer dans la carrière des honneurs ecclésiastiques, et préféra fonder dans la paroisse de Sempringham dont il était curé, une congrégation de religieuses cloîtrées qui prit un rapide développement. On le vit se présenter en 1148, au chapitre général de Cîteaux, devant le pape Eugène III. Il venait dans son humilité solliciter la faveur d'être déchargé de la direction de ses couvents qu'il aurait voulu remettre aux Cisterciens. Ceux-ci ne crurent pas pouvoir prendre cette charge, et le Pape ordonna au serviteur de Dieu de continuer lui-même son œuvre. De retour en Angleterre, après s'être lié d'amitié avec saint Bernard et saint Malachie, Gilbert fonda une congrégation de chanoines réguliers à laquelle il donna la règle de saint Augustin. De son vivant il éleva treize monastères, quatre de chanoines, et neuf de religieuses, renfermant plus de deux mille personnes.

[1] Voir l'appendice.

Son austérité admirée de tous se joignait à une énergie de caractère qui se signala pendant que le roi Henri II persécutait saint Thomas Becket. On accusa Gilbert d'avoir envoyé en France de grandes sommes d'argent au noble proscrit. Les juges le menacèrent du bannissement, lui et les supérieurs de son Ordre, s'il ne se purgeait par serment de cette accusation qui était fausse. L'homme de Dieu refusa de se disculper ainsi d'une action très louable en elle-même et de paraître en rien approuver les rigueurs exercées contre le saint primat. Il s'attendait à partir pour l'exil lorsqu'un message royal le fit mettre en liberté[1].

Ne dut-il pas tressaillir vers la fin de sa vie en apprenant comment le nouvel évêque de Lincoln savait faire entendre la vérité au roi et triompher de son courroux ? Ne fut-il pas heureux de saluer en ce Chartreux le protecteur de sa nombreuse famille religieuse ? On ne saurait en douter. Lorsque saint Gilbert s'éteignit en 1189, à l'âge de 106 ans, entouré de la vénération de tous, il comptait notre Saint parmi ses admirateurs, et il bénissait lui-même les prémices d'un pontificat qui s'annonçait plein de la plus glorieuse fécondité.

[1] *Acta Sanctorum,* 4 Février — Rorhbacher, Histoire de l'Église, 6e Ed., t. VIII, pag. 319 et 501.

CHAPITRE XI.

RETRAITES A LA CHARTREUSE DE WITHAM.

L'évêque de Lincoln offre sa démission au Saint-Siège. — Ses retraites annuelles à Witham.—Dom Bovon et le livre *de Quadripertito exercitio cellæ*. — Mort du Frère Gérard de Nevers. — Hugues s'adonne aux exercices monastiques de la Chartreuse.— Ses entretiens avec Dom Adam. — Son humilité. — Ses contemplations en cellule. — Récits qu'il fait aux récréations des religieux. — Pureté de deux saints évêques. — Un croisé devenu Cistercien. — Le frère Aynard retenu à Witham par un pieux stratagème de notre Saint. — Fruit des retraites épiscopales.

Malgré tous les soins qu'il prenait pour rester Chartreux, Hugues ne pouvait se consoler d'avoir été arraché à sa chère solitude. A plusieurs reprises, il sollicita du Saint-Siège, la permission de se démettre de sa charge épiscopale, permission qu'il aurait regardée selon le langage de son Ordre, comme une vraie « miséricorde ». Moins heureux que plusieurs Chartreux de son siècle à qui cette faveur ne fut pas refusée [1], il n'aboutit qu'à se faire estimer plus nécessaire par les divers Papes sous lesquels il administra le diocèse de Lincoln. A la fin même, ses messagers furent sévèrement repris de renouve-

[1] Citons deux contemporains de notre Saint : Engelbert, Chartreux avant d'être évêque de Châlons, et rentré ensuite dans la solitude à la Chartreuse du Mont-Dieu ; saint Artaud (que nous verrons en rapport avec saint Hugues) évêque de Belley, revenu à la Chartreuse d'Arvières d'où il était sorti. *Annales Ord. Cartus.* t. III, p. 95.

ler leurs instances, et congédiés de façon à ne laisser aucune ouverture à des tentatives de ce genre[1].

L'homme de Dieu se ménagea du moins une compensation précieuse dans ses visites longues et fréquentes à la Chartreuse de Witham. Autant que le lui permettaient ses fonctions, il s'y rendait une ou deux fois chaque année, et il y faisait des séjours qui duraient jusqu'à un ou même deux mois. C'était surtout pendant l'automne qu'il aimait à se mettre ainsi en retraite. A cette époque de l'année, la nature elle-même prêche le recueillement et la préparation à la mort ; la solitude se fait plus silencieuse et plus austère ; l'âme est plus ouverte aux graves pensées et opère plus facilement cette récolte intérieure qui doit être accompagnée d'un dépouillement complet.

Dès qu'il approchait de son cher monastère, Hugues sentait son cœur se dilater. Ceux qui l'entouraient voyaient son visage se colorer vivement et rayonner de joie ; ils recueillaient de sa bouche même l'expression de son bonheur qu'il ne pouvait contenir. Rien ne fait mieux apprécier la solitude que le tumulte du monde ; rien n'est plus doux que de laisser le commerce du siècle pour la sainte fraternité des âmes consacrées à Dieu.

La Chartreuse de Witham était encore tout embaumée de l'excellent esprit que notre Saint lui avait laissé. Elle avait à sa tête Dom Bovon, ce vénérable religieux qui s'était si hautement prononcé à la Grande-Chartreuse pour envoyer Hugues en Angleterre, et qui avait alors prédit sa future promotion à l'épiscopat. Attentif à marcher sur les traces de son prédéces-

[1] M. V. l. V, c. XIII.

seur, le prieur de Witham ne négligeait rien pour maintenir dans le cloître cette paix céleste qui doit son origine aux vertus religieuses. Il s'était même adressé à l'ancien prieur de la Grande-Chartreuse, Dom Guigues II, afin d'obtenir de lui des instructions écrites sur la vie de cellule. Celui-ci lui dédia son livre intitulé « *De quadripertito exercitio Cellæ,* Des quatre exercices de la Cellule, » où sont développés avec beaucoup d'onction et de science biblique les avantages de la lecture, de la méditation, de la prière et du travail. Le préambule de cet ouvrage montre la profonde vénération que professait pour Dom Bovon son ancien supérieur, dont nous connaissons l'éminente sainteté. Le pieux auteur reconnaît que s'il a pris la plume, c'est pour obéir à celui qu'il regarde comme un père, et dont il sollicite les prières comme la meilleure récompense de ses efforts. On peut dire que ce Manuel de la vie solitaire était fidèlement traduit dans les actes du prieur de Witham et de ses religieux.

Une mort très édifiante avait particulièrement attiré l'attention sur les débuts de l'administration de Dom Bovon. Le Frère Gérard de Nevers, dont nous connaissons l'austère vertu, rendit son âme à Dieu, entouré de la vénération de ses confrères et aussi des visiteurs du couvent, parmi lesquels Pierre de Blois signala son pieux attachement en faisant le portrait du regretté défunt. Au témoignage de cet écrivain, le Frère Gérard désirait ardemment la mort depuis sept années ; il s'y préparait en redoublant de ferveur dans ses prières qu'il accompagnait de larmes abondantes. « Dans toutes ses actions, il soupirait vers Jésus-Christ, méprisant la terre, regardant

le ciel, usant de ce monde comme n'en usant pas. » On admirait sa doctrine bien qu'il n'eût pas étudié les lettres. A l'entendre discourir sur tous les points de la foi catholique, on faisait autant de cas de sa sagesse « que s'il eût passé la plus grande partie de sa vie dans les écoles de Paris. C'est qu'il avait pour Maître Celui qui enseigna les Apôtres. » Pierre de Blois termine cet éloge par ces belles paroles : « Que ma sagesse et ma philosophie soit celle du Frère Gérard, dont le cœur n'était plein que de Jésus-Christ[1]. »

Hugues aussi, dans ses retraites à Witham, n'avait pour ambition que de redevenir en tout semblable à ses frères en religion. Il habitait seul une cellule qui lui était réservée et qui n'était jamais occupée en son absence. Son vêtement et son lit ne différaient en rien de ceux des autres moines. Il célébrait chaque jour la sainte Messe avec la plus ardente dévotion, assisté seulement du Père Sacristain et de son chapelain. A part l'anneau pastoral, il se servait des mêmes ornement sacerdotaux que les autres Chartreux. Il tenait à remplir les fonctions de prêtre hebdomadaire, comme un simple religieux, faisant la bénédiction de l'eau avant la Messe dominicale et chantant selon l'habitude les autres Heures canoniales. Le Dimanche soir, il allait avec ses frères chercher le pain de l'aumône à la porte du réfectoire. Il avait cependant demandé un privilège au prieur : c'était la permission d'inspecter la corbeille où l'on déposait les restes de pain. Là il choisissait les croûtes les plus sèches

[1] Sapientia ergo mea et philosophia mea sit philosophia Fratris Gerardi, qui nihil habebat aliud in corde nisi Jesum Christum. » Petrus Bles. in compend. super Job. — Annales Ord. Cartus. t. III, p. 58.

et les plus dures, et il les emportait pour en faire ses délices, car il y trouvait, disait-il, plus de saveur qu'au pain ordinaire. L'un de ses plaisirs était encore de nettoyer les écuelles qui contenaient son repas et même celles qu'il rencontrait accidentellement sur son passage ; il s'acquittait avec beaucoup de soin de cet office, ne s'arrêtant que lorsqu'il avait obtenu la plus complète propreté.

Aux humiliations de ce genre il s'appliquait à joindre celles que procure la correction fraternelle. On comprend qu'il lui était plus difficile d'y parvenir malgré ses efforts pour s'accuser et se dénigrer lui-même. Il réussit pourtant à se faire rendre cet important service par l'un des plus anciens et des plus édifiants religieux de Witham, Dom Adam, autrefois Prémontré et abbé de Driburgh. Une sainte et franche amitié s'était établie entre ce dernier et l'évêque de Lincoln : elle avait pour résultat l'échange fréquent de vives et chaudes exhortations à une perfection plus haute. Dom Adam, à qui sa science et sa piété donnaient une grande autorité, ne craignait pas d'accentuer ses monitions et de faire à son illustre ami des leçons fort peu méritées, mais fort bien acceptées. « Beaucoup, lui disait-il, vous admirent comme un grand et saint évêque ; mais je vous le demande, en quoi vos actions sont-elles dignes d'un vrai pasteur des âmes ?... Quel emploi faites-vous des talents qui vous sont confiés ? Oseriez-vous établir une comparaison entre vos travaux et ceux des apôtres, qui, affrontant tous les périls, ont fondé notre Église et versé leur sang pour l'affermir ? » Le vieux moine continuait sur ce ton enflammé le parallèle entre les évêques de son temps et leurs héroï-

ques devanciers. Hugues écoutait humblement, et oubliait ce qu'il avait fait pour songer à ce qui lui restait à faire. A son tour, d'ailleurs, il exhortait son confident à se rapprocher de plus en plus des modèles de la vie monastique. Les deux interlocuteurs rivalisaient ainsi de zèle amical et s'excitaient puissamment à un nouvel essor vers Dieu.

Mais il est une humiliation dont rien n'égale l'efficacité : c'est celle qui accompagne la confession sacramentelle. Hugues y recourait souvent, surtout pendant ses retraites. Outre la confession hebdomadaire, il s'approchait du saint tribunal dès qu'il avait la moindre peine insolite de conscience. Il fit de nombreuses confessions générales qui embrassaient sa vie entière depuis son enfance. Chaque année, il voulait au moins passer en revue toutes les fautes commises depuis la dernière retraite. Une profonde contrition se joignait à ces aveux multipliés. Les moindres taches étaient ainsi purifiées surabondamment, tandis que l'humilité, cette mère de toutes les vertus, croissait toujours dans le cœur du saint évêque. On peut en juger par cette maxime qu'il aimait à répéter et que saint François de Sales a traduite en ces termes : « Les maux que je fais sont vraiment maux, et vraiment miens; les biens que je fais ne sont ni purement biens, ni purement miens[1]. »

[1] M. V. l. IV, c. IX.
D'après l'Année sainte de la Visitation, (t. IV, p. 2,) c'est à saint Hugues de Grenoble que le bienheureux évêque de Genève attribuait cette maxime. Plus d'une confusion de ce genre a pu avoir lieu et s'explique aisément. Il est d'ailleurs possible que les deux Saints du XII[e] siècle aient tenu le même langage.

Celui qui s'abaisse sera élevé. Rentré dans sa cellule, l'homme de Dieu y jouissait d'une contemplation qui le mettait en communication intime avec le ciel. A lui surtout pouvait s'appliquer cette belle peinture du livre dont nous avons parlé : « Lorsque vous êtes en cellule, songez que vous n'y êtes pas seul. Vous n'êtes jamais moins seul que dans cette solitude, si vous vous y conduisez comme vous le devez. Êtes-vous seul, en effet, lorsque renfermé dans le sanctuaire d'une âme pure et dégagée de tout, fermant la porte de votre cœur à toutes les inutilités, vous priez en esprit votre Père? Êtes-vous seul, lorsque porté sur les ailes d'une intelligence lumineuse et d'un ardent amour, éloigné de toutes les pensées vaines ou superflues, vous parcourez les splendides demeures des esprits bienheureux qui voient toujours dans les cieux la face du Père? Êtes-vous seul, lorsque votre esprit dilaté sans mesure, et éclairé d'en haut, s'élance avec une joie ineffable au milieu des patriarches, dans l'assemblée des prophètes, dans le sénat des apôtres, au sein des prairies qu'ornent les roses éclatantes des martyrs, les belles violettes des confesseurs, les lis parfumés des vierges? Ah! qu'il fait bon ici[1]! »

Hugues se transfigurait sur ce Thabor solitaire, et, quand il avait à recevoir quelques visiteurs, son visage apparaissait tout rayonnant de cet éclat mystérieux qui annonce la présence de l'Esprit divin. Il s'efforçait néanmoins de reprendre son air habituel, mais son langage trahissait encore malgré lui les secrets de la grâce. Une onction délicieuse, mêlée

[1] Liber de quadripertito exercitio Cellæ, c. XXVIII.

à une exquise affabilité, faisait rechercher avec empressement ses entretiens.

S'il ne refusait pas d'interrompre ses exercices solitaires pour se prêter un moment aux relations nécessaires du dehors, il hésitait encore moins à prendre part aux récréations communes que la règle autorisait avec une sage parcimonie. On comprend qu'il devait plus que personne être sollicité d'édifier les religieux qui l'entouraient. Il répondait à leur attente, surtout par des récits variés dans lesquels il se plaisait à mettre en lumière les vertus des saints personnages de son temps et de son pays natal.

D'après les souvenirs de son chapelain, il aimait spécialement à parler de saint Hugues de Grenoble, et de saint Anthelme de Belley, du frère Guillaume de Nevers dont nous avons fait mention, et d'un religieux cistercien qui s'était signalé à la croisade par son admirable courage.

Les deux illustres évêques qu'il préconisait avaient été le premier, l'ami, le second, le successeur de saint Bruno. Tous deux avaient l'habitude de se retirer souvent dans le désert de la Grande-Chartreuse, et s'y conduisaient comme plus tard l'évêque de Lincoln à Witham. Tous deux se distinguaient par une grande pureté et une vigilante modestie, et c'était surtout ce que rappelait notre Saint à ses auditeurs du cloître. Il racontait que saint Hugues de Grenoble gardait ses yeux au point de ne pouvoir reconnaître les personnes du sexe, à l'exception d'une seule qui avait fréquemment besoin de sa direction, tandis que saint Anthelme, selon son propre témoignage, regardait indifféremment toutes ces personnes, mais en se les représentant aus-

sitôt dans l'état où la mort devait les réduire[1].

Le nom du frère Guillaume de Nevers n'était pas indigne d'être cité à côté de celui de ces deux saints évêques. Après comme avant la mort de son parent, le frère Gérard de Nevers, et son histoire que nous avons brièvement résumée[2], devaient au plus haut point intéresser et édifier les religieux de Witham, particulièrement les convers.

Quant au vaillant croisé qui avait aussi une place d'honneur dans les récits de notre Saint, nous pensons qu'il avait vu celui-ci lorsqu'il était encore religieux ou procureur à la Grande-Chartreuse. Nous abrégerons ici les pages que lui consacre l'ancien biographe.

C'était un gentilhomme de Maurienne, dont le nom n'est pas rapporté. Il abandonna généreusement sa maison, son épouse et ses enfants pour voler au secours de la Terre-Sainte. Là, après avoir fait un grand carnage des ennemis de la Croix, il fut pris et mené en captivité chez les fils de Mahomet. Au lieu de se décourager, il fortifia vivement les chrétiens emprisonnés avec lui, et les disposa à souffrir avec joie le martyre qui leur était destiné. La sentence capitale fut, en effet, prononcée par le despote musulman qui en confia l'exécution à son jeune fils. Celui-ci obéit, mais il fit épargner et délivrer le chevalier de Maurienne dont il avait remarqué l'air vénérable et la noble stature. Désolé d'être ainsi

[1] Voici la parole de saint Anthelme dans son énergie littérale que nous renonçons à traduire : « *Ego sane feminas indifferenter quaslibet aspicio, sed mox universas excorio.* » M. V. l. IV, c. XII.

[2] Voir plus haut, l. I, c. X.

privé de la couronne qu'il attendait, le croisé revint dans son pays où il profita bientôt d'une grave blessure, reçue par accident dans un exercice militaire, pour se retirer complètement du monde. Il prit l'habit des Cisterciens, et ne tarda pas à guérir. On lui permit d'aller visiter chaque été la Grande-Chartreuse qu'il regardait comme une haute école de perfection. Il y étudiait attentivement les mœurs des religieux pour en tirer son profit et celui de ses propres confrères. Tant qu'il était à la Grande-Chartreuse, il faisait l'éloge des Cisterciens ; mais de retour en son couvent, il ne parlait que des vertus des Chartreux. Il avait ainsi à cœur de porter d'un monastère à l'autre une sainte émulation que ses propres exemples entretenaient avec efficacité[1].

Telles étaient, entre beaucoup d'autres du même genre, les pieuses narrations de l'évêque de Lincoln.

Parmi ceux qui l'écoutaient se trouvait le bon frère Aynard dont le cœur restait toujours ardent sous les glaces d'une extrême vieillesse. Le souvenir de la Grande-Chartreuse et le désir de la revoir s'emparèrent fortement de lui. Voyant que sa présence n'était plus nécessaire à Witham, il sollicita instamment mais en vain la permission de retourner dans son cher désert. Un jour, pendant l'une des retraites de saint Hugues, il prend son bâton et se met en route pour cette terre promise qu'il veut absolument revoir. L'évêque est bientôt informé de ce départ. Il se hâte de se mettre à la poursuite du vieillard qu'il rejoint dans un bois voisin. « Que Dieu vous pardonne, lui dit-il, mon cher frère! Qu'avez-vous

[1] M. V. loc. cit.

résolu de faire? Vous partez sans votre élève, vous que je considère comme mon père. Vous me laissez tout seul dans ce pays étranger. Oh! je n'ignore pas vos bonnes intentions. Vous voulez passer vos derniers jours au milieu de nos saints ermites de Bourgogne. Très bien, mais j'ai le même désir et je vais vous suivre. » Puis il ôte de son doigt l'anneau pontifical et le remet à ses clercs en leur disant : « Allez en toute hâte porter cet anneau à nos seigneurs les chanoines de Lincoln. Dites-leur de se choisir un autre évêque, et de nous laisser jouir de la solitude. Trop longtemps déjà nous avons fait l'expérience des vaines agitations du siècle, et nous leur avons sacrifié cette vie sainte et paisible dont nous avions goûté les délices depuis notre enfance. Il faut en finir. »

Le frère Aynard est tout stupéfait et consterné d'un tel langage qui provoque les plaintes et les gémissements des clercs. Il se met à fondre en larmes, et se jette aux pieds de l'évêque pour le dissuader d'exécuter son projet. Avec beaucoup d'éloquence il lui démontre qu'il n'est pas permis à un pasteur d'abandonner ainsi ses brebis ; puis, voyant que ses discours sont inutiles et qu'il faut recourir à un moyen plus persuasif, il embrasse les genoux du pontife et lui dit : « Eh bien! non, tant qu'un peu de vie restera dans mes vieux membres, je ne permettrai jamais que vous délaissiez votre troupeau pour vous occuper seulement de votre salut. Mieux vaut pour moi mourir sur la terre étrangère que d'être l'auteur d'une telle calamité. Retournons donc à nos occupations ordinaires ; et gardons-nous de rechercher nos propres intérêts en négligeant ceux de Jésus-Christ. »

On le comprend, c'était la résolution que l'évêque avait voulu provoquer par son innocent stratagème. Il y eut donc un accord, en vertu duquel le frère Aynard s'engageait à ne pas quitter Witham, et Hugues à ne pas quitter Lincoln. Après quoi, tous deux se félicitant d'avoir remporté une grande victoire, rentrèrent gaiement au monastère.

C'est avec cette charmante délicatesse que notre Saint savait remettre dans la bonne voie les religieux tentés de s'en écarter. Grâce à lui, le frère Aynard n'eut pas à subir de nouveau des épreuves semblables à celles qui avaient suivi à la Grande-Chartreuse un premier accès de volonté propre. Après avoir rendu son nom populaire dans toute l'Angleterre, le vénérable centenaire put mourir en paix vers l'an 1204 dans l'Ordre qui a gardé le fidèle souvenir de ses longs services et de sa magnanime vertu [1].

On le voit, le temps que l'évêque de Lincoln passait à Witham n'était rien moins que perdu pour ses frères comme pour lui-même ; il n'était pas davantage perdu pour les intérêts de son diocèse et pour ceux de l'Église universelle dont il fut le vigilant défenseur sous la direction des Souverains Pontifes. Des censeurs peu épris de la vie contemplative en jugeaient tout autrement : ils reprochaient à notre prélat de trop prolonger ces vacances spirituelles, tandis qu'ils l'auraient facilement excusé d'en prendre d'autres beaucoup plus longues à la cour royale ou à d'autres résidences mondaines. Hugues ne s'inquié-

[1] M. V. l. IV, c. XIII — Annales Ord. Cartus. t. III, p. 303. D'après le biographe de saint Hugues, le frère Aynard n'avait pas moins de 130 ans lorsqu'il mourut. *Vicesimum sextum, ut dicitur, annorum transgressus lustrum.*

tait pas de leurs récriminations; il continuait à rafraîchir régulièrement son âme aux sources qui l'avaient abreuvée, il se ménageait avec soin des stations qui lui permettaient de reprendre sa route avec un nouveau courage. Les Saints les plus actifs n'eurent pas une méthode différente, et leurs exemples démontrent que les hommes apostoliques se forment surtout dans la retraite et dans la prière.

CHAPITRE XII.

PRÉPARATIFS DE LA TROISIÈME CROISADE. — MORT DU ROI HENRI II.

Prise de Jérusalem par Saladin. — Bulle de Grégoire VIII pour provoquer une nouvelle croisade. — Transformation subite du monde chrétien. — Les Chartreux et les croisades. — Trois monarques gagnés à la guerre sainte. — Lutte entre la France et l'Angleterre. — Mort de Henri II. — Ses témoignages de repentir. — Son testament. — Mort de Frédéric Barberousse. — Victoires de la foi au moyen âge.

Un an après le sacre de saint Hugues, le 29 septembre 1187, Jérusalem, qui était devenue depuis près d'un siècle la capitale d'un royaume chrétien, tomba de nouveau au pouvoir des Musulmans. A la nouvelle de ce désastre, le monde catholique fut tout entier plongé dans la consternation et l'épouvante. On entendit la grande voix du chef de l'Église s'élever au milieu du deuil universel pour pleurer le sort de la Ville-Sainte et pour provoquer sa délivrance.

Grégoire VIII, dans un langage digne de celui de ses prédécesseurs, disait au peuple chrétien : « A l'annonce du terrible jugement que la main divine vient d'exécuter sur Jérusalem, une telle horreur, une telle affliction s'est emparée de nous et de nos frères que, dans l'incertitude du parti à prendre, nous avons seulement pu répéter ces lamentations du Psalmiste : « O Dieu, les gentils sont entrés dans

ton héritage, ils ont souillé ton saint temple ; ils ont fait de Jérusalem une grange abandonnée ; les corps de tes Saints sont devenus la proie des bêtes féroces et des oiseaux du ciel. » C'est à l'occasion des dissensions intestines que la malice des hommes, excitée par le démon, avait fait naître en Terre-Sainte, que Saladin vint fondre sur elle avec une immense armée. Le roi et les évêques, les Templiers et les Hospitaliers, les barons et le peuple courent à sa rencontre, portant avec eux la Croix du Seigneur, cette Croix, qui, à cause de la Passion du Christ qui y fut attaché et qui y racheta le genre humain, était regardée comme le plus sûr rempart à opposer aux attaques des infidèles. Le combat s'engage : les nôtres sont vaincus, la sainte Croix tombe entre les mains de nos ennemis ; les évêques sont massacrés ; le roi est fait prisonnier, et ceux des chrétiens qui échappent à la mort ne peuvent, à l'exception d'un petit nombre, éviter l'esclavage. »

La Bulle pontificale, après avoir ainsi décrit le désastre, exhortait les chrétiens à le réparer. Il s'agissait d'empêcher « l'ennemi de s'emparer des restes du royaume chrétien de Jérusalem, et de marcher ensuite contre les autres nations catholiques. » Il fallait oublier toutes les divisions pour s'unir et « reconquérir cette Terre sur laquelle la Vérité s'est montrée pour notre salut et n'a pas dédaigné de souffrir pour nous le supplice de la Croix. » Le Souverain Pontife terminait en publiant les privilèges accordés à ceux qui prendraient part à la nouvelle croisade, spécialement l'indulgence plénière, et en recommandant aux soldats du Christ de ressembler « à des hommes qui font pénitence et non pas à des

mondains en quête d'une vaine gloire. » Un jeûne général était aussi ordonné pour apaiser la colère de Dieu et obtenir la délivrance de Jérusalem.

L'appel du Saint-Père fut entendu, et de tous les côtés commencèrent les préparatifs de la troisième croisade. On vit l'épiscopat seconder dignement son chef, et les prélats les plus éminents prendre la Croix pour donner l'exemple aux fidèles. L'évêque de Lincoln ne pouvait songer à quitter son diocèse si longtemps abandonné sans pasteur, mais il n'est pas douteux qu'il ne se soit associé de grand cœur au mouvement imprimé à toute la catholicité. A défaut de renseignements précis, son caractère si généreux et si énergique nous garantit son zèle à susciter autour de lui de nombreux croisés et à prêcher la pénitence à ceux qui restaient. N'était-ce pas un moyen providentiel d'arriver à cette transformation des âmes qui était le but de tous ses efforts, et l'un des grands résultats de la guerre sainte ?

Un historien rationaliste, plus porté à contester qu'à exagérer les avantages des croisades, décrit ainsi le spectacle donné par l'Église après la prise de Jérusalem : « Le monde chrétien fut un moment changé. En pleurant la perte du tombeau de Jésus-Christ, on se ressouvint des préceptes de l'Évangile, et les hommes devinrent tout à coup meilleurs. Le luxe fut banni des villes ; on oubliait les injures, on prodiguait les aumônes. Les chrétiens couchaient sur la cendre et se couvraient de cilice ; ils expiaient leur vie déréglée par le jeûne et les mortifications. Le clergé donna l'exemple[1]. »

[1] Michaud, Histoire des Croisades, t. II, l. VII, p. 313.

Hugues ne négligea rien pour que son diocèse bénéficiât largement de ce temps de conversion et de salut. S'il avait eu besoin d'autres stimulants que le désir de prouver son obéissance au Saint-Siège et l'amour du peuple confié à sa sollicitude, il n'aurait eu qu'à consulter les traditions de son Ordre, dont le saint fondateur fut le conseiller intime du B. Urbain II, le promoteur de la première croisade. De nos jours encore, les Chartreux continuent à redire chaque nuit pour la délivrance de la Terre-Sainte, le beau Psaume 78 que nous venons d'entendre citer par Grégoire VIII[1].

Ce zélé pontife mourut après un règne de moins de deux mois, mais son successeur Clément III continua son œuvre. Guillaume, archevêque de Tyr, fut spécialement chargé de prêcher la croisade, et il s'acquitta de cette mission avec le plus grand succès. A Gisors, sa parole ardente fit prendre la croix à Philippe-Auguste roi de France et à Henri II, roi d'Angleterre, qui se réconcilièrent alors sous l'empire d'une sainte émotion. A Mayence, en compagnie de l'illustre cardinal Henri de Clairvaux, il plaida avec tant d'éloquence la cause de Jérusalem, que l'empereur Frédéric Barberousse descendit de son trône pour recevoir des mains de l'apôtre le signe du salut.

Les trois grands monarques européens étaient

[1] D'après D. Le Couteulx, c'est à partir du Concile de Latran, en 1215, que furent établies dans l'Ordre des Chartreux les prières qui se récitent actuellement pour la Terre-Sainte. Mais il est à croire que des prières analogues étaient déjà en usage depuis la première croisade. Voir *Annales Ord. Cartus.*, t. III, p. 391.

donc gagnés à la guerre sainte, et ils avaient le désir sincère de la mener à bonne fin[1]. Il semblait que rien ne pourrait résister à leur élan. Le roi d'Angleterre, dans une lettre adressée aux chrétiens d'Orient[2] leur promettait un prompt secours, et répétait avec enthousiasme ces paroles du Prophète dont il annonçait l'accomplissement prochain : « Jérusalem, lève les yeux, regarde autour de toi; vois tous ceux qui se réunissent pour venir à toi (Is. XLIX, 18). » Mais le démon de la discorde interrompit bientôt ces préparatifs, et la guerre se ralluma entre la France et l'Angleterre.

Richard, le fils du roi Henri II, se ligua avec Philippe-Auguste contre son père, qui paraissait vouloir laisser la couronne à son autre fils, Jean Sans-Terre. Le vieux monarque fut accablé de malheurs, et réduit enfin à souscrire aux conditions de paix dictées par ses ennemis. Pour comble de désolation, il eut la douleur de voir le nom de son fils Jean, en tête de la liste des barons qui s'étaient unis contre lui. Son cœur se brisa. Il se rendit à Chinon où il tomba gravement malade, maudissant ses enfants révoltés. « Le septième jour, tout espoir de rétablissement s'évanouit, et, à sa demande, il fut porté dans l'église et reçut au pied de l'autel les dernières consolations de la religion. Au moment où il expira, les évêques et les barons se retirèrent, et le reste de son entourage dépouilla le corps et emporta tout ce

[1] Une dîme extraordinaire, connue sous le nom de *dîme saladine,* fut levée pour soutenir les frais de la croisade. On n'en exempta que les croisés avec les chartreux, les Ordres de Cîteaux et de Fontevrault, et les hospices des lépreux.

[2] Baronius, Annales Eccles., ad an. 1188.

qui avait de la valeur. Il fut enterré avec peu de pompe dans le chœur du couvent de Fontevrault, en présence de son fils Richard et d'un petit nombre de chevaliers et de prélats (6 juillet 1189)[1]. »

L'évêque de Lincoln ne paraît pas avoir été là, mais ses prières ne manquèrent point au royal défunt qui lui avait témoigné, à part quelques jours, une constante affection. Quel jugement porta-t-il sur cette mort accompagnée de si tristes circonstances? Nous pensons qu'il y reconnut le doigt de Dieu, mais sans désespérer du salut d'une âme à laquelle il avait cherché à faire tant de bien.

On ne peut le nier, et les contemporains en furent vivement frappés, il y eut sur les derniers jours de Henri II l'empreinte visible de la vengeance divine. Persécuté par ses fils, le vieux roi expiait la persécution qu'il avait infligée à saint Thomas Becket, son père dans l'ordre spirituel. C'était son grand crime, en effet, et sa mémoire est restée sous cette flétrissure dont nous nous garderions bien d'atténuer la gravité. Mais sans songer aucunement à une réhabilitation impossible, n'est-il pas juste de tenir compte des signes de repentir et de réparation donnés par Henri II? Depuis son pèlerinage de pénitence au tombeau du saint martyr de Cantorbéry, jusqu'à ses derniers moments sanctifiés par les sacrements de l'Église, il avait plus d'une fois, malgré ses nouveaux écarts, affirmé des sentiments dignes d'un prince chrétien. Sa résolution de partir pour la Terre-Sainte n'était pas sans mérite à son âge, et indiquait aussi le désir d'expier ses fautes.

[1] Lingard, Histoire d'Angleterre, t. I, c. xii, p. 509.

Il n'avait pas négligé lui-même pendant sa vie de se ménager auprès de Dieu de puissantes intercessions, par ses larges aumônes aux pauvres et aux communautés religieuses. Sept ans avant sa mort, alors qu'il avait pris notre Saint pour son conseiller intime, il avait rédigé son testament qui contient beaucoup de pieuses et princières largesses. «Il lègue vingt mille marcs d'argent à diviser en quatre parts égales pour le soutien des Templiers, des chevaliers Hospitaliers, des différentes Maisons religieuses de Palestine, et pour la défense de la Terre-Sainte. Il en donne cinq mille aux Maisons religieuses d'Angleterre, trois mille à celles de Normandie, et deux mille à celles d'Anjou. Pour dot à des femmes libres indigentes d'Angleterre, afin qu'elles puissent se marier conformément à leur rang, il laisse trois cents marcs d'or, deux cents pour le même objet à celles de Normandie, et cent à celles d'Anjou. Deux mille marcs d'argent devaient être partagés entre les religieuses de Fontevrault, où il voulait être enterré, et dix mille de plus étaient légués à différents monastères et couvents[1]. » L'Ordre des Chartreux recevait pour sa part deux mille marcs d'argent, sans compter une rente de cinquante marcs à prendre chaque année sur l'Échiquier royal[2].

Un historien du temps de Henri II dit en parlant de ce prince qu'il juge d'ailleurs avec assez d'impartialité : « Je pense que si sa mort fut misérable, c'est que Dieu voulait le punir sévèrement en cette vie afin de pouvoir exercer sa miséricorde envers

[1] Lingard, loc.cit. p. 510.
[2] Annales Ord. Cartus. t. II, p. 493, et t. III, p. 23.

lui dans l'autre monde[1]. » Il y a de sérieux motifs, comme nous venons de le voir, pour partager ce sentiment et pour n'être pas plus rigoureux à l'égard du roi Henri II qu'on ne l'est communément à l'égard de l'empereur Frédéric Barberousse, mort moins d'un an après le roi d'Angleterre. Le persécuteur du pape Alexandre III n'avait pas moins troublé l'Église que celui du saint archevêque de Cantorbéry : il répara son crime en partant pour la Terre-Sainte, mais il périt subitement avant d'y arriver, en se baignant dans les eaux d'une rivière d'Arménie, non sans avoir béni humblement la volonté de Dieu, qui ne lui permettait pas d'aller plus loin[2].

La foi survivait à cette époque dans le cœur des monarques les plus enivrés de leur puissance, et tôt ou tard elle leur parlait avec une force irrésistible de leurs devoirs méconnus. Il leur était plus facile de se rendre à ses sollicitations, lorsqu'ils avaient eu le bonheur de rencontrer sur leur route des Saints dont la seule apparition était la prédication la plus éloquente. Frédéric Barberousse eut ce privilège, lorsqu'il vit saint Pierre de Tarentaise; Henri II jouit plus longtemps de la même faveur lorsqu'il devint l'ami de saint Hugues de Lincoln. Ce titre fut assurément d'une grande valeur pour lui devant le tribunal de Dieu : il ne doit pas être ignoré ni négligé par le tribunal de l'histoire.

[1] Guillaume de Newburgh, Historia rerum anglicanarum, l. III, c. xvi.

[2] Guillaume de Newburgh fait sur la mort de Frédéric Barberousse à peu près les mêmes réflexions que sur celle de Henri II. Voir Historia rerum anglic. l. IV, c. xiii.

LIVRE TROISIÈME

SAINT HUGUES DE LINCOLN ET RICHARD CŒUR DE LION

1189-1199

CHAPITRE I.

RICHARD CŒUR DE LION.

Caractère du nouveau roi. — Son couronnement. — Hugues en retard au palais. — Prédication de la croisade par Baudoin de Canterbéry. — Acte de Richard en faveur des Chartreux. — Confession publique du roi. — Prise de S.-Jean d'Acre. — Exploits de Richard Cœur de Lion. — Sa captivité en Allemagne. — Il est mis en liberté. — Mort de ses deux grands persécuteurs.

Au commencement du nouveau règne, l'Église pouvait se demander si elle aurait un défenseur ou un persécuteur dans le successeur de Henri II. A des qualités très brillantes Richard joignait de redoutables défauts. Plein d'un courage que devaient affirmer les plus héroïques exploits, ami des lettres et de la poésie, ouvert dans l'occasion aux pensées et aux sentiments d'un chevalier et d'un roi chrétien,

généreux parfois jusqu'à la magnificence, capable de nobles retours et de salutaires émotions, il cédait trop facilement à l'impétuosité de son caractère et à la fougue des passions les plus violentes. On l'avait vu un jour tirer son épée pour en menacer un légat du Saint-Siège qui prenait contre lui le parti de son père. On savait aussi qu'il ne reculerait guère devant les mesures oppressives pour se procurer les ressources nécessaires à ses belliqueuses entreprises. Il y avait donc plus d'une crainte mêlée aux espérances que firent naître les premiers actes du nouveau roi et la solennité de son couronnement.

Richard se fit d'abord absoudre publiquement du crime qu'il avait commis en portant les armes contre son père, et il se fit précéder en Angleterre par sa mère, la reine Éléonore, qui reçut le pouvoir d'élargir les prisonniers détenus injustement, et de pardonner les délits contre le trône. Le 3 septembre 1189, il reçut à Westminster la couronne royale des mains de Baudoin, archevêque de Cantorbéry, en présence des évêques et des barons d'Angleterre. Il prêta alors le triple serment de travailler de toutes ses forces à procurer la paix à l'Église et au peuple chrétien, d'interdire à tous les attentats contre la propriété d'autrui, et d'unir dans ses jugements la miséricorde à l'équité. Avant de lui donner la couronne, le primat l'adjura solennellement de ne pas prendre la dignité royale s'il ne voulait pas tenir cet engagement sacré. Ce n'était donc pas une vaine formalité, mais un acte capital qui enseignait et imposait au monarque les principales obligations de sa charge, telles que les entendait l'Église, gardienne et vengeresse du droit chrétien. Au nombre des

évêques, témoins de ce serment et appelés par leurs fonctions à en réclamer au besoin le fidèle accomplissement, se trouvait notre Saint qui pressentait sans doute les nouvelles luttes de l'avenir et qui se promettait de suivre toujours la politique exprimée dans cette maxime de l'Évangile : « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. »

Le lendemain du sacre royal, les évêques et les barons d'Angleterre se réunirent dès le matin pour prêter hommage à leur souverain. Un prélat se fit longtemps attendre au milieu de l'empressement général ; c'était l'évêque de Lincoln. On s'informa de la cause de ce retard. L'homme de Dieu avait d'abord voulu célébrer la sainte Messe avec sa lenteur et sa gravité ordinaires, puis il s'était mis en route pour le palais. Mais avant d'y arriver, il rencontra dans la rue un cadavre abandonné sans sépulture au milieu du trouble occasionné par une émeute sanglante qui avait éclaté la veille contre les Juifs. Aussitôt selon son habitude, l'évêque de Lincoln laissa tout pour satisfaire sa charité envers les morts. Il prit des informations pour savoir si le défunt était catholique, et dès qu'on le lui eut affirmé, il fit acheter une pièce d'étoffe pour ensevelir le corps qui fut ensuite transporté avec l'aide de l'évêque lui-même et des clercs de sa suite. Après avoir achevé l'enterrement avec toute la solennité possible, Hugues se rendit enfin à la cour et arriva encore assez tôt pour être reçu par le roi avec les autres prélats[1].

On ne dit pas que Richard, en apprenant cet in-

[1] GIRALD, *Vita S. Hugonis,* I, c. VIII. — *Vita Metrica,* v. 1006-1015.

cident, ait témoigné son mécontentement d'une telle conduite. Il put du moins en conclure que le saint évêque, tout en lui conservant la fidélité requise, ferait toujours passer en première ligne le service de Dieu et des âmes. A ce moment, d'ailleurs, la pensée de la croisade élevait le cœur du monarque et le rendait digne de comprendre les inspirations de la foi. Partir pour la guerre sainte dès le commencement d'un règne qui pouvait avoir besoin d'être mieux affermi, partir avec la perspective de ne jamais revenir ou de trouver le trône occupé par un rival, c'était bien un grand et noble dévouement, que l'amour des aventures ne saurait expliquer.

Richard resta quatre mois seulement en Angleterre avant de se rendre en Normandie afin de concerter son départ avec le roi de France. Pour susciter une nombreuse armée de croisés, il eut un puissant auxiliaire dans un ami de notre Saint. L'archevêque de Cantorbéry prêcha la guerre sacrée avec une éloquence apostolique d'abord devant les grands du royaume assemblés près de Northampton, puis dans les provinces et spécialement dans le pays de Galles, où éclata surtout le plus généreux enthousiasme. La foi de ces populations rustiques était si vive que les villages se dépeuplaient pour entourer la bannière de la Croix et que les femmes cachaient les vêtements de leurs maris et de leurs fils pour les empêcher de suivre le mouvement universel. Des miracles même signalèrent et récompensèrent l'apostolat de Baudoin. Une vieille femme, aveugle depuis trois ans, envoya son fils pour obtenir un morceau de la robe de l'archevêque. Comme il ne pouvait percer la foule, le jeune homme s'avisa d'apporter à sa mère

une motte de terre sur laquelle le pied du primat avait laissé son empreinte. Placé sur les yeux de l'aveugle, la motte suffit pour lui rendre la vue[1]. Une belle fin couronna les travaux de Baudoin. Il précéda en Terre-Sainte le roi Richard, et après s'être distingué par un courage héroïque devant les murs de Saint-Jean-d'Acre, il mourut bientôt victime de son dévouement sous l'étendard de le Croix qu'il avait si vaillamment déployé.

Nous n'avons pas à raconter comment le monarque anglais prolongea ses préparatifs jusqu'au mois de juillet 1190, et s'arrêta ensuite assez longtemps en Sicile où il eut de sanglants démêlés avec le roi Tancrède. Mais nous devons mentionner deux faits qui honorent sa mémoire. Le premier est la confirmation qu'il fit de la dotation annuelle accordée par son père aux Chartreux[2]. Cet acte daté de Rouen (18 Mars 1190), montre que Richard, au milieu de ses préoccupations belliqueuses et de ses efforts pour se munir des subsides les plus abondants, appréciait assez le pouvoir de la prière des religieux et désirait attirer sur son entreprise les bénédictions du Ciel. On peut croire aussi que le roi agit alors en considération de notre Saint, sinon à sa demande.

Le second fait dont nous voulons parler est la confession publique de Richard en Sicile. Un jour la grâce divine pénétra le cœur du royal guerrier et

[1] Ces détails sont tirés d'une très curieuse Relation de la prédication de Baudoin, écrite par Girald de Cambrie, et intitulée *Itinerarium Kambriæ* (P. l. I, c. xi). On en trouve le résumé dans l'Histoire des Croisades, par M. Michaud, t. II, Pièces Justificatives, n° 16.

[2] Annales Ord. Cartus. t. III, p. 93. — Voir l'Appendice.

lui fit apercevoir l'énormité des fautes de sa vie passée. Par ordre du monarque, les évêques de ses États qui étaient avec lui à Messine, furent invités à se réunir dans une chapelle. Richard se présenta humblement devant eux, et se prosterna à leurs pieds pour s'accuser de tous ses déréglements. Les prélats lui imposèrent une pénitence, et il donna ensuite les signes d'une vraie conversion [1]. Cette scène inspira peut-être plus tard à l'évêque de Lincoln la pensée de sonder hardiment la conscience du roi dans l'entrevue mémorable que nous aurons à retracer. En tout cas elle est glorieuse pour l'illustre pénitent qui ne craignait pas de préluder à ses exploits par cette victoire remportée sur son orgueil et sur ses passions. Si la conversion de Richard ne fut pas sans rechutes, on ne doit pas en contester la sincérité ni la générosité.

Au mois de juin 1191, après avoir conquis en passant l'île de Chypre, le roi d'Angleterre rejoignit enfin devant Saint-Jean-d'Acre le roi de France qui l'avait devancé, mais qui l'attendait pour tenter les derniers assauts contre la ville depuis si longtemps assiégée. Les deux monarques et les deux armées rivalisèrent noblement de courage et de constance jusqu'à la prise de la cité qui résistait depuis près de trois ans, avec l'aide des troupes de Saladin, contre les innombrables défenseurs de la Croix venus successivement des diverses contrées de l'Europe. Plus de cent combats et neuf grandes batailles avaient précédé la capitulation de Saint-Jean-d'Acre, après laquelle la conquête de Jérusalem aurait été

[1] Roger de Hoveden. — Baronius, Annal. ad an. 1190.

facile sans les nouvelles discordes des princes confédérés. Philippe-Auguste, ne pouvant s'entendre avec Richard, quitta prématurément la Palestine pour retourner en France.

Le roi d'Angleterre, devenu le général en chef de la croisade, resta encore plus d'un an en Terre-Sainte, multipliant ses beaux faits d'armes, prodiguant sa personne au point de mériter plus que jamais le surnom de Cœur de Lion, recueilli par la postérité. Après avoir écrasé l'armée de Saladin à la bataille d'Arsur, (7 septembre 1191), il pouvait écrire à l'abbé de Clairvaux « que depuis quarante ans le Soudan n'avait pas subi un pareil désastre et se trouvait réduit à ne plus attaquer en face les chrétiens mais à se cacher pour les faire tomber dans ses pièges[1] ». Plus tard, à la nouvelle de l'entrée des musulmans à Jaffa, Richard accourt avec sept galères, se jette à l'eau, et force les infidèles à sortir de la ville pour lutter contre sa petite armée. Il se précipite au milieu de la mêlée avec une telle ardeur qu'un frère de Saladin, témoin de ce spectacle, lui témoigne son admiration en lui envoyant, pendant l'action même, un présent de deux chevaux arabes. Peu de jours après, avec une faible troupe de braves, il attaque sept mille cavaliers musulmans, s'élance droit à leur chef qu'il abat d'un coup de sabre en présence de ses soldats saisis de terreur.

C'est au prix de semblables exploits que Richard Cœur de Lion s'est acquis la plus illustre renommée non seulement parmi les chrétiens, mais aussi parmi les fils de Mahomet. Un demi-siècle après sa mort,

[1] Baronius, Annal. ad. an. 1191, n. 17-18.

son nom était encore répété chez les musulmans comme un nom terrible entre tous : les mères le redisaient à leurs enfants quand elles voulaient les effrayer, et les cavaliers se prenaient à crier à leurs chevaux effarouchés : en présence de quelque obstacle : « Est-ce donc le roi Richard ? »

Malgré tant de gloire, la troisième croisade n'eut pas le résultat surtout désiré. Jérusalem resta au pouvoir de Saladin, qui accorda seulement aux croisés, avec une trêve de trois ans, le libre accès du Saint-Sépulcre. Il serait injuste d'attribuer uniquement à Richard ce regrettable insuccès, mais il faut le reconnaître, le monarque anglais savait mieux vaincre que profiter de la victoire ; il était meilleur chevalier que général, et par son caractère emporté il s'attira l'inimitié de ses principaux alliés. Mais l'un de ses adversaires se chargea de couvrir ses torts en commettant sur sa personne un attentat dont toute l'Europe fut consternée comme d'une flétrissure infligée au nom chrétien.

Le roi d'Angleterre partit de Saint-Jean-d'Acre le 9 octobre 1192, en jetant à la Palestine ce dernier adieu : « Terre sacrée, je te recommande aux soins du Tout-Puissant : puisse-t-il m'accorder assez de vie pour revenir t'arracher au joug des infidèles ! » Il eut le malheur d'être surpris par une tempête et d'échouer sur la côte d'Istrie, entre Aquilée et Venise. Peu de temps après, il devenait le prisonnier de Léopold, duc d'Autriche, qui l'avait accompagné à la croisade et qui lui reprochait avec un profond ressentiment de lui avoir fait outrage. Le prince allemand oublia, pour satisfaire sa vengeance, le respect dû à la dignité royale et à l'héroïsme du plus

vaillant des croisés. Il poussa la bassesse jusqu'à vendre son captif pour soixante mille livres à l'empereur Henri VI qui le fit garder étroitement dans les fers, comme un malfaiteur.

Richard supporta noblement cette grande infortune. Il resta roi dans ses chaînes, et lorsqu'il fut traduit devant la diète de Haguenau, il se défendit avec une si virile et si touchante éloquence que l'empereur lui-même fut ému, ordonna de briser ses fers et consentit à négocier pour sa rançon.

L'Angleterre n'avait pas tardé à manifester son attachement à son souverain malheureux. On lui renouvela le serment d'allégeance ; l'épiscopat se réunit à Oxford et lui envoya des députés pour le consoler et l'assister. La reine Éléonore demanda et obtint du Pape Célestin III une sentence d'excommunication et d'interdit contre le duc d'Autriche. L'empereur fut aussi menacé d'une semblable peine s'il ne délivrait son prisonnier.

Il ne fallut pas moins que tous ces efforts pour arriver à la délivrance définitive de Richard. La rançon exigée fut de cent mille marcs, et comme l'Angleterre ne put suffire immédiatement à tout cet énorme impôt, des ôtages durent garantir l'acquittement intégral. Le roi, qui avait perdu sa liberté depuis plus d'un an, la recouvra enfin à la joie de tous les cœurs généreux qui s'indignaient de cette inique captivité[1], et aux applaudissements de son royaume qu'il revit le 13 mars 1194, entouré non seu-

[1] Pierre de Blois s'était fait l'éloquent interprète de cette affliction dans des lettres et dans un poème qu'on peut voir dans ses Œuvres et dans les Annales de Baronius, ad. an. 1192.

lement de l'éclat de ses exploits, mais encore de l'auréole d'un malheur pleuré par la chrétienté unie au Souverain Pontife.

A la fin de l'année suivante, le duc d'Autriche eut le pied écrasé par son cheval et mourut des suites de cet accident, qui fut la manifestation de la vengeance divine. Léopold n'obtint l'absolution de l'excommunication pontificale qu'après avoir ordonné la mise en liberté des ôtages de Richard et la restitution de l'inique rançon qu'il avait extorquée de son illustre captif. L'empereur d'Allemagne reconnut aussi plus tard son injustice à son lit de mort, et ordonna une semblable restitution. Ainsi, sous l'influence de l'autorité pontificale, le droit méconnu voyait ses revendications aboutir à des actes parfois tardifs mais solennels de réparation, qui soulageaient la conscience publique et servaient de leçons à toutes les têtes couronnées.

CHAPITRE II.

TROUBLES D'ANGLETERRE.

Émeutes contre les Juifs. — Elles commencent à Londres. — L'Eglise protège la vie des Juifs. — Doctrine de saint Bernard. — Troubles de Stamford et de Lincoln. — L'évêque tient tête aux émeutiers dans sa cathédrale. — Sa vie est menacée dans le Holland. — Il fait cesser à Northampton le culte d'un faux martyr. — Querelle de Jean sans Terre et du chancelier Guillaume de Longchamp. — Lettre de celui-ci à l'évêque de Lincoln. — Efforts du Pape Célestin III pour pacifier l'Angleterre. — Fin des troubles à l'arrivée de Richard.

Depuis le départ de Richard pour la Normandie et ensuite pour la Terre-Sainte, jusqu'à la fin de sa captivité, divers troubles agitèrent le royaume britannique et donnèrent à l'évêque de Lincoln l'occasion de manifester la trempe de son caractère, inaccessible à la peur comme au vain désir de la popularité. Les plus sanglants de ces troubles furent ceux qui éclatèrent contre les Juifs, très nombreux en Angleterre et très antipathiques non seulement à cause du déicide de leurs ancêtres, mais encore à cause de leurs usures et de leur sourde hostilité contre les chrétiens.

Ces émeutes avaient commencé à Londres quelques heures après le couronnement de Richard, qui avait défendu aux Juifs de paraître en sa présence pendant cette journée. La foule aperçut quelques-uns d'entre eux qui violaient cette interdiction et

s'introduisaient dans le palais. Elle les expulsa, les poursuivit et les égorgea sans pitié. Le bruit se répandit que le roi autorisait ces meurtres. Ce fut le signal d'un massacre qui ensanglanta les rues de Londres, et qui ne put être arrêté par les officiers du monarque. On mit aussi le feu aux maisons des Juifs, et le soulèvement ne s'apaisa que le lendemain matin. Richard se hâta de publier une proclamation dans laquelle il prenait les proscrits sous sa protection et défendait toute violence contre leurs personnes ou leurs propriétés. Mais, après son départ, et à l'approche de la croisade, d'autres émeutes semblables eurent lieu dans les provinces. Rien ne fut plus regrettable que de voir un certain nombre de soldats de la Croix compromis dans ces scènes de sauvagerie. Tel n'était pas le mot d'ordre qu'ils avaient reçu.

Loin d'approuver ou de tolérer les explosions de la haine populaire, l'Église, par la voix de ses chefs et de ses plus illustres représentants, avait toujours protégé la vie des Juifs. Elle prenait contre leur influence de sages précautions, et les écartait autant que possible des charges publiques, mais, tout en s'efforçant de les empêcher de nuire à ses enfants, elle réprouvait hautement les attentats commis contre eux. Les fils d'Israël eux-mêmes ont loué cette noble conduite et ont parfois manifesté leur reconnaissance envers les Pontifes romains et les membres du clergé catholique.

Déjà au début des deux premières croisades, l'Église avait réprouvé les excès d'une foule aveugle qui, sur la voix de quelques meneurs furibonds, se ruait contre les Juifs. « Quoi donc! s'écriait saint Bernard en réponse à l'un de ces meneurs, l'Église

ne triomphe-t-elle pas plus heureusement des Juifs par la persuasion et par la force de la vérité que par le tranchant du glaive? Est-ce en vain qu'elle demande, par une prière incessante, que le Seigneur notre Dieu délivre cette nation perfide du voile qui lui couvre les yeux et lui cache la lumière? La prière de l'Église n'aurait point de sens, si elle désespérait de ramener à la foi ceux qui sont maintenant incrédules. Elle prie, parce qu'elle connaît les vues miséricordieuses de Celui qui rend le bien pour le mal, l'amour pour la haine. Que dit l'Écriture? « Ne les tuez pas (Ps. LVIII). Et encore : Quand la plénitude des nations sera entrée, tout Israël se convertira... car il est écrit : De Sion viendra Celui qui les sauvera et effacera l'impiété de Jacob. Et encore : Quand le Seigneur rétablira Jérusalem, il rassemblera les enfants dispersés d'Israël. »

La lettre dans laquelle le grand abbé de Clairvaux exprimait ainsi la vraie pensée de l'Église à l'égard des Juifs, était adressée à l'archevêque de Mayence, Henri, qui s'était signalé par sa courageuse résistance aux meurtriers du peuple israélite. Il avait généreusement ouvert sa maison aux proscrits et déployé tous ses efforts pour les arracher à la mort[1].

De nouveaux troubles du même genre appelaient de nouveaux et semblables dévouements. L'évêque de Lincoln savait quel était son devoir en ces circonstances et nulle considération n'aurait pu l'empêcher de l'accomplir.

Ce fut à Stamford, le 5 mars 1190, que son dio-

[1] Histoire de saint Bernard, par le P. Ratisbonne, 5e Ep. c. III — S. Bernard. Epistol. 365.

cèse commença à être ensanglanté par la guerre aux Juifs. Une foire avait attiré dans ce lieu un grand concours de peuple. Les conjurés, venus de diverses provinces, profitèrent du tumulte pour tomber sur les Israélites dont un certain nombre furent tués, et dont les maisons furent livrées au pillage. A cette nouvelle, la ville de Lincoln s'agita vivement, et il s'y forma un complot pour suivre l'exemple donné à Stamford. Les émeutiers se rassemblèrent et se livrèrent à leur fureur. Il y eut cependant peu de mal. Les Juifs, qui se tenaient sur leurs gardes, se retirèrent à temps dans le château royal avec leurs trésors. Tout porte à croire que l'évêque de Lincoln eut le principal mérite de l'apaisement rapide de cette émeute qui aurait pu se poursuivre, comme à York quelque temps après, par le siège de la citadelle et par la plus horrible des tragédies[1].

Nous pensons qu'il faut rapporter à ce fait le récit suivant du chapelain de notre Saint : « Parlons de son courage en face des rébellions à comprimer, de l'intrépidité avec laquelle il se jetait sans défense au milieu des rassemblements armés. A Lincoln, d'abord, dans la cathédrale de cette ville, puis dans le Holland, et enfin à Northampton, il se tint debout tête nue entre les épées que brandissaient des mains furieuses. Ce n'est pas assez dire. Non seulement il se tint debout, mais il s'élança de côté et d'autre, brandissant à son tour le glaive de l'Esprit avec une aisance parfaite, menaçant les conspirateurs frémis-

[1] Voir *Willielmi* Newbrig. Hist. rerum anglic. l. IV, c. VIII, IX, X. Cet auteur contemporain parle en ces termes de l'émeute de Lincoln : *Conglobati in cohabitantes Judæos motu subito exarserunt, etc.*

sants et furieux, livrant les obstinés à Satan *pour le châtiment de la chair, afin que l'esprit soit délivré au jour du Seigneur* (I Cor. v, 5). Son courage fut d'autant plus admirable qu'autour de lui des hommes pleins de force succombaient à la frayeur. En présence d'un tel danger, ceux qui l'accompagnaient, étaient loin de partager son inébranlable confiance. Il ne leur suffisait pas de se réfugier vers les autels; ils tremblaient même lorsqu'ils s'étaient cachés sous les tables des autels. Pendant ce temps, Hugues restait seul, et continuait à frapper de sa parole les forcenés qui tiraient le glaive contre sa tête. Grâce à cette magnanimité, à la protection des saints anges, et à l'armure divine dont il était couvert, il triompha de la révolte... Au péril de sa vie, ce bon pasteur ne souffrit pas que son troupeau s'égarât sans être rappelé à la vérité[1]. »

On se demande pour quel motif la cathédrale de Lincoln devint le théâtre de l'émeute. Il est possible que les Juifs y aient déposé, comme dans l'asile le plus sûr, les titres de leurs créances. C'est ce qu'ils firent dans la cathédrale d'York dont les gardiens furent ensuite contraints par la foule à livrer ces pièces et à les laisser brûler au milieu même de l'église[2]. Une semblable tentative expliquerait suffisamment l'intervention et l'attitude de notre saint évêque.

Dans le Holland, district du comté de Lincoln, ce furent des hommes d'armes qui troublèrent la paix. Là un valeureux défenseur accompagnait Hugues. C'était son cousin, Guillaume d'Avalon, chevalier

[1] M. V. l. IV, c. IV.
[2] Newbrig, l. IV, c. x.

plein de courage, qui, voyant un furieux prêt à frapper l'évêque, se jeta sur lui et lui arracha l'épée des mains. Il fallut que Hugues intercédât pour ce meurtrier et contînt le courroux de son généreux parent. Il aurait eu horreur de voir le sang répandu pour sauvegarder sa vie, et il lui suffisait de se servir du glaive spirituel qu'il estimait au-dessus de toutes les armes les plus terribles. Dans ces occasions, lorsque ses ennemis en venaient aux menaces, il leur disait parfois avec une force invincible : « Pourquoi vous confiez-vous en vos armes pour résister à la main du Tout-Puissant? Tout indigne et infirme que nous soyons, nous avons reçu de Dieu des armes auxquelles les vôtres ne peuvent être comparées. Vos traits ne pénètrent pas notre cuirasse : notre casque ne redoute pas vos épées. Mais nulle armure ne résiste à nos coups. Vous pouvez tuer le corps, jamais vous n'atteindrez l'âme. Notre glaive, au contraire, est assez puissant pour transpercer les corps, et infliger aux âmes elles-mêmes une mort éternelle. »

L'émeute de Northampton, qui suivit à quelque distance celles de Lincoln et du Holland, se rattache aux troubles fomentés contre les Juifs. Nous avons sur son origine des renseignements tout à fait précis et certains.

A la suite du soulèvement de Stamford, l'un des meurtriers, nommé Jean, qui s'était fait un riche butin au pillage des maisons juives, se retira à Northampton avec son trésor. C'était un jeune homme d'une grande audace, mais d'une médiocre prudence. Il confia une part de son argent à un homme qui le tua secrètement, pour posséder son avoir, et qui jeta son corps en dehors de la ville pendant la nuit.

On retrouva ce cadavre et on le reconnut, sans découvrir l'assassin qui prit la fuite. L'imagination populaire se mit alors à travailler sur ce fait. Le mort passa bientôt pour un martyr de la haine des Juifs[1], et son tombeau devint un lieu de pèlerinage, fréquenté par beaucoup de dupes. On racontait de faux prodiges, et les présents affluaient sur le sépulcre de celui qui n'était rien autre qu'un mauvais larron, châtié par un de ses complices. Les habitants de la cité pouvaient trouver leur bénéfice à ce culte nouveau : ils ne prêtaient guère l'oreille aux objections et aux satires de quelques censeurs bien avisés. Mais l'affaire fut enfin portée au tribunal de l'évêque de Lincoln. Sa décision ne se fit pas attendre, et il se rendit lui-même à Northampton pour mettre un terme au scandale. Là il rencontra la plus vive résistance de la part des bourgeois irrités. Ce fut une occasion nouvelle de montrer son intrépide courage. Il alla droit au tombeau du faux martyr, profana publiquement les nombreux témoignages de vénération qui le décoraient, et défendit sous peine d'excommunication de continuer à rendre un culte à un homme qui en était entièrement indigne. Sa parole fut

[1] Martyris illi meritum et gloriam simplices tribuerunt. — Newbrig, l. IV, c. VIII. — On ne dit pas expressément que le peuple ait attribué ce crime aux Juifs, mais il est facile de s'en convaincre en parcourant l'ensemble du récit. L'erreur commise en cette circonstance avait pour point de départ d'autres faits mieux prouvés. Parmi les martyrs des Juifs, le XII[e] siècle en compta plusieurs dont les historiens contemporains ont raconté les supplices et les miracles. Contentons-nous de nommer ici deux illustres victimes âgées de douze ans : saint Guillaume de Norwick, en Angleterre, sous le règne du roi Étienne, et saint Richard de Pontoise, en France, enterré à Paris.

écoutée ; la superstition disparut au grand soulagement des cœurs honnêtes et aussi à la grande satisfaction des Juifs qui n'auraient peut-être pas tardé à porter la peine du crime qu'on leur imputait[1]. Ce fut, sans doute, au souvenir de cet acte et des précédents, que les enfants d'Israël, comme nous le verrons plus tard, manifestèrent une profonde douleur aux funérailles de notre Saint. Le désir de leur plaire ou d'excuser leurs vrais méfaits n'était assurément pour rien dans la conduite si noble de l'évêque de Lincoln, qui obéit seulement à la voix de sa conscience en réprimant les excès populaires et en suivant la tradition de l'Église, toujours empressée à protéger la vie des Juifs non moins qu'à prévenir leurs diverses agressions.

Des troubles d'un autre genre le mirent moins en péril, mais lui causèrent de plus grandes anxiétés. Au lieu de voir sa route nettement tracée, il eut à

[1] Newbrig. loco cit. — L'auteur de la *Magna Vita* dit aussi quelques mots du faux martyr (l. V, c. XVII), et comme il relie cet épisode aux évènements de Lincoln et du Holland, (l. IV, c. IV) on est amené à penser qu'il a voulu parler de trois scènes de la proscription des Juifs. La comparaison de son récit avec celui de Guillaume de Newburg confirme cette opinion. Pourquoi le biographe de saint Hugues garde-t-il le silence sur les origines des émeutes qu'il rapporte? Il dit que c'est pour éviter des longueurs ; c'est peut-être aussi pour ne pas aborder la question brûlante des Juifs, et pour n'être tenté ni de pallier le crime des meurtriers, ni de faire l'apologie des victimes. Nous croyons qu'il est possible, en suivant l'exemple des principaux historiens du temps qui ont traité la question, de ne tomber ni dans l'un ni dans l'autre de ces excès. L'auteur de la *Magna Vita* ne craint pas d'ailleurs de rappeler les hommages rendus par les Juifs à son héros défunt, hommages qui supposent une reconnaissance solidement fondée (M. V. l. V, 20).

se frayer une issue à travers les intrigues de la politique et il traversa ces heures si pénibles où il est bien plus difficile de connaître que d'accomplir son devoir.

Peu de temps après avoir servi de refuge aux Juifs, le château-fort de Lincoln fut assiégé par les troupes de Guillaume de Longchamp, évêque d'Ély, chancelier du royaume, que Richard avait investi des plus amples pouvoirs pour administrer l'Angleterre pendant la croisade. Le gouverneur de la forteresse, Gérard de Cauville avait refusé d'en rendre les clefs au chancelier et s'était mis sous la protection de Jean sans Terre, frère du roi. Ce fut le signal d'une rupture définitive entre les deux personnages qui se trouvaient alors au faîte des honneurs. Rien de plus obscur que leurs démêlés. De la lecture des divers historiens qui en ont parlé, il est impossible de tirer un jugement certain sur la conduite du chancelier. S'il eut pour adversaires des évêques et des barons d'Angleterre, il ne manqua pas d'illustres défenseurs. Pierre de Blois prit chaudement son parti, et lorsque sa cause fut portée à Rome, elle trouva le plus favorable accueil auprès du Pape Célestin III, qui avait revêtu Guillaume de Longchamp de la dignité de légat du Saint-Siège. Malgré tous ses titres, le chancelier fut forcé de s'exiler, à la suite d'une assemblée où Jean sans Terre avait réuni les grands du royaume. L'évêque de Lincoln se trouva dans cette assemblée, mais il y joua un rôle si digne, il y montra tant d'impartialité que le chancelier ne cessa pas de lui témoigner une grande confiance. On en eut la preuve lorsque le Pape Célestin III (2 décembre 1191) écrivit une Lettre aux évêques

d'Angleterre pour leur ordonner de prononcer l'excommunication contre les persécuteurs de son légat. Celui-ci s'adressa à notre saint évêque pour assurer l'exécution prudente des intentions du Souverain Pontife.

Dans sa lettre Guillaume de Longchamp loue hautement la constance de l'évêque de Lincoln, et il recommande avec une pleine confiance à sa sagesse « le soin des intérêts de l'Église de Dieu, et du seigneur Roi. » Il ne doute pas que « Sa Charité ne se dévoue avec un courage épiscopal à l'accomplissement des préceptes du Saint-Siège et de son représentant[1]. »

Le chancelier écrivit aussi à d'autres évêques pour atteindre le même résultat, mais les circonstances ne permirent pas de suivre ses instructions. La conduite pleine de modération et de discrétion que sut tenir Hugues pendant cette crise, fut loin de lui attirer la disgrâce de Rome qui ne tarda pas, au contraire, à lui manifester une nouvelle confiance, comme nous le dirons plus loin.

Le Souverain Pontife avait un dessein que notre saint évêque était digne de comprendre : il voulait raffermir la paix au sein des nations chrétiennes pour tourner tous leurs efforts contre l'islamisme. Lorsqu'il eut appris que le roi Richard était parti de

[1] « Quanto de dilectione vestra pleniorem fiduciam tenemus majoremque constantiam in vobis invenimus, tanto confidentius discretioni vestræ Ecclesiæ Dei negotia et domini Regis et nostra committimus exequenda, confidentes in Domino de vobis quod præceptis Apostolicis et nostris vestra Charitas pontificaliter respondebit. » — Annales Ord. Cartus. t. III, p. 101.

la Terre-Sainte, il écrivit aux évêques d'Angleterre une lettre pressante pour leur recommander de prêcher la concorde et de diriger vers l'Orient cette ardeur belliqueuse si funeste à la tranquillité de l'Église et de l'État, ou si mal à propos gaspillée dans les tournois[1]. Il était beau d'arracher ainsi les esprits aux mesquines préoccupations des partis pour les élever vers le but le plus noble et le plus propre à unir tous les chrétiens.

Une autre diversion se produisit en Angleterre à la nouvelle de la captivité du roi. Pendant que Jean sans Terre levait le masque et n'avait pas honte de solliciter l'appui de Philippe-Auguste pour usurper le trône de son frère, ceux qui s'étaient auparavant ralliés à sa cause comme à celle du bien public l'abandonnèrent et lui opposèrent une efficace résistance jusqu'au jour où Richard enfin délivré mit un terme à ces divers troubles, mais non pas aux épreuves de notre saint évêque.

[1] Baronius, Annales, ad an. 1192. — Célestin III écrivit encore plus tard sur le même sujet aux évêques d'Angleterre. — Ibid., ad an. 1195.

CHAPITRE III.

PREMIERS CONFLITS ENTRE L'ÉVÊQUE ET LE ROI.

Le roi cherche de l'argent. — Affaire du manteau royal. — Hugues veut délivrer son Église de cette servitude. — Il obtient la charte désirée, moyennant une somme considérable. — Le clergé de Lincoln s'offre spontanément à contribuer au payement de cette somme. — Affaire de l'abbaye d'Eynsham. — Hugues défend son droit de patronage. — Long procès. — Sentence favorable des juges royaux. — Élection et bénédiction du nouvel abbé.

Trouver de l'argent pour achever de payer sa rançon et pour faire la guerre à Philippe-Auguste, tel fut le principal souci du roi Richard dès son retour en Angleterre. Il n'ignorait pas que son royaume avait déjà beaucoup souffert des énormes contributions levées soit avant la croisade soit pendant sa captivité. Mais il comptait sur la popularité que lui avaient acquise sa valeur et son infortune. De nouvelles mesures fiscales furent inventées pour battre monnaie, sans reculer même devant la crainte de compromettre l'honneur royal. Ainsi on annula simplement toutes les ventes de domaines ou de charges qui avaient précédé la croisade, sous prétexte que les acheteurs s'étaient indemnisés eux-mêmes en percevant les revenus de leurs acquisitions. Il est vrai que le monarque offrait de rembourser plus complètement ceux qui auraient à se plaindre de cette expropriation. Mais personne n'eut l'audace de pré-

senter une requête à ce sujet. Autour du roi, des courtisans s'ingéniaient non pas à l'arrêter dans cette voie funeste, mais à lui suggérer de nouveaux expédients pour remplir ses coffres. Ils furent heureux de découvrir le moyen de dépouiller l'évêque de Lincoln qu'ils savaient inaccessible à toute concession contraire à la conscience.

On se souvint donc tout à coup d'un usage depuis longtemps oublié, mais pratiqué pendant un certain temps par trois des prédécesseurs de notre saint évêque [1]. Ces prélats peu prévoyants offrirent plus ou moins souvent à leur souverain un présent qui finit par être regardé comme un tribut annuel. C'était un magnifique manteau du prix de cent marcs d'argent [2], fourré de marte zibeline et moucheté de blanc.

Hugues fut accusé de n'avoir pas payé ce tribut, et regardé non seulement comme débiteur de la somme ainsi retenue, mais encore comme responsable de tous les arrérages, c'est-à-dire de toutes les redevances omises au moins depuis l'intronisation de son prédécesseur immédiat, Gauthier de Coutances [3]. On affirmait de plus qu'il devait donner satisfaction pour l'injure commise envers le roi. Il s'agissait donc d'une somme très considérable à exiger de l'évêque de Lincoln, qui fut mandé à la cour où Richard le pressa de se soumettre au tribut du manteau. Il dit même à cette occasion : « Il y gagnera plus que moi. » Il entendait par là que l'évêque

[1] Robert Bloët, Alexandre, Robert de Chesnaye. Magna Vita, ed. Dimock, p. 184, note de l'éditeur. — Voir aussi le récit de Girald de Cambrie, *Vita S. Hugonis,* I, c. IX.

[2] D'autres auteurs disent seulement 100 livres. *Ibid.*

[3] Arrivé à Lincoln en 1183.

pouvait faire dans son diocèse une abondante collecte, dont l'excédant, après qu'on aurait prélevé le prix du manteau, enrichirait encore le prélat.

Un mercenaire serait facilement entré dans ces vues, mais Hugues était un vrai pasteur, résolu de tout donner, même sa vie, pour le bien de son troupeau, et à plus forte raison de ne jamais le pressurer ni le dépouiller sous aucun prétexte. Il chercha alors comme toujours non pas quel était son intérêt, mais quel était son devoir. La question était plus complexe qu'il ne paraît à ceux qui oublient la situation particulière créée par le droit du moyen âge aux évêques possesseurs de quelques fiefs du roi. S'ils étaient obligés de se refuser à tout service incompatible avec les prescriptions de l'Église, ils avaient cependant, envers la couronne, plusieurs charges semblables à celles des seigneurs laïques. Hugues avait étudié attentivement ces charges : il ne voulait pas plus s'y dérober que ses prédécesseurs en tout ce qu'elles avaient de certain et de juste, mais aussi il s'opposait à leur extension et entendait maintenir intacts tous les privilèges et les droits de son diocèse [1].

Le tribut du manteau royal était à ses yeux une servitude exorbitante, contraire à la dignité, à la liberté de son Église et de l'auguste Vierge qui en était la patronne et la reine. Il aurait préféré la mort à cette honte, et il cherchait à tout prix le moyen de s'en délivrer et d'en délivrer ses successeurs. Devait-

[1] On verra plus loin que notre saint évêque reconnaissait par exemple, l'obligation où il était d'envoyer un certain contingent d'hommes armés dans le cas d'une guerre qui se ferait en Angleterre, mais non pas dans une guerre en dehors du royaume. — M. V. l. V, c. v.

il néanmoins résister à outrance et se garder de toute transaction, comme il le fera plus tard dans une autre affaire? Il ne le crut pas. Soit pour ménager la réputation de ses prédécesseurs, soit pour tenir compte des opinions diverses que les mœurs féodales pouvaient susciter en faveur d'une coutume de ce genre, soit surtout pour éteindre à l'avenir tout germe de conflit et de procès, il consentit à négocier un arrangement qui l'affranchirait à jamais, lui et ses successeurs, du tribut exigé. Le roi, moyennant la promesse d'une somme de trois mille marcs d'argent[1], remit à l'évêque une charte de libération, telle qu'il la souhaitait. L'acte fut signé au Mans, le 23 juin 1194.

Pendant que Richard s'applaudissait de ce résultat fort peu honorable pour lui et pour ses conseillers, notre Saint se demandait où il trouverait la somme considérable qu'on lui réclamait. Ce n'était pas assurément dans ses épargnes. Il avait pour habitude de dépenser chaque année tous ses revenus. Ce qui n'était pas nécessaire à son entretien devenait le patrimoine des bonnes œuvres, et au lieu de garder de l'argent, il était fréquemment obligé d'en emprunter. Les seules économies qu'il se permettait avaient pour but d'augmenter la mense de son évêché, et de recouvrer les terres que son diocèse avait perdues, ce qui lui fournit les ressources suffisantes pour l'établissement de deux nouveaux canonicats.

[1] Roger de Hoveden parle seulement d'une somme de mille marcs. Peut-être ne fait-il mention que de ce qui fut donné pour l'extinction du tribut, sans s'occuper des arrérages.

A défaut de ses épargnes, fera-t-il appel à la générosité de son clergé, intéressé non moins que lui à la suppression de l'odieux tribut? Il le pourrait sans encourir le reproche d'opprimer son troupeau. On ne saurait confondre, en effet, un semblable appel, qui laisserait pleine liberté à chacun, avec une contribution imposée de force à tous les bénéficiers. Mais notre saint évêque ne voulait pas même provoquer de cette manière les dons de ses prêtres : il aurait craint encore de leur être à charge et de paraître peser en quelque sorte sur leur décision. Il s'arrêta à un autre parti qui lui souriait beaucoup. Il prit la résolution de quitter pendant quelque temps son diocèse pour se retirer en sa chère Chartreuse de Witham. Les économies réalisées par le fait de son absence devaient être consacrées au payement des trois mille marcs. Hugues se félicitait de ce projet qui lui vaudrait une solitude prolongée, mais dès qu'il l'eut fait connaître, il rencontra une résistance unanime. Tout le clergé protesta contre cet éloignement inusité et les personnes les plus vénérables dissuadèrent fortement l'évêque de ce départ. On fit mieux. Les ecclésiastiques s'entendirent spontanément pour offrir de contribuer, chacun selon ses ressources, à la délivrance du diocèse. Ils supplièrent celui qu'ils saluaient comme leur père et leur défenseur, d'accepter cette proposition, et de renoncer à les priver de sa présence. Hugues ne céda que difficilement aux prières de ses fils et aux conseils de ses amis. Ne pouvant méconnaître le vœu général, il prit des précautions pour conserver à la collecte son caractère tout à fait libre. Il ordonna très expressément de ne rien exiger de personne, et de

se contenter des offrandes spontanées. Il prit lui-même, sur les revenus dont il avait la disposition, autant qu'il put, afin de terminer plus promptement cette œuvre de réparation, à laquelle il eut le bonheur de voir s'associer tout son clergé, vraiment digne, en cette occasion, d'un évêque si désintéressé et si jaloux de la liberté de l'Église.

Quelques mois après l'issue de cette affaire, un autre conflit s'éleva entre notre Saint et le monarque anglais, à l'occasion de la mort de Godefroy, abbé d'Eynsham, depuis quarante-quatre ans, c'est-à-dire depuis le règne d'Étienne, prédécesseur de Henri II. A la nouvelle de ce décès, en 1195, Hugues envoya l'un de ses clercs pour recevoir la garde de l'abbaye et en administrer les biens, de concert avec la communauté, jusqu'à l'élection canonique du futur abbé. Il exerçait ainsi un droit de patronage qu'il savait appartenir certainement à son Église. Ce droit avait été solennellement reconnu, un siècle auparavant, par Guillaume le Conquérant, lorsque Rémi, le premier évêque de Lincoln, eut restauré et peuplé l'abbaye d'Eynsham qui avait été abandonnée pendant la guerre précédente. Un acte royal avait déclaré que ce bénéfice relèverait uniquement du vénérable prélat et de ses successeurs.

Malgré cette autorité, les adversaires de notre Saint profitèrent de la longue interruption accidentelle de l'exercice de ce droit. Ils s'efforcèrent de le revendiquer pour la couronne. Richard était alors en France occupé à faire la guerre à Philippe-Auguste, mais les représentants de son autorité en Angleterre soutenaient fortement une cause si mal fondée en justice. Hugues se disposa à leur résister.

Il eut alors à se défendre contre les conseils de quelques-uns de ses amis, hommes trop prudents, qui auraient voulu le voir céder à la nécessité et ne pas irriter davantage des adversaires si puissants. Les raisons spécieuses ne leur manquaient pas pour étayer leur avis. « Henri II, disaient-ils, le père de notre souverain actuel, a porté une loi en vertu de laquelle toutes les abbayes de son royaume ont été soumises à son patronage. Il est peu probable que son fils, plus intraitable que lui, renonce en votre faveur à l'exécution de ce décret. Si vous tentez de fléchir sa volonté, vous vous exposez à mille peines et à mille dangers, vous entreprenez un labeur qui est tout à fait hors de proportion avec le mince privilège dont il s'agit. »

Hugues ne se laissa pas toucher par ces considérations. « A Dieu ne plaise, dit-il, qu'un décret rendu par un homme puisse prévaloir contre les droits de Dieu et de la Reine du ciel ! A supposer d'ailleurs que la loi dont vous parlez soit juste, elle n'a aucune force rétroactive, et n'abroge pas les édits antérieurs. Nul de mes prédécesseurs n'a consenti à une mesure pareille, et ce n'est pas aux laïques qu'il appartient de détruire un privilège ecclésiastique. Aucune crainte ne m'empêchera de défendre la liberté de l'Église et le droit de mon évêché. S'il est déjà peu glorieux de ne pas étendre les franchises et les prérogatives acquises et soutenues par nos devanciers, quelle honte ne serait-ce pas de les laisser amoindrir ou anéantir par lâcheté et négligence ? »

L'évêque de Lincoln entra donc de nouveau en lice pour l'honneur de son siège et pour le bien de l'abbaye d'Eynsham qui aurait pu étrangement souffrir

en passant sous le patronage de la couronne. Le procès dura deux ans et demi. Hugues n'épargna rien pour le gagner ; il plaida sa cause avec énergie devant le roi lui-même, et devant les grands de la cour, soit en Angleterre soit sur le continent. Ses voyages et ses efforts multipliés aboutirent à une victoire complète. Vingt-quatre témoins dignes de foi, clercs et laïques, affirmèrent avec serment l'existence du droit légué à notre Saint par ses prédécesseurs, et le tribunal du roi en prononça la confirmation.

L'évêque se rendit à l'abbaye située près d'Oxford et qui avait été le théâtre de son élection au siège de Lincoln. Il y resta huit jours, vivant au milieu des religieux comme un bon père au milieu de ses enfants, suivant leurs exercices, partageant leurs repas au Réfectoire. Pendant ce temps, la communauté s'occupait par son ordre de l'élection du nouvel abbé. Le résultat du vote fut présenté à l'évêque de Lincoln qui le ratifia dans une séance solennelle à laquelle assistèrent les abbés des monastères voisins.

Hugues se rendit ensuite à Lincoln où il procéda en grande pompe, dans sa cathédrale, à la bénédiction de l'élu. Après la cérémonie, un repas de fête réunit à sa table l'abbé et les moines d'Eynsham avec le clergé du diocèse. Le saint évêque y manifesta sa joie bien légitime d'avoir pu ramener au bercail les brebis qu'on avait voulu lui arracher. Il donna à l'abbé une crosse magnifique, couverte d'ornements d'argent et d'ivoire, ainsi qu'une grande et belle coupe. Il combla de ses bienfaits la communauté confiée à son patronage, et lui témoigna toujours une tendresse particulière, cemme à une famille rachetée par ses soins et par ses fatigues.

CHAPITRE IV.

JUSTICE ÉPISCOPALE ET JUSTICE DE DIEU.

Le tribunal de l'évêque. — Hugues sait aimer et découvrir la vérité. — Il interdit les amendes substituées aux peines canoniques. — La justice de Dieu sanctionne ses sentences d'excommunication. — Affaire de l'héritière supposée. — Mort subite de deux coupables. — Affaire du diacre Richard de Waure. — Le primat Hubert absout le clerc excommunié par saint Hugues. — Celui-ci renouvelle sa censure. — Le diacre est tué par un serviteur révolté. — La femme adultère d'Oxford. — Sa résistance au saint évêque et son châtiment.

Si l'évêque de Lincoln savait se faire rendre justice, il s'appliquait avec un zèle non moins remarquable à bien juger les causes portées à son propre tribunal. D'après l'antique discipline de l'Église, reconnue expressément par les lois de Guillaume le Conquérant, chaque diocèse d'Angleterre avait sa « cour chrétienne » qui examinait les cas prévus par le droit canon, et à laquelle devaient s'adresser non seulement les ecclésiastiques, mais aussi très souvent les laïques eux-mêmes. C'était une lourde charge pour l'évêque, surtout quand il avait un nombreux troupeau, et quand la confiance publique lui attirait de tous les côtés de nouveaux procès à terminer.

Hugues s'en plaignait parfois à ses amis, et il aurait voulu déposer ce fardeau si accablant en même temps que les fonctions pastorales. « Voici, disait-il, à peu près la seule différence qui existe maintenant

entre les magistrats séculiers et les évêques : c'est que ceux-ci siègent continuellement à leur tribunal, tandis que ceux-là ont des audiences seulement à certains jours. Les juges civils ont du temps pour vaquer à leurs affaires domestiques ; les juges ecclésiastiques trouvent fort peu de moments, même pour s'occuper de leurs intérêts éternels [1]. »

Malgré la répugnance, facile à comprendre, que notre Saint ressentait au sujet de ces trop bruyantes et trop absorbantes séances du tribunal dont il était le président, il ne négligeait rien pour en soutenir l'honneur. On était sûr de trouver en lui au plus haut degré cet amour de la vérité qui est la principale qualité du juge, et qui a pour compagnes la prudence et l'impartialité.

Il avait un soin extrême de ne rien dire ni écrire qui ne fût entièrement exact. Ainsi il ne voulait pas laisser mettre dans les lettres de citation, munies de son sceau, cette formule tout à fait usitée : *Nous nous souvenons* de vous avoir cité une autre fois. » Il craignait que, la mémoire lui faisant défaut, cette affirmation ne se trouvât pas en conformité avec l'entière vérité. Cette circonspection se retrouvait dans ses entretiens même les plus familiers. Quand il racontait ce qu'il avait fait ou ce qu'il avait entendu, il se servait habituellement de quelque restriction de nature à écarter de ses paroles toute apparence d'exagération ou de duplicité. Il disait par exemple : « C'est ce que notre mémoire nous rappelle en ce moment [2]. » On peut comprendre par là quelle at-

[1] M. V. l. V, c. XIII.
[2] M. V. l. IV, c. IX.

tention il apportait à découvrir et à exprimer la vérité dans ses fonctions de juge. Il savait déjouer habilement toutes les ruses de la chicane, et sa pénétration faisait l'admiration des magistrats et des légistes les plus expérimentés. On regardait comme miraculeux le don qu'il avait de résoudre heureusement des difficultés en apparence inextricables, et de voir plus clair que les meilleurs praticiens, sans posséder comme eux les secrets d'une législation fort compliquée.

Les plaideurs de tout rang et de toute condition eurent vite discerné ce don extraordinaire. Dès qu'ils avaient confiance en la justice de leur cause, ils accouraient vers l'évêque de Lincoln, sûrs de sa perspicacité qui réduirait à néant les trames ourdies par leurs adversaires, et de sa fermeté inébranlable qui maintiendrait victorieusement leurs droits.

L'homme de Dieu partageait ce labeur avec ses archidiacres et ses autres dignitaires, qu'il choisissait parmi les ecclésiastiques les plus capables de l'assister dans son généreux dessein de faire prompte et complète justice à tous. Il ne les laissait pas à eux-mêmes, mais il les dirigeait et les formait à son image. Il exigea d'eux en particulier l'abandon d'une coutume qui lui paraissait pleine de graves inconvénients : c'était celle d'infliger des amendes en punition de certains délits, au lieu de se servir des peines canoniques. Hugues était persuadé de la vérité de cette parole sacrée : « Les présents aveuglent les yeux des sages, et pervertissent le langage des justes (Ex. xxiii, 8) ». Il craignait que la cupidité ne vînt à corrompre ses délégués au point d'en faire les oppresseurs des innocents et les protecteurs des cou-

pables. Il leur répétait souvent cette autre maxime des saints Livres : « Le feu dévorera les tentes de ceux qui reçoivent volontiers des présents (Job., xx, 34). »

On lui objectait que les délinquants étaient plus sensibles à ce genre de peine, et se souciaient moins d'une excommunication à encourir ou de peines corporelles à subir. L'évêque répondait alors que cela venait de la négligence des juges, trop faibles dans leurs sentences et trop peu soucieux d'en procurer la fidèle exécution, dès qu'il ne s'agissait pas d'une amende à percevoir. On insistait encore en alléguant l'exemple de saint Thomas de Cantorbéry, qui avait suivi cette coutume. Hugues ne nia pas le fait, mais il crut pouvoir en cela suivre une autre voie que le saint archevêque, et il le déclara nettement par ces paroles : « Croyez-moi, ce n'est pas pour cela qu'il a été saint : ce sont d'autres titres et d'autres vertus qui lui ont valu la glorieuse couronne de la sainteté et du martyre[1]. » Par cette réplique un peu vive, Hugues fermait la bouche à ses contradicteurs sans manquer au respect dû à la mémoire de saint Thomas Becket. La vénération que nous devons aux serviteurs de Dieu n'a pas pour conséquence nécessaire l'approbation de tous leurs actes et de toutes leurs opinions : elle n'exige nullement que nous abdiquions les lumières de notre propre conscience.

Le saint martyr de Cantorbéry avait particulièrement une vertu que l'évêque de Lincoln admirait sans réserve et imitait fidèlement : c'était son in-

[1] M. V. l. VIII, c. VII.

domptable fermeté en face des contempteurs de l'autorité ecclésiastique. Comme saint Thomas Becket, saint Hugues se rendait redoutable aux rebelles par la manière dont il savait se servir de l'arme terrible de l'excommunication. La justice de Dieu donna même souvent une sanction foudroyante à ses censures qui devinrent des arrêts de mort. Quelques-unes de ces leçons vengeresses demandent une mention spéciale.

Près de la ville de Lincoln, habitait Thomas de Saleby[1], chevalier en possession d'une grande fortune, et arrivé à un âge déjà avancé, sans avoir d'enfant. Son héritier légal devait être son frère, Guillaume de Hardredeshill, chevalier comme lui, homme habile et prudent, mais détesté malheureusement par sa belle-sœur, qui voyait avec effroi approcher le moment où elle serait sous sa dépendance. Pour prévenir ce danger, elle ne craignit pas de commettre une insigne perfidie. Elle se fit passer pour la mère d'une pauvre petite fille, recueillie dans la campagne. Son mari, habitué à se laisser dominer par elle, fut le complice passif de cette infamie, que le chevalier Guillaume dénonça à l'évêque de Lincoln, vers la fête de Pâques (1195). Hugues, plein d'indignation, fait venir Thomas de Saléby, le Samedi-Saint et s'efforce d'obtenir de lui les éclaircissements désirables. Celui-ci ne donne qu'une réponse évasive, mais promet de tout révéler le lendemain matin après avoir consulté son épouse. « Si vous ne tenez pas votre promesse, lui dit l'homme de Dieu, sachez que nous

[1] Voir les notes de la *Magna Vita*, éd. Dimock, p. 170, 176, 177.

prononcerons demain une excommunication solennelle contre tous les auteurs ou les fauteurs de ce crime. »

La fausse mère défend à son mari de tenir sa parole, mais l'évêque ne manquera pas à la sienne. Au milieu des cérémonies de la fête de Pâques, il raconte à la foule assemblée tout ce qu'il a appris : il fait ressortir l'énormité de cette fraude si préjudiciable pour celui qui en est la victime et pour sa postérité ; il ajoute que la mort frappe souvent à l'improviste les criminels de ce genre ; enfin il lance publiquement l'anathème annoncé.

La nuit suivante on trouva mort dans son lit le chevalier qui avait assumé sur sa tête la responsabilité du forfait de son épouse.

Celle-ci n'en continua pas moins à vouloir déshériter son beau-frère, et elle y réussit. Par décision royale, sa fille supposée fut destinée à devenir l'épouse du jeune frère du grand-forestier, qui était alors Hugues de Neuville. Impatient de jouir sans contestation du riche patrimoine adjugé à l'enfant, ce seigneur, nommé Adam, attendit à peine, pour procéder au mariage, que cette petite fille eût atteint sa quatrième année. En vain, l'évêque, averti de ce projet, défendit sévèrement aux prêtres de bénir et aux fidèles d'approuver par leur présence une union aussi contraire au droit et aussi dérisoire. En son absence, il se trouva dans quelque village éloigné un ecclésiastique assez simple ou assez pervers pour célébrer un tel mariage qui eut comme témoins les amis ou les parents d'Adam de Neuville. Dès que la nouvelle de ce scandale arriva aux oreilles du saint évêque, il déclara le célébrant suspens de ses fonctions et cita

les autres coupables à son tribunal. Ceux-ci, ayant refusé de comparaître devant lui, furent bientôt excommuniés. Hugues ordonna ensuite de publier cette sentence chaque dimanche dans toutes les églises du diocèse.

La terreur saisit enfin la veuve de Thomas de Saleby et la poussa à faire en pleurant des aveux complets devant l'évêque et devant un certain nombre de ses assistants. Elle fut accompagnée par la servante qui avait été le principal instrument de sa fraude. Cette pénitence assez tardive ne l'empêcha pas de terminer ses jours dans une profonde tristesse, après avoir vu se prolonger les funestes conséquences de son crime.

Malgré la publicité donnée à ses aveux par notre Saint qui se hâta d'en informer les juges royaux et les intéressés, l'affaire ne fut pas terminée. Adam de Neuville continua à revendiquer l'héritage du chevalier Thomas, et usa de toute son influence auprès des membres du tribunal pour obtenir une sentence conforme à ses vœux. On profita d'une absence de l'évêque de Lincoln pour fixer le jour du jugement définitif. Mais la veille de ce jour, Adam de Neuville, qui s'était arrêté dans une hôtellerie près de Londres, s'endormit pour ne plus se réveiller. Au lieu de paraître devant le tribunal gagné à sa cause, il se vit traduit subitement devant le tribunal de Dieu.

L'héritière supposée fut néanmoins encore livrée avec ses biens à un chambellan du roi, qui mourut au bout de peu de temps, puis à un troisième seigneur qui s'attira par ses violences les censures ecclésiastiques, et qui paraissait marcher vers une

fin non moins malheureuse au moment où écrivait le biographe de saint Hugues [1].

D'autres faits semblables racontés par ce biographe ne sont pas moins frappants. Nous ne nous arrêterons pas à décrire l'horrible trépas d'un forestier, excommunié par l'évêque de Lincoln, et massacré peu de jours après par quelques maraudeurs contre lesquels il s'apprêtait à sévir avec sa fureur habituelle. Mais nous devons insister sur un autre exemple de la justice divine, précédé par un conflit entre le nouvel archevêque de Cantorbéry et notre saint évêque.

Hubert, qui avait succédé à Baudoin sur le siège primatial d'Angleterre, était aussi investi de la dignité de grand justicier du royaume et de celle de légat du Saint-Siège. Doué d'une grande habileté dans les affaires et orné de qualités qui lui avaient valu l'amitié de son vénérable prédécesseur, ce prélat soutint honorablement dans plus d'une occasion les intérêts de l'Église, mais il leur préféra trop souvent les intérêts de l'État ou du monarque dont l'insatiable cupidité nous est connue. Il s'occupa plutôt d'être le pourvoyeur du trésor royal que de bien administrer son diocèse et de mettre un frein aux prétentions du pouvoir civil. Peut-être voulut-il d'abord s'assurer, non pas la connivence mais au moins le silence complaisant de l'évêque de Lincoln, en gagnant ses bonnes grâces. L'enfant qu'il lui amena de France, comme nous l'avons vu[2], pourrait avoir été un gage de semblables dispositions. Mais l'arche-

[1] Voir plus haut, l. II, c. VIII.
[2] M. V. l. IV, c. V.

vêque ne tarda pas à prendre une autre attitude dès que l'inflexible droiture de notre Saint eut l'occasion de se révéler.

Cette occasion se présenta particulièrement dans la triste affaire de Richard de Waure, diacre du diocèse de Lincoln. Cadet d'une grande famille, ce diacre avait eu le désir de se faire religieux. Il s'était présenté dans un couvent, et y avait été admis. Mais il renonça à son pieux dessein, lorsqu'il apprit la mort de son frère aîné qui ne laissait point d'enfant. Le riche héritage qu'il avait à recueillir lui fit oublier l'appel de Dieu. Tel fut le principe de sa perte. Il parut cependant jouir quelque temps de sa fortune, et on le vit conquérir la faveur du roi Richard et de son grand justicier. Il voulut s'en servir au détriment de Renaud d'Argentan, chevalier qui appartenait comme lui au diocèse de Lincoln. Il accusa ce seigneur d'un crime de lèse-majesté. Comme beaucoup étaient convaincus de la fausseté de cette accusation, et comme il était question d'une sentence capitale, l'évêque de Lincoln défendit au diacre, sous peine d'excommunication, de continuer ses poursuites. Celui-ci eut l'audace de résister à cet ordre : il comptait sur l'intervention favorable du roi et du primat. Hugues n'hésita pas à le déclarer suspens, comme rebelle à la discipline ecclésiastique.

Richard de Waure se rendit alors près de l'archevêque de Cantorbéry, qui le releva de la censure infligée. Il alla ensuite, d'un air triomphant, signifier cette absolution à son évêque, qu'il trouva au milieu d'une nombreuse assemblée de prélats et de grands du royaume. Il lui dit avec insolence que, par cet acte du légat, il se voyait exempt de sa juridiction, et

libre de témoigner sa fidélité au roi en faisant châtier les traîtres. Il se vantait de n'avoir plus à s'inquiéter d'une censure qu'il regardait comme dépourvue de justice.

Plus on voulait intimider l'évêque de Lincoln, plus il devenait intrépide : « C'est bien en vain, dit-il au diacre, que vous vous vantez de votre absolution. Si vous refusez encore de m'obéir, je vous excommunie à l'heure même. » Le clerc révolté s'obstina et se mit à proférer de furieuses menaces comme s'il parlait au nom du roi. Aussitôt l'évêque prononça l'excommunication.

Richard de Waure retourna près du légat et lui fit part de ce qui s'était passé. D'après lui, c'était une insulte à l'archevêque et un tort considérable fait au roi. Il demanda donc et obtint une lettre dans laquelle le primat enjoignait à l'évêque de Lincoln de le regarder comme absous. Hugues ne pouvait récuser la valeur de l'absolution donnée par un légat, mais il ne se crut pas pour cela dépouillé de son autorité sur un sujet en révolte. Après avoir lu la lettre, il dit au diacre qui la lui apportait : « Lors même que le seigneur archevêque vous absoudrait cent fois, je vous excommunierais, derechef, cent fois et plus, tant que je vous verrai endurci dans votre rébellion insensée. A vous de savoir quelle estime vous devez faire de notre sentence. Sachez que nous la réitérons et la confirmons dans toute sa force. » L'évêque se proposait, sans doute, d'en appeler directement au Souverain Pontife dans le cas où le légat Hubert s'opposerait plus formellement à l'exercice de son pouvoir canonique. Mais la justice de Dieu se chargea de lui donner raison.

Le diacre s'était retiré plein de trouble à la suite de cette scène. Sous l'empire de la crainte il promit d'examiner s'il ne devait pas se soumettre aux ordres de son évêque. Il n'eut pas le temps de faire connaître le résultat de ses réflexions. A quelques jours de là, un de ses serviteurs, pris d'un accès de colère, lui fendit la tête d'un coup de hache. Le révolté mourait sous les coups d'un autre révolté, sans avoir pu montrer aucun signe de pénitence.

Notre saint évêque vit une autre fois son autorité bravée outrageusement par une femme qu'il rappelait à la fidélité conjugale. C'était à Oxford. La fille d'un bourgeois de cette ville avait contracté un légitime mariage avec un jeune homme de la même cité, mais elle se sépara de lui pour se livrer à une union adultère. Le mari méprisé porte plainte devant l'évêque et prouve l'infidélité de son épouse. Celle-ci, encouragée par son indigne mère, ne veut aucunement écouter l'homme de Dieu qui la presse de rentrer dans le devoir. En pleine église, devant une foule nombreuse, près de l'autel devant lequel se tenait l'évêque entouré du clergé, elle ose lui résister de la manière la plus scandaleuse. Elle proteste qu'elle préfère la mort au retour qui lui est demandé. Hugues, après avoir fait tous ses efforts pour la convaincre, prend la main de l'époux et dit à la jeune femme : « Si vous voulez être ma fille, écoutez ce que je vous dis, donnez le baiser de paix à votre mari, et recevez-le avec la bénédiction de Dieu. Autrement je ne vous épargnerai plus ni vous ni vos conseillers. » Ce langage à la fois plein de tendresse et de force ne touche pas la malheureuse adultère. Lorsque son mari, sur l'invitation de l'homme de Dieu,

s'approche d'elle pour l'embrasser, elle lui crache au visage. Un frémissement d'indignation parcourt l'assemblée. « Vous n'avez pas voulu la bénédiction, s'écrie alors l'évêque d'une voix terrible, vous avez aimé la malédiction ; eh bien ! elle va vous frapper. » Et il prononce l'excommunication. L'indomptable femme se retire en persévérant dans sa révolte. Elle vit encore quelques jours pendant lesquels son cœur s'endurcit de plus en plus, mais une mort subite et terrible vient bientôt l'arracher à ses criminels plaisirs. La sainteté du mariage est ainsi vengée en même temps que l'autorité de son illustre défenseur.

Par ces exemples, qui eurent un grand retentissement non seulement dans le diocèse de Lincoln mais dans toute l'Angleterre, on apprit à craindre les excommunications de notre saint évêque et à les éviter soigneusement ou à s'en faire promptement absoudre. Hugues, tout en gémissant de l'impénitence d'un certain nombre de coupables, admirait la Providence qui tirait le bien du mal et qui mettait la justice au service de la miséricorde. Il accueillait avec bonté ceux qui revenaient à leur devoir, et continuait avec un infatigable courage à faire respecter les décisions de son tribunal, ainsi que les arrêts du Saint-Siège qu'il eut l'honneur de représenter plusieurs fois dans l'examen des causes les plus délicates et les plus compliquées.

CHAPITRE V.

DÉLÉGATIONS DU SAINT-SIÈGE.

Autorité universelle du Saint-Siège. — Affaire de l'archevêque d'York. — Le monument funèbre de Godstow. — Concile d'York. — Réserve de saint Hugues. — Affaire de l'évêque de Coventry. - Leçon de gravité ecclésiastique. — Mort édifiante. — Affaire du clerc Guillaume. — Affaire des deux orphelins spoliés par Jourdan de la Tour.

En tête d'une des Lettres que le Pape Célestin III adressa à l'évêque de Lincoln, nous trouvons cette affirmation solennelle des prérogatives du Siège apostolique : « Le Médiateur de Dieu et des hommes, Jésus-Christ Notre-Seigneur, dont la Providence ne se trompe jamais dans ses dispositions, a voulu réserver à la sainte Église Romaine le pouvoir de discipliner et d'instruire toutes les autres Églises qu'il a placées sous son gouvernement et soumises à ses corrections. A elle appartient la pleine puissance de réprimer tous les abus, et d'approuver en vertu de l'autorité apostolique, tout ce qui est digne de louange[1]. »

Les plus hauts personnages ecclésiastiques comme les plus humbles fidèles relèvent de cette juridiction suprême[2] et doivent une entière obéissance au suc-

[1] Migne, Patrol. lat. t. CCVI, col. 1037. — Cette lettre est datée du 8 juin 1194.

[2] Voici en quels termes le Concile du Vatican a défini cette juridiction : « Si quelqu'un dit que le Pontife romain

cesseur de Pierre. Le Pape n'est pas, dans la société chrétienne, semblable à ces monarques qui règnent sans gouverner, il est un vrai Père de famille qui jouit à l'égard de tous ses enfants de l'autorité la plus complète et qui l'exerce, sans acception de personnes, par une action réelle et constante, soit en examinant lui-même les causes portées à son tribunal, soit en déléguant des juges munis de ses pouvoirs.

Dans la lettre que nous venons de citer, Célestin III confiait à l'évêque de Lincoln le soin de faire des informations juridiques sur les accusations portées contre l'archevêque d'York, Geoffroy, ancien évêque élu de Lincoln, et fils naturel du roi Henri II. Après avoir renoncé sur l'ordre du Saint-Siège à l'évêché de Lincoln, Geoffroy était devenu le chancelier de son père auquel il donna de nombreuses marques de dévouement. Sur le désir manifesté par celui-ci avant sa mort, il fut élu en 1190 archevêque d'York et sacré à Tours. Nous n'avons pas à faire l'histoire de ses démêlés avec Guillaume de Longchamp, ni à relever toutes les accusations de ses adversaires. Il suf-

n'a à remplir qu'un office d'inspection et de direction, et qu'il ne possède pas un pouvoir plénier et suprême de juridiction sur l'Église universelle, non seulement dans les choses qui concernent la foi et les mœurs, mais aussi dans celles qui appartiennent à la discipline et au gouvernement de l'Église répandue dans tout l'univers ; si quelqu'un dit que le Pontife romain ne possède que la principale partie, et non toute la plénitude du pouvoir, ou que ce pouvoir n'est pas ordinaire et immédiat, soit sur toutes les Églises et chacune d'elles, soit sur tous les pasteurs et sur tous les fidèles et sur chacun d'eux : qu'il soit anathème ». — Constitutio de *Ecclesia Christi*, c. III.

fira de dire que ses chanoines trouvaient sa conduite plus digne d'un grand seigneur que d'un évêque, et lui reprochaient de négliger ses fonctions pastorales, de les exercer avec arbitraire et en recourant à la violence. Le Pape, ému de ces dénonciations, voulut en connaître la valeur, et, comme il avait besoin d'un représentant plein de prudence et de fermeté, il choisit notre saint évêque.

Trois ans auparavant Hugues avait rencontré l'occasion de faire voir combien peu l'éblouissait la naissance royale mais illégitime de Geoffroy. Rosamonde, la coupable mère de celui-ci, s'était retirée au couvent de Godstow, où elle fit pénitence de ses désordres. En sa considération, le roi Henri II combla de bienfaits cette communauté qui ne lui marchanda pas assez les témoignages de reconnaissance. A la mort de la pécheresse repentante, on l'enterra au milieu du chœur de l'église, et son tombeau, couvert de tapis de soie, fut entouré de cierges et de lampes toujours allumés, selon le désir du roi qui avait assigné de riches revenus pour l'entretien de ce luminaire. Un jour, l'évêque de Lincoln, faisant sa tournée pastorale, entra dans ce couvent situé sur son diocèse, entre Oxford et Modestow. Tout en prolongeant sa prière devant l'autel, il fut distrait par le curieux monument funèbre. Il demanda ce que signifiait tout cet appareil. Quand on lui eut nommé la personne ainsi enterrée, il dit aussitôt : « Otez-la d'ici : ses relations avec le Roi étaient contraires à la morale. Ensevelissez-la hors de l'église avec les autres morts, afin de ne pas déshonorer notre religion et d'apprendre par cet exemple aux autres femmes la fuite de l'adultère ». L'ordre de l'évêque reçut son

exécution[1], et les religieuses réparèrent par leur obéissance la faute qu'elles avaient commise par un motif de gratitude aveugle et déplacée.

L'archevêque d'York ne pouvait ignorer ce fait, et il savait aussi avec quelle fidélité l'évêque de Lincoln avait déjà rempli à son égard une commission pontificale qui annulait plusieurs de ses sentences d'excommunication[2]. Pour échapper aux regards d'un juge si intègre et si clairvoyant, il en appela à Rome et quitta son diocèse avant l'arrivée de notre Saint. Ce cas avait été prévu dans la lettre du Pape qui indiquait clairement la procédure à suivre. Le 8 janvier 1195, l'évêque de Lincoln, accompagné des deux assesseurs nommés par le Saint-Siège, c'est-à-dire de l'archidiacre de Northampton et du prieur de Ponte-Sancto (ou Pontefract), assembla dans la cathédrale de York les abbés et les clercs du diocèse. Il prit les informations désirées par Célestin III, et fixa au 1er juin suivant le terme de la comparution devant le Saint-Père. Il se retira après l'accomplissement de son mandat, et on ne le vit pas même au concile de York, présidé le 14 et le 15 juin par l'archevêque Hubert, en qualité de légat. Il ne put cependant rester indifférent aux décrets de cette assemblée, qui contiennent d'excellentes dispositions sur le culte de la divine Eucharistie, sur la sainteté des prêtres et des religieux, sur la gratuité de la justice ecclésiastique, et qui se terminent par cette clause : « Nous portons ces ordonnances, en réser-

[1] Voir Roger de Hoveden, ad an. 1191. — Annales Ord. Cartus. t. III, p. 104.

[2] Migne Ibid. col. 969.

vant toutefois le maintien absolu de l'autorité et de la dignité du Saint-Siège romain[1].

Avec son esprit largement ouvert à tout ce qui pouvait contribuer au bien de l'Église, Hugues dut se réjouir à la lecture de ces canons et féliciter l'archevêque Hubert de les avoir inspirés et promulgués, tout en lui souhaitant de les faire strictement observer.

Pendant ce temps, l'archevêque d'York obtenait de Rome un nouveau délai, et, comme il ne se présenta pas même à ce dernier terme, ses chanoines supplièrent notre saint évêque d'user du pouvoir de suspense qui lui avait été conféré. Hugues voulut laisser au Pape la responsabilité d'une sentence aussi grave. « J'aimerais mieux, dit-il, encourir moi-même la suspense que de la prononcer en un tel cas. » Il prévoyait sans doute l'avenir et l'issue de toute cette affaire. Le Pape frappa, il est vrai, de suspense l'archevêque Geoffroy, et il chargea l'évêque de Lincoln de publier cette sentence[2]. Mais, soit qu'on eût découvert de nouveaux témoignages à sa décharge, soit qu'il eût donné lui-même des marques sérieuses d'amendement, le prélat condamné ne tarda pas à se réconcilier avec le Saint-Siège. La fin de sa vie fut une noble réparation de ce qu'il y avait eu d'irrégulier dans son passé. Il eut l'honneur de voir Innocent III prendre sa défense contre Richard Cœur de lion et, plus tard, contre Jean sans Terre. Enfin il mourut en exil pour avoir courageusement revendiqué les droits de son Église (1213).

Un autre évêque fit la mort la plus édifiante après

[1] Baronius, Annal. Eccles. ad an. 1194.
[2] Migne, Patrol. lat. t. CCVI, p. 1127.

avoir attristé le Souverain Pontife et mérité ses rigueurs. Notre Saint s'en réjouit d'autant plus qu'il fut chargé avec le primat Hubert de réparer le mal commis par ce prélat qu'il avait rencontré antérieurement et à qui il avait donné une leçon publique de gravité et de respect pour l'office divin. Un jour qu'ils devaient aller ensemble à une assemblée convoquée par le roi, ils se rendirent d'abord à l'église pour assister au saint Sacrifice. Hugues de Nunant, évêque de Coventry ou de Chester, faisait les fonctions de premier chantre. C'était la fête d'un confesseur. Préoccupé par la pensée de la réunion qui va suivre et trop habitué à un office souvent répété, l'évêque de Coventry entonne l'Introït *Os justi* avec précipitation et à demi-voix. Alors l'évêque de Lincoln ne contient pas son indignation : il reprend le même Introït sur un ton solennel, comme pour une grande fête. La Messe se poursuit ainsi avec une grave lenteur qui permet à l'homme de Dieu de savourer en paix les consolations célestes. Après l'Office, les deux évêques se rendent au palais et reconnaissent qu'il est encore temps de prendre part à l'assemblée et de traiter leurs affaires[1].

Hugues de Nunant se souvint sans doute de cette entrevue et des conseils qu'il put y recevoir de notre Saint. Il avait un grand besoin de tels avertissements. Il s'était surtout rendu coupable envers les moines qui formaient le chapitre de sa cathédrale : au mépris de leurs droits, il les avait éloignés pour mettre à leur place des chanoines séculiers. Les religieux qu'il avait ainsi traités parvinrent à obtenir

[1] Girald, V. *S. Hugonis*, I, c. VI.

contre lui une sentence pontificale qui les réintégrait dans leur premier état[1]. L'évêque de Lincoln fut heureux d'être chargé de faire exécuter cette restitution, mais il ne le fut pas moins d'apprendre bientôt le repentir manifesté par Hugues de Nunant à son lit de mort. Ce fut en se rendant à Rome que celui-ci tomba malade en Normandie. Dès qu'il se connut en danger, il fit appeler auprès de lui les abbés et les prieurs de la province, et il commença devant eux, en fondant en larmes, une confession générale de toute sa vie. Dans son désir de se soumettre à une pénitence proportionnée à ses fautes, il ne craignit pas de manifester le vœu « de rester au Purgatoire jusqu'au jugement dernier. » Il témoigna surtout le regret de ce qu'il avait fait contre les religieux de sa cathédrale, et pour expier l'outrage infligé à l'habit monastique, il voulut mourir revêtu de cet habit. Il conjura l'abbé du Bec de ne pas lui refuser cette faveur, et, lorsqu'il l'eut obtenue, il distribua tous ses biens aux monastères et aux pauvres. Puis il mourut pieusement à la grande édification des assistants et de tous ceux qui apprirent une fin aussi consolante[2].

Nous parlerons plus tard d'une troisième cause épiscopale soumise par le Saint-Siège au jugement de l'évêque de Lincoln. Après avoir été le collègue de son primat dans l'affaire de Coventry, il fut l'arbitre du différend qui s'était élevé entre le primat lui-même et les moines de Cantorbéry, et il ne termina ce procès que sur son lit de mort.

[1] Migne, ibid. col. 1234.
[2] Baronius, ad an. 1191.

Hugues s'acquitta avec zèle des autres commissions pontificales qui lui furent adressées, même lorsqu'elles paraissaient avoir un intérêt plus restreint.

Le droit à venger et l'autorité du Pape à faire respecter, n'était-ce pas assez pour stimuler au plus haut degré une âme comme la sienne ?

Il défend, sur l'ordre du Saint-Siège, la cause d'un ecclésiastique du diocèse d'York, nommé Guillaume, et il ordonne à ses adversaires de lui restituer l'église dont ils l'avaient chassé par la violence. Mais le seigneur du lieu persiste à soutenir l'intrus, qui est son propre frère, et il maintient son usurpation les armes à la main. Que fera le clerc Guillaume ? Il mettra son espoir dans la justice de notre saint évêque, après avoir reconnu que tous ses efforts personnels sont restés inutiles. Hugues, en effet, ne délaisse pas son client qu'il voit à bout de ressources et abandonné par les personnes les plus notables de la région. Au nom du Pape, il fulmine l'excommunication contre l'intrus et contre tous ses complices. La vengeance du ciel confirme alors une fois de plus sa sentence.

Quelques-uns des coupables deviennent fous ; d'autres périssent d'une mort subite et affreuse ; d'autres perdent la vue en souffrant d'atroces douleurs. Justice est enfin rendue au clerc qui a trouvé un protecteur si puissant[1].

Une autre fois, deux pauvres orphelins obtiennent de Rome le pouvoir de faire juger par l'évêque de Lincoln un personnage très influent de Londres, qui

[1] M. V. l. IV, c. vi.

les a spoliés d'une partie de leur héritage[1]. Au jour indiqué, Jourdan de la Tour, le puissant accusé, se présente devant notre Saint. Il est entouré d'une troupe d'affidés qui demandent audacieusement à l'évêque de ne pas se mêler de cette affaire. C'est au nom du roi, de plusieurs grands seigneurs, et de la commune de Londres que cette étrange pétition est présentée, et on ajoute que si elle échoue, la ville de Lincoln en subira les conséquences.

Les assesseurs du prélat sont d'avis qu'il ne faut pas résister, mais l'homme de Dieu ne les écoute que d'un air distrait. Il se recueille un instant pour invoquer les lumières d'en haut, et, inspiré par le père des orphelins, il se tourne vers l'accusé, et le confond par ces fortes paroles : « Jourdan, malgré l'affection que nous avons pour vous, nous ne pouvons mettre vos intérêts au-dessus de ceux de Dieu. Il est vrai que ni ces pauvres enfants, ni mes collègues, ni moi-même ne gagnerions rien à une lutte inutile contre vos puissants et nombreux amis. Mais sachez ce que nous allons faire. Je parle du moins de ce qui me concerne, et je veux satisfaire ma conscience. J'écrirai donc au seigneur Pape que vous êtes seul dans ce royaume à vous opposer à l'exercice de sa juridiction, et que vous seul prétendez anéantir son autorité. » Comme il s'y attendait, notre saint évêque n'eut pas besoin d'exécuter sa menace ni de recourir à d'autres voies de rigueur. Jourdan était vaincu ; il craignait trop les conséquences d'une dénonciation si grave pour ne pas la prévenir par sa soumission

[1] La cause devait être portée devant le tribunal ecclésiastique, parce qu'il y avait une accusation d'usure.

aux désirs de l'homme de Dieu. Il n'eut donc d'autre parti à prendre que de négocier avec les tuteurs des orphelins, et de leur restituer ce qu'ils réclamaient[1].

Ce fut un beau spectacle que de voir en cette occasion l'évêque s'effacer devant le Pape et montrer Rome comme le refuge assuré de l'innocence, comme le tribunal suprême dont tout catholique doit surtout redouter les sentences, comme l'autorité irréfragable et universelle à laquelle doivent obéir les peuples et les individus, les grands et les petits, les pasteurs et les brebis du troupeau de Jésus-Christ[2]. Rien n'est plus touchant que la sollicitude maternelle de la Papauté pour des infortunes semblables à celle des deux orphelins à qui notre saint évêque apprit si efficacement à bénir le Saint-Siège. Rien n'est plus nécessaire à un enfant de l'Église que de tourner souvent ses regards vers le centre de l'unité et de suivre fidèlement la parole du vicaire de Jésus-Christ et de ses représentants.

[1] M. V. l. V, c. XIII.

[2] Voici, d'après la Patrologie de Migne, (t. CCVI, col. 1259,) le résumé de trois décrets de Célestin III adressés à saint Hugues de Lincoln :

— Episcopo Lincolniensi et abbatibus de Thaniæ et de Labire mandat, cogant G. Bochis, ut presbytero cuidam ecclesiam restituat (August. Tarr. Opp. IV, 376).

— Episcopo Lincolniensi et abbati T. mandat, ut Luciam viduam filiam G. et A. legitimam nuntient. (Decret. Greg. L. IV, t. XVII, c. XI).

— Episcopo Lincolniensi et priori de Fractoponte et archidiacono de Marin, mandat, cogant G (Alfridum), archiepiscopum Eboracensem ut pecuniam a R. præposito acceptam restituat (Aug. Tarr. Opp. IV, 402), Cf. Decret. Greg. IX, extra de Simonia, cap. Dilatus, 28.

CHAPITRE VI.

VISIONS EUCHARISTIQUES.

Message mystérieux confié à un jeune clerc. — Messe du saint évêque. — Apparition de l'Enfant Jésus. — Entrevue de l'évêque et du clerc. — Miracle eucharistique de Jouy. — Récit du curé. — Saint Hugues refuse de contempler les espèces miraculeuses. — Sa foi ardente et ses visions. — On le représente avec un calice à la main.

Hugues avait une mission providentielle à remplir non seulement dans son diocèse, mais encore dans l'Église d'Angleterre dont il fut la lumière et la gloire à la fin du XII[e] siècle. La confiance de Rome le poussait dans cette voie où son humilité aurait pu l'arrêter. Mais Dieu voulut l'encourager lui-même par un message mystérieux qui le déléguait pour provoquer les réformes désirables et qui dévoilait en même temps les faveurs célestes dont il jouissait secrètement dans la célébration du Saint-Sacrifice.

Voici ce qui se passa dans le mois de novembre de l'année 1194 ou 1195.

Le lendemain de la Toussaint, un clerc, âgé d'environ vingt-cinq ans, récitait pieusement à l'église, devant l'autel de la Sainte-Vierge, le Psautier pour les âmes du purgatoire. Le souvenir de son père, mort à la croisade, interrompit sa prière. Il se jeta à genoux, pleurant à chaudes larmes, et laissa son cœur s'épancher en silence devant Dieu. Soudain une

voix, qui paraissait venir de l'autel, lui fit entendre distinctement ces paroles : « Levez-vous, mon fils, et allez promptement trouver l'évêque de Lincoln. Vous lui direz, de la part de Dieu, de donner à l'archevêque de Cantorbéry de sérieux avertissements sur la réforme du clergé. La divine Majesté est par trop offensée de tant d'abus... Les vices des pasteurs se communiquent à leurs ouailles : petits et grands sont infectés de cette contagion. Aussi la fureur de Dieu va se déchaîner contre tous les habitants du royaume. Elle ne peut être arrêtée que par une prompte correction des coupables. »

Saisi de crainte, le jeune clerc se demande quelle est cette voix. Ne sachant comment éclaircir ce mystère, il se décide à reprendre la récitation du Psautier. Mais dès qu'il a fait le signe de la croix, et dit quelques versets, la voix se fait entendre de nouveau, répétant mot à mot ce qu'elle avait déjà prononcé. Alors le clerc se persuade qu'il se tient quelque conseil secret dans l'église et se lève pour sortir. Mais il se voit arrêté vers la porte par une pieuse femme qui faisait du lieu saint son séjour habituel. « Dieu vous a parlé deux fois, lui dit-elle, pour vous donner un ordre que je n'ai pas compris ; je suis certaine de ce que j'affirme. » Troublé encore plus par cette rencontre, l'ecclésiastique se retire et passe le reste du jour dans le jeûne et la prière. Il se jette sur son lit sans pouvoir dominer le tumulte de ses pensées, lorsque la voix mystérieuse lui parle une troisième fois : « C'est à vous, dit-elle, que je m'adresse, à vous, mon fils, qui prenez votre repos ; allez le plus tôt possible, trouver le vénérable évêque de Lincoln, et annoncez-lui ce que je vous ai déjà confié

par deux fois. » — « Mais, objecta le clerc, comment un homme d'un si grand mérite aura-t-il foi en mes paroles ; je suis trop jeune et inexpérimenté, j'oserai à peine l'entretenir. » — « Il vous croira sans hésiter, reprend la voix céleste ; vous n'aurez, pour attester votre mission, qu'à lui raconter ce que vous verrez sur l'autel pendant sa messe, le jour même où vous arriverez près de lui. Ne différez donc plus de m'obéir, et allez où je vous envoie. »

A ces mots, le clerc se décide à partir. Il prend seulement un peu de sommeil, se lève avant le jour et prend le chemin du manoir de Bugden où se trouvait alors notre saint évêque.

C'était un samedi. Le chœur de l'église était plein d'ecclésiastiques venus pour assister à la Messe de l'homme de Dieu. Quelques moines présentèrent à l'évêque des ornements sacerdotaux à bénir et un très beau calice à consacrer. Hugues se mit en devoir de les satisfaire. Il admira beaucoup la richesse et l'exécution artistique du calice, et il quitta même l'autel pour mettre sous les yeux de ses prêtres ce gage précieux de la dévotion des bons moines. Il y avait là d'opulents bénéficiers qui négligeaient trop le soin d'orner leurs églises et de les pourvoir de vases sacrés ou des livres convenables. L'évêque profita de cette occasion pour leur faire de sévères reproches et pour les presser de mieux témoigner leur foi et leur amour envers la divine Eucharistie.

Il remonte ensuite à l'autel et commence la sainte Messe. Parmi les assistants s'était rangé le clerc chargé du céleste message. Les yeux fixés sur l'évêque et sur l'autel, il attendait le signe dont lui avait parlé la voix d'en haut.

Les cérémonies se succèdent dans l'ordre accoutumé. On en vient au moment solennel de la consécration. L'homme de Dieu prend en ses mains la sainte hostie, et la bénit, avant de prononcer la formule sacrée qui doit en faire le Corps de Jésus-Christ. A cet instant même, le jeune clerc voit apparaître entre les mains de l'évêque un enfant de très petite taille mais d'une beauté ravissante et divine. Il adore, en fondant en larmes, l'Enfant-Dieu qui manifeste ainsi sa présence réelle dans le mystère eucharistique. L'apparition se renouvelle une seconde fois, lorsque les saintes espèces vont être rompues avant la communnion. C'est encore sous la même forme que « le Fils du Très-Haut, né de la Vierge, s'offre à son Père pour le salut des hommes[1] ».

La messe s'achève, et le témoin de l'apparition s'approche du saint évêque pour lui demander un entretien. Hugues le prend avec lui derrière l'autel et lui dit de parler. Alors le jeune clerc commence le récit fidèle de tout ce qu'il a entendu et éprouvé.

Il s'acquitte ainsi de son message, tel que nous le connaissons, et il le termine en disant : « Je suis arrivé ici un peu avant l'Introït de la Messe. J'ai observé respectueusement Votre Sainteté pendant qu'elle célébrait les divins mystères, sans oublier de regarder aussi l'autel. Or j'ai vu clairement par deux fois dans vos mains le Corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sous la forme d'un petit enfant que vous éleviez audessus du calice. Il n'est pas douteux que vous n'ayez contemplé le même spectacte d'une manière plus

[1] Natum intuetur de virgine Filium Altissimi, seipsum offerentem Patri pro humana salute. M. V. l. V. c. III.

parfaite, vous qui en étiez plus rapproché et beaucoup plus digne. »

L'homme de Dieu écoute ces confidences en mêlant ses larmes à celles de son pieux messager. Après avoir donné un libre cours à ces saintes émotions, et longuement prolongé l'entretien, il essuie ses yeux et ceux de son interlocuteur. Puis il lui ordonne de tenir secret ce qui s'est passé, et il l'exhorte à prendre l'habit religieux afin de ne pas exposer plus longtemps aux dangers du monde une âme favorisée de tant de privilèges. Le clerc consent aussitôt à suivre ce conseil. Il accompagne l'évêque qui le fait asseoir non loin de lui pendant le repas suivant, et qui le lendemain l'envoie avec sa bénédiction à un moine de ses amis.

Le nouveau religieux vécut très saintement dans le cloître où il eut de nombreuses révélations, dont plusieurs furent recueillies et publiées par ordre de notre Saint. C'est de lui que le chapelain de l'évêque apprit tout ce qui précède.

A l'exemple de notre biographe, nous joindrons à ce récit celui d'un autre miracle eucharistique qui fournit dans la suite à l'homme de Dieu l'occasion d'un grand acte de foi.

Pendant son dernier voyage en France, Hugues s'arrêta, entre Paris et Troyes, dans un village appelé Jouy[1]. L'évêque de Lincoln, selon son habitude, fit inviter à sa table le curé de la paroisse. Celui-ci déclina un tel honneur, mais il se présenta après le

[1] Il y a deux Jouy dans le département de Seine-et-Marne : Jouy-le-Châtel, près de Provins, et Jouy-sur-Morin, près de Coulommiers. L'ancienneté du premier l'indique de préférence comme le théâtre de notre récit.

dîner pour offrir ses hommages au prélat et aussi pour lui parler d'un prodige opéré depuis assez longtemps sous ses yeux. C'était un prêtre déjà âgé, à l'aspect vénérable, portant sur son corps amaigri les traces de ses austérités. Il salua respectueusement l'évêque, mais il n'eut pas le courage de lui dire ce qu'il avait à lui communiquer, et il préféra s'en acquitter par l'intermédiaire de quelques clercs auxquels il raconta les faits suivants :

« Après avoir été, trop jeune encore, élevé au sacerdoce, j'eus le malheur de commettre un grand péché, et ensuite le malheur plus horrible de monter au saint autel sans purifier ma conscience par la confession. Un jour, au moment même de la consécration, je me demandai si vraiment un aussi misérable pécheur pouvait changer le pain et le vin au Corps et au Sang du Dieu de toute pureté. J'étais poursuivi par ce doute, lorsqu'arrivé à la fraction de l'hostie je vis tout à coup jaillir du sang. En même temps, une moitié de l'hostie que j'avais à la main prit l'apparence de la chair, non sans être rougie par le sang sorti de l'autre moitié. Éperdu, je laissai tomber dans le calice tout ce que je tenais ; je couvris le calice de la patène, la patène de la pale, et j'achevai les prières de la Messe. Lorsque le peuple se fut retiré, je plaçai près de l'autel le saint dépôt qui a conservé jusqu'à nos jours sa forme miraculeuse, et qui attire beaucoup de pèlerins, empressés de louer le divin Auteur de toutes les merveilles. J'ai eu le bonheur de recevoir l'absolution du Souverain Pontife que je suis allé trouver pour me confesser devant lui et pour l'informer du prodige. Veuillez me servir d'interprètes auprès de notre saint évêque, afin qu'il m'accorde

le secours de ses prières, et qu'il puisse se réjouir avec sa suite en contemplant notre précieux trésor. »

Les clercs rapportèrent ces paroles à l'homme de Dieu. Ils s'attendaient à l'accompagner bientôt à l'église du lieu, mais leur espoir fut déçu. « C'est bien, leur dit l'évêque : qu'ils conservent au nom du Seigneur les signes de leur peu de foi. Mais pourquoi irions-nous les voir ? Ne nous suffit-il pas de contempler chaque jour des regards de l'esprit le divin sacrifice dans toute son intégrité ? Il n'est pas besoin de voir des yeux du corps ce que les yeux de la foi nous montrent dans une plus vive clarté ».

Il donna ensuite sa bénédiction au curé de Jouy et le laissa partir, sans permettre à ses clercs de satisfaire leur curiosité. Il continua de démontrer à ceux-ci que les vérités enseignées par la foi ont une certitude supérieure à toute connaissance sensible[1].

Ses paroles ardentes eurent un effet auquel il était loin de s'attendre. Elles persuadèrent davantage son chapelain et ses autres intimes des visions surnaturelles dont il jouissait au saint autel[2]. On put mieux comprendre les raisons du silence qu'il gardait à ce sujet. Au désir de cacher humblement les faveurs divines se joignait une disposition semblable à celle de saint Pierre qui, après avoir parlé de l'apparition du Thabor, ajoutait : « Nous nous appuyons avec

[1] On raconte un trait semblable du héros de la croisade des Albigeois. Un jour, on vint en toute hâte prévenir le comte de Montfort que le Corps et le Sang de Jésus-Christ apparaissaient visiblement sur l'autel, entre les mains du prêtre. « Allez le voir, dit-il, vous qui ne croyez pas ; car moi, je crois fermement tout ce que la sainte Église nous explique du sacrement de l'autel. »

[2] M. V. l. V, c. IV, XV et XVIII.

plus de certitude encore sur les oracles des prophètes (II Pet. I. 19). »

Notre saint évêque n'en a pas moins pris place parmi les grand serviteurs de l'Eucharistie dont la foi a été récompensée par des prodiges toujours vivants dans le souvenir du peuple catholique. On le représente pour cette raison, tenant un calice sur lequel apparaît un petit enfant[1]. Cet emblème s'harmonise fort bien avec celui dont nous avons raconté plus haut l'origine. Tous deux reposent sur des faits historiques, et se complètent l'un l'autre pour symboliser la vie de notre Saint. Le cygne traditionnel qui se voit à ses pieds, figure ses vertus, surtout sa pureté et son courage ; le calice, qui est entre ses mains, en indique la source divine. C'est à l'autel, en effet, que le saint évêque puisait une vie surabondante ; c'est le Pain des forts qui lui communiquait son indomptable énergie, c'est au Vin qui fait germer les vierges qu'il faut attribuer son angélique chasteté. Grâce à sa dévotion pour l'Eucharistie, il pouvait marcher au-devant de toutes les épreuves, sans jamais se déconcerter. Nous allons en voir un nouvel exemple. C'est à l'église et pendant la sainte Messe que saint Hugues de Lincoln remportera sa plus éclatante victoire sur Richard Cœur de Lion.

[1] Dans l'église de la Chartreuse de Pavie, on voit une superbe fresque de Carlo Carlone qui représente la même apparition. L'Enfant Jésus se montre au Saint pendant la Messe : au-dessus, un groupe d'Anges admirent le prodige.

CHAPITRE VII.

LE ROI VAINCU PAR L'ÉVÊQUE.

Conduite de l'archevêque de Cantorbéry. — Fléaux divers. — Assemblée d'Oxford. — Hugues refuse lès subsides demandés. — L'évêque de Salisbury suit son exemple. — Le roi lance contre tous les deux un arrêt de confiscation. — L'évêque de Lincoln épargné par les officiers. — Démarche de deux grands seigneurs. — Hugues décline leur médiation. — Entrevue des Andelys. — L'évêque contraint le roi à lui donner le baiser de paix. — Il complète sa victoire par des remontrances et des admonitions paternelles. — Richard fait l'éloge de son vainqueur. — Piège tendu par les courtisans. — Hugues se dégage tout à fait. — De retour en Angleterre, il apprend le combat de Gisors.

A la suite du message confirmé par l'apparition du Dieu de l'Eucharistie, l'évêque de Lincoln se fit un devoir de redoubler ses instances pour obtenir de son primat les réformes qu'avait réclamées la voix mystérieuse. Il le conjura de s'occuper moins des affaires de l'État et beaucoup plus de celles de l'Église et du clergé de Cantorbéry. A la parole il joignit l'exemple et s'appliqua plus soigneusement encore à réprimer tous les abus qui pouvaient survivre dans son diocèse. L'archevêque ne fit néanmoins que s'offenser de son zèle, et le ressentiment qu'il conçut se manifesta trop clairement dans plusieurs occasions.

Les fléaux annoncés ne manquèrent pas de se déchaîner sur l'Angleterre. En 1196, après les horreurs de la famine la peste acheva de consterner et de dé-

cimer les populations pendant cinq ou six mois[1]. La guerre surtout prolongea ses ravages jusque vers la fin du règne de Richard Ier, sans pouvoir être arrêtée par des trêves bientôt rompues. Il est vrai qu'elle eut la Normandie pour théâtre, mais l'Angleterre n'en souffrit pas moins, pressurée qu'elle était pour refaire les finances de son roi toujours à court d'argent, et en quête de nouveaux expédients pour s'en procurer. Le peuple était tellement torturé par ces mesures fiscales qu'un ardent démagogue, William Fitz-Osbert, surnommé Longue-Barbe, put préparer à Londres même un soulèvement redoutable. Il fallut toute l'habileté et l'éloquence de l'archevêque de Cantorbéry, grand-justicier du royaume, pour dissiper la conjuration ; il eut besoin ensuite de toute son énergie pour provoquer le châtiment du fameux agitateur, et ce ne fut pas sans encourir le reproche d'avoir violé en cette circonstance le droit d'asile dont jouissait le lieu saint[2]. Toujours trop préoccupé de la terre, il avait beau faire preuve d'une grande prudence dans son administration civile et conseiller au roi d'utiles améliorations, comme l'uniformité des poids et des mesures, ses regards ne se portaient pas assez vers le ciel et manquaient dès lors de rectitude et de clairvoyance dans l'examen de ses devoirs épiscopaux et des intérêts de l'Église.

Il le montra notamment à la fin de l'année 1197. Chargé par le roi de lui procurer de nouveaux et abondants subsides, il réunit à Oxford l'assemblée générale de tous les évêques et barons d'Angleterre. La séance

[1] Newbrig, l. V, c. XXI.
[2] Lingard, t. I, c. XIII.

s'ouvrit par un discours de l'archevêque qui exposa les nécessités du monarque, engagé dans une guerre acharnée contre le roi de France, et manquant de troupes et d'argent. Après avoir fait ressortir la puissance de l'ennemi qui luttait de toutes ses forces pour dépouiller Richard de ses domaines, le primat conclut en invitant l'assemblée à trouver le moyen de conjurer efficacement un si grand péril. On s'aperçut bientôt que, de concert avec ses amis, il avait lui-même arrêté la proposition à faire adopter. D'après ce projet, dont l'un des auteurs devint l'organe, chacun des barons d'Angleterre, au nombre desquels se trouvaient compris les évêques, devait fournir au roi trois cents cavaliers et les entretenir à ses frais pendant une année.

La délibération commence. Le primat donne d'abord son avis : comme on pouvait s'y attendre, il accepte la proposition en disant qu'il est prêt à sacrifier ses biens et sa personne même au service du roi. Après lui, la parole est au doyen des évêques, Richard, évêque de Londres[1] ; il tient le même langage que son métropolitain. Vient le tour de l'évêque de Lincoln. Sans s'émouvoir des déclarations précédentes, il se recueille un instant, et fait connaître sa résolution en ces termes : « Nobles seigneurs qui composez cette assemblée, vous savez que je suis étranger à ce royaume, et qu'on m'a tiré de la solitude du cloître pour m'imposer le fardeau de l'épiscopat. Voilà déjà longtemps, toutefois, que j'ai pris, malgré mon inexpérience, le gouvernement de l'É-

[1] Il avait été sacré après saint Hugues, en 1189, mais le titre de doyen des évêques était attaché à son évêché.

glise de mon auguste Souveraine, Marie, la sainte Mère de Dieu. J'ai étudié avec un grand soin les coutumes et les prérogatives, de même que les devoirs et les charges de cette Église ; et jusqu'à présent, je ne me suis pas écarté, dans leur maintien ou leur observance, des exemples louables de mes prédécesseurs. Je n'ignore pas que l'évêque de Lincoln est tenu d'envoyer au seigneur roi un certain contingent d'hommes armés, mais c'est seulement à l'intérieur et non pas à l'extérieur de l'Angleterre. Ce qu'on demande est donc contraire aux antiques immunités de mon évêché, et plutôt que de faire une telle concession et d'accepter des charges nouvelles, je préfère retourner dans ma patrie et dans mon désert. Je ne suis pas évêque pour abandonner les droits de mon Église. »

A cette réponse, le primat est saisi d'indignation, mais il espère encore qu'aucun autre prélat n'osera faire entendre une semblable protestation. D'une voix un peu étouffée et tremblante, il s'adresse à l'évêque de Salisbury, Herbert, et l'interroge sur son sentiment : « Ma réponse, dit celui-ci, est dictée par celle du seigneur évêque de Lincoln. Je ne puis ni parler ni agir autrement que lui, sans causer un énorme préjudice à mon Église. » Alors l'archevêque ne contient plus son émotion. Il apostrophe avec beaucoup d'amertume l'évêque de Lincoln qui fait échouer ses desseins ; puis il lève la séance et déclare l'assemblée dissoute.

Bientôt le roi reçut de lui un message qui dénonçait l'homme de Dieu comme ayant empêché les résultats attendus de l'assemblée d'Oxford. En apprenant cette nouvelle que confirmèrent encore deux

autres messages du primat, Richard entra dans une violente fureur, et ordonna de confisquer immédiatement tous les biens de l'évêque de Lincoln, ainsi que tous ceux de l'évêque de Salisbury. L'arrêt fut promptement exécuté contre ce dernier : on le dépouilla et on l'accabla d'injures, de vexations et de mauvais traitements. Ce fut à grand'peine et au prix d'une très grosse somme d'argent qu'il parvint à rentrer en grâce auprès du roi[1]. S'il n'eut pas le mérite de persévérer assez longtemps dans sa résistance aux mesures oppressives de la cour, nous ne devons pas moins l'applaudir d'avoir seul eu le courage de se rallier à notre saint évêque, en présence des prélats et des barons d'Angleterre.

Les ordres du roi étaient tout aussi pressants contre l'homme de Dieu, mais personne n'osait les exécuter. On se rappelait les terribles effets des excommunications de l'évêque de Lincoln, et on préférait désobéir au roi plutôt que de s'exposer à une mort affreuse. Depuis le mois de décembre 1198 jusqu'au mois de septembre de l'année suivante[2], les officiers du monarque reçurent souvent le commandement de procéder à la confiscation, mais ils se ménageaient toujours de nouveaux délais, non sans faire connaître leur embarras au saint évêque qu'ils prièrent instamment d'aller en Normandie pour mettre un terme à toutes les poursuites.

Hugues se rendit enfin à leurs sollicitations, et se

[1] Il quitta l'Angleterre pour venir en Normandie, au mois de février 1198 et ne fut de retour qu'au mois de juin. — Annal. Wint. 303.

[2] A festo pene sancti Nicolai (6 Déc.) usque ad calendas Septembris. M. V. l. V, c. v.

dirigea vers les Andelys où se trouvait alors le roi.

Arrivé à Rouen, il vit venir à sa rencontre deux des principaux seigneurs de la cour : Guillaume Marshall, comte de Pembrok, qui fut plus tard tuteur d'Henri III, et dont la fille épousa Richard, frère de ce roi [1] ; et Guillaume des Forts, comte d'Albemarle (Aubemarle ou Aumale [2]). Ils essayèrent de persuader à l'évêque de Lincoln qu'il était prudent de ne pas s'exposer en personne à la fureur de leur maître, et de se servir plutôt de leur médiation pour négocier un arrangement. A l'appui de ce qu'ils avançaient, ils citèrent les indignes traitements infligés à l'évêque de Salisbury. Ils supplièrent l'homme de Dieu d'accepter leurs offres de service, jurant qu'ils aimeraient mieux tout sacrifier que de le voir victime de la colère royale. « Si nous parlons ainsi, ajoutèrent-ils, ce n'est pas seulement parce que nous avons pour vous une profonde affection ; c'est aussi parce que nous tremblons pour le roi notre maître, pour nous, et pour tout le royaume. Assurément la vengeance du ciel ne tarderait pas à nous faire expier les outrages qu'on aurait l'audace de commettre envers votre sainteté. Nous serions bientôt le jouet des ennemis qui nous font la guerre. »

L'évêque répondit : « C'est de tout mon cœur que je vous rends grâces de tant de dévouement. Mais voici mes réflexions. Plus que tous les autres, je le sais, vous êtes nécessaires au roi notre maître dans ses épreuves actuelles auxquelles je suis fort sensible ; envers vous aussi, plus qu'envers tous les au-

[1] Monast. Anglic. I, 726 — Trivettus.
[2] Trivettus, ad an. 1221.

tres, il est tenu de montrer sa gratitude. Je ne veux donc pas que vous lui parliez en ma faveur. Puisqu'il est si irrité contre moi, ou bien il vous conduirait durement, et vous auriez moins de zèle à son service; ou bien il vous exaucerait, mais ce serait en croyant vous accorder à vous-mêmes une grande grâce, et en diminuant d'autant la récompense qu'il vous doit. Veuillez vous contenter de lui dire de ma part que je suis venu dans cette province pour le voir ; s'il agrée ce dessein, il n'a qu'à me faire indiquer par l'un de ses serviteurs le lieu où je pourrai le rencontrer. »

Les deux nobles interlocuteurs admirèrent cette réponse : ils étaient capables d'en apprécier la prudence et la magnanimité. Convaincus de l'inutilité de nouvelles instances, ils revinrent près du roi auquel ils rendirent compte de leur entretien. Richard ne put s'empêcher de partager leur admiration. Il comprit le défi chevaleresque qui lui était porté, et il l'accepta, tout en se promettant bien de soutenir la lutte. Il envoya dire à l'évêque de Lincoln qu'il le recevrait trois jours après dans son château de la Roche des Andelys.

Hugues obéit à l'invitation. C'est le 28 août, fête de saint Augustin, qu'il fait son entrée aux Andelys. Il apprend que le roi entend la messe dans la chapelle du château, et il se hâte d'aller l'y rejoindre. Ses clercs le suivent en tremblant, mais parvenus aux degrés de la chapelle, ils sont frappés du verset qui retentit le premier à leurs oreilles. Le chœur chante la prose de saint Augustin, et s'écrie avec force : « *Ave, inclite præsul Christi, flos pulcherrime !* — Salut, illustre pontife du Christ, fleur éclatante

de beauté. » N'est-ce pas à l'évêque de Lincoln que la Providence veut faire appliquer ce cri d'admiration, devenu un cri d'espérance? Les clercs se confirment dans cette pensée lorsque le chœur, après qu'ils ont pénétré dans le lieu saint, dit encore comme à leur adresse : « *O beate, o sancte Augustine, juva catervam hanc.* — O bienheureux, ô saint Augustin, prenez cette troupe sous votre protection. » Du haut du ciel, le grand évêque d'Hippone écoute cette prière et va obtenir une nouvelle victoire pour cette Cité de Dieu dont il a si éloquemment exposé les droits et si noblement défendu la liberté.

La chapelle présente alors un spectacle saisissant. Le roi est là, sur son trône placé près de la porte, en face de l'autel. Autour de lui se presse une cour brillante : on remarque surtout la présence de deux archevêques [1] et de cinq évêques dont deux [2] sont assis au bas des degrés du trône. Environné de toute la splendeur de la majesté royale, Richard attend celui qui tient depuis neuf mois sa puissance en échec. Hugues s'approche et le salue. Le prince lui jette un regard farouche et détourne la tête sans lui répondre : « Seigneur roi, dit l'évêque, donnez-moi le baiser de paix. » Richard persiste dans son silence et dans son attitude méprisante. Hugues alors le saisit par son manteau qu'il secoue en disant : « Vous me devez le baiser de paix, car je suis venu de loin pour vous trouver. » — « Non, vous ne l'a-

[1] L'archevêque de Rouen, sans doute, et peut-être l'archevêque d'York, réconcilié avec le roi vers cette époque. Voir Roger de Wendover, ad an. 1198.

[2] L'évêque de Durham et l'évêque d'Ély, tous deux nouvellement sacrés.

vez pas mérité. » — « Si bien, je l'ai mérité : allons, embrassez-moi. » Tout en parlant ainsi, l'évêque secoue de plus en plus fort le manteau du roi. Émerveillé de tant d'intrépidité, Richard sourit enfin et reconnaît sa défaite en embrassant son vainqueur.

Les témoins de cette scène sont tout stupéfaits d'un tel dénouement. Les évêques se hâtent de préparer une place au milieu d'eux pour notre Saint ; mais celui-ci ne s'arrête pas, il va droit à l'autel, à côté duquel il s'agenouille les yeux fixés à terre, et l'esprit entièrement occupé des divins mystères dont la célébration se poursuit avec les cérémonies accoutumées.

Le roi l'a suivi du regard, et se plaît à le contempler dans son humble recueillement. Sous l'influence de la prière du saint évêque, il sent se confirmer en lui l'heureux changement qu'il vient d'éprouver. Il aurait honte d'être vaincu par un puissant rival ; mais il s'aperçoit qu'il est glorieux d'être vaincu par un serviteur du Roi des rois. Il veut manifester hautement sa réconciliation sincère avec l'homme de Dieu, et sa profonde vénération pour lui. Lorsqu'on arrive à l'*Agnus Dei*, le célébrant donne le baiser de paix à l'un des archevêques, qui se met en devoir, selon l'usage, de le porter d'abord au roi. Mais celui-ci quitte son trône et s'avance avec empressement jusqu'aux degrés de l'autel. Il prend des mains de l'archevêque l'instrument de paix, le baise avec un humble respect, et le présente lui-même à l'évêque de Lincoln. L'honneur qui devait être rendu à sa personne royale par un archevêque, il le transmet ainsi de ses propres mains à l'homme de Dieu. Belle inspiration du monarque qui se plaît à proclamer le

triomphe de la sainteté sur la force ! L'Agneau divin, présent sur l'autel, opère cette transformation et achève de pacifier le prince à qui pouvait bien s'appliquer cette sentence de l'Écriture : « La colère du roi est semblable au rugissement du lion (Prov. XIX, 12). »

Après la Messe, Hugues revient auprès de Richard, et lui donne en peu de mots l'explication de sa conduite à Oxford. Le roi ne trouve rien à répliquer à cette apologie fort courte mais tout à fait péremptoire : il s'excuse en blâmant l'archevêque de Cantorbéry qui l'a mal informé, et il est pleinement convaincu de l'innocence de l'évêque de Lincoln, qui lui dit : « Sauf l'honneur de Dieu, et ce qui touche le salut de votre âme et de la mienne, je ne me suis jamais opposé en rien aux mesures utiles à votre couronne. » Richard offre des présents à l'homme de Dieu, et l'invite à prendre son logement dans le nouveau château appelé *Portus-gaudii* (Château-Gaillard), qu'il était fier d'avoir construit sur les bords de la Seine [1]. Il le prie aussi de revenir le lendemain près de lui afin d'emporter une nouvelle assurance de sa faveur. Hugues consent à cette seconde entrevue, mais il veut auparavant tirer tout le profit possible de celle qui a si bien réussi. Pour compléter sa victoire, il prend le monarque par la main, le fait lever de son trône, et le conduit derrière l'autel.

[1] Un conflit s'était élevé à l'occasion de cette construction entre le roi et l'archevêque de Rouen qui était le propriétaire du terrain. Il fut terminé en 1197 par un arrangement qui donnait à l'archevêque les satisfactions et compensations désirées. — Wendover, ad an. 1197.

Là il le fait asseoir à côté de lui. Ce n'est plus seulement le prélat, c'est le père spirituel qui va parler dans un de ces entretiens secrets si féconds pour le bien des consciences. « Seigneur roi, dit l'évêque, vous êtes mon diocésain [1]. Je dois répondre de votre âme au jugement de Dieu qui l'a rachetée de son propre sang. Comme votre pasteur, je désire savoir de vous quelles sont actuellement vos dispositions intérieures, afin de pouvoir vous aider de mes conseils, sous l'inspiration de la grâce. Il y a déjà un an, s'il vous en souvient, que je n'ai pas traité ce sujet. »

Le roi qui n'a pas oublié les remontrances antérieures du saint évêque, a peur d'en subir de plus fortes. Il répond seulement que sa conscience est en assez bon état, à part la haine dont il est dévoré contre ses ennemis acharnés à sa ruine.

Hugues est peu satisfait de cet aveu, et, avec une imperturbable assurance, il ramène Richard à l'examen plus complet de ses fautes. « Vos ennemis, lui dit-il, seront faciles à pacifier ou à vaincre, si vous-même êtes en grâce avec le Roi des rois. Ce que vous devez surtout redouter, c'est de vous rendre coupable envers Dieu ou envers votre prochain. Qui a jamais résisté au Seigneur, dit l'Écriture, sans être privé de la paix (Job. 9)? Or j'entends émettre publiquement sur votre compte des accusations que je ne puis répéter sans douleur. Il paraît que vous ne gardez pas bien la foi conjugale, et que vous ne respectez pas les immunités de l'Église, surtout lors-

[1] Richard était né en 1157 à Oxford, qui appartenait alors au diocèse de Lincoln.

qu'il s'agit des élections ou des nominations canoniques. On prétend que vous faites préposer au gouvernement des âmes des pasteurs dont le seul titre est l'argent ou la faveur. C'est bien grave. Assurément, si tout cela est vrai, Dieu ne peut pas vous accorder la paix. »

La correction paternelle se poursuit sur le même ton jusqu'à ce que l'homme de Dieu ait achevé d'éclairer son royal auditeur, comme s'il était son pénitent. Richard écoute avec respect, s'excuse sur quelques points, fait sur les autres d'humbles aveux et se recommande instamment aux prières de l'évêque, qui le laisse enfin se retirer en lui donnant sa bénédiction.

Pendant que notre Saint, heureux de l'emploi de sa matinée, se rend au logis offert par le roi[1], celui-ci revient au milieu de ses courtisans, et, tout ému de ce qui vient de se passer, se met à célébrer les louanges de l'homme de Dieu. « Vraiment, dit-il, si tous les évêques étaient comme celui-là, aucun prince, aucun roi n'oserait lever la tête en leur présence. » Une telle parole, prononcée par un monarque aussi altier et aussi brave, fixait d'avance le sens et la valeur du titre de « marteau des rois » dont personne ne pouvait être plus digne que le vainqueur de Richard Cœur de Lion.

La journée aurait eu sa conclusion naturelle dans ce mémorable éloge. Quelques courtisans en décidèrent autrement. Habitués au calcul plus qu'à l'en-

[1] Richard, sachant que l'évêque de Lincoln gardait une perpétuelle abstinence, eut l'attention de lui faire porter pour son repas un brochet d'une grandeur remarquable. — Girald, *Vita S. Hugonis,* I, c. VIII.

thousiasme, ils s'avisèrent d'exploiter la gloire même que venait d'acquérir l'évêque de Lincoln. Ils conseillèrent au roi de faire porter par lui des lettres dans lesquelles une nouvelle subvention était demandée aux grands d'Angleterre. D'après eux, il suffirait d'un messager aussi honorable pour assurer le succès de l'affaire, et le prélat ne serait peut-être pas mécontent de cette occasion si facile de plaire au monarque.

Mais « c'est en vain qu'on jette le filet devant les yeux de ceux qui ont des ailes (Prov. I, 17). » Lorsqu'on lui communiqua officieusement le nouveau projet, Hugues répondit par un refus absolu. Ses clercs eurent beau se joindre aux courtisans pour lui persuader de donner au roi uue satisfaction aussi aisée. « Non, leur dit-il, loin de moi cette bassesse ! Ma dignité y répugne non moins que ma volonté. Un évêque n'est pas un courrier, et ne doit en rien coopérer aux exactions de ce genre. Ignorez-vous que si le roi devient suppliant, c'est toujours l'épée au poing ? Ses prières et ses compliments sont suivis des mesures les plus violentes. Souvent un don volontaire dans le principe est ensuite exigé comme une redevance forcée. Non, je ne dois pas me mêler à tout cela : j'y gagnerais, il est vrai, la faveur du monarque ; mais je mériterais l'indignation du Dieu tout-puissant. »

Les courtisans en furent donc pour leurs frais d'invention. Hugues les pria de faire comprendre au roi qu'il était inutile d'insister. Richard se hâta de céder, et de peur d'être encore entraîné à quelque fausse démarche, il envoya aussitôt dire à l'évêque qu'il pouvait retourner dans son diocèse avec

la bénédiction de Dieu, et qu'il n'avait pas même à prendre la peine de le revoir le lendemain, comme il avait été convenu. Hugues remercia le Seigneur de cette délivrance et prit joyeusement le chemin de Lincoln.

Il n'y était pas encore arrivé, lorsque Richard gagna sur Philippe-Auguste la bataille de Gisors (28 Septembre), qui fut l'un des principaux faits d'armes de toute cette longue guerre. Le monarque anglais fit part de son succès à ses amis, parmi lesquels il n'oublia pas l'évêque de Lincoln. Dans la lettre qu'il lui écrivit à cette occasion, il se recommanda de nouveau à ses prières, à la puissance desquelles beaucoup de ses barons attribuaient la dernière victoire. Il put se rappeler que son père Henri II, s'étant réconcilié avec saint Thomas Becket par un pèlerinage de pénitence à Cantorbéry, apprit presqu'aussitôt le triomphe de son armée sur le roi d'Écosse. Richard n'avait-il pas lieu de croire que sa réconciliation avec l'évêque de Lincoln avait opéré un semblable résultat? Heureux s'il était toujours resté sous cette impression, et si son caractère mobile et emporté ne l'avait bientôt poussé à une nouvelle persécution contre l'homme de Dieu !

CHAPITRE VIII.

LE PAPE INNOCENT III.

Le grand Pape d'un grand siècle. — Lettre d'Innocent III au roi Richard. — Trêve entre la France et l'Angleterre. — Affaire des moines de Cantorbéry. — Lettre des suffragants de l'archevêque au Souverain Pontife. — Sentence du Pape. — L'évêque de Lincoln est chargé d'en assurer l'exécution. — Une nouvelle lettre pontificale lui est adressée sur la même affaire. — Innocent III console les moines de Cantorbéry. — Il protège l'Ordre des Chartreux.

L'entrevue des Andelys, telle que nous venons de la raconter, peut être considérée comme l'une des belles scènes du grand siècle catholique, qui venait de s'inaugurer par anticipation à l'avènement de son grand Pape, Innocent III (8 janvier 1198). Rien n'était plus capable de réjouir le cœur du pontife qui sut avec tant d'autorité faire la loi aux rois et revendiquer envers et contre tous la liberté du gouvernement ecclésiastique. Rien aussi ne dut consoler et fortifier davantage l'évêque de Lincoln que de voir sa conduite confirmée par celle du successeur de Pierre.

L'œil fixé sur les diverses parties de l'univers chrétien, Innocent III remplit avec une prodigieuse activité le rôle d'évêque des évêques, et s'efforça par les moyens les plus efficaces de pacifier l'Occident pour recommencer la conquête de la Terre-Sainte. L'Angleterre ne pouvait échapper à sa vigi-

lance : elle éprouva, comme les autres royaumes, l'invincible énergie du pontife qui disait : « Les princes sont établis sur les provinces, et les rois sur les royaumes ; mais Pierre l'emporte sur eux tous, tant par l'étendue que par la plénitude de la puissance; car il est le Vicaire de Celui à qui appartient la terre, l'univers et tous ceux qui l'habitent[1]. »

Dès les premiers mois de son pontificat, après avoir écrit d'abord au roi de France, il envoya au roi d'Angleterre quatre anneaux d'or avec des pierres précieuses, dont il lui expliqua le symbolisme dans les termes suivants : « Les anneaux sont ronds et désignent l'éternité, qui n'a ni commencement ni fin. Que cette forme des anneaux avertisse votre sagesse royale qu'elle doit s'élever des choses terrestres vers les choses célestes, des choses passagères vers les choses éternelles. Il y a quatre anneaux ; c'est un nombre carré, qui figure la fermeté de l'âme, afin qu'elle ne succombe pas sous l'adversité et qu'elle ne s'enorgueillisse pas dans la prospérité, fermeté dont votre cœur est rempli lorsque vous possédez la justice, la force, la prudence et la modération. Reconnaissez donc dans le premier anneau la justice, afin que vous sachiez la pratiquer ; dans le second, la force d'âme, afin que vous en fassiez usage dans l'adversité ; dans le troisième, la prudence, afin que vous la consultiez pour les affaires douteuses ; dans le quatrième, la modération, afin que vous la gardiez dans la prospérité. L'or représente la sagesse ; car de même qu'il est le premier

[1] Histoire d'Innocent III, par Hurter, trad. S.-Chéron, n. I, p. 275.

de tous les métaux, de même la sagesse est le premier de tous les dons. Le roi a plus besoin de celui-là que de tout autre : c'est pourquoi Salomon ne demanda au Seigneur que la sagesse, afin qu'il sût gouverner prudemment le peuple qui lui avait été confié. La couleur verte de l'émeraude désigne la foi ; le brillant du saphir, l'espérance ; le rouge du grenat, l'amour ; et l'éclat de la topaze, les bonnes œuvres dont le Seigneur dit : Faites briller votre lumière devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres, et louent le Père qui est au ciel. Que l'émeraude vous avertisse donc de ce que vous devez croire ; le saphir, de ce que vous devez espérer ; le grenat, de ce que vous devez aimer ; la topaze, de ce que vous devez pratiquer, afin que vous vous éleviez de vertus en vertus, jusqu'au jour où vous contemplerez dans Sion le Dieu tout-puissant[1]. »

Cet enseignement allégorique, bien conforme au goût de l'époque, convenait admirablement à un roi qui se piquait, à ses heures et non sans succès, de cultiver la poésie. Mais il devait être accompagné de leçons plus précises.

Innocent III fit de pressantes instances auprès du roi de France et du roi d'Angleterre afin de les amener à cesser une guerre désastreuse non seulement pour les deux royaumes, mais encore pour la Terre-Sainte que ne pouvaient secourir les chevaliers employés à cette lutte déjà si prolongée. Il menaça de jeter l'interdit sur les possessions du monarque qui s'opposerait à la réconciliation, et il parvint enfin

[1] Innocent III, Epist. l. I, 206. — Hurter, loc. cit. p. 117

par l'intermédiaire de son légat, Pierre de Capoue, à faire conclure entre les deux adversaires une trêve de cinq ans.

Pendant ces négociations, le Souverain Pontife ne perdait de vue aucune des causes qui intéressaient les droits de Dieu et de l'Église. En même temps qu'il prenait hautement la défense d'Ingelburge, la malheureuse reine répudiée par Philippe-Auguste, il s'occupait des diverses atteintes portées par Richard Ier aux prescriptions canoniques, et il en exigeait la prompte réparation.

Parmi les questions litigieuses portées alors à son tribunal suprême, nous avons à examiner spécialement le conflit survenu depuis longtemps entre l'archevêque et les moines de Cantorbéry. Le saint évêque de Lincoln dut y intervenir par l'ordre d'Innocent III qui traita cette affaire avec le plus vif intérêt.

Hubert avait repris le projet de son prédécesseur Baudoin, malgré l'insuccès final de celui-ci, qui eut à regretter amèrement de n'avoir pas suivi les conseils pacifiques de notre saint évêque [1]. L'église construite à Hackington, près de Cantorbéry, avait disparu sur l'ordre obtenu du Saint-Siège par les moines de la cathédrale. Mais une autre église semblable s'élevait en 1198 à Lambeth, près de Londres. Sous le nom trop modeste de chapelle, c'était une nouvelle cathédrale, rivale de l'ancienne, et desservie par des chanoines séculiers, dont les demeures entouraient l'église. Les moines de Cantorbéry étaient persuadés, non sans fondement, qu'on cher-

[1] Voir plus haut, l. II, c. iv.

chait ainsi à les déposséder de leurs droits séculaires, et particulièrement du pouvoir d'élire l'archevêque. Ils plaidèrent leur cause devant Innocent III qui voulut mettre un terme aux longues épreuves dont ils avaient souffert.

Un rescrit pontifical du 8 mai 1198 enjoignit à l'archevêque Hubert d'abandonner son entreprise, de détruire les constructions qu'il avait faites, et de restituer ou faire restituer aux moines tous les biens dont ils avaient été injustement dépouillés. Dans le cas où il résisterait, ordre était donné à ses suffragants de lui refuser leur obéissance. Ceux-ci se trouvaient précisément à Cantorbéry, pour le sacre du nouvel évêque de Coventry, peu après l'arrivée de la lettre du Souverain Pontife. Ils crurent qu'il était bon de donner quelques éclaircissements en faveur de leur métropolitain, et écrivirent un message collectif pour solliciter un nouvel examen de la cause.

Hugues n'était nullement porté à épouser la querelle de son primat, mais nous ne voyons pas qu'il ait refusé sa signature à cette lettre dont il a bien pu inspirer les premières et les dernières lignes, tout à fait conformes à ses sentiments de vénération pour la personne et l'autorité du Pape.

Voici le respectueux langage que tenaient les évêques suffragants de Cantorbéry. « A leur révérend père et seigneur Innocent, Souverain Pontife, les suffragants de l'Église de Cantorbéry, salut. Nous rendons grâces au Bienfaiteur suprême de l'Église qui, la fondant sur la pierre, a prédit que Pierre et ses successeurs confirmeraient leurs frères dans la foi. Aussi dans l'affliction où nous avait jetés la mort

du pape Célestin III de bienheureuse mémoire, la nouvelle de votre élection est venue nous consoler et dissiper tous nos sombres nuages. Dieu ne nous a pas laissés orphelins, lui qui suscite les fils à la place des pères, les Nazaréens à la place des saints. Nous le remercions de vous avoir préparé dès votre adolescence à une si grande dignité. Après Dieu, c'est vous qui par votre autorité soutenez toute l'Église, heureux de voir son chef Innocent fortifier ses membres infirmes, et les rendre à la justice et à l'innocence. » Les suffragants faisaient ensuite valoir quatre raisons à l'avantage de leur métropolitain et, après avoir affirmé l'importance d'une affaire qui menaçait « d'attiser en Angleterre la discorde entre l'empire et le sacerdoce, » ils terminaient par cette protestation de parfaite obéissance : « C'est donc à vous, Père bien-aimé en Jésus-Christ, de vous éclairer sur le véritable état des choses, et de prendre la décision qui vous paraîtra convenable. Soyez sûr que le seigneur archevêque et nous-mêmes, nous exécuterons vos ordres avec une sincère affection. Si notre témoignage ne paraît pas suffisant à Votre Sainteté, qu'il vous plaise de confier à d'autres le soin de faire une enquête d'après laquelle Votre Sublimité prendra le parti qu'elle jugera le plus agréable au Très-Haut[1]. »

A ces instances se joignirent celles du roi, qui appuyait fortement l'entreprise du primat, et celles des abbés Cisterciens de l'Angleterre, qui firent au Pape le plus grand éloge de Hubert.

[1] Migne, t. CCXIV, col. 731. — Voir ibid. pour toute la suite de cette affaire, col. 101, 332, 407, 413, 414, 415, 416, 451, 531, 608, 732.

Innocent III consentit à se faire exposer de nouveau les arguments des deux parties adverses, mais il n'en confirma pas moins la sentence déjà prononcée. Après avoir notifié cet arrêt à l'archevêque, il ajoutait pour l'encourager à la soumission : « Ne vous laissez pas affliger, cher frère, si notre conscience nous fait agir ainsi. Dieu en est témoin, nous n'avons obéi à aucun motif passionné, mais seulement au devoir qui nous incombe, malgré notre insuffisance, d'occuper le siège de la justice pour faire respecter les droits de tous. Nous portons à votre Fraternité une affection sincère, et nous vous regardons comme un membre honorable de l'épiscopat, comme une ferme colonne de la maison du Seigneur; mais nous ne pouvons vous donner gain de cause sans nous rendre gravement coupable. »

Quelques jours après, l'évêque de Lincoln recevait de Rome une lettre du Pape qui le chargeait avec l'assistance de l'évêque d'Ély et de l'abbé de Saint-Edmond, de faire restituer aux moines de Cantorbéry tout ce qui leur avait été pris injustement. Cette restitution devait rencontrer de grands obstacles. Le Pape ne les ignorait pas, et le lendemain du jour où il déléguait ses pouvoirs à saint Hugues, c'est-à-dire le 12 décembre, il écrivait au roi d'Angleterre une lettre pressante pour l'engager à ne faire aucune opposition à l'exécution du mandat apostolique. Un mois plus tard, (le 11 janvier 1199), il se plaignit des nouveaux abus de pouvoir commis par Richard contre les moines de Cantorbéry, qui s'étaient vus spoliés de leurs biens après avoir refusé de souscrire à un inventaire forcé du trésor de leur cathédrale.

Le Souverain Pontife parla avec tant de fermeté qu'il ne fut pas possible de lui résister. L'archevêque Hubert se soumit enfin et détruisit à ses propres frais son église de Lambeth. Il ne donna pas cependant aux moines tout ce qu'ils attendaient, et, loin de se réconcilier pleinement avec eux, il reprit sous une autre forme le projet qu'ils avaient tant combattu. Alors Innocent III s'adressa encore à l'évêque de Lincoln et le chargea de terminer l'affaire.

Voici cette lettre pontificale, datée du 13 juin 1199, qui montre l'importance de tous ces débats et la confiance accordée par le Pape à notre Saint.

« Aux évêques de Lincoln et d'Ély, et à l'abbé de Saint-Edmond. »

« Un grave conflit s'est élevé depuis longtemps entre notre vénérable frère archevêque et ses prédécesseurs d'une part, et nos fils chéris les prieurs et les moines de Cantorbéry, d'autre part, au sujet de quelques chapelles, que les archevêques ont édifiées au préjudice des moines. Nos prédécesseurs et nous-même avons souvent écrit pour apaiser cette querelle. Nous avons enfin obtenu par l'autorité de nos lettres qu'on fît démolir et disparaître la chapelle de Lambeth. Mais l'archevêque, ne voulant pas renoncer au louable dessein de ses prédécesseurs, s'est proposé de fonder de nouveau une chapelle en l'honneur des glorieux martyrs Étienne et Thomas, et d'y instituer des chanoines pourvus de prébendes. A cet effet, il nous a demandé une permission spéciale par ses envoyés et ses procureurs, assurant que le droit commun militait en sa faveur, malgré les réclamations de la partie adverse, qui pouvait être garantie contre tout dommage par une

caution suffisante. La démolition de la chapelle de Lambeth ne lui paraissait pas non plus un motif de retarder ce qu'il désirait, car la sentence portée contre cet édifice s'appuyait surtout sur ce qu'il avait été construit après une dénonciation de ce nouveau projet, malgré la défense de nos prédécesseurs et l'appel interjeté devant le Siège apostolique.

« Les moines se sont opposés à la demande de l'archevêque en faisant valoir plusieurs raisons. Ils ont dit qu'ils n'avaient pas encore recouvré les dons de leurs églises et les autres biens dont nous avions ordonné la restitution, que le scandale résultant de cette affaire n'était pas assoupi, qu'ils n'avaient pas de garantie certaine contre le préjudice dont ils pourraient être victimes, enfin que, le conflit n'étant pas terminé, il n'y avait pas lieu d'exaucer l'archevêque.

« Après avoir écouté dans notre audience ces allégations contraires des deux parties, voulant témoigner notre sollicitude pastorale envers l'une et l'autre, sur le conseil commun de nos frères, nous avons résolu de vous confier cette cause. Avant tout, travaillez à la résoudre par une entente amicale. S'il ne vous est pas donné de réussir ainsi, faites d'abord restituer entièrement aux moines tout ce qui leur a été enlevé pour cette affaire ; informez-vous ensuite, sans tenir compte de l'appel qui pourrait être fait, de la vérité de tout ce qui a été exposé plus haut. Si les parties y consentent, procédez à la sentence définitive, et pressez-en l'exécution au moyen des censures ecclésiastiques. Dans le cas contraire, exposez tous les faits dans une relation écrite, et envoyez-nous ce document avec vos lettres, en assignant

aux parties un jour convenable pour se présenter à nous et recevoir notre sentence. Si l'une des deux refuse de venir, nous n'en procèderons pas moins au jugement de la cause, autant que le droit nous le permettra. De plus, nous voulons que vous vous rendiez à Cantorbéry pour faire une enquête, à l'abri de tout appel, sur l'état intérieur et extérieur de ce diocèse. Transmettez-nous fidèlement tout ce que vous apprendrez, afin qu'appuyés sur la certitude de votre témoignage nous ordonnions ce qui doit être ordonné. »

« Donné à Latran, 13 juin[1]. »

Nous dirons pourquoi l'évêque de Lincoln n'avait pu encore exécuter son précédent mandat, et comment il parvint enfin, peu de jours avant sa mort, à réaliser les désirs du Pape.

S'il est triste de voir une querelle de ce genre s'élever entre un archevêque et des moines, il est bien consolant d'admirer la vigilance et la fermeté du Chef de l'Église, il est bien touchant de l'entendre dire aux religieux qu'il protège : « Malgré notre indignité, nous tenons la place de Celui qui, selon le langage du prophète, délivre le pauvre de l'oppression et lui tient lieu des auxiliaires qui lui font défaut. Plein de compassion paternelle pour vos douleurs, nous ne tenons pas compte de la puissance qui se déclare contre vous, mais afin de mettre un terme à l'oppression dont vous gémissez, nous avons tiré le glaive de Pierre et nous voulons que justice soit faite. La récompense que nous sollicitons de votre discrétion, c'est que vous offriez vos prières et

[1] Migne, loc. cit. col. 608. — Voir l'Appendice.

vos larmes pour la rémission de nos péchés auprès du Juge très miséricordieux. Élevez vers lui d'un commun accord vos mains pures, afin d'obtenir que nous exercions les fonctions apostoliques à la louange et à la gloire de son nom, à l'honneur et à l'avantage de l'Église, au profit du salut de notre âme[1]. »

Les moines de Cantorbéry ne furent pas seuls à recueillir les fruits de l'estime singulière qu'Innocent III faisait de l'état religieux[2]. Sans parler des deux grands Ordres de Saint-Dominique et de Saint-François, dont il allait bientôt bénir la naissance et favoriser les merveilleux progrès, sans énumérer la multitude des couvents qui ressentirent les effets de sa protection, nous devons constater ici que l'Ordre des Chartreux trouva en lui, pendant tout son règne, l'un de ses plus insignes bienfaiteurs. Non content de confirmer les privilèges accordés par ses prédécesseurs, il en ajouta de nouveaux, pour la défense des monastères dont la paix était menacée, et voulut fonder lui-même la Chartreuse de Trisulti [3]. Il écrivit en 1212 aux religieux de cette dernière Maison une lettre où il leur témoigne sa vénération pour leur Ordre tout entier. « La vigne du céleste Agriculteur, dans laquelle la main divine a planté l'Ordre des Chartreux, a déjà étendu au loin ses ra-

[1] Migne, loc. cit. 417.

[2] Le grand Pape, toujours impartial, savait au besoin rappeler aux religieux le respect des droits épiscopaux. On le voit dans une lettre à saint Hugues de Lincoln au sujet des rapports de l'évêque et des moines de Coventry. — Migne, loc. cit. col. 503.

[3] Au mont Pério, dans la campagne romaine, et dans le diocèse d'Alatri.

meaux, produisant des fleurs et des fruits abondants et délicieux. Charmé de leur parfum, nous avons voulu avoir près de nous cette race choisie, afin que non seulement nous trouvions son intercession plus efficace auprès du Seigneur, mais que l'Ordre aussi en s'établissant dans le voisinage du Siège apostolique jouisse davantage de sa familiarité dans les entrailles de la charité [1]. »

Le saint évêque de Lincoln avait puissamment contribué pour sa part à répandre la bonne odeur dont parlait Innocent III. Le grand Pape n'avait qu'à se souvenir de lui et de ses services pour être convaincu que l'Ordre des Chartreux savait, non moins que les Ordres plus anciens ou plus récents, former des moines entièrement dévoués à l'Église et au Saint-Siège.

[1] D. Le Couteulx, Annal. Ord. Cartus. t. III, p. 362. On trouve encore trois lettres du même Pape à notre Saint : la première sur la nullité d'un mariage ; la seconde, sur un bénéfice injustement ravi à un ecclésiastique ; la troisième, sur un homicide involontaire. Voir *Migne*, loc. cit. col. 360, 850, 898.

CHAPITRE IX.

AFFAIRE DES CHANOINES DE LINCOLN.

Nouvelle intrigue des courtisans. — Ambassades imposées aux chanoines de Lincoln. — Lettres du primat. — Belle réponse de l'évêque au messager. — Édit de confiscation. — Le roi en presse l'exécution malgré les représentations et les craintes de ses officiers. — Hugues part pour le rejoindre. — Ses adieux aux chanoines. — Rencontre des agents du fisc. — Leur terreur et leurs supplications. — Sentence épiscopale d'excommunication.

A la fin de l'année 1198, à peu près en même temps que l'évêque de Lincoln fut chargé de faire rentrer les moines de Cantorbéry dans la possession de leurs biens, il se trouva lui-même sous le coup d'un décret royal de confiscation. On a de la peine à comprendre comment Richard oublia si vite les impressions salutaires qu'il avait reçues dans sa dernière entrevue avec l'homme de Dieu. Il était peu glorieux de courber la tête en présence de l'évêque, pour la relever en son absence et l'attaquer pour ainsi dire par derrière. Livré à lui-même, le roi n'aurait probablement pas commis cet acte de lâcheté, mais il ne savait pas résister à ses courtisans lorsque ceux-ci lui parlaient d'un nouveau moyen de battre monnaie. Il accueillit donc avec empressement une proposition perfide qui ne semblait pas d'ailleurs dirigée contre notre saint évêque, mais seulement contre ses chanoines.

Richard avait alors besoin de nombreux ambassa-

deurs soit à Rome qui était le centre de la diplomatie européenne, soit en Allemagne, où son neveu Othon avait été élu empereur et sollicitait la faveur d'être couronné par Innocent III, soit en Espagne, où il réclamait les biens promis en dot à son épouse Bérengère de Navarre, soit en France et dans les autres royaumes en relation avec l'Angleterre. Pour subvenir aux grandes dépenses exigées par ces diverses négociations, on lui désigna des ambassadeurs qui pourraient s'entretenir facilement à leurs propres frais. Il s'agissait des chanoines de Lincoln, qu'on avait choisis parmi les ecclésiastiques les plus distingués et dont on enviait les riches bénéfices encore plus que les talents remarquables. On prévoyait bien que leur évêque goûterait fort peu l'honneur singulier qu'on voulait décerner de force à son chapitre. Aussi ne songea-t-on nullement à lui demander un consentement qu'il devait refuser. On recourut de nouveau aux bons offices de l'archevêque Hubert, qui avait été contraint depuis quelques mois par les instances du Pape d'abandonner sa charge de grand-justicier[1], mais qui n'en était pas moins disposé à seconder encore les agissements financiers du roi.

D'après le conseil qu'on lui donna, Richard écrivit au primat « de choisir dans le sein de l'Église de Lincoln douze chanoines également doués de prudence et d'éloquence, capables de servir les intérêts de leur souverain, et de traiter ses affaires à leurs propres frais, dans la curie romaine, en Allemagne,

[1] Lingard, c. XIII. Cet historien ajoute : « Une fois déjà il avait offert sa démission, et s'était décidé à la retirer. Cette fois-ci elle fut offerte de nouveau et acceptée à regret (11 juillet 1198). »

en Espagne, et partout où ils seraient envoyés[1]. »

Au lieu de rejeter avec indignation cet ordre despotique, Hubert consentit à en endosser la responsabilité. Il écrivit selon les instructions royales douze lettres adressées aux douze principaux personnages du diocèse de Lincoln, et munies de son sceau archiépiscopal. A ces lettres était jointe celle qui était destinée au saint évêque. Le métropolitain y donnait connaissance à son suffragant de l'ordre intimé aux chanoines et, en vertu de l'autorité royale et de sa propre autorité, il lui enjoignait de faire parvenir à chacun d'eux le message qui le concernait, en les avertissant de se préparer à partir dans le plus bref délai.

Lorsque l'envoyé de l'archevêque arriva au manoir de Bugden, où se trouvait alors l'homme de Dieu, on était sur le point de dîner. Hugues reçut et ouvrit froidement le paquet de lettres sans daigner remarquer l'air et le ton prétentieux du messager, abbé de cour, plein d'arrogance et de fierté, prêt à faire valoir l'autorité de celui qui l'avait choisi. L'évêque se mit à table avec ses clercs. Ceux-ci, informés de l'ordre royal qui atteignait quelques-uns d'entre eux, n'étaient pas peu troublés. Ils échangeaient leurs observations à voix basse, mais de manière à ce que l'évêque pût les entendre. Ce qu'ils craignaient, c'était que l'homme de Dieu ne fît une réponse trop dure à l'envoyé du primat. Ce qu'ils désiraient, c'est que dans une circonstance si périlleuse, la douceur fût employée de préférence à la force. A leur avis, il fallait d'abord s'adresser à l'ar-

[1] M. V. l. V, c. VII.

chevêque lui-même, et le supplier d'obtenir la révocation de la fatale ordonnance.

Hugues fit la sourde oreille, et ne demanda point conseil à ceux qu'il voyait sous l'empire de la crainte. Lorsque le repas fut achevé, il donna sa réponse à l'orgueilleux messager.

« Ce que le roi nous commande, lui dit-il, et ce que notre seigneur archevêque y ajoute de son propre mouvement, tout cela est nouveau et inouï jusqu'à ce jour. Qu'on le sache donc, je n'ai jamais été et je ne serai jamais un messager; jamais, non plus, je n'ai forcé et jamais je ne forcerai mes clercs à se mettre au service du monarque. Souvent, au contraire, j'ai fait défense aux ecclésiastiques soumis à ma juridiction de s'ingérer dans les affaires civiles, comme dans l'administration forestière, et dans les autres institutions de ce genre. Ceux qui n'ont pas obéi à mes avertissements, je les ai châtiés par une privation prolongée de leurs bénéfices. Comment voudrait-on me contraindre maintenant à déchirer les entrailles mêmes de mon Église? Qu'il suffise au roi de voir un archevêque le servir au péril de son âme, et contrairement à son devoir. S'il faut cependant quelque chose de plus, eh bien! l'évêque de Lincoln se mettra en route avec les siens; il ira recueillir les ordres du roi de sa propre bouche, et il les exécutera s'il le peut sans manquer à la justice.

« Quant à vous, qui nous avez apporté ces lettres, vous allez les reprendre, pour en faire ce que vous voudrez. Mais ne manquez pas de répéter fidèlement au seigneur archevêque tout ce que je viens de dire. Vous ajouterez en terminant que si mes clercs sont forcés d'aller trouver le roi, j'irai avec eux. Un bon

pasteur ne doit pas se séparer de ses brebis, pas plus que ses brebis ne doivent se séparer de lui. »

Le messager frémissait de colère ; il s'apprêtait à vomir un torrent d'injures et de menaces, lorsque l'évêque lui coupa la parole en lui ordonnant de se retirer. Plein de trouble et de confusion, l'abbé de cour s'éloigna et revint à Cantorbéry rendre compte de sa mésaventure.

Hugues ne refusa pas cependant d'envoyer quelques-uns de ses amis les plus prudents pour essayer de ramener l'archevêque à d'autres sentiments plus conformes à sa dignité. Il les chargea de faire ressortir la violation des immunités ecclésiastiques auxquelles dérogeaient ouvertement les nouvelles ordonnances du roi, et de supplier le primat de ne pas confirmer par son autorité des mesures qu'il était tenu en conscience de réprouver. Hubert parut se rendre à ces remontrances, non sans avoir d'abord manifesté un grand mécontentement de ce qu'il appelait la désobéissance de son suffragant. Il promit donc de satisfaire l'évêque de Lincoln, autant qu'il le pourrait sans léser les intérêts du roi. Il fit espérer qu'il arriverait à étouffer l'affaire, ou du moins à la réduire à une forme plus acceptable.

Hugues ne se fia guère à cette pacification, qui fut de très courte durée. Peu de temps après, en effet, au lieu d'apprendre que le roi avait retiré ses ordonnances, on vit paraître un édit public prescrivant aux officiers du fisc de s'emparer des biens de l'évêque de Lincoln. « Je vous l'avais bien annoncé, dit celui-ci à ses clercs ; après la voix de Jacob, voici les mains d'Ésaü. »

Il voulut néanmoins faire une démarche person-

nelle auprès de son archevêque, et alla le trouver à Londres. L'unique conseil qu'il reçut de lui et des grands du royaume fut d'obtenir de son clergé une somme considérable d'argent et de l'envoyer le plus tôt possible au monarque. « Seigneur évêque, lui dit le primat, ne savez-vous point que le roi a soif d'argent, comme un hydropique a soif de l'eau ? » — « Fort bien, repartit l'évêque, mais s'il est hydropique, je ne veux pas être l'eau dont il se désaltère. »

L'homme de Dieu vit bien qu'il n'avait aucun secours à espérer de son archevêque, et il prit la résolution de se rendre lui-même auprès du roi, comme il l'avait fait quelques mois auparavant. Il se hâta de revenir à Lincoln pour se préparer à partir sous peu de jours.

Le temps pressait, en effet, et Richard ne paraissait nullement disposé à laisser son édit sans exécution. La difficulté était toujours, il est vrai, de trouver des agents assez audacieux pour s'attaquer au saint évêque. Les premiers qui furent chargés de cette périlleuse corvée s'accordèrent d'abord un sursis ; puis, ne pouvant surmonter leur terreur, ils osèrent représenter au roi les dangers auxquels s'exposaient les auteurs et les instruments d'une telle violence. Encourir la malédiction de l'évêque de Lincoln, c'était encourir celle de Dieu qui maudissait ceux que son serviteur avait maudits, et qui leur infligeait de terribles châtiments.

Le roi ne s'arrêta pas à ces considérations. « Nos Anglais, dit-il, sont bien peureux. A leur place envoyons Marchadée, qui saura jouer avec ce Bourguignon. » Marchadée était un ancien chef de routiers que Richard avait pris à son service. Homme d'une

férocité sauvage, sans foi ni loi, toujours disposé à commettre n'importe quel crime ou sacrilège, il était propre à consommer l'acte de brigandage décrété contre l'évêque de Lincoln. Mais un courtisan fit une objection qui ne manquait pas de valeur. « Seigneur roi, dit-il, Marchadée vous est nécessaire tant que vous êtes en guerre. Or il est très certain que vous serez privé de ses services, s'il tombe sous l'excommunication de l'évêque. » Le roi, frappé de cet avis, ne voulut pas sacrifier son brutal guerrier, et renonça à son projet. Toutefois, par une inconséquence notable, il ne craignit pas de s'exposer lui-même aux dangers qu'il redoutait pour Marchadée. Il maintint son arrêt de confiscation et choisit pour l'exécuter sans délai l'un de ses officiers, nommé Étienne de Turnham, qui ne manquait pas de conscience ni de vertu, qui était même assez attaché à notre Saint, mais qui n'eut pas le courage de braver jusqu'au bout la colère du monarque. Richard lui commanda, sous les plus graves peines, de procéder sans aucun délai au séquestre. L'officier obéit enfin à regret, et, sans vouloir intervenir personnellement, il envoya quelques agents chargés de prendre possession des biens meubles et immeubles de l'évêché de Lincoln.

Pendant que ceux-ci arrivaient dans son diocèse, l'homme de Dieu se disposait à en sortir, non pour prendre la fuite, mais pour se rendre auprès du roi qu'il voulait fléchir de nouveau. Il annonça cette résolution à ses chanoines réunis en séance capitulaire. Avant de se séparer d'eux, il célébra une messe solennelle à la fin de laquelle il leur donna sa bénédiction en se servant de la formule prescrite

autrefois aux prêtres d'Israël et insérée par son ordre dans le rituel à son usage. « Que le Seigneur vous bénisse, dit-il, et qu'il vous conserve. Que le Seigneur vous découvre sa face, et qu'il ait pitié de vous. Que le Seigneur tourne son visage vers vous, et qu'il vous donne la paix. (Num. vi, 24-26). » Il se recommanda ensuite aux prières de chacun de ses fils, les embrassa avec tendresse, et leur laissa pour dernier adieu ces paroles de l'Apôtre : « Je vous confie tous à Dieu et à sa grâce (Act. xx). » On peut aisément se représenter l'attendrissement des chanoines si étroitement attachés à leur évêque, et si pénétrés de reconnaissance pour son généreux dévouement.

Hugues partit avec son cortège habituel dans la direction du manoir de Bugden. Aux environs de Péterborough, ses clercs aperçurent une troupe dont l'aspect était peu rassurant. C'étaient les agents du fisc qui se rendaient à Sleaford où ils devaient commencer leur odieuse mission. Ils eurent bien plus peur que les clercs, et, s'éloignant aussitôt de la route, ils firent prier quelques-uns de ceux-ci de venir les écouter. Ils leur parlèrent des terribles menaces que le roi avait proférées contre leur maître, coupable d'avoir différé la confiscation. Eux-mêmes n'avaient accepté cette charge que pour sauver leur vie. A l'exemple du troisième officier envoyé par un roi perfide vers le prophète Élie, (IV Reg. i), ils s'humiliaient et suppliaient les clercs d'obtenir grâce pour leurs âmes auprès du serviteur de Dieu qu'ils accompagnaient. Ils demandaient que l'évêque s'empressât d'apaiser le courroux du monarque, afin de prévenir toutes sortes de malheurs. Promettant de conserver intact, autant que possible, tout ce qui lui appar-

tenait, ils désiraient surtout qu'il différât de prononcer l'excommunication dont ils se sentaient menacés.

On transmit à l'évêque leurs paroles et leurs prières. Hugues en fut peu touché. « Ce n'est point à eux, dit-il, qu'il appartient de veiller à nos intérêts. Qu'ils poursuivent leur route, et qu'ils s'emparent, s'ils l'osent, de nos biens, ou plutôt des biens de notre Souveraine Marie, la sainte Mère de Dieu. » A ces mots, il sortit de son sein la frange d'une étole de lin, qu'il portait toujours en voyage sous son manteau, et il l'agita en disant : « Soyez-en sûrs, ce peu de fil suffira pour nous faire restituer jusqu'à la dernière obole tout ce qu'ils ont entrepris de nous voler. »

Il laissa donc les gens du fisc en proie à leur terreur, et il continua sa marche vers Bugden. Arrivé dans cette maison de campagne, il fit écrire immédiatement aux archidiacres et aux doyens des lieux où ses domaines étaient situés, leur enjoignant de convoquer les prêtres des paroisses voisines, et de prononcer solennellement l'excommunication, au son des cloches, et à la lumière des cierges, contre les spoliateurs des biens ecclésiastiques, dès que ceux-ci se présenteraient. La sentence devait atteindre ceux qui ordonnaient comme ceux qui exécutaient l'attentat.

Après avoir pris ces dispositions dictées par sa conscience, l'homme de Dieu se mit au lit et s'endormit aussitôt d'un sommeil paisible. On l'entendit seulement répéter, plus souvent qu'à l'ordinaire, l'*Amen* par lequel il paraissait protester, même en dormant, de son inébranlable conformité à la volonté divine et de sa confiance invincible en la Providence qui ne pouvait l'abandonner.

CHAPITRE X.

POSSÉDÉS GUÉRIS.

Revanche sur le démon. — Le possédé de Cheshunt. — La sorcière des environs de Bugden. — Autre possédée, délivrée par les prières du Saint. — Énergumène guéri dans la cathédrale de Lincoln. — Puissance de Satan. — Pouvoir des ministres de Jésus-Christ sur les esprits infernaux. — Valeur du témoignage de saint Hugues.

Hugues fit un court séjour à Bugden, avant de se remettre en chemin pour Londres. Tandis qu'il achevait de régler les affaires de son diocèse et de faire ses préparatifs de voyage, il reçut la visite d'un doyen du voisinage qui venait le consulter au sujet d'une sorcière habitant son territoire. Cette femme attirait à elle beaucoup de monde : « elle indiquait les vols commis et en découvrait les auteurs ; elle révélait aussi tous les maléfices cachés. » Quand le doyen ou une autre personne prudente et instruite voulait l'interroger ou la reprendre, elle répondait aussitôt par un torrent de paroles, et sa langue avait une telle volubilité qu'elle étourdissait son interlocuteur et le réduisait au silence. Personne alors ne pouvait l'arrêter : elle avait toujours le dernier mot. « C'est bien, dit l'évêque ; dans quelques jours j'irai à Londres et je passerai dans votre paroisse. Vous aurez soin de conduire cette femme à ma rencontre. » L'homme de Dieu espérait prendre une nouvelle re-

vanche sur le grand ennemi dont il apercevait l'intervention dans les diverses persécutions qu'il avait à souffrir. Nul affront n'est plus sensible au démon que la délivrance d'un possédé. Là même où la puissance du génie infernal éclate au plus haut degré, il faut que sa faiblesse se manifeste avec la dernière évidence. Sur l'ordre d'un serviteur de Dieu, l'ange déchu est forcé de lâcher sa proie et d'avouer sa dépendance, tandis que les témoins de sa défaite apprennent également à se défier de ses pièges et à lui résister avec confiance, appuyés sur la grâce et sur la prière.

Peu de temps auparavant, lorsque l'évêque de Lincoln revenait de Londres, la Providence lui avait déjà ménagé la rencontre d'un possédé, dont nous avons à raconter la guérison avant celle de la sorcière.

C'était un dimanche matin. L'homme de Dieu venait d'arriver à Cheshunt, près de l'abbaye de Waltham. Presque toute sa suite l'avait devancé. Escorté seulement de quelques-uns des siens, il se trouvait encore au milieu du bourg, lorsqu'il se voit tout-à-coup cerné par une grande foule qui pousse des cris lamentables. On le supplie de vouloir bien donner sa bénédiction à un pauvre marin cruellement tourmenté par le démon. Un matin, comme ce malheureux dormait sur son navire chargé de bois près de Londres, il avait été saisi par l'esprit infernal et s'était pris à déchirer ses propres membres avec ses dents et ses mains. Ses compagnons, menacés de devenir les victimes de sa fureur, avaient eu beaucoup de peine à s'en emparer et à le garrotter. Ils l'avaient enfin ramené dans son pays où il gisait lié dans sa maison.

On ouvre la porte de cette maison, située près de l'endroit où était parvenu l'évêque de Lincoln. Un horrible spectacle s'offre alors aux yeux de notre Saint, qui en frémit, et qui se hâte de descendre de cheval en s'écriant : « Oh ! c'est affreux ! Non, il ne faut pas que cela dure ainsi ! » L'énergumène est couché à terre, la tête attachée à la porte, les mains solidement liées à deux pieux et les pieds à un autre poteau. Il roule avec une effrayante rapidité ses yeux hagards : sa bouche se contourne en tous sens ; tantôt il tire une langue énorme, tantôt il grince des dents, ou il met à découvert, comme un abîme béant, l'intérieur de son gosier[1]. En le voyant on peut se faire quelque idée de la laideur du démon.

L'évêque s'approche du possédé, fait sur lui le signe de la Croix, se penche et place la main sur cette bouche hideuse, en récitant à voix basse le commencement de l'Évangile de saint Jean : *In principio erat Verbum*. L'énergumène ressent aussitôt l'effet des paroles sacrées et du contact de l'homme de Dieu : au lieu de secouer la tête comme auparavant, il reste immobile et calme, il entr'ouvre seulement un peu les yeux et regarde d'un air craintif son charitable exorciste. Celui-ci achève l'Évangile jusqu'aux paroles, *plenum gratiæ et veritatis ;* puis il se relève et considère en silence le captif de Satan. Le démon ne peut supporter cette inspection et manifeste son dépit par le moyen du possédé qui tout-à-coup détourne le visage et tire la langue d'une manière insultante. Hugues s'indigne de cette résistance de l'esprit mauvais. Prenant de l'eau et du sel,

[1] M. V. l. V, c. VIII.

il les bénit et les mélange selon la coutume de l'Église, et il asperge le possédé. Il recommande ensuite aux assistants de verser de cette eau bénite dans la bouche du malheureux, donne à tous sa bénédiction, et remonte à cheval pour continuer sa course interrompue. Sa présence n'est plus nécessaire : le possédé est délivré sur l'heure, il obtient même une grâce plus précieuse, celle d'une entière conversion qui soustrait son âme comme son corps à l'empire du démon. Il employa les quelques années qui lui restaient à faire de pieux pèlerinages, et mourut enfin dans la paix du Seigneur.

Le jour vint où notre saint évêque eut à renouveler ce triomphe en guérissant la sorcière dont on lui avait parlé. Elle lui fut présentée, comme il l'avait demandé, par le doyen de sa paroisse, entouré d'une grande foule, au sein de laquelle apparaissaient beaucoup de petits enfants venus pour recevoir le sacrement de Confirmation. Hugues descend de cheval et commence la lutte. Il sait que Satan n'aime pas à être humilié : c'est pour ce motif qu'il veut le traiter avec le dernier mépris. Il ne s'adresse pas à la femme, mais plutôt à l'esprit qui la possède : « Voyons, lui dit-il, malheureux que tu es, voyons ce que tu sauras nous deviner. » Il tend la main droite dans laquelle il tient renfermée l'extrémité de son étole : « Dis-nous donc, s'écrie-t-il, dis-nous, si tu le sais, ce qu'il y a de caché dans cette main. » Cette apostrophe suffit : il n'est pas besoin d'un autre exorcisme. La sorcière tombe presque inanimée aux pieds de celui qu'elle regardait auparavant d'un œil provocateur. Le démon s'était enfui devant la parole intrépide du serviteur de Dieu. Après quelques ins-

tants, Hugues ordonne de relever cette femme et lui fait demander par le doyen (car il ignorait le dialecte de cette pythonisse de village) comment elle a pu apprendre à deviner. La femme garde le silence. Il faut réitérer plusieurs fois la même interrogation pour obtenir d'elle cette seule réponse : « Je ne sais pas deviner, mais j'implore la miséricorde de notre saint évêque. » Et de nouveau, les yeux baissés, elle se jette aux pieds de son libérateur, qui met la main sur sa tête, fait pour elle une courte prière, et lui donne sa bénédiction. Hugues ordonne ensuite de la conduire au prieur de Huntingdon, pénitencier de la région, à qui elle doit confesser ses péchés et demander une salutaire pénitence. Cette nouvelle conversion fut sincère et durable. L'ancienne sorcière ne songea plus à deviner, mais à pleurer ses fautes; autant elle avait été audacieuse et loquace, autant elle fut modeste et silencieuse, à la grande édification des témoins de ses égarements, à la profonde confusion de Satan qui fut condamné à voir le bien s'opérer par celle dont il avait fait l'instrument du mal.

Hugues pouvait avec plus de confiance laisser pour quelque temps son diocèse si rudement éprouvé, mais si heureusement prémuni contre les séductions de l'antique serpent. Il continua son voyage en bénissant Dieu de ce qui venait de se passer. Il dut sans doute alors se souvenir des autres faveurs semblables qu'il avait obtenues, car il n'en était pas à ses débuts dans la guerre contre les puissances infernales.

Longtemps avant l'époque où nous sommes parvenus, notre Saint avait déjà la réputation de secourir

efficacement les victimes du démon. Un jour, l'évêque d'Exeter, Barthélemy[1], prélat renommé pour sa science, l'entretint d'une possession du caractère le plus odieux dont souffrait une femme de son diocèse. Au lieu de consentir à la tyrannie de Satan, cette infortunée cherchait tous les moyens de s'en affranchir. Elle se confessait, jeûnait, pratiquait diverses macérations au point d'altérer sa santé. Le démon se moquait de ses efforts et persistait à lui imposer son horrible joug. Dieu le permettait ainsi, soit pour lui faire expier une faute antérieure, soit pour l'éprouver à l'exemple de Job et de plusieurs autres saints. Mais le terme du supplice était fixé.

Un vif sentiment de compassion toucha le cœur de saint Hugues lorsqu'il entendit cette révélation. « Puisque cette personne, dit-il, lutte contre le péché par la contrition, par la confession, et par la mortification, je ne vois pas d'autre conseil à lui donner. Il ne reste qu'à implorer instamment pour elle la clémence de notre miséricordieux Rédempteur. »

L'évêque d'Exeter attesta qu'il avait depuis longtemps prié et fait prier beaucoup de ses diocésains avec lui pour cette pauvre captive, sans arriver à aucun résultat. Il supplia l'homme de Dieu d'intercéder à son tour. « Oui, répondit celui-ci, je le ferai volontiers ; et tout fidèle doit le faire de grand cœur. » Hugues éleva donc vers le ciel une de ces ardentes supplications qui ne tardent jamais à être exaucées. Peu de temps après, il retrouva l'évêque

[1] Cet évêque mourut le 15 décembre 1184. Si le biographe ne se trompe pas de nom, il faut conclure que notre Saint était encore prieur de Witham, au moment de cette guérison.

d'Exeter et lui demanda des nouvelles de la possédée. « Grâce à vos prières, répondit le prélat, elle a enfin échappé au joug de son odieux tyran ; pleine de foi et de dévotion, elle mène une conduite édifiante et jouit de la paix [1]. »

Une autre délivrance miraculeuse eut lieu, nous ignorons à quelle date, dans la cathédrale même de Lincoln.

A la suite d'une fièvre, un habitant de la ville entra dans une folie furieuse qui fut regardée comme l'œuvre du démon. Telle était sa force qu'il ne fallait pas moins de huit hommes pour le maîtriser. Malgré les chaînes qui le retenaient captif, il était dangereux d'approcher de lui : le malheureux menaçait de dévorer même sa femme et ses enfants. L'un de ses parents proposa de le conduire à l'homme de Dieu. On mit donc l'énergumène sur un chariot et on le transporta dans la cathédrale, suppliant l'évêque de lui obtenir sa délivrance. Hugues, plein de pitié, asperge le furieux d'eau bénite et adjure l'esprit mauvais de le laisser et de ne plus le tourmenter à l'avenir. A l'instant même, l'ordre reçoit son exécution. Le malade tombe à terre, et paraît comme mort : il devient glacé et pâle comme un cadavre, ses regards s'éteignent, son pouls s'arrête. L'évêque se hâte de le rappeler à la vie en lui jetant de l'eau bénite en grande quantité. L'énergumène se relève entièrement guéri. Il étend vers le ciel ses mains encore liées, et s'écrie : « Merci, ô mon Dieu ! » Puis il tend les mains vers son libérateur, et ajoute : « Merci, ô saint évêque ! » On le dé-

[1] M. V. l. V, c. VIII.

lie, et il revient chez lui dans le plus grand calme, sans avoir jamais à subir dans la suite la tyrannie du démon[1].

Pour juger sainement ces diverses guérisons qui ont comme caractère commun l'expulsion de l'esprit infernal, il faut d'abord se souvenir de l'effroyable empire que le péché originel a donné à l'ennemi du genre humain. « Satan, dit Bossuet, n'est pas seulement le prince, le magistrat, et le gouverneur du siècle ; mais, pour ne laisser aucun doute de sa redoutable puissance, saint Paul nous enseigne qu'il en est le Dieu : *Deus hujus sæculi.* En effet, il fait le Dieu sur la terre ; il affecte d'imiter le Tout-Puissant. Il n'est pas en son pouvoir de faire comme lui de nouvelles créatures pour les opposer à son maître ; voici ce qu'invente son ambition : il corrompt celles de Dieu et les tourne autant qu'il peut contre leur auteur. Enflé démesurément de ses bons succès, il se fait rendre enfin les honneurs divins ; il exige des sacrifices, il reçoit des vœux, il se fait ériger des temples, comme un sujet rebelle qui, par mépris ou par insolence, affecte la même grandeur que son souverain. Telle est la puissance de notre ennemi[2] ».

Le divin Rédempteur est venu anéantir cette puissance, mais c'est seulement à la fin des siècles que la grande victoire remportée sur le Calvaire achèvera de produire tous ses effets. En attendant ce dénouement, il est encore permis au démon d'agir, mais dans les limites tracées par la Providence qui

[1] Magna Vita, l. III, c. xv. — D. Le Couteulx, Annales Ord. Cartus. t. III, p. 80. — Vita Metrica, v. 1088-1106.
[2] Deuxième Sermon pour le 1er dimanche de Carême.

lui a suscité de nombreux obstacles au sein de l'Église catholique, héritière de la force de Jésus-Christ. L'Évangile atteste que le divin Sauveur délivra lui-même les possédés et donna à ses apôtres « vertu et puissance sur tous les démons, et pour la guérison des maladies (Luc, 9). » Ce pouvoir s'est transmis dans la hiérarchie ecclésiastique, et il est affirmé hautement dans les prières liturgiques et spécialement dans l'ordination des exorcistes, appelés à être « des empereurs spirituels, *spirituales imperatores,* » ou encore « des médecins experts, accrédités par une vertu céleste et par le succès de leurs guérisons[1]. »

L'histoire des saints est remplie de preuves en faveur de l'efficacité de ce pouvoir qui, « bien qu'il découle d'une grâce gratuitement octroyée, tire néanmoins une partie de son efficacité pratique de la sainteté de l'exorciste[2]. » Il est vrai que l'Église n'interdit nullement de soumettre à une sage critique les faits de ce genre, et de chercher à distinguer les causes purement naturelles de celles qui les dépassent. Mais on ne doit pas trop se laisser éblouir par les affirmations d'une science qui méconnaît souvent les bornes de son domaine et qui a la prétention de tout expliquer au moyen d'expériences hardies mais insuffisantes. Quand il s'agit de constater la présence ou l'action du démon, nous préférons les témoins contemporains et oculaires à ceux qui jugent uniquement d'après un récit dont les données

[1] Ut probabiles sint medici Ecclesiæ tuæ, gratia curationum virtuteque cœlesti confirmati. Pontific. rom De Ordin. Exorcist.

[2] Cardinal Pie, Œuvres. IIe vol. p. 309.

peuvent être fort incomplètes ; nous pensons surtout qu'en cette matière les saints sont plus compétents que les médecins.

Saint Hugues a cru qu'il combattait l'esprit infernal dans les diverses circonstances dont nous avons parlé. Pourquoi son témoignage ne nous suffirait-il pas ? Oserait-on mettre en doute sa bonne foi ? Ce serait ignorer absolument son caractère. Voudrait-on plutôt attribuer sa conviction aux préjugés de son époque ? Ce serait une autre erreur démentie à l'avance par l'ancien biographe de notre Saint, qui a pris soin de dire combien son héros était éloigné de toute recherche exagérée du merveilleux. « Fidèle à l'esprit de gravité et d'humilité que l'Ordre des Chartreux a reçu de ses fondateurs, notre bienheureux estimait beaucoup moins les miracles que les vertus des saints. Il parlait volontiers des premiers, afin d'honorer leurs auteurs et d'édifier ceux qui l'écoutaient. Mais le grand prodige qu'il admirait, qu'il étudiait, et qu'il cherchait à reproduire, c'était la sainteté elle-même [1]. » Avec de telles dispositions, il n'est pas à craindre que le saint évêque se soit laissé entraîner aveuglément à des superstitions dont nous le savons d'ailleurs l'ennemi déclaré. Il faut donc conclure qu'il avait sous les yeux des signes suffisants de l'intervention du démon, — signes

[1] *Cum illi sola esset sanctorum sanctitas pro miraculo, sola sufficeret pro exemplo.* — M. V. l. III, Prologus. — On n'est pas étonné de ce sentiment lorsqu'on entend le Docteur angélique déclarer que la grâce sanctifiante est bien plus excellente que les dons extraordinaires comme le don des miracles. *Gratia gratum faciens est multo excellentior quam gratia gratis data.* 1 2 q. cxi, a. 5.

qui n'ont été rapportés peut-être qu'en partie, — ou bien qu'une révélation intérieure suppléait aux manifestations extérieures.

Ce que nous venons de dire nous fait comprendre avec quelle simplicité il agissait en ces occasions extraordinaires, ne cherchant aucunement la renommée d'un thaumaturge, mais seulement la gloire de Dieu et le bien du prochain. Il entrait ainsi dans les sentiments que le divin maître suggérait un jour à ses disciples qui venaient de dompter les démons: « Ne vous réjouissez pas, leur dit-il, de ce que les esprits vous sont soumis, mais réjouissez-vous de ce que vos noms sont écrits dans les cieux (Luc. 10). »

CHAPITRE XI.

CONSOLATIONS PROVIDENTIELLES.

Rencontre d'un condamné à mort. — Hugues l'arrache à la potence. — Il revendique devant les juges le droit d'asile. — Il visite à Londres les membres de la cour de l'échiquier. — Spirituelle repartie. — Un pécheur désespéré. — Hugues opère sa conversion et sa guérison. — Le sacristain Martin. — Sa vocation subite à la vie religieuse. — Sa persévérance.

Le lendemain du jour où l'évêque de Lincoln avait délivré et converti la sorcière du voisinage de Bugden, il entra sur le territoire de Saint-Alban. La célèbre abbaye de ce nom ne dépendait plus alors de son diocèse, mais la contrée environnante relevait encore de sa juridiction [1]. Là se présenta un lugubre cortège. C'était un voleur, condamné à mort, qu'une troupe de gardes conduisait à la potence, les mains liées derrière le dos.

A la vue du saint évêque, tous s'empressent d'accourir pour recevoir sa bénédiction. Le condamné n'est pas le moins prompt à solliciter cette faveur. Il espère même obtenir sa délivrance. Avec des cris lamentables il implore miséricorde en se jetant

[1] Ce fut sous l'évêque Robert de la Chesnaye que l'abbaye de Saint-Alban cessa de relever du diocèse de Lincoln. Girald. Camb. *Anglia sacra,* p. II, 417. — Voir sur ce monastère Monastic. Anglic. t. I, p. 176, et Mabillon, t. II, p. 298, t. IV, p. 672.

d'abord à genoux sous la tête du cheval, puis en se glissant jusque sous les pieds de l'homme de Dieu. Celui-ci tirant un peu les guides, aperçoit le voleur et demande ce qu'il est et ce qu'il veut. Les clercs de la suite tremblent à la pensée d'une délivrance qui pourrait redoubler la colère du roi. « Seigneur, disent-ils, il est inutile de questionner davantage ; laissez cet homme et poursuivez votre route. » Ce n'était pas l'avis de l'évêque. Il s'informe avec soin de la cause de son client inattendu, et, lorsqu'il a recueilli les renseignements désirés, il s'écrie : « Allons, Dieu soit béni ! » Puis il s'adresse aux gardes chargés de conduire le voleur au supplice : « Mes enfants, leur dit-il, revenez avec moi au village, et laissez-moi disposer de cet homme. Annoncez à vos chefs et aux juges que c'est moi qui vous l'ai enlevé. Je vous garantirai de tout désagrément à ce sujet. » Les gardes n'osent résister et relâchent leur captif que l'évêque fait délier et confie à son aumônier. Alors les deux cortèges, celui du prélat, et celui du condamné, s'unissent et se mettent en marche vers le bourg. Singulier spectacle ! Est-ce l'évêque persécuté qui vient d'être arrêté par la justice royale ? Est-ce la force armée qui se met à la suite et au service de l'illustre proscrit ? L'énigme est bientôt éclaircie pour la foule étonnée qu'attire l'arrivée de l'homme de Dieu. Le voleur, délivré de ses chaînes, explique tout par son retour et par sa joie. Son procès n'est pourtant pas terminé, mais il a raison d'avoir pleine confiance en son défenseur.

A peine entré à l'hôtellerie, Hugues entend tous les siens se réunir pour le solliciter de laisser la justice suivre son cours. « Seigneur, disent-ils, jusqu'à

présent ni le roi, ni vos ennemis n'ont pu vous reprocher aucun tort véritable ou seulement vraisemblable. Mais si vous allez casser par votre autorité pontificale la sentence des juges forains [1] et en empêcher l'exécution, vos adversaires soutiendront que vous avez attaqué la couronne elle-même, et que vous êtes coupable du crime de lèse-majesté. »

Hugues se contente de répondre : « Voilà bien votre confiance et votre magnanimité ! Mais qu'on fasse entrer les juges ; vous écouterez ce qu'ils me diront et ce que je leur dirai. »

Les juges étaient venus, en effet, et avaient demandé une audience à l'évêque. Ils se présentent. Hugues les fait asseoir et leur parle en ces termes : « Vous êtes des hommes éclairés, vous n'ignorez pas, le privilège dont votre sainte mère l'Église jouit en tout lieu, je veux dire le droit d'asile en vertu duquel elle protège tous les condamnés ou proscrits qui mettent en elle leur refuge. » — « Oui, disent les juges, nous connaissons le droit d'asile qui doit être fidèlement respecté. » — « Puisqu'il en est ainsi, reprit l'homme de Dieu, vous devez savoir aussi que là où se trouve l'évêque avec une réunion de fidèles, là est toujours l'Église. Celui qui consacre les pierres matérielles du lieu saint, et qui sanctifie par les sacrements les pierres vivantes dont se compose l'Église, doit, partout où il se présente, pouvoir re-

[1] Les juges *forains,* ou *ambulants* étaient délégués pour examiner sur place les fraudes commises contre le revenu de la couronne et les crimes des malfaiteurs. En 1176 Henri II divisa son royaume en six districts, à chacun desquels il assigna trois juges ambulants. — Voir Lingard, Hist. d'Angleterre, t. I. c. XII, p. 493.

vendiquer le droit d'asile et en faire bénéficier tous ceux qui le désirent. »

Cette argumentation n'étonna pas les juges. Elle était d'accord, en effet, avec l'ancienne législation de l'Angleterre. En 1184, on avait encore vu l'évêque de Worcester empêcher l'exécution d'un chevalier injustement condamné qu'il accompagna jusqu'au gibet pour le soustraire à la mort[1]. Mais ce n'était là qu'une exception ; le droit d'asile ainsi interprété était tombé en désuétude et se limitait pratiquement aux édifices sacrés. Il était bien hardi de le faire revivre, surtout dans les circonstances présentes. Les juges le comprirent, mais ils surent aussi entrer dans les nobles sentiments de l'homme de Dieu, et, après s'être consultés, ils lui firent cette réponse : « Seigneur, nous sommes vos fils et vos diocésains ; vous êtes notre père et notre pasteur. Il ne nous appartient pas de contester votre privilège, mais vous ne voudrez pas, non plus, nous exposer à de redoutables périls. Vous pouvez donc délivrer ce condamné, sans éprouver aucune résistance de notre part ; seulement nous espérons que vous nous mettrez à l'abri de la colère du roi. » Hugues n'oubliait pas qu'il était lui-même en disgrâce, mais il n'hésita pas à se compromettre davantage pour venir en aide à son client. « Vous avez parlé avec loyauté et droiture, dit-il aux juges. Je vous prends donc votre condamné et je saurai rendre raison de ma conduite à qui de droit : je suis responsable de cette délivrance. »

Les juges se retirèrent, et le voleur, arraché à la potence, suivit jusqu'à Londres l'évêque de Lincoln.

[1] Lingard, loco cit. p. 497.

Il n'eut aucune peine à subir et put se retirer en pleine liberté. Nous ignorons s'il fit honneur dans la suite à son saint défenseur : il est permis de croire qu'une sincère conversion fut le fruit du grand acte de charité dont il avait été l'objet.

Cet acte fut aussi sainement apprécié à Londres qu'à Saint-Alban. L'évêque de Lincoln reçut le meilleur accueil des seigneurs qui siégeaient à la cour de l'échiquier, tribunal supérieur alors fixé à Westminster et plus tard transféré à Northampton[1]. Ces hauts personnages se levèrent avec respect pour l'entendre. Il profita de l'occasion pour les prier de préserver son Église de tout dommage, surtout en son absence. Les nobles juges lui promirent ce qu'il souhaitait, et le pressèrent avec beaucoup d'instances de s'asseoir un moment au milieu d'eux. L'évêque y consentit avec peine, mais par condescendance il crut enfin devoir les satisfaire. Aussitôt les seigneurs firent éclater leur joie : « Ah ! dirent-ils en riant, nous pouvons bien nous vanter d'avoir remporté un grand triomphe. Nous avons fait siéger l'évêque de Lincoln à la cour de l'échiquier. » Hugues avait bien entrevu ce piège assez innocent.

Il rougit un peu de la plaisanterie des juges, et se leva aussitôt. Rien ne lui aurait été plus pénible que de donner lieu au moindre soupçon de ce genre. Il vit d'ailleurs qu'il s'agissait de prendre gaiement cette petite mésaventure et d'en tirer le meilleur parti. Il embrassa donc tous les seigneurs comme pour leur dire adieu, et il leur répondit ensuite : « Ah ! je me vanterai aussi d'un grand triomphe. Puisque vous

[1] Trivet. ad an. 1209.

avez reçu de moi le baiser de paix, vous ne pourrez souffrir qu'on trouble la tranquillité de mon Église. » Lesjuges de l'échiquier se sentirent vaincus dans cet assaut à armes courtoises. « Voyez-vous, se dirent-ils entre eux, voyez-vous l'admirable prudence de cet évêque ! Il a bien riposté, et maintenant nous ne saurions, sans nous déshonorer, lui causer le moindre embarras, lors même que le roi nous l'ordonnerait. » L'entretien se termina par la bénédiction de l'homme de Dieu qui continua son voyage avec une confiance nouvelle.

La Providence lui ménageait une autre consolation à Rochester.

A son passage dans cette ville, lorsqu'il traversait le pont construit sur la Medway, il rencontra un jeune homme qui allait se précipiter dans la rivière. Son approche suffit pour arrêter ce malheureux qui se présenta à lui et, au moyen d'un interprète, lui fit un long récit que nous allons résumer.

Le pauvre jeune homme était tombé dans d'affreux désordres, et il y vivait, accumulant péché sur péché, quand un jour, il entendit un sermon sur les péchés capitaux et en particulier sur le vice auquel il était livré. L'ardente parole du prédicateur le confondit et le pénétra d'horreur pour lui-même. « Je crus, dit-il, que la terre allait s'entr'ouvrir sur l'heure et m'engloutir tout vivant au fond des enfers. Tout le reste du jour et une partie de la nuit je répandis un torrent de larmes. Vers le matin, brisé de fatigue, je m'assoupis. C'est alors que m'apparut une Dame d'une ineffable beauté qui me consola par ces paroles : « Pauvre enfant, ne cède pas au désespoir. Songe à la clémence et à la puissance de mon Fils, qui ne veut la perte de personne. Lève-toi,

va trouver le prêtre que tu connais, et fais-lui une confession fidèle et entière de tes péchés. »

Le jeune homme obéit et s'éloigna ensuite de sa ville natale. Pendant qu'il marchait sans savoir où diriger ses pas, il eut une autre vision. Le démon, sous la figure d'un horrible vieillard, l'arrêta et lui dit que le suicide était le seul parti à prendre après tant de crimes. Cette fatale pensée s'était déjà emparée du coupable : elle l'agita de nouveau malgré le souvenir de l'apparition céleste qui avait précédé les suggestions de l'enfer. « Je sais bien aussi, ajouta le jeune homme, que se donner la mort, c'est courir à la damnation éternelle. Néanmoins cette pensée, qui est une inspiration du démon, me poursuit avec tant d'importunité qu'aujourd'hui même par deux fois, j'ai essayé de me jeter dans la rivière. La première fois il y avait trop de monde sur le pont, je n'ai pas osé accomplir mon dessein. La seconde fois, j'allais me précipiter lorsque je fus averti de votre approche par les serviteurs qui vous précédaient. Dès que la présence de votre Sainteté me fut connue, le trouble de mon cœur s'apaisa, et je respirai à la pensée de vous confier mes angoisses[1]. »

L'homme de Dieu accueillit avec une tendresse paternelle ce prodigue si opportunément arrêté dans la voie de la perdition. Il l'encouragea à reprendre confiance, lui donna sa bénédiction, l'engagea à le suivre jusqu'à Cantorbéry, où il pourrait l'entretenir plus longuement. Le jeune homme accepta cette proposition avec d'autant plus d'empressement qu'il reconnaissait avoir été délivré de l'entretien du dé-

[1] M. V. l. IV, c. II.

mon par l'arrivée d'une troupe de pèlerins qui se rendaient au tombeau de saint Thomas Becket.

Hugues passa une quinzaine de jours à Cantorbéry, attendant un temps favorable pour s'embarquer. Il profita de ce séjour et acheva la conversion du pénitent qu'il pouvait regarder comme envoyé par Marie, le Refuge des pécheurs. Grâce à ses instructions et à ses prières, le jeune homme fut pour toujours délivré de ses tentations, et se disposa pieusement à faire le pèlerinage de Rome. Avant son départ, il reçut un nouveau bienfait de l'homme de Dieu. Deux ulcères terribles le rongeaient jusqu'aux os, « comme le constata un médecin renommé, maître Réginald Pistor. » Lorsque le saint évêque apprit cette maladie, il voulut aussitôt en opérer la guérison. On faisait en ce moment chauffer de la cire pour couler des cierges. Il commanda d'en faire une application sur les plaies du pénitent. Le remède produisit aussitôt son effet. Les ulcères disparurent à l'instant, et la guérison du corps compléta celle de l'âme.

Ainsi transformé, le jeune homme reçut solennellement le bâton et le bourdon de pèlerin et se rendit au tombeau des saints apôtres. Muni de la bénédiction du souverain Pontife, il revint ensuite en Angleterre, et entra comme frère convers dans un couvent de Cisterciens, où il donna l'exemple persévérant des vertus religieuses.

Une autre conversion, d'un genre différent et d'une date plus ancienne, mérite d'être rapportée ici. Il s'agit encore d'un jeune homme, beaucoup moins coupable que celui dont nous venons de parler, mais peut-être non moins difficile à gagner à la vie monastique. L'expérience des âmes montre tous les

jours qu'il est plus aisé de toucher un grand pécheur et de le ramener à Dieu, que de décider un chrétien à sortir de la tiédeur et de la vanité pour entrer dans la voie de la perfection.

L'homme de Dieu avait confié la garde du trésor de la chapelle épiscopale à un jeune homme de bonnes mœurs, mais encore imbu des préjugés mondains. Il s'appelait Martin. D'après l'usage, comme il avait à s'occuper des vases et des ornements sacrés, il devait, quoique laïque, avoir les cheveux coupés à la manière des clercs, et porter dans les cérémonies un vêtement ecclésiastique. Martin reçut donc de son évêque l'ordre de faire couper sa chevelure. Peu disposé à ce sacrifice, le sacristain trouva divers prétextes pour s'en dispenser, et y réussit pendant trois jours. Au bout de ce temps, Hugues voulut avoir raison d'une résistance dont il voyait bien le motif. Il suivit son serviteur à la sacristie après la célébration de la Messe, et, mettant les doigts dans sa chevelure, il lui dit : « Puisque vous n'avez pas trouvé de barbier pour vous faire la tonsure, je vais m'en charger moi-même. » Il prit en même temps des ciseaux et fit l'opération annoncée. Le jeune homme fondit en larmes, mais, loin de pleurer sa chevelure, il fut aussitôt converti à la perfection. A genoux aux pieds de l'évêque, il lui dit : « Seigneur, je vous en conjure par la miséricorde de Dieu, écoutez-moi. Puisque votre sainteté a, de sa propre main, fait tomber de ma tête le signe de la vanité, je la supplie de m'éloigner tout à fait des pièges de ce monde. Je désire être moine : c'est votre action qui m'a inspiré ce dessein. Je me consacre à cette heure totalement à Dieu, et je renonce entièrement aux pompes du

siècle. Vous qui m'avez obtenu cette grâce, aidez-moi à m'y rendre fidèle jusqu'à la mort. »

Hugues voulut éprouver ces désirs inattendus. Il garda le silence, et, comme l'heure du repas était venue, il se mit à table. Le sacristain, lui, ne songea guère à manger, mais il réfléchit aux moyens de faire aboutir son projet qui se confirmait de plus en plus dans son cœur. Lorsque les convives se séparèrent, il se jeta aux genoux de ceux qu'il pensait le plus capables d'intercéder pour lui. Sa requête ainsi appuyée ne fut pas encore admise. On le fit attendre trois jours en punition du délai semblable qu'il s'était ménagé avant d'obéir. Enfin le saint évêque, bien convaincu de la sincérité de ses désirs, les réalisa avec la plus grande bonté. Il fit appeler le prieur de Saint-Néot, monastère relevant de l'abbaye du Bec [1], et obtint de lui une place pour son protégé, qui n'avait pas d'autre ambition.

Hugues ne perdit pas de vue son ancien sacristain. Il lui donna l'habit religieux, assista à sa profession dont il paya les agapes fraternelles, lui conféra le sous-diaconat, et lui obtint dans la suite la permission d'aller au Bec s'instruire plus profondément des observances de son Ordre. Le moine se montra toujours digne par son humilité, son recueillement et sa mortification, de l'état qu'il avait choisi et de l'homme de Dieu qui lui en avait inspiré l'amour.

[1] Monast. t. I, 368.

CHAPITRE XII.

L'ÉVÊQUE AUX FUNÉRAILLES DU ROI.

Séjour près du légat. — Ordination chez les religieux de Grandmont. — Un clerc écarté du sous-diaconat. — Siège du château de Châlus.—Hugues est vivement sollicité de faire sa soumission au roi. — Il résiste et remet au lendemain sa décision. — Songe fortifiant. — Humble confession. — Mort du roi Richard. — Un beau souvenir de ce prince. — Sentiments de l'évêque de Lincoln. — Il se met en route pour Fontevrault. — Il visite la reine Bérengère. — Funérailles du roi.

Hugues arriva en Normandie vers la septuagésime (février 1199). Il y trouva le légat pontifical, Pierre de Capoue, qui venait de faire conclure une trêve de cinq ans entre la France et l'Angleterre. C'était une heureuse occasion pour lui d'entretenir le représentant d'Innocent III et de l'intéresser à sa cause. Le légat, de son côté, ne devait pas moins tenir aux renseignements autorisés que l'homme de Dieu pouvait lui fournir sur la situation de l'Église d'Angleterre. Trois semaines environ s'écoulèrent dans ces relations dont nous regrettons d'ignorer les détails.

Au commencement du carême, l'évêque de Lincoln se rendit à Angers, et reçut l'hospitalité dans un manoir de l'abbaye de Saint-Nicolas[1], près de

[1] Fondée par Foulques le Noir et terminée en 1060 par son fils Godefroy, cette abbaye était située sur le torrent du Brionneau.

cette ville. Il y attendit le moment favorable de voir le roi Richard, qui avait tourné ses armes contre quelques-uns de ses barons accusés de rébellion. Pendant ce séjour, il fut invité par des religieux de l'Ordre de Grandmont à faire les ordinations dans leur couvent peu éloigné [1]. Il se prêta volontiers à leurs désirs, mais ne crut pas devoir déférer à ceux d'un jeune clerc qui voulait en cette circonstance recevoir le sous-diaconat. En apparence rien ne s'opposait à sa promotion aux ordres sacrés. Il était connu de l'évêque ; il était surtout chaudement recommandé par l'archidiacre d'Oxford, Walter Map, dont il possédait toute la confiance et dirigeait la maison. Malgré ces titres, et en dépit des instances qu'on lui fit, le saint évêque maintint absolument son refus, et manifesta même une certaine indignation qui étonna beaucoup son entourage. Peu de temps après, cette conduite eut son explication. Le clerc fut atteint de la lèpre. On comprit que l'homme de Dieu avait prévu ce malheur et qu'il avait eu un motif très grave d'écarter des ordres sacrés un sujet destiné à devenir l'effroi de la plupart des hommes. S'il aimait les lépreux et s'il les soignait avec une touchante tendresse, il ne pouvait songer à en faire les ministres du sanctuaire.

Dieu qui révèle ou cache à son gré l'avenir à ses serviteurs, n'avait pas encore éclairé notre Saint sur le dénouement prochain de sa lutte avec le roi. Des nouvelles de plus en plus alarmantes jetaient l'effroi autour de lui. On disait que Richard s'apprêtait à

[1] A la Haye-des-Bonshommes, près la forêt de Craon, sur la paroisse d'Avrillé.

châtier terriblement tous ses adversaires parmi lesquels il comptait, ajoutait-on, l'évêque de Lincoln et son clergé. La guerre acharnée qu'il faisait alors au vicomte de Limoges, Adémar, était bien de nature à confirmer ces bruits sinistres.

Ce seigneur, vassal du roi d'Angleterre, avait découvert un trésor considérable et en avait envoyé une partie à son suzerain. Richard, loin d'être satisfait, exigea le tout, et vint le confisquer par la force des armes. Il mit le siège devant le château de Châlus-Chabrol où il pensait trouver le fameux trésor.

Tel est le récit de Roger de Hoveden, reproduit par la plupart des historiens. Mais d'après M. l'abbé Arbellot, auteur d'une étude intitulée *La vérité sur la mort de Richard Cœur de Lion* (Paris, Haton, 1878), cette guerre avait une cause plus noble. Le roi d'Angleterre avait offensé par ses paroles Adémar, vicomte de Limoges, et son frère Hélie V, dit Taleyrand, comte de Périgord. Ces deux seigneurs pour se venger s'étaient ralliés au roi de France. Ils étaient donc en rébellion contre le monarque anglais lorsque celui-ci leur déclara la guerre.

On raconte aussi que la garnison de Châlus parut disposéeà se rendre à la condition d'évacuer librement la place, mais le roi lui signifia de se préparer au combat, disant qu'il prendrait d'assaut la forteresse et ferait pendre tous ses défenseurs. Ce trait suffisait amplement pour montrer combien la colère de Richard était encore à redouter.

Hugues eut alors à se défendre contre le découragement de ses clercs, découragement qui se compliquait de certaines appréhensions relatives à l'élection épiscopale de l'un d'entre eux. Walter Map,

l'archidiacre d'Oxford, était en effet proposé comme candidat du siège d'Hereford[1] dont les principaux chanoines se trouvaient de passage à Angers, cherchant à rejoindre le roi. Il était facile de prévoir qu'un chanoine et archidiacre du diocèse de Lincoln serait impitoyablement écarté par le monarque, tant que son évêque n'aurait pas fait sa soumission.

Une entente se fit entre ceux qui espéraient encore vaincre la constance de l'homme de Dieu, et un jour, vers le milieu du carême, Hugues se vit en face d'une députation formée de ses propres clercs, de ceux d'Hereford et de plusieurs chanoines d'Angers ayant à leur tête le doyen du chapitre, Guillaume de Voilleaux. Ils déployèrent toute leur éloquence pour persuader à notre Saint de suivre enfin les conseils si souvent réitérés de l'archevêque de Cantorbéry, c'est-à-dire d'envoyer au roi un messager avec une forte somme d'argent. « Par ce moyen, disaient-ils, vous vous délivrerez de tout souci et de toute peine, et vous pourrez retourner immédiatement dans votre diocèse. Voyez : le temps presse. Toutes les provinces se ressentent des horreurs de la guerre, les populations sont dans l'effroi, les villes et les villages sont sous l'empire de la terreur. Il n'y a plus de lieu sûr, ni dans les cités, ni dans les campagnes. Bientôt il ne sera plus prudent de rester ici, et plus permis de partir. »

Ce sombre tableau fut présenté de mille manières

[1] Il possédait une prébende dans ce diocèse, et appartenait ainsi en même temps à l'Église de Lincoln et à celle de Hereford. Walter Map était un littérateur estimé. Entre ses ouvrages se trouve la traduction de plusieurs romans de chevalerie.

aux regards de l'homme de Dieu par ses conseillers importuns qui continuèrent leurs instances du matin jusqu'au soir. Le supplice infligé à Job par ses amis se renouvelait pour le cœur sensible du saint évêque. Partagé entre l'alternative de faire des concessions compromettantes ou de contrister tant de personnes éclairées et respectables, il souffrit beaucoup. Il n'en travailla pas moins à soutenir la cause des libertés ecclésiastiques et à y ramener ceux qui auraient dû la défendre avec lui. « Vos raisons, leur disait-il, ne sont pas des raisons. Agir comme vous me le conseillez, c'est perdre son temps et se déshonorer, c'est jeter sous les pieds du pouvoir laïque la dignité et la liberté de l'Église, sans arriver à la paix désirée. Aujourd'hui vous achèterez cette paix à un prix exorbitant, demain elle sera violée. »

Les partisans des concessions, enhardis par leur nombre et par les circonstances, étaient bien décidés à faire prévaloir leur avis. Ils recommençaient donc sans cesse leur plaidoyer, et pressaient l'évêque de s'exécuter sans retard. Hugues, malgré sa constance, éprouvait une grande amertume et un profond dégoût. Jamais il ne s'était vu aussi complètement abandonné de ceux qu'il estimait et qu'il chérissait. S'il n'avait eu à combattre que des courtisans ou même des princes, il aurait eu bientôt trouvé une de ces répliques péremptoires qui n'admettaient pas de réponse. Mais il lui fallait rompre sérieusement avec ses amis qu'il voyait tout à fait obstinés dans leur sentiment. Contre son habitude, il ne voulut pas trancher complètement la question, et il mit fin à l'entretien en disant : « Mes frères, c'est assez pour aujourd'hui. Demain matin, sous l'inspiration du Sei-

gneur, nous prendrons d'un commun accord la résolution qui doit lui procurer le plus de gloire. Nous savons par expérience que la nuit porte conseil. »

Quand il se retrouva seul avec son confident, il avoua que jamais il n'avait été saisi par une pareille angoisse. Il se mit en prière : il n'y a pas d'autre remède efficace à ces agonies de l'âme, et le divin Sauveur n'en a pas enseigné d'autre pendant la veille de Gethsémani. Hugues suppliait donc Dieu de mettre un terme à ses perplexités, et de lui montrer comment il pourrait éviter de l'offenser sans scandaliser ses amis, sans tomber dans une opiniâtreté excessive. Là était la difficulté. L'homme de Dieu en avait plus d'une fois triomphé dans le passé, mais il lui semblait que le cas était vraiment nouveau, et il ne savait comment le résoudre. Il se coucha, tout occupé de ces pensées, et moins calme qu'à l'ordinaire. Un songe miraculeux vint le consoler et lui rendre la lumière. Il entendit une voix céleste qui disait ces paroles du Psalmiste : « Dieu est admirable dans ses saints : le Dieu d'Israël donnera à son peuple le courage et la force dont il a besoin : que Dieu soit béni[1] ! »

Hugues se leva sur cette assurance d'en haut qui lui rendit la paix. Il voulut se confesser immédiatement de la faute qu'il croyait avoir commise la veille. Il s'accusa donc avec une grande douleur d'avoir manqué de confiance en ne repoussant pas nettement les propositions funestes qui lui avaient été faites. « J'espère bien, ajouta-t-il, que Dieu sera miséricor-

[1] Mirabilis Deus in sanctis suis, Deus Israel ipse dabit virtutem et fortitudinem plebi suæ: benedictus Deus (Ps. LXVII).

dieux pour un pécheur repentant et qu'il me délivrera de l'épreuve actuelle. »

Le lendemain les conseillers ne reparurent point : ils avaient peut-être compris la peine qu'ils avaient faite à l'homme de Dieu, et l'inutilité de leurs instances. Peu de jours après, Hugues recevait la visite de l'abbesse de Fontevrault, Mathilde III, qui venait l'informer secrètement d'une grave nouvelle. Le roi était blessé et paraissait toucher à sa fin[1].

Voici ce qui s'était passé. Le 26 mars, probablement le jour même où l'homme de Dieu avait souffert sa grande angoisse, Richard, accompagné de Marchadée, fit à cheval le tour des murailles du château de Châlus, afin d'examiner par quel endroit il était abordable. Pendant qu'il s'avançait avec une insouciante témérité près du fort assiégé, il fut atteint d'une flèche qui lui perça l'épaule gauche. Le roi furieux ordonna immédiatement l'assaut, et fit pendre les soldats de la garnison, à l'exception de l'archer, nommé Pierre Basile, qui avait tiré la flèche et qui était destiné à un supplice plus cruel. Mais ces me-

[1] « Dès que le roi d'Angleterre avait reconnu la gravité de sa situation, il avait fait prévenir sa mère, la reine Éléonore, qui était à l'abbaye de Fontevrault et qui se rendit en toute hâte, mais sans annoncer le motif de son voyage, auprès du prince malade. Prévenue ainsi de l'évènement que l'on cherchait à tenir secret, connaissant d'ailleurs la situation si grave de Hugues de Lincoln, Mathilde III, abbesse de Fontevrault, accourut elle-même à Angers pour lui faire connaître l'évènement de Châlus ; la fin prochaine du roi n'était pas certaine, mais très probable. » Dom Paul Piolin, *Voyage de saint Hugues, évêque de Lincoln, à travers l'Anjou et le Maine en l'année 1199*, p. 8 (Angers, 1889). Ce travail plein d'érudition nous a fourni de précieux renseignements pour le présent chapitre et pour celui qui va suivre.

sures ne pouvaient guérir la blessure dont on aperçut bientôt la gravité. Le fer était resté dans la plaie, et lorsqu'on voulut l'en extraire, il se cassa. La gangrène se déclara : c'était l'annonce d'une mort prochaine. Alors la foi de Richard se réveilla. Il se confessa avec une grande présence d'esprit et une profonde componction à son aumônier, Milo, abbé cistercien de Notre-Dame du Pin, au diocèse de Poitiers. Puis il fit venir l'archer qui attendait l'heure d'expirer dans les tourments; il lui pardonna et lui donna la liberté avec un présent de cent shillings pour retourner dans sa patrie[1]. Après cet acte de générosité chrétienne, il mourut le 6 avril, âgé seulement de quarante-deux ans[2].

Il avait encore trop vécu pour sa gloire, et on aurait souhaité au héros de la troisième croisade une fin moins vulgaire, trouvée au milieu d'une guerre plus digne de lui. Au lieu d'expirer si obscurément, il serait tombé, plein d'honneur, sous les coups des ennemis de la civilisation chrétienne. Dieu en avait décidé autrement, mais il se plut à relever les derniers moments de Richard par le triomphe de la grâce sur la nature. Si le roi n'avait jamais suivi d'autres inspirations que celles de la foi, d'autres conseils que ceux de l'évêque de Lincoln, il n'aurait

[1] Malheureusement le féroce Marchadée était là. A l'insu du roi mourant, il retint le malheureux archer et le livra au bourreau.

[2] « La reine Éléonore, dans une charte signée quelques jours après la mort de Cœur de Lion, dit que personne n'eut plus de part à la mort édifiante de son fils que Lucas, abbé de Torpenay, Ordre de Saint-Benoît, au diocèse de Tours. » Dom Piolin. op. cit. p. 10.

pas seulement donné de loin en loin le spectacle des vertus chevaleresques, il aurait eu constamment cette loyauté, ce désintéressement, cet amour de l'Église et du peuple, cette intégrité de mœurs, cette bonté paternelle, cette unité de vie, cet ensemble de mérites et cette sagesse admirable qui devaient bientôt porter si haut le nom de saint Louis, le grand héros du moyen âge.

Le sire de Joinville nous apprend que son maître retrouva plus d'une fois en Palestine les traces de Richard Cœur de Lion, et qu'un jour particulièrement il voulut se conformer à l'un de ses beaux exemples. Il s'agissait de savoir si le saint roi devait aller en simple pèlerin à Jérusalem qu'il n'avait pu conquérir. On lui raconta alors que Richard, se trouvant non loin de la ville sainte sans espoir d'y faire entrer son armée, entendit un de ses chevaliers lui crier : « Sire, sire, venez jusqu'ici et je vous montrerai Jérusalem. » Richard aussitôt mit sa cotte d'armes devant ses yeux, et s'écria en pleurant : « Beau sire Dieu, je te prie que tu ne souffres pas que je voie ta sainte cité, puisque je ne la puis délivrer des mains de tes ennemis [1]. » Saint Louis n'aurait pas mieux parlé, et il se fit honneur de se ranger à l'avis de son devancier. Ce seul trait peut servir d'oraison funèbre au célèbre monarque anglais, et expliquer les sympathies dont sa mémoire est encore l'objet. De tels sentiments et de tels actes effacent bien des taches, surtout lorsqu'ils sont confirmés au moment de la mort.

En restant ainsi sous l'impression des meilleurs

[1] Joinville, H. de S. Louis, c. CVIII.

souvenirs de Richard, nous ne faisons que nous unir aux dispositions de notre saint évêque, très prompt à oublier le mal pour fixer son attention sur le bien.

Lorsqu'il apprit la mort du roi, l'homme de Dieu se rendait à Angers où, en l'absence de l'évêque, Guillaume de Chemillé[1], le chapitre l'avait invité à officier le dimanche des Rameaux. Un ecclésiastique, nommé Gilbert de Lasci[2], vint à sa rencontre, et lui annonça que le lendemain on enterrerait à Fontevrault le monarque défunt. Hugues poussa un profond soupir, puis il manifesta aussitôt sa volonté d'assister aux funérailles. Ses clercs essayèrent de le faire renoncer à ce dessein qui n'était pas sans péril, comme on put s'en convaincre en arrivant à Angers. Là, en effet, l'évêque de Lincoln fut informé des troubles occasionnés par la nouvelle de la mort du roi. Les voyageurs étaient attaqués et dépouillés sur les routes. Quelques-uns même des serviteurs de notre Saint qui revenaient d'Angleterre, chargés de sommes assez importantes, étaient tombés entre les mains des malfaiteurs qui leur avaient pris quarante marcs d'argent. Les clercs de l'évêque le supplièrent

[1] Ce prélat, d'abord suspendu de ses fonctions, s'était rendu à Rome où le Pape Innocent III leva la sentence portée contre lui et lui fit conférer la consécration épiscopale. Cette dernière circonstance ne se trouve pas ailleurs que dans l'histoire de saint Hugues écrite par son chapelain. Dom Piolin en fait la remarque et relève plusieurs autres faits inédits puisés à la même source.

[2] Ce clerc était issu d'une noble famille normande qui avait suivi les conquérants en Angleterre et y occupait une haute situation. Vers le même temps, Roger de Lasci était connétable de Chester. — Dom Piolin, p. 15. — Dom Bouquet, t. XVIII, p. 98, 192.

de ne pas s'exposer, lui et les siens, à tant de dangers. D'après eux, la prudence commandait de rester à Angers jusqu'à ce que le monarque défunt eût un successeur, reconnu de tous, et capable de réprimer les délits. « Ces voleurs, disaient-ils, sont assez audacieux pour arrêter un évêque comme un simple laïque. Que feriez-vous si par malheur on vous enlevait vos voitures et on vous dépouillait de tout dans quelque endroit écarté? » — « Il y a sans doute quelques dangers à craindre, répondit l'homme de Dieu, mais laissons la crainte aux pusillanimes. Ce qui m'effrayerait surtout, ce serait d'avoir la lâcheté de refuser à mon roi mort la fidélité que je lui ai témoignée de son vivant. S'il m'a persécuté, n'est-ce pas à ses perfides conseillers qu'il faut en attribuer la responsabilité? Ne m'a-t-il pas toujours reçu avec beaucoup d'honneur et de déférence, et ne m'a-t-il pas alors accordé ce que je lui demandais? Ce qu'il a fait en mon absence s'explique assez par les calomnies de mes adversaires. Je veux donc, autant qu'il m'est possible, lui payer ma dette de reconnaissance. Rien ne m'empêchera de lui rendre les derniers devoirs, sinon l'impossibilité absolue de marcher. Les voleurs ne m'arrêteront pas s'ils se contentent de me dépouiller : il faudra qu'ils me lient les pieds pour m'interdire d'aller à Fontevrault. »

Laissant à Angers la plus grande partie de son cortège il se mit en route, presque sans bagages, suivi seulement d'un clerc, d'un moine et de quelques serviteurs. Chemin faisant, il apprit que la reine Bérengère habitait le château de Beaufort. Il quitta la grande route, et s'enfonça dans les bois pour arriver jusqu'à la veuve de Richard et lui prodiguer les

consolations dont elle avait besoin dans un deuil si récent. La vertueuse reine était accablée de douleur, mais les paroles du saint évêque répandirent un baume bienfaisant sur les blessures de son âme [1]. Elle comprit mieux le devoir de garder la patience dans le malheur comme la modération dans la prospérité. Hugues, pour la confirmer dans ces dispositions, célébra la sainte Messe devant elle et lui donna une bénédiction solennelle. Il se retira ensuite et se rendit le jour même à Saumur, où le peuple vint à sa rencontre, en chantant des litanies, avec de grandes démonstrations de vénération. Il prit son logement chez Gilbert de Lasci, le clerc qui lui avait annoncé la mort du roi, et qui faisait ses études dans cette ville.

Le lendemain, dimanche des Rameaux, il arriva à Fontevrault au moment même où la cérémonie funèbre allait commencer. Il rencontra le cercueil du roi à la porte de l'église abbatiale, et présida la cérémonie funèbre [2]. La dépouille mortelle de Ri-

[1] Audiens autem reginam Berengariam in castro morari, quod Beaufordense appellatur, divertit a via publica, et per horrenda silvarum loca, ut eam super viri sui consolaretur interitu, ad memoratum oppidum pervenit. » M. V. l. V, c. x. « Ce passage est très précieux, dit Dom Piolin : il est le seul texte qui nous parle de Bérengère dans ces circonstances et qui nous donne une idée de cette existence que les historiens croyaient absolument éclipsée. » Cette princesse, qui avait eu beaucoup à souffrir de la conduite du roi son époux, finit ses jours en paix, sous la protection du Saint-Siège, dans la ville du Mans, « qui garde sa dépouille mortelle et bénit sa mémoire. »

[2] Le chapelain de saint Hugues ne parle pas de cette présidence, mais elle est affirmée dans le texte suivant de Raoul de Coggeshale, cité par M. Arbellot et par Dom Piolin :

chard fut déposée avec tous les honneurs dus à son rang, à côté de celle de son père, Henri II. L'évêque de Lincoln, en examinant sa conduite à l'égard de ces deux rois, n'eut assurément à se reprocher aucune lâcheté, ni aucune hostilité de parti pris. Il avait été pour eux ce que doit être un évêque dans ses relations avec un souverain temporel : un sage conseiller toujours prêt à faire parvenir la vérité à des oreilles trop habituées aux flatteries des courtisans, un intrépide champion de l'Église toujours debout pour la défendre contre les envahissements du pouvoir séculier, et pour défendre avec elle l'État lui-même qui ne peut devenir persécuteur sans s'exposer aux plus grandes calamités.

Après les funérailles, Hugues revint à Saumur, où il passa quelques jours, traité par son hôte avec beaucoup d'urbanité et de délicatesse. Mais le lundi, le mardi et le mercredi de la Semaine-Sainte, il se rendit encore au monastère de Fontevrault, pour y célébrer la sainte Messe et y psalmodier l'Office à l'intention des deux monarques défunts et de toutes les âmes du purgatoire. La pensée de la mort qui lui était si familière, trouvait une force singulière auprès de ces dépouilles royales et en cette grande semaine consacrée au souvenir de la Passion de l'Homme-Dieu. Comment ne pas sentir plus vivement la vanité des biens terrestres, et le règne du Vainqueur de la mort ? Comment ne pas aspirer avec plus d'ardeur à la paix définitive du ciel ?

« Cujus corpus exenteratum et apud sanctimoniales Fontis Ebraldi delatum, dominica in Palmis juxta patrem suum regio honore ab episcopo Lingolniensi humatum est. »

Dieu ne devait pas longtemps tarder à exaucer les désirs de son serviteur, mais il voulait auparavant lui ménager quelques consolations et faire rayonner au loin sa sainteté. Avec le règne de Richard Cœur de Lion s'achève la période la plus militante de la vie de l'évêque de Lincoln. Pendant ces dix ans de luttes et de courses apostoliques, Hugues a grandi en réputation et ses épreuves n'ont servi qu'à mettre en lumière son courage toujours nouveau malgré le poids de la vieillesse. L'Angleterre le vénère comme la gloire de son clergé, mais la France veut aussi l'honorer, le Dauphiné désire le revoir, et la Grande-Chartreuse se réjouit à la pensée de le posséder encore quelques jours. Le moment viendra où cette manifestation dernière aura lieu conformément aux desseins de la Providence qui se plaît à exalter les humbles et à faire connaître les saints avant comme après leur mort.

LIVRE QUATRIÈME

GLOIRE DU SAINT AVANT ET APRÈS SA MORT

CHAPITRE I.

DÉBUTS DE JEAN SANS TERRE.

Jean sans Terre est proclamé roi à Chinon. — Il invite l'évêque de Lincoln à venir le trouver. — Visite au monastère de Fontevrault. — Digne attitude des religieuses. — Leçon donnée par l'évêque au prince. — Gracieuseté suspecte de celui-ci. — Messe pontificale du jour de Pâques. — Étrange conduite du prince à l'oblation et au sermon. — Éloquence de saint Hugues. — Messe célébrée à La Flèche. — Assaut du Mans. — Incident de Rouen. — Retour en Angleterre.

Le successeur de Richard Ier fut son frère Jean sans Terre, à l'exclusion de son neveu, le jeune Arthur, duc de Bretagne, qui avait été auparavant reconnu comme héritier présomptif de la couronne. D'après les renseignements du chapelain de saint Hugues, renseignements précieux pour l'histoire d'Angleterre, le prince Jean, accusé par son frère d'avoir fait une nouvelle alliance avec le roi de France, avait été dépouillé de ses biens et se trouvait précisément chez le duc de Bretagne au moment de

la mort de Richard. Celui-ci avait changé de sentiments à son égard et l'avait, avant d'expirer, déclaré son légitime successeur. Jean, suivi de quelques fidèles serviteurs, accourut en toute hâte à Chinon où était le trésor royal. Ce fut dans cette ville que le mercredi-saint (14 avril 1199), Robert de Turnham, avec plusieurs autres seigneurs anglais, l'acclamèrent comme leur souverain, et que les officiers de la maison du monarque défunt lui prêtèrent hommage. Jean fit alors le serment solennel d'exécuter fidèlement le testament de Richard, de respecter les anciennes coutumes et les lois des peuples qu'il devait gouverner. Il comprit que sa parole serait assez suspecte à beaucoup de témoins de sa conduite passée, et il voulut se donner une solide garantie aux yeux de tous, en s'assurant l'amitié de l'évêque de Lincoln.

Hugues était à Saumur, attendant le moment de revenir en Anglèterre, lorsqu'il reçut un message du prince Jean [1], qui le suppliait humblement de l'honorer le plus tôt possible de sa visite. L'évêque se mit en chemin. Avant d'arriver à Chinon, il vit le prince venir à sa rencontre. Jean témoigna la plus grande joie, mit pied à terre, et s'avança seul, au-devant de tout son cortège, pour accueillir l'homme de Dieu. Il lui prodigua les marques de sa vénération, et le pria de ne plus le quitter jusqu'à ce qu'ils pussent retourner ensemble en Angleterre. Hugues s'excusa de ne pouvoir accepter une telle invitation, mais il consentit à accompagner le prince à Fontevrault et à Saumur.

[1] On ne devait lui donner le titre de roi qu'après son sacre.

La visite que Jean fit aux tombeaux de son père et de son frère fut pour notre saint évêque une excellente occasion de donner au prince les leçons les plus opportunes.

En se rendant à l'abbaye, Hugues parla avec chaleur de la piété envers Dieu, de la clémence et de la justice qui doivent caractériser un roi chrétien. Jean affirma qu'il était prêt à suivre tous ses conseils, qu'il le regardait comme son père et son maître, et qu'il se confiait entièrement à sa direction.

Pour montrer qu'il ne voulait rien cacher à l'évêque, le prince tira de son sein une pierre enchâssée dans de l'or, et suspendue à son cou. C'était pour lui une sorte de talisman dont il expliqua la signification. « L'un de mes ancêtres, disait-il, a reçu cette pierre avec la promesse que tous ceux de ses descendants qui la posséderaient, auraient la pleine jouissance de l'héritage royal, sans pouvoir en être dépossédés. » — « Gardez-vous bien, répondit l'évêque, de mettre votre confiance dans une pierre matérielle. Appuyez-vous seulement sur la Pierre vivante et céleste, qui est Notre-Seigneur Jésus-Christ. Que votre cœur se repose sur ce fondement inébranlable de notre espérance. Souvenez-vous que cette Pierre brise ceux qui lui résistent, et soutient ceux qui la prennent pour refuge. »

Les ferventes religieuses de Fontevrault offrirent au prince une réception bien propre à confirmer les salutaires impressions qu'il venait de recevoir. Le prince, entouré d'un brillant cortège, entra dans l'église abbatiale et frappa à la porte du chœur réservé aux vierges du cloître. Il demandait à y pénétrer pour voir les tombes royales et pour se recomman-

der aux prières de la sainte communauté. Deux religieuses d'un aspect austère lui firent entendre cette réponse : « Personne ne peut entrer dans l'intérieur du monastère, sans la permission et la présence de notre abbesse. Votre Excellence sera obligée d'attendre son retour qui ne tardera pas beaucoup. Vous ne sauriez vous offenser de ce que nous ne voulons en aucun cas manquer à nos règles. Votre père d'illustre mémoire vous a donné l'exemple d'estimer surtout les communautés religieuses qui sont inviolablement fidèles aux institutions de leurs fondateurs. » Après avoir tenu ce ferme et digne langage, nos vierges prudentes se retirèrent en fermant avec soin l'entrée du chœur.

Jean eut recours à l'évêque de Lincoln et le chargea de le recommander aux prières des servantes de Jésus-Christ, et de leur annoncer plusieurs faveurs qu'il voulait leur accorder. « Vous savez, lui dit notre Saint, que j'ai le mensonge en horreur. Je ne transmettrai vos promesses que si vous devez certainement les tenir. » Alors le prince jura qu'il serait fidèle à sa parole et qu'il ajouterait même dans la suite de nouveaux bienfaits à ceux dont il était question. Hugues redit aux religieuses ce qu'il venait d'entendre, les invita à faire descendre les grâces divines sur le nouveau règne, bénit tous les assistants et se retira avec le prince.

Arrivé au porche de l'église, l'évêque arrêta Jean pour lui faire admirer une représentation du Jugement dernier, œuvre d'un sculpteur habile. « On a bien raison, disait-il, de placer une telle représentation à l'entrée des églises. Les fidèles sont ainsi avertis de demander par-dessus tout à Dieu le par-

don de leurs péchés, afin d'échapper à l'enfer et de parvenir au ciel. » Mais Hugues voulait que le prince s'appliquât très particulièrement cette leçon. Il le prit par la main et lui montra les rois qui figuraient avec leurs insignes parmi les réprouvés rangés à la gauche du Juge suprême. « Ayez toujours cette image devant les yeux, dit-il, et que les éternels supplices réservés aux mauvais princes vous reviennent sans cesse à la mémoire. Songez au malheur de ceux qui, appelés à gouverner les autres, n'auront pas su se gouverner eux-mêmes et deviendront les esclaves des démons. Un si terrible sort ne saurait trop être redouté : on ne peut l'éviter qu'en le craignant toujours. »

A son tour, le prince prit la main de l'évêque et le conduisit vers la muraille opposée. Là se voyaient, ornés de belles couronnes, les rois comptés au rang des élus et conduits par les anges au paradis. « Seigneur évêque, dit-il, voilà plutôt ceux qu'il faut me montrer. C'est leur exemple que je me propose de suivre afin de prendre place un jour dans leur compagnie. »

Le ton le plus gracieux se joignait à ces paroles, et à toutes celles du prince Jean dans ces premiers jours de règne. Il s'appliquait à faire plaisir à chacun de ceux qu'il rencontrait. Les mendiants eux-mêmes recevaient de lui des saluts pleins de courtoisie, et il multipliait les témoignages d'humilité et de condescendance, au point d'étonner tout le monde. Les uns se réjouissaient d'une telle transformation, les autres s'en défiaient et trouvaient de l'affectation dans beaucoup de ces démonstrations débonnaires. Hugues se joignit d'abord aux pre-

miers, non sans s'armer d'une prudente réserve, comme nous l'avons vu : mais il ne tarda pas à se convaincre que c'étaient les autres qui avaient raison. Le prince Jean ne put longtemps prolonger son rôle sans laisser percer ses dispositions réelles. On s'en aperçut notamment le jour de Pâques.

C'est dans l'église de Beaufort qu'il célébra la grande solennité, en assistant à la messe pontificale de l'évêque de Lincoln. Au moment de l'offrande, le prince reçut de son chambellan, selon l'usage, douze pièces d'or qu'il devait remettre au prélat. Il s'avança vers l'autel, entouré de son brillant cortège, mais, au lieu de présenter respectueusement son oblation à l'évêque en lui baisant la main, comme le voulait le cérémonial, il s'arrêta devant lui, continuant à regarder les pièces d'or et les agitant dans sa main. Bientôt tous les assistants eurent les yeux sur le prince. Hugues, indigné de cette attitude, prit la parole et dit à Jean : « Que regardez-vous ainsi ? » — Moi, répondit le prince, je regarde ces pièces d'or, et je songe que, si je les avais eues il y a seulement quelques jours, je ne vous les offrirais pas aujourd'hui, mais je les garderais dans ma bourse. Toutefois les voici, prenez-les. » C'était une indigne grossièreté. L'évêque ressentit très vivement l'outrage, et en rougit surtout pour celui qui ne paraissait pas en mesurer la gravité. Il retira aussitôt le bras, refusa l'offrande, et ne permit pas à Jean de baiser sa main. « Jetez dans ce plateau ce que vous tenez, dit-il avec autorité, et retirez-vous. » Le prince s'exécuta. Le plateau d'argent, destiné à recevoir les offrandes ordinaires, recueillit l'or si odieusement marchandé. Ni l'évêque, ni ses servi-

teurs n'y touchèrent. Hugues avait d'ailleurs fait aux siens une défense générale de rien accepter dans les églises étrangères où il officiait.

Après cet incident, l'évêque se mit à prêcher la parole de Dieu à la foule qui remplissait l'église. Il traita longuement de la conduite des bons et des mauvais princes, ainsi que de leurs récompenses ou de leurs châtiments. L'auditoire écoutait avec dévotion et manifestait même tout haut son admiration pour le saint orateur. Mais le prince n'était pas sous cette impression. Le sujet et la durée du sermon lui déplaisaient également : de plus, il était à jeun et attendait impatiemment le moment de se mettre à table. Il envoya donc par trois fois prier l'évêque de terminer son sermon et d'achever le saint sacrifice. L'homme de Dieu méprisa ces avertissements, et continua son discours en préparant ses auditeurs à la communion pascale qu'ils allaient faire de sa main. Son éloquence pleine d'onction fit couler les larmes d'un grand nombre et excita les applaudissements de tous, à l'exception du prince qui ne communia pas, ni en ce jour solennel, ni même plus tard à l'occasion de son sacre [1]. Le lundi de Pâques, Hugues prit congé de Jean sans Terre. S'il avait eu quelque illusion pendant la semaine précédente, l'avenir lui paraissait maintenant plus sombre que jamais. Il ne pouvait espérer du prince qu'une trêve plus ou moins prolongée selon les calculs de la politique, et il prévoyait que l'Église d'Angleterre au-

[1] Quelques personnes, attachées à son service, affirmaient qu'il n'avait jamais communié depuis qu'il avait atteint l'âge de discrétion. M. V. l. V, c. II.

rait à subir dans peu d'années une nouvelle et terrible persécution. Sans renoncer à conjurer cette crise autant que le lui permettrait son influence, il élevait vers la patrie céleste des vœux de plus en plus ardents, et il songeait surtout à revoir son diocèse pour y faire tout le bien possible avant de mourir.

Il se mit en route, accompagné de Gilbert de Glanville, évêque de Rochester, et de nombreux ecclésiastiques appartenant à divers diocèses. Le voyage n'était pas sans périls. La contrée qu'il fallait traverser était loin d'être entièrement soumise à la domination de Jean sans Terre, et le jeune Arthur de Bretagne, excité et conduit par sa mère, était venu rallier ses partisans.

Hugues, toujours plein de confiance en Dieu, arriva à La Flèche (le 19 avril), et se rendit à l'église pour célébrer la sainte Messe. Il n'était pas encore revêtu des ornements sacrés lorsqu'il voit accourir ses serviteurs tout effarés. Ils lui annoncent que les gardiens de la ville ont retenu ses voitures et ses chevaux, et que des voleurs ont emmené quelques-unes des montures de sa suite. L'évêque de Rochester et les ecclésiastiques présents s'efforcent de persuader à l'homme de Dieu de renoncer à la célébration du saint sacrifice, de se contenter de faire lire l'Évangile, et de s'occuper immédiatement des mesures à prendre dans une situation aussi critique. Hugues laisse dire et persiste à monter à l'autel. Sans aucun trouble, il ne veut rien retrancher à la solennité d'une messe pontificale. Il prend les sandales, la tunique, la dalmatique et les autres insignes épiscopaux, et il offre la divine Victime

avec non moins de gravité que de dévotion, persuadé qu'il ne saurait être protégé par un plus puissant secours. Il n'omet pas la bénédiction pontificale qu'il donne à tous les assistants pour les fortifier et les remplir de confiance. Enfin, quand toutes les cérémonies sont achevées dans l'ordre accoutumé, il se retire et dépose les ornements sacrés. Alors les magistrats de la ville se présentent, faisant les plus humbles excuses au sujet de ce qui s'est passé. Ils prient l'évêque de leur pardonner, lui promettent toute sûreté s'il veut passer la nuit à La Flèche, et lui offrent une escorte dans le cas où il préférerait continuer son voyage. Hugues leur fait une gracieuse réponse, accepte l'escorte, et quitte sans tarder la ville pour arriver le soir même à l'abbaye de la Couture, située dans un faubourg du Mans.

Le lendemain (20 avril), à l'aurore du jour, pendant qu'il récite l'Office de Matines, entrecoupé de longues leçons, un grand bruit se fait entendre du côté des remparts. Le jeune duc de Bretagne, conduit par sa mère Constance, donnait l'assaut à la ville, pour s'emparer de la personne de son compétiteur, Jean sans Terre, qui était venu au Mans pendant la nuit même, mais qui en repartit aussitôt, se défiant du piège qu'on lui tendait.

Un clerc de l'évêque de Lincoln, nommé Girard, s'informe de la cause du tumulte, et revient en toute hâte l'apprendre à l'homme de Dieu. Abréger les leçons et partir avant le plein jour, à l'exemple des autres ecclésiastiques qui ont déjà pris la fuite : voilà le conseil que le clerc donne à son évêque. Celui-ci reste calme, et, sans aucune abréviation, achève tranquillement l'Office commencé. Loin de

lui nuire, ce retard lui permet d'attendre Robert, l'abbé de la Couture, qui lui sert de guide et le conduit sain et sauf par des chemins détournés hors des faubourgs du Mans. Moins heureux, ses compagnons de voyage coururent de grands dangers. Plusieurs tombèrent dans les mains des soldats qui les maltraitèrent et les retinrent captifs.

Hugues avait laissé à la garde de l'abbé de Saint-Pierre deux voitures, avec quelques chevaux et divers bagages. Le tout lui fut renvoyé par la mère d'Arthur de Bretagne, qui fit son entrée au Mans le mercredi (21 avril). Constance avait soin en même temps de se recommander, elle et son fils, aux prières du saint évêque, qui savait se faire estimer et vénérer de tous les partis.

L'homme de Dieu se dirigea vers la ville de Séez, mais il voulut faire un détour pour voir l'abbé de Perseigne [1], qui était en grande réputation de science et de sainteté. Heureux de s'édifier, il se mit sans hésiter à la recherche du monastère avec quelques-uns des siens, pendant que le reste de ses compagnons le devançait à Séez. N'ayant pas trouvé l'abbé qu'il désirait entretenir [2], il ne témoigna aucune impatience et sut amplement se dédommager en célébrant la sainte Messe. Puis il poursuivit son

[1] Adam, abbé cistercien de Perseigne (diocèse du Mans), était consulté par beaucoup de personnes recommandables qui estimaient grandement ses lettres. Parmi ses œuvres (Migne, Patrol. t. CCXI), on trouve une lettre adressée à Dom Étienne de Chalmet, prieur de la Chartreuse de Portes. Adam y traite longuement de la dévotion à l'Enfant Jésus et à sa sainte Mère.

[2] L'abbé de Perseigne était absent, parce que le pape l'avait chargé de s'occuper des affaires de la croisade.

voyage qui put s'achever sans incident fâcheux.

Pendant ce temps, Jean sans Terre, après avoir déchargé sa fureur sur Angers et sur le Mans, qui n'avaient pas reconnu sa domination, se rendit à Rouen où il reçut la couronne ducale de Normandie (25 avril). Au milieu de cette cérémonie il laissa encore échapper un acte d'irrévérence qui ne resta pas inaperçu. Quand l'archevêque de Rouen lui remit la lance surmontée de l'étendard ducal, de jeunes courtisans firent entendre des applaudissements mêlés à des rires puérils. Jean se retourna vers eux et prit si bien part à leur hilarité que l'étendard, mal retenu par ses mains, tomba à terre. Beaucoup des assistants virent là un présage que les évènements réalisèrent plus tard. Au bout de quelques années, la Normandie tombait au pouvoir de Philippe-Auguste, avec l'Anjou, le Maine et la Touraine. La Providence se servit du triste règne du monarque anglais pour restituer à la France ces belles provinces et pour les soustraire au schisme qui, trois siècles après, naissait sous la tyrannie d'un successeur de Jean sans Terre.

L'évêque de Lincoln n'assista pas à la cérémonie de Rouen, mais il fut présent au couronnement du roi à Westminster (27 mai). Son voyage s'était achevé au milieu des hommages des populations qu'il traversait. Les fidèles et le clergé allaient à sa rencontre en Normandie comme en Angleterre, et le recevaient comme un triomphateur en chantant : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! » Ces ovations redoublèrent à mesure qu'il approcha de son diocèse et de sa ville épiscopale qui sut manifester solennellement sa joie de le revoir. Son entrée

à Lincoln rappela le jour de son installation. Il apportait à tous ses enfants une paix achetée au prix de beaucoup de fatigues et de luttes, paix qui devait au moins durer jusqu'à sa mort. Avec quel enthousiasme son clergé et son troupeau le contemplaient après une séparation qui avait été si douloureuse ! Avec quelle fierté son diocèse l'acclamait comme l'invincible défenseur de l'Église ! Il y avait loin de ces hommages tout spontanés aux démonstrations hypocrites de Jean sans Terre. Hugues ne pouvait s'y méprendre, et il constatait de plus en plus que si le prince lui avait témoigné et lui témoignait encore tant d'amitié, c'était sous la pression de l'opinion publique.

A regarder la personnalité de Jean, sa fourberie, qui masquait tant de vices, laissait fort peu de valeur à ses protestations les plus obséquieuses. Mais si l'on considère ses témoignages de vénération comme l'écho nécessaire des sentiments de tout son royaume, on y trouve une preuve manifeste de la sainteté de celui qui commandait ainsi le respect à un prince de ce caractère.

CHAPITRE II.

PAIX DES ANDELYS. — VOYAGE EN FRANCE.

Dernière année de ministère épiscopal. — Dernière retraite à Witham. — Incendie arrêté par les prières du Saint. — Paix des Andelys. — Interdit jeté sur la France. — Voyage de l'évêque de Lincoln. — Meulan. — Saint-Denis. — Paris. — Ovation des étudiants de l'Université. — Demande d'un docteur et réponse de l'évêque. — Louis VIII et Arthur de Bretagne. — Blanche de Castille. — Troyes. — L'intendant de Brackley.

Le récit des évènements politiques auxquels notre saint évêque se trouva mêlé, nous expose à perdre de vue son vrai caractère. L'homme public nous fait un peu oublier le pasteur et l'ascète, le pasteur qui met au-dessus de tout l'accomplissement de ses devoirs envers son troupeau, l'ascète qui s'applique à prêcher par l'exemple non moins que par la parole, en un mot l'évêque chartreux tel que nous l'avons décrit au deuxième Livre de cet ouvrage. Ce qu'il fut dans les premières années de son administration, il le fut encore dans la dernière année qu'il vécut au sein de son diocèse. Son autorité toujours croissante, à la suite de tant d'actes admirables, lui permit de consolider toutes ses œuvres et d'achever la transformation de sa chère Église. Qui aurait pu résister à celui qui venait de dompter les rois eux-mêmes ? Le clergé et les fidèles se sentaient entraînés vers leur évêque dont ils admiraient les vertus arrivées à leur pleine maturité et à ce degré

de rayonnement qui captive les yeux les moins attentifs. Pendant que la bonté du saint vieillard prenait son expansion suprême et se répandait sans mesure sur les plus petits et les plus malheureux de ses enfants, son énergie et son zèle semblaient défier la faiblesse d'un corps abattu par l'âge et les infirmités. On put espérer qu'une vie si précieuse se prolongerait jusqu'aux extrêmes limites de l'existence humaine. L'homme de Dieu avait sans doute un pressentiment contraire, et désirait se ménager quelques jours de retraite pour renouveler sa préparation à la mort. Nous pensons que ce fut pendant l'automne, selon sa coutume, qu'il donna suite à ce pieux dessein et qu'il fit à Witham un dernier séjour, signalé par un fait miraculeux.

La veille du jour fixé pour son départ, l'homme de Dieu parcourut les cellules pour demander à chacun des religieux pardon de ses mauvais exemples. La communauté se réunit ensuite. Hugues fit devant elle l'acte d'humilité qu'il venait de pratiquer devant chacun de ses membres. Les religieux lui demandèrent à leur tour un pardon semblable. Il y eut de part et d'autre pétition et promesse de prières réciproques. Puis l'évêque chartreux prit congé du prieur, donna à tous sa bénédiction solennelle, embrassa ses frères en religion et les quitta en leur disant sa formule ordinaire d'adieu : « Je vous confie à Dieu et à sa grâce. (Act. xx, 32.) »

Devant partir le lendemain matin, il se rendit dans la maison des convers pour y passer la nuit. C'était dans cette seconde habitation, construite à l'exemple de la Correrie de la Grande-Chartreuse, que la suite de l'évêque avait son logement.

Après quelques heures de sommeil, Hugues se leva pour dire à l'église l'Office de nuit. Pendant qu'il s'acquittait de ce devoir, les vitraux du côté occidental s'illuminèrent tout-à-coup d'une clarté très vive. Quelques religieux se hâtent de sortir pour s'expliquer ce phénomène. Ils reviennent bientôt annoncer à l'homme de Dieu qu'une cuisine, située près des bâtiments des convers et de l'hôtellerie, est devenue la proie des flammes.

Cette cuisine, installée provisoirement pour la commodité des gens de l'évêque, n'était qu'un hangar construit en bois et couvert de paille. A cinq ou six pas se trouvait l'hôtellerie avec son toit de bardeaux très secs. Un peu plus loin les cellules des convers, également en bois, pouvaient offrir un terrible aliment à l'incendie. L'église elle-même et tous les bâtiments environnants étaient menacés.

Hugues se rend compte du danger. Il tremble un instant pour le monastère qu'il a bâti, mais il se rassure aussitôt en invoquant le Dieu de toute bonté. A plusieurs reprises il fait le signe de la croix dans la direction de l'incendie. Il interrompt son office, et se prosterne devant l'autel. Sa prière ne s'achève que lorsqu'on lui annonce que tout danger a cessé. De fait, le hangar fut seul consumé, et l'on ne regretta pas sa disparition. Le saint évêque avait déjà demandé plusieurs fois qu'on l'abattît et qu'on le remplaçât par une construction en pierres, afin de prévenir les accidents faciles à prévoir.

Lorsque les religieux se virent ainsi préservés d'un grand désastre, ils firent éclater leur reconnaissance et leur admiration. Hugues s'associa simplement à leur joie, sans paraître remarquer qu'on attribuait

à son intercession une protection si merveilleuse de la Providence. « Béni soit Dieu! dit-il. Non seulement il nous a consolés dans l'épreuve présente, mais il a fait aussi disparaître ce qui était la cause de nos inquiétudes pour l'avenir. »

C'était là un dernier adieu bien digne de notre Saint qui apprenait à ses frères non plus par la parole, mais par un miracle, la puissance de la prière.

La Grande-Chartreuse ne méritait-elle pas, encore plus que le monastère de Witham, la visite de l'évêque de Lincoln? Ce désert était resté si cher à l'homme de Dieu qu'il avait voulu abdiquer tous les honneurs pour y retrouver son ancienne cellule. Retenu sur le siège épiscopal par l'autorité du Saint-Siège, Hugues ne reverrait-il pas, au moins une fois avant de mourir, cette patrie de son âme? Il le désirait vivement et il saisit avec empressement l'occasion que lui en fournit Jean sans Terre en l'appelant à honorer de sa présence la conclusion de la paix entre la France et l'Angleterre. Le traité fut signé aux Andelys, le 22 mai 1200[1]. Plusieurs de ses conditions peuvent être justement blâmées, particulièrement celles qui faisaient trop bon marché des droits du prince Arthur de Bretagne. Mais rien ne

[1] Peu de temps auparavant, le pape Innocent III avait confié à saint Hugues, évêque de Lincoln, ainsi qu'aux évêques de Durham et d'Ély, la cause de l'élection de Girald de Cambrie au siège de Saint-David, et en même temps l'examen des titres que cet évêché pouvait faire valoir pour être reconnu comme archevêché (Girald, *De Jure et Statu Menevensis Ecclesiæ*, II). Nous n'avons pas à nous étendre sur cette affaire dont le saint évêque de Lincoln ne paraît pas avoir pu s'occuper activement. Nous dirons seulement qu'en 1203, le pape annula l'élection de Girald et celle de

permet d'en rendre responsable notre saint évêque, dont le rôle fut seulement d'applaudir en général aux résolutions pacifiques des deux monarques, et aux heureux résultats qui en découlèrent. Ce fut le traité des Andelys qui stipula la dot de Blanche de Castille, nièce du roi d'Angleterre, et régla définitivement son mariage avec l'héritier présomptif de la couronne de France. Ce mariage fut célébré, le lendemain de la signature du traité, à Portmort en Normandie. L'archevêque de Bordeaux donna la bénédiction nuptiale en présence de plusieurs évêques parmi lesquels se trouvait peut-être saint Hugues de Lincoln. Bien qu'on ignorât l'avenir, la France accueillit avec une joie extraordinaire cette union dont le fruit à jamais glorieux devait être saint Louis. Elle y vit un commencement de réparation du grand scandale dont elle gémissait, et dont elle subissait les conséquences en se voyant frappée d'un interdit général.

Depuis le mois de février, en effet, le royaume très chrétien était dans le deuil. Au nom d'Innocent III, le légat, ne pouvant obtenir que Philippe-Auguste reprît Ingelburge, son épouse légitime, avait prononcé contre la France entière une sentence d'interdit qui s'exécutait rigoureusement, comme le

son compétiteur. On trouve cette sentence au chap. IV du L. IV *de Invectionibus* (Œuvres de Girald, tom. III). Au chap. VII du même livre, on lit une lettre de deux cardinaux qui rendent témoignage à l'archidiacre de Saint-David et affirment que la sentence portée contre son élection ne doit pas nuire à la réputation honorable dont il jouissait. Nous devions cette attestation en faveur de l'un des biographes de saint Hugues.

prouve le fait même du mariage de Blanche de Castille, célébré en Normandie et non pas sur le territoire dont elle allait devenir la souveraine. Rien ne saurait dépeindre la consternation de tout un peuple croyant, privé des cérémonies de l'Église et de la vie liturgique. Rien n'était plus efficace pour venger la morale outragée et pour apprendre à l'univers catholique que les rois ne sont pas au-dessus des obligations imposées à tous les chrétiens, ni des sentences du Vicaire de Jésus-Christ. Il fallait bien que le monarque, ainsi puni dans son peuple, ouvrît enfin les yeux et se décidât à sacrifier sa passion à son devoir. Son intérêt seul, à défaut d'un motif plus élevé, lui aurait fait une nécessité de la réconciliation désirée et attendue par ses sujets.

Philippe-Auguste se hâta de revenir à Paris avec les deux jeunes époux qui furent accueillis avec une grande joie comme le gage de la paix déjà conclue avec l'Angleterre et de celle qui se préparait avec l'Église. L'évêque de Lincoln ne tarda pas à les rejoindre dans la capitale de la France. Avec l'agrément du roi Jean et de l'archevêque de Cantorbéry, il se mit en route le 31 mai pour la Grande-Chartreuse. Les principales stations de son voyage nous sont racontées par son chapelain qui le suivait et qui rédigeait sans doute au jour le jour ses impressions et ses souvenirs.

En se rendant des Andelys à Paris, l'homme de Dieu passa par Meulan où il vénéra les reliques de saint Nicaise. Après avoir fait une riche offrande, il détacha lui-même du chef du bienheureux martyr un fragment d'os qu'il baisa dévotement et qu'il emporta avec lui. Arrivé à Saint-Denis, il fut heu-

reux de satisfaire sa piété en visitant le trésor de la célèbre abbaye et en s'arrêtant devant chacun des corps saints qu'elle renfermait plutôt que devant les tombes royales. Le but de son voyage, comme il le montra clairement par ses actes, n'était aucunement de satisfaire sa curiosité, mais de s'édifier soit au contact des restes des bienheureux, soit dans la société des saints personnages cachés dans les solitudes monastiques.

Au sortir de Saint-Denis, il vit accourir à sa rencontre une foule de clercs de presque toutes les nations. C'étaient les étudiants de l'Université de Paris qui voulaient honorer en saint Hugues le protecteur éclairé des institutions savantes et particulièrement de l'université d'Oxford, située dans le diocèse de Lincoln et dotée de notables accroissements sous l'épiscopat du serviteur de Dieu. Pleine d'ardeur et d'enthousiasme, cette jeunesse fixait avec admiration ses regards sur le saint pontife, « oracle des écoles, » défenseur de l'Église et du clergé. De vifs applaudissements se firent entendre. Hugues y répondit en cherchant à satisfaire tous ceux qui l'entouraient. Aux uns il adressait des paroles pleines de bonté, il embrassait les autres, il donnait sa bénédiction à ceux qu'il ne pouvait entretenir. Tous s'estimaient fiers d'un seul de ses regards, du plus petit témoignage de son affection. Plusieurs le prièrent instamment de vouloir bien devenir leur hôte. Il accepta l'invitation de Raymond, chanoine de Lincoln et archidiacre de Leicester, qui était, dit-on, son parent, et qui, en tous les cas, se montra digne de l'être par sa noble conduite pendant l'interdit dont l'Angleterre fut frappée quelques années plus

tard. Fidèle aux exemples de saint Hugues, il préféra s'exiler plutôt que d'obéir à la tyrannie de Jean sans Terre, et, comme ses biens ne furent pas confisqués, il en partagea les revenus avec les nombreuses victimes de la persécution[1].

Ce fut sans doute dans la maison de ce chanoine que notre saint évêque reçut la visite de l'un des théologiens les plus distingués de l'Université de Paris. « Seigneur évêque, dit ce personnage, vous avez su élever la gloire de votre Église au-dessus de celle de toutes les autres, en lui agrégeant beaucoup d'ecclésiastiques renommés. Je ne veux pas vous cacher qu'il me serait très agréable d'entrer dans leur société, à quelque titre que ce fût. » — « Nous nous ferons un plaisir de vous recevoir, répondit l'homme de Dieu, mais à deux conditions. La première, c'est de résider parmi nous. La seconde, c'est de mettre votre vertu au niveau de votre science. » Le célèbre théologien[2] reçut en rougissant cette leçon qui était méritée, et l'on dit qu'il s'efforça dans la suite d'en profiter.

Une autre visite vint démontrer à l'évêque de Lincoln l'impression que son arrivée avait produite non seulement sur l'Université parisienne, mais aussi sur la cour royale de France. Le fils de Philippe-Auguste, qui devait porter le nom de Louis VIII, se rendit

[1] Le chapelain de saint Hugues eut sa part de ces généreuses largesses. Alors exilé pour la bonne cause, il reçut pendant trois mois l'hospitalité chez le chanoine Raymond, auquel il paya sa dette de reconnaissance dans la biographie du saint évêque. M. V. l. V, c. XIII.

[2] A prendre à la lettre ce que dit l'ancien biographe, ce serait le recteur même de l'Université de Paris. *Præerat enim scholis Parisiensibus, regens et ipse scholas.* M. V. l. III, c. XI.

à son logement, accompagné du duc Arthur de Bretagne. Hugues fit un accueil paternel aux deux jeunes princes. Il les embrassa avec bonté et leur donna des avis pleins de douceur et de sagesse. Le prince Louis écoutait avec une pieuse avidité les exhortations de l'homme de Dieu; le prince Arthur, au contraire, se montrait mécontent parce qu'il était invité à garder la paix avec son oncle, le roi d'Angleterre. L'évêque avait de bonnes raisons pour lui donner ce conseil, et il prévoyait peut-être le sanglant dénouement des débats qu'il regrettait. Il n'entendait pas, d'ailleurs, suggérer à l'infortuné duc de Bretagne aucune concession contraire à son honneur. Le jeune Arthur, alors âgé d'environ quatorze ans, fut néanmoins excusable de ne pas comprendre assez les intentions du saint prélat et de s'en tenir aux conseils qui lui étaient prodigués dans son entourage.

L'entretien se termina par la proposition que le prince Louis fit à l'évêque de daigner visiter sa jeune épouse, Blanche de Castille. Hugues y consentit avec plaisir, et se rendit à pied au palais royal qui se trouvait dans le voisinage. La princesse était alors sous le coup d'une affliction récente[1] et avait besoin de consolations. L'homme de Dieu tira de son cœur les plus délicates paroles. Au bout de quelques instants, la joie reparut sur le front de Blanche ; son chagrin n'avait pu résister à la paix communicative et à l'encourageante charité d'un saint.

Le souvenir de cette aimable visite, transmis à

[1] Son époux avait reçu une blessure sans gravité dans un tournoi. Peut-être en avait-on tiré un fâcheux présage qui avait affecté la princesse.

saint Louis par sa mère, ne fut pas sans influence sur les riches faveurs que l'Ordre des Chartreux se félicite d'avoir reçues de lui. Plein d'affection pour les fils de la solitude, le saint roi les fit venir à Paris en 1257, et les installa auprès de lui dans un monastère. Il offrit aussi, entre plusieurs dons, à la Grande-Chartreuse, une relique insigne de la vraie croix et l'une des épines de la sainte couronne.

Après avoir quitté Paris, Hugues se rendit d'abord à Troyes, en passant par Jouy, où il fit le grand acte de foi dont nous avons déjà parlé[1]. Lorsqu'il fut sorti du comté de Troyes, il vit s'approcher de lui un homme qui d'une voix lamentable implorait sa miséricorde. C'était l'ancien intendant de Brackley, village du diocèse de Lincoln, qui appartenait au comte de Leicester. Ce seigneur d'une grande bravoure, allié aux premières familles d'Angleterre, et jouissant de la faveur royale, donnait à ses officiers l'exemple de prétentions excessives dans l'exercice du pouvoir. Un jour particulièrement cette leçon fut trop fidèlement suivie. Un voleur s'étant réfugié dans l'église de Brackley, les agents du comte, au mépris du droit d'asile, attirèrent frauduleusement le coupable et le menèrent à la potence. L'évêque de Lincoln se trouvait alors en Normandie. A son retour, il lança l'excommunication sur les auteurs et les complices de cet attentat aux droits de l'Église. La pénitence qu'il leur infligea était rigoureuse et humiliante; elle avait pour but de réparer un grand scandale et de réprimer l'orgueil de ceux qu'elle frappait. Les officiers du comte devaient aller pieds nus, bien

[1] L. III, chap. VI.

qu'on fût en hiver, déterrer le pendu, placer son cadavre déjà putréfié dans un cercueil, et le porter dans le cimetière de l'église dont l'asile avait été violé. Ils devaient en outre recevoir la discipline des prêtres de Brackley, et ensuite du clergé de chacune des églises de Lincoln où ils devaient se rendre toujours pieds nus. Pour échapper aux terribles conséquences de l'excommunication, les coupables se soumirent à cette pénitence, excepté l'intendant du lieu qui préféra quitter l'Angleterre et se réfugier auprès de son maître alors en Normandie.

C'était lui qui se présentait enfin à son évêque pour lui exposer sa triste situation. Depuis son exil volontaire, tout s'était tourné contre lui. Au lieu d'obtenir les bonnes grâces du comte de Leicester, il lui était devenu à charge, et il traînait sa vie au milieu des infortunes les plus cruelles. Il regrettait amèrement de n'avoir pas accepté le remède énergique de l'homme de Dieu, et il venait le supplier de l'absoudre en lui imposant l'expiation qu'il jugerait nécessaire. Hugues reçut avec joie cette brebis égarée, et il se rendit à ses désirs. La pénitence qu'il donna fut acceptée avec reconnaissance et ramena la paix dans l'âme du malheureux intendant.

Un tel exemple ne put manquer d'avoir du retentissement dans les contrées environnantes. La rigueur de l'homme de Dieu lorsqu'il avait affaire aux contempteurs de l'autorité ecclésiastique, apprenait au clergé et aux fidèles le respect inviolable dû à l'interdit pontifical qui frappait alors la France. Sans l'avoir prémédité saint Hugues devenait ainsi une fois de plus l'auxiliaire d'Innocent III.

CHAPITRE III.

L'ÉVÊQUE DE LINCOLN A LA GRANDE-CHARTREUSE.

L'abbaye de Saint-Antoine en Dauphiné.—Reliques honorées par les Chartreux. — Malades guéris du feu sacré. — Grenoble. — Entrée triomphale. — Messe et sermon à la cathédrale. — Baptême de Jean d'Avalon.— De Grenoble à la Grande-Chartreuse.— Séjour au monastère. — L'évêque de Genève réconcilié avec le comte de Genevois. — Séjour à la Correrie.— Reliques données au monastère.

Avant d'arriver à Grenoble, l'évêque de Lincoln voulut faire un pèlerinage aux reliques de saint Antoine, transportées de Constantinople dans le Dauphiné par un seigneur de cette province, qui les avait obtenues de l'empereur grec. L'histoire de ce précieux trésor n'était pas sans relations avec celle de l'origine de l'Ordre des Chartreux, comme le fait soigneusement remarquer le biographe de saint Hugues. Le patriarche des moines d'Orient semblait avoir eu le dessein de préparer les voies à saint Bruno, son imitateur, qui vint s'établir dans un désert peu éloigné de l'église où reposait le corps de saint Antoine, environ quatorze ans après qu'elle eut reçu son précieux dépôt[1]. Selon notre pieux au-

[1] Ce fut en 1070 que le corps de saint Antoine fut remis au seigneur Jocelin, et en 1084 que le fondateur des Chartreux s'établit dans son désert. L'Ordre des Antonins ne prit naissance que vers 1090. Il est possible que notre ancien biographe ait confondu cette dernière date avec celle de la

teur, saint Antoine avait choisi son nouveau sanctuaire « de manière à ne pas priver de sa présence les infortunés qui avaient besoin de ses secours, et à ne pas être pour les ermites Chartreux une cause de trouble par suite de l'affluence des pèlerins. C'est pour cela qu'il s'était contenté de rester dans le voisinage de ceux qu'il chérissait comme ses fidèles disciples. » L'affection que les fils de saint Bruno portaient de leur côté au grand moine égyptien, se traduisit aux yeux de tous en 1119, lorsque le Pape Calixte II fit la consécration de l'église de Saint-Antoine. Les saintes reliques furent alors retirées de leur ancienne châsse, pour être placées dans une nouvelle châsse en bois, fabriquée par Dom Guigues Ier, le quatrième successeur de saint Bruno. L'honneur de toucher les ossements sacrés fut décerné au Chartreux qui avait fait cette offrande au nom de Dom Guigues. C'était Dom Soffred, prieur de la Chartreuse des Écouges. Il fut probablement chargé de porter à la Grande-Chartreuse quelques fragments des reliques[1].

L'évêque de Lincoln célébra la sainte Messe avec une grande ferveur à l'autel de Saint-Antoine, et

translation des reliques, car il parle de cette translation comme d'un fait postérieur à l'entrée de saint Bruno au désert de Chartreuse. — Voir *L'abbaye de Saint-Antoine en Dauphiné,* par L. T. Dassy, prêtre, missionnaire oblat de Marie immaculée.

[1] D. Le Couteulx concilie ainsi deux récits différents, celui du chapelain de saint Hugues qui parle seulement de Dom Guigues, et celui d'Aymar Falco, auteur de l'*Historia Antoniana,* qui parle seulement de Dom Soffred. Remarquons aussi que, d'après le premier historien, la châsse était en bois d'if, et d'après le second, en bois de cyprès. Ces divergences n'empêchent pas les deux versions de se confirmer l'une l'autre dans ce qu'elles ont d'essentiel, à savoir l'authenticité solennellement reconnue des reliques de saint Antoine

vénéra son corps sanctifié par une si longue et si vaillante pénitence. Il visita ensuite l'hospice où étaient réunis les malades atteints du fléau mystérieux appelé vulgairement « le feu sacré ». L'espoir que ces malheureux avaient mis en la protection de saint Antoine était récompensé par de nombreuses guérisons, dont le chapelain de saint Hugues, témoin oculaire, parle avec le plus vif enthousiasme. « Nous avons contemplé, dit-il, dans cet hospice, non seulement un ou deux miracles, mais des centaines, ou plutôt d'innombrables prodiges. Nous avons vu les jeunes gens et les vieillards, guéris du feu sacré par saint Antoine, jouir d'une heureuse santé malgré les ravages opérés par le fléau, ravages encore visibles sur leurs corps diversement brûlés ou mutilés. » A ce spectacle le saint évêque manifesta son étonnement et sa peine du silence que les écrivains avaient gardé jusque-là sur un sujet si digne d'être publié. Son biographe se fit un devoir de rompre ce silence, et nous nous reprocherions de ne pas mentionner son témoignage qui a précédé, croyons-nous, les autres écrits composés sur l'histoire de l'abbaye et de l'hospice de Saint-Antoine[1].

Après avoir laissé de larges aumônes destinées aux infirmes soignés par les religieux Antonins, le saint évêque partit pour Grenoble. On lui montra sur la

(auxquelles se joignait la tunique de saint Paul, le premier ermite), et la part prise par l'Ordre des Chartreux à leur culte. — Voir D. Le Couteulx, Annales Ord. Cartus. I vol. p. 230. — Cf. *Acta Sanctorum*, 17 jan.

[1] M. V. l. V, c. XIV et XV.

A cause de l'importance de ce document, nous le publions intégralement à l'Appendice. Ce que nous avons dit suffira pour y indiquer les passages à rectifier.

route plusieurs châteaux frappés par la foudre en punition des mauvais traitements que leurs possesseurs avaient infligés aux pèlerins de saint Antoine. L'évêque de Lincoln n'avait pas à craindre de semblables agressions. Son nom était populaire dans le Dauphiné qui se faisait un honneur et une joie de l'accueillir comme l'un de ses plus glorieux enfants.

A Grenoble la réception fut tout à fait triomphale. L'homme de Dieu y fit son entrée le jour même de la fête de saint Jean-Baptiste, patron spécial de l'Ordre des Chartreux. L'allégresse publique excitée déjà par cette grande solennité, fut portée à son comble par la nouvelle de l'arrivée de notre saint évêque. Toute la population se précipite au-devant de lui. A sa tête se présente Jean de Sassenage, l'illustre évêque de Grenoble, qui avait déterminé, l'on s'en souvient, le départ de saint Hugues pour la Chartreuse de Witham, et qui était lui aussi un fils de la solitude. Il gouvernait depuis longtemps son diocèse avec le zèle et l'activité d'un apôtre, et il devait encore, à l'extrémité de sa vie, montrer le dévouement le plus généreux à son peuple affligé par l'inondation de 1219. Les deux évêques chartreux étaient dignes de se comprendre et de se prodiguer les témoignages de la plus douce fraternité.

Après les premiers compliments échangés hors des murailles de la ville, une procession solennelle se forme pour conduire l'homme de Dieu à la cathédrale. Elle traverse les rues jonchées de fleurs et ornées de tentures de soie, en faisant retentir l'air des plus joyeux cantiques. Toute la cité est en fête et manifeste de mille manières sa vénération pour son hôte bien-aimé. Hugues chante la grand'messe

avec une admirable piété. Après l'Évangile, il fait un sermon, plein d'une suave onction, qui attendrit jusqu'aux larmes tous ses auditeurs. Il cherche à prouver son affection à ses compatriotes qu'il revoit pour la première fois depuis son épiscopat. On sent vibrer sous sa parole ardente l'âme d'un père et d'un frère, et les pleurs coulent avec plus d'abondance lorsqu'on entend le saint évêque se recommander avec une profonde humilité aux prières de tous, s'efforçant de montrer son indigence et se comparant au pauvre tiré du fumier pour prendre place parmi les princes de l'Église.

La famille du serviteur de Dieu était là et prenait sa part légitime de ce triomphe. Guillaume d'Avalon avait voulu réserver à son frère le soin de suppléer les cérémonies du baptême[1] à son jeune fils, alors âgé de sept ans. L'évêque de Grenoble fut le parrain. Pierre d'Avalon, oncle de l'enfant, aurait voulu qu'on lui donnât son nom. Hugues s'y opposa en répétant la parole de l'Évangile du jour : « Pas du tout, mais il se nommera Jean (Luc I, 60). » Il convenait bien de conserver ainsi le souvenir de la grande fête. Le baptême fut donc célébré solennellement par l'évêque de Lincoln qui passa le reste du jour avec l'évêque de Grenoble, heureux d'entourer son visiteur de toutes les prévenances de l'hospitalité la plus aimable et la plus respectueuse.

Le lendemain (25 juin,) dès l'aurore, Hugues s'en-

[1] Nous pensons qu'il faut interpréter ainsi l'expression *baptizavit* dont se sert le biographe. Saint Hugues aurait-il pu approuver un si long délai si l'enfant n'avait été auparavant ondoyé, c'est-à-dire baptisé sans les cérémonies qui ne sont pas essentielles au sacrement.

gagea avec sa suite dans le chemin qui menait à la Grande-Chartreuse. Les chevaux refusèrent bientôt de porter leurs cavaliers dans les défilés étroits et bordés de précipices. Il fallut faire à pied la plus grande partie de la route. L'évêque se mit gaiement à la tête de la caravane, et, tout inondé de sueur, brava la fatigue jusqu'à lasser ses compagnons. Il était soutenu par la perspective de se reposer dans cette chère solitude qu'il n'aurait jamais voulu abandonner. A mesure qu'il montait, l'air s'épurait de plus en plus et l'enivrait des parfums de la montagne. Comment dire ses impressions lorsqu'il franchit l'étroit passage, dominé et enserré par deux énormes murailles de rocher, où le Guiers mugissant dispute aux voyageurs l'entrée du désert ! Avec quel bonheur il se sentit de nouveau dans cette région privilégiée qui paraît à cent lieues du reste du monde ! Il ne s'étonna pas de ne point voir à cette porte du désert les solitaires venir à sa rencontre. Il savait bien la rigueur de leur clôture, et il avait même pris ses dispositions de manière à n'arriver au monastère que pendant la méridienne, sommeil du jour alors permis aux Chartreux qui ne se recouchaient pas après l'Office de nuit.

Mais le désert lui-même se chargeait de faire à l'homme de Dieu une réception plus splendide que celle de la veille. La nature était en fête, les rochers étaient tapissés de verdure et de fleurs, les forêts avaient revêtu leurs plus belles parures, et l'on pouvait entendre le cantique admirable chanté par les mille voix de la solitude. C'était à la même époque de l'année que saint Bruno avait pris possession de cet asile béni où l'avaient suivi déjà plusieurs géné-

rations d'anachorètes. Il était facile de se représenter cette magnifique procession et de voir surgir de tous les côtés du désert les plus doux et les plus fortifiants souvenirs. Notre saint évêque jouissait de cette vision du passé en bénissant Dieu qui lui avait accordé tant de grâces. Après une courte halte à la Correrie qui lui rappelait le temps où il était procureur de la Grande-Chartreuse, il s'arrêta encore, avant d'arriver au monastère, sur le banc rustique où il s'était assis autrefois en compagnie de saint Pierre de Tarentaise. Pendant qu'il essuyait la sueur de son visage, il faisait part à son confident des relations qu'il avait eues avec le courageux archevêque[1]. Bientôt il gravit la dernière montée qui conduisait au couvent, et il put enfin revoir « ce lieu de son repos, cette habitation qu'il s'était choisie » (Ps. CXXXI) et où son cœur était toujours resté. Voici l'église où il a célébré sa première Messe ; voici le cimetière où reposent ses anciens supérieurs et confrères ; voici le chapitre où s'est consommée la séparation ; voici le cloître qui a protégé ses premières années de vie solitaire, la cellule qui a été témoin de ses luttes et de ses victoires contre Satan ; voici surtout les religieux, toujours aussi édifiants, aussi calmes, aussi recueillis, qui témoignent à l'homme de Dieu leur vénération et leur joie de le posséder. A leur tête se présente le R. P. Dom Jancelin qui, depuis 1176, gouverne avec autant de fermeté que d'humilité l'Ordre des Chartreux[2].

[1] M. V. l. I, c. XIII.
[2] Il ne mourut qu'en 1233, après une administration de cinquante-huit ans. L'Ordre des Chartreux comptait alors plus de cinquante fondations.

L'évêque de Lincoln est heureux de s'entretenir avec lui des progrès de la famille de saint Bruno, des nouvelles fondations qui en multiplient les membres et qui portent au nombre de trente environ les monastères soumis à l'obédience du Chapitre général. A leur tour, le R. Père Général et ses religieux s'empressent d'interroger l'homme de Dieu sur les évènements de son épiscopat, sur les épreuves et les consolations dont la renommée était déjà parvenue jusqu'à eux.

Afin de pouvoir prolonger ces mutuels épanchements et de se retremper complètement dans la paix du désert, Hugues resta trois semaines à la Grande-Chartreuse, où il mena la même vie que pendant ses retraites de Witham, partageant les exercices de la communauté, particulièrement les longues veilles de la nuit, et habitant une cellule solitaire qui était peut-être celle de son noviciat. Il aurait désiré garder complètement la clôture et n'avoir d'autres distractions que les pieux entretiens imposés par la règle. Mais il ne pouvait se dérober aux nombreuses visites qui l'assiégeaient. Beaucoup d'ecclésiastiques et de laïques, à la nouvelle de sa présence au monastère, tinrent à le saluer et à le consulter. Plusieurs évêques même se rendirent auprès de lui pour profiter de son passage et s'éclairer de ses lumières. Parmi eux se trouva le prince-évêque de Genève, ancien prieur de la Chartreuse de Valon, à qui son humilité et ses vertus religieuses avaient fait conserver le nom de frère Nantelme.

Il fit part à l'évêque de Lincoln de la persécution qu'il souffrait. Depuis douze ans, il était exilé de Genève parce qu'il avait noblement revendiqué les

droits de son Église, tels que les avait fait proclamer son illustre prédécesseur, Arducius. Il avait frappé d'excommunication Guillaume Ier, comte de Genevois que, sur sa demande, Frédéric Barberousse mit au ban de l'empire. Mais le comte ne s'était pas soumis, et Genève restait fermée à son évêque qui se voyait réduit à visiter plus ou moins clandestinement le reste de son diocèse.

Nantelme fut accueilli avec la charité la plus fraternelle par saint Hugues, qui le consola, le fortifia, et lui promit son assistance. Le moment paraissait favorable pour fléchir l'obstination du comte, alors dangereusement malade. L'évêque de Lincoln lui envoya deux prieurs de son Ordre qui avaient mission de l'inviter de sa part à la réconciliation. Le message fut accompli dans les termes dictés par Hugues lui-même. Les prieurs conjurèrent Guillaume Ier de faire la paix avec son père spirituel, l'évêque de Genève, qui avait été contraint de le flageller, et de se soumettre à lui, sous peine d'être privé, après sa mort, de l'héritage des enfants de Dieu. Le comte reçut d'abord avec dédain cette exhortation, mais lorsque les messagers furent partis, il réfléchit à l'autorité du saint évêque au nom duquel ils étaient venus. Les paroles transmises de sa part lui firent sentir toute leur force et le pénétrèrent de componction. Il revint aux sentiments de foi qui lui avaient inspiré auparavant plus d'une bonne œuvre, comme lorsqu'il avait pris part à la fondation des Chartreuses d'Angion et de Pommiers. Il fit sa soumission à Nantelme, répara ses torts et fut absous de la censure qu'il avait encourue. Grâce à cette réconciliation, l'évêque de Genève put rentrer dans

sa cathédrale et Guillaume Ier, se préparer à mourir en paix dans le sein de l'Église [1].

Outre les nobles personnages qui demandaient à voir l'homme de Dieu, d'autres visiteurs de la plus basse condition se présentaient à lui sans crainte d'être éconduits. C'étaient les pauvres de la paroisse de Saint-Pierre de Chartreuse. Ils voulaient revoir leur père, leur généreux bienfaiteur d'autrefois. Pour les recevoir avec plus de facilité, en même temps que pour mieux jouir de la compagnie des Frères convers, Hugues passa quelques jours à la Correrie. Là il prenait plaisir à écouter ses anciens clients qui étaient heureux d'être reconnus par lui. Il les embrassait avec une cordiale bonté [2], leur parlait familièrement, se faisait petit avec eux, à l'exemple du divin Maître. Sans son habit religieux, on l'aurait pris tout à fait pour l'un d'entre eux. Sa main s'ouvrait aussi largement que son cœur : elle répandait d'abondantes aumônes dont le prix était doublé par les paroles les plus affables. L'ancien procureur de la Grande-Chartreuse s'était retrouvé aussi simple, aussi compatissant, aussi généreux que vingt-cinq ans auparavant.

Si les pauvres l'avaient bien reconnu, les bons Frères convers s'applaudissaient aussi de le voir au milieu d'eux. Comme autrefois, ils ne se lassaient pas d'entendre ses exhortations pleines de force et

[1] M. V. l. V, c. xiv. — Annales Ord. Cartus. IIIe vol. p. 307. Cf. Histoire de l'Eglise de Genève, par M. le Chanoine Fleury, t. Ier, p. 76.

[2] Les hommes seuls pouvaient se présenter à la Correrie. Les femmes n'avaient pas alors la permission de franchir l'entrée du désert.

de tendresse, débordantes de sève religieuse, animées à la fois de l'esprit le plus élevé et du sens le plus pratique. De son côté, l'homme de Dieu s'édifiait grandement de leur régularité et de leur piété. Il aimait à les faire parler sur les vertus de leur état, et trouvait dans leurs entretiens un précieux aliment pour son âme. Il se réjouissait particulièrement d'écouter ceux qui, après avoir fréquenté la voie large du siècle, l'avaient quittée pour l'étroit sentier de la perfection, et attendaient avec confiance la récompense du ciel. Plusieurs approchaient du terme : l'espérance joyeuse qui rayonnait dans leurs regards et dans leurs paroles répondait bien aux dispositions du saint évêque, de plus en plus détaché de la terre et attiré vers la cité des bienheureux.

Mais l'heure était venue de laisser la solitude avec ses consolations pour reprendre le fardeau des fonctions épiscopales. Hugues, sur le point de dire un dernier adieu à son cher monastère, voulut sans doute revoir encore une fois le pieux sanctuaire de Notre-Dame de Casalibus et les lieux témoins de l'oraison et des austérités de saint Bruno. Sous la protection de la Vierge du désert et de son glorieux serviteur, il acheva de se retremper à la source des grâces de sa vocation. La veille de son départ, en présence de Dom Jancelin et de tous les moines, il remit au Père Sacristain le plus précieux trésor qu'il possédait. C'étaient de nombreuses reliques qu'il s'était procurées par différentes voies et qu'il conservait dans un reliquaire d'argent dont il faisait usage dans les consécrations d'église [1]. Nul présent

[1] Il laissa au moine qui était son chapelain les reliques

ne pouvait être plus agréable à des Chartreux qui professent pour les saints et pour leurs restes sacrés un culte traditionnel. Ce pieux héritage avait d'autant plus de valeur qu'il était donné par un saint et qu'il était facile de prévoir le jour assez peu éloigné où les reliques de l'évêque seraient vénérées avec celles dont il se dépouillait.

L'homme de Dieu possédait encore un anneau d'or, qu'il appelait son anneau sacramentel, parce qu'il s'en servait dans les ordinations. A la place du chaton, il y avait fait adapter un petit reliquaire qu'il avait rempli de ses plus riches acquisitions[1]. Il voulait aussi le laisser à la Grande-Chartreuse, mais on lui rappela qu'il l'avait offert à Notre-Dame

acquises par celui-ci. « Has (reliquias) vel ipsemet, vel ipsorum custos scriniorum, monachus et capellanus suus, plerisque in locis acquisiverat. Sed episcopus a se perquisitas viro religiosissimo, Cartusiensi sacristæ, coram priore et fratribus tradidit, in loco illo conservandas ; monacho suas dimisit, ad proprium monasterium apportandas. » — M. V. l. V, c. XIV.

[1] Dans une assez longue digression, le biographe de saint Hugues parle de la manière dont l'homme de Dieu acquit ses plus précieuses reliques. — L'anneau d'or contenait une dent de saint Benoît envoyée à l'évêque de Lincoln par l'abbé de Fleury-sur-Loire. Au moment où l'on se disposait à chercher l'orfévre pour insérer cette dent dans le petit reliquaire de l'anneau, on le vit apparaître disant qu'il avait appris dans un songe mystérieux le travail auquel il était appelé. — L'abbaye de Fécamp possédait l'un des ossements de sainte Marie-Madeleine. L'évêque de Lincoln en détacha lui-même deux petits fragments pour augmenter son trésor. — A Péterborough, on conservait un bras de saint Oswald, roi et martyr (bras encore couvert de peau et de chair toute sanglante, comme s'il venait d'être coupé). Saint Hugues s'appropria un nerf de cette relique qui trouva sa place dans l'anneau d'or. M. V. l. V, c. XIV.

de Lincoln, et il ordonna qu'à la place de cet anneau un reliquaire d'or orné de pierreries serait envoyé de son évêché à ses anciens confrères. Son chapelain atteste qu'il accomplit cet ordre après la mort du Saint dont il fut l'exécuteur testamentaire.

On comprend combien touchants furent les adieux qui suivirent ces dispositions prises en vue d'une fin prochaine. Après avoir embrassé pour la dernière fois ses frères du cloître, Hugues descendit à la Correrie où ses chers Convers le gardèrent encore quelques heures. Le lendemain il s'éloigna en appelant la bénédiction de Dieu sur le désert de Chartreuse et ses pieux habitants.

CHAPITRE IV.

DE LA GRANDE-CHARTREUSE A CLUNY.

Domène. — Avalon. — Villard-Benoît. — Saint-Maximin. — Belley. — La main de saint Jean-Baptiste. — Arvières. — Saint Arthaut et saint Hugues. — Une loi du cloître. — Cluny. — Souvenir de saint Hugues de Grenoble. — Association de prières entre l'Ordre des Chartreux et l'Ordre de Cluny. — Pierre le Vénérable et Dom Basile. — Une réception conforme à la règle de saint Benoît. — Bel éloge de Cluny.

En descendant de la Grande-Chartreuse, l'évêque de Lincoln se rendit d'abord au prieuré de Domène, situé non loin de Grenoble[1] et relevant de l'abbaye de Cluny. Fondé par le seigneur Aynard à la famille duquel appartenait probablement le Frère Aynard dont nous avons parlé, ce couvent avait eu à sa tête Pierre le Vénérable qui entra dès lors en relations suivies avec les Chartreux. Son prieur, à l'époque du passage de saint Hugues, était un homme de piété et de talent. Il avait fait auprès de l'homme de Dieu de grandes instances afin de recevoir sa visite. Heureux d'avoir obtenu cette faveur, il vint avec ses religieux au-devant de son illustre visiteur, l'accueillit « comme un Ange de Dieu, » et fêta comme un jour solennel celui de cette entrevue si désirée.

[1] Domène est à 17 kilom. de Grenoble. Voir sur ce couvent le Cartulaire *de Domina*. — Le biographie de saint Hugues l'appelle prieuré de *saint Domnin, « sancti Domnini.* »

Hugues ne pouvait refuser une joie semblable au prieuré de Villard-Benoît où il avait reçu sa première éducation religieuse. Il se mit en route pour ce couvent peu éloigné de celui de Domène. Mais sur son chemin se trouvait le château d'Avalon. Il s'arrêta deux jours près de ses frères, Guillaume et Pierre d'Avalon, qui méritaient bien cet honneur. C'étaient deux valeureux chevaliers, pleins de foi et de dévouement à l'Église. Loin de retenir leur frère dans sa lutte contre un pouvoir oppresseur, ils l'excitaient de toutes leurs forces à rester digne de sa position, et à ne jamais faiblir devant les menaces. Soit dans leurs lettres, soit dans leurs entretiens, ils l'engageaient à ne pas se laisser abattre par les persécutions des faux frères ou des princes. Ils ne craignaient pas de tenir le même langage à ses conseillers, et on les entendait dire du saint évêque : « Nous aimerions mieux qu'il ne fût pas né, s'il devait un seul moment flétrir l'honneur de sa race, en négligeant de défendre la liberté de l'Église [1]. » On reconnaît à ces accents la fierté du sang qui coulait dans les veines de ces preux et de leur frère à qui de telles exhortations étaient fort peu utiles mais très agréables. Hugues pouvait se présenter avec confiance au château de ses ancêtres, et sa famille devait le recevoir comme sa gloire la plus pure et la plus éclatante. Le chevalier du sanctuaire avait eu ses faits d'armes que les autres guerriers devaient renoncer à égaler.

Une réception pleine d'enthousiasme était préparée au saint évêque par ses compatriotes. Lorsqu'il

[1] M. V. l. V. c. xiv.

arriva au château d'Avalon, il trouva avec ses frères une foule empressée dans les rangs de laquelle se mêlaient toutes les conditions. Nobles et roturiers, les habitants du voisinage étaient accourus pour acclamer et vénérer l'homme de Dieu.

A Villard-Benoît, la scène ne fut pas moins touchante. Les chanoines réguliers accueillirent avec la plus grande joie leur ancien confrère, qui retrouvait près d'eux les souvenirs de son enfance et de sa jeunesse. Ils étaient fiers à bon droit d'avoir préparé à l'Église un pasteur aussi zélé et aussi fidèle aux exemples de saint Augustin, leur patriarche et leur législateur. L'évêque de Lincoln leur laissa, en gage de son attachement, une belle Bible, du prix de dix marcs d'argent. Sa bénédiction ne fut pas sans influence sur les destinées de ce prieuré qui, même après la sécularisation du chapitre de Grenoble, devait encore avoir ses jours de fécondité. A la fin du seizième siècle, en effet, ce fut à Villard-Benoît que s'introduisit en France la congrégation des Augustins déchaussés, dont les développements furent bientôt considérables[1].

De Villard-Benoît, Hugues revint au château d'Avalon, en s'arrêtant dans la paroisse de Saint-Maximin où il avait exercé, avec le titre de prieur, les fonctions de curé. Il récapitulait ainsi toute la première partie de sa vie, et touchait du doigt la suite des desseins providentiels sur son âme. Ses anciens

[1] Elle fut divisée en trois provinces : celle de Paris, celle du Dauphiné et celle de Provence. Louis XIII se déclara fondateur du couvent de Paris, dédié à Notre-Dame des Victoires, en souvenir de la prise de la Rochelle. — Voir Hélyot, Histoire des Ordres Monastiques, les Augustins déchaussés.

paroissiens de leur côté ne manquèrent pas de rapprocher le passé du présent. Un groupe de vieillards des deux sexes se forma autour de l'évêque, qui reconnut les survivants de son ancien troupeau. Rajeunis à la vue de leur bien-aimé pasteur, ces braves gens se plaisaient à dire qu'il leur avait montré dès sa jeunesse ce qu'il deviendrait plus tard, et que ses débuts dans le ministère ecclésiastique étaient dignes d'un grand saint. Si l'on se rappelle ce que nous avons raconté, ce témoignage est fondé sur des faits significatifs, et les vertus du curé de Saint-Maximin sont bien en germe celles de l'évêque de Lincoln. Heureux celui dont la vie, au milieu des épreuves les plus diverses, conserve ce caractère d'unité qui est le signe d'une fidélité constante à la conduite de la Providence ! Heureux le vieillard qui, arrivé à la fin de ses jours, peut apercevoir son passé sous l'image de ce sentier des justes, dont parle l'Écriture (Prov. IV), sentier qui s'élargit, s'illumine, et monte jusqu'à la pleine lumière du ciel !

Notre saint évêque s'arracha brusquement à toutes les délicieuses impressions de sa terre natale, et, après avoir passé une dernière nuit au château d'Avalon, il se mit en route pour Belley.

Dans la cathédrale de cette ville, il trouva, entouré de la vénération des fidèles et glorifié par les miracles, le tombeau de saint Anthelme dont il aimait à faire revivre la mémoire dans ses entretiens. Une autre consolation bien précieuse lui était réservée. La cathédrale de Belley, dédiée à saint Jean-Baptiste, possédait la moitié de l'une des mains du Précurseur, revêtue de sa chair, avec trois doigts entiers, celui du milieu et les deux inférieurs. « Cette

insigne relique était renfermée dans un vase, lequel était enveloppé d'un voile ; et depuis bien longtemps personne n'avait osé l'en tirer pour la voir à découvert. Saint Hugues, fidèle imitateur de saint Jean-Baptiste et plein d'amour pour lui, exprima le désir de la contempler de ses yeux. Les chanoines, à qui la garde en était confiée, y consentirent avec le plus grand empressement ; ils se félicitaient de ce qu'il s'était enfin trouvé un homme d'une assez grande pureté pour qu'on pût le lui permettre. Toutefois, le saint évêque crut devoir s'y préparer par une confession de ses fautes, suivie de l'absolution, et par des prières ferventes. C'est alors seulement qu'en présence d'une nombreuse assistance, attentive à ce qui allait se passer, le reliquaire, débarrassé de son voile, lui fut présenté. Saint Hugues reçut dans ses mains, avec le plus profond respect, les doigts sacrés qui avaient touché le front du Sauveur au moment de son baptême, et les couvrit de ses baisers ; puis, les élevant au-dessus de sa tête, il traça avec eux le signe de la croix sur la foule émue et prosternée. Il coupa un lambeau de l'étoffe très ancienne qui revêtait le reliquaire à l'intérieur, dans l'intention de le conserver comme souvenir, et le donna à baiser au moine, témoin de cette scène, qui nous en fait le récit[1]. »

En quittant Belley dont le siège épiscopal fut occupé au XII[e] siècle par plusieurs Chartreux[2], l'hom-

[1] M. V. l. V, c. XIV. — Vie de saint Anthelme, par Mgr Marchal, p. 192.

[2] Ponce de Balmey, Bernard de Portes, saint Anthelme, Raynald, saint Arthaut, et Bernard, qui était évêque de Belley, au moment du passage de notre Saint.

me de Dieu alla visiter le plus illustre d'entre eux après saint Anthelme. C'était saint Arthaut, alors retiré dans la Chartreuse d'Arvières. Issu d'une noble famille, il s'était de bonne heure dérobé aux honneurs du monde pour fuir dans la solitude. Devenu prieur d'Arvières, après avoir été profès de Portes, il donna pendant de longues années l'exemple des vertus les plus élevées, et acquit assez d'influence pour faire entendre et respecter sa voix au milieu des grands débats du schisme d'Octavien. Sans s'offenser de la noble liberté de son langage, Alexandre III lui témoigna une déférence qui montrait clairement sa haute réputation de sainteté. En 1184, il fut élu évêque de Belley. En vain prit-il la fuite pour échapper à cette dignité ; une lumière miraculeuse trahit sa retraite et le contraignit à se rendre aux vœux de ses électeurs. Il continua à mener la vie d'un Chartreux, tout en remplissant avec le plus grand zèle les fonctions pastorales. Sa charité envers les pauvres et les affligés ; ses efforts, récompensés de nombreux succès, pour convertir les pécheurs ; son ascendant pacifique qui mettait fin aux dissensions ; son infatigable activité qui ne lui laissait perdre aucun moment pour le bien ; tout lui gagnait les cœurs de ses ouailles. Mais en 1190 il obtint de Clément III la permission de revenir dans sa chère solitude où il voulait achever sa vie comme simple religieux. Il était presque centenaire, lorsqu'il apprit l'arrivée de saint Hugues de Lincoln à la Grande-Chartreuse et à Belley. Il désirait depuis longtemps le voir, et il lui envoya à plusieurs reprises des messagers chargés d'obtenir sa visite. Notre saint évêque ne put refuser cette invitation.

Il s'écarta donc de son chemin pour gravir les pentes escarpées qui conduisaient à la Chartreuse d'Arvières, sauvage retraite dominant les gorges profondes du Grand-Colombier [1]. Ce fut vers la fête de saint Jacques et de saint Christophe (25 juillet) qu'eut lieu la rencontre des deux évêques Chartreux. Bien qu'ils ne fussent pas du même âge, tous deux aspiraient ardemment au ciel, et se sentaient atteints de cette nostalgie incurable qui faisait dire à l'Apôtre : « Je désire mourir pour être avec Jésus-Christ (Phil. I). » Leurs épanchements roulèrent sur ce sujet bien digne de captiver de si grandes âmes. Les autres religieux voulurent avoir un écho de ces célestes entretiens, et se réunirent pour écouter les deux Saints. Dans l'abandon familier de la conversation, saint Arthaut fit à son visiteur une question qui le surprit. Il lui demanda de faire connaître aux religieux les conditions de la paix des Andelys, conclue en la présence de l'évêque de Lincoln par les rois de France et d'Angleterre. Il s'agissait d'un évènement politique tout récent, mais saint Arthaut pensait sans doute qu'il y avait une raison suffisante de déroger aux règles ordinaires du cloître. Saint Hugues ne fut pas du même avis. Il répondit sur le ton d'une douce et respectueuse plaisanterie : « O vénérable Seigneur et Père, des évêques peuvent bien redire et écouter de semblables nouvelles, mais elles doivent être ignorées des moines, elles n'ont pas la permission d'entrer dans les cellules et dans les cloîtres qu'il faut soigneusement garantir des bruits du siècle. » Sur ces mots l'évêque de Lincoln

[1] Elle était alors située sur le diocèse de Genève.

ramena l'entretien aux choses de la piété. Saint Arthaut fut grandement édifié de cette conduite, et toute la communauté s'unit à lui pour remercier saint Hugues de sa visite et de ses bonnes paroles. On lui rendit grâces aussi des aumônes qu'il avait obtenues du roi Henri II pour la Chartreuse d'Arvières, et les deux saints vieillards se séparèrent pour se retrouver dans la patrie bienheureuse dont ils étaient si passionnément épris. Le moins âgé devait voir le premier la fin de l'exil. Saint Arthaut ne mourut qu'en 1206 : il avait alors environ cent cinq ans[1].

Poursuivant sa route vers l'Angleterre, l'évêque de Lincoln s'arrêta trois jours dans la célèbre abbaye de Cluny.

« Parmi la multiplicité des ordres monastiques, il chérissait spécialement, après les Chartreux, les religieux de Cluny et ceux qui, portant le même habit, menaient une vie semblable dans le repos actif et dans le silence du cloître[2]. Cette prédilection lui avait été inspirée par l'exemple de saint Hugues de Grenoble. » Il se plaisait à raconter un trait qui prouvait l'affection de celui-ci pour le vêtement bénédictin dont il s'était revêtu à la Chaise-Dieu. Conservé par le saint évêque de Grenoble lorsqu'il fut obligé sur l'ordre du souverain Pontife de reprendre le gouvernement de son Église, ce vêtement noir faisait contraste avec la blanche livrée des Chartreux au milieu desquels résidait si souvent l'ami de saint

[1] M. V. l. V, c. XIV.—Annales Ord. Cartus. III[e] vol. p. 320.
[2] C'est-à-dire les Bénédictins vêtus de noir, parmi lesquels se trouvait le chapelain de saint Hugues de Lincoln.

Bruno. Un jour quelques-uns des solitaires s'avisèrent de lui en faire la remarque. « Seigneur évêque, lui dirent-ils, vous qui favorisez si généreusement notre Ordre et qui le comblez de vos bienfaits, vous qui prenez plaisir à demeurer parmi nous comme l'un d'entre nous, pourquoi ne quittez-vous pas ce vêtement noir et ne voulez-vous pas prendre le costume blanc que nous portons? » Le saint évêque répondit noblement : « Cet habit, tout sombre qu'il paraît, ne m'a jamais fait aucun affront; il ne mérite pas que je lui fasse l'injure de l'abandonner[1]. »

Un autre ami de saint Bruno, le bienheureux Urbain II, était un religieux de Cluny, et Pierre le Vénérable avait, pendant sa longue carrière, resserré étroitement les liens établis dès l'origine entre son Ordre et celui des Chartreux. La dévotion aux âmes du purgatoire était devenue surtout le trait d'union des deux familles religieuses. Le chapitre de Cluny avait décidé qu'à la mort d'un Chartreux « un office funèbre et une messe seraient chantés pour le repos de son âme; que tous les religieux prêtrès diraient une messe particulière; que les religieux non prêtres réciteraient sept psaumes ou sept fois le Miserere ; qu'on célèbrerait un office et une messe dans les prieurés, et que les noms des Chartreux défunts

[1] M. V. l. IV. c. IX. Le biographe ajoute que saint Hugues de Lincoln racontait ce trait pour le consoler du contraste pareil qui existait entre les vêtements noirs du moine chapelain et le costume blanc de l'évêque Chartreux. « Hæc quidem sanctus de sancto, de Hugone Hugo, ad ædificationem nostram qui ei candidis induto adhærebamus in schemate nigro, referre solitus erat. » Il est facile de conclure de ce passage que le biographe de saint Hugues n'était certainement pas un Chartreux.

seraient inscrits au nécrologe à la suite de ceux des religieux de Cluny[1]. » De son côté, le chapitre des Chartreux avait statué que Pierre le Vénérable et ses successeurs auraient à leur mort un Office semblable à celui des prieurs de l'Ordre; que pour tous les défunts de l'Ordre de Cluny un Office annuel serait célébré conventuellement, sans compter les prières faites en particulier; que les religieux prêtres diraient tous une messe spéciale pour ces mêmes défunts; que les religieux non célébrants diraient un Psautier, et les Frères convers trois cents oraisons dominicales aux mêmes instentions[2].

Pour attirer l'évêque de Lincoln à Cluny, le souvenir de ce pieux contrat aurait suffi ; mais il y en avait un autre qui ne pouvait lui échapper. Dom Basile, le prieur de sainte mémoire qui l'avait reçu à la Grande-Chartreuse et l'avait favorisé d'une apparition après sa mort, aimait beaucoup Cluny où il avait passé quelque temps sous la direction de Pierre le Vénérable avant de s'enrôler dans la milice de saint Bruno. Il était resté attaché au doux et savant abbé, l'une des gloires du XII[e] siècle, à qui il écrivait : « Pauvre et dénué de tout, au lieu de me dédaigner, vous m'avez réchauffé sur votre sein et formé par de pieuses études au joug salutaire de la religion. La discipline de Cluny, l'exemple de cette communauté aimable et digne de respect, m'a tou-

[1] Histoire de l'Ordre de Cluny, par J.-Henri Pignot, t. III, p. 275.

[2] D. Le Masson, Annales Ord. Cartus. t. I, p. 102. Henri, évêque de Winchester, insigne bienfaiteur des Chartreux et des religieux de Cluny, fut compris dans cette décision qui lui accordait le même Office qu'aux abbés de Cluny.

jours soutenu et me soutient encore aujourd'hui dans mes efforts vers le bien. Quel spectacle plein de grandeur, qu'il n'a pas été donné à tous de contempler, et dont j'ai eu le bonheur d'être témoin, que cette discipline sévère et solennelle, dans le chœur, au réfectoire, dans le cloître, dans le dortoir et les autres parties du monastère[1] ! »

En 1200, Cluny était encore digne de cet éloge et marchait dans la voie tracée par Pierre le Vénérable qui avait su mettre à profit les critiques éloquentes de saint Bernard. L'évêque de Lincoln y trouva l'accueil dû à sa dignité et à son mérite. Dès son arrivée, il vit avec plaisir et édification la fidélité des religieux aux règles prescrites par saint Benoît pour la réception des hôtes. La communauté vint en procession au-devant de lui et lui demanda sa bénédiction. Puis le grand prieur[2] le conduisit au parloir, où prirent place aussi douze des plus anciens religieux. L'évêque fut invité à s'asseoir et l'un des moines lut devant lui un chapitre du Pastoral de saint Grégoire. Le prieur, après avoir fait signe au lecteur de s'arrêter, se tourna vers le saint visiteur qui prononça le *Benedicite,* formule d'usage pour ouvrir

[1] H. de l'Ordre de Cluny, loc. cit. p. 274.

[2] *Dominus prior*. Par ces mots, nous pensons qu'il ne faut pas entendre le seigneur abbé, mais le grand prieur de Cluny, qui figure principalement dans la cérémonie de réception, soit parce que l'abbé était absent, soit parce que l'usage avait ainsi réglé les choses. L'abbé de Cluny était alors Hugues V, précédemment abbé de Reading, en Angleterre où il avait pu voir notre Saint. Il donna à ses religieux des Statuts pleins de sagesse et conformes à ceux de Pierre le Vénérable, dont il fut le digne imitateur. — Voir Migne, Patrol. t. CCIX, p. 881-906.

les entretiens du cloître. C'était l'accomplissement de cette prescription de saint Benoît : « Que la loi divine soit lue devant l'hôte reçu, afin de l'édifier ; et qu'ensuite on lui témoigne toute sorte d'humanité. » Les moines de Cluny supplièrent l'évêque de se reposer un peu de ses fatigues au milieu d'eux. Hugues y consentit et jouit pendant trois jours de la vie de cette abbaye, mère de tant d'autres monastères. Après avoir examiné attentivement les nombreux religieux au chœur, dans le cloître, au réfectoire, il vit en eux les dignes fils du bienheureux Bernon, de saint Odon, de saint Maïeul, de saint Odilon, de saint Hugues de Cluny et de Pierre le Vénérable. « Vraiment, dit-il, si j'étais venu ici avant de m'être attaché à ma chère Chartreuse, Cluny me compterait parmi ses moines[1]. »

C'était sous une forme plus vive et plus aimable l'expression d'une admiration semblable à celle de Dom Basile. Cluny ne pouvait désirer un témoignage d'une valeur plus décisive en faveur de la discipline qui en faisait encore au commencement du treizième siècle, après quelques éclipses passagères, l'une des grandes lumières du monde monastique.

[1] M. V. l. V, c. xv.

CHAPITRE V.

DE CLUNY A LONDRES.

L'Ordre de Cîteaux. — Clairvaux. — Jean de Bellesmes, archevêque de Lyon. — Le cloître, d'après saint Bernard. — Reims et l'abbaye de Saint-Remi. — Une sage critique.— Saint-Omer.— L'évêque de Lincoln tombe malade.— Messe à l'abbaye de Clairmarais.— Pains miraculeux.— Dévotion à sainte Anne. — Wissant.— Douvres.— Cantorbéry.— Visite au tombeau de saint Thomas Becket. — Renseignements sur le conflit entre l'archevêque Hubert et les moines. — Prévision et désir de la mort.

L'affection de notre saint évêque pour Cluny ne l'empêcha pas d'aller aussi à Cîteaux. Les deux grands Ordres bénédictins, sous des vêtements de couleur différente, et avec des observances diverses, s'unissaient dans un dévouement infatigable à la cause de l'Église et de la Papauté. Nous n'avons pas à raconter les merveilleux développements de l'Ordre de Cîteaux, né quatorze ans après l'Ordre des Chartreux dont les exemples ne furent pas sans influence sur l'austère réforme conçue par saint Robert de Molesmes, continuée par le B. Albéric et saint Étienne Harding, mais personnifiée surtout en saint Bernard, qui en fut l'ardent propagateur. D'après l'historien Hurter, « dès 1162, le nouvel Ordre comptait déjà sept cents évêques et abbés, et l'un de ses membres était monté sur le siège apostolique sous le nom d'Eugène III. Le dévouement inaltérable qu'il montra au chef de l'Église fit constamment appeler

quelques-uns de ses religieux dans les conseils de la papauté[1]. » Saint Pierre de Tarentaise appartenait à cette famille religieuse et en avait appris l'estime à notre saint Chartreux, qui n'ignorait pas d'ailleurs les excellentes relations nouées par saint Bernard avec Dom Guigues Ier, et les paroles remarquables prononcées par celui-ci en faveur de la règle de Cîteaux.

Ce fut le jour de l'Assomption que saint Hugues choisit pour se rendre dans l'abbaye de Cîteaux et y célébrer la sainte Messe en l'honneur de la sainte Vierge, patronne spéciale des Chartreux et des Cisterciens. Le grand monastère était l'un des lieux privilégiés qui échappaient à l'interdit dont la France devait encore gémir jusqu'au 7 septembre. Après y avoir satisfait sa dévotion et s'être recommandé aux prières des religieux[2], l'homme de Dieu se rendit à la Chartreuse de Lugni, près Châtillon-sur-Seine[3], et de là se dirigea vers Clairvaux où l'appelait outre sa dévotion à saint Bernard, l'invitation pressante de Jean de Bellesmes (ou de Belmeis), ancien archevêque de Lyon. Ce prélat était un ami de saint Thomas de Cantorbéry qu'il s'était efforcé de réconcilier avec Henri II, et qu'il honora après son martyre en instituant et dotant sous son vocable un chapitre dans l'église de Notre-Dame de Fourvière. Après avoir gouverné pendant dix ans l'Église de

[1] Hurter, Tableau des institutions de l'Église au moyen âge, t. II, p. 440.

[2] L'abbé de Cîteaux était Guigues II. Il devint ensuite cardinal-évêque de Préneste. — *Gallia christiana*, t. IV, 980.

[3] Cette Chartreuse fut fondée vers 1179 par Gauthier de Bourgogne, évêque de Langres.

Lyon, pour laquelle il avait quitté le siège épiscopal de Poitiers, il s'était retiré en 1193 à Clairvaux où il achevait sa vie dans la contemplation et dans les études sacrées. Il avait gardé, sur l'ordre du Pape, les insignes de sa dignité, et Innocent III lui écrivit trois Lettres dont l'une renferme d'importantes explications sur le sacrifice eucharistique, et commence par un éloge de la science et de la vertu du vénérable archevêque. Celui-ci connaissait la sainteté de l'évêque de Lincoln et désirait depuis longtemps le voir. Il lui envoya d'honorables messagers pour le prier de lui accorder cette faveur.

Notre saint évêque se prêta volontiers à une visite qui lui permettait de recueillir sur place les souvenirs du grand abbé de Clairvaux. Il parcourut en compagnie de l'ancien archevêque de Lyon les vastes bâtiments du monastère qui avait inspiré à saint Bernard ces belles paroles : « Le cloître est un paradis. C'est une cité protégée par le rempart de la discipline, une cité qui surabonde des biens les plus précieux. Des hommes partageant le même amour, des frères trouvant leur bonheur à vivre sous le même toit, voilà le spectacle que nous sommes fiers de donner au monde. Ici, l'un pleure ses péchés, l'autre chante les louanges du Seigneur, celui-ci prodigue les bons offices à ses frères, celui-là s'applique à enseigner la science ; l'un prie, l'autre lit ; l'un est ému de compassion pour le pécheur, et cet autre est tout occupé de punir le péché ; celui-ci brûle des flammes de la charité, celui-là se distingue par son humilité ; l'un se livre aux travaux de la vie active, l'autre s'adonne au repos de la vie contemplative. A cette vue, on ne peut que s'écrier : C'est le camp du Seigneur

que j'ai là sous mes yeux ! Oui c'est vraiment la maison de Dieu et la porte du ciel[1]. »

Dans le pieux' entretien qu'il eut avec Jean de Bellesme, l'évêque de Lincoln, sachant son goût pour la lecture des divines Écritures, lui demanda quel était parmi les Livres sacrés celui auquel il revenait de préférence. « C'est le Livre des Psaumes, répondit l'archevêque. J'en fais ma méditation habituelle, et j'y trouve un charme toujours nouveau, pour captiver mon esprit, un aliment intarissable pour délecter et fortifier mon âme[2]. » Notre Saint ne pouvait qu'applaudir à des goûts si élevés. Après avoir édifié beaucoup de son côté le vénérable prélat, qui devait le suivre d'assez près dans la tombe, il lui dit adieu pour aller à Reims, où il s'arrêta deux jours.

La mémoire de saint Bruno vivait dans cette ville où le fondateur des Chartreux avait enseigné avec tant d'éclat et soutenu avec une si noble constance la lutte pour l'honneur de l'Église. Vers 1136 les religieux de son Ordre furent appelés par l'abbé Odon et les religieux de l'abbaye de Saint-Remi de Reims, qui fondèrent pour eux la Chartreuse de Mont-Dieu, sur la rivière de Bar, entre Mouzon et Sedan. Ce fut dans la même abbaye, si généreuse envers ses frères en religion, que l'évêque de Lincoln prit son logement et reçut l'accueil le plus joyeux. Il y admira surtout le grand nombre des manuscrits anciens conservés dans la bibliothèque. Il voyait dans ces travaux si multipliés « un reproche

[1] S. Bernard, Serm. de Divers. 42, n. 4.
[2] M. V. l. V, c. xv — Cf. Migne, Patrol. t. CCIX, p. 873.

sanglant adressé à la paresse de ceux qui non seulement ne prenaient point la peine de transcrire des livres, mais n'avaient pas même le courage de lire ni le soin de conserver précieusement les œuvres de leurs ancêtres. » Cette critique nous montre que jusqu'à la fin saint Hugues conserva l'amour des livres et de l'étude. Il est peu nécessaire de remarquer qu'elle ne portait pas sur les moines de Saint-Remi de Reims, ni en général sur les habitants des cloîtres à qui les générations modernes doivent la conservation des trésors de l'antiquité sacrée et même profane. Elle pouvait servir à stimuler l'activité intellectuelle de quelques-uns de ceux qui l'entendirent et à les rendre plus capables de prendre part au mouvement du treizième siècle.

Avant de s'éloigner de l'abbaye de Saint-Remi, l'homme de Dieu y vénéra la sainte Ampoule, « ce vase envoyé du ciel par une colombe au bienheureux Remi, et rempli d'un baume sacré qui se renouvelle de manière à ne jamais manquer pour le sacre des rois de France[1]. »

Saint Hugues passa ensuite à la Chartreuse du Val-Saint-Pierre, dans la forêt de Tiérache, au diocèse de Laon ; et continua sa marche vers le port de Wissant où il voulait s'embarquer pour l'Angleterre. A cause de la fatigue de son long voyage et de la proximité de la fête de la Nativité de Marie, il s'arrêta à Saint-Omer, sachant que dans le voisinage de cette ville se trouvait un couvent de Cisterciens où il

[1] M. V. loc. cit. — Voir la Vie de saint Remi par Hincmar de Reims (Migne, Patrol. t. CXXV, col. 1160), et l'Histoire de l'Église, par l'abbé Darras, t. XIV, p. 37.

pourrait commodément célébrer la sainte Messe. Il profita des trois jours qui précédaient la fête pour se faire saigner[1], afin d'apporter ainsi quelque soulagement à un malaise général qui se faisait sentir dans tous ses membres. Le remède ne fit qu'aggraver le mal. L'évêque ne put achever le repas qui suivit la saignée. Il se leva de table pour se mettre au lit où il répandit aussitôt une sueur si abondante qu'elle ne cessa de couler tout le reste du jour et pendant la plus grande partie de la nuit suivante. A la faiblesse se joignit le dégoût des aliments auxquels l'homme de Dieu ne toucha presque pas durant ces trois jours.

Le soir du 7 septembre, malgré cet état d'épuisement, il se rendit à l'abbaye de Clairmarais, près de Saint-Omer. Les Cisterciens[2] le reçurent avec beaucoup de vénération et auraient voulu offrir l'hospitalité à toute sa suite, mais Hugues n'y consentit point et ne garda avec lui que son chapelain et un frère convers, renvoyant à la ville le reste de son entourage. Il demanda à se reposer à l'infirmerie, où deux religieux le servirent et le soignèrent avec la plus grande charité. Il ne voulut prendre aucune nourriture, mais il ne put refuser à ses infirmiers de lui laver les pieds, office dont ils s'acquittèrent avec une pieuse affection. Touché de leurs soins, Hugues les bénit avec effusion, et pria Dieu de les récompenser. Quelque temps après, l'un des deux religieux

[1] Il se ménageait ainsi le repos qu'il jugeait nécessaire après une saignée. Par deux fois il reprit son chapelain qui s'était permis de célébrer la Messe le lendemain d'une opération de ce genre. Il craignait les accidents qui pouvaient provenir, en pareil cas, de l'état de faiblesse du prêtre.

[2] L'abbé était Gérard de Champagne, nommé en 1198.

devint abbé, et l'autre, prieur de Clairmarais, où le chapelain de l'évêque de Lincoln les retrouva plus tard pendant son exil.

Le lendemain, vendredi, jour de la fête de la Nativité de Marie, Hugues célébra avec une grande ferveur la sainte Messe, et retourna à jeun dans son logis de Saint-Omer. Il se sentit notablement soulagé, grâce à la protection de la Mère de Dieu qu'il venait d'honorer, et il passa le reste de la journée dans la joie. Pendant qu'il se reposait ainsi, on vint lui apporter un pain miraculeux qui, dès qu'il était rompu, répandait du sang à la manière d'un membre qu'on aurait coupé. Des pains semblables circulaient dans la ville remplie du bruit de ce prodige, dont on venait d'apprendre l'existence et la cause. Le dimanche précédent, un boulanger avait travaillé à préparer une fournée qu'il fit cuire pendant la nuit suivante. Le lundi, lorsqu'il sortit les pains du four, l'un d'eux tomba et se rompit : à l'instant du sang en sortit et se répandit tout autour. Saisi d'effroi, le boulanger brise ce pain en petits morceaux qui se mettent aussi à verser du sang. Il prend d'autres pains : tous présentent le même prodige. De plus en plus épouvanté, il cache soigneusement toute la fournée. Mais ses ouvriers ou ses voisins s'aperçurent du fait, et le divulguèrent. On se partagea les pains miraculeux, qu'on regardait comme la manifestation de la colère céleste contre les violateurs du repos dominical, et on les conserva notamment dans plusieurs églises et monastères[1]...

[1] Le chapelain raconte qu'il en garda un fragment assez considérable. Il n'est pas inutile d'ajouter que des prodiges semblables se produisirent à la même époque en Angleterre,

Le samedi, 9 septembre, l'évêque de Lincoln arriva à Wissant, avec toute sa suite, et le lendemain, dès l'aurore il s'embarqua en se recommandant à la protection de sainte Anne, la mère de Marie. La dévotion à cette bienheureuse protectrice des navigateurs était dès lors très populaire. « Tous les marins et les passagers, dit le moine du XIII[e] siècle, ont coutume de fixer d'abord leurs regards sur Marie, l'Étoile de la mer, pour diriger leur course, puis de prier la mère de Marie, et de lui offrir quelques témoignages de dévotion, afin d'obtenir un vent favorable. Hugues avait toujours honoré sainte Anne, après son auguste Fille, d'un culte plein d'amour, et il avait reçu d'elle de nombreux secours dans les périls qu'il avait courus. » Elle lui manifesta une fois de plus sa bienveillance. Le vent était très faible au moment du départ, mais bientôt il enfla les voiles et poussa rapidement le navire vers le rivage anglais.

Parvenu en quelques heures à Douvres, l'évêque de Lincoln y trouva beaucoup de ses amis accourus pour le saluer. Mais il n'eut rien de plus pressé que de se rendre à l'église pour célébrer en l'honneur de la Sainte Vierge une Messe qui devait être la dernière de sa vie. Cet effort suprême que rendaient si méritoire la fatigue de la traversée et l'état d'épuisement du saint évêque, atteste assez éloquemment sa piété envers la divine Eucharistie et envers la très sainte Mère de Dieu. Après avoir satisfait sa dévotion à l'autel, Hugues se livra joyeusement à ses

à l'occasion des prédications d'Eustache, abbé de Flay, sur le repos dominical. Voir Roger de Wendover, *Flores historiarum,* t. III, p. 151-154.

amis et passa avec eux une journée remplie de consolations.

Le lendemain, il arriva à Cantorbéry. Sa première visite fut pour la cathédrale. Il alla avant tout faire son adoration devant le saint Tabernacle ; puis il vint s'agenouiller à chaque autel. Devant le tombeau de saint Thomas Becket il pria longtemps et avec beaucoup de dévotion, se recommandant lui et les siens aux prières du saint martyr. Ce qu'il demandait pour lui, ce n'était pas la guérison de sa maladie, c'était plutôt le bonheur de rejoindre au ciel l'héroïque défenseur de l'Église dont il avait été le fidèle imitateur. L'occasion seule lui avait manqué pour répandre généreusement son sang en témoignage de son dévouement à la plus noble des causes ; mais il avait souffert pour elle, il avait montré devant les rois un courage qui n'avait rien d'inférieur à celui du saint archevêque, il pouvait dire avec une pieuse confiance : « J'ai combattu le bon combat, j'ai consommé ma course, j'ai gardé la foi. Bientôt me sera décernée la couronne de justice (II Tim. iv, 7, 8). »

Lorsqu'il eut achevé son entretien avec le bienheureux martyr, il fut reconduit jusqu'au dehors de l'église par les moines ayant à leur tête leur prieur, Geoffroy[1], homme d'énergie qui avait virilement soutenu les intérêts de sa communauté contre les entreprises du primat. L'évêque de Lincoln put alors se procurer les derniers renseignements sur le conflit que le Pape Innocent III l'avait chargé de terminer. A cause des affaires de son diocèse et ensuite de son voyage en France, il s'était fait remplacer dans

[1] Nommé en 1191, mort après 1205. *Anglia sacra*, I. 139.

l'examen du litige par le doyen de son chapitre, Roger de Rolveston. On est porté à croire qu'il voulut aussi de cette manière éviter tout ce qui aurait pu avoir l'ombre d'une revanche prise contre l'archevêque dont il avait eu souvent à se plaindre. Le procès fut donc terminé à l'amiable, selon les désirs du souverain Pontife, par le doyen de Lincoln jugeant de concert avec l'évêque d'Ély et l'abbé de Saint-Edmond. Les délégués du Saint-Siège obtinrent de chacune des parties des concessions suffisantes pour une paix durable. Les moines consentirent à ce que le primat pût construire une église sur de nouveaux fondements dans le lieu qu'il avait choisi. L'archevêque promit de ne pas faire desservir cette église par des chanoines séculiers, mais par des religieux Prémontrés dont le nombre ne devait pas être au-dessous de treize ni au-dessus de vingt[1].

L'arrangement ainsi concerté ne fut cependant accepté de plein cœur qu'après l'intervention de notre saint évêque, qui s'y prépara sans doute pendant son passage à Cantorbéry et qui opéra cette réconciliation un peu plus tard sur son lit de mort.

L'arrivée de l'homme de Dieu fit beaucoup d'impression dans la ville de Cantorbéry. Les justiciers royaux et les grands seigneurs qui s'y trouvaient alors, s'empressèrent de rendre visite au saint évêque. Hugues, les consolait en leur disant d'un air tranquille : « Les épreuves du Seigneur sont douces aux serviteurs du Seigneur. » Il voyait, en effet, avec une secrète joie sa maladie s'aggraver et lui présager

[1] Roger de Hoveden, cité par Raynaldi, Annales Ecclesiast. t. XX. ad. an. 1200.

une fin prochaine. Son chapelain avait remarqué spécialement l'une de ses paroles qui semblait prédire assez clairement cette approche de la mort. Comme sa vue s'affaiblissait de plus en plus, et qu'elle avait beaucoup souffert, dans le dernier voyage, de la poussière et de la réverbération du soleil, on le priait instamment d'employer quelque remède. Il répondait invariablement à ces conseils : « Non, ces yeux me suffiront aussi longtemps que j'aurai à m'en servir. » Aucune difformité ne résultait d'ailleurs de cette faiblesse de vue, et le beau regard du Saint montrait assez que l'œil de son âme était de plus en plus vif et pénétrant.

Un évènement auquel il ne pouvait rester étranger détermina sans doute l'époque de son arrivée à Londres. L'archevêque Hubert avait convoqué tous les évêques d'Angleterre pour un concile national qui devait s'ouvrir à Westminster, le 19 septembre. Ce fut la veille de ce jour que l'évêque de Lincoln revit la grande capitale. Mais il fut loin d'être en état d'assister aux séances du concile. Pendant son séjour à Cantorbéry sa maladie avait fait de sensibles progrès. « Au lieu de trouver sa guérison dans cette ville où tant de malades avaient éprouvé la puissance de saint Thomas Becket, il ne fit qu'à grand'peine tantôt à cheval, tantôt en bateau, le trajet de Cantorbéry à Londres. Mais il n'avait pas d'autres désirs, et ses prières, loin d'être infructueuses, se trouvaient ainsi exaucées [1]. » Il comprenait que le saint martyr lui avait obtenu la grâce d'une prochaine et entière délivrance.

[1] M. V. loc. cit.

CHAPITRE VI.

DERNIÈRE MALADIE.

Arrivée à Londres. — Prophétie sur l'avenir de l'Angleterre. — Confession générale. — Réception des derniers sacrements. — Testament de l'évêque. — Visite de Jean sans Terre. — Concile de Londres. — Réconciliation de l'archevêque de Cantorbéry avec ses moines. — Noble réponse de l'évêque à son primat. — Paix de sa conscience. — Il consent avec regret à goûter des aliments gras, prescrits par les médecins et par le primat. — Appréciation de cet acte. — Saint Hugues garde le cilice jusqu'à la fin. — Indigne conduite de l'un de ses serviteurs.

Dès que l'homme de Dieu fut entré dans la maison qu'il avait à Londres, près du Vieux-Temple, il se jeta aussitôt sur son lit. Une fièvre ardente torturait ses membres. A ce triste spectacle, ses nombreux amis étaient dans la désolation : ils suppliaient, en sa présence, la divine miséricorde de le rendre sain et sauf aux fidèles de Lincoln, qui soupiraient depuis longtemps après son retour.

Hugues les consola doucement : « Mes fils bien-aimés dans le Christ, dit-il, peuvent être sûrs que je ne manquerai jamais d'être près d'eux, sinon de corps au moins d'esprit. Quant à ma santé et à mon retour, je m'en remets à la volonté du Père céleste à qui je me livre tout entier. »

Le lendemain, 19 septembre, il eut avec son chapelain un entretien confidentiel dans lequel il lui fit connaître les évènements futurs qu'une lumière pro-

phétique lui révélait. Il lui dit : « Ceux qui ont pour moi une affection naturelle ou même surnaturelle voudraient me prolonger cette vie qui m'est depuis longtemps si pénible à porter. Mes sentiments sont bien différents, car je vois clairement les malheurs qui vont bientôt fondre sur l'Église d'Angleterre. Il vaut mieux que je meure avant d'être témoin de ces calamités. La postérité du roi Henri doit subir l'arrêt porté par l'Écriture lorsqu'elle dit : « Des rameaux impurs ne pousseront pas de profondes racines (Sap. IV, 3) », et, « la race issue d'une alliance inique sera exterminée (Sap. III, 16). » Le roi actuel de France vengera son vertueux père Louis sur les enfants de l'épouse qui a répudié celui-ci pour s'unir à son ennemi[1]. De même que le bœuf arrache l'herbe jusqu'à la racine, de même Philippe de France détruira entièrement cette race dont l'extermination est déjà bien avancée. Trois de ses rejetons ont disparu : deux rois (Henri, fils aîné de Henri II, et Richard Cœur de Lion), et un duc (Geoffroy, duc de Bretagne). Le quatrième ne jouira pas longtemps de la paix. »

L'histoire du règne de Jean sans Terre montre la réalisation de ce tableau prophétique. Le roi préludait à cet avenir déplorable par un mariage inattendu avec Isabelle, fille du comte d'Angoulême, qui avait été promise à Hugues, comte de la Marche. Le couronnement de la nouvelle reine allait se faire

[1] On sait que la reine Éléonore avait été l'épouse de Louis VII, avant de devenir celle de Henri II. Elle vivait encore en 1200, au moment où parlait saint Hugues de Lincoln.

à Westminster au commencement d'octobre, peu de temps après la prédiction du saint évêque. « C'est de ce funeste mariage, dit l'historien Lingard, qu'il faut dater le déclin de la famille des Plantagenets[1]. »

Après avoir manifesté l'une des grandes raisons qu'il avait de désirer la mort, le saint évêque prit ses dispositions pour s'y préparer. « Vous savez, dit-il à son confident, que dans deux jours on célèbre la fête de monseigneur saint Matthieu, apôtre et évangéliste. C'est l'anniversaire du jour où j'ai reçu l'onction épiscopale. Or, malgré mes fréquentes maladies, je n'ai pas encore reçu l'onction des infirmes, qui convenait bien mieux à ma chétive personne. Je désire participer à ce sacrement demain, veille de la fête de l'Apôtre. Mais auparavant je dois me disposer à recevoir le Seigneur par une bonne confession, afin qu'un remède si saint puisse opérer en moi ses effets salutaires. »

Il commença ensuite une confession générale de toutes les fautes de sa vie, passant en revue ses divers états depuis son enfance, et n'omettant rien de ce que lui avait reproché sa conscience. Non content de s'accuser ainsi devant son chapelain qui était son confesseur ordinaire, il lui adjoignit trois prêtres vénérables : le doyen du chapitre de Lincoln, Roger de Rolveston ; le grand chantre du même chapitre, Guillaume de Blois, qui fut le successeur du saint évêque ; et Richard de Kent, archidiacre de Northampton. En leur présence qui donnait à sa confession un caractère demi-public, il répéta ce qu'il avait déjà souvent accusé, et le fit avec cette clarté,

[1] Hist. d'Angleterre, t. I, c. XIV, p. 551.

cette netteté, cette perfection qui avaient toujours frappé les prêtres auxquels il s'était adressé. Personne ne savait mieux s'humilier et mettre en évidence les moindres taches qui peuvent ternir quelque peu la beauté de l'âme.

Il prolongea cette confession pendant la journée du 19 septembre et pendant la matinée du jour suivant, jusque vers l'heure de Tierce (neuf heures du matin) où les derniers sacrements lui furent administrés. Lorsqu'il connut l'approche de la divine Eucharistie, il se leva de son lit, et, vêtu du cilice, de la tunique et de la cuculle de Chartreux, il marcha pieds nus au-devant de son Seigneur. Il se mit à genoux et adora le Saint-Sacrement, en faisant une longue prière où il rappela avec reconnaissance les immenses bienfaits du Sauveur et où il le supplia de ne pas l'abandonner. « Je suis bien coupable, dit-il, mais vous êtes le Dieu de toute miséricorde. Je me remets entre vos mains, et je vous conjure d'être jusqu'à la fin mon refuge et mon secours. » Des larmes abondantes accompagnaient cette effusion d'humilité et d'amour. Le saint Viatique fut déposé sur les lèvres de l'évêque qui offrit ensuite ses membres aux onctions de l'huile sainte. C'était un nouveau sacre dont l'Église nous donne l'intelligence lorsqu'elle s'écrie le Jeudi-Saint : « Envoyez, Seigneur, du haut des cieux votre Esprit-Saint Paraclet sur cette huile que vous avez daigné produire d'un arbre fécond, et qu'elle devienne propre à soulager l'âme et le corps. Que votre bénédiction en fasse un médicament céleste qui nous protège, qui chasse nos douleurs, nos infirmités, nos maladies de l'âme et du corps ; car vous vous êtes servi de l'huile

pour sacrer vos Prêtres, vos Rois, vos Prophètes et vos Martyrs. » Mourir en s'offrant à Dieu avec la sérénité du prêtre qui monte à l'autel, en dominant avec la dignité d'un roi les révoltes et les frayeurs de la nature, en s'élançant avec l'intelligence d'un prophète vers les régions invisibles du ciel, en supportant avec le courage d'un martyr les suprêmes assauts de la douleur : telle est bien la grâce capitale accordée au chrétien par le sacrement de l'Extrême-Onction ; telle est la faveur que désirait surtout notre saint évêque et qu'il obtint avec une admirable plénitude, à la veille de l'anniversaire de sa consécration pontificale.

Rien ne peut décrire son bonheur et la ferveur de son action de grâces. Lorsqu'il eut terminé son entretien avec l'Hôte divin qui venait de le fortifier et de le purifier, il dit à ceux qui l'entouraient : « Désormais advienne que pourra, je ne m'inquiète plus de ce que disent les médecins ni de ce que me fait souffrir la maladie. J'ai reçu mon Dieu ; je mets en lui ma confiance, je veux le garder et m'attacher à lui. Il est bon de lui être uni, il est doux de rester avec lui : pourvu qu'il soit à moi, je n'ai rien à craindre. »

La fièvre sévissait de jour en jour avec plus de violence, le moment vint où les amis de l'évêque lui conseillèrent de faire son testament, selon la coutume qui s'était introduite. « Je n'aime pas cette coutume, répondit-il, bien qu'elle se soit implantée sur divers points de l'Église. Je le déclare, jamais je n'ai rien possédé, et je ne possède actuellement rien qui ne soit la propriété de mon Église, et non la mienne. Toutefois, comme il est à craindre que

le fisc ne s'empare après ma mort des biens de l'évêché dont je n'aurai pas disposé, je lègue tout ce que je parais posséder à Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la personne des pauvres. » Il désigna le doyen de son chapitre et deux archidiacres de son diocèse pour distribuer aux indigents tout ce qui pouvait rester des revenus de son évêché. Puis il se fit apporter son étole, la mit à son cou et lança l'excommunication contre tous ceux qui violeraient ses dernières volontés en retenant frauduleusement les biens de son Église, en les enlevant par la force, ou en s'opposant à la libre action de ses exécuteurs testamentaires. Son expérience lui avait appris les dangers que courait une succession capable d'exciter les convoitises des puissants. Il avait lutté souvent pour empêcher les iniques spoliations dont les biens d'Église n'étaient pas garantis, mais dont souffraient aussi les héritiers des propriétés civiles. Les plus grands seigneurs avaient dû s'arrêter devant son énergique intervention et s'étaient vus contraints par ses censures à réparer humblement leurs injustices. La crainte salutaire qu'inspiraient les excommunications du saint évêque n'était pas une arme inutile pour protéger, même après sa mort, les pauvres qui étaient ses héritiers. L'homme de Dieu ne s'en contenta point. Il profita, pour obtenir une autre sanction, de l'occasion que lui offrit la visite du roi Jean.

Ce prince témoigna au malade une grande compassion. Il resta longtemps près de son lit, après avoir congédié les courtisans qui le suivaient. Toutes ses paroles étaient empreintes du désir de plaire à l'homme de Dieu. Le roi se mit à sa disposition pour

lui rendre les services qu'il voudrait. On remarqua d'abord que l'évêque ne répondit presque rien à tant d'avances, et qu'il ne prit pas même la peine de se soulever sur sa couche pour écouter le prince, comme ses forces le lui auraient encore permis. Il marquait ainsi le peu d'estime qu'il avait pour Jean sans Terre « dont l'avenir lui apparaissait sans espoir. » Mais, tout en mesurant avec parcimonie ses paroles à celui qui devait en tirer si peu de fruit, il voulut au moins recommander à sa protection royale son évêché et ses exécuteurs testamentaires. Jean sans Terre s'empressa de satisfaire son désir, de confirmer son testament, et de lui promettre de respecter toujours les dernières dispositions des prélats qui auraient donné à leurs biens la destination légitime. Il renouvela cette déclaration dans l'une des séances du concile de Londres, à Westminster. En sa présence, les évêques présidés par le primat Hubert, portèrent une sentence d'excommunication, non seulement contre les violateurs du testament de saint Hugues, mais contre ceux de tout autre testament légitime[1].

Si l'évêque de Lincoln fut consolé par ce décret, il n'eut pas moins lieu de l'être par les diverses décisions du même concile, qui édicta de sages règle-

[1] M. V. l. V, c. XVI et XVII. — Roger de Wendover, t. III, p. 160. Voir sur le testament de saint Hugues de Lincoln ce que dit Thomassin, Ancienne et nouvelle discipline de l'Église, trad. André, t. VII, p. 125. Le savant oratorien se sert de cet exemple pour exposer l'état de la discipline ecclésiastique en cette matière, pendant le XII[e] siècle. Il montre comment les saints évêques entendaient la coutume de tester, et fait voir qu'ainsi pratiquée elle n'était pas contraire aux décisions des souverains Pontifes et des conciles.

ments pour l'administration des sacrements et surtout de la divine Eucharistie, et qui fit suivre chacun de ses canons d'une protestation formelle d'obéissance au Souverain Pontife [1]. Avant de mourir, l'homme de Dieu pouvait ainsi voir l'Église d'Angleterre unie dans les sentiments qui avaient dominé toute sa vie ; tournée vers le Saint-Sacrement comme vers le foyer des vertus chrétiennes, et vers le Pape comme vers le Docteur infaillible de la vérité. Les lépreux, que notre Saint chérissait avec tant de tendresse, eurent aussi leur part dans les ordonnances du concile de Londres. Il était stipulé en leur faveur, d'après une décision du 3e concile œcuménique de Latran, qu'ils pourraient se bâtir une église, avoir un cimetière, et jouir des services d'un prêtre chargé spécialement de leur donner les secours du ministère.

L'archevêque de Cantorbéry, dont l'influence s'était si heureusement exercée en cette circonstance, profita de son séjour à Londres pour rendre visite à son suffragant malade. Il le vit plusieurs fois, lui parlant avec bonté et lui promettant de l'assister de tout son pouvoir. Ce fut alors que l'homme de Dieu termina enfin le conflit qui s'était élevé entre le primat et les moines de sa cathédrale. Assisté de l'évêque d'Ély, Eustache, et de Samson, abbé de Saint-Edmond, il eut la joie d'opérer cette réconciliation qu'Innocent III avait tant à cœur. Il en rendit à Dieu de ferventes actions de grâces, et se félicita de pouvoir dire, comme saint Martin, qu'il

[1] Voici cette formule : « Salvo in omnibus SS. Romanæ Ecclesiæ honore et privilegio. »

laissait à sa mort l'Église en possession de la paix.

Mais l'évêque de Lincoln n'avait-il pas eu lui-même avec son métropolitain des démêlés assez vifs et assez notoires ? Le moment n'était-il pas venu d'ensevelir d'un commun accord tous les restes de division et de mécontentement ? L'archevêque Hubert y pensait ; il croyait même que s'il avait eu quelques torts de son côté, il les avait déjà réparés par ses bonnes visites. Oubliant qu'il était l'offenseur et non pas l'offensé, il prétendit obtenir de son suffragant une sorte de rétractation qui aurait justifié sa conduite passée. Un jour il exhorta le malade à demander pardon à ceux qu'il aurait pu blesser en quelque manière par ses paroles ou par ses actes. Puis il osa ajouter : « Bien que je sois votre père spirituel et votre primat, vous m'avez souvent contristé de la manière la plus pénible. Vous devez donc vous en repentir dans votre cœur, et me faire vos excuses. »

Il fallait que l'archevêque fût bien aveuglé par ses préjugés pour ne pas reconnaître la droiture des intentions de son suffragant, et pour espérer de lui une amende honorable si contraire à la vérité. Hugues voulait bien s'humilier, mais non pas aux dépens de la cause qu'il avait si noblement défendue. Ce n'était pas sur son lit de mort qu'il allait commencer à trahir l'Église et à justifier les concessions serviles contre lesquelles il avait lutté avec tant d'éclat. « Il est vrai, répondit-il au primat, qu'en examinant ma conscience, je reconnais vous avoir irrité en beaucoup de circonstances. Mais dois-je m'en repentir ? Loin de là. Je regrette, au contraire, de ne l'avoir pas fait plus souvent, et, si ma vie se pro-

longe, je vous le dis en présence du Dieu qui voit tout, ma résolution très ferme est de multiplier ces actes qui vous ont déplu. C'est pour ne pas trop vous offenser que j'ai eu la lâcheté de taire ce que j'aurais dû vous dire. Je m'accuse d'avoir ainsi redouté davantage votre colère que celle du Père céleste. Voilà ce que je vous demande de me pardonner, car ce silence, si peu digne d'un évêque, et si funeste, m'a rendu coupable non seulement envers Dieu, mais aussi envers votre paternité et votre dignité primatiale. »

Nous ignorons ce que l'archevêque put répliquer à une réponse aussi magnanime. S'il ne fut pas enfin désabusé de sa sagesse trop humaine, il dut au moins constater que jusqu'au terme de sa vie l'évêque de Lincoln conservait le même courage et le même amour pour la liberté de l'Église. Quant aux accusations portées contre lui-même par l'homme de Dieu, elles sont réduites à leur juste valeur par tout ce que nous avons raconté de ses glorieux combats et de ses plaidoyers si éloquents en faveur des droits méconnus.

Un autre jour, un de ses amis lui fournit l'occasion de révéler la paix de sa conscience. « Seigneur évêque, lui dit-il, vous n'ignorez pas que nous sommes plus agréables à Dieu en spécifiant tous nos péchés qu'en faisant seulement une confession en termes généraux. Vous qui avez jugé tant de causes, soit comme évêque, soit comme délégué du Saint-Siège, consultez votre mémoire, et nommez ceux que vous avez favorisés ou desservis au détriment de la justice, par quelque motif d'attachement ou de ressentiment particulier. »

L'examen ne fut pas long. « Jamais, répondit le saint évêque, je ne me suis écarté sciemment de la justice ; jamais la haine ou l'amour, l'espérance ou la crainte ne m'ont fait pencher pour ou contre les personnes soumises à mon tribunal. S'il m'est arrivé de dévier de la vérité, il faut l'attribuer à mon ignorance ou à la faute de mes assesseurs. »

Dès qu'il n'avait plus à rendre témoignage à la droiture de sa conduite, l'homme de Dieu rentrait dans son humble attitude et ne refusait pas de suivre les avis même les plus contraires à ses goûts. Il donna spécialement une marque de déférence tout à fait signalée à l'archevêque de Cantorbéry qui crut devoir appuyer de son autorité une consultation très délicate des médecins. Ceux-ci pensaient que leur malade pourrait encore passer l'hiver, et arriver ensuite à une guérison facile, mais à la condition d'user d'aliments gras qui pouvaient seuls réconforter son corps épuisé par les fièvres les plus tenaces. D'accord avec les amis de l'évêque de Lincoln, le primat lui ordonna, pour la rémission de ses péchés, d'obéir aux médecins. Hugues ne manqua pas de rappeler que les Chartreux ne doivent pas, même en cas de maladie, violer l'abstinence perpétuelle prescrite par leur règle [1]. Il se regardait comme lié

[1] Ille vero præscriptum objiciens Ordinis Cartusiensis, quo in commune omnibus, morbidis, sanis, et moribundis, esus carnium inhibetur, id sibi illicitum fatebatur. M. V. l. V, c. XVI. — On voit clairement par ce passage que l'Ordre des Chartreux regardait dès lors l'abstinence rigoureusement perpétuelle, comme l'une de ses obligations. Mais cependant ce ne fut que plus tard, en 1254, que le Chapitre général trancha définitivement la question par une Ordonnance solennelle.

par cette prescription, et il tomba dans une douloureuse perplexité. Une lettre apportée de Witham par Dom Robert, procureur de cette Chartreuse (dont il fut prieur bientôt après), servit à le rassurer. Les religieux de ce monastère l'exhortaient à suivre sans crainte la décision de son archevêque. Vaincu par ces instances et par celles de ses clercs, il dit à ces derniers : « Sachez-le bien, l'usage de la viande est entièrement contraire à mes désirs et ne m'apportera aucun remède. Mais il ne faut pas scandaliser ceux qui me le conseillent, et il convient d'imiter, surtout à l'approche de la mort, Celui qui s'est fait pour nous obéissant jusqu'à la mort. Qu'on m'apporte donc des aliments gras : je les prendrai en leur donnant pour assaisonnement la charité fraternelle. »

Pour la première et seule fois depuis son entrée en Chartreuse, Hugues approcha ses lèvres de ces mets, mais il les goûta à peine et les fit aussitôt enlever.

Les Chartreux de Witham ne lui auraient pas conseillé cet acte de condescendance, et le saint évêque s'y serait complètement refusé, si le Chapitre général avait rendu de leur temps l'Ordonnance conçue en ces termes :

« Que tous ceux qui prendront connaissance du présent écrit sachent que Bernard, Prieur de Chartreuse, et tous les autres Prieurs de cet Ordre réunis ensemble dans la Maison de Chartreuse pour le Chapitre général, et se trouvant actuellement convoqués capitulairement en présence des vénérables Pères en Dieu Rodolphe, par la grâce divine archevêque de Tarentaise, et Falcoz, par la même grâce évêque de Grenoble, spontanément, volontairement,

sans subir aucune pression, tant en leur nom qu'en celui de leur couvent, à l'unanimité et sans réclamation, ont, dans ce Chapitre plénier et général, renoncé pour toujours à l'usage de la viande, et ont ajouté que si un religieux de l'Ordre, ou prieur ou simple moine, par une présomption téméraire avait l'audace, ce qu'à Dieu ne plaise, d'enfreindre cette Ordonnance, il serait séparé de la société et communion de l'Ordre, et totalement retranché et exclus dudit Ordre.

« Donné en l'an mil deux cent cinquante quatre, le lundi après la fête de l'Ascension de Notre-Seigneur[1]. »

Il est entièrement certain que saint Hugues aurait souscrit de plein cœur à cette Ordonnance, et qu'il l'aurait observée, comme le fit au XV[e] siècle, le Bienheureux Nicolas Albergati, évêque de Bologne et cardinal de Sainte-Croix, qui refusa sur son lit de mort toute espèce d'aliments gras et même une potion préparée avec l'un de ces aliments.

[1] Les évêques Chartreux sont-ils soumis à cette Ordonnance? Le maigre perpétuel est-il une de ces pratiques du cloître, qu'ils peuvent et doivent retenir après leur élévation? Dom Le Couteulx répond affirmativement, tout en se défendant de vouloir faire la leçon à des évêques, et en disant que les pénalités de l'Ordre ne les atteignent point. « Quanquam nostræ non sit parvitatis decidere ne ullas Episcopali sublimitati statuere leges videamur, nihilominus constanter asseveramus Cartusienses Episcopos ab ea lege non esse absolutos. Fatemur quidem cum Choppino eos a Regulis et Statutis, quoad obligationem legalem et ejus coactionem tutos esse ac immunes; sed non quoad morale vinculum ipsorum Statutorum, quæ servare debent, licet a pœnis ipsorum liberi. » — Annales Ord. Cart. t. III, p. 234. — Cf. S. Thomas d'Aquin, Sum. Theol. 2 2 q. 185 a 8 .

Loin de renoncer aux rigoureuses austérités de son Ordre, l'évêque de Lincoln refusa les adoucissements ordinairement accordés aux Chartreux malades. Il ne voulut jamais quitter aucun des vêtements monastiques, pas même le cilice dont l'ardeur de la fièvre faisait un véritable instrument de torture. A peine le laissa-t-il changer une ou deux fois pendant ses deux mois de maladie. On put se rendre compte alors du supplice qu'il s'infligeait. Le cilice replié par l'abondance de la sueur, et tordu à la manière d'une grosse corde, laissait sur sa chair des sillons d'une dimension effrayante. Témoin de ces blessures, le chapelain de l'évêque le conjura de ne pas se traiter plus durement que les malades de son Ordre. « Monseigneur, lui dit-il, ce vêtement de pénitence vous blesse et vous gêne trop. Vous ne pouvez le garder avec la sueur qui ne cesse de vous inonder. La coutume de votre Ordre vous autorise à le quitter pendant votre maladie. » Hugues n'ignorait pas cette coutume, et lorsqu'il était prieur de Witham, il en avait sans doute fait bénéficier plusieurs de ses religieux. Mais il ne voulut pas user pour lui-même de ce soulagement si légitime. « A Dieu ne plaise ! répondit-il. Oh ! que jamais le cilice ne m'abandonne ! Il adoucit plus qu'il ne blesse ; il aide plus qu'il ne gêne. » Ainsi raisonnent les saints. A leurs yeux, le moyen le plus efficace pour bien supporter la souffrance, c'est de l'accroître volontairement, c'est d'aller au-devant de la Croix et de l'embrasser avec un généreux amour.

Notre évêque Chartreux ne se dispensa pas davantage de la récitation de l'Office divin, qu'il continua nuit et jour aux heures fixées, sans devancer

ni retarder ce pieux devoir à cause des accès de fièvre. Il psalmodiait, autant que ses forces le lui permettaient, avec les clercs de sa maison qu'il reprenait sévèrement, selon sa coutume, dès qu'ils se laissaient aller à la négligence ou à la précipitation. Son âme était d'ailleurs continuellement en oraison, et triomphait des assauts de la douleur par une élévation incessante vers le Dieu de toute force et de toute consolation.

Attentif à se purifier des plus légères taches qu'il croyait avoir contractées, il se confessait presque chaque jour, et à l'occasion plusieurs fois dans le même jour. Il tenait à expier ainsi immédiatement les plus petits écarts de ses pensées, les paroles un peu vives et les premiers mouvements d'impatience qu'excitait parfois la maladresse ou la mauvaise volonté de ses serviteurs. L'un d'eux attrista ses derniers jours par une conduite tout à fait indigne. C'était Ponce, son maître d'hôtel. Au lieu de témoigner sa reconnaissance à l'homme de Dieu qui l'avait recueilli tout petit mendiant pour en faire un honorable majordome, ce malheureux était devenu arrogant et insolent. Pendant que ses compagnons étaient touchés du spectacle donné par le saint malade, il affectait des airs de mépris et de révolte. A Saint-Omer, il avait déjà gravement offensé son maître. Il lui résista encore à Londres, et refusa obstinément de lui demander pardon. Il alla jusqu'à dire : « L'évêque a plus besoin de moi que moi de lui. » Poursuivant de sa haine celui qu'il aurait dû chérir comme le meilleur des pères, il refusa même, après sa mort, de fournir convenablement ce qu'il aurait dû pour honorer le corps du Saint. Tant de perver-

sité ne pouvait rester impunie. Ponce eut une triste fin. Trois fois il tomba entre les mains des voleurs et il mourut à Angers au milieu d'horribles souffrances.

La Providence voulait qu'aux souffrances corporelles notre saint évêque joignît cette torture morale qui fut pour lui un trait de plus de ressemblance avec le divin Crucifié, trahi par l'un de ses apôtres, et souffleté par un valet.

CHAPITRE VII.

MORT DE SAINT HUGUES.

Désir de la mort. — Assemblée de Lincoln. — Saint Hugues fixe le lieu de sa sépulture. — Sa prière à l'approche de la fête de saint Martin. — Il règle ses funérailles. — Sa patience et sa confiance. — Vision de son chapelain. — La dernière journée. — L'agonie et la mort. — Apparition du saint défunt.

« Ah! nous serions bien malheureux si nous ne devions jamais mourir! » Tel était le langage que notre saint évêque avait souvent fait entendre aux âmes plongées dans le deuil, et portées à exagérer leurs regrets[1]. Il laissait ainsi apercevoir les sentiments de joie que lui inspirait l'approche de la mort, et qui redoublèrent pendant ses derniers jours. S'il est consolant de suivre les Saints pendant leur vie, il est encore plus fortifiant de les voir quitter la terre avec un courage et une sérénité que peut seul leur communiquer le ciel entr'ouvert devant leurs regards. Au lieu de fuir la mort comme la foule des humains attachés aux vanités du siècle, ils lui sourient et marchent au-devant d'elle, pleins d'empressement et de confiance. Ils voient en elle leur délivrance, la fin de leur exil, l'entrée dans la patrie, le commencement de la vie définitivement parfaite, de l'amour sans altération, de la paix sans trouble et

[1] M. V. l. V. c. XIX.

sans mélange. Ils savent bien qu'ici-bas ils ne pourront jamais arriver à ce qui a fait le travail et l'ambition de toute leur existence : l'union complète au Dieu qui est leur béatitude. Comment s'étonner de les entendre répéter après l'Apôtre : « *Mihi vivere Christus est, mori lucrum* — Ma vie, c'est Jésus-Christ, et la mort est un gain ! (Phil. I, 21). »

Le saint évêque de Lincoln, pénétré depuis longtemps de ces désirs, sentait qu'ils allaient enfin être exaucés. Le mois d'octobre s'était écoulé au milieu de souffrances toujours croissantes. Avec le mois de novembre revint la Fête de la Toussaint et la grande Commémoraison des morts, jours bien choisis pour la consolation d'un mourant.

Par une coïncidence dont on verra le caractère providentiel, ce fut alors qu'on annonça la convocation d'une assemblée générale des évêques et des barons anglais à Lincoln où le roi d'Écosse devait rendre hommage au roi d'Angleterre. Guillaume, le monarque écossais, avait une piété égale à son courage, et il s'était fait une joie d'entretenir avec saint Hugues des relations que nous regrettons de ne pouvoir préciser. « Il avait toujours eu la plus grande affection pour l'homme de Dieu[1]. » Peut-être avait-il manifesté lui-même, avant la maladie de notre Saint, le désir de venir à Lincoln où, tout en satisfaisant aux revendications de Jean sans Terre, il

[1] M. V. l. V, c. XIX. — Guillaume succéda à Malcom IV en 1165 et hérita de son amour pour la religion. Sa grandeur d'âme dans l'adversité ne fut pas moins remarquable que sa modération dans la prospérité. Il faisait ses délices de la méditation des choses célestes, et fonda deux abbayes dont l'une en l'honneur de saint Thomas Becket qu'il avait

aurait surtout recherché la société de son vénérable ami. Il ne devait avoir que la consolation d'assister à ses funérailles.

Saint Hugues voulut encore s'occuper des préparatifs convenables pour honorer une si noble assemblée. Sa pensée se porta surtout sur sa chère cathédrale, dont les constructions s'avançaient toujours. Il avait affirmé que mort ou vivant, il ferait achever cet édifice dédié à la Mère de Dieu, et il avait fondé à cet effet une société qui recueillait jusqu'à 1000 marcs d'argent dans une année[1]. Pour provoquer des aumônes abondantes, il accorda 80 jours d'indulgence aux donateurs et les fit participer à tous les trésors spirituels du diocèse, aux messes, aux jeûnes, aux prières et autres bonnes œuvres du chapitre, des monastères et des églises paroissiales[2]. Tout en espérant continuer son œuvre dans le ciel par ses prières, il tint à lui consacrer les dernières préoccupations de sa vie terrestre. Il fit venir l'architecte Godefroy de Noyers, et lui dit : « J'apprends que le seigneur roi, les évêques et les barons doivent tenir une assemblée générale à Lincoln. Hâtez-vous de terminer la décoration de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, mon seigneur et patron. Je veux que l'autel en soit consacré par l'évêque de Rochester, lorsqu'il sera arrivé avec les autres prélats. J'aurais bien

connu dans sa jeunesse. Il mourut à Sterling en 1214. Plusieurs guérisons miraculeuses lui ont été attribuées, et quelques écrivains écossais l'ont nommé parmi les saints de leur pays à la date du 4 avril.— Voir Alban Butler, trad. Godescard, 17 novembre.

[1] R. de Coggeshale.-Martène, Script. Vet. V. 867.

[2] Girald, t. VII, appendice F.

voulu faire moi-même cette cérémonie, mais Dieu en a disposé autrement, et je tiens à ce que la consécration ait lieu avant mon arrivée, car je me trouverai aussi à Lincoln à l'époque fixée pour l'assemblée. » Il y avait là une prophétie dont on comprit le sens lorsque la dépouille funèbre du Saint fit sa glorieuse entrée à Lincoln. La chapelle de Saint-Jean-Baptiste était le lieu choisi par l'homme de Dieu pour sa sépulture. Il le rappela peu de temps après et marqua l'endroit où son corps devait être déposé. « Vous me placerez, dit-il à ses clercs, près du mur devant l'autel du Précurseur. Je ne veux pas que ma tombe encombre la chapelle, comme on le voit ailleurs, et qu'elle soit un obstacle à la circulation. »

A l'approche de la fête de saint Martin, l'espérance grandit dans le cœur de notre évêque, qui avait toujours professé une tendre dévotion pour le grand thaumaturge des Gaules. Il fit à Dieu cette prière : « Seigneur, le combat a duré assez longtemps, et si vous daignez y mettre un terme, ce sera pour moi un grand bienfait. Que votre volonté soit faite, ô mon Dieu, mais je vous supplie de me délivrer à l'occasion de la fête de monseigneur saint Martin. Qu'il vous plaise, ô Roi de gloire, de m'appeler à vous sous le patronage de celui qui a remporté à son lit de mort une victoire suprême sur le prince du monde. Je me recommande aux suffrages et aux secours de ce triomphateur, et je vous conjure, Seigneur, par son intercession, de me faire passer de cette terre au séjour de votre gloire, de faire succéder à l'espérance la vision bienheureuse[1]. »

[1] M. V. l. V, c. xvii. — Tout ce chapitre de la *Magna vita*

Le saint malade répéta plusieurs fois cette prière avec beaucoup de gémissements. Son chapelain qui l'entendit se mit à craindre fortement de voir bientôt l'effet de ces supplications. N'était-il pas juste que le saint évêque de Tours vînt introduire au ciel son fidèle imitateur, le saint évêque de Lincoln? N'avaient-ils pas tous deux, moines et pontifes, lutté pour la même cause, et ne devaient-ils pas être associés dans le même triomphe?

Le 11 novembre se passa, cependant, sans apporter à saint Hugues la délivrance demandée. Mais la fête de saint Martin se prolongeait pendant son octave, et il était encore temps de compter sur sa puissante intervention. L'homme de Dieu fit bien voir qu'il ne renonçait pas à son attente. Comme la fièvre redoublait ses assauts, tandis que la dyssenterie épuisait ses dernières forces, il prit toutes les dispositions nécessaires pour son agonie et pour ses funérailles. Ce fut son chapelain qu'il chargea de veiller à l'accomplissement de ses divers désirs. « Préparez, lui dit-il, des cendres bénites, pour les répandre en forme de croix sur la terre. C'est là que vous me placerez, lorsque vous verrez approcher l'heure de ma mort. Quant au cilice, ce n'est pas la coutume de notre Ordre d'en placer un sous le corps des mourants ; il nous suffit d'avoir celui qui ne nous a jamais quittés pendant notre vie. » Saint Hugues désigna aussi ceux qui devaient être invités à

est consacré à un parallèle prolongé entre saint Martin et saint Hugues de Lincoln. Nous en avons extrait plusieurs faits, mentionnés seulement dans ces pages, et nous leur avons donné déjà la place qui nous paraissait convenable dans la suite de notre récit.

célébrer le premier office funèbre sur sa dépouille mortelle, en l'absence des évêques et des abbés qui étaient partis pour Lincoln. C'étaient les moines de Westminster et les clercs de Saint-Paul. Après cet office, le corps de l'homme de Dieu devait être transporté dans sa ville épiscopale. « Je veux être enterré, dit-il, dans l'église cathédrale dédiée à la sainte Mère de Dieu, près de l'autel de Saint-Jean-Baptiste. Ayez donc soin de laver mon corps par respect pour la sainteté du lieu où il reposera. Puis vous le revêtirez des ornements pontificaux que j'ai portés le jour de mon sacre, et que vous trouverez dans notre sacristie depuis les sandales jusqu'à la mitre. Ces ornements sont simples et sans recherche : je les ai conservés jusqu'à ce jour pour mon enterrement. » On lui présenta alors ses anneaux. Il prit l'un d'eux qui était en or, mais de modique valeur, et sur lequel était enchâssé un saphir assez commun. « Voilà, dit-il, l'anneau que j'avais au doigt pendant ma consécration épiscopale ; c'est celui que je porterai au jour de ma sépulture, il descendra avec moi dans la tombe comme les autres ornements de mon sacre. J'ai voulu choisir ces insignes de telle sorte qu'ils pussent me prêcher l'humilité pendant ma vie, et ne tenter personne de les dérober après ma mort. »

Ceux qui entendirent ces dernières paroles y reçurent l'annonce de la translation future du corps du saint évêque.

« Tant que la précieuse dépouille devait rester dans son cercueil de plomb et sous la pierre soigneusement scellée de sa tombe, elle ne pouvait être exposée aux regards et aux larcins des mal-

faiteurs[1]. » Il fallait donc conclure que le saint corps serait levé de sa première sépulture, comme cela se pratiquait spécialement pour les reliques des bienheureux canonisés par l'Église.

Cependant la douleur enfonçait de plus en plus son aiguillon dans les membres de l'évêque de Lincoln. Au milieu de ces tourments, il continuait à prier, répétant très souvent : « O Dieu de bonté, donnez-moi le repos. » Son chapelain, entendant une fois cette prière, lui dit : « Monseigneur, vous allez trouver le repos : votre pouls indique la fin de cet accès de fièvre. » — « O bienheureux, reprit l'évêque, bienheureux ceux que le jour du dernier jugement introduira enfin dans le repos sans altération ! » — « Ce jour du jugement, dit le chapelain, il va venir pour vous ; bientôt Dieu vous permettra de déposer le fardeau de la chair. » — « Non, répondit saint Hugues, le jour de ma mort ne sera pas un jour de jugement, mais un jour de grâce et de miséricorde. »

Soutenu par une telle confiance, le saint évêque étonnait tous ceux qui l'entouraient par son courage et sa constance au milieu des plus terribles souffrances. Jusqu'à la fin, il avait encore la force de se retourner comme il voulait dans son lit, il se levait même de temps en temps et marchait d'un pas ferme. Son âme luttait ainsi héroïquement contre la faiblesse de son corps, à la grande admiration des médecins qui disaient : « Vraiment c'est bien l'esprit de cet homme qui le soutient. Il peut à bon droit, comme l'Apôtre, se moquer de son corps

[1] M. V. l. V, c. XVI.

mortel, et s'écrier : Quand je suis infirme, c'est alors que je suis fort. »

Le saint Viatique était la source divine dans laquelle il retrempait sa confiance et son courage. Il le reçut toutes les semaines pendant sa maladie, et la veille de sa mort, il fit encore une dernière communion. Avec l'Eucharistie pour aliment, il lui paraissait aisé de porter la Croix; après avoir reçu dans son cœur Celui qui a aimé les siens jusqu'à la fin, il était prêt à l'aimer aussi jusqu'à la fin, à mourir pour lui comme il avait vécu pour lui.

Dans la nuit du 15 au 16 novembre, un songe mystérieux avertit son chapelain que le dernier jour était arrivé. Un poirier d'une dimension extraordinaire et d'une beauté merveilleuse apparaissait renversé et couché à terre dans le jardin contigu à l'habitation du saint évêque. A son réveil, le chapelain n'hésita pas à raconter sa vision autour de lui, et il l'interpréta en disant : « Notre évêque va mourir, car c'est lui que représentait cet arbre magnifique[1]. » Aussitôt il se mit en devoir de préparer les funérailles de l'homme de Dieu, sans s'arrêter aux railleries des médecins qui espéraient toujours voir leur malade arriver à une entière guérison.

Lorsque fut arrivée l'heure de Prime, les clercs de saint Hugues récitèrent l'Office près de son lit.

[1] Dans l'abrégé de Pez (Migne.Patrol. t. CLIII, col. 1104) le récit de la vision est précédé de ce titre : *De visione cadentis arboris, ex qua sumpta est illa Antiphona : Arbor cadit mystici index sacramenti,* etc. On voit par là qu'un office propre fut composé en l'honneur de notre Saint, et que la vision du chapelain fut l'un des miracles rappelés dans cet Office. — Cette même vision avait eu une seconde partie.

La lecture qui suivit le martyrologe était tirée de l'Évangile selon saint Jean. Il s'agissait des préludes de la résurrection de Lazare (c. IX). Pendant que le divin Sauveur se mettait en marche pour rappeler son ami à la vie, tout en s'exposant lui-même à la mort, on entendait l'apôtre saint Thomas s'écrier : « En avant, nous aussi, et mourons avec lui. » Le saint évêque n'avait pas de moins nobles sentiments au commencement de cette journée qui était la dernière de son existence mortelle. Sa voix toujours mâle résonnait encore avec assez de force, et elle avait un accent plus pénétrant que jamais. Ce fut lui qui indiqua l'endroit où devait s'arrêter le lecteur de l'Évangile. Or, il se trouva que c'était précisément celui où le lendemain commença l'évangile de la Messe célébrée devant le corps du bienheureux : « Alors Marthe dit à Jésus : Seigneur, si vous aviez été ici, mon frère ne serait pas mort. » Tout s'enchaînait ainsi jusqu'au bout dans une vie qui avait toujours été un modèle de parfaite régularité.

Les autres heures canoniales furent récitées au moment voulu. Saint Hugues y trouvait les plus belles inspirations pour consommer son sacrifice. Ces formules sacrées qu'il avait si souvent répétées prenaient alors un sens plein et suprême dont le saint mourant pouvait seul sonder la profondeur. La suc-

Le chapelain, croyant de soulever le poirier mystérieux, avait vu quelques rameaux s'en détacher, tandis que ses bras supportaient sans effort l'arbre lui-même. Il s'expliqua tout lorsqu'il écrivit la biographie de saint Hugues, œuvre qui lui fut d'une exécution facile et qui, malgré sa longueur, ne renferme que quelques rameaux détachés du grand arbre dont le chapelain avait admiré la fécondité. M. V. l. V, c. XVIII.

cession des heures liturgiques qui signifie la succession des diverses phases de la vie et des divers appels de la grâce divine, conduisait sa pensée vers le terme si désiré.

Quand vint le soir, le bienheureux évêque, sentant ses forces l'abandonner de plus en plus, envoya prévenir le prieur de Westminster et le doyen de Saint-Paul, qui devaient célébrer ses funérailles. Puis, la main sur la tête de son fidèle chapelain, il fit une longue prière pour lui et pour tous ses fils spirituels. Il les bénit d'une voix qui commençait à s'éteindre. On lui dit : « Priez Dieu de donner à votre Église un digne pasteur. » Il fallut répéter trois fois cette invitation avant d'obtenir une réponse. « Que Dieu le fasse, » dit enfin le mourant qui entra ensuite dans le silence de l'agonie.

Il était nuit. Selon les désirs de saint Hugues, on répandit sur la terre des cendres en forme de croix. Il les bénit lui-même en levant la main, et il baissa la tête pour adorer le signe du salut. L'Office de Complies fut alors récité par les clercs, bien convaincus de satisfaire ainsi les derniers vœux de leur évêque. On arriva au beau psaume XL qui est l'admirable expression de la confiance du juste. La physionomie du mourant indiquait l'approche de la mort. Il fit signe lui-même de le déposer sur la cendre. Ses clercs lui rendirent ce service pendant qu'ils disaient ce verset : « Il a crié vers moi, et je l'exaucerai ; je suis avec lui dans la tribulation ; je le délivrerai, et je le glorifierai (Ps. XL, 15). »

Oui, partez, grande âme de pontife, partez avec confiance vers le ciel que vous avez mérité par tant de travaux. Votre vie a été une longue prière, un

long cri d'espérance et d'amour. Dieu vous a écouté, il va combler toutes vos aspirations : *Clamavit ad me, et ego exaudiam eum.* Il ne vous a jamais abandonné au milieu de vos tribulations, il vous a donné la force de vous sacrifier sans cesse à sa gloire : il est encore là pour vous soutenir en cet instant suprême et recueillir votre dernier soupir : *cum ipso sum in tribulatione.* Partez avec le calme du Chartreux qui achève sa journée, et allez contempler les splendeurs de cette liturgie céleste dont la psalmodie du cloître est le prélude. Dieu veut vous délivrer et vous glorifier en compagnie des saints évêques qui entourent le Pontife éternel, des anges du désert devenus les émules des anges du paradis : *eripiam eum et glorificabo eum.* Du haut du trône qui vous est préparé, vous continuerez aussi à délivrer les âmes ; votre gloire se révélera dans ce corps qui a été l'instrument de votre pénitence et qui sera l'objet de la vénération des peuples.

Saint Hugues s'endormit doucement, le visage rayonnant d'une paix surnaturelle, dans le sein du Seigneur, pendant que ses clercs entonnaient le cantique du saint vieillard Siméon : « C'est maintenant Seigneur, que, selon votre promesse, vous laissez votre serviteur mourir en paix. » C'était le jeudi 16 novembre, sixième jour de l'octave de saint Martin[1].

[1] Si la fête se célèbre le 17 novembre, c'est parce que, d'après les usages des Chartreux, le religieux qui meurt pendant ou après les Complies, est marqué sur le livre des Anniversaires comme étant mort le jour suivant. — En cette même année 1200, moururent aussi le Bienheureux Odon et le Bienheureux Guillaume de Fenouil, de l'Ordre des Chartreux.

L'homme de Dieu était âgé de soixante ans[1].

Pendant cette même nuit, Richard, archidiacre de Northampton[2], qui était loin du saint évêque, le vit apparaître en songe et monter au ciel. Près du bienheureux s'avançait un peu en arrière l'un de ses chapelains, nommé Robert de Capella, homme d'une grande piété et d'une grande charité[3], alors résidant à Lincoln. Peu de jours après, celui-ci était saisi par une fièvre maligne, et il mourut le jour même où le corps de saint Hugues arriva dans sa ville épiscopale. L'homme de Dieu n'avait pas voulu partir seul pour le festin des élus : il s'était choisi un compagnon, digne d'entendre après lui cet éloge divin : « Bienheureux les miséricordieux parce qu'ils obtiendront miséricorde. »

[1] Magna Vita, l. V, c. xviii. — Le Couteulx, Annal. Ord. Cartus. t. III, p. 242.

[2] D'après Roger de Hoveden, cette vision fut accordée au doyen du chapitre de Lincoln, Roger de Rolveston. Nous nous en tenons au témoignage du chapelain-biographe qui avait tous les moyens de se renseigner.

[3] Il se faisait remarquer particulièrement par le soin qu'il prenait des étrangers conviés à la table de son évêque. Il avait pour eux les attentions les plus délicates.

CHAPITRE VIII.

GLORIEUSES FUNÉRAILLES.

Office funèbre à Londres. — Voyage triomphal. — Miracle des cierges. — Guérison d'un bras cassé. — Mort extraordinaire d'un cordonnier de Stamford. — Les funérailles à Lincoln. — Royal cortège. — Éclat merveilleux du visage du Saint. — Guérison d'un œil. — Châtiment d'un voleur. — Guérison d'un cancer. — Distique composé en l'honneur du Saint. — Dernière cérémonie. — Faveur accordée aux Cisterciens par Jean sans Terre.

Dès que le saint évêque eut rendu le dernier soupir, son chapelain récita près de son corps les prières d'usage et se mit ensuite en devoir de laver cette précieuse dépouille qui n'avait pas besoin de ce service, car elle apparut éclatante de blancheur et de propreté. Après avoir admiré ce spectacle, le moine obéit fidèlement aux désirs de saint Hugues. Le corps soigneusement lavé fut revêtu des ornements pontificaux et transporté dans l'église voisine de Notre-Dame du Vieux-Temple. Alors arrivèrent ceux que l'homme de Dieu avait fait inviter à ses funérailles. Un grand nombre d'ecclésiastiques avec plusieurs moines se rangèrent autour du bienheureux défunt, et passèrent la nuit dans le chant des hymnes et des psaumes. Le lendemain, une messe solennelle fut célébrée. Les clercs de saint Hugues y remarquèrent surtout l'Évangile, qui faisait suite, comme nous l'avons dit, à la lecture de la veille.

Rien n'était plus facile que d'en appliquer les consolantes promesses au grand serviteur de Dieu. « Je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi vivra, même après être mort : et quiconque vit et croit en moi, ne mourra jamais (Joan. xi). » Ces paroles de Jésus, le Vainqueur de la mort, retentissaient avec une touchante éloquence près de la dépouille funèbre de notre Saint, qui en avait si bien mérité l'accomplissement.

Après le divin sacrifice, les médecins, voulant embaumer le saint corps, en séparèrent les entrailles qui furent renfermées dans un vase de plomb et placées sous une plaque de marbre, près de l'autel de Notre-Dame du Temple.

Pendant ce temps, la grande ville de Londres s'émut à la nouvelle de la mort du Saint. Le peuple accourut en foule pour honorer ses reliques. Pendant qu'il manifestait son deuil par des larmes et des gémissements, il commençait à donner des témoignages nombreux de vénération qui se multiplièrent pendant le voyage funèbre de Londres à Lincoln.

Ce fut le samedi, 18 novembre, que s'ouvrit cette marche vraiment triomphale. Le clergé et les fidèles de la capitale de l'Angleterre, précédés de la Croix et portant des cierges, conduisirent le cercueil de saint Hugues jusqu'à une grande distance des remparts. Lorsqu'ils se retirèrent, ils furent remplacés successivement par les populations des diverses localités qui se trouvaient sur le passage du cortège. L'enthousiasme grandissait toujours. Des foules où se mêlaient tous les rangs et toutes les conditions venaient de toutes parts à la rencontre du saint

corps. On se disputait l'honneur de toucher le cercueil et de le porter, et ceux qui ne pouvaient y réussir, à cause de l'affluence, s'estimaient encore heureux de le voir et de le saluer de loin. Le mauvais temps n'arrêtait pas cet élan unanime que vinrent stimuler les miracles.

Quatre serviteurs à cheval portaient des cierges allumés autour du cercueil. On ne tarda pas à s'apercevoir que rien ne pouvait éteindre ces cierges, ni l'impétuosité du vent, ni l'abondance de la pluie, ni les mouvements précipités des porteurs qui laissaient ou reprenaient leurs montures. Les nombreux spectateurs de ce prodige témoignaient hautement leur admiration : beaucoup assuraient qu'ils ne pourraient pas, en des circonstances pareilles, garder une lumière allumée, même en l'entourant des deux mains. Les cierges brûlèrent ainsi pendant quatre jours, jusqu'à ce qu'on eût procuré « des lanternes de corne » aux serviteurs chargés de les porter et incommodés par la cire qui en ruisselait de toutes parts. On vit dans ce miracle l'annonce de la récompense accordée au serviteur de Dieu qui avait été pendant sa vie « un flambeau ardent et luisant, » et qui avait aussi tenu à doter sa cathédrale d'un riche luminaire.

Après avoir passé la nuit du 18 au 19 novembre dans l'église des moines de Hertford, le cortège arriva le soir du jour suivant à Biggleswade, l'un des manoirs de l'évêché de Lincoln. Là, au milieu de la foule qui se pressait en pleurant dans le sanctuaire où le saint corps devait passer la nuit, un homme, du nom de Bernard, eut le bras cassé à l'entrée même de l'église. Le bruit de la fracture fut entendu

même de ceux qui se trouvaient assez loin de la porte. Le blessé fut emporté à moitié évanoui dans sa maison, et, en attendant les médecins qui devaient être cherchés seulement au lever du jour, il souffrit horriblement. Aucun appareil n'avait été posé sur son bras, et une partie de la nuit s'écoula dans ce cruel état, lorsqu'enfin un léger sommeil vint le saisir. Il vit alors le saint évêque toucher de ses mains le membre cassé, et se retirer après lui avoir donné sa bénédiction. A son réveil, il se trouva parfaitement guéri : toute douleur avait cessé, le bras était revenu à son état antérieur, et il ne restait aucune trace de la fracture.

Le soir du même jour, on arriva à Bugden, autre manoir épiscopal, où nous avons vu se passer plusieurs scènes de la vie de saint Hugues. Les habitants de ce lieu se firent remarquer par leur désolation. Ils se lamentaient de la perte d'un père dont ils avaient souvent éprouvé de près la tendre bonté. A mesure qu'on se rapprochait de Lincoln, le deuil populaire prenait ainsi des proportions plus touchantes. Les larmes des pauvres et des petits étaient assurément la plus belle des démonstrations en l'honneur du saint défunt.

Le mardi 21, le cercueil fit son entrée à Stamford. Arrêté au passage par une foule compacte accourue de tous les environs, et salué par les religieuses d'un monastère voisin, il ne put pénétrer dans la cité qu'à la nuit. Au milieu de l'émotion générale un homme se fit surtout remarquer par l'ardeur et la pureté de sa dévotion envers saint Hugues. C'était un pauvre cordonnier, qui, obligé de gagner son pain et celui de sa famille à la sueur de son front, n'avait pas né-

gligé le soin de son âme et édifiait la ville par la sainteté de sa vie et par son dévouement à toutes les bonnes œuvres. Ne pouvant approcher du cercueil dont le séparaient les rangs pressés de la multitude, il fit à haute voix cette prière que beaucoup entendirent : « O Dieu de bonté, pourquoi ne m'est-il pas permis d'arriver auprès du corps de votre très digne serviteur? Comme je voudrais mériter de baiser au moins la frange de ses vêtements, ou de toucher de ma tête ses reliques sacrées ! O Vous qui scrutez les reins et les cœurs, ô Jésus mon très doux Sauveur, je ne vous demande plus que cette grâce. Faites que je m'approche de ce cercueil, et appelez ensuite mon âme à vous, loin du monde et de ses misères. » Touchés de tant de foi, les voisins de l'ouvrier lui firent un passage, et il parvint enfin à se placer sous le saint corps, auquel il prodigua les marques de vénération. Puis il leva les yeux et les mains au ciel, et s'écria : « Je vous rends grâces, ô Père des miséricordes, ô Dieu de toute consolation. Vous avez eu pitié de moi, et vous m'avez accordé la plus grande des consolations en me permettant de placer près de ce corps très saint mon pauvre corps flétri par tant de péchés. Maintenant je vous en conjure, ô Dieu tout-puissant, ordonnez que cette nuit même mon âme soit réunie à l'âme de votre serviteur, dans le repos éternel dont il jouit. »

Après cette scène touchante, le cercueil entra dans l'église où il devait passer la nuit, et le pieux cordonnier se retira dans sa demeure, située en face du lieu saint, de l'autre côté de la rue. Mais voilà que peu d'instants après les voisins de l'ouvrier se précipitent dans l'église : à grand bruit ils réclament

un prêtre, et demandent qu'on porte le saint viatique en toute hâte à leur ami qui se mourait. Celui-ci avait été exaucé : un mal subit venait de le réduire à l'extrémité. Il eut tout juste le temps de se confesser, de faire son testament et de recevoir la divine Eucharistie. Dès que la sainte Hostie eut été déposée sur ses lèvres, il rendit paisiblement le dernier soupir. Saint Hugues avait obtenu que ce pauvre ouvrier le suivît au ciel pour représenter le peuple qu'il avait tant aimé. Peu après, comme nous l'avons déjà dit, un membre de son clergé reçut la même faveur qu'on savait mieux apprécier dans ce siècle de foi. Notre bienheureux évêque, durant sa vie, aimait à raconter les morts semblables qu'on trouve dans l'histoire des Saints, comme, par exemple, dans la Vie de saint Aicard, abbé de Jumièges. Il n'hésitait pas à y voir des miracles préférables à la résurrection d'un mort, tellement il estimait le bonheur d'être délivré de cette misérable vie et d'arriver à la gloire éternelle.

Le mercredi, 22, le cortège funèbre, reprenant sa route, s'arrêta à Ancaster, qu'une distance de vingt milles séparait de Lincoln. Le même jour, dans cette dernière ville, eut lieu l'imposante cérémonie qui avait fait convoquer l'assemblée générale des grands d'Angleterre. Dès son arrivée, Jean sans Terre se rendit à la cathédrale et offrit un calice d'or sur l'autel de Saint-Jean-Baptiste. Il répondit ainsi au sentiment public, plus préoccupé de la mort et des funérailles de saint Hugues que des intérêts politiques. Guillaume, roi d'Écosse, jura fidélité au roi d'Angleterre, sur la croix de l'archevêque de Cantorbéry, en présence d'un grand concours de peuple

et des barons des deux royaumes, au sommet de la colline qui domine Lincoln. Le lendemain, jeudi 23, au bas de cette même colline, un cortège non moins magnifique se pressait au-devant du corps de saint Hugues, enfin rendu à sa ville épiscopale.

A la tête des ecclésiastiques se trouvaient le primat Hubert, deux autres archevêques [1], quatorze évêques, plus de cent abbés. A côté d'eux paraissaient les deux monarques, entourés de la foule brillante des seigneurs et d'une multitude innombrable où se confondaient les nationalités les plus diverses. Les Slaves, les Écossais, les Irlandais, les Gallois avec un de leurs princes [2], se rencontraient avec les Français et les Anglais dans ce triomphe décerné à l'homme de Dieu. Les Juifs eux-mêmes étaient venus glorifier le saint évêque dont ils avaient apprécié le noble caractère. Ils étaient là, pleurant et gémissant, proclamant les vertus de celui qu'ils appelaient « un vrai serviteur de Dieu. » Leur présence et leurs hommages achevaient de montrer en notre Saint la réalisation de cette parole des saints Livres : « Le Sei-

[1] Yberniarum unus, et Sclaviarum archiepiscopus alius. — M. V. l. V, c. XVII.

D'après l'éditeur anglais de la *Magna Vita,* il s'agit de l'archevêque de Dublin, et de l'archevêque de Raguse en Dalmatie. On peut soulever plusieurs difficultés sur la présence de ce dernier personnage, et sur son titre d'archevêque des Slaves. Mais la question paraît peu importante au point de vue de notre récit.

[2] L'auteur de la *Vita metrica* le met sur le même pied que les rois d'Angleterre et d'Écosse, en disant que « trois rois » furent présents aux funérailles de saint Hugues. (Vita Metr. v. 1166). L'auteur de la *Magna Vita* nous semble plus près de la vérité, en se contentant de l'appeler « un prince du pays de Galles. »

gneur lui a donné d'être béni par toutes les nations (Eccli. XLIV). »

A la vue du précieux cercueil, une sainte émotion gagne toute cette foule immense. Le roi d'Écosse se distingue par sa douleur. Retiré un peu à l'écart. il pleure celui qu'il a toujours chéri comme un ami, mais il se mêle ensuite aux démonstrations de la piété populaire. C'est à qui obtiendra l'honneur de porter le cercueil. Les deux rois et les grands seigneurs revendiquent pour eux un tel privilège. Les nobles de la plus haute classe se succèdent sans interruption, dans cet office, durant tout le trajet de l'entrée de la ville à la cathédrale. Ils se pressent les uns contre les autres, contraignent ceux qui les ont devancés à leur céder la place, et se félicitent de pouvoir seulement un instant porter les précieuses reliques. A travers les rues inondées par la pluie des jours précédents, ils s'avancent sans s'inquiéter d'avoir de la boue jusqu'aux genoux. Ceux qui ne peuvent fendre la presse, jettent des pièces d'or sur le cercueil et tendent vers lui des mains suppliantes. Un enthousiasme indicible se manifeste partout autour du saint corps qui monte lentement vers la cathédrale, au chant des hymnes sacrées, et au son de toutes les cloches de la ville[1].

A la porte de l'église, les archevêques et les évêques s'emparent du cercueil et l'introduisent dans le sanctuaire. L'enterrement ne doit se faire que le lendemain, mais cette journée triomphante n'est pas encore achevée. Il faut que la gloire de saint Hugues commence à éclater hautement dans ce superbe

[1] M. V. l. V, c. XIX, XX. — Wendover, t. III, p. 162.

édifice qui témoigne son zèle pour la gloire de Dieu.

Après avoir laissé le saint corps exposé quelque temps, on le transporta dans une salle retirée où il fut revêtu des ornements qui avaient servi à la consécration épiscopale. Le fidèle chapelain, qui avait un rôle considérable dans la direction des funérailles, suivit de point en point les instructions du bienheureux évêque. « Je pus alors, dit-il, contempler à mon aise l'état vraiment miraculeux de sa dépouille. Sa chair resplendissait comme la neige et portait comme un reflet de résurrection. Elle n'avait rien de livide et de cadavérique. Les bras, les mains, les doigts étaient souples et flexibles comme ceux d'un homme plein de vie. Lorsque je l'eus revêtu de ses ornements pontificaux, on le porta de nouveau dans le chœur. Aussitôt accourent les fidèles. Ils ont à la main des cierges allumés ; ils baisent les pieds et les mains de leur père ; ils entourent son lit de repos d'une couronne de lumière ; ils offrent à l'envi de l'or, de l'argent et des pierres précieuses[1]. Pendant ce temps je m'étais retiré à l'écart avec le vénérable doyen de la cathédrale. Mais voilà qu'on vient nous dire : « N'avez-vous pas remarqué comme le visage de notre évêque s'est embelli ? Il a pris les couleurs de la rose. On croirait qu'il n'est pas mort, mais qu'il dort paisiblement. » Je pris la parole, pendant que le doyen manifestait son étonnement. « Vous vous trompez, dis-je, mes bien chers frères. Le visage de notre évêque est admirable de blancheur, mais n'a pas de teinte rosée. Je l'ai bien observé il y a quel-

[1] Pour donner une idée du nombre de ces fidèles, le chapelain dit ensuite qu'en peu de moments la valeur de l'offrande dépassa quarante marcs d'argent

ques instants. » On nous entraîne alors devant le saint corps, et nous sommes témoins de la transfiguration dont on nous a prévenus. Ces vives couleurs animèrent la face de notre évêque jusqu'à ce qu'il fût déposé dans son tombeau. Elles nous rappelaient les paroles de Jérémie au sujet des Nazaréens : « *Candidiores nive, nitidiores lacte, rubicundiores ebore antiquo,* — Plus blancs que la neige, plus brillants que le lait, plus rouges que l'ivoire antique (Lam. IV, 7). »

D'autres prodiges signalèrent cette soirée mémorable. « Nous étions revenus, dit le chapelain, à notre place précédente, lorsqu'une députation nombreuse vient en toute hâte annoncer au doyen qu'une femme, privée de la vue depuis longtemps, l'a retrouvée en touchant le saint corps. On demande de faire sonner la cloche et d'entonner un solennel *Te Deum* d'action de grâces. Je m'opposai fortement à cela, parce que cette femme était inconnue et qu'on pouvait douter de sa sincérité. Je dis qu'il fallait faire une enquête approfondie sur la vérité de ce fait et des autres prodiges qu'on apprendrait, car on devait publier seulement des miracles certains[1]. »

On voit par ces paroles que notre biographe ne manquait pas de critique et qu'il n'était nullement disposé à pécher par un excès de crédulité. Son témoignage a donc toutes les garanties qu'on peut exiger, et nous sommes heureux de le constater si clairement à la fin de son récit.

[1] « Veritatem super hoc, et super aliis quæ procul dubio audiri contingeret signis, diligentissime semper inquirendam primitus, et nonnisi certissime probata quolibet modo propalanda et publice prædicanda monuimus. » M. V. l. V, c. XX.

Le miracle dont il demandait l'examen fut bientôt confirmé, comme il nous l'apprend lui-même, sans nous donner quelques détails consignés dans d'autres historiens. La femme guérie avait perdu un œil depuis sept ans : elle recouvra instantanément l'usage de cet œil par le contact du corps de saint Hugues[1].

Un autre prodige fut proclamé peu après le précédent. Pendant qu'une dame de haut rang était en prière devant les saintes reliques, un voleur mêlé à la foule, aperçut la bourse bien garnie qui pendait à sa ceinture, en coupa les cordons et l'emporta sans être aperçu de personne. Mais il ne put échapper au châtiment du ciel. Frappé d'une cécité subite, il cherchait en vain à s'enfuir, et il errait çà et là au milieu de la multitude qui tourna bientôt son attention vers ce singulier personnage. On lui demanda ce que signifiaient ses allures incertaines et ses gestes extraordinaires. Il répondit en élevant au-dessus de lui la bourse dérobée qui fut reconnue aussitôt par la noble dame. Il fit connaître ensuite d'une voix lugubre la cécité dont il venait d'être frappé. Tout s'expliqua alors et tout fut réparé par l'intercession de saint Hugues. Le voleur repentant rendit ce qu'il avait pris, et il obtint aussitôt que la vue lui fût restituée. Il manifesta joyeusement sa reconnaissance envers le bienheureux évêque, qui reçut aussi les ardentes actions de grâces de la pieuse personne si bien protégée près de sa sainte dépouille.

Un chevalier de Lindsey, très connu des chanoines de Lincoln, se présenta aussi devant le corps du bienheureux évêque. Son bras était rongé par un

[1] Wandover, t. III, p. 163.

affreux cancer qui avait mis l'os à nu. Il le fit toucher au visage du Saint qu'il conjura avec beaucoup de larmes de le guérir. Bientôt la prière fut exaucée. L'os se couvrit de chair ; la chair, de peau : le bras fut, peu après, complètement guéri d'un mal que les médecins regardaient comme incurable. Il ne resta pas même de cicatrice, ainsi que le constatèrent, au bout de quelques jours, le doyen du chapitre et d'autres témoins recommandables, qui s'étaient auparavant rendu compte des ravages opérés par le cancer. Le chevalier, plein de joie, se mit à proclamer les louanges de Dieu et de son serviteur[1].

Au milieu de l'enthousiasme que ces miracles excitaient dans l'immense cathédrale, un habile littérateur, Jean de Leicester, vint déposer aux pieds du saint défunt un hommage de sa plume. C'était un distique latin où il s'était efforcé de condenser tous les titres de gloire du bienheureux. Voici ces deux vers :

Pontificum baculus, monachorum norma, scholarum
Consultor, regum malleus, Hugo fuit.

« Hugues a été la force des évêques, le modèle des moines, l'oracle des écoles et le marteau des rois. »

On apprécia beaucoup cette inscription qui résumait les sentiments de vénération du clergé et

[1] M. V. (édit. Brux). Le Couteulx, Annal. t. III, p. 259. — Girald, II, c. II. *Vita metrica*, 1188-1230. On lit dans ce dernier récit :

Sanatur, funere tacto,
Funestum vulnus; os carne, caro cute mire
Induitur : nusquam morbi vestigia, nusquam
Signa cicatricis, veterem perhibentia plagam.

des fidèles, des moines et des laïques. Les évêques, en particulier, montrèrent bien la reconnaissance que leur inspirait le grand défenseur de leurs droits et de leur dignité. Dans l'office solennel qui fut célébré en présence du saint corps, ils se réservèrent le privilège de chanter les Leçons ; quant aux Répons et aux Versets, ils se les partagèrent entre eux et entre les plus hauts dignitaires de leur entourage [1].

Enfin le vendredi 24, après le saint sacrifice, le corps du bienheureux évêque de Lincoln fut transporté dans son tombeau. Il y eut alors une suprême démonstration de piété et de confiance. De tous les points de la cathédrale on se précipita vers le bien-aimé défunt qui allait être soustrait aux regards de son peuple. Le trajet du chœur à la chapelle de Saint-Jean-Baptiste fut ralenti à chaque pas par la foule qui se disputait la faveur de contempler une dernière fois les traits du Saint et qui mettait en pièces ses ornements, dont chaque parcelle devenait une précieuse relique. Ainsi se terminèrent les funérailles glorieuses qui n'avaient pas duré moins d'une semaine. Selon ses désirs, saint Hugues eut sa tombe près de l'autel de Saint-Jean-Baptiste, contre la muraille du nord. Cette orientation fut choisie, afin de faciliter les pèlerinages qui allaient perpétuer en quelque manière le triomphe des obsèques.

Ce triomphe avait été manifestement préparé par la Providence. Saint Hugues méritait non seulement les hommages de son diocèse, mais ceux de l'Angle-

[1] La même solennité avait été donnée à un premier office funèbre, célébré à Lincoln dès qu'on y apprit la nouvelle du trépas de notre Saint. M. V. l. V, c. xvii.

terre catholique tout entière à laquelle il avait rendu de si éclatants services ; ceux même de l'Église universelle qui allait bientôt le placer sur ses autels. C'est pour le glorifier dignement, c'est aussi pour récompenser son zèle à célébrer les funérailles des pauvres comme des princes, que Dieu rassembla ce cortège d'une magnificence si extraordinaire où tous les rangs se mêlaient, où rois et plébéiens, chevaliers et moines, princes de l'Église et princes du siècle, grands et petits, s'unissaient dans un deuil commun et dans le culte d'un héros de la foi.

Jean sans Terre, qui avait royalement figuré dans cet admirable spectacle, parut vraiment subjugué par la puissance du saint évêque, « marteau des rois, » après comme avant sa mort. Au lieu de s'offenser de ce titre courageusement décerné en sa présence au bienheureux défunt, il prit à cœur de le justifier une fois de plus et de faire fléchir sa volonté devant les inspirations qui montaient du saint tombeau. Pour honorer la mémoire du grand évêque chartreux, le roi d'Angleterre renonça complètement à une contribution arbitraire qu'il avait exigée des moines Cisterciens, et il promit de plus de leur construire un beau monastère[1]. C'était assurément entrer dans les vues de saint Hugues qui avait toujours soutenu avec tant de noblesse l'honneur et les intérêts des Ordres religieux.

[1] Le diplôme royal est daté de Lincoln, le 26 novembre. — R. Coggeshale Chronicon.-Martène, V, 866. — Le monastère fondé par Jean sans Terre, devint l'abbaye de Beaulieu. Le roi avait d'abord donné son château de Farendon pour accomplir son pieux dessein. — Voir la Préface de la Magna Vita, éd. Dimock, p. IX.

CHAPITRE IX.

CANONISATION.

Nouvelle apparition. — Miracles opérés par saint Hugues. — Résurrection d'un enfant. — Guérison de sept paralytiques, de trois aveugles, de deux muets, de quatre hydropiques, de dix possédés. — Deux châtiments de la justice divine. — Honorius III ordonne une enquête sur les vertus et les miracles du Saint. — Décret de canonisation. — Culte du Saint dans l'Ordre des Chartreux.

Le triomphe des funérailles était l'annonce de cet autre triomphe que l'Église, par la voix de son chef infaillible, décerne aux serviteurs de Dieu dont elle a constaté la sainteté. De nombreux miracles opérés au tombeau de saint Hugues, hâtèrent sa canonisation.

Avant d'en raconter quelques-uns, nous avons à mentionnér une nouvelle apparition du bienheureux évêque.

Quelque temps après sa mort, il se montra en songe au chapelain qui avait été le principal confident de ses dernières années. Un concert d'une harmonie si ravissante que rien de semblable ne peut être entendu sur la terre, résonnait autour du bienheureux. Le chapelain lui demanda dans quel état il se trouvait depuis son trépas et ce que signifiait ce merveilleux concert. « Depuis que je vous ai quitté, répondit le Saint, je n'ai pas cessé d'entendre ces chants. » Parfaitement convaincu par ces paroles

de la béatitude céleste dont jouissait son évêque, le moine le questionna sur quelques craintes qui l'inquiétaient, et particulièrement sur la difficulté qu'il trouvait, comme tous les hommes, à se représenter l'état de l'âme dans l'autre monde. « Ayez soin, dit saint Hugues, de bien vivre, et laissez Dieu régler ce qui suivra votre mort. » La vision se termina par ce conseil d'abandon et de confiance qui dissipa tous les troubles du chapelain.

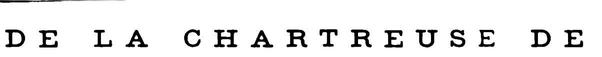
Sans avoir participé à la même faveur, les fidèles accouraient en foule au tombeau du Saint, et ne doutaient aucunement de sa gloire et de sa puissance auprès de Dieu. Leur foi fut récompensée par beaucoup de miracles dont les principaux furent constatés dans le procès de canonisation.

Le plus touchant et le plus éclatant de tous fut la résurrection d'un jeune enfant rendu à sa mère par l'intercession de celui qui avait tant aimé les enfants. Une femme des environs de Lincoln eut la douleur de voir son fils expirer au bout d'une maladie qui avait duré quinze jours. Le petit corps devint aussitôt roide et froid comme si la mort avait eu lieu depuis longtemps. Une voisine qui se trouvait là lui ferma les yeux et disposa ses membres comme il était d'usage pour les défunts. Il était nuit, et la pauvre mère, baignée dans ses larmes, resta ainsi près de son enfant, depuis le chant du coq jusqu'à l'aurore. La confiance domina cependant sa profonde désolation, et elle dit enfin : « Eh bien! lors même que mon fils serait déjà enterré, Dieu pourrait me le rendre par les mérites de saint Hugues. » Elle promit de faire brûler au tombeau du bienheureux évêque un cierge aussi grand que son enfant, et elle prit aussitôt la









Bas-Relief

DE LA CHARTREUSE DE PAVIE

SAINT HUGUES
embrasse et guérit un lépreux.

SAINT HUGUES
benit les pauvres.

FUNÉRAILLES
de saint Hugues.

bruit violent se fit entendre : les os de la malade s'agitaient avec fracas. C'était le signal de la guérison. La paralytique se leva en pleine santé.

Deux autres femmes paralytiques s'étaient attiré leur infirmité en violant le repos dominical. L'une d'elles, Yveta, s'était permis de laver le linge de son enfant le samedi après None (malgré la coutume qui en certains pays imposait dès ce moment l'obligation de cesser les œuvres serviles), et de le faire sécher le lendemain. Elle en fut rudement punie : sa main gauche fut frappée d'une paralysie qui s'étendit jusqu'au coude. Une nuit elle fut avertie en songe qu'elle trouverait sa guérison au tombeau de notre Saint, en y récitant neuf fois l'oraison dominicale. Elle accomplit ce pèlerinage, et avant d'avoir achevé le neuvième *Pater,* elle fut saisie d'une douleur très vive, après laquelle elle s'endormit. A son réveil elle trouva sa main guérie et put s'en servir comme de l'autre.

Une autre femme avait eu le malheur de se livrer à une œuvre servile lorsqu'on sonnait les Vêpres du samedi. Aussitôt ses mains se contractèrent de telle sorte que les pouces ne pouvaient se détacher de la paume de chacune d'elles. Le gardien du tombeau de saint Hugues fit de vains efforts pour les ouvrir, mais elles revinrent à leur état normal le dimanche des Rameaux, grâce à l'intervention miraculeuse du bienheureux.

Un autre jour on vit apporter dans une corbeille au saint tombeau une pauvre femme toute contrefaite, paralysée en plusieurs endroits, et forcée de rester constamment accroupie sur ses talons. Il y avait trois ans qu'elle souffrait ainsi. Après avoir

passé la nuit en prière, elle s'endormit, et, à son réveil, elle sentit ses nerfs s'étendre tandis que ses os faisaient entendre un craquement extraordinaire. Cette crise violente se termina par une heureuse guérison. La paralytique se leva et se mit à marcher.

Trois autres paralytiques obtinrent une semblable faveur. L'un avait perdu la parole et l'usage de tout le côté gauche de son corps ; l'autre avait la bouche tordue du côté de l'oreille, et les yeux dans un état pitoyable ; le troisième souffrait dans tous ses membres. Saint Hugues leur rendit une parfaite santé.

Il guérit aussi trois aveugles : un mendiant, nommé Simon, bien connu des chanoines de Lincoln, qui recouvra la vue au saint tombeau le jour de la Pentecôte ; une femme, nommée Mathilde, qui se faisait conduire quotidiennement à la cathédrale, et qui en revint un jour sans aucun guide ; un habitant de Rotwell, qui avait perdu la vue depuis trois semaines, et qui s'écria devant le glorieux sépulcre pendant la célébration du saint sacrifice : « Je vois, je vois les cierges que j'ai apportés pour honorer l'homme de Dieu. »

Deux muets furent aussi guéris. L'un d'eux habitait Lincoln, et ne pouvait détacher sa langue de son palais.

Quatre hydropiques revinrent de la même manière à la santé. Parmi eux se trouvait une noble dame, dont les membres étaient horriblement enflés. Elle fit vœu d'aller au saint tombeau, et après avoir accompli son vœu, elle but de l'eau dans laquelle avait été lavé l'anneau du bienheureux. Un soulagement se déclara aussitôt, et deux jours après la guérison était complète.

Une autre dame du même rang n'avait mis au

monde que des enfants mort-nés. Obéissant à un avertissement mystérieux que sa servante avait reçu en songe, elle offrit au tombeau de saint Hugues une statuette de cire qui représentait un petit enfant. Grâce à l'intercession du bienheureux, elle donna successivement le jour à six enfants pleins de force et de santé.

Enfin dix possédés furent un jour conduits au saint défunt pour obtenir leur délivrance. Ils étaient solidement garrottés, mais l'un d'eux de noble condition, s'échappa violemment des mains de ses gardes, et, sous l'action du démon s'élança jusqu'aux voûtes de la cathédrale. Il tarda assez longtemps à descendre, mais finalement il reprit terre et fut enchaîné de nouveau. On le mena au tombeau de saint Hugues, où il s'endormit. Pendant son sommeil, le bienheureux évêque lui apparut, revêtu d'ornements d'une blancheur éblouissante, et lui dit : « Levez-vous, mon fils, et retirez-vous ; vous êtes guéri. » Le possédé se leva, en effet, rendit grâces, demanda à manger, prit son repas avec calme, et fut dès lors délivré du démon. Ses neuf compagnons reçurent la même faveur [1].

Glorifié par ces miracles et par une multitude d'autres [2], le saint évêque manifesta aussi plusieurs

[1] Magna Vita. Appendice reproduit par Dom Le Couteulx, Annales Ord. Cart. t. III, p. 276. — Dorland, Chronic. Cart. l. III, c. XIII. — *Vita metrica*, 1231-1252. — Le Templier « splénétique » dont parle Le Couteulx est peut-être le même que le possédé dont la guérison est racontée par Dorland.

[2] Voir les récits développés de Girald de Cambrie sur les miracles de saint Hugues. *Vita S. Hugonis*, Dist. II et III. On peut y remarquer avec quelle précaution étaient examinées les guérisons obtenues par l'intercession du Saint.

fois sa protection sur l'Église de Lincoln dont il défendit les droits après sa mort comme pendant sa vie.

Un mois environ après les funérailles du bienheureux, Jean sans Terre revint à Lincoln pour lui faire élire un successeur. Les chanoines montrèrent qu'ils n'avaient pas reçu en vain les leçons et les exemples de leur père. Ils refusèrent le candidat présenté par le roi et insistèrent pour jouir d'une pleine liberté dans le choix de leur évêque. Ils eurent surtout à lutter pour écarter du siège de Lincoln le frère du puissant comte de Leicester, dont nous avons déjà parlé dans le courant de notre récit. Les plus fortes recommandations appuyaient ce personnage qui était déjà évêque de Saint-André en Écosse, et qui paraît s'être attaché à la cour de Jean sans Terre dès l'avènement de ce prince. Mais saint Hugues vint au secours de ses chanoines. Une nuit il se montra à une noble et pieuse dame : siégeant sur son trône, il en repoussait avec sa crosse le candidat de la cour. Dans la matinée suivante, comme cette dame faisait part de sa vision à ses intimes, elle reçut l'annonce de la mort de l'évêque de Saint-André[1].

Le frère de ce dernier, Robert Fitz-Parnell, aurait dû profiter de cette catastrophe pour éviter le malheur semblable qui le menaçait. Il s'était rendu gravement coupable envers saint Hugues et son diocèse, en s'efforçant de s'approprier un bourg

[1] Il mourut en 1202, et l'année suivante, Guillaume, préchantre et chanoine de Lincoln, devint le successeur de saint Hugues.

très important, voisin de Leicester. L'affaire fut portée au tribunal du roi à Londres (en mai 1198). On conseilla à notre Saint de transiger. Son adversaire faisait valoir quelques raisons spécieuses, et il avait pour lui la faveur du monarque et de presque tous les juges. L'évêque de Lincoln, qui avait à cette époque une situation très difficile, ne voulut voir que le droit à défendre. « Sachez, dit-il à ses conseillers, sachez que jamais de mon vivant le comte ne réalisera son dessein pervers. Il s'est emparé en temps de guerre des titres que nous possédions. S'il les retient, ce sera pour son malheur et celui de sa famille. Quant à nous, avec l'aide de Notre-Dame, nous conserverons intact le patrimoine confié par elle à notre garde. Rien n'en sera enlevé tant que nous vivrons. » L'évènement justifia cette parole, et le bourg en litige resta au pouvoir de l'évêché de Lincoln. Mais après la mort du Saint, le comte de Leicester renouvela ses injustes revendications, et, en 1204, il finit par obtenir l'objet de ses convoitises. Il ne jouit pas longtemps de son triomphe. Aussitôt après, il fut frappé de la lèpre, et mourut bientôt sans laisser de postérité [1].

Jean sans Terre ne tint pas compte de ces terribles avertissements de la justice divine. Sa révolte contre le pape Innocent III précipita l'Angleterre dans les malheurs annoncés par saint Hugues. Lorsque son règne néfaste eut pris fin et que le jeune Henri III, son fils et successeur, eut affermi son pouvoir grâce à l'appui du Saint-Siège, on s'occupa en

[1] Magna Vita, l. V, c. II. — Cf. Préface de l'éditeur anglais, p. LXI.

mesure nécessaire. Pendant ce temps le jour était venu. Les parents et amis vinrent prier près du cadavre, firent des offrandes pour l'âme du défunt, et envoyèrent chercher un prêtre pour présider ses funérailles. Mais la mère espérait toujours. Les yeux fixés sur son enfant, elle le vit tout-à-coup remuer les paupières et retrouver la respiration. Le mort était revenu à la vie. Peu de temps après, il était parfaitement guéri, et ses parents le conduisirent au tombeau de saint Hugues où ils firent éclater leur joie et leur reconnaissance.

Un jeune homme, appelé Jean, était frappé de paralysie depuis le milieu du corps jusqu'en bas : ses jambes ne pouvaient lui rendre aucun service. Apprenant les miracles qui s'opéraient au nom de saint Hugues, il se fit porter devant sa tombe la veille de la fête de l'Assomption. Il passa toute la nuit en prières dans le lieu saint. Vers le matin, il s'assoupit et vit en songe le bienheureux rayonnant de beauté, la mitre en tête, qui lui ordonna de se lever. Réveillé à cette parole, il étendit ses jambes et se mit debout. Il avait d'abord peu de force et retomba à terre ; mais, se relevant de nouveau, il se trouva complètement affermi et guéri. On le vit longtemps plein de santé, habitant près de la cathédrale, et fréquentant les maisons des chanoines qui venaient au secours de sa pauvreté.

Une femme, appelée Allicia, était aussi paralytique au point de ne pouvoir aucunement se mouvoir sans l'assistance d'autrui. Elle avait sa place habituelle devant les portes de la cathédrale. On la porta au tombeau du Saint, où elle répandit ses prières avec ses larmes. Au bout de quelques instants, un

reconnu la vérité des miracles précités, non moins que la sainte vie et louable conduite de l'homme de Dieu, ont, d'après ce qui leur a été enjoint, envoyé du tout fidèle narration au seigneur Pape. Après les procédures exigées en semblable occurrence par la Sainte Église Romaine, la sainteté du serviteur de Dieu apparaissant aux yeux de tous, et les miracles opérés par lui défiant toute critique, avec l'approbation des Cardinaux et des Évêques réunis près du Saint-Siège, le Seigneur Pape, par un jugement, non de la terre mais du ciel, a inscrit Hugues au catalogue des Saints. »

Voici la teneur de ce décret de canonisation, daté de Viterbe, le 17 février 1220 :

« Honorius, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à tous ses chers fils les fidèles du Christ qui liront le présent écrit, salut et bénédiction apostolique.

« Dieu, dans sa bonté infinie, ne se contente pas d'établir ses Saints et ses Élus dans la félicité du royaume céleste : il les glorifie encore sur la terre par l'éclat des miracles, afin que la dévotion des fidèles soit ainsi excitée à les vénérer dignement et à solliciter leurs suffrages. En conséquence, comme la libéralité divine a honoré Hugues, évêque de Lincoln, de sainte mémoire, soit pendant sa vie, soit après sa mort, par une multitude d'insignes miracles, dont nous avons acquis la pleine certitude, nous l'inscrivons au Catalogue des Saints.

« Donné à Viterbe le XIII des Calendes de mars, la quatrième année de notre Pontificat[1]. »

[1] Le Couteulx, Annales Ord. Cart., t. III, p. 451. Le décret pontifical fut reçu en Angleterre le 8 mars et ce jour même

Le même jour, une autre Bulle plus développée était adressée au diocèse de Lincoln pour lui annoncer ce décret, depuis longtemps désiré et sollicité par les pasteurs et les fidèles de cette Église. Nous en donnons ici la traduction : « Honorius, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à notre vénérable frère l'évêque de Lincoln, et à nos chers fils du chapitre, du clergé et du peuple de Lincoln, salut et bénédiction apostolique.

« Dieu n'a pas repoussé son peuple, et ne l'a pas laissé dépourvu de sa grâce et de sa gloire, Lui qui, d'après l'Écriture[1], a marqué les limites des nations selon le nombre de ses anges. Bien que les élus soient regardés comme peu nombreux en comparaison de la multitude de ceux qui sont appelés, il est certain toutefois qu'au sein de l'immense assemblée des fidèles une grande foule est choisie pour le ciel. Aussi lorsque le prophète se plaignait d'être laissé tout seul, après le massacre de ses compagnons, le Seigneur lui répondit : « Je me suis réservé sept mille hommes qui n'ont pas fléchi le genou devant Baal. » Le bienheureux évangéliste Jean eut la révélation du nombre des élus marqués dans les douze tribus : il vit une foule innombrable de triomphateurs revêtus de robes blanches et portant des palmes dans leurs mains en présence de Dieu.

« Or le Seigneur juste et miséricordieux, qui couronne dans la céleste patrie tous les fidèles qu'il a prédestinés à la vie, glorifie ici-bas quelques-uns

Jean, abbé des Fontaines, fut sacré évêque d'Ély. — Matthieu Pâris, Hist. Anglic. l. III, ad an. 1220.

[1] Deut. XXXII, 8, juxta LXX.

d'entre eux, selon sa sagesse et sa miséricorde dont les trésors sont infinis. C'est afin de rallumer, par la vue de nouvelles merveilles, le flambeau de la charité qui languit en beaucoup d'âmes. C'est aussi pour confondre la perversité des hérétiques ; car, en faisant resplendir les miracles sur les tombeaux des catholiques, il montre que ceux dont la gloire est si éclatante après leur mort, ont, pendant leur vie, professé la vraie foi.

« Après avoir illustré pendant sa vie Hugues, évêque de Lincoln, non seulement par ses vertus, mais encore par le témoignage des miracles, Dieu a voulu que ce témoignage se multipliât encore après sa mort. C'est pourquoi, vous, frère évêque, et vous, mes fils du chapitre du même diocèse, vous avez sollicité avec une instante dévotion et une dévote instance qu'il fût inscrit au Catalogue des Saints par le Siège apostolique.

« Si votre demande est restée longtemps sans être exaucée, c'est qu'il est nécessaire de procéder avec maturité dans un jugement de ce genre, qui est plutôt divin qu'humain. L'infirmité d'un mortel fait redouter de porter une sentence sur ceux qui sont affranchis de la mortalité et qu'on croit vivre et régner avec le Christ.

« Enfin pourtant, lorsque vous avez renouvelé humblement votre demande à cause de la multiplicité des miracles, nous n'avons pas voulu paraître refuser notre ministère à la divine bonté qui exaltait son saint, et nous avons délégué notre vénérable Frère Étienne, archevêque de Cantorbéry, cardinal de la sainte Église Romaine, et notre cher fils l'abbé des Fontaines. Nous leur avons ordonné de faire une

enquête approfondie sur les œuvres de piété accomplies pendant la vie du serviteur de Dieu et sur les miracles opérés après sa mort. Il faut en effet cette double garantie pour être proclamé Saint par l'Église militante, bien que dans l'Église triomphante les bonnes œuvres suffisent à elles seules. Nos délégués devaient donc nous informer fidèlement du résultat de leurs recherches, afin que d'après leur relation nous puissions agir selon l'inspiration de Dieu.

« Conformément à nos ordres, ils ont fait sur la vie et sur les miracles du Serviteur de Dieu une enquête appuyée par des témoins tout à fait dignes de foi et liés par leur serment. Il ont constaté ainsi que l'odeur de sa sainteté s'est répandue pendant qu'il vivait, et qu'une multitude de miracles insignes l'ont glorifié durant sa vie et après sa mort. Ces miracles ne pouvant être racontés en peu de mots à cause de leur grand nombre, nous n'avons pas jugé à propos de les insérer dans notre présent écrit; mais nous avons pensé qu'il valait mieux laisser composer toute cette glorieuse histoire, au lieu de confirmer quelques miracles par l'autorité de notre Bulle et de paraître ainsi négliger les autres.

« Quant à ceux dont nos délégués nous ont transmis la relation consignée deleurs sceaux, comme ils en avaient reçu le mandat, nous les avons fait examiner soigneusement par notre vénérable frère P. évêque de Saline, et enfin nous les avons fait lire solennellement dans notre audience. Et, voyant que la sainteté des mœurs et la puissance des prodiges s'unissaient pour appuyer votre demande, nous avons suivi le jugement divin et humain (*divinum et humanum secuti judicium*). Plein de confiance dans la

divine miséricorde et dans les mérites du même Saint, et avec le conseil de nos frères et des évêques présents auprès du Siège apostolique, nous avons pris la détermination de l'inscrire au Catalogue des Saints, ordonnant que sa fête soit célébrée dévotement chaque année le jour de sa mort.

« En conséquence, par nos Lettres apostoliques nous vous commandons à tous de vénérer la mémoire de ce Saint avec la solennité voulue, et d'implorer humblement ses suffrages auprès de Dieu.

« Donné à Viterbe, le XIII des Calendes de mars, la quatrième année de notre pontificat[1]. »

On peut remarquer le silence gardé par le Souverain Pontife sur l'Ordre des Chartreux, auquel appartenait saint Hugues de Lincoln. Honorius III était un grand ami et protecteur des fils de saint Bruno, mais il n'ignorait pas qu'il leur plairait davantage s'il les laissait dans l'ombre où ils s'étaient placés eux-mêmes en s'abstenant de faire des démarches pour la canonisation de leur frère. Il n'y a pas lieu de s'étonner de cette conduite des Chartreux, quand on se rappelle que leur fondateur lui-même devait encore attendre quatre siècles avant d'être placé sur les autels.

Les pieux solitaires, si réservés dans la glorification de leur Ordre, n'en furent pas moins très sensibles à la canonisation de saint Hugues de Lincoln. Ils célébrèrent dès lors sa fête qui prit avec le temps une solennité croissante, et qui est restée, après celle de saint Bruno, au premier rang parmi les fêtes des

[1] Voir le texte latin à l'Appendice.

Chartreux canonisés ou béatifiés[1]. Il est d'usage ce jour-là, comme pour les grandes solennités, de prêcher au chapitre un sermon en l'honneur du saint évêque, qui a été loué ainsi par les meilleurs orateurs ou écrivains de son Ordre, à commencer par l'illustre Denis le Chartreux. On est heureux de retrouver le prélude de tous ces panégyriques dans une Lettre écrite en 1250 par Hugues II, Général des Chartreux, au bienheureux Boniface de Savoie, ancien novice de la Grande-Chartreuse et archevêque de Cantorbéry. Deux modèles sont offerts à l'imitation du primat : saint Edmond son prédécesseur, mort en 1240, et saint Hugues de Lincoln. « Que l'Esprit divin, qui souffle où il veut, inspire à votre excellent cœur d'imiter saint Edmond, que tant de miracles et votre siège même rappellent à votre mémoire, et saint Hugues de Lincoln. Ces deux bienheureux sont sortis de nos rangs[2], comme vous le savez, et ils ont su au milieu des honneurs de la dignité épiscopale, changer l'orgueil du monde en humilité, le luxe en sobriété, les richesses en pauvreté, restant ainsi constamment fidèles à leur profession de Chartreux. »

[1] La fête de saint Hugues de Lincoln n'était d'abord que de trois Leçons ; en 1258, elle fut élevée au rang de douze Leçons ; en 1333, la Grande-Chartreuse put la célébrer comme fête de Chapitre ; six ans après elle devenait Solennité *cum candelis* pour tout l'Ordre ; enfin en 1508, on décida que les Frères Convers chômeraient ce jour-là. — Le Couteulx, Annal. t. III, p. 452.

[2] D'après ce document d'une incontestable valeur, il faut conclure que saint Edmond, malgré le silence de ses historiens, a fait profession dans l'Ordre des Chartreux, bien qu'il ait passé ses derniers jours chez les Cisterciens. Voir les explications données par Dom Le Couteulx sur cette question assez obscure. Annales Cart. t. IV, p. 79.

CHAPITRE X.

TRANSLATION DES RELIQUES. — LA CHARTREUSE DE SAINT-HUGUES.

Translation solennelle des reliques. — Le corps du Saint est retrouvé en entier. — Huile qui en découle. Procession et installation de deux châsses. — Profanation des reliques au XIVe siècle. — Nouvelle profanation au XVIe siècle par ordre de Henri VIII. — Saint Hugues de Lincoln et sainte Roseline. — Culte du Saint dans le diocèse de Grenoble. — Miracles opérés devant son image à la Chartreuse de Paris. — La Chartreuse de Saint-Hugues à Parkminster. — Souvenirs et espérances. — Prière.

Le 6 octobre 1280, eut lieu dans la cathédrale de Lincoln la translation solennelle des reliques de saint Hugues. Le roi d'Angleterre, Édouard, la reine Éléonore, son épouse, la reine de Navarre, quatre comtes, la comtesse de Lincoln, de nombreux barons et chevaliers assistaient au milieu d'une foule immense à cette cérémonie où figuraient onze évêques et beaucoup d'abbés.

Les célébrants furent Jean, archevêque de Cantorbéry, et Olivier, évêque de Lincoln, entourés des chanoines de la cathédrale.

« Tous se préparèrent à une œuvre si sainte par de dévotes prières et par des jeûnes qu'ils s'imposèrent spontanément. Puis lorsqu'arriva le moment de la nuit désigné comme le plus favorable, après avoir chanté Matines, on s'approcha du tombeau de marbre dans lequel reposait le corps du saint Prélat,

et bien qu'il fût là depuis quatre-vingts ans, on le trouva à peu près entièrement conservé. Dès qu'on eut posé la main sur la glorieuse tête du Saint, elle commença à se séparer des épaules, et le cou parut rouge comme si la mort avait été récente. Plusieurs remarquèrent que cette séparation était miraculeuse, parce que la châsse splendide, préparée pour conserver perpétuellement ces restes vénérables, n'aurait pas été assez longue pour recevoir en même temps le corps et la tête. Voilà pourquoi les fidèles peuvent vénérer à part le chef de saint Hugues renfermé dans un reliquaire d'or.

« Comme le corps avait été trouvé entier, on fit passer dessous, à trois endroits différents, des linges d'une blancheur parfaite, puis on le souleva et plaça respectueusement sur un brancard préparé à cet effet. Il fut permis alors de le toucher; mais, pour obtenir cette faveur, il fallait affirmer préalablement qu'on s'était purifié de ses péchés par la contrition, la confession et la satisfaction ou la résolution d'accomplir la pénitence imposée.

« Ensuite, en chantant des hymnes et des cantiques, on transporta les vénérables reliques dans le vestiaire de la cathédrale. Là on lava soigneusement la tête et on la laissa sous bonne garde jusqu'au lendemain.

« La tombe de marbre, dans lequel le corps avait reposé, contenait en grande abondance une huile très pure. On trouva aussi parfaitement conservé l'habit monastique dont le Saint se servait et avec lequel il avait été enterré.

« Le jour suivant, les mêmes évêques et les chanoines revinrent au lieu où l'on avait provisoirement

déposé le saint corps, et se préparèrent à terminer avec toutes les convenances désirables la translation solennelle. L'évêque de Lincoln prit alors entre ses mains la tête de saint Hugues et la contempla avec respect. Or, voilà que de la mâchoire coule en abondance une huile très pure qui se répand sur les mains du prélat. Pourtant ce vénérable chef avait été soigneusement lavé la nuit précédente, et on l'avait encore trouvé à sec le matin même. Cette huile ne cessa de se répandre que lorsque l'évêque eut placé son précieux dépôt sur le plat d'argent qui devait le recevoir pendant la procession.

« On organisa cette procession solennelle selon la coutume de l'Église. La foule des clercs et du peuple était immense. Le seigneur archevêque de Cantorbéry portait la tête du Saint sur un plat d'argent. Le corps du bienheureux venait ensuite, et lorsqu'on fut arrivé à l'endroit où l'on avait placé la châsse étincelante d'or, d'argent et de pierres précieuses, on le déposa dans ce reliquaire. La châsse fut elle-même placée sur un soubassement de marbre, d'une belle structure et d'une hauteur convenable ; elle fut soigneusement scellée à ce piédestal.

« L'évêque de Lincoln, de concert avec son chapitre, fit enfermer le chef de saint Hugues dans un reliquaire séparé, mais non moins riche en or, en argent et en pierres précieuses. On plaça ce reliquaire sur l'autel de saint Jean-Baptiste non loin de la grande châsse. C'est en ce lieu béni que prêtres et fidèles viennent révérer ces restes d'un Saint et implorer le secours du Très-Haut par les mérites de son serviteur.

« L'évêque de Lincoln et son chapitre ordon-

nèrent de célébrer chaque année la fête de cette Translation, soit dans la cathédrale soit dans le diocèse entier. »

L'auteur de cette relation, qui paraît être un contemporain et un témoin oculaire, fait une réflexion digne d'être recueillie sur les honneurs décernés aux reliques des saints : « Témoin de ces honneurs, dit-il, le fidèle s'attache avec plus de fermeté à la foi catholique qui a été celle des élus de Dieu, et il en reconnaît d'autant mieux la vérité [1]. » C'est pour cette raison que les ennemis de la foi catholique se sont déchaînés avec tant de violence contre une dévotion qui faisait obstacle à leurs attentats. Tel fut Henri VIII, dès que, pour satisfaire ses passions criminelles, il rompit avec le Saint-Siège et voulut se faire reconnaître comme chef de l'Église anglicane. Il n'eut pas honte, en ce qui concerne les reliques de saint Hugues, de reproduire avec plus d'éclat un acte de brigandage et de profanation, commis près de trois siècles auparavant par des voleurs.

En 1364, en effet, des voleurs s'étaient répandus en Angleterre, pillant les églises, violant les sépultures, dérobant les reliques des Saints. A Lincoln ils enlevèrent la tête de saint Hugues avec son précieux reliquaire. Ils prirent l'or, l'argent, les pierres précieuses, et jetèrent ensuite la tête dans un champ; mais, d'après des témoignages nombreux, un corbeau s'arrêta alors près du vénérable chef, et ne le

[1] Magna Vita, appendice. — D. Le Couteulx, Ann. Ord. Cartus. t. IV, p. 339. — On voit aussi dans cette relation que le jour même de la Translation des reliques de saint Hugues, Thomas Beck, fut sacré évêque de Saint-David par l'archevêque de Cantorbéry dans la cathédrale de Lincoln.

quitta que lorsqu'il fut reconnu et reporté à la cathédrale. Les voleurs n'attendirent pas longtemps leur châtiment. Ils vendirent à Londres leur sacrilège butin pour la somme de 20 marcs, et retournèrent dans leur pays. Mais ils furent eux-mêmes dépouillés en route et se dénoncèrent ensuite par leurs propres paroles. On les saisit et on les pendit à Lincoln[1].

Au seizième siècle le tyran réformateur reprit et consomma l'œuvre de spoliation. C'était pendant la persécution où périrent dans d'affreux supplices dix-huit Chartreux, ayant à leur tête le bienheureux Jean Houghton, prieur de la Chartreuse de Londres[2]. Leur crime était d'affirmer leur fidélité à l'autorité du Souverain Pontife, et de ne pas soumettre leur conscience au bon plaisir du roi. Saint Hugues, qui leur avait donné l'exemple de cette noble résistance, méritait bien de partager la haine de Henri VIII. Sa châsse fut confisquée, et ses reliques furent dispersées comme celles de saint Thomas de Cantorbéry[3]. On ne renouvela point cependant pour lui l'incroyable procès intenté à l'illustre martyr, et son nom

[1] Henri de Knyghton, de Eventibus Angliæ, l. IV.

[2] Il subit le martyre en 1535 avec deux autres prieurs de son Ordre, peu de temps avant la mort du bienheureux Jean Fisher et du bienheureux Thomas Morus. Voir « Historia aliquot martyrum Anglorum, maxime octodecim Cartusianorum, a V. P. D. Mauritio Chauncy conscripta. » — Voir aussi « The London Charterhouse, its monks and its martyrs, by Dom Lawrence Hendriks, monk of St Hugh's Charterhouse, Sussex, London, Kegan, etc., 1889. »

[3] Toutes les reliques de saint Hugues n'ont pas été absolument perdues. La Grande-Chartreuse a hérité pour sa part d'un fragment d'os et d'une étole du saint évêque. Nous ignorons à quelle époque ces trésors ont été envoyés.

resta dans le calendrier anglican qui le conserve encore de nos jours. Malgré les calomnies accumulées par la Réforme contre le Moyen-Age et ses évêques, saint Hugues est toujours honoré comme l'un des grands hommes de l'Angleterre ; sa mémoire est en vénération même auprès de ceux qui ne partagent pas ses croyances, et des travaux historiques sont publiés sur sa vie par des ministres anglicans qui, malgré leurs préjugés, font un magnifique éloge du saint évêque.

En dehors de l'Angleterre, le culte de saint Hugues de Lincoln s'est surtout conservé dans les monastères de Chartreux et de Chartreuses. Comme nous l'avons déjà dit, notre Saint a pris dans l'Ordre de Saint-Bruno une place d'honneur qui l'associe fréquemment dans les peintures et dans les récits au patriarche des Chartreux. Nous devons reconnaître cependant que saint Hugues de Grenoble partage avec lui ce privilège dans un certain nombre de cas, et nous en donnerons pour exemple la vision qui consola les derniers moments de sainte Roseline.

Sentant sa fin approcher, la servante de Dieu fit ses adieux à ses sœurs et ne garda près d'elle que sa nièce, la sœur Marguerite de Villeneuve-Trans, qui fut témoin d'une céleste apparition. Saint Bruno, saint Hugues de Grenoble et saint Hugues de Lincoln, revêtus de l'habit de chartreux, entrèrent dans la cellule de la mourante. Ils précédaient la Mère de Dieu qui portait entre ses bras l'Enfant-Jésus. Sur l'ordre de la bienheureuse Vierge, « l'évêque de Lincoln encensa la cellule et le lit de la sainte chartreuse. On permit alors au démon de se présenter et d'accuser Roseline. Il avoua qu'il n'avait rien à lui re-

procher, sinon qu'une fois elle s'était dispensée du *repos* après Sexte, un jour d'été. Alors la Mère de Dieu fit signe qu'on se mît en marche pour présenter au Christ sa nouvelle épouse. Celle-ci s'écria : « *Deo* « *gratias !* » et rendit l'esprit[1]. »

Saint Hugues de Lincoln est encore associé à saint Hugues de Grenoble, tout en lui cédant le pas, dans le diocèse dont le second fut l'un des plus grands évêques et le premier l'un des plus illustres enfants. L'Église de Grenoble continue à célébrer la fête de l'un et de l'autre, mais on comprend qu'elle réserve de plus grands honneurs à son pasteur.

Malgré les habitudes sévères des Chartreux qui ne cherchent guère à propager au dehors les dévotions du cloître, d'autres diocèses ont ressenti l'attraction exercée par notre saint évêque. D'après le témoignage de D. Pierre Sutor, la Chartreuse de Paris possédait une image de saint Hugues de Lincoln, qui était devenue un but de pèlerinage surtout pour les pauvres mères dont les enfants étaient malades. Des guérisons miraculeuses attestaient encore au XVI[e] siècle la bonté de notre Saint envers ses petits protégés[2].

Il ne nous reste maintenant qu'à parler du plus

[1] Acta Sanctorum, XI juin, p. 491. — Vie de sainte Roseline, par un anonyme franciscain.

[2] Sutor, de Vita Cartusiana, l. II. tr. III, c. v.— A cause de l'affluence des petits malades, on fut obligé de changer de place le tableau du Saint, qui était d'abord derrière le grand-autel de l'église (au-dessus d'un autel dédié à saint Hugues). On le transféra d'abord dans une chapelle de la nef, puis dans la chapelle des dames, à l'extérieur du cloître. C'étaient surtout les enfants atteints de maladie de langueur que la piété populaire recommandait à la puissance de notre Saint. — Voir l'Histoire monumentale de la Chartreuse de Paris, par P. de la Croix, 1867. — *A propos de ces guérisons*

beau monument qui ait été consacré à la mémoire de notre bienheureux évêque. Il se voit depuis quelques années à Parkminster, non loin de Brigthon, au diocèse de Soutwark (Angleterre, comté de Sussex), et il s'appelle la Chartreuse de Saint-Hugues-de-Lincoln[1].

Nous n'avons aucunement l'intention de décrire ce monastère de construction si récente, mais il nous paraît utile d'indiquer les souvenirs qu'il rappelle et les espérances qu'il réveille.

Supposons que la Chartreuse de Witham ait été conservée intacte depuis le temps de saint Hugues, et que la règle monastique y soit encore exactement pratiquée comme au XII[e] siècle. Ne ferait-elle pas sans cesse revivre le grand évêque de Lincoln, et avec lui l'Angleterre catholique, alors qu'elle était à la fois l'île des moines et l'île des saints? Ne pourrait-on pas y chercher la reproduction fidèle des croyances du moyen âge et les comparer avec l'enseignement actuel de l'Église catholique? Ne saisirait-on pas sur le fait la fécondité de ces croyances pour la transformation et la sanctification des âmes? Bien des préventions tomberaient sans doute dans l'esprit des ennemis les plus déclarés de notre foi s'ils venaient visiter avec intelligence ce monument authentique du passé.

Or la Chartreuse de Saint-Hugues a complètement

et de tous les faits analogues que nous avons racontés précédemment, nous prions le lecteur de se souvenir de la Déclaration placée en tête du volume.

[1] Les travaux de ce monastère furent commencés en 1876 et terminés en 1882. Mgr Robert Coffin, évêque de Soutwark, en a consacré l'église le 10 mai 1883.

le droit d'être considérée comme tenant la place de la Chartreuse de Witham et des autres Chartreuses anglaises qui se fondèrent après la mort de notre Saint. On y pratique la même règle qu'au moyen âge, et la liturgie, qui est l'âme du cloître, y a conservé un caractère de simplicité antique dont l'observateur est tout d'abord saisi. Il n'y a d'ailleurs qu'à comparer le spectacle donné par les Chartreux de nos jours avec celui qu'avaient sous les yeux les contemporains de notre bienheureux évêque et que nous avons décrit dans le cours de notre récit. Deux conclusions découlent avec évidence de ce rapprochement facile à établir. Au XII[e] siècle comme de nos jours, on célébrait la sainte Messe, on honorait la Sainte Vierge Marie d'un culte spécial, on priait pour les morts, on administrait les sept Sacrements, en particulier celui de la Pénitence et celui de l'Eucharistie ; en un mot, on vivait du christianisme qui remonte au divin Fondateur de l'Église et qui a pour base inébranlable la Chaire de saint Pierre. Au XII[e] siècle comme de nos jours, cette doctrine n'enfantait par la superstition et le relâchement ; elle excitait aux plus fortes vertus, elle soutenait les institutions les plus austères, elle faisait naître et grandir la continence, la mortification, l'oubli de soi, l'esprit de prière et d'immolation, le travail d'une réforme incessante selon les maximes de l'Évangile.

Les prétendus réformateurs du XVI[e] siècle ont-ils mérité plus de confiance ? Ont-ils pratiqué une doctrine plus pure et plus sanctifiante? Ont-ils eu le droit de renier le moyen âge sous prétexte de remonter à un christianisme primitif dont ils n'ont jamais pu fixer les enseignements ? Ont-ils prouvé la

divinité de leur mission? La Chartreuse de Saint-Hugues répond encore à ces questions en évoquant la mémoire des martyrs torturés avec tant de cruauté par les chefs de la réforme anglicane. Une doctrine qui ne put s'établir qu'en immolant les hommes les plus vertueux, en inspirant la terreur à tous les gens de bien, en fermant les monastères, en pillant les églises, en faisant peser un joug de fer sur tout un royaume, une telle doctrine ne saurait prétendre sérieusement à représenter l'Évangile qui s'est répandu par d'autres moyens et qui inspire d'autres actions.

Mais il n'est pas nécessaire d'insister sur ce sujet, il vaut mieux tourner nos regards vers les espérances que suggère l'apparition des Chartreux en Angleterre, après trois siècles de proscription et d'exil.

L'un des faits les plus consolants de l'histoire de l'Église au XIX[e] siècle, est assurément le mouvement religieux qui ramène l'Angleterre au catholicisme. Ce n'est pas sans raison qu'on a cherché l'origine de ce retour dans les heureuses impressions laissées par le clergé français, banni pendant la Révolution et accueilli avec la plus généreuse hospitalité sur le sol britannique. Beaucoup de préjugés tombèrent en présence de la noble attitude des exilés, de leur patience, de leur courage, de leurs vertus chrétiennes, de leur culte si différent de celui que la calomnie leur attribuait. Dieu récompensa la charité dont ils furent entourés en faisant lever sur leurs pas de nombreux germes de conversion qu'on vit enfin éclore et s'épanouir avec une magnificence inattendue. Les catholiques se multiplièrent au point de compter leur nombre par millions, et parmi eux surgirent de grands évêques, d'éloquents écrivains,

des apôtres pleins de zèle, qui ont honoré et honorent encore la renaissance de l'Église d'Angleterre par les travaux les plus remarquables et les plus féconds.

Toutefois ce serait une illusion de croire que leur œuvre est fort près de se consommer et qu'elle aboutira facilement à la conversion en masse de la majorité du peuple anglais qui reste attaché aux diverses sectes protestantes ou livré à l'incrédulité. Pour préparer cette conversion si désirée et pour encourager les efforts de ceux qui doivent en être les ouvriers les plus actifs, il semble que la Providence ait réservé à la fin de notre siècle une seconde impulsion analogue à celle qui avait servi de point de départ au mouvement catholique dont nous parlons. L'Angleterre a de nouveau ouvert son sein aux proscrits du libéralisme révolutionnaire. De nombreuses communautés religieuses, expulsées en France ou menacées de l'être, ont reçu l'accueil le plus bienveillant au delà de la Manche. Elles payent leur dette de reconnaissance par des bienfaits que les pauvres savent apprécier, mais surtout par des prières que le ciel écoute et par des exemples auxquels les protestants ne se rendent pas les moins attentifs.

Les Chartreux, malgré leur petit nombre et leur solitude, exercent une influence que plus d'un trait significatif a déjà manifestée. Une émotion très vive saisit les dissidents qui visitent leur monastère. On voit même des ministres anglicans fondre en larmes, et se mettre à genoux devant le vénérable prieur pour lui demander sa bénédiction et ses prières[1].

[1] Voir la Préface de la nouvelle édition de l'*Historia martyrum anglorum*.

Que saint Hugues de Lincoln, en union avec les bienheureux martyrs chartreux, confirme ces présages et qu'il obtienne aux religieux, placés sous sa protection, de réaliser par son imitation le vœu exprimé dans l'oraison de sa fête [1] : « *Ejus exempla nos provocent, et virtutes illustrent.* Que ses exemples nous provoquent ; et que ses vertus nous éclairent. »

O saint Évêque chartreux, laissez-nous, en terminant le trop pâle récit de vos actions, laissez-nous vous supplier de faire vibrer vous-même dans tous les cœurs l'héroïque défi que nous portent vos exemples, défi adressé non seulement aux Chartreux qui ne sauraient trouver, après leur Père saint Bruno, un modèle plus parfait de l'esprit de leur vocation, mais aussi à tous les religieux, à tous les défenseurs de l'Église, à tous les chrétiens, à tous les hommes capables de comprendre et d'aimer la beauté morale. Oh ! nous avons surtout besoin de saints comme vous, et nous vous demandons de nous obtenir spécialement la vertu qui manque le plus à notre siècle : la foi ; cette foi vive et ardente qui opère des prodiges et qui convertit les nations entières ; cette foi active qui resplendit dans les âmes décidées « à pratiquer la vérité pour arriver à la lumière (Joan. III) ; » cette foi pleine qui se rattache fortement au successeur de Pierre, chargé de confirmer ses frères et de

[1] Voici cette oraison telle qu'elle se trouve dans le Missel et le Bréviaire de l'Ordre des Chartreux (17 nov.) : Deus qui beatum Hugonem, Confessorem tuum atque Pontificem, eminentia meritorum et claritate signorum excellenter ornasti, concede propitius, ut ejus exempla nos provocent et virtutes illustrent. Per Dominum, etc.

guider l'univers dans les pâturages du divin Pasteur ; enfin, cette foi absolument sincère et loyale qui ne recule devant aucun sacrifice pour accomplir les prescriptions de votre chevaleresque et magnanime cartel : « Charité au cœur, vérité sur les lèvres, pureté dans le corps : sans ces conditions, nous ne méritons pas notre beau nom, nous ne sommes pas des chrétiens. »

FIN.

APPENDICE

I.

ÉCLAIRCISSEMENTS CHRONOLOGIQUES.

Après Dom Le Couteulx, le savant auteur des Annales de l'Ordre des Chartreux, nous avons adopté, pour les principales époques de la vie de saint Hugues de Lincoln, les dates suivantes : Naissance, 1140 ; Entrée en Chartreuse, vers 1163 ; Départ pour l'Angleterre, 1180; Consécration épiscopale, 1186 ; Mort, 1200. Cette dernière date ne peut être contestée, mais on a essayé de prouver que les autres devaient être corrigées. Nous dirons seulement quelques mots des objections faites sur la date de la naissance et sur celle de la consécration épiscopale.

1° Date de la naissance. — L'éditeur anglais de la Magna Vita (Préface, XVII) soutient qu'il faut placer cette date vers 1135, et non pas en 1140. D'après lui, Surius et les historiens qui l'ont suivi, n'ont pas trouvé l'âge de saint Hugues dans la Vie écrite par son contemporain, mais ont donné le sens de *sexagenario* à l'expression *senario* employée dans une phrase allégorique de l'ancienne biographie.

Il est vrai qu'on ne lit pas dans l'édition anglaise de la *Magna Vita :* « Saint Hugues est mort à soixante ans. » Mais consultons le manuscrit du même ouvrage qui a

été reproduit par D. Le Couteulx dans ses Annales (t. III, p. 242). On y lit textuellement : « Anno igitur gratiæ millesimo ducentesimo, B. Martini octavarum die sexto, brevi intervallo post solis occasum, veri Solis imitator, Martini amator, Lincolniensis lucerna, Hugo *sexagenarius*, annis Pontificatus sui ter quinis quinquaginta octo diebus exactis, luci hujus sæculi valefaciens, Solem adiit qui nescit occasum. *Senario* quippe vitæ hujus laboriosæ viriliter exacto, requies illum æternalis sabbati veraciter excipiebat, octava beatæ resurrectionis feliciter munerandum. »

Il faut conclure de ce passage que si les manuscrits consultés pour l'édition anglaise gardent le silence sur l'âge de saint Hugues, le manuscrit dont s'est servi Surius, et celui qui a été copié dans les Annales de l'Ordre des Chartreux, contiennent expressément cette indication si précieuse pour la chronologie de notre Saint. En relisant les deux phrases latines citées plus haut, on voit que l'allégorie des *six jours (senario)*, image de la vie présente, a été suggérée à l'ancien biographe par l'âge même qu'il avait déterminé auparavant, en même temps que par la coïncidence du sixième jour de l'octave de saint Martin. Le savant éditeur anglais n'aurait pas jugé autrement, croyons-nous, s'il avait connu le texte inséré dans les Annales de D. Le Couteulx.

2° Date de la consécration épiscopale. — L'auteur de la *Magna Vita* affirmant, comme nous venons de le voir, que l'épiscopat de saint Hugues a duré « quinze ans et cinquante-huit jours », fixe par là-même à 1185, sa consécration épiscopale. On trouve à la fin de l'abrégé reproduit dans la *Bibliothèque ascétique* de Pez (t. X), et dans la Patrologie de Migne (t. 153 col. 939) une dissertation qui défend cette dernière date en faisant valoir quatre textes concordants du chapelain de saint Hugues. Il n'est guère possible de supposer que celui-ci ait eu une autre opinion, et qu'il faille attribuer à une er-

reur de copiste les chiffres donnés dans sa biographie.

Mais, malgré son autorité qui mérite une grande estime, nous ne pouvons le suivre en ce point. Il a, en effet, contre lui, les affirmations très nettes des chroniqueurs contemporains de saint Hugues, qui fixent unanimement au 21 Septembre 1186 la consécration épiscopale du bienheureux évêque de Lincoln. Ainsi se prononcent Roger de Hoveden, l'abbé Benoît, Raoul de Diceto, Gervais de Cantorbéry, suivis par Matthieu Paris, Roger de Wendover, puis par Baronius et par les historiens plus modernes de l'Église. Devant ce concert de témoignages. nous comprenons que Dom Le Couteulx se soit aussi rallié à la date de 1186, et nous avons pris le même parti. On trouve dans la Préface de l'éditeur anglais de la *Magna Vita* une réponse solide à la dissertation dont il est question ci-dessus.

Nous regrettons pourtant de n'avoir pas d'explication satisfaisante sur les causes qui ont pu induire en erreur notre ancien biographe, si bien renseigné dans les autres parties de son récit. Nous souhaitons que la découverte de nouveaux documents permette de mieux éclaircir cette difficulté et aussi de fixer avec plus de précision quelques dates de la vie de notre Saint.

II.

LA FAMILLE ET LE CHATEAU D'AVALON.

Les noms du père et de la mère de saint Hugues sont expressément donnés par la *Vita Metrica*. Mais il est plus difficile de remonter jusqu'aux ancêtres de l'évêque de Lincoln. En nous servant des chartes publiées dans le Cartulaire *de Domina*, et des notes si savantes qui accompagnent ce travail, nous avons dressé un essai d'arbre généalogique que nous soumettons à l'examen des érudits. Le voici sous toutes réserves :

Guillaume d'Avalon (*miles*) et Elmenda.
Romestang d'Avalon et Valdrade.
Guillaume d'Avalon et Anna (de Theys ?)
Pierre. Guillaume. Saint Hugues.

La famille d'Avalon s'éteignit dans le commencement du seizième siècle par deux frères, Gilles et Pierre. On remarque parmi ses membres, après saint Hugues et ses frères, Guillaume et Bernon d'Avalon qui vivaient en 1259 ; Guillaume d'Avalon, prieur de la Chartreuse de Durbon en 1301 ; Lancelot et Pierre d'Avalon, fils de Pierre et de Philippe Alleman, qui suivirent, en 1309, l'empereur Albert en Italie.

Le château d'Avalon fut rangé au nombre des châteaux *delphinaux,* au moins dès le quatorzième siècle. L'inventaire des archives de la Chambre des comptes de Grenoble, indique les dépendances de ce château, d'après une enquête qui remonte au 4 mars 1339. On y voit qu'après information faite par les commissaires

du Dauphin, « il appert que la terre d'Avalon consistait en un château et donjon rond appelé d'Avalon, au milieu duquel il y avait une très belle tour ronde. » Suit l'état des revenus du château. « Plus dépendait dudit château en toute propriété une forêt appelée de Coyse, qui avait deux lieues de circuit ; plus un autre bois appelé Sarras de Bréda, d'une lieue de circuit ; plus, une montagne appelée de Brame-Farine. Les noms des nobles liges et feudataires sont de suite au nombre de 42, dont 7 avaient maison-forte, savoir Bertrand Leuzon, Berthe de Guers, Antoine de Guers, Guillaume de Bardonnenche, Bertet de Clarfais, Jacques de la Mastre, et Pierre Champet de Chaley. Il y avait aussi plusieurs autres nobles feudataires non résidants, au nombre de 29, desquels Reymond de Saint-Pierre avait maison forte. »

La description du château d'Avalon fut insérée au long dans le registre coté *designatio castrorum delphinalium*. Bien que cette seigneurie ait acquis probablement plus d'étendue et d'importance en devenant la propriété du Dauphin, on peut cependant se faire quelque idée de son état antérieur d'après les renseignements que nous venons de donner, et en se souvenant des indications de la *Magna Vita*.

Voir Crozet, Description topographique, historique et statistique des cantons de l'Isère. — G, Rivoire de la Bâtie, Armorial du Dauphiné.

III.

LETTRE DES RELIGIEUX DE LA GRANDE-CHARTREUSE AU ROI D'ANGLETERRE, HENRI II.

Henrico regi Angliæ Fratres Cartusiæ.

Excellentissimo, et in Christi visceribus amplectendo Regi Anglorum strenuissimo, Fratres Cartusiæ utinam pauperes spiritu, sic in præsenti seculo regnare ut in futuro valeat coronari.

Cum S. Job sederet quasi rex circumstante exercitu, erat tamen mœrentium consolator. Rex regum et Dominus dominantium aperuit manum suam, et habenas Regi multipliciter dilatavit. Oportet ergo ut semper ante oculos vestros habeatis illam terribilem Sacrosanctæ Scripturæ comminationem, qua dicitur: « Potentes potenter tormenta patientur, et fortioribus fortior instat cruciatus (Sap. IX,); » et illud Psalmistæ : « Terribili et ei qui aufert spiritum Principum, terribili apud Reges terræ (Ps. LXXV). » Divulgatum est ab Oriente usque in Occidentem, quod Ecclesias regni vestri intolerabiliter affligitis, et exigitis ab eis inaudita quædam et inconsueta, quæ, si quæsierint, quærere tamen non debuissent antiqui Reges. Potest autem fieri ut in tempore vestro, quoniam multam contulit vobis Deus sapientiam, tanta afflictio utcumque tolerari possit, sed forsitan post decessum vestrum tales regnaturi sunt qui devorabunt Ecclesiam toto ore, et indurati cum Pharaone dicent : « Nescio Dominum, et Israel non dimittam. (Exod. V). » Parcite quæsumus, parcite dignitati vestræ, par-

cite nobilitati, parcite generi, parcite et famoso nomini vestro. Et qui plenus et potentissimus estis, formam compressionis futuris non dimittatis ; mœrorem et ærumnam sanctæ Ecclesiæ, quæ fere ubique conculcatur, clementi oculo respicite, et regia consolatione eam fovere ac tueri indesinenter et infatigabiliter studete.

Annales Ord. Cartus. t. II, p. 276.

IV.

FONDATION DE LA CHARTREUSE DE WITHAM.

Henricus, Dei gratia rex Angliæ, dux Nortmanniæ et Aquitaniæ et Comes Andegaviæ, Archiepiscopis, Episcopis, etc. salutem.

Sciatis me pro anima mea et antecessorum et successorum meorum, construxisse Domum in honorem B. Mariæ et beati Joannis Baptistæ et omnium Sanctorum in dominio meo de Witheam, de Ordine Cartusiæ, ut sit mea et hæredum meorum Dominica domus et eleemosyna; et concessisse eidem Domui et Fratribus ibidem Deo servientibus, et dedisse in liberam et perpetuam eleemosynam ad sustentationem eorum, totam terram infra subscriptos limites, quietam et ab omni servitio liberam. In primis a parte septentrionali, etc...

Quare volo et firmiter præcipio quod supra dicta Domus mea de Witheam et Fratres Ordinis Cartusiæ in ea Deo servientes, omnia prædicta habeant et teneant in libera et perpetua eleemosyna, ita bene et in pace, libere et quiete, integre et plenarie et honorifice, cum omnibus libertatibus, sicut ea unquam liberius tenui, et cum liberis consuetudinibus suis, tam de Priore eligendo quam de aliis consuetudinibus quas habet Domus Cartusiæ, in bosco, in pratis et pascuis, in aquis et molendinis, in vivariis et stagnis, et piscariis et maricis, in viis et semitis, et in omnibus aliis locis et aliis rebus ad ea pertinentibus ; libera et quieta de geldis, et danegeldis, et hidagiis et scutagiis, et operationibus castel-

lorum et pontium et parcorum et fossarum et domorum. De theoloneo vero et passagio et paagio, et pontagio et lestagio, et de omni servitio et consuetudine et omni quæstu pecuniario ad me pertinente, sint liberi et quieti per totam terram meam, tam citra mare quam ultra mare. Prohibeo etiam ne Forestarii vel eorum ministri aliquam eis molestiam faciant infra limites suos, nec ingredientibus vel egredientibus per eos. Si quis autem contra hanc piam donationem meam venire, vel eam in aliquo perturbare seu diminuere præsumpserit, iram omnipotentis Dei et meam maledictionem incurrat, nisi ad condignam satisfactionem venerit. Omnibus vero misericorditer eam amplectentibus et in pace foventibus, sit pax et remuneratio ab æterno Patre in secula seculorum. Amen.

Testibus Hugone Dunhelmensi, Gaufrido Eliensi, Joanne Norwicensi, Reginaldo Bathoniensi Episcopis, Joanne filio meo, et multis aliis.

Annales Ord. Cartus. t. II, p. 457.

V.

CHARTE DE DONATION DU ROI HENRI II EN FAVEUR DE LA GRANDE-CHARTREUSE.

H. Dei gratia rex Angliæ, et dux Normanniæ et Aquitaniæ et comes Andegavi, Archiepiscopis, Episcopis, Abbatibus, Comitibus, Baronibus, Justitiariis, Vice-comitibus, et omnibus Baillivis, et fidelibus suis, salutem.

Sciatis me pro salute mea et antecessorum et successorum, dedisse in perpetuam eleemosynam, et præsenti Charta mea confirmasse, Deo et Priori et Fratribus de Chartosa quinquaginta marcas argenti habendas annuatim de Scaccario meo Angliæ, et recipiendas singulis annis ad idem Scaccarium meum duobus terminis : videlicet XXV marcas in termino Paschæ, et in termino festi S. Michaelis XXV marcas. Quare volo, et firmiter præcipio, quod idem Prior et Fratres de Chartosa illas quinquaginta marcas habeant in libera et perpetua eleemosyna, et singulis eas recipiant prænotatis terminis ad prædictum Scaccarium meum ; ita quod nullus eos inde disturbare præsumat. Et si quis de hæredibus meis vel aliquis alius, hanc eleemosynam meam infringere præsumpserit, maledictionem Omnipotentis Dei et meam incurrat.

Testibus Waltero Rothomagensi archiepiscopo, H. Bajocensi, et J. Ebroicensi episcopis, H. Conventriæ electo, Roberto archidiacono de Notingeham, Willelmo de Humetis constabulario, Richardo de Humetis filio suo, Willelmo filio Rud. senescallo Normanniæ, Secr. de Quenci, Hugone de Creissi, Rogerio de Stutevilla, Alveredo de Sancto Martino apud Cæsaris Burgum.

Annales Ord. Cartus. t. III, p. 23.

VI.

CHARTE CONFIRMATIVE DU ROI RICHARD CŒUR DE LION.

Ric. Dei gratia rex Angliæ, etc., etc.

Sciatis nos pro salute nostra et antecessorum et successorum nostrorum concessisse, et præsenti Charta confirmasse, Deo et Priori et Fratribus de Chartosa 50 marcas argenti recipiendas singulis annis ad Scaccarium nostrum Angliæ etc. ; quas Dominus rex Henricus, pater noster, eis dedit, et confirmavit ad eosdem terminos percipiendas. Quare volumus et firmiter præcipimus quod idem Prior et Fratres de Chartosa habeant in perpetua et libera eleemosyna quinquaginta marcas argenti, etc.

Testibus W. archiepiscopo Rothomag., G. Wintoniensi episcopo, Willelmo filio Rud. senescallo Normanniæ, Willelmo de Humetz constabulario. Datum per manum Joannis de Alencon, archidiaconi Lexoviensis, vicecancellarii ; 18 die Martii, apud Rothomagum, regni nostri anno primo.

Annales Ord. Cartus. t. III, p. 93.

VII.

SAINT HUGUES ET LA CATHÉDRALE DE LINCOLN.

Pontificis vero pontem facit ad Paradisum
Provida religio, provisio religiosa;
Ædificare Sion in simplicitate laborans,
Non in sanguinibus. Et mira construit arte
Ecclesiæ cathedralis opus: quod in ædificando
Non solum concedit opes, operamque suorum
Sed proprii sudoris opem; lapidesque frequenter
Excisos fert in calatho, calcemque tenacem.
Debilitas claudi, baculis suffulta duobus,
Illius officium calathi sortitur, inesse
Omen ei credens: successiveque duorum
Indignatur opem baculorum. Rectificatque
Curvum, quæ rectos solet incurvare diæta.
O gregis egregius, non mercenarius immo
Pastor? Ut ecclesiæ perhibet structura novella.
Mater nempe Sion dejecta jacebat et arcta,
Errans, ignara, languens, anus, acris, egena,
Vilis, turpis: Hugo dejectam sublevat, arctam
Ampliat, errantem regit, ignaram docet, ægram
Sanat, anum renovat, acrem dulcorat, egenam
Fecundat, vilem decorat, turpemque decorat.
Funditus obruitur moles vetus, et nova surgit;
Surgentisque status formam crucis exprimit aptam.
Tres integrales partes labor arduus unit:
Nam fundamenti moles solidissima surgit
A centro, paries supportat in aera tectum.
Sic fundamentum terræ sepelitur in alvo,
Sed paries tectumque patent, ausuque superbo
Evolat ad nubes paries, ad sidera tectum.

Materiæ pretio studium bene competit artis.
Nam quasi pennatis avibus testudo locuta ;
Latas expandens alas, similisque volanti,
Nubes offendit, solidis innisa columnis.
Viscosusque liquor lapides conglutinat albos,
Quos manus artificis omnes excidit ad unguem.
Et paries ex congerie constructus eorum,
Hoc quasi dedignans, mentitur continuare
Contiguas partes ; non esse videtur ab arte,
Quin a natura ; non res unita, sed una.
Altera fulcit opus lapidum pretiosa nigrorum
Materies, non sic uno contenta colore,
Non tot laxa poris, sed crebro sidere fulgens,
Et rigido compacta situ ; nulloque domari
Dignatur ferro, nisi quando domatur ab arte ;
Quando superficies nimiis laxatur arenæ
Pulsibus, et solidum forti penetratur aceto.
Inspectus lapis iste potest suspendere mentes,
Ambiguas utrum jaspis marmorve sit ; at si,
Jaspis, hebes jaspis ; si marmor, nobile marmor.
Inde columnellæ, quæ sex cinxere columnas,
Ut videantur ibi quamdam celebrare choream.
Exterior facies, nascente politior ungue,
Clara repercussis opponit visibus astra ;
Nam tot ibi pinxit varias fortuna figuras,
Ut si picturam similem laborare laboret
Ars conata diu, naturam vix imitetur.
Sic junctura decens serie disponit honesta
Mille columnellas ibi : quæ rigidæ, pretiosæ,
Fulgentes, opus ecclesiæ totale rigore
Perpetuant, pretio ditant, fulgore serenant.
Ipsarum siquidem status est procerus et altus,
Cultus sincerus et splendidus, ordo venustus
Et geometricus, decor aptus et utilis, usus
Gratus et eximius, rigor inconsumptus et acer.
Splendida prætendit oculis ænigmata duplex
Pompa fenestrarum ; cives inscripta supernæ
Urbis, et arma quibus Stygium domuere tyrannum.
Majoresque duæ, tanquam duo lumina ; quorum

Orbiculare jubar, fines aquilonis et austri
Respiciens, gemina premit omnes luce fenestras;
Illæ conferri possunt vulgaribus astris;
Hæc duo sunt, unum quasi sol, aliud quasi luna.
Sic caput ecclesiæ duo candelabra serenant,
Vivis et variis imitata coloribus irim;
Non imitata quidem, sed præcellentia; nam sol
Quando repercutitur in nubibus, efficit irim;
Illa duo sine sole micant, sine nube coruscant.

Vita metrica (circa annum 1220 conscripta) Sancti Hugonis episcopi Lincolniensis, v. 833-909.

VIII.

LETTRES DE SAINT HUGUES EN FAVEUR DE SON CHAPITRE.

Hugo, Dei gratia Lincolniensis episcopus, omnibus archidiaconis et eorum officialibus per diœcesim Lincolniensem constitutis, salutem et Dei benedictionem. Cum cura et sollicitudo Lincolniensis Ecclesiæ, quam Deo authore regendam suscepimus, nos admodum invitent ea quæ hactenus minus bene fuerint ordinata in meliorem statum redigere, canonicorum ibidem Deo jugiter famulantium commodo imposterum profuturo invigilare tenemur. Movemur siquidem, nec illud clausis oculis de cætero præterire possumus, quod etiam vos movere deberet et non movemini, ad quos specialius pertinet cura et sollicitudo Ecclesiæ Lincolniensis, quod cum tantam habeat filiorum multitudinem, ipsi eam contemnunt, ut saltem eam semel in anno, secundum consuetudinem Ecclesiæ nostræ, quæ in aliis Ecclesiis episcopalibus celebris habetur, eam in propria persona, vel de suis facultatibus condignas oblationes mittendo, negligant visitare. Quod quidem ex negligentia clericorum, potius quam laicorum simplicitate, novimus accidisse. Quocirca universitati vestræ authoritate qua fungimur præcipimus, quatenus decanis, personis, presbyteris, per nostram diœcesim constitutis, in virtute obedientiæ injungatis, ut in singulis parochiis singuli capellani fideles sibi commissos ad hoc sufficienter authoritate nostra inducant, quod de singulis domibus aliqui in festo Pentecostes ad locum consuetum et

processionibus destinatum singulis annis satagant convenire, oblationes condignas in remissionem peccatorum suorum, et in signum obedientiæ et recordationis matris suæ Lincolniensis Ecclesiæ offerentes. Jubeatis etiam ut singuli decani personis presbyteris sibi commissis authoritate nostra præcipiant, quatenus universi attenta sollicitudine provideant, ut, nominibus parochianorum suorum seorsum notatis decanis cum clericis nostris in Pentecoste ad hoc destinandis, sciant per nominum annotationes fideliter respondere, qui secundum mandatum nostrum ut filii obedientes vel venerint vel miserint, et qui mandatum nostrum transgredientes venire vel mittere neglexerunt.

Hugo, Dei gratia Lincolniensis episcopus, dilectis in Christo filiis, decano et capitulo Lincolniensis Ecclesiæ, salutem et Dei benedictionem.

Quia fervens habemus desiderium, ut ad honorem Dei, et beatæ Virginis genitricis ejus Mariæ, in Ecclesia Lincolniensi debita celebritate singulis quibusque temporibus, prout decet, divina celebrentur; ad id competenter et commode prosequendum, canonicorum et vicariorum ibi residentium utilitati prospicere cupientes, tibi decano et canonicis residentibus, et si decanus fuerit absens, tibi subdiacono et canonicis residentiam facientibus, hanc potestatem indulgemus; ut nostra authoritate licitum sit vobis coercere omnes canonicos qui non faciunt residentiam, per detentionem præbendæ suæ, ut idoneos vicarios loco suo constituant et de communi consilio canonicorum residentium eis honestam et sufficientem sustentationem provideant. Præterea vobis etiam hanc facimus indulgentiam, ut omnes injustos detentores communæ vestræ, et omnes qui vel hominibus vel possessionibus, ad eamdem communam pertinentibus, injuriam, molestiam, vel gravamen intulerint, liberum sit vobis ecclesiastica censura coer-

cere et in eos usque ad condignam satisfactionem canonicam justitiam exercere. Salvo in omnibus jure episcopi, et ejus potestate. Nec liceat archidiaconis, decanis, vel aliis officialibus Lincolniensis episcopatus, excommunicatos aut interdictos a vobis absolvere, citra mandatum episcopi vel vestri. Præcipimus autem ut sententia, quæ a vobis lata fuerit, per archidiaconos vel diaconos, seu alios episcopatus officiales, executioni mandetur.

Opera Girald. Cambrens. t. VII, Append. E.

IX.

CONSTITUTIONS DONNÉES PAR SAINT HUGUES AUX RELIGIEUSES DE COTUN.

Omnibus Christi fidelibus ad quos præsens scriptum pervenerit, Hugo, Dei gratia Lincolniensis episcopus, salutem in Domino.

Cum ad congregationem ancillarum Christi de Cotun, causa visitationis ex officii nostri debito faciendæ accederemus, ad ea quæ didicimus ibidem corrigenda, remedium studuimus adhibere. Advertentes igitur multitudinem monialium ampliorem quam sustinere valeant domus illius facultates, habitare, statuimus, cum consensu magistri, priorissæ, et conventus, quod congregatio monialium, de cætero, trigintarium numerum non excedat, sororum numerus sub denario concludatur, duodecim fratres conversi ad officia ruralia sint ibidem exercenda. Magister capellanus, cum duobus capellanis tantum, ad divina deputentur adimplenda. Nulli vero religionis habitus in eadem domo tribuatur, donec minutus fuerit præsens conventus ad numerum prætaxatum, nisi propter manifestam domus utilitatem, et hoc ex speciali licentia diœcesani. Sigillum domus sub custodia magistri, priorissæ et monialium ad hoc communiter electæ, cujus religio fuerit, et discretio approbata, sub clavi triplici reservetur, nec aliquod scriptum inde signetur, sine conscientia totius capituli, vel majoris, vel sanioris partis ejusdem. Redditus omnes, proventus quicumque, singulis annis redigantur in scriptum, quod priorissæ et subpriorissæ, et cæteris qua-

tuor de melioribus et prudentioribus, a toto capitulo, vel majori et saniori parte communiter electis, tradatur custodiendum. Magister et procuratores domus, totam pecuniam domus in denariis vel hujusmodi ex quacumque causa domui suæ provenientem cum coram eisdem sex numerata fuerit, sub sigillo magistri signatam ipsis tradent, quam eædem ad negotia domus expedienda, quoties necesse fuerit, et quantum opus fuerit, sub fideli testimonio, tam magistri quam aliorum sine difficultate liberabunt, et residuum sigillo magistri signatum iterato reponent. Singulis autem mensibus eædem sex computum audient de simplicibus ejusdem domus expensis. Et quoniam abdicatio proprietatis professioni religiosorum est annexa, firmiter inhibuimus, ne qua, vel quis in eadem domo, post susceptum religionis habitum aliquid proprium habere præsumat, sed sint eis omnia communia. Eodem etiam pane tam moniales, capellani, fratres et sorores, quam hospites vescantur, et potum habeant eumdem; excepto quod infirmorum necessitati, prout opportunum fuerit, delicatius provideatur. Quia vero per frequentiam sæcularium quies religiosorum turbari solet, prohibuimus, ne vir vel mulier recipiatur in habitu sæculari moram facturus in domo memorata, nisi forsan hospitalitatis gratia quis ibi pernoctaverit. Item ne quis vel qua, sive sæcularis, sive religiosæ professionis aliunde veniens, cum sola moniali solus vel sola loquatur, sed honesto testimonio, tali, quod sinistra careat suspicione, et cum licentia, secundum regulam suam ab his quæ præsunt, obtenta. Præterea, quia religiosis, et præsertim in sexu muliebri, discurrere, vel vagari modis omnibus est inhonestum, constituimus ne soror, vel monialis, apud grangiam moretur, causa nutrimentorum animalium, vel aliqua qualibet occasione. Moniales etiam, causa visitandi proximos aut parentes, nullatenus extra mittantur, ex earum sola voluntate vel levi qualibet occa-

sione, nec tandem ullo modo, sine magistri et priorissæ licentia speciali, et maxima ac cognita necessitate. Quia simoniaca pravitas plures in errores et interitum adduxit, animarum saluti providere volentes, districte prohibuimus, ne vir vel mulier, pro pecunia vel re qualibet temporali recipiatur unquam ibidem ex pacto. Sub anathematis interminatione præcipientes quod omnia prætermissa salubriter a nobis constituta firmiter ab omnibus utriusque sexus in eadem domo serventur in perpetuum.

Monasticon Anglic. I, 924, edit. 1682.
Migne, Patrol. lat. t. CLIII, col. 1113.

X.

BEATI HUGONIS DIPLOMATA.

(Apud Migne, Patrol. lat. t. CLIII, col. 1115 et seqq.)
A. Charta donatorum concessiones recitans et confirmans.
(Monastic. Angl. t. III, pag. 84, edit. 1673; t. I, pag. 84, edit. 1682.)

Universis Christi fidelibus ad quos præsens scriptura pervenerit, Hugo, Dei gratia Lincolniensis episcopus, salutem in Domino.

Quoniam ea quæ ad sustentationem pauperum Christi divino instinctu collata sunt beneficia, ne malignantium possint retentari perversitate, episcopalis auctoritatis suffragio tenemur communire, ad universitatis vestræ notitiam volumus pervenire, nos rata huic et præsenti scripto confirmare Deo et Ecclesiæ S. Joannis Evangelistæ hospitalis de Brakeley, et fratribus ibidem Deo servientibus, beneficia omnia quæ eis a Christi fidelibus fuerint divino instinctu collata, et eorum usibus deputata, de quibus, ut ad omnium notitiam possint pervenire, propriis vocabulis censuimus annotare.

Inspectis igitur chartis quas habent prædicti fratres ex dono bonæ memoriæ comitis de Legircestre Roberti senioris, et filii ejus comitis de Legircestre, Roberti scilicet junioris, imprimis ratam habemus et confirmamus fundationem Ecclesiæ Sancti Joannis apostoli et evangelistæ hospitalis de Brakeley, et eamdem ecclesiam cum eodem hospitali, sicut in chartis prædictorum patronorum, quas vidimus, exprimuntur, liberam et quietam ab omni subjectione esse statuimus. Salomoni vero prædicti hospitalis magistro, et successoribus

ejus et fratribus in ipso hospitali commorantibus ad sacerdotii gradum provectis concedimus, ut, ad honorem Dei, et pro salute fundatorum et omnium fidelium, divina in ipsa capella celebrent mysteria; ita tamen quod parochiali ecclesia aliquo casu vacante, liceat prædictis fratribus, exclusis excommunicatis et interdictis, submissa voce divina officia celebrare; venerabili patre et domino beatæ memoriæ A. tertio, summo pontifice, super his auctoritate patrante, sicut in privilegio ejusdem Patris eis collato inspeximus.

Sepulturam quoque pauperum et hospitum qui in ipso hospitali decesserint vel eorum qui in extrema voluntate in territorio hospitalis se devoverint, sine vicinarum ecclesiarum injuria liberam esse sancimus. Etc. etc...

B. Charta domini Hugonis episcopi et capituli Lincolniensis de duabus partibus ecclesiæ de Corby. (Monast. Anglic. t. I, p. 881, ed. 1673).

... Noverit universitas vestra, nos de assensu et voluntate dilectorum in Christo filiorum Willielmi decani et capituli nostri Lincolniæ, divinæ pietatis intuitu, dedisse et concessisse dilectis filiabus in Christo, monialibus Sancti Michaelis extra burgum Stauneforde, duas partes ecclesiæ de Corby, etc...

C. Charta Hugonis Lincolniensis episcopi donatorum concessiones monasterio S. Oswaldi de Bardeney recitans et confirmans. (Monast. Angl. t. I, p. 850, ed. 1673).

... Religiosorum virorum justis petitionibus episcopalis auctoritas sollicite debet suffragari, ne beneficia eis canonice collata malignantium inquietationibus aliquatenus perturbentur, aut importunis vexationibus alienentur. Proinde dilectis filiis nostris abbati et monachis de Bardeney, in monasterio S. Oswaldi divina gratia congregatis, omnes res et possessiones eorum in

terris, in hominibus, in ecclesiis, in decimis et in cæteris rebus, quæ in præsentiarum juste et canonice possident, et authentica scripta habent, episcopali auctoritate confirmamus et præsentis scripti munimine roboramus. Etc. etc...

D. Charta confirmationis donationum per Hugonem Lincolniensem episcopum pro ecclesia Sancti Andreæ Northamptonæ (Monast. Angl. t. I, p. 681, ed. 1673 et 1682).

... Nostrum est justis petitionibus acquiescere et quidquid possumus auxilii filiis sanctæ Ecclesiæ impertiri; unde et fratribus nostris monachis Ecclesiæ Sancti Andreæ de Northampton speciali auctoritate qua fungimur confirmamus, scilicet ecclesiam Omnium Sanctorum de Northampton, cum omnibus pertinentiis suis; et ecclesiam Sancti Ægidii, etc. etc.

E. Confirmatio Hugonis episcopi Lincolniensis de ecclesia de Waldene (Monast. Angl. t. I, p. 819, ed. 1673).

... Noverit universitas vestra nos pietatis intuitu concessisse et præsenti charta confirmasse canonicis ordinis de Semplingham apud Malton Domino servientibus, ecclesiam de Waldene, etc.

F. Confirmatio sancti Hugonis Lincolniensis episcopi ecclesiarum de Thorneberg et Dodeford monachis Luffeldensis monasterii (Monast. Angl. t. I, p. 522, ed. 1682).

G. Charta Hugonis Lincolniensis episcopi de confirmatione donationis Rodulfi de Abi ad abbatiam construendam apud Grenefeild (Monast. Angl. t. I, p. 881, ed. 1682).

XI.

LETTRE DU PAPE INNOCENT III A SAINT HUGUES DE LINCOLN.

Lincolnien. et Elien. episcopis et abbati Sancti Edmundi.

Inter venerabilem fratrem nostrum archiepiscopum et prædecessores ejus ex una parte ac dilectos filios priores et monachos Cantuarien. ex altera, super quibusdam capellis, quas ipsi archiepiscopi laborarunt in præjudicium partis alterius, sicut monachi proponebant, jamdudum grandis et gravis quæstio pullulavit, pro qua prædecessores nostros et nos ipsos sæpius oportuit apostolicas litteras destinare. Verum cum in ipso negotio auctoritate litterarum nostrarum usque adeo processum sit ut capella de Lamhee diruta sit penitus et consumpta, præfatus archiepiscopus prædecessorum suorum volens laudabile propositum adimplere, capellam ad honorem gloriosorum martyrum Stephani et Thomæ, in qua canonicos præbendarios institueret, de novo fundare volebat de nostra licentia speciali, quod sibi per nuntios et procuratores suos de communi jure competere asserebat, contradictione partis alterius non obstante, cujus indemnitati per idoneam et sufficientem cautionem poterat provideri. Sed neque per demolitionem capellæ præfatæ de Lamhee suum dicebat desiderium retardandum; cujus opus ea potissimum ratione fuerat condemnatum, quod post denuntiationem novi operis, inhibitionem prædecessorum nostrorum et appellationem ad sedem apost. interpositam, fuerat attentatum.

Cæterum pro monachis fuit propositum ex adverso

quod cum mandatum nostrum ad ipsum archiepiscopum et vos directum circa exeniorum Ecclesiarum et aliorum restitutionem adhuc non fuerit adimpletum nec sopitum scandalum ex ea causa subortum, nec constaret adhuc de præjudicio in posterum auferendo, eadem contradictionis causa durante, non erat præfati archiepiscopi petitio admittenda.

Cum autem hæc et similia fuissent utrinque in nostro auditorio allegata, nos volentes utrique partium pastorali sollicitudine providere, de communi fratrum nostrorum consilio causam eamdem sub ea forma vobis duximus committendam, ut ante omnia inter ipsos amicabiliter componere laboretis. Quod si forte desuper datum non fuerit, vos, facta prius restitutione plenaria monachis memoratis eorum quæ ob hanc causam fuere subtracta, inquiratis super his quæ præmisimus, remoto appellationis obstaculo, plenius veritatem; et si de partium voluntate processerit, ad diffinitivam sententiam procedatis, facientes quod decreveritis per censuram ecclesiasticam a partibus inviolabiliter observari. Alioquin, gesta omnia in scriptis fideliter redigentes, ad nos ea sub litterarum vestrarum testimonio transmittatis, diem assignantes partibus competentem, quo recepturæ sententiam nostro se conspectui repræsentent; ad quem si qua earum venire contempserit, nos nihilominus in causa ipsa, quantum de jure poterimus, procedemus. Ad hæc, volumus et mandamus ut ad locum ipsum pariter accedentes, super statu Cantuarien. Ecclesiæ tam interiori quam exteriori inquiratis, appellatione remota, plenius veritatem : et quidquid super his inveneritis nobis fideliter intimetis; ut per relationem vestram certiores effecti quod statuendum fuerit statuamus. Nullis litteris obstantibus præter assensum partium, etc. Quod si omnes, etc., duo, etc.

Datum Laterani, XIII kal. Junii.

Migne, Patrol. lat. t. CCXIV, col. 608.

XII.

UN PÈLERINAGE AUX RELIQUES DE SAINT ANTOINE, EN 1200.

Eremita noster, suos cupiens coeremitas invisere, congruo satis ordine nobilem illum eremitarum principem, beatum dico Antonium, orationis gratia primo studuit in suo quo celeberrime colitur oratorio expetere; et postmodum Christi militum cohortes, hujus instar ducis eximii observantes vastissimas eremi stationes adire. Divertit itaque dierum trium itinere a via quæ ducebat Cartusiam, ad montem utique Dei; venitque ad montem Antonii, ubi ignea lux incendii gehennalis, dum visibiliter extinguitur, quodam velut naturæ suæ invisibili præjudicio assidue cancellatur. Ibi uno intuitu non miraculum unum, aut duo, immo non centena, sed innumera perspeximus miracula. omnibus ubicunque a nobis antea visis miraculis plus stupenda. Vidimus enim juvenes et virgines, senes cum junioribus, per sanctum Dei Antonium salvatos ab igne sacro, semiustis carnibus, consumptisque ossibus, variisque mutilatos artuum compagibus, ita in dimidiis viventes corporibus, ut quasi integra viderentur incolumitate gaudentes. Concurritur siquidem a totis mundi finibus, a quibusque laborantibus hoc malo, quo nullum deterius, ad hunc locum, quo beati Antonii cineres sacratissimi tunica Pauli primi eremitæ adhuc obvoluti servantur : qui omnes fere infra diem septimam divinitus curantur. Nam si quis sub hoc dierum spatio corporis sanitatem non recipit, a corporis colluvione salubrius,

ut pie præsumitur, morte intercedente confestim excedit ; tantique patroni suffragio, quem fide non ficta expetiit, ad perennis vitæ sospitatem attingit.

Est autem in ipsis miraculis hoc insignius miraculum. Igne namque restincto in membris patientium, caro et cutis, vel artus quisque, quos morbus vorax sensim depascendo exederit, minime quidem restaurantur. Verum, quod est mirabilius, nudatis ossibus quæ truci incendio superfuerint, sanitas et soliditas cicatricibus ipsis residui corporis tanta confertur, ut videas plurimos in omni ætate et sexu utroque, brachiis jam usque ad cubitos, aut lacertis usque ad humeros absumptis, similiter et tibiis usque ad genua, vel cruribus usque ad renes aut inguina exustis funditus et abrasis, tanquam sanissimos multa alacritate pollere. Adeo virtus sancti perditarum in eis partium damna retentarum firmitate compensat, ut nec viscerum teneritudo intima, cum ipsis interdum costarum obicibus cute spoliata et carnibus, frigoris aut alterius molestiæ injuria de facili pulsetur : permanentibus in mirum plagarum vestigiis præter dolorem vulnerati, ad honorem medici, et testimonium morbi; cunctis inspicientibus, ad materiam timoris, necnon et incitamentum devotionis.

Perlatus est autem insatiabilis hic solitudinis amator et inhabitator a Constantinopoli ad illius deserti regiones, circa id temporis quo viri doctissimi, et quod pluris est, in sancta religione præcellentissimi, magister Bruno cum collega suo Landuino et aliis quinque electissimis, ad spirituale tirocinium commilitonibus eorum, in montibus vicinis sacra Cartusiensis Ordinis fundamenta jacere sunt aggressi. Qui more suo hæreticorum contubernia perhorrescens, maumeticolas fugiendo dilectam olim deseruerat Egyptum, urbemque memoratam quo se transferri permiserat multa insignium miraculorum gloria aliquot annis decoraverat.

Sed neque in istis tamen beneplacitum erat ei, in quibus fermentum non uniforme, sed error plurimorum totam pene massam corruperat. Congratulans vero velut subitæ cuidam resuscitationi inolitæ sibi conversationis, perferri se disposuit in partes illorum, quos etiam specialius, in unitate Catholicæ matris Ecclesiæ, edere novit pascha Dominum in azymis sinceritatis et veritatis. Verum ne languidis ope suo indigentibus aut ipse deesset, aut solitarie degentibus ex confluentium multitudine importunus existeret, non præsentiam sui sed viciniam dilectis sibi accolis eremi condonavit; favoris tamen et amoris vitæ quondam suæ professoribus eximium prærogavit indicium, dum suas peculiariter reliquias viro reverendissimo priori Cartusiæ Guigoni tangendas et exosculandas indulsit. A quo ipsas transponi etiam, ac in novam, quam idem vir de taxeis compegerat tabellis, reponi voluit capsam, et solerti devotione recondi. Theca namque vetus, in qua diutius quieverunt ossa beata, non tam vetustate quam longa terra marique gestatione dissuta fuerat et conquassata. Auro autem vel argento, aut metallo quolibet, seu lapide pretioso contegi, ornari, sive colligari, cistam suam nunquam permisit; nec clavus in ea de materia hujusmodi potuit infigi, ut vel ad momentum inhæreret : adeo ambitionis in eo odium, et paupertatis inolitus amor hodieque perseverat.

Ad hujus itaque sacratissiman aram Hugo noster, episcopus quidem officio sed eremita proposito, divina quam devotissime celebravit. Thecam sane, tam inæstimabilis thesauri consciam, eminus trabi suppositam vidimus, nec prope altare prominentem, sed parieti adhærentem, et præter morem sacrorum scriniorum quasi cujusdam abditi latibula foventem.

Debitis ergo votis patrono tanto solutis, cum et xenodochium ipsius loci visitasset, et in solatia victualium pecuniam custodibus largiri præcepisset; grandis

quippe debilium multitudo, quos ante curationem morbus variis membris privavit, ibidem consistit; Gratianopolim proficisci instituit. Inde namque ad Cartusiam, per ardua montium et aspera rupium, iter expeditius et locorum natura et commeantium frequentia patefecit. Inspeximus quoque arces et castella, secus viam qua itur ad sanctum Antonium, fulmine cum dominis suis pessundata, eo quod peregrinis ejus injuriæ fuissent in eis illatæ. Obtinet namque præcipuus hic morum et sanctitatis Helyæ successor prærogativam pariter virtutis sui decessoris. More siquidem Helyæ, verbo citius in contumaces ignem dejicit ad vindictam, quem in supplicibus extinguit ad medelam.

Subtrahere possemus copiam exemplorum, ni judicium mœreretur lectoris de frequentiori excessu digressionum. Hæc tamen vel succincte de virtutibus Sancti, cunctis qui post ipsum floruerunt sanctis semper imitandi, idcirco memoravimus, quia magnalium quæ quotidie operatur, memoriæ posterorum nihil, ut ibidem accepimus; a quoquam styli beneficio destinatur. Quod in tantum displicuit Hugoni nostro, ut ei potius quam Antonio nos arbitremur præstare obsequium, ista itineris sui occasione breviter perstringendo.

Magna Vita S. Hugonis episcopi Lincolniensis, l. V. c. xiii et xiv.

XIII.

LETTRE D'HONORIUS III AU CARDINAL ÉTIENNE LANGTON, ARCHEVÊQUE DE CANTORBÉRY, A L'ÉVÊQUE DE COVENTRY ET A L'ABBÉ DES FONTAINES.

Honorius, etc. Gratias agimus gratiarum omnium Largitori, quod sicut ex vestris, fratres Archiepiscope ac Episcope, ac venerabilis fratris nostri... Eboracen. Archiepiscopi, nec non aliorum omnium Episcoporum Angliæ litteris fuit expositum coram nobis, gratiam et gloriam dans Dominus, tanta sanctæ memoriæ Hugonem Lincolnien. episcopum prævenit et subsecutus est gratia, ut multas per eum in vita ipsius virtutes dignaretur mirabiliter operari; et nunc diebus istis tanta eum clarificavit gloria ut, ad dandam scientiam primæ stolæ beatæ immortalitatis ipsius, sepulchrum ubi corpus quiescit, ejusdem stola tandem beatificandum secunda divinis faciat coruscare miraculis : ita quod ejus inter alios Sanctos non invocari suffragia sit indignum, cum lucerna super candelabrum sit ponenda ut omnes qui sunt in domo ipsius gaudeant beneficio claritatis. Quare nobis fuit humiliter supplicatum, ut eum Sanctorum catalogo faceremus adscribi, vel saltem super præmissis inquiri diligentius veritatem.

Licet igitur tot et tantorum testimoniis plenam fidem nos deceat adhibere, volentes tamen in tam arduo facto cum omni maturitate procedere, discretioni vestræ per Apostolica scripta mandamus, quatenus tam super vita prædicti sancti, quam miraculis ante mortem et

post mortem, necnon aliis hujusmodi negotii circumstantiis, inquiratis diligentius veritatem, et quæ inveneritis nobis fideliter rescribatis, ut per vestram relationem instructi procedamus exinde, prout secundum Deum viderimus procedendum. Quod si non omnes, duo vestrum, etc. Datum Romæ apud S. Petrum, v kal. Maii, Pont. nostri anno tertio.

Raynaldi, Annales Ecclesiast. t. XX, p. 419.

XIV.

EXAMEN DES MIRACLES DE SAINT HUGUES.

Quot vero, circa tumulum sua fata gementes,
Præter naturæ cursum sanaverit ægros,
Quot Deus in populo miracula fecerit ejus
Intuitu, quæ mens, quæ lingua retexere posset?
At quia certa minus fluitant communia, causa
Exempli breviter de multis pauca notabo;
Examen quorum celebravit Honorius ipse
Papa, paterque patrum, per primatem regionis
Hujus, et abbatem de Fontibus, ad faciendam
Inde fidem. Nullus nisi juratus, nisi certus
Aecessit testis et idoneus : et prius aurem
Inquisitores, quam testes signa, negarunt.
Sic igitur de tam multis tam pauca notantes,
Transmisere brevi contexta volumine Papæ :
Sed nihil est intertextum de stamine falsi.
Pauca quidem de tot scripsere, videlicet ista :
Squinaria quater, una vice fistula gutta,
Tres paralytici, tres contracti, duo muti,
Et duo gibbosi, puer unus mortuus, unus
Yctoricus, vir pleureticus, mulier sine partu,
Quatuor hydropici, totidem cæci, furiosi
Ter terni, precibus sancti sanantur Hugonis.
His igitur certo notis examine signis,
Sedis apostolicæ decreto connumeratus
Est in catalogo sanctorum : scilicet idem
Ut titulis cœlum, virtutibus impleat orbem.
Christus eum cœlo sancivit, Honorius orbi.

Vita Metrica S. Hugonis Lincoln. v. 1231-1257.

XV.

DÉCRET DE CANONISATION.

Honorius, episcopus, servus servorum Dei dilectis filiis universis Christi fidelibus, præsentem paginam inspecturis, salutem et Apostolicam benedictionem.

Divinæ dignatio pietatis, Sanctos et Electos suos in cœlestis regni fælicitate locatos, adhuc in terra miraculorum coruscatione clarificat; ut fidelium per hoc excitata devotio eorum suffragia digna veneratione deposcant. Cum igitur sanctæ recordationis Hugonem Lincolniensem episcopum, quem sicut nobis plenarie constat, divini muneris largitas tam in vita, quam etiam post vestem mortalitatis exutam, insignium miraculorum multitudine illustravit, Sanctorum catalogo adscripsimus, universitatem vestram monemus et exhortamur in Domino, quatenus apud Deum ejus patrocinia devote imploretis. Ad hæc statuentes ut die depositionis ipsius, ejusdem festivitas annis singulis devote de cætero celebretur.

Data Viterbii, XIII calendas Martii, Pontificatus nostri an. 5.

Annales Ord. Cartus. t. III, p. 451.

XVI.

AUTRE BULLE D'HONORIUS III ADRESSÉE AU DIOCÈSE DE LINCOLN.

Honorius episcopus, servus servorum Dei, venerabili fratri episcopo et dilectis filiis, capitulo, clero, et populo Lincolniensi, salutem et apostolicam benedictionem.

« Non repulit Dominus plebem suam, » nec eam expertem gratiæ suæ reliquit aut gloriæ. Qui terminos gentium secundum numerum Angelorum suorum legitur statuisse. Quinimo, licet electi dicantur pauci respectu multitudinis vocatorum, certum est tamen quod ex tanto fidelium numero eligitur maxima multitudo. Unde prophetæ, conquerenti se solum esse relictum, aliis interemptis, responsum est a Domino : « Reliqui mihi septem millia virorum, qui ante Baal genua non curvaverunt. » Et beatus evangelista Joannes cum revelatum sibi numerum signatorum ex duodecim tribubus conspexisset, vidit turbam magnam, quæ dinumerari non poterat, amictam stolis candidis, et tenentem palmas in manibus coram Deo. Porro justus et misericors Dominus fideles suos, quos prædestinavit ad vitam, omnes quidem coronans in patria, quosdam eorum, secundum multitudinem divitiarum sapientiæ ac misericordiæ suæ, glorificavit in via, ut frigescentem jam in pluribus caritatis igniculum accendat mirabilium novitate suorum, et pravitatem confundat hæreticam, dum, ad catholicorum tumulos faciens miracula radiare, ostendit per gloriam post exitum vitæ hujus illis exhi-

bitam, eos tenuisse dum viverent fidem rectam. Ipso igitur piæ recordationis Hugonem Lincolniensem episcopum, quem in vita sua non solum virtutibus sed etiam signorum ostensionibus illustraverat, faciente post obitum crebrioribus miraculis coruscare, vos, frater episcope, et filii capitulum ejusdem, per apostolicam sedem ascribi sanctorum catalogo instanti devotione ac devota instantia postulastis. Cum autem vestra petitio diu fuisset necessaria maturitate repulsa, (eo quod, cum hujusmodi judicium divinum sit potius quam humanum, reformidat mortalis infirmitas judicare de illis, qui, veste mortalitatis exuta, cum Christo creduntur vivere ac regnare, demum vobis propter miraculorum frequentiam petitionem prædictam humiliter replicantibus, nos, ne ministerium nostrum divinæ dignationi mirificanti sanctum suum subtrahere videremur, venerabili fratri nostro Stephano Cantuariensi archiepiscopo, sanctæ Romanæ Ecclesiæ Cardinali, et dilecto filio abbati de Fontibus, dedimus in mandatis, ut cum opera pietatis in vita et miraculorum signa post mortem ad hoc quod quis reputetur sanctus in militanti Ecclesia requirantur, licet ad sanctitatem fidelis animæ opera sola sufficiant in Ecclesia triumphanti, quærerent super utriusque sollicite veritatem, et quod invenirent curarent nobis fideliter intimare, quatenus per eorum relationem instructi procederemus in negotio prout nobis Dominus inspiraret. Qui, juxta mandati nostri tenorem, primo de illius conversatione ac vita, et deinde de miraculis, inquisitionem facientes per testes omni exceptione majores et astrictos juramenti vinculo diligentem, invenerunt ipsum sanctæ conversationis odore aliis præfuisse dum viveret, et insignium miraculorum multitudine in vita et post obitum claruisse. Quæ, quia pro sua multitudine non possent sub brevitate narrari, præsenti paginæ non duximus inserenda; melius æstimantes scripturæ gloriosam ejus

historiam universam relinquere, quam paucis auctoritatem bullæ nostræ appositione præstando, eam reliquis quodammodo derogare. Ipsis autem miraculis, quæ inquisitores prædicti nobis sub sigillis suis prout in mandatis acceperant transmiserunt, examinatis per venerabilem fratrem nostrum P. Sabien. episcopum diligenter, ea demum in auditorio nostro fecimus solemniter recitari. Et cum sanctitatem morum, et signorum virtutem, ad favorem petitionis jam dictæ concurrere videremus, divinum et humanum secuti judicium, de divina misericordia et ejusdem sancti meritis confidentes, ipsum, de fratrum nostrorum et episcoporum qui apud apostolicam sedem erant consilio, sanctorum catalogo duximus ascribendum ; statuentes ut in die depositionis ejusdem festivitas annis singulis devote celebretur. Quocirca universitati vestræ per apostolica scripta mandamus, quatenus ejusdem sancti memoriam cum celebritate debita venerantes, ejus apud Deum suffragia humiliter imploretis.

Datum Viterbii, XIII kal. Martii, pontificatus nostri anno quarto.

Opera Girald. Camb. t. VII, Append. I, p. 243.

XVII.

EXTRAITS DES MARTYROLOGES.

Martyrologe Romain. — « En Angleterre, saint Hugues, évêque, qui de l'Ordre des Chartreux fut appelé au gouvernement de l'Église de Lincoln. Après s'être illustré par de nombreux miracles, il mourut saintement. »

Martyrologe d'Usuard, annoté par Greven[1]. — « En Angleterre et dans la cité de Lincoln, Hugues, évêque et confesseur. Cet homme très saint, de procureur de la Grande-Chartreuse devint prieur de la maison de Witham, puis, à cause de ses rares vertus, fut nommé au siège de Lincoln. De même qu'il avait été un moine parfait, il fut un pasteur d'une admirable vigilance. Il fut, entre tous ses contemporains, le plus indomptable champion des libertés de l'Église. Il mourut en paix l'an du Seigneur 1200; et il fut solennellement inscrit au Catalogue des Saints. »

[1] Dom Hermann Grevenus, chartreux de Cologne, a donné avec des notes, l'une des meilleures éditions du Martyrologe d'Usuard. Elle parut en 1515 et 1521.

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE PREMIER

DEPUIS LA NAISSANCE DE SAINT HUGUES
JUSQU'A SON ÉLECTION AU SIÈGE DE LINCOLN

1140-1186.

CHAPITRE I.

NAISSANCE ET PREMIÈRES ANNÉES DE SAINT HUGUES.

CHAPITRE II.

HUGUES AU PRIEURÉ DE VILLARD-BENOIT.

CHAPITRE III.

PRÉDICATION ET MINISTÈRE PAROISSIAL.

CHAPITRE IV.

LA GRANDE-CHARTREUSE.

CHAPITRE V.

DIX ANS DE CELLULE.

1163 - 1173.

CHAPITRE VI.

HUGUES EST ORDONNÉ PRÊTRE. — SES RAPPORTS AVEC SAINT PIERRE DE TARENTAISE.

CHAPITRE VII.

IL DEVIENT PROCUREUR DE LA GRANDE-CHARTREUSE.

1173-1180.

CHAPITRE XI.

CONFIANCE QUE SAINT HUGUES INSPIRE A HENRI II.

CHAPITRE XII.

LE PRIEUR DE WITHAM A L'INTÉRIEUR DE SA CHARTREUSE.

LIVRE DEUXIÈME

PREMIÈRES ANNÉES D'ÉPISCOPAT

1186-1189.

CHAPITRE I.

SAINT HUGUES EST ÉLU ÉVÊQUE DE LINCOLN.

1186.

CHAPITRE II.

SACRE ET INTRONISATION.

1186.

CHAPITRE III.

LE CYGNE DE SAINT HUGUES.

CHAPITRE IV.

L'ÉVÊQUE ET SON CLERGÉ.

CHAPITRE V.

AFFAIRE DU GRAND-FORESTIER.

CHAPITRE VI.

LA CATHÉDRALE DE LINCOLN.

CHAPITRE VII.

MINISTÈRE ÉPISCOPAL.

CHAPITRE VIII.

L'AMI DES PETITS ENFANTS ET DES LÉPREUX.

CHAPITRE IX.

CHARITÉ ENVERS LES MORTS.

CHAPITRE X.

UN ÉVÊQUE CHARTREUX.

CHAPITRE XI.

RETRAITES A LA CHARTREUSE DE WITHAM.

CHAPITRE XII.

PRÉPARATIFS DE LA TROISIÈME CROISADE. — MORT DU ROI HENRI II.

LIVRE TROISIÈME

SAINT HUGUES DE LINCOLN ET RICHARD CŒUR DE LION

1189-1199.

CHAPITRE I.

RICHARD CŒUR DE LION.

CHAPITRE II.

TROUBLES D'ANGLETERRE.

CHAPITRE III.

PREMIERS CONFLITS ENTRE L'ÉVÊQUE ET LE ROI.

CHAPITRE IV.

JUSTICE ÉPISCOPALE ET JUSTICE DE DIEU.

CHAPITRE V.

DÉLÉGATION DU SAINT-SIÈGE.

CHAPITRE VI.

VISIONS EUCHARISTIQUES.

CHAPITRE VII.

LE ROI VAINCU PAR L'ÉVÊQUE.

CHAPITRE VIII.

LE PAPE INNOCENT III.

CHAPITRE IX.

AFFAIRE DES CHANOINES DE LINCOLN.

CHAPITRE X.

POSSÉDÉS GUÉRIS.

CHAPITRE II.

PAIX DES ANDELYS. — VOYAGE EN FRANCE.

CHAPITRE III.

L'ÉVÊQUE DE LINCOLN A LA GRANDE-CHARTREUSE.

CHAPITRE IV.

DE LA GRANDE-CHARTREUSE A CLUNY.

CHAPITRE V.

DE CLUNY A LONDRES.

CHAPITRE VI.

DERNIÈRE MALADIE.

CHAPITRE VII.

MORT DE SAINT HUGUES.

CHAPITRE VIII.

GLORIEUSES FUNÉRAILLES.

CHAPITRE IX.

CANONISATION.

CHAPITRE X.

TRANSLATION DES RELIQUES. — LA CHARTREUSE DE SAINT-HUGUES.

APPENDICE.



Imp. de N.-D. des Prés. ERN. DUQUAT directeur.
Neuville-sous-Montreuil. (P.-de-C.)

